



HAL
open science

Écrire et publier sur la guerre d'indépendance algérienne : témoignages du contingent entre 1974 et 2005

Tanguy Dansart

► **To cite this version:**

Tanguy Dansart. Écrire et publier sur la guerre d'indépendance algérienne : témoignages du contingent entre 1974 et 2005. Histoire. 2023. dumas-04204535

HAL Id: dumas-04204535

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04204535>

Submitted on 12 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École d'histoire de la Sorbonne

Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

**Écrire et publier sur la guerre d'indépendance algérienne : témoignages du
contingent entre 1974 et 2005**



Tanguy DANSART

Mémoire de MASTER 2 préparé sous la direction de Fabien Théofilakis

Année universitaire 2022/2023

Juillet 2023

Couverture : appelé pris en photo devant une famille algérienne à la frontière algéro-marocaine en 1957.
Photographie fournie par l'appelé photographié.

École d'histoire de la Sorbonne

Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

**Écrire et publier sur la guerre d'indépendance algérienne : témoignages du
contingent entre 1974 et 2005**

Tanguy DANSART

Mémoire de MASTER 2 préparé sous la direction de Fabien Théofilakis

Année universitaire 2022/2023

Juillet 2023

*À mon grand-père, Raymond Messenger,
Ancien combattant d'une autre guerre.*

Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent à mon directeur de recherche, Fabien Théofilakis, pour toute l'aide apportée, sa bienveillance et ses nombreux conseils toujours pertinents. Ces deux dernières années ont été riches intellectuellement, j'en retiens des échanges stimulants qui ont structuré mon approche de la recherche. Je m'estime aussi très chanceux de participer à ses projets, qui seront, j'en suis sûr, couronnés de succès.

Je remercie Léo Dumont pour m'avoir formé à la textométrie et permis d'avancer sur mon projet. Également, ma gratitude envers Pascale Goetschel et Fabien Archambault pour la découverte de l'histoire culturelle et sociale en L3 et sa poursuite en Master.

Je suis très reconnaissant envers mon père et ma mère qui ont eu la patience et le courage de me relire. Tous les étudiants n'ont pas le luxe d'avoir deux parents formés au métier de secrétaire de rédaction pour traquer les maladroites et expliquer les (trop) nombreuses subtilités de la langue française.

Je remercie aussi ma jumelle, Adèle, pour m'avoir aidé à la réalisation des cartes présentes dans ce mémoire, ainsi que pour ses conseils distillés depuis deux ans. Si je ne suis encore qu'un « bébé en littérature », comme elle a pu me le dire un jour, je sais que je peux compter sur son aide dans ce domaine comme dans d'autres.

On a coutume de dire que la recherche, même à notre niveau d'« apprentis chercheurs », est solitaire. Je m'estime très chanceux dans ce cas d'avoir pu compter sur le soutien et la camaraderie de très bons amis. Que ce soit dans nos nombreuses bibliothèques de Jussieu ou de Belleville pour Charlie, Hadrien, Aelle et Pierre, ou encore dans celles de Front populaire pour Marius, Clara, Kiran, Shérazade, Adélaïde, Thomas et Mathilde.

Enfin, je remercie Margot, pour avoir su m'écouter et m'encourager, et, étonnamment, d'être parvenu à me supporter jusqu'à la fin de mon mémoire. À son tour maintenant d'entamer son travail de recherche. Je serai là.

Sommaire

Remerciements

Table des abréviations

Introduction

Première partie – Produire un témoignage, devenir témoin entre 1974 et 2005

Chapitre 1 – Une minorité de porte-parole ?

- Identités et parcours des auteurs
- Un reflet du paysage social français

Chapitre 2 – Quels horizons d’attentes ?

- 1974-1992 : faire naître une parole
- 1992-1999 : devenir interlocuteur
- 1999-2005 : Une continuité dans le discours après la reconnaissance de l’État ?

Chapitre 3 – Témoins et dispositif de vérité

- « Dire le vrai »
- Le paratexte, outil de légitimation
- S’inscrire à la suite des autres « générations du feu »
- La légende de nos pères

Chapitre 4 – Publier son témoignage : stratégies éditoriales, entre grandes maisons d’éditions et comptes d’auteur

- Des productions locales ?
- Auto-édition et compte d’auteur, une démocratisation du témoignage
- Quelle place des témoignages dans les catalogues ?

Deuxième partie – Les violences de guerre au cœur des récits

Chapitre 5 – Imaginer la guerre

- La peur, dénominateur commun
- La nuit remue
- Il était une fois dans l’Algérie coloniale, regard du contingent sur le désert

Chapitre 6 – Le corps des autres

- Ce que le contact des cadavres fait aux appelés
- Les corps de l’ennemi
- Les corps des femmes et les violences sexuelles

Chapitre 7 – Au combat, les paysages de la guerre

- 1954-1958, appelés et rappelés, mêmes combats ?
- Les grandes opérations de 1958-1960 racontées par les appelés
- Entre deux feux (1960-1962), les récits des derniers combats

Chapitre 8 – Ces violences qui restent ou les stigmates chez les anciens du contingent

- Être atteint dans sa chair
- Le contingent meurtri, les blessures invisibles de ceux qui restent
- Le temps (en)volé ?

Troisième partie – Exprimer les violences après la guerre, construire un récit sur soi

Chapitre 9 – Être un jeune homme appelé en Algérie : la construction d'une masculinité dans un territoire en guerre

- Le service militaire au prisme de la masculinité
- Les bordels, le théâtre de la masculinité

Chapitre 10 – Les adjuvants dans le récit, des ressources ambiguës

- Le contingent, une camaraderie à toute épreuve ?
- Un modèle hiérarchique
- Aux animaux la guerre

Chapitre 11 – Les mots pour leur dire

- Le rôle des émotions : le « dévoilement de soi »
- L'emprise des sens
- Le réflexe de l'écriture

Chapitre 12 – Témoigner, une violence mise à distance ?

- L'autre soi, comment le « je » de l'appelé devient le « il » de l'auteur
- L'usage de la fiction
- Un acte cathartique ?

Conclusion

Annexes

État des sources

Bibliographie

Table des annexes

Table des illustrations

Table des matières

Table des abréviations

ALN : Armée de libération nationale

AN : Archives nationales

ARAC : Association républicaine des anciens combattants

BCA : Bataillon des chasseurs alpins

BMC : Bordel militaire de campagne

CGT : Confédération générale du travail

FLN : Front de libération nationale

FN : Front national

FNACA : Fédération nationale des anciens combattants en Algérie

GEJOREP : Groupement d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire

PCF : Parti communiste français

PME : Préparation militaire élémentaire

PMS : Préparation militaire supérieure

OAS : Organisation de l'armée secrète

ONACVG : Office national des anciens combattants et victimes de guerre

OR : Officier de renseignement

RCP : Régiment de chasseurs parachutistes

RI : Régiment d'infanterie

RIM : Régiment d'infanterie de marine

UNC : Union nationale des combattants

UNEF : Union nationale des étudiants de France

SAS : Section administrative spécialisée

SHD : Service historique de la défense

Introduction

Introduction

Les copains sont en train de ressasser des souvenirs du camp. J'en ai marre, je commence à leur voir pousser une âme d'anciens combattants. Je ne veux pas devenir un ancien combattant. Je ne suis pas un ancien combattant. Je suis autre chose, je suis un futur combattant.¹

Jorge Semprun, *Le grand voyage*, 1963, p. 97.

Par ces lignes, écrites en 1963 dans son premier ouvrage sur sa déportation à Buchenwald, *Le grand voyage*, l'écrivain Jorge Semprun semble considérer *de facto* le témoignage de son internement comme un acte d'appartenance à la catégorie d'ancien combattant, que sa jeunesse – il a 21 ans en 1945 à la libération du camp – rejette quasi instinctivement. De l'impossibilité, durant vingt ans, d'écrire un témoignage sur son expérience, il en sortira un roman.² Puis suivront pendant près de cinquante ans de nombreux textes relatifs à sa détention au camp de concentration à Buchenwald, endossant finalement les habits de l'ancien combattant transmettant ses souvenirs. Le combat passé était alors redevenu celui du présent au présent.

¹ Jorge SEMPRUN, *Le grand voyage*, Paris, Gallimard, 1972 (1^e édit. : 1963), p. 97.

² Jorge SEMPRUN, *L'écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, 1996 (1^e édit. : 1994).

Le choix d'étudier les témoignages de guerre d'anciens appelés en Algérie est le résultat d'une longue réflexion entamée au printemps 2021, date des premiers contacts noués avec Fabien Théofilakis, mon directeur de recherche depuis deux ans. J'étais alors intéressé par la notion d'engagement lors de la Seconde Guerre mondiale, mais nos échanges m'ont finalement mis sur la voie de l'histoire intime et de la mémoire, avec une nouvelle notion et un nouveau sujet à la clef : le désengagement des soldats à l'issue des conflits du XX^e siècle. En guise de devoir de vacances, trois ouvrages pour trois sorties de guerre m'étaient conseillés : *La Victoire endeillée. La sortie de guerre des soldats français* de Bruno Cabanes pour la Première Guerre mondiale³ ; *Retour à l'intime : au sortir de la guerre*, un ouvrage collectif dirigé par Guillaume Piketty et Bruno Cabanes sur l'après Seconde Guerre mondiale⁴ ; « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » de Raphaëlle Branche sur la place de la guerre d'Algérie dans les mémoires des familles d'appelés.⁵ La lecture de ce dernier ouvrage s'est révélé décisif dans ma réflexion et m'a conduit à circonscrire mon étude des sorties de guerre à celle de l'Algérie avec pour problématique générale le retour à la vie civile des membres du contingent envoyés de l'autre côté de la Méditerranée.

À l'automne, une nouvelle phase commençait dans l'évolution de mon sujet. Il était maintenant nécessaire de déterminer un angle d'attaque. De nouveau, c'est par le dialogue que la solution est arrivée. Celui mené constamment avec mon directeur de recherche, mais aussi à l'occasion d'un rendez-vous avec le spécialiste de la mémoire du contingent, Andrea Brazzoduro, auteur d'une thèse sur le sujet⁶, qui m'a conseillé de m'intéresser à la littérature grise produite par les appelés. Cette perspective m'a alors conduit à fréquenter le centre d'archives et la bibliothèque de La contemporaine à Nanterre, dont le déménagement dans des locaux neufs venait toute juste de s'achever. Je pensais seulement y passer deux semaines, pour définir un peu mieux mon sujet, j'y suis resté deux ans.

En effet, j'ai découvert durant ces deux années une collection très importante de témoignages écrits par des anciens du contingent, parfois déjà étudiés par l'historiographie, mais le plus souvent non. Je m'éloignais alors de la définition stricte de littérature grise, tous ces ouvrages étaient en effet édités et plus ou moins bien distribués par les circuits habituels,

³ Bruno CABANES, *La Victoire endeillée. La sortie de guerre des soldats français*, Paris, Points, 2014.

⁴ Guillaume PIKETTY Bruno CABANES (dir.), *Retour à l'intime : Au sortir de la guerre*, Paris, Editions Tallandier, 2009.

⁵ Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020.

⁶ Andrea BRAZZODURO, *Soldati senza causa : memorie della guerra d'Algeria*, Roma, Laterza, 2012.

mais leur diversité, leur valeur inégale m'apparaissaient comme une richesse qui pouvait aboutir à une étude historique. Plus tard, ces ouvrages ont été rejoints par d'autres, issus de nouvelles bibliothèques comme le Grand Équipement Documentaire (GED) sur le site de Condorcet, à Aubervilliers.

Créée par Yves Bonnefoy, et repris par l'historien antiquisant Nicolas Siron dans l'avant-propos de sa thèse publiée⁷, l'idée d'un « arrière-pays personnel », présent dans tout individu et qui déterminerait ses choix, est séduisante. Dans mon cas, malgré sa taille encore modeste, l'arrière-pays personnel a pu jouer dans la maturation de ce sujet. Si je ne possède aucun lien familial avec la guerre d'indépendance algérienne, contrairement à 39 % des jeunes de 18-25 ans selon un sondage apparu dans l'étude récente de Paul Max Morin⁸, une appétence littéraire a pu rejoindre mon intérêt pour l'étude historique des guerres, notamment sous son angle social et culturel. Depuis quelques années en effet, les cours et séminaires que j'ai été amené à suivre m'ont peu à peu ouvert à l'histoire sociale et culturelle, dont une des conséquences a été mon intégration dans le Master d'Histoire occidentale contemporaine, au sein duquel j'ai pu réaliser ce mémoire.

Cette étude est donc le résultat de nombreux échanges et d'intérêts préexistants. Enfin, le choix de me concentrer sur les sources imprimées répond aussi à l'accessibilité des archives pour la guerre d'indépendance algérienne. Plusieurs demandes de dérogations ont été formulées au début de chaque année de Master. Plusieurs ont été refusées, notamment l'accès aux archives des renseignements sur la surveillance des associations d'anciens combattants, qui aurait pu permettre une analyse sur la relation entre l'État et ces associations. Cette analyse est néanmoins présente sous une autre approche, grâce à l'autorisation de consultation des archives de Serge Barcellini, ancien directeur de cabinet entre juin 1997 et mars 2000 du secrétaire d'État aux Anciens Combattants Jean-Pierre Masseret.

Les archives de l'étude des répercussions du conflit algérien sur les adhérents des organisations de jeunesse en France, réalisée par le Groupe d'Études et de Rencontres des Organisations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (GEROJEP)⁹, m'ont permis de me familiariser avec l'expérience du contingent et au contact des archives. D'autres séances aux

⁷ Nicolas SIRON, *Témoigner et convaincre : le dispositif de vérité dans les discours judiciaires de l'Athènes classique*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2019.

⁸ Paul Max MORIN, *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*, Paris, PUF, 2022.

⁹ Étudié notamment par Ludivine BANTIGNY dans « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : La mémoire, l'histoire, l'oubli des appelés en Algérie », *Revue historique*, décembre 2007, vol. 641, n° 1, p. 165-179.

Archives nationales (AN) à Pierrefitte-sur-Seine ont suivi, ainsi qu'au Service Historique de la Défense (SHD) à Vincennes, bien que La contemporaine fût le principal centre fréquenté.

Enfin, une dernière demande de dérogation a pu aboutir, mais trop tard pour être intégrée à cette étude. J'ai reçu en juin 2023 les réponses, positives, quant à l'accès aux dossiers militaires des soixante auteurs qui composent mon corpus – sur lequel je reviendrai. Ces dossiers appartiennent au SDH de Pau, ils feront l'objet d'un déplacement ultérieur.

En outre, l'étude des témoignages des appelés en Algérie répond à une volonté de comprendre les effets qu'exerce le souvenir d'une guerre sur une société, longtemps après que les armes se sont tues. La mémoire d'une guerre est en effet un phénomène particulier. Dans certains cas, elle permet de poser les fondements d'une nouvelle société, au sein de laquelle le souvenir de la lutte a fonction d'unifier la population autour d'un nouveau contrat social. Ainsi, en France, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale a eu un rôle décisif dans le renouveau de la Nation et dans les rapports de l'État à la société.¹⁰ Aujourd'hui encore, près de 75 ans après la capitulation de l'Allemagne nazie, la fréquence de commémorations témoigne de la prégnance de cette mémoire. Nombreux sont ceux qui en portent l'héritage ou qui s'en réclament.

Point d'équivalence avec le traitement de la guerre d'indépendance algérienne qui, entre 1954 et 1962, a concerné environ 1,5 million d'appelés et fait 25 000 victimes.¹¹ Elle aussi a pourtant provoqué un changement de régime, a modifié la place de la France dans le monde avec la fin de son empire colonial et marqué au moins une génération. De nombreux ouvrages se sont attelés à expliquer les raisons de cet « oubli ».¹² Ce paradoxe peut être étudié dans la perspective des études sur la sortie de guerre, en questionnant la place de la mémoire de l'expérience algérienne dans l'espace public.

Si l'étude des mémoires des conflits se propose d'éclairer les liens entre individus et société, que dire dans le cas de la guerre d'indépendance algérienne ? En l'absence d'un récit officiel sur le sujet, entretenu par le refus de qualifier la situation en Algérie de guerre jusqu'en 1999, un décalage apparaît dès le début de la guerre avec la société provoquant l'émergence de récits portés par différents groupes, parfois concurrentiels. Paradoxalement, ces discours s'expriment dans l'espoir d'intégrer la mémoire nationale. Celle-ci n'échappe pas, selon

¹⁰ Henry ROUSSO, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

¹¹ Parmi eux, 6 400 appelés du contingent.

¹² Benjamin STORA, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2005 (1^{er} édit. : 1991).

Michaël Rothberg, à un désir de reconnaissance que seul l'État-nation est à même de fournir. Ainsi précise-t-il à ce sujet :

Les débats sur la mémoire collective se cristallisent surtout autour d'injustices : certaines histoires et cultures accèdent à la reconnaissance, d'autres non. Ces injustices sont bien réelles et pourtant, nous l'avons vu, la reconnaissance culturelle n'a rien d'un jeu « à somme nulle ». On s'en rend compte dès lors que l'on tente de repenser la relation entre mémoire et identité.¹³

Le sentiment d'injustice dont rend compte l'auteur est le fondement des mémoires de la guerre d'indépendance algérienne en France. Injustice des rapatriés qui ont dû abandonner leur terre, mais aussi celle des soldats envoyés combattre en Algérie pour la défense de la société coloniale et qui n'ont bénéficié que tardivement du titre d'ancien combattant. Ainsi que celle des harkis, dont le sort en Algérie – où ils sont victimes de représailles à la fin de la guerre – et en France a souffert d'un manque de considération. Le sentiment d'injustice ne se limite pas à un camp. La mémoire des Algériens en France se construit aussi par un sentiment d'invisibilisation de leur mémoire.¹⁴

Dans ce processus de reconnaissance lancé avant même la signature des accords d'Évian du 18 mars 1962¹⁵, les témoignages de guerre d'anciens membres du contingent prennent une importance considérable. Comme le souligne l'historien Renaud Dulong pour parler des combattants de la Première Guerre mondiale, « on n'interprète pas le silence » qui fut finalement celui de la plupart des individus engagés dans les combats de 1914-1918.¹⁶ Dans cette optique, ceux qui choisissent de s'exprimer ont pu faire office de représentants. S'ils font état de leur propre expérience, c'est pour que d'autres s'y reconnaissent. Une comparaison peut ainsi être faite avec d'autres conflits. Afin d'interroger la mémoire de la guerre d'indépendance algérienne, il apparaît ainsi nécessaire de s'intéresser à la parole de ses protagonistes, et, parmi

¹³ Michael ROTHBERG, *Mémoire multidirectionnelle : repenser l'Holocauste à l'aune de la décolonisation*, Paris, Éditions Petra, 2018, (1^e édit. : 2009 ; trad. de l'anglais par Luba Jurgenson, p. 38-39.

¹⁴ Sur ce sujet aujourd'hui bien documenté, voir l'ouvrage de Jean-Luc EINAUDI, *La bataille de Paris : 17 octobre 1961*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.

¹⁵ Accords qui prévoient l'entrée en vigueur le lendemain d'un cessez-le-feu entre les deux parties et la formation d'un État algérien indépendant dans les six mois à venir.

¹⁶ Renaud DULONG, « L'émergence du témoignage historique lors de la Première Guerre mondiale », in *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, p. 18.

eux, ceux qui ont choisi d'exprimer et d'exposer leurs expériences respectives à travers l'écriture et la publication de leurs témoignages de la guerre.

Le témoignage, une démarche individuelle et collective

Les témoignages sont le produit d'expériences, ils se matérialisent sous la forme d'une parole écrite ou orale – dans le cas de notre étude, seule l'écriture est prise en compte – qui vise à interpeller la société. Le témoignage est donc avant tout un acte, celui du témoin qui propose un récit de son expérience passée au présent à destination d'un public. Ainsi, pour François-Charles Gaudard, « témoigner se définit donc comme un acte de langage, en principe performatif, bien que complexe, dans le fonctionnellement institutionnel des discours. »¹⁷ La performance dont parle l'historien souligne l'importance du geste, c'est-à-dire la prise de parole en elle-même. Un geste conditionné par des normes sociétales qui nécessitent un apprentissage, des codes de langage à respecter pour parvenir à faire rentrer le témoignage dans un cadre d'où il peut être lu, considéré, autrement entendu et reçu.

Les témoignages ne sont pas seulement des ensembles d'informations rassemblées par ses auteurs. Laure Himy-Piéri estime ainsi qu'ils doivent avant tout être pris en compte pour leur démarche :

Le témoignage est d'abord un acte communicationnel, plus qu'informatif. Le discours du témoin affirme ce dont on doute, ce qui est récusé par l'histoire officielle (...) Il y a donc là une incontestable valeur polémique : il ne s'agit pas de savoir qui des Frondeurs ou du parti de Mazarin avait raison ; mais si le point de vue historique prime sur le point de vue individuel ; si le vécu, les désirs, l'imaginaire d'un individu ne sont rien au regard de ce que l'histoire a sélectionné ; si l'homme n'est rien en dehors des systèmes dans lesquels il vit.¹⁸

L'acte de témoignage s'expliquerait, selon elle, par la volonté de créer un contre-discours à visée polémique. Il s'agit non pas tant de présenter une expérience mais de présenter

¹⁷ François-Charles GAUDARD et Modesta SUAREZ, *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, 2004, p. 22.

¹⁸ Laure HIMY-PIÉRI « "Parfois je maudis mon regard" : le témoignage comme arrachement de soi », in *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Editions universitaires du Sud, p. 55-67.

le récit de son expérience contre d'autres récits : on témoignerait d'abord contre. Les témoignages se caractériseraient ainsi en premier lieu par leurs aspects revendicatifs : « L'acte de langage qu'est le témoignage, qui à la fois affirme que ce qu'il dit est vrai, et nie qu'un autre discours soit vrai. »¹⁹ L'auteure propose une vision du témoignage comme exclusif. Sans nier que certains le sont, nous proposons une autre définition. Le témoignage est inclusif dans la mesure où il cherche à légitimer un discours porté un groupe, quand il s'adresse au-dedans de la communauté. Dans le cas des témoignages d'anciens appelés, les auteurs cherchent à faire émerger la parole du contingent. Celle-ci repose donc sur la diversité et le nombre de témoins. Cependant, la notion d'exclusivité apparaît lorsque le témoignage s'adresse en dehors de la communauté, elle consacre alors le sentiment d'un groupe et d'une parole unique aux yeux de la société.

La multiplication de la production de témoignages d'appelés du contingent à partir des années 1990, qui s'explique entre autres par l'arrivée de la retraite pour la grande majorité des anciens appelés, donne la possibilité de les envisager comme les composants d'un « mouvement social, c'est-à-dire comme manifestation sociale dépassant la somme de ses occurrences individuelles »²⁰, donc de les étudier sous l'angle d'un phénomène cohérent, condition de notre recherche historique. Le choix de questionner le témoignage comme médiateur du rapport entre appelé et État permet d'analyser les motivations d'écriture ainsi que l'acte de publication en lui-même, double démarche de nature collective, et en même temps individuelle, qui est l'angle de notre étude.

Les témoignages étudiés sont ceux des membres du contingent envoyés en Algérie entre 1954 et 1962.²¹ Il se divise en deux composantes : les appelés, incorporés au contingent, et les rappelés des classes précédentes considérés comme disponibles durant une période de trois ans. Ces derniers provoquèrent des manifestations dès l'automne 1962 afin de s'opposer à leur retour sous les drapeaux, ce qu'ils considéraient comme une profonde injustice.²² Ils furent envoyés massivement, d'abord par une première vague de 62 000 hommes à l'automne 1955, décidée par le président du conseil de l'époque Guy Mollet pour réagir aux massacres

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Renaud DULONG « L'émergence du témoignage historique lors de la Première Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 11.

²¹ Certains appelés passaient leur service militaire au sein de l'armée d'Afrique au moment où les hostilités commencent. Les derniers quittent l'Algérie au cours de l'année 1963. Voir Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie 1954-1962 : expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2000, p. 15.

²² Tramor QUÉMENEUR, « Les oppositions françaises à la guerre d'indépendance », in *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2014, p. 595-601.

intervenues dans le Nord-Constantinois en août 1955²³, puis par une deuxième, au printemps 1956, motivée par la détérioration de la situation en Algérie. Si les chiffres sont discutés, environ un million et demi d'hommes du contingent sont envoyés en Algérie entre 1954 et 1962 dans le cadre de leur service militaire.

D'une durée théorique de 18 mois, le service militaire est allongé par décisions successives du gouvernement « de sorte que les appelés se divisent en deux catégories : les PDL (pendant la durée légale, soit 18 mois), et les ADL (au-delà de la durée légale). En fait chaque homme est tour à tour PDL puis ADL, car la situation en Algérie ne cesse de se dégrader ».²⁴ La promesse formulée par Guy Mollet de ne pas dépasser 24 mois de service ne se vérifie pas. 27 et 28 mois sont les chiffres courants pour les membres du contingent. Certains atteignent 30 mois ; d'autres les dépassent même. Les jours d'arrêts sont ainsi convertis en temps supplémentaire en Algérie, allongeant de fait le temps de service.

À travers l'étude des témoignages de combattants, c'est aussi l'évolution de la place de la mémoire dans la société qui est interrogée. Selon Henry Rousso, le rapport au passé des sociétés a pris, dans la seconde moitié du XX^e siècle, une forme de « dette » qui a abouti à « construire un souvenir collectif ». Cela passe par :

la multiplication des récits d'anciens combattants, de l'érection partout en Europe de monuments aux morts d'un genre nouveau, des commémorations d'un deuil de masse, des premières politiques publiques de mémoires à grande échelle. Ce sont là autant d'éléments d'historicité inédits qui entretiennent et enracinent le passé proche dans l'imaginaire social sans chercher à abolir la distance de l'émotion originelle.²⁵

La mémoire est alors présentée comme une relecture du passé qui chercherait à maintenir la mémoire d'un événement, en l'occurrence d'un conflit, dans « l'imaginaire social », c'est-à-dire une mémoire dont les références peuvent être mobilisées dans l'espace public, pour nourrir un débat. Les « politiques publiques de mémoire », dont parle le spécialiste de la mémoire de Vichy, proposent un récit-cadre aux mémoires. Celles-ci peuvent

²³ Le 20 août 1955, plusieurs dizaines de civils européens sont massacrés, les représailles causent la mort de quelques milliers d'Algériens.

²⁴ Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie 1954-1962*, op. cit., p. 30.

²⁵ Henry ROUSSO, *La dernière catastrophe : L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012, p. 190-191.

se trouver utilisées, voire instrumentalisées, pour satisfaire des objectifs du présent. Ainsi, l'évolution des récits et représentations de la mémoire de la guerre d'Algérie est le fait d'échanges entre des politiques publiques et des initiatives collectives, portées par des associations d'anciens combattants, ou individuelles, comme la publication de témoignages d'anciens appelés – même si ces derniers se comprennent dans un cadre collectif.

Pour saisir les différents mouvements, politiques et mémoriels, qui interviennent et agissent sur la production des témoignages de la guerre, il apparaît nécessaire de prendre en compte une large période, de 1974 à 2005. En 1974, en effet, une loi ouvre aux anciens d'Algérie l'accès, certes encore limité, à la carte du combattant et aux droits que cela procure. « La République française reconnaît, dans des conditions de stricte égalité avec les combattants des conflits antérieurs, les services rendus par les personnes qui ont participé sous son autorité aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 ». ²⁶ À partir de cette année, il est intéressant d'étudier comment se matérialise l'évolution de la relation entre l'État et les anciens membres du contingent, entre demande de reconnaissance et sentiment d'abandon.

Le premier témoignage étudié date de 1975, mais l'absence de témoignage publié l'année précédente peut aussi donner lieu à une interprétation. De plus, en 1975 sort un film tourné en 1974 qui prend pour sujet le déferlement des violences racistes dans le sud de la France à l'été 1973. *Dupont Lajoie* d'Yves Boisset retrace le viol suivi du meurtre d'une jeune femme par un vacancier originaire du nord de la France, et ami des parents de la victime. Pour cacher son forfait, l'homme déplace le corps de la victime à proximité d'un baraquement d'ouvriers Algériens, situé non loin, afin de leur faire porter la responsabilité. Le soir, après la découverte du corps, alors que la police tente d'enquêter, des représailles sont décidées par les vacanciers contre les Algériens, tenus pour coupables. Le meneur du groupe, joué par Victor Lanoux, est un ancien d'Algérie, reconnaissable avec sa casquette Bigeard vissée sur la tête. Plusieurs phrases faisant écho à son passé en Algérie sont éloquentes, comme celle prononcée juste avant l'assaut du baraquement : « allez comme en Algérie les gars ». Succès populaire, le terme Dupont Lajoie rentre même dans le langage courant pour désigner une personne raciste et médiocre. L'image donnée aux anciens d'Algérie est désastreuse. À travers le personnage joué par Victor Lanoux, des représentations affleurent sur les violences commises par les soldats en Algérie, sans que ne soient distingués les engagés des appelés ni que l'image ne soit remise en

²⁶ Fonds généraux de l'Armée de Terre, cote GR 1 K 841 603, documentation sur la revendication officielle de la notion de guerre d'Algérie, [1997-1999].

cause. Plus intéressant est encore l'évolution de la situation lorsqu'au début des années 2000 s'enchaînent des polémiques sur la pratique de la torture en Algérie. À ces occasions, un grand nombre d'auteurs issus du contingent souhaitent faire entendre leur voix et affirment leur refus d'être associés à ces pratiques.

Entre-temps, en effet, la mémoire du contingent s'est affirmée. Les associations d'anciens combattants sont identifiées et présentes dans le paysage public et politique. Notamment la plus grande d'entre elles, la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA). Un dialogue s'installe avec le pouvoir, des élargissements de la carte du combattant sont obtenus et, en 1999, le Parlement vote une loi qui remplace l'expression officielle « opération du maintien de l'ordre » par « guerre d'Algérie ». À quel point les témoignages des anciens appelés rendent compte de ces changements ? Surtout, quel rôle jouent-ils dans la mémoire collective du contingent ? Pour répondre à ces premières questions, il était nécessaire d'aller au-delà de l'année 1999, afin de saisir les retombées, d'une part de la loi de reconnaissance votée par le Parlement, d'autre part, des polémiques du début des années 2000.

En 2005, un projet de loi est voté concernant la promotion dans les manuels scolaires de la colonisation française en Afrique du Nord. Elle sera finalement modifiée, mais les nombreuses réactions dans le débat public conduisent la société à réexaminer son passé colonial. Après cette date, l'arrêt de mon étude s'imposait, les termes du débat changent effectivement, une autre période mémorielle s'ouvrait alors pour les acteurs des différentes mémoires.²⁷

Ces 36 années constituent une séquence fondatrice pour la mémoire du contingent. En effet, les années 1980 sont décisives dans l'avènement de la « figure du témoin ».²⁸ La forme que prend la mémoire à cette période et les débats qui l'entourent fournissent un cadre au sein duquel la parole des témoins est non seulement exprimée, mais comprise. Dans la décennie suivante, la production culturelle toujours plus importante sur la mémoire de la guerre d'Algérie contribue à installer un nouveau récit mémoriel de la guerre d'indépendance algérienne, fortement influencé par celui fourni par les associations d'anciens combattants d'Algérie, qui

²⁷ Les débats qui émergent à partir de la polémique modifient le contexte d'où est produit les témoignages. À cette occasion, la place de la mémoire de la guerre d'indépendance algérienne est interrogée, plusieurs concepts – comme une supposée « guerre des mémoires » – émergent dans des ouvrages de spécialistes, qui, pour beaucoup, semblent convaincus que la mémoire de la guerre est un affrontement permanent, dynamique à laquelle l'indépendance de l'Algérie (juillet 1962) n'a pas mis un terme : Éric SAVARESE, *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non lieu, 2007 ; Raphaëlle BRANCHE, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.

²⁸ Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

se montrent particulièrement efficaces pour interpeller le pouvoir politique. La fin des années 1990 et le début des années 2000 représentent à la fois un moment charnière pour le renouveau de la mémoire du conflit et un aboutissement sur le plan politique pour la lutte en faveur de la reconnaissance des droits des anciens combattants.

Le contingent, un objet historique

La mémoire des appelés de la guerre d'indépendance algérienne n'est pas un champ de recherche sous-étudié de l'historiographie française. Elle bénéficie même, depuis la deuxième moitié des années 1990, d'une visibilité importante et d'un profond renouvellement symbolisés par les travaux de Benjamin Stora²⁹ et Raphaëlle Branche³⁰ sur le sujet. Ces derniers représentent respectivement la cinquième et la sixième génération d'historiennes et d'historiens du conflit, selon une temporalité établie par Guy Pervillé – spécialiste du sujet et membre de la même génération que Benjamin Stora.³¹

L'historiographie de la guerre d'indépendance algérienne s'est développée en concomitance avec les débats, parfois violents, autour de la mémoire du conflit avant que cette dernière ne devienne, à son tour, un sujet d'étude pour les historiens. Ainsi, lorsque paraît à l'automne 1992 *La guerre sans nom* de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, l'histoire des appelés d'Algérie ne bénéficie pas encore d'une exposition médiatique importante. La guerre elle-même souffre de ce que nomme Benjamin Stora un « refoulement » de la mémoire algérienne.³² Le documentaire de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, diffusé en deux parties, met en lumière l'expérience du contingent en laissant la parole aux principaux concernés. Une parole, qui n'avait été jusque-là que peu écoutée, émerge alors dans l'espace public.³³

²⁹ Benjamin STORA, *Appelés en guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 1997.

³⁰ Raphaëlle BRANCHE, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire & Politique*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 6.

³¹ Guy PERVILLÉ, « Historiens de la guerre d'Algérie : quels engagements ? », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 22 mars 2014, n° 23, p. 105-118.

³² Benjamin STORA, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2005 (1^{er} édit. : 1992), p. 8.

³³ Sur les représentations du silence, se référer à l'ouvrage de Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020.

En parallèle, plusieurs associations d'anciens combattants³⁴ parviennent, à force de mobilisations et de pressions politiques, à faire reconnaître les droits de leurs membres, aidées en cela par le fait que « la France connaît depuis 1992 un accroissement considérable de travaux, publications, films de fiction et documentaires, expositions autour de la guerre d'Algérie »³⁵ qui aboutit en 1999 à la reconnaissance officielle par le Parlement de la guerre en Algérie.

Entre-temps, les historiens se sont eux aussi emparés du sujet. À l'Université de Reims, en 1995, Claire Mauss-Copeaux soutient sa thèse sur les images et mémoires d'appelés de la guerre d'Algérie de 1955 à 1994.³⁶ Menée de 1990 à 1994, en utilisant les méthodes de l'enquête orale, son étude est le résultat de 39 entretiens avec d'anciens appelés vosgiens qu'elle croise avec les témoins de Bertrand Tavernier. En 1999, sa thèse est publiée.³⁷ Elle y défend le principe de la collecte de témoignages : « L'étude des sources orales ouvre ainsi aux historiens des perspectives plus humaines et plus charnelles. »³⁸ C'est un outil, affirme-t-elle, qui permet d'étudier plus amplement le rapport des individus à leur passé.

En dehors des historiens, la méthode n'est cependant pas nouvelle, même dans le cas précis des appelés d'Algérie. En effet, dès 1977 est publié *Nous les appelés d'Algérie* de Jean-Pierre Vittori, une étude qui repose essentiellement sur la parole des anciens appelés et qui est rééditée à plusieurs reprises.³⁹ Six ans plus tard, sort un autre ouvrage sur le sujet, à savoir les témoignages collectés par Gérard Marinier de quarante personnalités relatant leurs expériences de l'Algérie.⁴⁰ En 1989 et 1990, ce sont deux ouvrages publiés sur la question qui se partagent quasiment le même titre, respectivement *Le silence et la honte : névroses de la guerre d'Algérie* de Bernard Sigg⁴¹ et *Ceux d'Algérie : le silence et la honte* écrit par Andrew Orr.⁴² Le premier est l'œuvre d'un psychanalyste, lui-même ancien combattant d'Algérie. Dans la conclusion de son étude, il se désole que son appel à témoigner n'ait provoqué que peu de retours. Il y lit le

³⁴ Parmi ces associations, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) occupe une place prépondérante fort de ses 350 000 adhérents revendiqués.

³⁵ Benjamin STORA, *La gangrène et l'oubli*, op. cit., p. 12.

³⁶ Claire MAUSS-COPEAUX, « Images et mémoires d'appelés de la guerre d'Algérie, 1955-1994 », thèse de doctorat, sous la direction de Annie Rey-Goldzeiguer, Université de Reims Champagne-Ardenne, 1995, 595 p.

³⁷ Claire MAUSS-COPEAUX, *Appelés en Algérie : la parole confisquée*, Paris, Hachette littératures, 1999.

³⁸ *Ibid.*, p. 10.

³⁹ Jean-Pierre VITTORI, *Nous, les appelés d'Algérie*, Paris, Ramsay, 2007 (1^e édit. : 1977).

⁴⁰ Gérard MARINIER, *Ils ont fait la guerre d'Algérie : 40 personnalités racontent*, Cluny, Éditions JMP, 2 volumes, 1983.

⁴¹ Bernard W. SIGG, *Le silence et la honte : névroses de la guerre d'Algérie*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1989.

⁴² Andrew ORR, *Ceux d'Algérie : le silence et la honte*, Paris, Éditions Payot, 1990.

signe que « la guerre d'Algérie reste à l'état de lacune, de béance, sinon de négation dans le discours individuel et officiel des Français. Ce n'est pas qu'elle ait été oubliée : les souvenirs demeurent très vifs, les archives existent ; mais on les refuse ! C'est un tabou, m'ont dit certains témoins. »⁴³ Tous ces ouvrages voient dans les années 1990 et 2000 leurs témoignages repris par les historiens qui, à leur tour, questionnent l'expérience des appelés.

Benjamin Stora, dont la série de documentaires *Les années algériennes*⁴⁴ lui avait déjà permis de collecter des témoignages d'anciens appelés, publie en 1996 un *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*⁴⁵ dans lequel il répertorie, parmi toute la littérature sur le sujet, l'essentiel des témoignages provenant du contingent. À peine un an après, l'historien né à Constantine sort *Appelés en guerre d'Algérie*⁴⁶, un livre destiné à un large public qui résume la spécificité des hommes que la France envoie de l'autre côté de la Méditerranée effectuer leur service militaire.

L'ouverture, à partir de 1992, d'une partie des archives publiques de la guerre permet un renouvellement de l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne. Sylvie Thénault, spécialiste de l'Algérie coloniale, et Raphaëlle Branche, qui réalise sa thèse sur l'usage de la torture par l'armée française, sont ainsi présentées par Benjamin Stora comme la nouvelle génération historique de l'Algérie contemporaine.⁴⁷ Une continuité s'observe cependant avec la publication de nouveaux travaux de Guy Pervillé⁴⁸ et de Jean-Charles Jauffret. Ce dernier investit à son tour le champ d'étude sur le contingent avec la publication en 2000 de *Soldats en Algérie 1954-1962 : expériences contrastées des hommes du contingent*.⁴⁹ Le livre, s'il reprend de nombreux ouvrages d'appelés, souffre cependant – d'après l'historien François Buton – d'« une homogénéisation abusive, alors même que les sources utilisées auraient permis de quantifier des différences. »⁵⁰ Une critique qu'il adresse aussi bien à Benjamin Stora et dans une moindre mesure à Claire Mauss-Copeaux, puisqu'il reconnaît à l'historienne un

⁴³ Bernard W. SIGG, *Le silence et la honte*, op. cit., p. 15.

⁴⁴ Diffusée en quatre épisodes d'une heure chacun à l'automne 1991 sur Antenne 2.

⁴⁵ Benjamin STORA, *Le dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie : romans, nouvelles, poésie, photos, histoire, essais, récits historiques, témoignages, biographies, mémoires, autobiographies : 1955-1995*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁴⁶ Benjamin STORA, *Appelés en guerre d'Algérie*, op. cit.

⁴⁷ Benjamin STORA, *Le livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Préau des collines, 2005, p. 60.

⁴⁸ Guy PERVILLÉ, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Paris, Vendémiaire, 2018.

⁴⁹ Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie 1954-1962*, op. cit.

⁵⁰ François BUTON, « Une "génération du feu" ? Perspectives de recherche sur les appelés de la guerre d'Algérie », *Pole Sud*, juillet 2012, vol. 36, n° 1, p. 31-48.

« terrain (...) présenté avec rigueur, exploité de manière réflexive et analysé sociologiquement ».⁵¹

Ces critiques sont contenues dans un article paru en 2012, dans lequel François Buton présente des « perspectives de recherche sur les appelés de la guerre d'Algérie », des propositions qui ont jalonné notre recherche. Les observations formulées sur les méthodes des historiens de la guerre d'indépendance algérienne ont permis de faire évoluer la méthodologie nécessaire à une étude sur les témoignages d'appelés et de questionner la pertinence de certains concepts. Ainsi, celui de « génération », proposé par Raphaëlle Branche dans son article « La dernière génération du feu »⁵², a contribué à nourrir un débat enrichissant sur l'intérêt de son usage. Le concept a été repris dans le cadre de notre réflexion, il permet en effet de prendre en compte la construction dès l'enfance de représentations durables qui, pour Raphaëlle Branche, « conditionnent en partie » les expériences de la guerre.⁵³

Parmi les ouvrages qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, celui de Benjamin Stora, *Le livre, mémoire de l'Histoire*⁵⁴, figure parmi les plus significatifs. Ses travaux concernent aussi bien la littérature produite par les appelés que celle des pieds-noires rapatriés⁵⁵, ils permettent en outre d'accéder à une vue d'ensemble sur le sujet, d'envisager l'importance de l'écrit dans « la transmission mémorielle » : « Le livre intervient alors comme un vecteur essentiel de transmission. Un outil irremplaçable, à diffusion lente, s'enfonçant dans les profondeurs de la société, objet maniable s'installant dans l'intimité des appartements. »⁵⁶ Cependant, aucun corpus n'est délimité dans son étude, et seules quelques pages sont consacrées à la littérature issue du contingent.

Présentés comme un « vecteur mémoriel »⁵⁷, les livres seraient ainsi l'antithèse – et l'antidote – aux « structures du silence »⁵⁸ dont parle Raphaëlle Branche dans son enquête sur

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Raphaëlle BRANCHE, « La dernière génération du feu ? », art. cit.

⁵³ Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, op. cit., p. 27.

⁵⁴ Benjamin STORA, *Le livre, mémoire de l'histoire*, op. cit.

⁵⁵ Les pieds-noirs désignent la population d'origine européenne installée en Algérie. Benjamin STORA s'est intéressé à la littérature produite par les femmes qui en sont issues, et qui sont rapatriées en France lors de la guerre d'indépendance algérienne, dans un chapitre d'ouvrage « La solitude des incomprises. La guerre d'Algérie dans les écrits des femmes européennes (1960-2000) », in *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Autrement, 2003.

⁵⁶ Benjamin STORA, *Le livre, mémoire de l'histoire* op. cit., p. 21.

⁵⁷ Pour reprendre le terme proposé par Andrea BRAZODURO dans sa thèse publiée : « Soldati senza causa : memoria della guerra d'Algeria », thèse d'histoire, sous la direction de Vittorio Vidotto et d'Annette Becker, Roma, Laterza, 2012, p. 117.

⁵⁸ Expression que l'historienne emprunte à la sociologue et anthropologue américaine Christina D. Weber.

la mémoire de la guerre d'Algérie au sein des familles d'appelés.⁵⁹ Elle y questionne les différentes causes de ces silences et comment ils sont entretenus. C'est, en définitive, ce dernier ouvrage qui a le plus contribué à notre étude. L'analyse des différents récits, qui se succèdent tout au long des six décennies nous séparant de la fin de la guerre, a permis d'engager notre propre réflexion sur le sujet et d'essayer d'apporter une modeste contribution au débat.

Afin de saisir l'enjeu des débats portant sur l'étude de la mémoire, plusieurs auteurs ont été sollicités et apparaissent dans la présente étude. Le sociologue Maurice Halbwachs, avec son concept de mémoire collective, s'est logiquement imposé dans notre approche de la mémoire. Ses deux principales œuvres, *Les cadres sociaux de la mémoire*⁶⁰ et *La mémoire collective*⁶¹, sont depuis longtemps utilisées par les spécialistes et permettent d'adopter une approche pluridisciplinaire sur le sujet. Dans la même perspective de diversifier les approches, *Les formes de l'oubli*⁶² de Marc Augé a nourri une réflexion sur la relation mémoire-société, ainsi que sur la naissance du récit, entre mémoire et oubli.

Par ailleurs, la lecture d'Henry Rousso nous a fait considérer la relation que la société française entretient avec ses mémoires.⁶³ Ainsi, sa proposition d'envisager que « toute histoire contemporaine commence avec la dernière catastrophe en date » nous a incité à croiser plusieurs ouvrages et concepts d'autres conflits pour aborder la mémoire de la guerre d'indépendance algérienne. La littérature scientifique produite sur la Shoah a beaucoup apporté à notre sujet. Parmi elle, l'apport de Michael Polack sur les liens entre identité et mémoire et la mise en récit de l'expérience extrême a été déterminante.⁶⁴ La comparaison entre les deux mémoires a été enrichie par la notion de « mémoire multidirectionnelle », introduite par Michaël Rothberg.⁶⁵ Notion avant tout heuristique, elle permet de surmonter la lecture en termes de mémoire concurrentielle⁶⁶ et de comprendre comment l'émergence des mémoires s'opère « à travers des interactions dialogiques avec d'autres. »⁶⁷ La mémoire de la Shoah se serait, selon lui, « construite en relation à des événements de l'après-guerre avec lesquels elle

⁵⁹ Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, op. cit.

⁶⁰ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 2014 (1^e édit. : 1925).

⁶¹ Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1^e édit. : 1950 ; éditions posthume).

⁶² Marc AUGÉ, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot & Rivages, 2001.

⁶³ Henry ROUSSO, *Face au passé : Essai sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2019.

⁶⁴ Michael POLLAK, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990 ; Pollak, Michael, *Une identité blessée : études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993.

⁶⁵ Michael ROTHBERG, op. cit.

⁶⁶ Thèse de la mémoire concurrentielle défendue, entre autres, par Jean-Michel CHAUMONT, *La concurrence des victimes génocide, identité, reconnaissance*, Paris, Découverte, 2010.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 41.

n'avait rien à voir *a priori* ». ⁶⁸ Notamment avec les débats sur l'usage de la torture durant la guerre d'Algérie. Leurs interactions se seraient par la suite poursuivies et auraient participé à la construction de chacune des deux mémoires.

Au sein de cette évolution plurielle, la « figure du témoin », telle que définie par Annette Wierwarka⁶⁹, s'impose comme la principale caractéristique de la mémoire contemporaine. En effet, à partir du début des années 1960, la figure du témoin tendrait, selon elle, à s'imposer dans la société pour aboutir à ce qu'elle nomme l'« ère du témoin » dans les années 1990, ère de laquelle nous ne serions toujours pas sortis. À l'apport des études sur la Shoah, s'ajoutent les travaux qui concernent plus largement la transmission de la mémoire de guerre, notamment celle de la Première Guerre mondiale. Ainsi, la critique de l'œuvre de Jean-Norton Cru⁷⁰ a permis d'envisager le témoignage de guerre comme un phénomène plus ancien, remontant à la Première Guerre mondiale. Les anciens appelés de la guerre d'indépendance algérienne représentent, par rapport aux précédentes générations de témoins combattants, à la fois une continuité et une rupture sur le plan du témoignage. La forme particulière de l'expérience du conflit amène les témoins à adapter leur récit et à faire évoluer le modèle du témoignage de guerre, des différences qui peuvent être mises en lumière par des comparaisons avec les autres générations combattantes.⁷¹

Enfin, une étude des témoignages écrits et publiés ne peut exister sans une formation à l'analyse historique de l'objet littéraire. La notion d'« herméneutique historique »⁷², défendue par Judith Lyon-Caen, a permis d'envisager l'écriture non seulement comme un produit mais comme le produit d'un geste qui restait à analyser : « La lecture cognitive reconnaît en revanche à la littérature un royaume propre, un royaume que l'historien gagne à fréquenter s'il veut mieux "penser l'historicité de l'expérience humaine dans son rapport au temps". »⁷³ Le geste d'écriture des anciens appelés d'Algérie est plus qu'une simple

⁶⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁶⁹ Construction sociale, elle incarne aux yeux de la société le discours d'une mémoire collective. Annette WIERVIORKA s'appuie presque exclusivement sur la figure du témoin moral de la Shoah pour illustrer son propos. *L'ère du témoin*, *op. cit.*

⁷⁰ Christophe PROCHASSON, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2001, vol. 48-4, n° 4, p. 160-189.

⁷¹ Nicolas BEAUPRÉ, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, novembre 2011, vol. 112, n° 4, p. 41-55 ; Nicolas BEAUPRÉ, « La guerre comme expérience du temps et le temps comme expérience de guerre. Hypothèses pour une histoire du rapport au temps des soldats français de la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier 2013, vol. 117, n° 1, p. 166-181.

⁷² Judith LYON-CAEN, *La griffe du temps : ce que l'histoire peut dire de la littérature*, Paris, Gallimard, 2019.

⁷³ *Ibid.*, p. 220.

retranscription de son expérience, il relève aussi d'une démarche performative, autrement dit la forme agit toujours nécessairement sur le fond. C'est une nécessité à prendre en compte dans la lecture historique des témoignages.

De l'accumulation à l'organisation, plusieurs outils à disposition

Notre étude repose sur un corpus de témoignages d'anciens appelés de la guerre d'indépendance algérienne. Soixante livres parus entre 1974 et 2005 ont été ainsi sélectionnés selon plusieurs critères. Tout d'abord, l'appartenance de l'auteur au contingent envoyé en Algérie entre 1955 et 1962. Un grand nombre de livres présélectionnés ont finalement été écartés. Écrits par des engagés ou des réservistes, ils font part d'expériences fondamentalement différentes de celles du contingent. Les journaux ou carnets de guerre ont aussi été écartés lorsqu'ils n'étaient pas accompagnés d'au moins un texte introductif contemporain. Le sujet de notre étude questionnant la double démarche écriture-publication intervenue entre 1974 et 2005, le contenu devait être analysé dans ce qu'il fait voir de la période d'écriture.

Cependant, cela n'a pas empêché l'intégration de témoignages émergeant à différents genres littéraires. Ainsi, une pièce de théâtre et un album de photographies – précédé d'un court texte introductif – sont venus enrichir le corpus. Les croisements entre les différents genres permettent de questionner les changements du récit induits par la différence de support des témoignages. De même, la fiction, tant qu'elle s'inspire de l'expérience de l'auteur, est prise en compte et amène à considérer les stratégies narratives propres à ce registre, notamment dans la construction des personnages et l'intrigue nouée entre eux. Comme le souligne Benjamin Stora : « Je termine, fort logiquement, sur une interrogation touchant au rôle essentiel joué par la fiction dans l'écriture de l'histoire, permettant ainsi de mettre à distance l'événement pour mieux le lire, l'interpréter, le comprendre, l'accepter. »⁷⁴ Le choix de l'écriture fictionnelle pour un témoin relève de motivations précises et doivent être retrouvées dans l'analyse.

La plus grande difficulté fut induite par le changement de la délimitation temporelle de notre sujet. Mon premier mémoire concernait les témoignages écrits entre 1980 et 2010. Sur 31 livres étudiés lors de la première année, 25 ont été retenus, lesquels ont été rejoints par 35 nouveaux témoignages. Par ailleurs, les rééditions de certains ouvrages, mêmes si ce n'est pas

⁷⁴ Benjamin STORA, *Le livre, mémoire de l'histoire op. cit.*, p. 10.

le cas de la majorité, sont venues compliquer les choix des livres. Les premières éditions n'étaient pas toujours accessibles, cela a nécessité certains choix, défavorables à leur inscription dans le corpus lorsque les textes étaient par trop modifiés.

Avant d'étudier le contenu de ces livres, une accumulation de données a été nécessaire. Pour ne pas commettre l'erreur de l'« homogénéisation abusive »⁷⁵, l'acquisition puis la centralisation de connaissances sur l'identité des auteurs se sont révélées nécessaires pour les confronter à la représentativité du contingent, et permettre de replacer leur témoignage dans la temporalité plus large de leur vie, et non du simple prisme de leur service militaire. En cela, nous respectons les recommandations de François Buton :

Une dernière source, la plus accessible de toutes, abondante et sans cesse enrichie, a été abondamment utilisée sans jamais faire l'objet d'une analyse systématique : les témoignages publiés par les appelés eux-mêmes. Dès la période de guerre en effet, les appelés se sont constitués en sujets de discours en publiant sur leur guerre d'Algérie. Les publications posent cependant un premier problème : dans quelle mesure la population de ces témoins est-elle représentative de celle des appelés ? Le problème pourtant classique de la représentativité des témoins est ici déclaré insoluble (C. Mauss-Copeaux), là traité trop rapidement (sur le modèle du sondage par J.-C. Jauffret), ou, cas le plus fréquent, tout simplement occulté. Ce qui frappe le lecteur, le plus souvent, est la valeur universelle qu'acquiert le témoignage publié sous la plume de l'historien, qui le cite sans le situer socialement. On oublie d'ailleurs trop souvent que la mesure de la représentativité des témoins suppose de connaître la population de référence des appelés eux-mêmes.⁷⁶

Afin d'interroger la représentativité des appelés, une base de données a été créée et alimentée régulièrement. La lecture des témoignages a dans un premier temps apporté une grande partie des informations sur les auteurs eux-mêmes : année et lieu de naissance, années et mois d'engagement, âge quand publication, statut au sein du contingent (appelé ou rappelé), grade.⁷⁷ Ensuite, des recherches menées en ligne sont parvenues à combler une partie des informations manquantes. Elles ont notamment permis de s'apercevoir de la visibilité et de la

⁷⁵ François BUTON, « Une "génération du feu" ? Perspectives de recherche sur les appelés de la guerre d'Algérie », *art. cit.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Voir annexe p. 327.

disponibilité des témoignages, s'ils ont fait l'objet d'une nouvelle édition, ou au contraire, si seulement quelques exemplaires subsistent aujourd'hui. À cette première base de données s'est ajoutée une seconde, sur Libre Office⁷⁸, afin de permettre la réalisation de requêtes et de recoupage des données.

Au cours de la deuxième année de Master, un dernier outil informatique fut ajouté à nos travaux. La textométrie, l'analyse des données textuelles, a ainsi fait l'objet d'un apprentissage par l'intermédiaire du séminaire de Léo Dumont. Le choix de cette formation devait répondre à une interrogation laissée en suspens lors de la soutenance du premier mémoire sur la place accordée à l'analyse quantitative. De ce point de vue, l'apprentissage s'est révélé pertinent pour l'équilibre trouvé entre analyses quantitative et qualitative, deux approches résolument complémentaires. Néanmoins, son aspect tardif a limité son utilisation à plusieurs chapitres, mais les premiers résultats sont prometteurs, notamment pour ce qui est de la classification Reinert et la modélisation des univers lexicaux, et plaident pour une utilisation accrue à l'avenir.

Pour les besoins de l'analyse textométrique, le corpus de soixante témoignages a été réduit à peu plus de son tiers. Pour que ce nouveau corpus, qu'on nommera « corpus sélectionné » afin d'indiquer son utilisation à l'analyse textométrique, reste suffisamment représentatif du premier, une démarche de sélection a été entreprise. Les témoignages ont été choisis selon leur date de publication au sein des trois périodes chronologiques délimitées dans le mémoire (de 1974 à 1992, puis de 1992 à 1999, et enfin de 1999 à 2005). La sélection s'est opérée proportionnellement, autant que possible, à leur nombre au sein du corpus originel. Pour la première période, quatre témoignages représentent dix du premier corpus. Pour 1992-1999, cinq pour treize, et, pour la dernière période – de loin la plus représentée –, douze pour trente-sept.

Si le choix a été effectué de ne soumettre à l'analyse textuelle qu'un tiers du corpus total, pour des raisons de faisabilité, le corpus sélectionné – en tant qu'échantillon – peut apporter des premières réponses qui pourront être reprises ultérieurement dans une étude plus large, en s'appuyant sur davantage de documents. Pour le cas précis de ce mémoire, les premières données issues de l'analyse textométrique permettent de compléter des analyses et de formuler plusieurs hypothèses, voire d'en corroborer. Dans chacun des chapitres du mémoire, la question de la pertinence de l'utilisation de ces éléments s'est posée. Sur les douze chapitres qui composent le mémoire, cinq d'entre eux sont concernés par l'utilisation de la

⁷⁸ Voir annexe p. 329.

textométrie.⁷⁹ Dans un premier temps, son utilisation s'est limitée à déterminer des *topoi* et des occurrences avant de s'élargir pour donner lieu à des analyses plus ambitieuses, formulées notamment autour des mondes ou univers lexicaux.⁸⁰

Les témoignages, des écrits médiats

Que peut nous apprendre une étude sur les anciens appelés auteurs de témoignages relatifs à leurs expériences dans la guerre d'indépendance algérienne ? Il s'agit d'abord de mettre en perspective un phénomène historique de production. En effet, entre 1974 et 2005, au moins 156 témoignages d'anciens membres du contingent ont été publiés. Ce mémoire en étudie 60 parmi eux. La taille du corpus permet ainsi d'interroger les différentes étapes de production, de l'horizon d'attente à l'écriture, jusqu'à l'édition, et, quand cela est possible, la distribution des ouvrages.

Un autre enjeu du sujet est d'étudier la construction littéraire des témoignages selon le cadre historique dans lequel le discours est énoncé. En cela, notre hypothèse est celle d'un cadre pré-narratif, où l'accent mis sur les souffrances des appelés répond à une demande sociale de reconnaissance, qui installe l'État en interlocuteur désiré, et la société en arbitre-témoin de leurs relations. Dans cette optique, les récits des combats, et plus globalement des souffrances, peuvent être analysés sous l'angle d'une stratégie d'interpellation du lectorat quant à la réalité de leur guerre, et par truchement, de leur légitimité d'ancien combattant.

Ainsi, l'horizon d'attente des auteurs est au centre de l'étude, elle permet de considérer l'anticipation de la réception, alors que cette dernière est compliquée à interroger en l'absence de sources disponibles sur l'interprétation par les lecteurs des récits du contingent. Ce lectorat étant lui-même l'objet d'un questionnement sur sa nature et son importance.

Néanmoins, l'enjeu central de cette étude reste l'analyse de la retranscription des regards et gestes des auteurs. En effet, à l'origine de l'écriture de ces récits de guerre est le regard, celui

⁷⁹ Au total, ces 19 témoignages regroupent plus de 700 000 mots, dont environ 231 000 occurrences. De ce point de vue, le corpus sélectionné est très diversifié, les témoignages vont de 7 000 mots à 70 000, soit un rapport de 1 à 10. Suite au scan des 19 livres, qui s'est étalé de fin décembre à fin février, les PDF ont été progressivement soumis au logiciel ABBYY FineReader 12. Une fois OCRisés, les témoignages ont été incorporés au logiciel RStudio pour être analysés.

⁸⁰ Max REINERT, « Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique de discours », *Langage et société*, 2007, vol. 121-122, n° 3-4, p. 189-202.

du temps de la guerre autant que celui plus récent de la remémoration lors de l'écriture. C'est de sa transmission dont il est question dans le mémoire. Ce regard imagine autant qu'il voit la guerre, il est colonial autant que masculin, il se ressent dans les gestes de la guerre autant que dans celui de l'écriture. Tenter de voir la guerre d'indépendance algérienne à travers les yeux des anciens appelés, c'est aussi investir leurs corps avec ses sensations, ses doutes et ses violences. Ces récits s'inscrivent dans un processus historique connu comme « l'ère du témoin ».⁸¹ C'est aussi celui du processus de légitimation par la reconnaissance des souffrances endurées. Les témoignages des anciens appelés de la guerre d'indépendance algérienne ne racontent pas autre chose, il s'agit de lire leur guerre, du regard au geste. En cela, l'analyse des données textuelles permet d'identifier les thèmes de ces témoignages, ainsi que de comprendre la construction du discours chez les appelés. Mais l'analyse quantitative ne peut exister sans une véritable connaissance intime du corpus. Par ailleurs, seuls 19 témoignages ont été soumis à l'outil textométrique. En premier lieu, il s'agit donc rendre compte des représentations à l'œuvre dans les récits, avant de corroborer ces analyses par des méthodes quantitatives.

Il apparaît nécessaire d'envisager les témoignages avant tout comme des écrits médiats, un outil d'expression autant que d'interpellation pour les anciens appelés qui cherchent à se définir. Ainsi, quel est le statut de ceux qui produisent ces témoignages par rapport à l'ensemble du contingent ? À travers cette production littéraire, comment le contingent est devenu un objet historique et historiographique ? Quel rôle tiennent les témoignages d'anciens appelés dans le processus mémoriel de la guerre d'indépendance algérienne ? La pratique du témoignage entraîne-t-elle une rupture par rapport aux précédentes « génération de feu » ?⁸² Toutes ces questions se posent en regard du principal enjeu de ce mémoire, qui est de déterminer ce qu'exprime la démarche testimoniale des anciens appelés entre 1974 et 2005, et comment l'interpréter.

Pour y répondre, une première étude s'intéresse au processus de production et d'édition des témoignages entre 1974 et 2005, et questionne les parcours des témoins ainsi que leurs horizons d'attente. Une seconde analyse interroge plus spécifiquement la mise à l'écrit des expériences de la guerre, et l'identification des violences mises en récit. Enfin, toujours sous l'angle de la violence, la relation entre cette dernière et l'identité des auteurs du corpus est étudiée, ainsi que les différents procédés afin d'exprimer, par l'écriture, l'empreinte de la guerre dans la construction et l'évolution des témoins.

⁸¹ Concept forgé par Annette WIERWIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

⁸² Expression qui désigne les générations de soldats des deux guerres mondiales, ainsi que celle de la guerre d'indépendance algérienne.

Partie I – Produire un témoignage, devenir témoin entre 1974 et 2005

Partie I – Produire un témoignage, devenir témoin entre 1974 et 2005

Témoigner permet de rendre compte de « ce que le moi individuel doit au moi social ». ¹ En effet, le récit du témoignage met en lumière les « efforts » de son auteur pour s'intégrer à la société. ² Ainsi, lorsque les anciens appelés écrivent leurs témoignages, ils reproduisent non seulement le récit de leur action passée, mais aussi les schémas de pensée dans lesquels cette dernière s'inscrit pour former à eux deux la diégèse ³ du témoignage.

Le témoignage de guerre et le récit de vie s'éclairent réciproquement pour comprendre comment l'ancien appelé devenu auteur – l'objet étudié – élabore son discours, afin de rendre compte d'une étape décisive dans la construction de son identité et de son rôle dans la société : sa participation à la guerre d'Algérie entre 1955 et 1962 au sein du contingent envoyé de métropole. Les appelés du corpus sont donc étudiés non seulement comme des anciens conscrits envoyés par le passé en Algérie, mais aussi comme des producteurs de témoignages de guerre au présent. Comme le souligne Philippe Lejeune, « un auteur, ce n'est pas une personne. C'est une personne qui écrit et qui publie. À cheval sur le hors-texte et le texte, c'est la ligne de contact entre les deux. L'auteur se définit comme étant simultanément une personne réelle socialement responsable, et le producteur d'un discours. » ⁴ Il s'agit donc d'interroger les différents statuts de l'auteur à l'aune de ses appartenances multiples.

Cependant, non seulement ces dernières doivent l'être à travers les représentations socio-culturelles des époques étudiées, des années 1930 aux années 2000 – soit de la naissance des appelés aux derniers témoignages analysés –, mais aussi à travers les représentations que les appelés ont d'eux-mêmes, puisque le témoignage « met en jeu non seulement la mémoire mais aussi la réflexion sur soi ». ⁵ Cette introspection, et même rétrospection, est au cœur du « pacte autobiographique » introduit par Philippe Lejeune qui lui donne la définition suivante : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met

¹ Henri BERGSON, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 2013 (1^{er} édit. : 1932), p. 32.

² *Ibid.*, p. 32.

³ La diégèse représente l'espace-temps dans lequel se déroule l'histoire proposée par la fiction d'un récit.

⁴ Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1994 (1^{er} édit. : 1975), p. 23.

⁵ Michael POLLAK, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 2014 (1^{er} édi. : 1990), p. 12.

l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. »⁶ Le pacte formulé par l'auteur du témoignage de guerre relève d'un engagement porté devant le public, que constituent les lecteurs, qui est de porter à sa connaissance les informations cognitives et cathartiques jugées essentielles au suivi de l'évolution de l'auteur : présenter sa trajectoire individuelle pendant la guerre et ses considérations sur les événements en cours, mais revenir aussi suffisamment sur son milieu social d'origine, en somme toutes les informations personnelles qui se révéleraient pertinentes pour l'appréciation d'ensemble du témoignage.

Par ailleurs, l'enjeu de la production du témoignage est au centre de la question du « devenir témoin ». Le témoignage est dans cette étude un objet matériel dont les étapes de fabrication sont à prendre en compte. Du texte pensé, puis écrit, au texte imprimé et publié, il y a une démarche à interroger⁷, des acteurs à identifier. Parmi ces derniers, la distinction entre grandes et petites maisons d'éditions et celles à compte d'auteurs détermine une part importante de la réception de l'œuvre. De plus, l'étude de la production permet de questionner l'horizon d'attente de l'auteur, d'interroger le sens de son discours : à quel lectorat le destine-t-il ? Quel est son interlocuteur ?

Finalement, « devenir témoin » renvoie à se poser la question de la légitimité. Si l'on admet que le témoin est producteur d'une vérité, celle racontée dans son témoignage, quel dispositif entoure l'énonciation de cette vérité ? Pour autant, le récit fictif ne peut-il pas prétendre à transmettre une vérité de l'expérience ?⁸ Ainsi, tous les actes de production sont interrogés, de l'horizon d'atteinte à l'objet final, de l'attache géographique à la réception de l'œuvre.

⁶ Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, *op. cit.*, p. 14.

⁷ « Il faut pour cela regarder l'œuvre dans le passé où elle fut imaginée, écrite, publiée, reçue comme une œuvre de littérature, et considérer le fait de sa transmission comme un fait historique à part entière. » Judith LYON-CAEN, *La griffe du temps : ce que l'histoire peut dire de la littérature*, Paris, Gallimard, 2019, p. 21.

⁸ La fiction peut-elle être un outil de l'énonciation de la vérité ? « Le récit de messenger au discours direct permet de faire « comme si » les spectateurs percevaient eux-mêmes ce qui est dit. Le messenger tragique peut créer, par ses propos, une transparence fictive. Cette perspective ouvre sur les stratégies mises en place par les plaignants pour faire oublier l'intermédiaire qu'est le témoin et construire une forme d'expérience directe des juges. » Nicolas SIRON, « Témoigner et convaincre: le dispositif de vérité dans les discours judiciaires de l'Athènes classique », Éditions de la Sorbonne, Paris, 2019, p. 219.

Chapitre 1 – Une minorité de porte-parole ?

Les anciens appelés auteurs d'un témoignage sont une minorité au regard de l'importance numérique du contingent – environ 1,5 million d'hommes sont envoyés en Algérie dans le cadre de leur service militaire. Ceux d'entre eux qui choisissent de coucher sur le papier le récit de leur expérience algérienne, et de le publier, portent – volontairement ou malgré eux – une parole au sein de l'espace public qui est identifiée comme celle du contingent. Ce statut de porte-parole, dont certains s'en défendent, provoque une généralisation de leur expérience au reste du contingent au risque de l'homogénéiser et de diluer les spécificités de chaque parcours.⁹

Cependant, la notion de génération utilisée par Raphaëlle Branche pour définir l'ensemble des appelés peut être pertinente pour examiner leur appartenance à un groupe¹⁰, au sein duquel la diversité des parcours s'exprimerait. Dans ce cas, il s'agit de déterminer sur quelles expériences communes cette appartenance se fonde, et ce qu'elle donne à voir, à travers le récit des témoins, de l'évolution de la société de leur enfance à celle de la publication de leurs récits.

a) Identités et parcours des auteurs

Nés entre 1928 et 1941, les auteurs du corpus sont avant tout le produit des années 1930, décennie de bouleversements culturels et politiques. À la crise économique déclenchée aux États-Unis par la chute des cours à Wall Street en 1929, qui se propage ensuite en France avec des conséquences relativement moindres, s'ajoute « une crise culturelle tout aussi violente » alimentée par l'« avènement encore incertain et inachevé d'une véritable culture de masse »¹¹ dans laquelle la radio joue un rôle décisif, tant son succès populaire est constaté tout au long de la fin des années 1930, avec pratiquement 2 millions de postes en 1935 présents en France ; 5,5

⁹ Voir les critiques formulées par François BUTON : « Une “génération du feu” ? Perspectives de recherche sur les appelés de la guerre d'Algérie », *Pole Sud*, juillet 2012, vol. 36, n° 1, p. 31-48.

¹⁰ Notamment dans le premier chapitre intitulé « Génération » de Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020.

¹¹ Pascale GOETSCHER et Emmanuelle LOYER, *Histoire culturelle de la France de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 86.

millions en 1938. La prise du pouvoir par Hitler en 1933 en Allemagne et la consolidation du régime fasciste en Italie, ainsi que la guerre civile en Espagne (1936-1939) déclenchée par le général Franco, font émerger une période de tensions sur le plan international. Sur celui de la politique intérieure française, la crise atteint son apogée le 6 février 1934 lors d'une manifestation antiparlementaire sur la place de la Concorde, en face du Palais Bourbon. Deux ans plus tard, la création et la victoire aux élections législatives du Front populaire bouleversent le paysage politique avec l'application d'une politique sociale en direction des classes populaires.

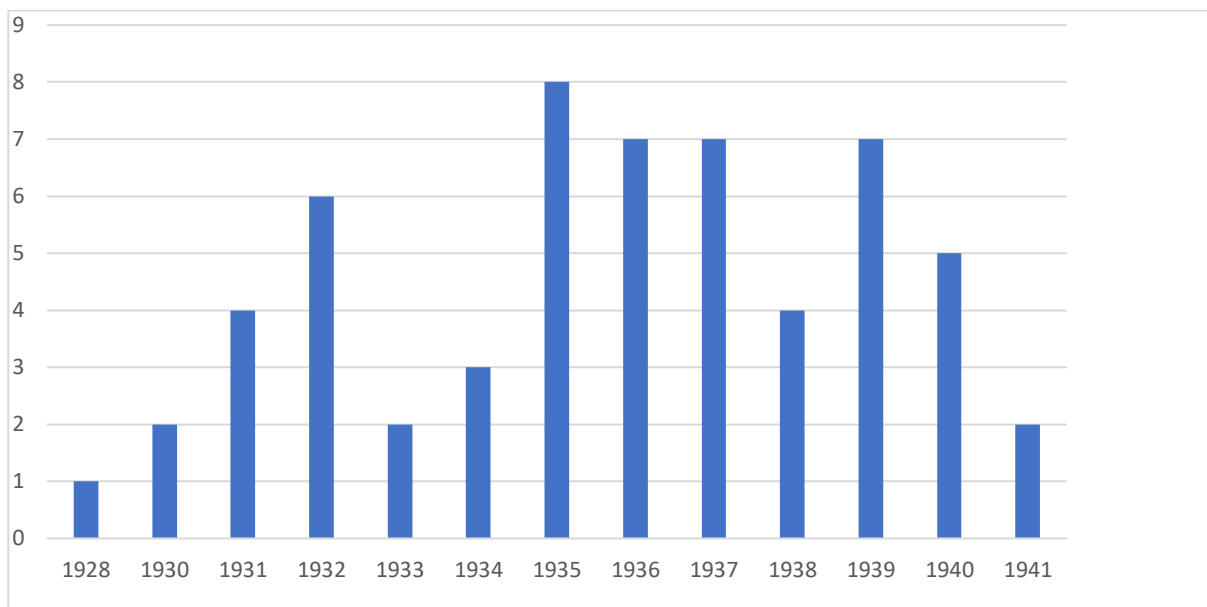
Les auteurs du corpus, s'ils ne vivent pas tous ces événements ou n'ont en pas toujours conscience du fait de leur âge, font leurs premiers pas dans une société complexe et évolutive. Celle-ci reste marquée par la mémoire de la Première Guerre mondiale, et par le souvenir des morts au front. Cette mémoire est visible à travers les monuments aux morts qui investissent l'espace public¹², et par la présence physique des anciens combattants, regroupés pour une part au sein d'associations qui en font de puissants acteurs sociaux.¹³

Si l'on s'intéresse à la courbe de naissance des auteurs du corpus, on s'aperçoit qu'elle ne reflète pas l'évolution démographique de la France de ces années-là. *A contrario* du corpus, les naissances se font moins nombreuses en France à partir de 1930 et baissent continuellement jusqu'en 1941 où seules 522 000 naissances sont répertoriées jusqu'au seuil critique où le renouvellement n'est plus assuré entre 1935 et 1944. Ce défaut de natalité est cependant pallié par une forte immigration dans la même période.

¹² Antoine PROST, « Les monuments aux morts » dans Pierre NORA, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986.

¹³ Antoine PROST, *Les Anciens combattants et la société française : 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

Figure 1 – Graphique des années de naissance de 58 témoins du corpus

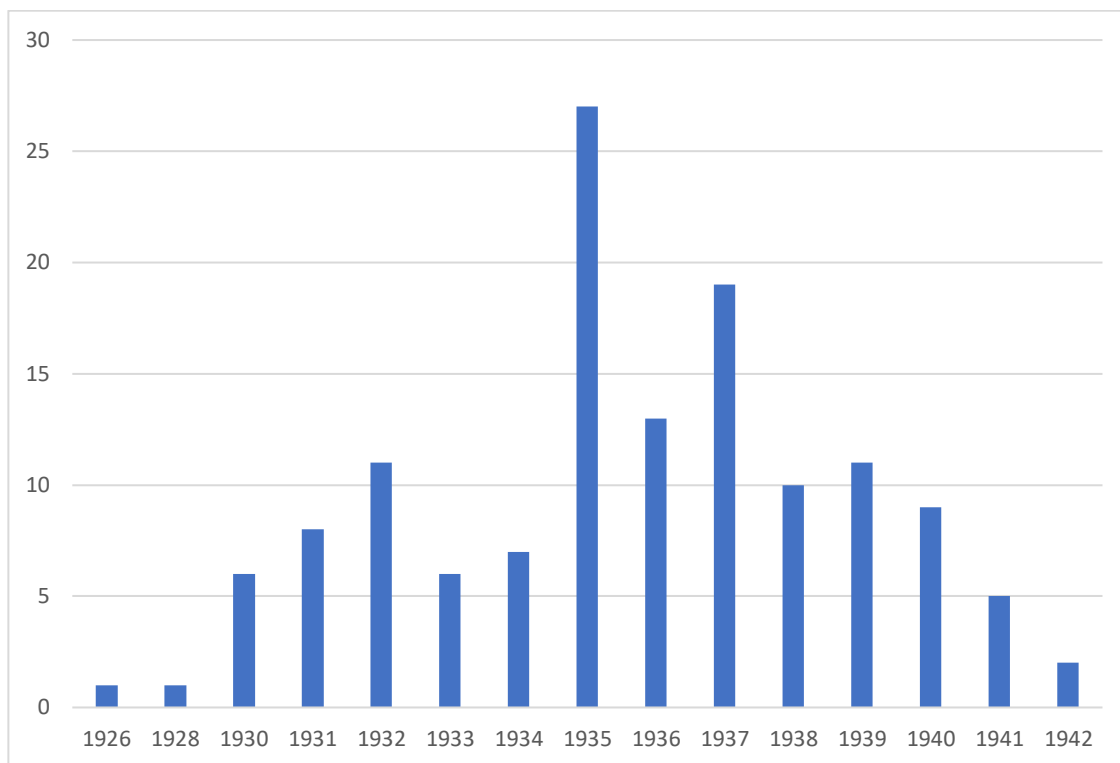


Seul représentant de l'année 1928, Robert Lévy est le doyen du corpus. Né à Tunis, quand le pays était encore sous protectorat français, il entame des études de médecine qui lui octroient un sursis et l'éloignent un temps de son service militaire finalement accompli à partir de 1956, alors qu'il dispose déjà d'une solide expérience professionnelle. Un autre médecin est présent dans le corpus. Pierre Godeau, né en 1930, obtient lui aussi un sursis avant d'accomplir son service militaire en France dans une clinique militaire, où il travaille avec d'anciens combattants de retour d'Indochine. En 1955, il est rappelé pour intégrer le contingent envoyé en Algérie.

Le premier tableau, correspondant à notre corpus, peut être comparé à un second, qui répertorie les dates de naissance du groupe total des anciens appelés ayant publié leur témoignage sur l'ensemble de la période étudiée (1974-2005).¹⁴

¹⁴ Les dates de naissance de 136 auteurs ont pu être retrouvées, sur un total de 158 auteurs identifiés comme des anciens appelés ayant publié un témoignage sur leur expérience de la guerre d'indépendance algérienne entre 1974 et 2005.

Figure 2 – Graphique des années de naissance de 136 auteurs de témoignages entre 1974 et 2005



Entre les deux courbes, peu de différences apparaissent. Après une légère augmentation, qui correspond aux classes de rappelés, les années 1933 et 1934 connaissent une baisse avant d’atteindre un sommet l’année suivante en 1935 où huit auteurs du corpus sont représentés contre 27 pour le total des auteurs. Pour ce dernier groupe, une baisse s’ensuit l’année d’après avant de remonter en 1937 et de finalement descendre à partir de 1939. Le corpus, quant à lui, suit le même schéma mais dans des proportions moindres.

Ces chiffres peuvent être mis en regard avec le total des effectifs des militaires appelés en Algérie.¹⁵ Exception faite des rappelés, les tableaux du ministère de la Défense font le compte du nombre d’appelés « de souche européenne » par années de naissance et par classe. Les hommes nés entre 1935 et 1938 représentent en effet le plus grand nombre d’appelés sur la période, avec un pic pour les classes de 1936, correspondant à ceux nés à partir du 13 mars

¹⁵ Fonds généraux de l’Armée de Terre, cote GR 1 K 841 583, demandes de réparations et revendications des anciens combattants de la guerre d’Algérie et d’Afrique du Nord [1997-1999].

1935 jusqu'au 31 décembre 1936 (198 000 hommes en tout). Ces proportions se retrouvent partiellement sur le groupe des auteurs dont l'année 1936 apparaît beaucoup plus faible que ce qu'elle est en réalité.

Finalement, que nous apprennent ces chiffres sur les auteurs du corpus ? Ces derniers ne sont effectivement pas représentatifs du contingent. Si certaines caractéristiques communes émergent, d'importantes différences subsistent que ce soit entre le total des auteurs de la période et le reste du contingent, ou encore avec le corpus étudié. Pour autant, le sujet de l'étude ne réside pas dans une – impossible – représentativité du corpus avec le contingent ; dès lors qu'une minorité de témoins se fait auteur ces derniers se distinguent du reste du groupe. En conséquence, il importe de se concentrer sur les particularités des parcours de cette minorité.

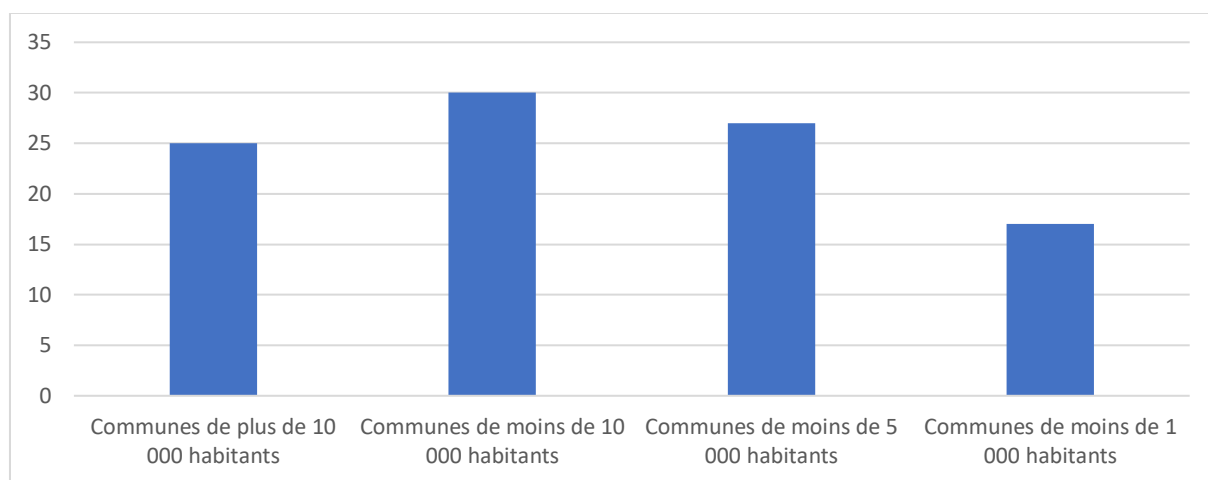
La répartition des lieux de naissance des auteurs est une seconde indication sur l'identité des témoins. La carte ci-dessous dénombre les départements de naissance pour 58 auteurs, auxquels s'ajoutent deux autres nés en Tunisie et au Maroc du temps du protectorat français.

On peut voir une répartition inégale entre les départements sans qu'à première vue certains ne se différencient réellement, le ratio par département étant de 0 à 4 auteurs. L'Ile-de-France est la région la plus représentée avec dix auteurs, malgré leur absence en Seine-et-Marne. Cependant, au vu de son apport démographique pour la population française¹⁶, sa place de premier foyer de population du pays ne se retrouve pas autant qu'on pourrait s'y attendre. Une autre région se distingue pour son nombre important d'auteurs représentés : le territoire qui correspond aux régions géographiques du Rhône et des Alpes regroupe pratiquement une dizaine d'auteurs. Malgré tout, les grandes agglomérations de Lyon et de Marseille avec respectivement deux et un auteurs ne sont pas les plus grandes pourvoyeuses du corpus. La Bretagne en dépit de ses trois millions d'habitants en 1936 ne compte qu'un seul auteur, si l'on prend en compte le département de la Loire-Atlantique détaché du reste de la région en 1941 par le gouvernement de Vichy.

¹⁶ La population d'Ile-de-France est estimée à un peu plus de 6 700 000 dans les années 1930.

30 dans le cas inverse. La génération à laquelle appartiennent les auteurs du corpus est la dernière à connaître cet équilibre puisque dès 1946, la population urbaine regroupe environ 52,9% de la population française avant de croître rapidement pour dépasser les 60 % durant la guerre d'indépendance algérienne.¹⁸

Figure 4 – Taille des communes de naissance des auteurs



La spécificité du corpus semble résider dans la part importante des communes de moins de 1 000 habitants : 17 auteurs en sont issus. Ces chiffres ont une répercussion sur le contenu des témoignages puisqu'une grande partie des auteurs accorde une importance à la description de leur lieu de naissance et d'enfance, à l'image de « Peio » Olaizola qui consacre les premières pages de son livre à décrire la ville de Saint-Jean-de-Luz, ou d'Edmond Coëdelo dont l'installation familiale à Cocumont dans le Lot-et-Garonne fait l'objet d'une longue et précise description, en insistant sur les conditions de vie à la campagne.

Les circulations, et à l'inverse l'immobilité, des populations sont des notions importantes afin de comprendre l'évolution de la société française au travers de sa répartition sur le territoire. L'occupation allemande (1940-1944) contraint plusieurs membres du corpus, du temps où ils étaient enfants, à quitter leur ville pour vivre à la campagne. Ces déplacements sont fréquents le temps de la guerre où les privations causées par le rationnement se font moins sentir en dehors des villes. Ainsi, Michel Ducros, issu d'une famille bourgeoise parisienne,

¹⁸ *Ibid.*

évoque rapidement, à travers son personnage « Martin », un séjour dans la Creuse durant la guerre.¹⁹ Jacques Inrep, né dans le 14^e arrondissement de Paris en 1939, prend lui le chemin de l'exode :

En 1939, mes parents habitaient Paris. Les menaces de guerre les contraignirent à l'exode et leur périple s'arrêta en Normandie, dans un petit village : Mieuxcé. J'avais donc quelques mois lors de cette évacuation. Nos conditions de vie pendant l'occupation furent particulièrement difficiles : mes parents étaient très pauvres et notre statut "d'étranger" n'arrangeait pas les choses. J'entrai dans la classe de l'école communale à l'âge de cinq ans.²⁰

L'adaptation dans la petite commune de l'Orne, moins de 400 habitants avant la guerre, se révèle compliquée dans une période d'intense circulation. En juin 1940, plus de deux millions de Parisiens quittent la capitale, et rejoignent les huit millions de Français sur les routes de l'exode, soit environ 20 % de la population française. Dans la débâcle 90 000 enfants se perdent.²¹ Claude Herbier, né dans la petite commune de Villiers-Cernay le 28 février 1932, quitte les Ardennes en mai 1940 avec sa famille alors que les combats se rapprochent. Déjà occupée à plusieurs reprises lors de la guerre contre la Prusse en 1870-1871, puis lors de la Première Guerre mondiale, la ferme familiale est abandonnée au profit d'une nouvelle terre dans la Nièvre. Dans ce département, la famille Herbier peut compter sur les liens familiaux l'unissant à leurs voisins, malgré la pauvreté économique qui touche les membres de sa famille.

L'Occupation est une expérience abondamment relayée par les auteurs du corpus. Certaines scènes marquantes sont racontées, comme le récit que fait Maurice Fourche de la répression allemande de Tulle du 9 juin 1944, durant laquelle son père est caché des soldats allemands venus inspecter les maisons pour rafler les hommes présents. Ce jour-là, 99 hommes sont pendus à différents endroits de la ville.

Un autre appelé, Pierre Puicercus, né dans le milieu des années 1930, vraisemblablement en Gironde, fait le récit des nombreux contacts entre sa famille et les soldats allemands résidants dans les murs du château mitoyen. Accusé d'avoir apporté de l'aide à un réseau résistant, son

¹⁹ Michel D., *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie [roman historique]*, Chantesse, Éditions de la Quille, 1998, p. 179.

²⁰ Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, Jouaville, Ed. Scripta, 2009, p. 107.

²¹ Julien BLANC, « L'effondrement de 1940 et les débuts de la Résistance en France », *Historiens & Géographes*, mai-juin 2015, n° 430.

père est arrêté et emmené par les soldats, mais parvient finalement à se dédouaner et à revenir chez lui. Plusieurs histoires, parfois incohérentes, sont rapportées par l'auteur. Notamment le récit d'une fille et de sa mère qui, pour continuer leurs relations avec des soldats allemands, auraient dénoncé le père et mari aux autorités d'Occupation, débouchant sur son exécution. L'épisode est l'occasion pour Pierre Puicercus de justifier en partie la tonte des femmes accusées d'avoir entretenu des relations avec l'occupant allemand.²²

Les références aux années de guerres ne sont pas exemptes de nostalgie de la part des auteurs, ces années-là correspondent à leurs années de jeunesse et nombreux sont ceux qui disent admirer l'action de la Résistance. Jacques Peyroles – le véritable nom de l'écrivain Gilles Perrault – assiste enthousiaste à la libération de Paris en août 1944. Plusieurs pages de son livre sont consacrées aux scènes d'allégresse remplissant les rues, aux descriptions des soldats américains et français, à la sexualité de ces derniers. Des scènes de femmes tondues sont aussi rapportées par l'auteur. La Libération est une expérience fondatrice pour son imaginaire. Un soir d'été 1944, sa famille accueille un parachutiste français dont l'uniforme impressionne le jeune Parisien. Lors de son service militaire, qu'il passe dans un régiment de parachutiste, il avouera sa fascination pour le corps d'élite qui sera l'objet d'un livre publié en 1961, et son premier succès en tant qu'écrivain.²³ Ce n'est que quarante plus tard, en 2002, qu'il publiera son témoignage.²⁴ Dans l'intervalle, il aura pris la Seconde Guerre mondiale comme cadre d'une grande partie de son œuvre, fascination qui se maintient au moins jusqu'en 2014, date à laquelle il publie un dictionnaire amoureux de la Résistance.²⁵

Le regard d'admiration et d'envie de Jacques Peyroles se retrouve dans celui d'Ugo Iannucci. Né en 1933 à Lyon, ce dernier évoque la participation de son père et de ses frères à la Résistance lyonnaise, avec un regret : celui d'avoir été trop jeune, lui qui aurait « aimé avoir vingt ans durant l'occupation ». ²⁶ Le remord est d'autant plus important qu'elle est comparée à son service militaire : « Ma guerre à moi fut celle d'Algérie ». ²⁷

L'expérience collective, mais aussi individuelle, de la Seconde Guerre mondiale fournit un cadre de référence et une grille de lecture aux appelés du contingent lorsqu'ils réalisent leur

²² Pierre PUICERCUS, *A chacun sa vie*, Paris, la Pensée universelle, 1988.

²³ Gilles PERRAULT, *Les parachutistes*, Paris, Fayard, 1961, Seuil.

²⁴ Gilles PERRAULT, *Go ! : roman*, Paris, Fayard, 2002.

²⁵ Gilles PERRAULT et Alain BOULDDOUYRE, *Dictionnaire amoureux de la Résistance*, Paris, Plon, 2014.

²⁶ Ugo IANNUCI, *Soldat dans les gorges de Palestro : journal de guerre*, Lyon, Aléas, 2001, p. 13.

²⁷ *Ibid.*

service militaire.²⁸ Dans son témoignage, Georges Cénédèse, alors qu'il s'interroge sur le sens de son service militaire se remémore une scène de son enfance : « Christian pense à ces soldats allemands qu'il avait vus près de chez lui en 1944, pieds-nus, sans chemise, les mains croisées sur la tête. Ces combattants ennemis vaincus savaient que la guerre pour eux était perdue, mais ne savaient pas quand ils retourneraient dans leur pays. »²⁹ La situation de l'armée française en Algérie le pousse-t-il à s'identifier deux décennies plus tard aux soldats allemands ?

Cette identification, Pierre Brana, député de Gironde entre 1988 et 1993, puis entre 1997 et 2002, l'explique lors d'une opération à laquelle il participe : « Je pensais aux films que j'avais vus où des soldats allemands effectuaient des rafles parmi la population après un attentat. Je pensais aux fusillades de Souge et j'avais honte. »³⁰ La référence aux exactions de l'armée allemande pendant l'Occupation sert ici de grille de lecture pour le jeune appelé, qui juge l'action des soldats français à l'aune de ses propres connaissances. Sa mémoire de la Seconde Guerre mondiale est territorialisée. Souge, transformé en lieu d'exécution par l'occupant allemand est en effet situé à l'Ouest de Bordeaux, à 25 km du quartier de Bacalan d'où est originaire Pierre Brana. Ce n'est pas le seul à opérer un rapprochement entre la mémoire de l'Occupation et l'action de l'armée française en Algérie. Six autres auteurs effectuent une démarche semblable, à l'image de Jean Molard qui ne supporte pas de s'identifier aux soldats allemands qu'il voyait enfant dans son village de Saint-Just.

La société d'après-guerre est peu mentionnée dans les récits. Pourtant les stigmates de la guerre sont encore visibles, à l'image de la ville de Modane dont une partie est encore détruite lorsque Georges Cénédèse s'y présente en janvier 1958 :

Onze heures, arrêt, fin du voyage : voici Modane la « Savoyarde », une ville frontière qui a tant souffert durant la dernière guerre (...) De l'un des bâtiments [de la caserne] il n'en reste qu'une partie, à peine la moitié. La dernière guerre de 39/45 est passée par là. Les avions bombardier aussi.³¹

Présente dans le paysage physique, comme ici avec la ville de Modane, mais moins dans la littérature des appelés, la reconstruction de la société après la Seconde Guerre mondiale n'est

²⁸ Sur l'antienne de la Seconde Guerre mondiale dans le récit des appelés, voir l'enquête de Claire MAUSS-COPEAUX, *Les appelés en Algérie : la parole confisquée*, Paris, Hachette Littératures, 1998.

²⁹ Georges CÉNÉDÈSE, *Pacifier : souvenirs d'un Savoyard en Algérie*, La Roche-sur-Foron, 2007, p. 147.

³⁰ Pierre BRANA, *Mémoires d'un appelé en Algérie*, Bordeaux, Éd. « Sud-Ouest », 2008, p. 85.

³¹ Georges CÉNÉDÈSE, *Pacifier op. cit.*, p. 17-18.

presque qu'exclusivement mentionnée dans les récits de vie qui retracent chronologiquement l'existence de l'auteur. C'est le cas de Maurice Fourche, dans son témoignage *Mes devoirs de mémoire*, le Tulliste fait le récit de ses années d'animateur dans des colonies de vacances, illustrant ainsi un phénomène encouragé par l'Etat.

Finalement, la fin de la guerre signifie pour la majorité des témoignages un basculement de la mémoire collective à la mémoire individuelle. Alors que les mentions de l'Occupation donnaient à voir une expérience individuelle et commune, la période qui suit semble être un retour à la singularité du témoin à travers des références plus locales, essentiellement familiales ou professionnelles. Comme le souligne Andrea Brazzoduro : « Les vétérans de la guerre d'Algérie ne forment pas un groupe homogène. (...) ils reproduisent la fragmentation politique sociale et culturelle de la société française. »³² Pour mieux appréhender les biais, les richesses et les particularités des témoignages, il importe donc de s'intéresser aux paysages sociaux de leurs auteurs.

b) Un reflet du paysage social et économique français

Les parcours individuels des membres du corpus s'inscrivent dans une société en mutation. Entre la naissance des auteurs et la date de publication de leur témoignage, de profonds changements interrogent le modèle économique et social français. Après 1945, des politiques successives entraînent la France dans une « intégration croissante au marché international. »³³ Décidées par les gouvernements élus de la IV^e République, ces politiques ont pour conséquence une « grande sensibilité de l'économie française aux difficultés économiques des autres nations » en même temps qu'elle permet de développer plusieurs secteurs comme celui de l'automobile.³⁴ Que peuvent nous apprendre les témoignages sur ces changements en profondeur de la société française ? Quels paysages de la France montrent-ils ?

Quatre agriculteurs sont présents dans le corpus. Ils représentent en 1962 environ 16 % de la population en emploi.³⁵ Tout au long de la carrière des quatre témoins, cette part diminue pour ne plus que représenter 2 % au début des années 2000. Bien avant, « les guerres et les

³² Tramor QUEMENEUR, Ounassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THÉNAULT (dir.), *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Bouquins, 2023, p. 70.

³³ Antoine PROST, « Chapitre 6 - Les mutations de la société française entre 1945 et 1975 », in *Petite histoire de la France*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 75-90.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283207#consulter> statistiques consultées sur le site le 20 mai 2023.

années 1930 font prendre peu à peu conscience aux paysans de l'écart qui les sépare du reste de la société. »³⁶ À l'instar d'Edmond Coëdelo, les témoins issus du monde paysan évoquent dans leur récit une société paysanne bouleversée. Né en 1936 dans le village de Cocumont dans le Lot-et-Garonne, Edmond Coëdelo consacre soixante pages de son témoignage à parler de son enfance : « Certes, je me demande si l'histoire de ma famille, et la mienne jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, fera monter en vous une irrésistible envie de me lire. Au fond, si j'en parle, maintenant que j'ai le temps d'y réfléchir, c'est peut-être par un besoin de retour sur soi. »³⁷ Ce retour passe notamment par le récit de l'installation de ses grands-parents au début des années 1930 dans une terre disponible du Lot-et-Garonne. Ces derniers viennent d'un village breton du Morbihan très pauvre, à quelques kilomètres de la mer mais sans retour économique de celle-ci.

Devenue concumentaise, la famille s'efforce de s'intégrer à la culture gasconne, au point de conduire l'auteur à parler la langue régionale. La vie paysanne est abondamment décrite : les sabots - utilisés encore dans les zones rurales dans les années 1930 -, le temps rythmé par l'église, l'école et surtout les travaux des champs. Les tabous, notamment en ce qui concerne la sexualité, sont aussi évoqués. Au fur et à mesure des pages, se dessine une vie en marge des progrès technologiques mais fantasmée par l'auteur. Pourtant, le décalage avec le reste de la société est bien présent. Durant son service militaire, le néo-gascon est réprimandé pour la mauvaise qualité de sa dentition. Humilié, il fait part à son lectorat des problèmes dentaires à la campagne dus au fait de ne pas se brosser les dents tous les jours.

Edmond Coëdelo n'est pas le seul à rendre compte d'une humiliation en rapport avec sa condition paysanne. Claude Herbier, né quatre ans plus tôt en 1936 et dont les parents tiennent une exploitation familiale dans la Nièvre, prend conscience très vite du mépris d'une partie de l'encadrement de l'armée à l'égard de la paysannerie : « J'ai très vite pressenti, ce qui se confirma par la suite, durant les mois de peloton, le mépris de beaucoup d'instructeurs envers nous, les agriculteurs : "Paysans ! Ploucs ! Brêles ! Bouseux ! ", saluaient notre supposée lourdeur de démarche et d'esprit. »³⁸ Le problème récurrent d'argent est aussi relayé par l'auteur. Sa famille n'étant pas riche, il cherche à devenir sous-officier pour la paye : « Toutes ces raisons expliquent ma volonté d'être financièrement autonome, durant mon service

³⁶ Annie MOULIN, *Les paysans dans la société française : de la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1988, p. 11.

³⁷ Edmond COËDELO, *Rebelle dans les djebels : guerre d'Algérie, lutte contre le colonialisme témoignage*, Agen, Impr. du Travailleur du Sud-Ouest, 2002, p. 7.

³⁸ Claude HERBIER, *Malgré tout : du valdahon à Figui, les pérégrinations d'un rappelé de 1956*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 14.

militaire, pour ne pas dépendre de l'aide de mes parents. Seule solution : le peloton pour devenir sergent. »³⁹ Selon ses propres comptes, la solde d'une 2^e classe est située à 11 000 francs par mois contre 60 000 francs pour un sous-officier.

La guerre d'indépendance algérienne intervient en pleine mutation économique du monde paysan. La fin de la domination de l'économie agraire en France s'accélère brutalement dans les années 1950 où en « moins de vingt ans, la paysannerie est confrontée à une spectaculaire mutation qui en vient à remettre en cause son existence même. »⁴⁰ Après son service, Claude Herbier s'ouvre de ces difficultés, lui qui entend reprendre le métier de ses parents : « Dans une région belle, mais à la terre ingrate, la Puisaye, nous allions vivre des moments difficiles, soit à cause des maladies dans les troupeaux, soit à cause d'accidents climatiques à répétition (trop de pluie ou trop de soleil) qui pénalisaient plus qu'ailleurs. »⁴¹ Sans alternative pour continuer son métier, l'auteur doit contracter de nombreux prêts auprès de son banquier.

Edmond Coëdelo, quant lui, adhère à des syndicats d'agriculteurs pour lutter collectivement contre la politique du marché commun tandis que l'État, sous l'impulsion du général de Gaulle, prend en charge le devenir de la paysannerie.⁴² Si le monde paysan se modernise à toute vitesse, la vie n'en demeure pas moins très dure. Aussi, c'est avec reconnaissance que Claude Herbier accueille l'avancée sociale que représente la retraite à soixante ans décidée par le gouvernement de Pierre Mauroy en 1983 :

Tout naturellement, sans dérogation, j'ai eu soixante ans et, en même temps, la retraite. La belle aubaine ! Merci pour la retraite à soixante ans. J'avais des ennuis de santé, notamment à la colonne vertébrale, que mon premier tracteur, acheté en 1957, avait fragilisée en moins de quatre ans.⁴³

Les problèmes de santé – exprimés pudiquement – de l'auteur, causés par l'usage de son tracteur, illustrent la modernisation à l'œuvre du système agraire. Les témoignages d'agriculteurs dépeignent un monde paysan en mouvement mais qui peu à peu est condamné à

³⁹ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁰ Annie MOULIN, *Les paysans dans la société française*, *op. cit.*, p. 11.

⁴¹ Claude HERBIERT, *Malgré tout*, *op. cit.*, p. 137.

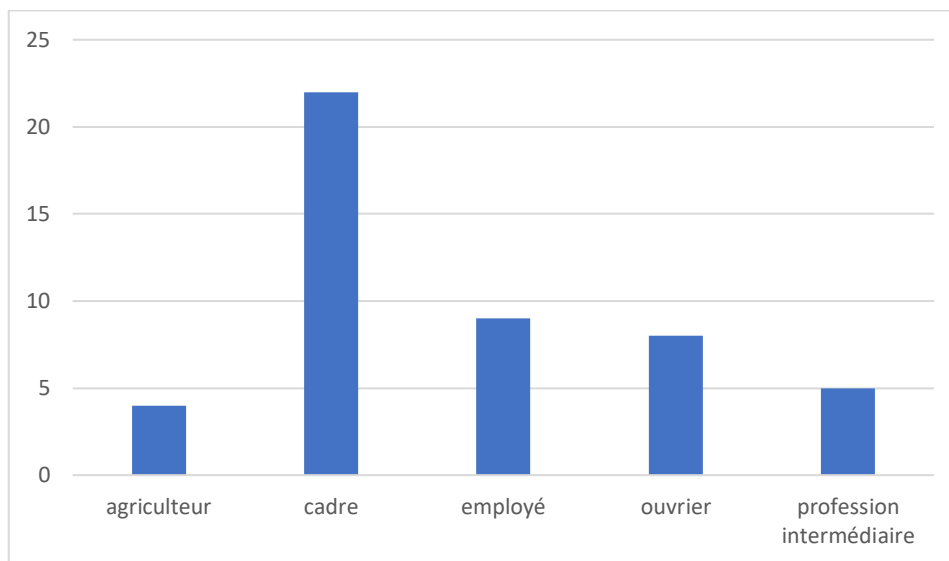
⁴² « En quelques années, de 1959 à 1962, une nouvelle politique agricole se met en place. L'État prend en charge l'évolution des structures avec la collaboration conflictuelle d'une partie de la paysannerie. » Annie MOULIN, *Les paysans dans la société française*, *op. cit.*, p. 221.

⁴³ Claude HERBIERT *Malgré tout*, *op. cit.*, p. 137-138.

n'être plus qu'un secteur secondaire de l'économie française. De son importance passée, les témoignages ne peuvent plus qu'en relayer un imaginaire riche, parfois fantasmé, mais qui représente une société belle et bien révolue. Finalement, ces discours s'inscrivent dans leur période d'énonciation. En évoquant la conquête sociale de la retraite à soixante ans, Claude Herbier se fait le producteur de plusieurs discours, sociaux, économiques et politiques qui gravitent autour de son témoignage de la guerre et viennent la compléter tout en enrichissant le témoin, et par-là son récit.

En faisant un décompte des catégories socio-professionnelles des auteurs du corpus, on s'aperçoit d'une prédominance des cadres parmi eux. Ces derniers représentent plus d'un tiers au moins du corpus total, soit autant que le nombre d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires réunis – pourtant largement majoritaire dans la société après-guerre – tandis qu'en 1962, seuls 4,7 % de la population en emploi peut être qualifiée de cadre.⁴⁴

Figure 5 – Les catégories socio-professionnelles de 48 témoins du corpus



Si les catégories socio-professionnelles définies par l'INSEE sont critiquables, notamment sur le lissage des différences entre métiers et la subjectivité que cela implique, leur utilisation met en lumière l'importance de la place des cadres dans les publications de témoignages du contingent, alors qu'au contraire le nombre d'ouvriers est sous-représenté dans le corpus, par rapport à sa véritable part dans la population française : 39 % de la population en emploi en 1962, au sortir de la guerre d'indépendance algérienne. Pour expliquer la domination

⁴⁴ INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283207#consulter> statistiques consultées sur le site le 20 mai 2023.

des cadres, la première explication avancée est la proportion plus grande de diplômés parmi eux⁴⁵, l'écriture constituant souvent une ressource plus familière pour ces témoins que pour les autres catégories. Deux journalistes, deux écrivains, un avocat et un homme de théâtre émergent ainsi parmi les cadres ; pour eux, le maniement des mots est un geste quotidien.

La plupart des cadres ont bénéficié d'un sursis pour leurs études qui leur fait découvrir la guerre en étant plus âgé que la majorité des appelés. Ils fournissent aussi une partie des officiers et sous-officiers dont l'armée française a besoin pour encadrer le contingent et ses centaines de milliers d'hommes. Ils représentent un monde souvent inconnu pour le reste des appelés, sans que le fossé ne soit insurmontable entre eux.⁴⁶

Pour les cadres, la guerre peut être l'occasion de continuer leur métier. Ainsi, Jean-Claude Carrière – dont un livre a déjà été publié en 1957 – écrit durant toute la durée de son service, de 1959 à mars 1961, notamment des chroniques que publie une revue canadienne. L'après-guerre lui permet de se consacrer entièrement à l'écriture avec un deuxième livre publié dès 1962. Second écrivain du corpus, Jacques Peyroles profite de son séjour à l'hôpital, dû à une fracture du péroné causée par un mauvais atterrissage en parachute sur le village d'Espelette, pour rédiger et publier son premier roman *Jamais deux sans trois* durant sa convalescence.

Deux autres auteurs maintiennent leur activité professionnelle durant leur service militaire, il s'agit de Pierre Godeau et Robert Lévy, tous deux médecins, qui officient en tant que tels au sein du contingent. Les deux témoignages donnent à voir un milieu professionnel très hiérarchisé, où les mentions de leurs collègues médecins s'accompagnent de leur état de service et de leur agrégation quand c'est le cas.

Le premier, issu de la bourgeoisie parisienne, donne à voir une vie riche en projets et en expérience. Affecté dans un premier temps à l'hôpital Cochin puis à la Pitié-Salpêtrière, il intègre des services réputés avant de se marier. En 1954, il part en voyage de noces avec sa femme en Algérie, quelques mois avant l'insurrection du 1^{er} novembre. Lors de ce voyage, la

⁴⁵ En 1962, la France compte 8,5 % de personnes diplômés à un niveau supérieur ou égal au bac. INSEE

⁴⁶ François BUTON étudie le sentiment de différence sociale dans son étude sur l'expérience algérienne des historiens universitaires Antoine Prost et Paul-Albert Février, « Intellectuels, les deux hommes le sont sans aucun doute aux yeux des autres soldats. Malgré des différences importantes d'affectation et de statut, sur lesquelles je reviendrai, Antoine Prost et Paul-Albert Février font part du même sentiment d'isolement, et de leur souffrance de ne rencontrer que trop rarement quelqu'un "de la même catégorie" (CA, 6 mai 1960, p. 105) qu'eux, dont ils pourraient apprécier la conversation. Les *Carnets* d'Antoine Prost ne mentionnent que trois opportunités de plaisir de la conversation avec des gens instruits. L'un et l'autre signalent très tôt être perçus comme des "intellos", catholiques, de gauche. » « *Témoigner, sauver ou servir. La guerre d'Algérie de deux historiens (1959-1960)* », in Brigitte GAÏTI et Nicolas MARIOT (dir.), *Intellectuels empêchés*, Lyon, ENS Éditions, 2021, p. 189-210.

voiture qu'il conduit est un cabriolet 203 Peugeot rouge, modèle voyant destiné au tourisme. La Peugeot 203 est à cette date, jusqu'en 1955 avec la sortie de la 403, le seul modèle de voiture qui sort des usines Peugeot, dont l'entreprise, contrairement à son concurrent Renault, n'a pas été nationalisée à la Libération.⁴⁷

Le récit du voyage donne à voir ce que peut s'offrir un couple de la bourgeoisie française en 1954 : un train de vie luxueux à travers l'Algérie sous forme de carte postale. Les jeunes mariés sillonnent le pays, s'arrêtent à Biskra et Batna et rendent visite à un membre de la famille de l'auteur, installé en Algérie, avant de revenir en France.

De retour en Algérie dans le cadre de son service militaire, l'homme se plaint du manque d'effervescence intellectuelle et craint de prendre du retard par rapport aux autres médecins dans un cadre concurrentiel très dur : « Le soir tombe et je regagne ma chambre. La fête est finie. Tristesse. Sensation de nudité, de vide, la fuite du temps, la jeunesse qui s'éloigne. Stérilité intellectuelle, isolement culturel. Tous ces sentiments confus bouillonnent. »⁴⁸ Finalement, ses craintes sont injustifiées, et sa carrière est brillante : il dirige de 1974 à sa retraite en 1996 le service de médecine interne de la Pitié-Salpêtrière. Dans le récit, plusieurs remarques apparaissent sur sa vision de l'évolution de la médecine publique : « Force est de constater depuis quelques années l'accélération du processus. Le libre choix du médecin dans ses prescriptions et ses décisions est de plus en plus limité par des contraintes budgétaires. »⁴⁹ En dehors des critiques budgétaires, le témoignage donne à voir une image paternaliste de son auteur, que ce soit dans ses relations avec ses patients algériens ou les médecins algériens qu'il rencontre après la guerre et dont certains sont invités à effectuer un stage sous sa direction. La dédicace finale du livre se situe dans une même veine, elle est adressée à son « fidèle harki » dont seul le prénom est donné : Ahmed.⁵⁰

D'autres considérations plus larges parcourent le livre, notamment en matière d'immigration : « Que ferait la France de vingt millions d'Algériens alors qu'elle a déjà tant de mal avec six fois moins d'immigrés ? »⁵¹ Écrite en 2001, la phrase renvoie aux nombreuses polémiques sur l'immigration qui investissent le débat public et polarisent l'opinion publique.

⁴⁷ Symbole de la puissance industrielle française, les deux entreprises connaissent une croissance rapide dans les années 1960. Le succès à l'exportation des voitures françaises modifie le paysage français, avec comme exemple la ville de Sochaux, dont le nombre d'habitants passe de moins de 500 en 1911 à 5 300 en 1954 et plus de 7 500 à la fin de la guerre d'Algérie.

⁴⁸ Pierre GODEAU, *Une aventure algérienne : récit*, Paris, Flammarion, 2001, p. 130.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 142.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 265.

⁵¹ *Ibid.*, p. 236.

Ainsi, dès 1988, l'ancien parachutiste et député poujadiste Jean-Marie Le Pen parvient à entrer à l'Assemblée nationale avec 34 autres députés issus de son parti le Front national en défendant une ligne hostile à l'immigration. L'année suivante, une phrase prononcée par Michel Rocard, premier ministre socialiste de l'époque («la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde»), symbolise la nouvelle politique répressive. Reprise par Pierre Godeau, elle témoigne de son adhésion par une partie de la société.

Robert Lévy propose quant à lui un récit différent de son collègue. Né à Tunis en 1928 dans une famille juive, il professe très tôt des convictions politiques : « Dès 1943 donc, mes opinions politiques étaient affirmées ; j'en avais appris des choses : je savais que j'étais gaulliste, anglophile, avec une sensibilité fortement à gauche, enfin que j'étais juif (laïque) et farouchement anti-raciste. »⁵² Comme Pierre Godeau, il souffre durant son service d'un décalage intellectuel : « La promiscuité, la vulgarité, le nivellement par le bas dominant. »⁵³ Lors de son séjour en Algérie, il entend à plusieurs reprises des remarques antisémites, notamment de la part d'officiers, signe d'une persistance de l'antisémitisme dans la société française.

Avant la suspension provisoire des exécutions de condamnés à mort suite au retour au pouvoir du général de Gaulle, Robert Lévy reçoit l'ordre d'assister à une exécution et en sort épouvanté. Ce souvenir s'ajoute à un autre tout aussi éprouvant. Affecté à l'hôpital de Constantine, le médecin est confronté à une épidémie de poliomyélite. Maladie infectieuse contagieuse, elle peut entraîner une paralysie des voies respiratoires et dans certains cas la mort. Plusieurs hommes meurent et d'autres en conservent des séquelles, mais le médecin parvient, avec l'aide d'un confrère, à conjuguer l'épidémie. Lors de l'épisode, Robert Lévy est l'un des premiers médecins à inoculer un des vaccins inventés contre la maladie à un enfant dont la mère est en contact avec Pierre Lépine, un des deux scientifiques dont les recherches aboutissent à quelques semaines de différence à l'invention de deux vaccins contre la maladie.

Dans un tout autre univers que celui de la médecine, Phillippe Grün offre lui un parcours qui reflète la mutation d'un secteur clef de l'économie française. Né dans le 9^e arrondissement de Paris en 1932, il intègre la Sorbonne en 1950 après être passé par le lycée Condorcet. Diplômé *ès lettres* en 1955, il réussit le concours d'entrée à l'IEP de Paris (Sciences Po). À sa sortie, deux ans plus tard, son sursis est résilié et il est affecté au 1^{er} RCP. Le service terminé en 1960, il est embauché directement au comptoir national d'escompte de Paris, dont le siège

⁵² Robert LÉVY, *Les lauriers-roses de Kabylie : carnets de route de Pitchoun-Toubib récit*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 43.

⁵³ *Ibid.*, p. 47.

est situé rue Bergère à Paris. La banque, créée en 1988, est nationalisée au sortir de la Seconde Guerre mondiale. En 1966, alors que Philippe Grün est déjà parti de l'entreprise publique, elle fusionne avec une autre banque sous le nom de BNP. Après une première ouverture de son capital, elle est renationalisée complètement en 1982 avant d'être définitivement privatisée en 1993.

Qu'est-ce que ces mutations impliquent pour l'auteur d'un témoignage sur la guerre d'indépendance algérienne ? En 1996, lorsqu'il publie son livre, Philippe Grün n'est pas seulement le témoin d'une guerre, mais aussi celui d'une société en mouvement, dont les secteurs économiques et financiers ont profondément évolué. Des nationalisations de secteurs clefs en 1945, aux grandes privations des années 1980 et 1990, toute une série de politiques publiques et d'événements extérieurs ont provoqué ces changements ou y ont contribué, ce dont les témoignages illustrent une partie. Le témoin doit ainsi être appréhendé dans la richesse de son parcours et de son expérience, aussi bien professionnelle que militaire.

Les témoignages de cadres dépeignent un visage minoritaire de la société française qui est amenée à servir en Algérie. Ce sont souvent des hommes plus aisés matériellement, qui disposent d'un solide bagage intellectuel, que certains utilisent comme ressource afin de s'adapter à leur nouvel environnement. À l'image des historiens Antoine Prost et Paul-Albert Février, chez qui le service militaire est considéré comme un moyen d'accéder à des compétences⁵⁴, les cadres dans le civil se retrouvent dans l'encadrement de l'armée. Sur les huit officiers subalternes du corpus (aspirant, sous-lieutenant, lieutenant), ils en fournissent six. Quant aux sous-officiers subalternes, ils sont la catégorie la plus représentée avec cinq sergents ou maréchaux des logis, contre quatre chez les ouvriers, deux pour les employés – qui fournit aussi un officier – et les agriculteurs, et un seul pour les professions intermédiaires qui comptent aussi un officier parmi eux.

Les témoignages des cadres illustrent avant tout des parcours singuliers, mais dont les références reflètent les évolutions de la société française. Les récits de l'épidémie de poliomyélite et l'invention de son vaccin ainsi que ceux de la Peugeot 203 et de la BNP témoignent d'une société en mutation. À cela, s'ajoutent les mentions d'enjeux sociétaux qui

⁵⁴ « Un tel rapport pratique au monde paraît typique d'un certain point de vue intellectuel sur le monde comme spectacle, tenu et vu à distance. La distance créée ou maintenue peut constituer une réponse adéquate de l'intellectuel à la vie de caserne, où il subit la proximité des autres, et plus largement un mode d'ajustement pertinent à la mobilisation, envisagée comme une parenthèse où il s'agit d'acquérir certaines compétences, celles toutes militaires du commandement et de l'obéissance, tout en entretenant les qualités déjà acquises (par l'écriture d'un compte-rendu) » François BUTON, *Témoigner, sauver ou servir. La guerre d'Algérie de deux historiens (1959-1960)*, *op. cit.*

participent eux aussi à dresser les caractéristiques et les interrogations de la société, qu'il s'agisse du débat sur l'immigration ou de la persistance d'un antisémitisme en France.

Au contraire des cadres, qui confortent une position sociale déjà établie avant le service militaire, des auteurs du corpus peuvent prétendre à trouver *via* leur passage dans l'armée un outil pour s'élever dans l'échelle sociale. Pierre Puicercus est l'un de ceux qui témoignent d'une reconnaissance envers l'institution militaire, pour lui avoir donné une chance, notamment celle d'obtenir un grade. Issu d'une famille très pauvre, dont la mère est une immigrée espagnole, il est soudeur sur le port de La Rochelle, puis sur d'autres chantiers, et parvient à gagner correctement sa vie avant de connaître le chômage :

Comme beaucoup, j'ai perdu ma place dans cette crise insupportable et mal gérée à mon goût. Elle n'était pas mirobolante, mais me permettait tout de même de survivre. A mon âge, il devient quasiment impossible de se recaser. Alors, on voue alloue une indemnité, une aumône plutôt, laquelle vous permet de payer tout juste votre loyer mensuellement.⁵⁵

Publié l'année en 1988, son témoignage intervient un an après la fermeture des chantiers navals de Saint-Nazaire et de La Rochelle qui provoque la mise au chômage de milliers d'ouvriers. L'épisode n'est cependant pas nommé, laissant entendre que c'est à la crise économique en général que l'auteur fait allusion. Ces années-là, le chômage dépasse en effet 10 % de la population active, plongeant des millions de Français dans une situation précaire. Plusieurs mentions de cette crise parcourent le récit et témoignent des difficultés aussi bien financières que psychologiques de l'auteur.

Le ressentiment de Pierre Puicercus est tourné vers l'action gouvernementale qu'il accuse de délaisser les Français souffrant de la pauvreté au profit d'une population immigrée :

La France, qui met son grain de sel dans toutes la sauces, elle, se porte au secours, alors qu'un Français sur cent n'est pas mieux loti, sans aucune ressource, ni aucun droit. Je puis en parler sagement, car je subis moi-même cette crise depuis plus de trois ans, et lorsque l'on frappe aux portes des organismes fondés à

⁵⁵ Pierre PUICERCUS, *A chacun sa vie, op. cit.*, p. 9.

cet effet, on fait la sourde oreille et l'on ne vous connaît point ! Il serait préférable, je crois, de se déguiser en « Vietnamien ou en Arabe » pour avoir gain de cause.⁵⁶

Le lien entre hausse du chômage et immigration est une récurrence du discours politique à droite et à l'extrême droite depuis la fin du XIX^e siècle.⁵⁷ Dans les années 1980, le discours se structure avec l'irruption médiatique du Front national, parti politique créé par un ancien officier parachutiste combattant d'Indochine et d'Algérie, Jean-Marie Le Pen, et de l'ancien membre de la Waffen SS Pierre Bousquet. Dès 1965, le premier est directeur de campagne de Jean-Louis Tixier-Vignancour pour l'élection présidentielle. Dans son programme, la supposée « aide à l'étranger », dénoncée par Pierre Puicercus, est pointée du doigt comme une manière de détourner l'argent du contribuable.

Roger Soncarrieu, auteur d'un témoignage en tant qu'ancien appelé de la guerre d'Algérie, participe à la campagne de 1965 dans les comités TV, abréviation de Tixier-Vignancour, dont l'action est coordonnée par Jean-Marie Le Pen. Né en 1935 à Lyon, Roger Soncarrieu a 21 ans lorsqu'il est envoyé en Algérie avec le grade d'aspirant au 5^e régiment de tirailleurs sénégalais. Pour lui, la guerre est une révélation :

Combien d'appelés, partis sans enthousiasme de l'autre côté de la Méditerranée, sont revenus ensuite envoûtés par cette terre d'Algérie qu'ils ont découverte, passionnés par les missions qui leur ont été confiées et qui leur ont permis de donner de la mesure à leurs vingt ans. Je fus de ceux-là.⁵⁸

L'expérience algérienne signifie pour lui le début d'une vie politique et associative tournée vers la mémoire de l'Algérie française, dont le service militaire en pose les fondations. Il dénonce à plusieurs reprises l'action du général de Gaulle qui aurait « bradé » l'Algérie, la formule est devenue depuis 1962 un lieu commun du discours nostalgique de la présence française en Algérie. 76 pages portent sur ses « considérations après 1962 », qu'il étend à toutes sortes de sujets liés à la guerre d'Algérie, comme la suppression du service militaire – qu'il

⁵⁶ *Ibid.*, p. 154.

⁵⁷ Gérard NOIRIEL, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

⁵⁸ Roger SONCARRIEU, *Ma vérité sur la guerre d'Algérie*, Paris, Page après page, 2004, p. 13.

regrette –, ou le manifeste des cinq-cents généraux publié en 2002 qui entend défendre l'honneur de l'armée.⁵⁹

Plusieurs auteurs du corpus s'engagent sur une ligne réactionnaire de défense de l'Algérie française en y agréant une pensée plus actuelle à leur époque de publication. Cette dernière se focalise sur les débats politiques présents essentiellement au sein de l'extrême droite française. L'un d'eux, Michel Esnault, de la classe 59-2/C, clame sa détestation de la République en opposant à cette dernière les figures de Jeanne d'Arc, Charles de Blois, Louis IX de France ainsi que trois généraux vendéens : « Que la France n'a-t-elle eu cette assurance et détermination dans le combat algérien ! République laïque, une et je ne sais quoi encore, une fois de plus tu nous as perdus. »⁶⁰ Plusieurs passages de son livre sont consacrés au développement de ses opinions sociétales :

Croyons-nous que notre conception moderne du mariage en Occident soit exempte de tous reproches : cet égoïsme à deux dans le plaisir individuel ; des enfants à l'existence marchandée, si ce n'est pire ; la confusion des fonctions ; l'intervention continuelle et légalisée de tiers intrus ; conjuguées pour sa destruction, l'influence irrespirable, puissante, protégée et l'agressivité tapageuse, corrosive, exclusive d'organismes, de groupes et de spécialistes irresponsables, incompetents, pharisaïques ou complaisants...⁶¹

Tous ces sujets font du témoignage publié en 1975 un support et un intermédiaire des opinions politiques de son auteur. Le contenu s'inscrit dans une tradition politique royaliste dont la continuité de la pensée est la caractéristique principale, au contraire d'autres forces politiques à l'extrême droite qui, elles, prétendent répondre aux problèmes contemporains de la société en offrant des solutions politiques et économiques. Ainsi, en 1956, le succès de Pierre Poujade s'expliquait par une défense des petits artisans et commerçants contre la fiscalité imposée par l'État, renvoyant à un imaginaire réactionnaire, tandis que la campagne de Tixier-Vigancour de 1965 est axée sur la mémoire récente de l'Algérie française, et doit une grande partie de ses suffrages obtenus (5,20 %) aux rapatriés d'Algérie. Dans les années 1980, Jean-Marie Le Pen oriente son discours sur les dangers économiques et politiques que représenterait

⁵⁹ https://www.liberation.fr/france/2002/01/23/guerre-d-algerie-500-generaux-montent-en-ligne_391373/ consulté le 21 mai 2023.

⁶⁰ Michel ESNAULT, *L'Algérie d'un appelé : Février 1961-mars 1962*, M. Esnault, 1975, p. 15.

⁶¹ *Ibid.*, p. 76-77.

selon lui l'immigration, en ciblant particulièrement la population originaire du Maghreb pour engranger de nouveaux succès électoraux.

Ce discours xénophobe est notamment repris par Michel Leribel, ancien appelé affecté dans un régiment parachutiste né en 1932, dans son témoignage écrit en 1997 et publié en 2001 *Les djebels de l'illusion*, au sein duquel il développe une litanie de plaintes sur les formes que prendrait selon lui, à tort, la société :

Et puis, d'une façon générale, j'en ai assez de l'amalgame, de la pensée unique, du politiquement correct ! Je n'accepte plus de me faire traiter de raciste à chaque fois que je prétends avoir quelque chose à dire sur l'immigration. Je n'accepte pas qu'on me cloue au pilori si je dis que le Raï ce n'est pas ma culture, pas plus d'ailleurs que le Rap, que la Chorba ce n'est pas ma tasse de thé, et que si un jour je devais voir fleurir des minarets au-dessus des toits de nos villages, j'en pleurerais de dépit.

J'en ai assez d'entendre traiter de 'pétainiste', ou 'd'affreux conservateurs rétrogrades affligé de tendance cléricales obsolètes et d'enflure bourgeoise indécente', tout individu qui prétend aimer son travail, sa famille et sa Patrie.⁶²

La référence, présente dans la dernière phrase, à la devise du régime de Vichy rejoint des thèmes contemporains de la fin des années 1990 de l'extrême droite sur la religion musulmane et le rejet des différentes cultures musicales qui émergent alors en France.

Si les témoignages d'autres bords politiques sont aussi présents dans le corpus, notamment la gauche communiste avec Claude Vinci ou Ugo Iannuci, aucune autre force politique que celle de l'extrême droite n'utilise autant leur production écrite comme prétexte à avancer ses propres idées et opinions sur d'autres sujets que celui de la guerre d'indépendance algérienne. Il semble que pour ces cinq, voire six témoins dont la pensée peut s'apparenter à celle de l'extrême droite, l'expérience algérienne ait été fondatrice dans leur évolution politique. Ainsi, les témoignages produits par ceux qui se réclament d'une ligne identitaire et réactionnaire doivent être analysés en prenant compte de la relation entre le récit de leur guerre et leur conception de la société française à la date de rédaction des ouvrages.

⁶² Michel LERIBEL, *Les Djebels de l'illusion : Récit d'un appelé de la Guerre d'Algérie*, Artistes en Languedoc, 2001, p. 10.

Les parcours évoqués dressent le portrait d'une société en mouvement, dont les fondements ont considérablement évolué et ne sont plus tout à fait les mêmes des années 1930 aux publications des témoignages. Pour les auteurs du corpus, l'utilisation des références de ces années est révélatrice de la manière dont ils envisagent leur service militaire : non pas un événement à part, mais un événement qui s'inscrit dans une vie plus large, marquée par la société de leur enfance, du Front populaire à la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle, voire le début du XXI^e siècle pour certains. Ces témoignages reflètent ainsi non seulement leur parcours mais, à travers eux, l'évolution d'une génération à travers les époques dont le sentiment d'appartenance, l'« empreinte commune »⁶³, est la guerre d'indépendance algérienne et leur affiliation au contingent.

Sont-ils pour autant les porte-parole de cette génération d'appelés ? Leurs positions sur le sujet divergent entre ceux qui affirment défendre la mémoire de leurs anciens camarades et réclament que leurs sacrifices soient mieux reconnus, et ceux qui affirment ne parler qu'en leur nom, sans porter des revendications. Pour situer la nature de leur démarche, il importe de questionner les horizons d'attentes des témoins.

⁶³ Terme proposé par Ludivine BANTIGNY dans son article « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : la mémoire, l'histoire et l'oubli des appelés en Algérie », *Revue historique*, décembre 2007, vol. 641, n° 1, p. 165-179.

Chapitre 2 – Quels horizons d’attentes ?

À la fin des années 1970, émerge ce qu’a nommé l’historienne Annette Wierwiorka « l’ère du témoin » : « Au témoignage spontané, à celui sollicité pour les besoins de la justice, a succédé l’impératif social de mémoire. Le survivant se doit d’honorer un "devoir de mémoire" auquel il ne peut moralement se dérober. »⁶⁴ L’impératif social du devoir de mémoire contribue à faire du passé l’« horizon » des témoins en devenir.⁶⁵ Ce mouvement s’agrège à un autre. Dans le sillage des témoins survivants, la figure de la victime s’impose comme la forme la plus légitime du témoin. C’est avant tout par l’exposition de ses souffrances qu’est reconnu au témoin son statut. Ce dernier, en plus de porter leur mémoire au fait de la société, est ainsi encouragé à porter celle de leur groupe. Ainsi, l’acte de témoigner renvoie à la relation de l’auteur, par l’intermédiaire de son groupe de référence, avec la société. L’auteur prend en effet pour témoin de ses souffrances passées celle-ci, qui en retour, lui en reconnaît sa qualité.

a) 1974-1992 : L’émergence d’un discours ?

Pour les anciens appelés du contingent, dès la fin de la guerre se pose la question de la reconnaissance par l’État du service rendu à la Nation. En tant que conscrits, les appelés ne peuvent prétendre à la carte de combattant, synonyme – entre autres – de nombreux avantages financiers.⁶⁶ Dans une note sur le budget datée du 27 septembre 1963, le ministère des Anciens Combattants répond négativement à une question de M. Pernet, directeur de l’Office National des Anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), sur la possibilité de « distinguer ceux qui ont pris part réellement et pendant un certain temps à des opérations de maintien de l’ordre sans avoir obtenu la Croix de la valeur militaire »⁶⁷. Une décoration est créée dans le contexte de la guerre d’Algérie, les appelés ne pouvant recevoir la Croix de guerre réservée aux militaires pour fait de guerre.

⁶⁴ Annette WIERVIORKA, *L’ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, p. 160.

⁶⁵ Sébastien LEDOUX, *Le devoir de mémoire : une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2016, p. 25.

⁶⁶ Sur les différences de reconnaissances entre les conflits, voir l’article de Raphaëlle BRANCHE et de Julien MARY, « Des prisonniers négligés ? Regards croisés sur les prisonniers français de la RDV et du FLN », *Monde(s)*, 2017, vol. 12, n° 2, p. 163-181.

⁶⁷ Fonds de l’Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) aux archives nationales, cote 1980331/01, correspondance de l’ONAC avec le ministère des Anciens combattants ; demandes individuelles d’indemnités ; échanges autour de la possibilité de créer une médaille, dite de la « Pacification » [1954-1965].

Une autre lettre de même auteur au même destinataire, écrite quelques mois auparavant, le 11 juillet, témoigne de l'existence d'un désaccord entre les services de l'État quant à la considération de l'action des appelés :

Ainsi que le rappelle le Conseil départemental, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'effectivement la création d'une agrafe dite « de la Pacification » avait été envisagée en vue d'admettre les militaires en cause parmi les catégories de bénéficiaires des institutions de l'Office National. Malheureusement, en raison de l'évolution des événements en Algérie, le projet de loi élaboré à ce sujet, dont les dispositions n'avaient d'ailleurs pas recueilli l'assentiment de tous les Ministres intéressés, n'a pu aboutir favorablement.⁶⁸

La demande est rejetée ; dans le contenu de la réponse s'ajoute la distinction sur le sujet de la reconnaissance entre les générations de feu contre laquelle les associations d'anciens combattants vont se battre durant les prochaines décennies : « Ceci observé, et comme vous le savez, compte tenu du caractère particulier des opérations du maintien de l'ordre en Algérie, il n'a pas paru possible d'assimiler les militaires qui y ont pris part aux autres catégories de Combattants ». ⁶⁹ La disparation de cette politique de séparation des combattants est dans les années suivantes la principale revendication des associations. L'attitude de l'État, qui euphémise l'expérience combattante du contingent, n'améliore pas ses relations envers les anciens appelés.

Pourtant, en 1974 est opéré un revirement du gouvernement. En effet, cette année-là, soit plus de vingt ans après les accords d'Évian, est votée une loi qui reconnaît une égalité de traitement pour les soldats ayant participé aux derniers conflits, dont les combats en Afrique du Nord. L'article 1-1 bis stipule ainsi que « la République française reconnaît, dans des conditions de stricte égalité avec les combattants des conflits antérieurs, les services rendus par les personnes qui ont participé sous son autorité aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 ». ⁷⁰ La loi ouvre à une minorité l'accès à la carte de combattant. Tous ceux qui ont servi en Algérie ne sont pas concernés, dont, en premier lieu, les appelés qui doivent justifier d'une exposition au feu pour l'obtenir. Pourtant un premier pas est

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Fonds généraux de l'Armée de Terre, cote GR 1 K 841 603, documentation sur la revendication officielle de la notion de guerre d'Algérie, [1997-1999].

alors franchi, notamment pour un changement de qualification du conflit qui avait entraîné « l'attribution des pensions d'invalidité sous le libellé "hors guerre" » et « le remplacement de la carte du combattant par le titre de reconnaissance de la Nation ». ⁷¹ Malgré cette première politique d'ouverture, nombre d'appelés ne peuvent y prétendre. Cependant, cette première reconnaissance, même partielle, ouvre officiellement la voie à une attribution plus large des cartes de combattant pour les anciens appelés de la guerre d'Algérie.

Dix ans après le vote de la loi, seuls dix témoignages d'anciens du contingent ont été publiés au cours de la période 1974-1984, dont quatre apparaissent au sein du corpus. Si l'on étend jusqu'en 1992, année où sort *La guerre sans nom*, film-documentaire décisif dans la construction de la mémoire du contingent, on atteint le chiffre de 24 témoignages publiés dont dix du corpus, soit moins de deux témoignages publiés par année, presque autant qu'entre 2001 et 2003. En effet, si peu de témoignages sont publiés entre 1974 et 1992, ces récits normalisent un discours du contingent dont les fondements ont été posés durant la guerre. Les premiers témoins qui décrivent leur expérience se distinguent en choisissant, avant l'âge de la retraite, de consacrer du temps pour écrire et en outre s'engager dans une démarche de publication. Dans cette période, la moyenne d'âge des auteurs au moment de la publication est de 51 ans. Plusieurs motivations semblent coexister pour expliquer ces premières publications.

Plus jeune auteur du corpus, Michel Esnault publie son témoignage de la guerre en 1975, alors qu'il est âgé de 36 ans. Son livre est présenté dans l'avant-propos comme « une œuvre de piété à l'égard des morts, de souvenirs et d'amitié pour tous afin qu'ils demeurent. Pour Trézel, la ville aimée, c'est un chant presque affectueux. » ⁷² Le récit est presque exclusivement consacré à la ville de Trézel, une commune coloniale oranaise où l'auteur a séjourné durant son service en Algérie, dont la description est facilitée par une carte où apparaît l'organisation urbaine de la ville. Empreint de nostalgie, le livre de Michel Esnault s'inscrit dans une démarche mémorielle en faveur de l'Algérie française dont la fin est amèrement regrettée par l'auteur : « Trézel, tu étais encore d'Afrique Française. Ils ont rayé jusqu'à ton nom. Dans mon âme, tu le demeures. (...). L'Algérie, c'est la France. » ⁷³ Affecté entre 1961 et mars 1962 dans la ville, le caporal du 1^{er} RIM assiste aux derniers temps de la présence française dans la ville. Le changement est manifeste dans les derniers mois avant son départ, une recrudescence des assassinats est observée, plus de fouilles sont effectuées sur la population algérienne et, source

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Esnault, Michel, *L'Algérie d'un appelé : Février 1961-mars 1962*, M. Esnault, 1975, p. 175.

⁷³ *Ibid.*, p. 269.

de tensions avec la population, un ordre est donné de tuer tous les chiens errants – ce que l’auteur rechigne à faire.

Le témoignage de l’auteur est une participation à la mémoire patrimoniale de la ville du temps colonial. Relayé par l’amicale des pieds-noirs de Dordogne, le livre est une initiative de l’auteur pour sauvegarder cette mémoire qui représente un fort engagement émotionnel de sa part. La précocité du témoignage répond aux liens qui perdurent entre l’ancien appelé et la communauté des rapatriés. C’est en raison de l’importance de ses souvenirs pour sa sociabilité, au moment où est écrit le livre, que sa démarche est entreprise.

Dans une tout autre initiative, Daniel Zimmerman, né à Saint-Denis en 1935, publie son témoignage en 1989. À travers 120 pages d’une écriture brève, resserrée sur une scène par nouvelle, l’auteur entend mettre au jour l’action de l’armée française en Algérie. Viols, meurtres, tortures sont décrits dans un style propre à l’auteur, volontairement déconcertant et cru. Cependant, ce n’est pas son premier livre ayant pour trait son expérience en Algérie. En effet, le Dionysien a entrepris dès 1961, soit deux années après la fin de son service militaire, de faire publier *80 exercices en zone interdite*. Son auteur est l’objet d’un « procès en correctionnelle pour injures à l’armée. »⁷⁴, et l’ouvrage est saisi. Le choc consécutif à son exposition à des scènes d’extrêmes violences déclenche chez Daniel Zimmerman une volonté de mettre par écrit son expérience pour la porter devant le public alors que la guerre occasionne d’autres faits semblables. C’est un témoignage qui est pensé et produit pour influencer la perception d’un événement en cours et participer au débat public.

Devenu universitaire et écrivain après la guerre, il décide de publier un nouveau livre sur ses souvenirs. Contrairement au premier, celui-ci sort alors que la guerre est finie depuis 27 ans. Pourquoi écrire de nouveau sur le même sujet ? Deux signatures apparaissent dans le second livre, une datée 1959 et une autre de 1989. D’une publication à l’autre, on peut observer une continuité entre les récits qui présentent tous les deux la volonté de dévoiler la violence, y compris sexuelle. Seul témoignage du corpus à présenter aussi crûment ces violences, l’auteur apparaît d’abord comme témoin par l’abjection. Le temps ne semble pas, ou peu, changer la forme et le fond de son récit qui perdurent jusqu’en 1989. Pourtant, une différence apparaît. En 1961, c’est du témoignage publié que naît l’écrivain. 27 ans plus tard, c’est en écrivain accompli, auteur notamment de nombreux livres destinés à la jeunesse, qu’il produit un second

⁷⁴ L’autrice ne précise cependant pas le verdict à l’issue du procès. Zohra BOUCHENTOUF-SIAGH, « Nouvelles de la zone interdite de Daniel Zimmermann. L’autre face des récits de mon enfance », in *La France et l’Algérie en 1962*, Paris, Karthala, 2013, p. 163-174.

témoignage sur le sujet. Dans ce cas de figure, le métier s'ajoute au degré du choc vécu, dont les effets ont du mal à se dissiper, pour expliquer les facteurs qui mènent à l'écriture.

Ces deux motivations se retrouvent dans le cas de Marc Garanger, photographe professionnel. En 1984, il publie un recueil de photographies prises lors de son service militaire en Algérie, accompagné d'un court texte introductif dans lequel il explicite ses motivations : « Aujourd'hui, je raconte le reste au jour le jour. Parce que cette guerre est tabou. Dans les écoles, on n'en parle pas. Toute ma génération vit encore dans ce mutisme pour essayer en vain d'oublier. »⁷⁵ Il se dit avoir vu sa détermination se renforcer pour exposer sa guerre d'Algérie après sa rencontre, l'année précédente, avec un coursier, ancien appelé lui aussi, qui tombe sur ses clichés de la guerre et s'effondre d'émotion en lui racontant deux heures durant ses traumatismes : « Jamais il n'avait pu dire tout ce qu'il m'a dit ce jour-là. Je lance ces images pour tous ceux qui ont vécu cette guerre, pour libérer la parole, pour lever la chape de silence qui la recouvre. » L'auteur défend, dans la justification de son propos, l'effet cathartique que peut provoquer le témoignage.

Convaincu du pouvoir des images, « puisque les mots sont inutiles », Marc Garanger publie son recueil pour alerter le public sur cette guerre restée méconnue, selon lui, à cette date. Son témoignage observe une double continuité avec son action durant la guerre. Alors que celle-ci n'est pas terminée, il fait paraître dès 1961 quelques-unes de ses photographies dans un journal suisse, *L'illustré suisse*, alors qu'il est en permission. Son témoignage de 1984 n'est pas non le premier ; il avait déjà publié en 1982 un recueil de photographies intitulé *Les Femmes algériennes en 1960*.⁷⁶ Sa démarche remonte au début de son service, lorsqu'il est affecté au service photographique de son régiment. Ses prises d'images de la guerre sont réalisées dans l'optique d'« hurler [son] désaccord » : « Pendant vingt-quatre mois, je n'ai pas arrêté, sûr qu'un jour je pourrai témoigner, raconter avec des images. »⁷⁷ L'auteur témoigne ainsi d'une continuité entre le temps de son service militaire, où il devient témoin, et celui de l'acte de publication qui fait de lui un « témoin expressif ».⁷⁸

Le fait qu'il publie son témoignage plus tôt que les autres appelés en moyenne est dû à son métier : le récit de son expérience rentre dans le cadre de sa profession. On observe cette particularité chez la majorité d'appelés qui publient avant leur retraite. Ainsi, Jean-Claude

⁷⁵ Marc GARANGER, *La guerre d'Algérie : vue par un appelé du contingent*, Paris, Seuil, 1984, p. 14.

⁷⁶ Marc GARANGER, *Femmes algériennes 1960*, Anglet, Atlantica, 2002 (1^{er} édi. : 1982).

⁷⁷ Marc GARANGER, *La guerre d'Algérie*, op. cit., p. 13-14.

⁷⁸ Henry ROUSSO, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012, p. 251.

Carrière, écrivain et scénariste de renom – connu notamment pour avoir co-écrit les scénarios de *Borsalino* (1970) et l’adaptation de *Cyrano de Bergerac* (1990) – publie son témoignage en 1989, alors qu’il est au faite de sa carrière. Sa maîtrise de l’écriture, en particulier sa capacité à transcrire plus facilement que les autres son propos, rend l’ouvrage très accessible.⁷⁹ Cette facilité lui permet en outre de développer une réflexion plus aboutie que chez d’autres auteurs sur sa participation à la guerre d’Algérie :

Mais la guerre, même devenue une des formes de la paix, endort toujours les uns, et aiguise les autres. Elle permet un regard plus vide, plus dur, et d’autant plus saisissant qu’on le sait éphémère. Burlesques, irréelles ou sanglantes, les images que j’ai gardées de ce temps-là en Algérie sont les plus fortes de ma vie. Loin de s’effacer, elles se précisent chaque année, à ma surprise.

J’avais pourtant fait vœu de silence là-dessus, comme beaucoup d’autres. Mais, à la longue, le silence peut devenir une parole, comme la guerre, sans le savoir, devient la paix.⁸⁰

Jean-Claude Carrière est l’un des seuls auteurs de ce corpus à décrire une chronologie de sa prise de parole. Exprimée dans un cadre qui lui est propre, son témoignage diffère des autres — bien qu’ils se rejoignent dans le récit sur de nombreux éléments de la guerre. L’auteur est habitué à mettre des mots sur des images et des émotions, l’écriture et la publication de son expérience de la guerre semblent s’imposer d’elles-mêmes. Comme Marc Garanger, le métier occupé est une donnée déterminante pour étudier le processus.

On retrouve chez Jean Forestier, sergent affecté au 18^e régiment de chasseurs dans les Aurès, ce même facteur professionnel qui conditionne l’écriture. Bien que l’auteur soit typographe et non écrivain, le livre constitue pour lui un objet habituel, évident. Les typographes développent par ailleurs une maîtrise poussée de la grammaire et de l’orthographe. Parmi tous les outils à sa disposition, l’écrit est une ressource bien identifiée et disponible pour Jean Forestier. À cela s’ajoute un second facteur favorable à la production de témoignage. Publiée en 1986 – il a alors 49 ans –, la retranscription de son expérience répond à la proportion

⁷⁹ Un livre que Benjamin Stora qualifiera de « drôle et pathétique » dans son *dictionnaire des livres de la guerre d’Algérie : romans, nouvelles, poésie, photos, histoire, essais, récits historiques, témoignages, biographies, mémoires, autobiographies : 1955-1995*, Paris, Harmattan, 1996.

⁸⁰ Jean-Claude CARRIÈRE, *La paix des braves*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1989.

prise par la guerre d'Algérie dans son quotidien.⁸¹ Défiguré en juillet 1959 lors d'un accrochage trois mois avant la quille⁸², ses séquelles physiques lui rappellent chaque jour sa guerre.

Son second livre, publié en 2015, a droit à un compte rendu dans le journal *La Nouvelle République*, qui souligne le lien entre son métier et le choix de l'écriture :

La disparition d'un ami, sa terrible blessure en juillet 1959, par son récit incisif et sans concession, le quotidien de ces deux années de souffrances est décrit avec efficacité, retraçant ainsi une page de notre histoire souvent occultée. Rien ne prédestinait Jean Forestier à publier des livres. Dans les premières pages, il raconte son enfance très pauvre, digne de Zola, sa fierté d'avoir réussi le « certif » et sa passion pour la lecture qui l'a conduit au métier de typographe, et l'a préparé à la narration.⁸³

Le titre de son second livre, *La Morasse*, est évocateur de sa démarche. Dans le langage typographique, le terme indique l'épreuve ultime d'une page d'imprimerie qui donne une vue d'ensemble au journal. Que ce titre serve pour son deuxième témoignage réalisé à 77 ans met en lumière le long processus de réflexion personnelle de l'auteur. Une deuxième définition du mot fournit une seconde piste quant à ce choix : en argot, « battre morasse » signifie « crier au secours » et peut aussi désigner le danger, l'ennui ou encore le tourment.⁸⁴ La polysémie du mot permet d'attribuer plusieurs sens à son titre : celui en lien avec son métier de typographe ou bien un autre plus en rapport avec sa blessure qui lui a laissé des séquelles à vie.

Sur les dix appelés dont la publication intervient entre 1974 et 1992, sept exercent un métier en lien avec l'écriture. Deux autres peuvent s'expliquer par la place prépondérante de la mémoire de l'Algérie française dans leur existence.

Ces différents aspects mettent en évidence les deux conditions à réunir pour aboutir au témoignage : le parcours personnel coïncide avec une plus grande disposition de la société à sa réception. Si, pour la majorité des appelés, la réunion de ces deux facteurs intervient dans les années 1990-2000, c'est-à-dire au moment de leur retraite, elle semble intervenir plus tôt pour ceux dont le métier a partie liée avec l'écriture ou quand l'expérience algérienne est par trop présente dans la vie de l'ancien appelé pour s'en détacher, même momentanément.

⁸¹ Jean FORESTIER, *Chronique d'un appelé en Algérie : 1957-1959 10e Bataillon de chasseurs parachutistes, 18e Régiment de chasseurs parachutistes*, Vert-Saint-Denis, Isachris J. Forestier, 1986.

⁸² Mot d'argot qui signifie la fin sur service militaire.

⁸³ « Le témoignage d'un appelé », publié sur le site *La Nouvelle République* le 21 janvier 2016, consulté le 10 juin 2022.

⁸⁴ Émile CHAUTARD, *Glossaire typographique*, Bassac, Plein chant, 2021 (1^e édit. : 1937).

Les écrits des années 1970-1980 se caractérisent ainsi par une position d'avant-garde. Ils préparent le chemin pour de futurs témoignages – c'est le but revendiqué de Marc Garanger – et incitent les anciens appelés à la parole. Surtout, ils participent, avec d'autres témoignages publiés plus tôt, à la constitution d'un cadre pré-narratif dans lequel puisent les auteurs des années 1990-2000 pour construire leurs propres récits de la guerre. Les deux premiers *topoi* repris par cette nouvelle vague de témoins sont ceux de la « chape de silence » et le besoin de transmettre son expérience de la guerre. L'usage de ces *topoi* entretient l'horizon d'attente du lectorat, ainsi que celui de ceux amenés à produire leur propre témoignage de la guerre d'indépendance algérienne.

b) 1992-1999 : devenir interlocuteur

Mal considéré par l'État dans les années suivant la fin de la guerre, le contingent peine à exister en tant que groupe social pour défendre ses droits. Les années 1990 changent la donne. Légitimées par des effectifs plus nombreux, les associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord parviennent à s'imposer comme interlocuteur de l'État.⁸⁵ À l'unisson du discours revendicatif des associations, les témoignages de cette période partagent un même récit construit autour de plusieurs représentations déjà présentes dans les publications précédentes (sacrifice et silence des appelés, mépris de l'État), mais les accompagnent dorénavant, pour une partie d'entre eux, de revendications plus précises sur les droits des anciens combattants.

Ainsi, Jacques Goudrot, ancien sous-officier radio dans les Aurès, publie un témoignage en 1996 dans lequel il critique la politique de l'État en la matière :

Une autre vie a repris. Mais cette guerre m'aura profondément marqué, et la cicatrice qu'elle a ouverte n'est pas encore refermée. Le sera-t-elle un jour ? Souvent elle saigne quand je songe que nos droits de combattants ne sont même pas reconnus après tant d'années. Oh ! certes, des promesses, nous en avons eues. Elles ont été oubliées.⁸⁶

⁸⁵ Les effectifs de la FNACA, principale association en termes de nombre d'anciens appelés, sont estimés 350 000 membres en 1999. GR 1 K 841 582

⁸⁶ Jacques GOUDROT, *La guerre d'Algérie d'un appelé*, Cholet, Hérault, 1996, p. 111.

L'auteur, malgré son retour à la vie civile, porte encore en lui les stigmates de la guerre. Le ressenti qu'il éprouve suite à cet épisode de sa vie est renforcé par l'attitude de l'État qui n'agit pas, contrairement à ce que dit son discours, en faveur des droits des anciens d'Algérie.

Pourtant, dans la seconde moitié des années 1990, une inversion s'observe. Le traitement de la mémoire a évolué, des groupes porteurs d'une mémoire commune s'organisent à présent pour défendre leurs intérêts. Ces associations d'anciens combattants dont les principaux représentants sont la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), la seule association spécifique aux appelés de la guerre d'Algérie, l'Union nationale des combattants (UNC), regroupement généraliste classé à droite et qui concerne surtout les militaires de carrière, l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC), fondée par Henri Barbusse et proche du Parti communiste. Ces associations composent le Front uni : alliance pragmatique qui entend peser sur le pouvoir politique.⁸⁷ Une plate-forme commune est alors décidée autour de plusieurs revendications parmi lesquelles : « la retraite anticipée » ; « la revendication statutaire », c'est-à-dire une attribution plus large de la carte du combattant ; reconnaissance des psychonévroses et attribution d'une pension particulière ; « diverses revendications sur la retraite du combattant » concernant la « réversibilité aux veuves » et la date de début.⁸⁸ Ces revendications, si elles ne sont pas toutes très bien vues par le pouvoir politique, sont du moins mieux considérées.

En effet, le paysage social a changé. Les anciens appelés sont désormais à la retraite ou proches de l'être. Le chômage de masse frappe durement l'ensemble de la population : de 3 % en 1975, le taux de chômage passe à 7,6 % en 1990 et dépasse même les 10 % en 1997. Une situation économique précaire pour des millions de français que ne manque pas de souligner les associations : dans un tract de la FNACA en faveur de la retraite anticipée, l'association fait un parallèle entre la situation économique du moment et les revendications des anciens combattants.⁸⁹ L'arrivée en juin 1997 de Lionel Jospin à Matignon ouvre des perspectives en ce sens. Des promesses sont énoncées lors de la campagne pour les législatives par le premier secrétaire du Parti socialiste. Ainsi, début mai, dans un échange épistolaire, Lionel Jospin affirme au président de la FNACA qu'il entend mener une politique volontariste sur le sujet si la gauche plurielle remporte la majorité :

⁸⁷ Auquel s'ajoute la fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattant d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCPG-CATM), et l'Union fédérale.

⁸⁸ Fonds généraux de l'Armée de Terre, cote GR 1 K 841 582, demandes de réparations et revendications des anciens combattants de la guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord [1997-1999].

⁸⁹ Selon des chiffres du secrétariat aux anciens combattants, 202 256 anciens combattants, toutes générations confondues, seraient au chômage ou en pré-retraite en 1996.

Il est notamment nécessaire de répondre, en priorité, aux injustices les plus criantes, celles qui touchent ceux d'entre les adhérents de votre fédération qui, proches de la retraite, se trouvent en situation de dénuement car ils ont été privés d'emploi. C'est donc dans ce cadre général que nous situerons notre action.⁹⁰

À cette promesse générale, s'ajoutent celles plus précises sur la campagne double pour les fonctionnaires anciens combattants et la décrystallisation des pensions pour les ressortissants étrangers afin qu'ils soient mis sur un pied d'égalité avec les combattants français. La retraite anticipée est évoquée, un engagement est même formulé : « Dans un premier temps, nous nous engageons à accorder la retraite anticipée pour les chômeurs en fin de droits justifiant de 40 annuités de cotisation diminuées du temps passé en Afrique du Nord. » L'importance du critère économique dans les revendications est à souligner. Les associations agrègent de fait les demandes de réparations symboliques à des traductions économiques : reconnaître l'état de guerre en Algérie entre 1954 et 1962, c'est reconnaître *in fine* la qualité d'ancien combattant pour tous les appelés et leur permettre d'accéder, au bout du processus, aux mêmes droits et avantages que les autres générations de feu.

L'activisme du Front Uni, en premier lieu celui de la FNACA, se signale, d'après une fiche du ministère, par un chantage électoraliste assumé en direction des élus. Dans un communiqué daté du 13 septembre 1997, le bureau national de la fédération n'hésite pas à interpellier le gouvernement sur ses engagements : « La FNACA rappelle que la sanction infligée à la précédente majorité, et à laquelle les anciens d'Afrique du Nord ont incontestablement contribué, ne saurait constituer un aval pour la majorité actuelle. »⁹¹ La menace de représailles électorales s'accompagne d'une pression exercée sur les élus, en publiant par exemple les noms des députés et sénateurs ayant assisté au congrès de l'Union Fédérale AC – pour mieux souligner l'absence des autres –, ou en exerçant un lobbying à travers la distribution d'un mémoire « L'art de l'alibi, mémoire à l'usage des élus », édité par le Front Uni.⁹² La principale revendication du Front Uni – l'élargissement des conditions d'obtention de la carte de combattant – est finalement reprise par le gouvernement Jospin. Le paradigme

⁹⁰ Fonds généraux de l'Armée de Terre, cote GR 1 K 841 582, demandes de réparations et revendications des anciens combattants de la guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord [1997-1999].

⁹¹ Fonds généraux de l'Armée de Terre, cote GR 1 K 841 605, documentation sur la mémoire de la guerre d'Algérie [1997-1999].

⁹² *Loc. Cit.*

qui prévalait jusque-là, l'exposition au feu, est dénoncé par Jean-Pierre Masseret, le nouveau secrétaire d'État aux Anciens Combattants :

Vous êtes une génération dont on a mal reconnu les mérites et à laquelle on a fait une place insuffisante. (...) Vous avez participé à une guerre particulière. La notion d'action de feu ne va pas, la territorialité n'a pas de sens, c'est appliquer des schémas de 1914 à ce que vous avez vécu ! Tout soldat présent en Algérie quelle que soit son affectation courait des risques croissants avec la durée de son séjour.⁹³

De 1974 à 1998, environ 1 116 000 cartes ont été accordées à l'ensemble des anciens combattants d'Afrique du Nord.⁹⁴ La mesure prise en 1998 de fixer à 18 mois de service en Algérie le temps requis pour obtenir une carte de combattant permet la distribution de 40 000 cartes supplémentaires en une année. L'année suivante, la loi de finances l'abaisse à 15 mois, engendrant l'octroi de 10 000 cartes supplémentaires. Environ 65 % des mobilisés de la guerre bénéficient à cette date du statut d'ancien combattant, contre environ 55 % pour les deux générations des deux guerres mondiales. L'impact des nouvelles normes est immédiat, à tel point que le ministère s'interroge dans une note : « La revendication d'égalité entre générations heurte également ici des données de justice sociale qu'impose la situation économique : accorder davantage aux fonctionnaires alors que le pays traverse une grave crise de l'emploi ne serait pas compris par l'opinion. (...) Où s'arrête la solidarité de la Nation envers les Anciens Combattants d'Algérie ? »⁹⁵ Si la pression politique semble porter ses fruits, quelle part accorder aux témoignages dans ce succès ?

Beaucoup d'entre eux portent des revendications générales : reconnaître l'état de guerre en Algérie – chose acquise en 1999 – et les droits des appelés et rappelés à accéder au titre d'ancien combattant. Pourtant, aucune mesure d'ordre économique comme la campagne double ou la retraite anticipée n'est clairement formulée par les auteurs. Il s'agit d'une absence explicable par la différence de registres dans lequel s'inscrit le témoignage. Ayant pour objectif d'interpeler la société, de lui faire connaître la réalité de l'expérience algérienne, les témoignages préparent le terrain à l'action associative en créant un espace politique dans lequel les fédérations peuvent agir.

⁹³ Demandes de réparations et revendications des anciens combattants de la guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord, *loc. cit.*

⁹⁴ Ces chiffres englobent les soldats d'Actives et de Service, ainsi que la gendarmerie et le contingent et concernent les combats en Algérie, au Maroc, et en Tunisie durant lesquels environ 1 750 000 hommes ont été mobilisés. *Loc. cit.*

⁹⁵ *Idib.*

En portant sur le terrain politique la mémoire du contingent, les associations d'anciens combattants parviennent à faire des anciens combattants des acteurs sociaux. Les témoignages d'anciens appelés, en portant la parole de quelques-uns d'entre eux, contribuent eux aussi à implanter un récit dans la société en faveur des droits des anciens combattants en arguant d'un « devoir de mémoire » qui justifierait une politique plus généreuse à leur égard.⁹⁶ Ce récit participe à fonder un premier horizon d'attente du témoignage, celui de percer « la chape de silence qui entourerait le contingent.⁹⁷

Pourquoi témoigner dans les années 1990 ? Presque tous les auteurs de notre corpus déclarent, à la suite des précédents, vouloir briser le silence qui entourerait la guerre d'Algérie jusqu'à devenir un thème du témoignage, alors même que ce silence se vérifie de moins en moins sur la fin de la période. Érigée en motivation principale de l'écriture, la rupture avec le mutisme d'après-guerre apparaît comme constitutive du témoignage et représenterait une demande du lectorat. Il ne s'agit pas seulement d'une position de principe des auteurs mais elle reflèterait aussi l'opinion de la société. En février 1998, a lieu dans une salle du Palais-sur-Vienne, une commune située au nord de Limoges, une réunion publique ayant pour sujet la guerre d'Algérie. Dans le compte rendu de la discussion, au cours de laquelle plusieurs personnes prennent la parole devant un public composé essentiellement d'anciens combattants et de leurs proches, Robert Courivaud, membre du comité « Guerre d'Algérie Jeunesse Environnement » (GAJE) au sein de la FNACA, est « invité le premier à parler pour briser la glace » :

« Séduit » immédiatement par son parler vrai, son parler juste, même si « ça se bouscule un peu là-dedans » comme il dit, en se frappant la tête. Jamais remis de sa guerre d'Algérie, c'est son cœur qui parle, mais un cœur guidé par une réflexion de trente ans de silence imposé plus ou moins par son entourage.⁹⁸

⁹⁶ Sébastien LEDOUX, *Le devoir de mémoire*, op. cit., p. 196.

⁹⁷ Le silence des appelés est d'ailleurs une représentation questionnée par Raphaëlle Branche dans le livre qu'elle a consacré à son évolution dans le cadre familial. D'après son analyse, si le silence d'une partie du contingent se vérifie, il est d'abord dû aux cadres sociaux qui l'entourent et qui conditionnent ou empêchent la transmission des expériences des appelés. Durant les décennies suivantes, les cadres sociaux de cette mémoire évoluent et permettent à de nouveaux récits d'exister. Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020.

⁹⁸ Publié dans le numéro 368 de *L'Ancien d'Algérie*, juin-juillet 1998.

L'auteur de l'article poursuit en faisant état de la réception du public : « L'émotion gagne le public ». La construction de son compte-rendu est intéressante. Chaque résumé et citation d'un intervenant s'accompagne d'une analyse des effets du discours sur le public. Lors de la dernière intervention, une pied-noire prend la parole : « Elle emploie des mots simples avec un accent ramené de là-bas, plus vrai que vrai. Pressés de répondre par Jean-Pierre Gaildraud, leur porte-parole, leur camarade, qui les connaît, qui les aime, les anciens d'Algérie écoutent avec attention mais se taisent. »

La dimension affective qu'interprète l'auteur du compte-rendu illustre la part des émotions dans le recueil des témoignages et son rôle cathartique. L'intervenant qui invite à réagir, Jean-Pierre Gaildraud, est un visage connu de ceux qui s'intéressent à l'histoire du contingent. Il fut lui-même appelé en Algérie, période durant laquelle il dirigea une harka. Auteur d'une dizaine de livres sur le sujet, il réalise avec Benjamin Stora *Les années algériennes*, une série de documentaires diffusée sur Antenne 2 à l'automne 1992. Son intervention s'inscrit dans une évolution du recueil de la parole.

Les réunions d'anciens combattants sont l'occasion d'une nouvelle sociabilité pour les appelés envoyés en Algérie, alors même que la fin de la période d'activité signifie dans la majeure partie des cas une baisse importante des relations sociales, le travail étant un « espace pourvoyeur d'identité, de reconnaissance, de production et de création, de gestes et de postures professionnelles, d'un statut et de relations sociales. »⁹⁹ Le passé agirait ainsi comme une ressource disponible pour les retraités, ou pré-retraités, qui redéfiniraient de cette manière les représentations associées à la retraite (perte d'utilité sociale, de mobilité physique, repli sur soi et sur sa sphère familiale), pour affirmer un nouvel engagement dans la vie associative.

Pour les auteurs du corpus, la production d'un témoignage sur leur expérience guerrière permet ainsi d'acquérir une nouvelle fonction sociale au même titre qu'une nouvelle expérience pour ceux dont le métier n'est pas écrivain. L'écriture et la publication d'un livre sont des étapes qui demandent un apprentissage, d'effectuer des démarches durant lesquelles les auteurs s'identifient comme témoins, une nouvelle identité synonyme d'utilité sociale. La retraite, en mettant fin à une activité, fait cesser une sociabilité, dissout des réseaux et crée un vide dans la définition de soi que les anciens appelés tentent de combler. Maurice Halbwachs, dès 1922, considérait la place des « vieillards » par la faculté de se souvenir et de délivrer leur expérience :

⁹⁹ Christian HESLON, « Âge subjectif, anticipation et sentiment d'utilité lors du passage vers la retraite », *Le Journal des psychologues*, 2010, vol. 282, n° 9, p. 28-32.

On comprendra mieux quelles raisons éveillent en lui cet intérêt nouveau pour une période de sa vie longtemps négligée, si on le replace dans la société, dont il n'est plus membre actif, mais où un rôle lui est cependant assigné. (...) Dans nos sociétés aussi on estime un vieillard en raison de ce qu'ayant longtemps vécu il a beaucoup d'expérience et est chargé de souvenirs. Comment dès lors les hommes âgés ne s'intéresseraient-ils point passionnément à ce passé, trésor commun dont ils sont constitués dépositaires, et ne s'efforceraient-ils pas de remplir en pleine conscience la fonction qui leur confère le seul prestige auquel ils puissent désormais prétendre.¹⁰⁰

On ne peut comprendre l'accélération du phénomène de témoignage dans les années 1990 sans questionner les motivations profondes qui animent leurs auteurs. Il ne s'agit pas seulement d'interpeller la société sur son passé, d'assurer une transmission à destination des plus jeunes, mais de se construire une posture, celle – très ancienne – de l'homme âgé qui, fort de sa longue vie et de l'expérience qui en découle, cherche à enseigner aux plus jeunes, à les alerter sur les dangers qui les guettent. Ce faisant, il acquiert le prestige qui lui manque à la suite de sa nouvelle condition de retraité.

On peut cependant questionner la pertinence du premier propos de Maurice Halbwachs, les « vieillards » ne seraient plus « membres actifs » de la société, et le mesurer à l'aune du changement d'époque, entre la France des années 20 et celle des années 90. Dans cette dernière les vieillards ne sont plus vraiment considérés inactifs. Certes, ils ne travaillent plus, mais ce sont dorénavant des consommateurs et des électeurs recherchés. Les retraités sont ceux qui présentent le plus fort taux de participation aux élections, loin devant les jeunes. Lorsque les représentants des associations d'anciens combattants profèrent des menaces électorales, leurs positions sont prises en compte. Quant au statut de consommateur, ils bénéficient, depuis leur premier travail, de la croissance économique des Trente Glorieuses, leur permettant d'accéder à de meilleures conditions de vie comme à un pouvoir d'achat plus important que les précédentes générations (emprunts facilités, salaires indexés sur l'inflation, etc.) et deviennent des cibles privilégiées pour les entreprises.

Ainsi, l'écriture puis la publication des mémoires de la guerre d'Algérie par les appelés correspondent, pour la majorité, à la convergence entre plusieurs horizons d'attente : celle des anciens combattants d'abord, qui, à la faveur d'une redéfinition de soi permise par la retraite, les entraînent à considérer le passé comme une ressource, un « trésor commun » pour reprendre

¹⁰⁰ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 2014, p. 104-105, (1^{er} édit. : 1925).

les mots de Maurice Halbwachs. Ils « vendent », pour ainsi dire, leur passé combattant à une société désormais prête à le recevoir, grâce au travail mémoriel entrepris par différents groupes sociaux et en particulier par le dynamisme de la mémoire de la Shoah. Enfin, le rôle de l'État dans ce processus est déterminant en prenant dorénavant en compte les droits des anciens combattants et en s'assurant de leur entrée dans la mémoire nationale ; il récompense le travail d'écriture des témoins de la guerre, ou en tout cas celui d'une catégorie identifiée comme celle des appelés de la guerre d'Algérie.

Entre 1992 et 1999, 13 auteurs du corpus publient leur témoignage, contre 48 en tout. Parmi ceux du corpus, quatre sont à la retraite, trois encore actifs et six ne donnent aucune indication. La moyenne d'âge de ces auteurs est de 59 ans, alors que l'âge légal de départ à la retraite est fixé depuis 1982 à 60 ans. Les années 1990 fonctionnent donc comme une période intermédiaire où une partie des auteurs est à la retraite et une autre est encore en activité.

En 1999, la guerre d'Algérie est reconnue en tant que telle par le Parlement, répondant ainsi à la demande des auteurs du corpus et surtout au lobbysme des associations. À cette date, plus de 1 100 000 anciens combattants d'Afrique du Nord obtiennent une carte d'ancien combattant, dont une majorité d'appelés.¹⁰¹ Cependant, l'accès aux principales revendications ne met pas fin au discours critique contre le manque de reconnaissance de l'État dans les témoignages. Les représentations du silence des appelés, relayées par les auteurs du corpus, se maintiennent malgré la multiplication des témoignages à partir des années 2000.

c) 1999-2005 : Une continuité dans le discours après la reconnaissance de l'État

Entre 1999 et 2005, 87 témoignages d'anciens appelés sont publiés, parmi eux 38 sont présents dans le corpus. Les deux tableaux ci-dessous répertorient par année de publication leurs ouvrages, le premier ne comprends que ceux issus du corpus tandis que le deuxième représente la totalité des témoignages publiés sur la période étudiée.¹⁰²

Figure 6 – Graphique répertorient les années de publication des témoignages du corpus

¹⁰¹ Fonds généraux de l'Armée de Terre, cote GR 1 K 841 603, documentation sur la revendication officielle de la notion de guerre d'Algérie, [1997-1999].

¹⁰² Du moins, tous ceux qui ont pu être identifiés comme tel.

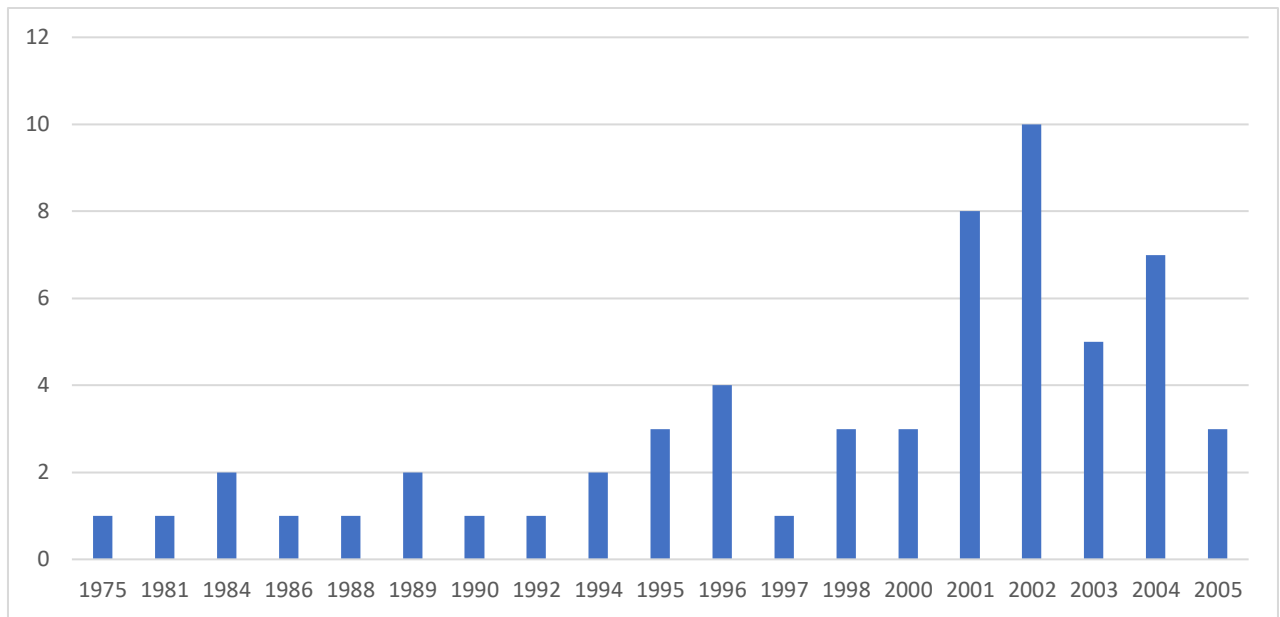
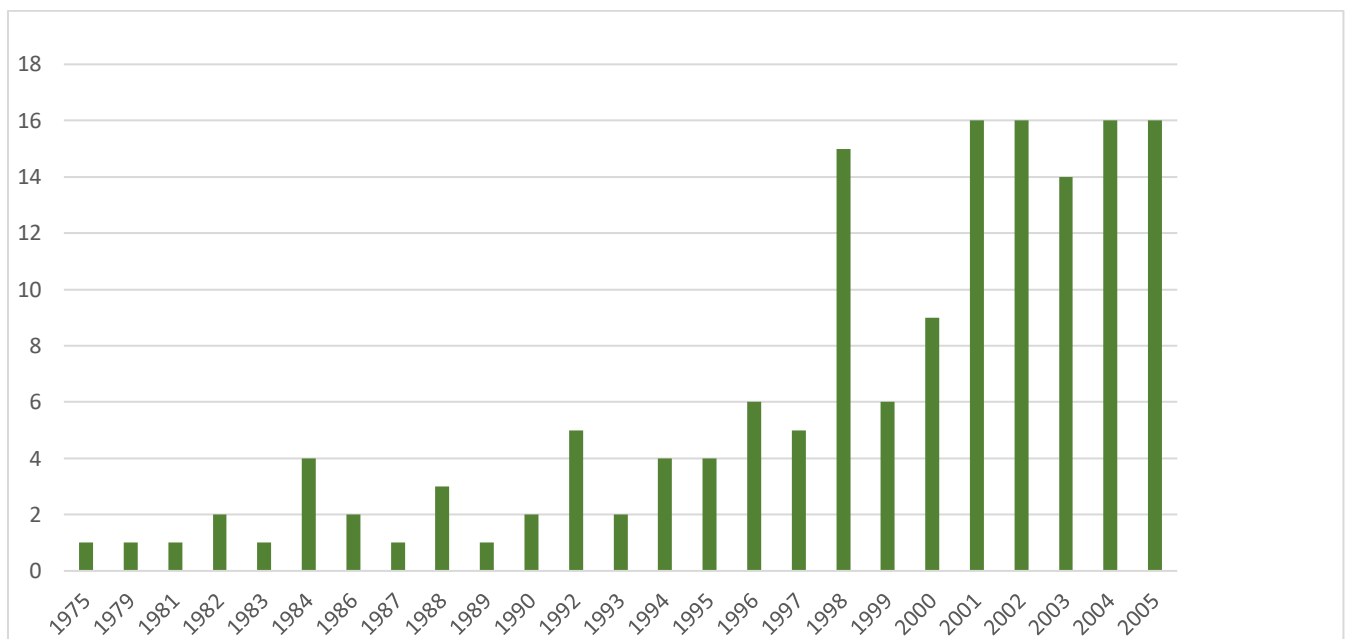


Figure 7 – Graphique répertoriant les années de publication de 153 témoignages du contingent



On observe pour ces deux tableaux une importante hausse de la publication de témoignages sur la fin de la période étudiée, avec toutefois une différence : l'augmentation commence plus tôt pour le total des témoignages, dès 1998 avec 15 publications, alors qu'il faut attendre 2001 pour qu'elle se matérialise dans le corpus. La rupture est cependant très nette dans les deux cas avec les périodes précédentes. Alors que la totalité, à une ou deux exceptions

près, des témoins sont à la retraite, une accélération des publications se manifeste. Les sept dernières années de la période étudiée concentrent environ 56 % des livres publiés sur 31 ans. Ce chiffre est légèrement plus important pour le corpus : 63 %. Sur cette période, la moyenne d'âge pour le corpus est de 67 ans, et un seul appelé est encore actif au moment de publier, hormis les exceptions notables de deux auteurs en pré-retraite.

Les auteurs du corpus qui publient après 1999 sont très majoritairement retraités, en outre, tous ont plus de 60 ans. Cette nouvelle donne est-elle à même de changer le fond ou la forme des témoignages écrits ? Au contraire, l'analyse de ces récits plaide pour un modèle qui perdure, au sein duquel les caractéristiques des ouvrages précédents s'affirment comme structurelles aux témoignages du contingent, avec une affirmation des représentations élaborées depuis la fin de la guerre.

Publié à la fin de l'année 2002, le témoignage de Fabien Hillairet, *J'ai été appelé en Algérie*, rend compte d'un *continuum* dans les discours des auteurs du corpus. Dès son introduction, l'ancien caporal vendéen revient sur la chronologie propre à son acte d'écriture :

Cette histoire, c'est la mienne bien sûr. Pourtant, elle est très proche de celle vécue par tous ceux qui, comme moi, ont servi dans une unité opérationnelle. Pourquoi se tourner vers cette époque maintenant et pas avant ? A mon retour, je n'étais pas prêt. Prendre la plume pour dire quoi et à qui ? Peu de personnes dans mon entourage portaient une attention particulière à mes propos sur le sujet.¹⁰³

L'auteur donne à son expérience une dimension collective en la rapprochant de celles vécues par les soldats qui partaient en opération. En outre, la question du collectif apparaît dans la problématique de la réception. Si l'auteur évoque dans un premier temps une chronologie personnelle pour ne pas témoigner, « je n'étais pas prêt », il s'interroge aussi sur le potentielle de réception de son œuvre, « à qui » écrire alors que personne ne semble l'écouter parmi ses proches ? Ces deux aspects du problème évoluent cependant : « Aujourd'hui, avec le temps, le contexte n'est plus le même et, de mon côté, si je veux faire le vide dans ma tête, c'est maintenant ou jamais. Dès notre départ, on nous a menti et on n'a cessé de le faire ensuite. »¹⁰⁴ Le contexte, celui de l'écoute de la parole des témoins, semble aller de pair avec la propre motivation de l'auteur. Pour Fabien Hillairet, il faut attendre que les deux cases soient cochées

¹⁰³ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002, p. 12.

¹⁰⁴ *Ibid.*

pour aboutir au témoignage. Par ailleurs, l'État, désigné à travers le pronom indéfini « on », est vilipendé pour ses mensonges supposés, que ce soit sur la réelle nature des opérations en Algérie, ou sur le traitement accordé au contingent après la guerre. En 2002, malgré les lois de reconnaissance en faveur de la mémoire du contingent, l'auteur exprime toujours une rancœur à l'égard du pouvoir politique. À cet égard, contre les mensonges de l'État dénoncés par l'auteur, ce dernier oppose une vérité que seuls les témoins et acteurs de la guerre posséderaient :

A mes yeux, il me paraissait utile d'écrire ces pages, cette tranche de l'Histoire. Effectivement. Mon plus grand désir est de laisser une empreinte de ce que j'ai vécu à mes proches, à ceux qui veulent s'informer sur cette période trouble et à ceux qui nous succéderont et qui auront un jour la charge de transmettre toute la vérité.

Mon récit, « le journal de marche » d'un appelé parmi plusieurs millions, malgré ses imperfections (...) aura au moins le mérite d'exister, de rétablir la vérité et de proclamer haut et fort, en Algérie, à cette époque, c'était la guerre et nous y étions.¹⁰⁵

En inscrivant de cette manière sa démarche dans un registre de vérité, Fabien Hillairet concurrence la parole de l'État et joue son lectorat contre ce dernier, puisqu'il prétend « rétablir » et « transmettre » la vérité, notamment au sujet de la sémantique associée à la guerre d'Algérie. Bien que cette dernière soit reconnue à présent par une loi votée par le Parlement, aucune mention n'en est faite. Dans les premières pages du livre où s'affiche un profond ressentiment, « on nous a abandonnés comme une mère abandonne son enfant qu'elle vient de mettre au monde. »¹⁰⁶, aucun pouvoir politique n'est nommé. Celui-ci n'apparaît qu'indirectement à travers le pronom indéfini « on », comme une marque de rancœur ou de mépris à son égard.

Il faut attendre les dernières pages pour qu'il soit nommé, avec un rappel de la position de l'auteur : « Pour en parler ouvertement, je me place au-dessus de tout parti politique. Alors, je ne peux nier le fait que les intérêts personnels ont prévalu sur ceux de la Nation. »¹⁰⁷ Plusieurs

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 12.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 230.

critiques sont formulées contre le gouvernement de Guy Mollet, l'auteur attribue aux dirigeants politiques la responsabilité de la torture, qui est à la fois dénoncée et relativisée. Sur ce sujet, et celui plus large des exactions durant la guerre, une supplique est adressée à la société :

il faut bien prendre en considération que l'examen de cette période est lié à un double impératif : la vérité et la mémoire. Alors, de grâce, écoutons, sans en privilégier, toutes les voix de ceux qui ont réellement vécu ce drame sur place et ne mêlons pas 2 000 000 de militaires à ce noyau de tortionnaire.¹⁰⁸

Les termes « vérité » et « mémoire » sont associés et définis comme un préalable au témoignage. Mais, surtout, Fabien Hillairet exclut tout autre témoin de la guerre que les soldats français envoyés en Algérie. Au sein du groupe, qui englobe le contingent et les soldats d'active, l'égalité est de rigueur : une voix n'est pas plus importante que l'autre. Tandis qu'à l'extérieur du groupe, les voix potentielles d'autres témoins sont d'ores et déjà délégitimées. La démarche de l'auteur met en lumière les mécanismes classiques d'un groupe social, où toutes les voix à l'intérieur sont encouragées au détriment de celles en dehors.

À la lecture des témoignages du corpus, si les motivations qui poussent les appelés à produire un témoignage sont dans un premier temps endogène au groupe d'appartenance, des facteurs exogènes interviennent aussi. La société pousse en effet à une multiplication des publications par les témoins « ordinaires »¹⁰⁹ de la guerre dans les années 1990 et 2000, phénomène qui intervient dans un contexte où d'autres groupes que celui du contingent tentent également de faire émerger un discours, qui serait dans un premier temps autonome vis-à-vis l'État.

En effet, depuis les années 1980, certains groupes tendent à s'affranchir de la mémoire nationale qui restreindrait la leur. Le développement parallèle de ces mémoires ne serait cependant pas une fin en soi. Michael Rothberg, professeur de littérature anglaise et comparée à l'université de Californie, affirme ainsi que :

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 231.

¹⁰⁹ Benjamin STORA, « S'ouvre une histoire par en bas, d'en bas, une Histoire des sociétés civiles, de la vie quotidienne, des femmes, de la paysannerie, de la vie économique. Les représentations collectives s'imposent progressivement comme des objets scientifiques, elles renouvèlent les sources et les perspectives de l'analyse », *Le livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Préau des collines, 2005, p. 61.

Les débats sur la mémoire collective se cristallisent surtout autour d'injustices : certaines histoires et cultures accèdent à la reconnaissance, d'autres non. Ces injustices sont bien réelles et pourtant, nous l'avons vu, la reconnaissance culturelle n'a rien d'un jeu « à somme nulle ». On s'en rend compte dès lors que l'on tente de repenser la relation entre mémoire et identité. C'est l'État-nation qui demeure toujours le cadre de la reconnaissance : le problème vient en partie de là (...), sans nier toutefois que la nation demeure un facteur puissant dans les questions de reconnaissance, de redistributions et de représentation politique.¹¹⁰

Les « mémoires collectives »¹¹¹ de ces groupes sont liées parce qu'elles participent au même processus de reconnaissance. Elles sont intimement associées au développement de l'identité de ses membres. Relecture du passé à des fins du présent, la mémoire se distingue de l'histoire – outre la méthode scientifique et académique dont se prévalent les historiens – par un souci de répondre aux exigences du présent. En premier lieu, il s'agit de maintenir l'unité du groupe, le « je » de l'appelé se confondant au « nous » du contingent, et la défense d'intérêt commun, la reconnaissance symbolique et financière de ses souffrances.

En tant qu'« ensemble de pratiques et d'interventions »¹¹², la mémoire dépend de l'action de ses membres pour la développer. À la charnière des années 1990 et 2000, s'impose peu à peu dans le débat public un discours fondé sur le principe d'une concurrence des mémoires. Les témoignages de la guerre d'Algérie alimenteraient cette concurrence, au détriment d'autres pans mémoriels. Cette analyse repose en partie sur la lecture de Jean-Michel Chaumont qui publie en 1997 un livre dans lequel il perçoit l'espace public comme limité, au sein duquel les mémoires doivent s'affronter pour s'imposer¹¹³. Cette analyse, qui se fonde notamment sur l'étude de la question coloniale, est poursuivie par Éric Savarese, professeur de science politique à l'université de Perpignan, dans un livre publié dix ans plus tard au titre évocateur : *Algérie, la guerre de mémoires*. Son discours commence par un état des lieux qui consacre l'émergence de l'histoire coloniale dans l'espace public. Il fait part de ses préoccupations concernant une mémoire communautarisée :

¹¹⁰ Michael ROTHBERG, *Mémoire multidirectionnelle : repenser l'Holocauste à l'aune de la décolonisation*, Paris, Édition Petra, 2018 (Édition originale : 2006 ; trad. de l'américain par Luba Jurgenson), p. 38-39.

¹¹¹ Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1^{er} édit. : 1950).

¹¹² Définition proposée par Alon Confino et Peter Fritzsche qui ajoutent que « la mémoire [est] est une représentation symbolique du passé incarnée dans une action sociale », cité dans *La mémoire multidirectionnelle*, *op. cit.*, p. 15

¹¹³ Jean-Michel CHAUMONT, *La concurrence des victimes génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997.

La notion de guerre de mémoire permet – au moins partiellement – de rendre compte d’une situation inédite : pieds-noirs, harkis, anciens combattants, voire appelés du contingent ou « porteur de valises », se concurrencent pour obtenir, à travers diverses actions militantes, que leurs mémoires soient converties en histoire officielle – et cela au détriment des souvenirs des « groupes » concurrents.¹¹⁴

Cette notion de guerre de mémoire, bien que débattue, tend à s’imposer, précédée par la « question identitaire » qui, depuis les années 1990, polarise une part importante des acteurs du débat public à tel point que le président de la République de l’époque, Nicolas Sarkozy, crée un ministère consacré à cette question de l’identité (2007-2010). Chez les universitaires, la question se double d’une opposition entre mémoire et histoire. Confrontés à ce qu’ils nomment un « trop-plein de mémoire », Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson dirigent la publication d’un livre en 2010 pour faire le point sur une décennie de débat.¹¹⁵ Benjamin Stora préface ce dernier et y exprime, lui aussi, ses préoccupations sur le sujet : « Le trop-plein mémoriel¹¹⁶ qui s’amplifie apparaît alors comme un symptôme : confronté à une panne de projet politique, on se tourne vers le passé de son propre groupe. Le voyage perpétuel vers un passé personnel signale une crise du futur. »¹¹⁷ Les témoignages que publient les appelés rendent-ils compte de cette crise du futur dont parle Benjamin Stora ? À quel point l’acte d’écriture et de publication peut-il rentrer dans ces schémas politiques dont se font l’écho les universitaires précédemment cités ?

Pour répondre à ces questions, la notion heuristique de mémoire multidirectionnelle proposée par Michael Rothberg élabore un nouveau cadre d’étude au sein duquel les mémoires plurielles ne sont plus – seulement – approchées en termes de concurrence, mais aussi en termes de « dialogue » et d’« interférence » :

Je soutiens que le cadre conceptuel à travers lequel les chercheurs et les citoyens ordinaires ont interprété la relation entre mémoire, identité et violence doit

¹¹⁴ Éric SAVARESE, *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non lieu, 2007, p. 10

¹¹⁵ Pascal BLANCHARD et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire ; enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte/Poche, 2010

¹¹⁶ L’affirmation renvoie aux travaux de Paul RICOEUR sur le sujet : *La mémoire, l’histoire, l’oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

¹¹⁷ Pascal BLANCHARD et Veyrat-Masson, Isabelle VEYRAT-MASSON, *Les guerres de mémoires op. cit.*, p. 11.

être repensé. Plutôt que d'envisager la mémoire collective en termes de concurrence, je propose de la considérer comme multidirectionnelle, objet de négociations et d'usages dynamiques au carrefour de références multiples. Donc productive et non exclusive.¹¹⁸

Dans cette interprétation, les témoignages des appelés seraient le fruit d'une dynamique mémorielle, née des échanges entre différents groupes, dynamique à laquelle ils participent. Ainsi, Michael Rothberg considère que « la mémoire collective du génocide des Juifs émerge dans les années 1950 et 1960 en dialogue avec les processus de décolonisation et la lutte des colonisés pour leurs droits civiques, contre le colonialisme, l'esclavage et le racisme. »¹¹⁹ Ce dialogue entre la mémoire de la Shoah et la lutte contre le colonialisme permet la création d'un espace public dans lequel s'expriment les témoins de la guerre d'Algérie, et parmi eux les appelés du contingent.

La multiplication des publications par les témoins « ordinaires »¹²⁰ de la guerre dans les années 1990 intervient alors même qu'on observe une dynamique de collecte de la parole des victimes de la Shoah¹²¹. Si le caractère extrême de l'expérience concentrationnaire ne peut être mis en équivalence avec l'expérience de la guerre d'Algérie, la comparaison entre ces deux mémoires permet l'ouverture de champs nouveaux de témoignages, qui nourrit la perspective multidirectionnelle de Michael Rothberg :

Cette mémoire (de la Shoah, ndlr) contribuera à faire émerger en France celle de la guerre d'Algérie qui, pendant presque quatre décennies, semblait évincée de l'espace du visible alors même que, dans son sillage, la conscience de l'Holocauste connaissait un essor extrajudiciaire. Ainsi, le tournant du siècle en

¹¹⁸ Michael ROTHBERG, *op. cit.*, p. 13.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 41.

¹²⁰ Benjamin STORA, « S'ouvre une histoire par en bas, d'en bas, une Histoire des sociétés civiles, de la vie quotidienne, des femmes, de la paysannerie, de la vie économique. Les représentations collectives s'imposant progressivement comme des objets scientifiques, elles renouvèlent les sources et les perspectives de l'analyse », *Le livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Préau des collines, 2005, p. 61.

¹²¹ Dans les années 1990, notamment au sein des universités américaines, se multiplient les interviews de survivants, organisés autour d'un double objectif : recueillir de la parole et créer les conditions d'écoute. À la suite du film de Spielberg *La liste de Schindler* (1993), un projet est lancé afin de récolter le plus de témoignages possibles. La quantité est privilégiée à tel point que la plupart de ces archives, 150 000 prévus pour l'an 2000, ne sont pas étudiés. Pour plus de précisions voir : Annette WIERVORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

France (et ailleurs) a été marqué par la réouverture d'un débat sur la torture et un regain d'intérêt pour des croisements entre l'Holocauste et la guerre d'Algérie.¹²²

Avec « le tournant du siècle » dont parle l'auteur, c'est un autre chantier mémoriel que celui de la mémoire algérienne auquel s'attelle le président de la République Jacques Chirac. En 1995, lors de son discours au Vel'd'Hiv, pour commémorer la rafle des 16 et 17 juillet 1942, le chef de l'État reconnaît la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs, et donne un calendrier pour une politique « réparatrice ».¹²³ La mémoire de la Shoah apparaît comme un modèle auquel se réfèrent les autres groupes. Lors d'une interview accordée à *Libération* le 19 juin 1999, l'historien Jean-Pierre Rioux, à l'initiative d'un colloque sur la guerre d'Algérie, établit un lien : en reconnaissant une « responsabilité d'État, de la France dans l'extermination des Juifs » dit-il, « les plus hautes autorités de l'État, Jacques Chirac en tête, ont débloquent les dénominations sur la Deuxième Guerre mondiale (...) C'est grâce ce déblocage qu'on peut arriver à une marge de manœuvre sur la désignation de la guerre d'Algérie».¹²⁴

Le schéma de la reconnaissance établi par la Shoah – création d'associations, recueil et publication de témoignages, part plus importante dans l'historiographie, mémoire intégrée à la mémoire nationale – est celui emprunté par la mémoire du contingent. Les similitudes se poursuivent dans les représentations du silence des témoins. Ceux-ci auraient préféré taire leurs expériences de la guerre ou de la déportation. De cette manière, la Shoah agit comme « cadre référentiel du passé » pour la mémoire des appelés.¹²⁵

En devenant des acteurs sociaux, les anciens combattants de la guerre d'Algérie parviennent à accéder à des reconnaissances symboliques et matériels, tout en implantant leur propre récit de la guerre dans la société. Si l'action des associations est déterminante, les auteurs de témoignages prennent part aussi à cette évolution, en participant à la construction d'un récit qui repose sur l'idée d'un sacrifice non-reconnu par l'État.

La mémoire de la Shoah n'est pas la seule à fonctionner comme « cadre référentiel » pour les auteurs du contingent, les deux premières « générations de feu » – les appelés de la guerre d'Algérie forment la troisième – représentent aussi un modèle et un outil de comparaison, parfois à leur dépens. En effet, au travers d'un « dispositif de vérité », les anciens

¹²² Michael ROTHBERG, *op. cit.*, p. 34.

¹²³ Le mot « réparation » est aujourd'hui discuté, on le remplace plus souvent par indemnisation.

¹²⁴ *Libération*, 10 juin 1999, consulté au SHD, fonds généraux de l'armée, cote GR 1 K 841 602, documentation sur la mémoire de la guerre d'Algérie [1997-1999].

¹²⁵ Sébastien LEDOUX, *Le devoir de mémoire*, *op. cit.*, p. 146.

appelés tentent légitimer leur parole et d'accéder au modèle développé, voire monopolisé, par les générations combattantes précédentes.

Chapitre 3 – Témoin et dispositif de vérité

Qu'est-ce qu'un bon témoignage si ce n'est un témoignage qui dit le vrai ? Comment convaincre son lectorat de la véracité de son propos ? Michel Foucault, qui a consacré son

dernier cours au Collège de France au « courage de la vérité »¹²⁶, analysait la question du « dire vrai » dans un rapport de soi à soi. D'après lui, en prenant l'exemple d'un cadre judiciaire dans un autre cours, il faudrait séparer l'action du contenu pour saisir la démarche de celui qui parle : « On sait bien que, lorsque quelqu'un énonce quelque chose, il faut distinguer énoncé et énonciation ; de la même façon, lorsque quelqu'un affirme une vérité de déclaration, les orateurs placent l'accent sur leurs "actes de dire vrai" ». ¹²⁷ Dans le cadre qui est le nôtre, celui du témoignage de guerre écrit, le « dire vrai » est un enjeu non moins important puisqu'il repose aussi sur la qualité du témoin et sa capacité à reproduire par écrit la vérité de ce qu'il a vu, entendu, ou ressenti.

Au-delà d'une simple transmission de leur expérience, il s'agit pour les auteurs du corpus de retrouver la vérité de leurs émotions, si cela est possible, et de construire un discours qui puisse se réclamer d'une authenticité. Cette démarche se fonde principalement sur le « pacte autobiographie » défini par Philippe Lejeune¹²⁸ et la sincérité avancée par les auteurs, mais elle repose aussi sur un « dispositif de vérité » déployé par ces derniers pour accréditer leur témoignage.¹²⁹ Au centre de ce dispositif se trouvent le paratexte, mais aussi toutes les autres initiatives entreprises par les auteurs pour légitimer leurs propos, et, par-là, eux-mêmes en tant que témoins.

a) Dire le vrai

Les débats autour de la guerre d'indépendance algérienne, que ce soit pendant la guerre ou à sa suite, alimentent régulièrement des accusations de mensonges. L'État est ainsi

¹²⁶ Michel FOUCAULT, *Le gouvernement de soi et des autres*, Paris, Seuil ; Gallimard, 2008.

¹²⁷ Michel FOUCAULT, *Mal faire, dire vrai : fonction de l'aveu en justice cours de Louvain, 1981*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain University of Chicago Press, 2012, p. 8.

¹²⁸ Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1994.

¹²⁹ Nous reprenons le terme proposé dans la thèse publiée de Nicolas SIRON, dont l'originalité de la réflexion nous a permis de considérer à notre tour le problème pour les témoignages du contingent : *Témoigner et convaincre: le dispositif de vérité dans les discours judiciaires de l'Athènes classique*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019.

périodiquement accusé de dissimuler la vérité de la guerre aux yeux des Français entre 1954 et 1962, puis en prolongeant l'euphémisme en vigueur sur la nature du conflit jusqu'en 1999. Parmi les acteurs de la mémoire de la guerre, les dires des uns ne sont pas seulement remis en question, ils font l'objet, bien souvent avant même d'être étudiés, d'un démenti catégorique, renvoyant ceux qui s'expriment vers des camps plus ou moins bien définis.

Les discours des auteurs du corpus sont avant tout construits en opposition à celui de l'État. Si ce dernier n'est pas toujours nommé, son discours est dénoncé par la quasi-majorité du spectre politique du corpus. Fabien Hillairet, ancien appelé de la classe 57/1C et adhérent à l'UNC, affirme dès le préambule de son livre son ressentiment à l'égard du pouvoir politique : « Dès notre départ, on nous a menti et on n'a cessé de le faire ensuite. »¹³⁰ L'État, désigné à travers le pronom indéfini « on », est rejeté pour ses mensonges supposés, que ce soit sur la réelle nature des opérations en Algérie, ou sur le traitement accordé au contingent après la guerre. En 2002, malgré les lois de reconnaissance en faveur de la mémoire du contingent, l'auteur exprime toujours une rancœur à son égard. Contre les mensonges de l'État rapportés par l'ancien appelé, celui-ci oppose une vérité que seuls les témoins et acteurs de la guerre posséderaient :

A mes yeux, il me paraissait utile d'écrire ces pages, cette tranche de l'Histoire. Effectivement. Mon plus grand désir est de laisser une empreinte de ce que j'ai vécu à mes proches, à ceux qui veulent s'informer sur cette période trouble et à ceux qui nous succéderont et qui auront un jour la charge de transmettre toute la vérité.

Mon récit, « le journal de marche » d'un appelé parmi plusieurs millions, malgré ses imperfections (...) aura au moins le mérite d'exister, de rétablir la vérité et de proclamer haut et fort, en Algérie, à cette époque, c'était la guerre et nous y étions.¹³¹

En inscrivant de cette manière sa démarche dans un registre de vérité, Fabien Hillairet concurrence la parole de l'État, puisqu'il prétend « rétablir » et « transmettre » la vérité, notamment au sujet de la sémantique associée à la guerre d'Algérie. Bien que cette dernière

¹³⁰ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002, p. 12.

¹³¹ *Ibid.*, p. 13.

soit reconnue à présent par une loi votée par le Parlement en 1999 – le livre est publié fin 2002 –, aucune mention n'en est faite. Dans les premières pages du livre où s'affiche un profond ressentiment – « on nous a abandonnés comme une mère abandonne son enfant qu'elle vient de mettre au monde »¹³² –, aucun pouvoir politique n'est nommé. Celui-ci n'apparaît qu'indirectement à travers le pronom indéfini « on », comme une marque de rancœur ou de mépris à son égard.

Il faut attendre les dernières pages pour qu'un nom soit donné, avec un rappel de la position de l'auteur : « Pour en parler ouvertement, je me place au-dessus de tout parti politique. Alors, je ne peux nier le fait que les intérêts personnels ont prévalu sur ceux de la Nation. »¹³³ Plusieurs critiques sont formulées contre le gouvernement de Guy Mollet (1956-1957), l'auteur attribue aux dirigeants politiques la responsabilité de la torture, qui est à la fois dénoncée et relativisée. Sur ce sujet – comme celui plus large des exactions durant la guerre –, une supplique est adressée à la société :

il faut bien prendre en considération que l'examen de cette période est lié à un double impératif : la vérité et la mémoire. Alors, de grâce, écoutons, sans en privilégier, toutes les voix de ceux qui ont réellement vécu ce drame sur place et ne mêlons pas 2 000 000 de militaires à ce noyau de tortionnaires.¹³⁴

Les termes « Vérité » et « mémoire » sont associés et définis comme un préalable au témoignage. Mais, surtout, Fabien Hillairet exclut tout témoin de la guerre autre que les soldats français envoyés en Algérie. Au sein du groupe, qui englobe le contingent et les soldats d'active, l'égalité est de rigueur : une voix n'est pas plus importante que l'autre, n'est pas plus vraie qu'une autre, tandis qu'à l'extérieur du groupe, les voix potentielles d'autres témoins sont de prime abord délégitimées. La démarche de l'auteur met en lumière les mécanismes classiques du groupe social, où toute voix à l'intérieur est encouragée, et surtout entendue, au détriment de celles en dehors.

Le même registre est adopté dans le témoignage d'Ugo Iannucci, avocat inscrit au barreau de Lyon. Dès la préface écrite par un professeur de l'Université Lyon 2, Claude Burgellin, son témoignage est jugé comme celui qui expose la vérité des événements :

¹³² *Ibid.*, p. 12.

¹³³ *Ibid.*, p. 230.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 231.

Il contient une belle leçon de morale civique et de stratégie. Devant la perversion de tout un appareil d'État, son rempart a été la loyauté et la sincérité courageuse. Face à un pouvoir qui ment et se ment, la vérité – la vérité comme décision personnelle, comme choix éthique – a été sa seule arme.¹³⁵

Au pouvoir étatique atteint d'auto-intoxication, le témoin n'aurait que pour lui sa vérité comme « arme » à lui opposer. Sa « sincérité » dépasse le temps de la guerre puisqu'elle se retrouve, quarante ans plus tard, dans son témoignage. En effet, le propos d'Ugo Iannucci a pour objectif de construire un discours se voulant le plus fidèle possible aux événements. Pour ce faire, l'auteur – diplômé en droit – propose, selon son préfacier, une rhétorique claire et argumentée : « L'arme d'Ugo Iannucci est la limpidité : clarté des choix, sincérité de la parole et des engagements. Avec des militaires souvent tortueux parce qu'embrouillés dans leurs contradictions, il tient un langage de netteté et de rigueur. »¹³⁶ L'État n'est pas le seul acteur à être accusé d'ambiguïté, les militaires, bien qu'ils représentent un autre visage de l'État, sont spécifiquement décriés et servent de contre-exemple au témoin lyonnais.

À la lecture des témoignages, deux positions semblent se dessiner : ceux qui cherchent dans leur individualité la légitimité de leur propre parole, et ceux qui, au contraire, tendent à s'inscrire dans un collectif. Émergeant parmi les premiers, Jean Faure, sénateur isérois quand il publie son livre en 2001, se présente : « Je ne suis ni procureur ni avocat. J'ai été un acteur anonyme, un nom parmi des milliers d'autres. Je souhaite seulement faire part de mon point de vue, dans une perspective historique. »¹³⁷ L'auteur reprend pour lui la figure du « témoin ordinaire »¹³⁸ dont l'anonymat garantirait non pas l'objectivité, dont il ne se réclame pas, mais la subjectivité propre au « simple appelé » qu'il était :

À l'automne 2000, la presse s'est à nouveau emparée de la guerre d'Algérie. Des généraux, des appelés, des anciens du FLN, des porteurs de valise ont alors témoigné devant les caméras de télévision. Je l'avoue : ces témoignages m'ont

¹³⁵ Ugo IANNUCCI, *Soldat dans les gorges de Palestro : journal de guerre*, Lyon, Aléas, 2001, p. 11.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹³⁷ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur : carnets d'Algérie, 1957-1959*, Paris, le Grand livre du mois, 2001, p. 11-12.

¹³⁸ Benjamin STORA, *Le livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Préau des collines, 2005, p. 61.

dérangé. Ils ne restituait pas la réalité de ma guerre d'Algérie, celle d'un simple appelé.¹³⁹

Jean Faure ne discute pas de la véracité des paroles des témoins, seulement, il oppose la réalité de sa guerre à la leur, renvoyant ainsi chacun à l'irréductibilité de sa propre expérience. Pourtant, si c'est bien sa subjectivité qu'il met en avant, il met aussi en cause sa singularité en se présentant comme « un simple appelé », expression qui tend à généraliser son expérience au reste du contingent. Depuis les années 1980, voire 1970, on observe un mouvement original où ce sont ceux qui longtemps ont été considérés, à défaut, comme des non-acteurs qui deviennent les témoins légitimes. Jean Faure, en revendiquant son rôle mineur de « simple appelé », cherche de cette manière à authentifier son témoignage.

La présence « des appelés » dans la liste de l'auteur pose question. Ceux qui seraient interrogés par la télévision ne relateraient pas la même expérience que celle d'un « simple appelé » ? De fait, certains auteurs font état de désaccords entre anciens du contingent. Gérard Vallée, responsable de la FNACA à un niveau local, évoque ces dissonances : « Je n'ai jamais été gêné de parler des événements de la guerre d'Algérie, et je suis souvent surpris des fausses idées répandues, ces discussions "curieuses" avec des anciens d'AFN. »¹⁴⁰ Dans son livre écrit avant février 2000, et publié l'année d'après, l'auteur s'efforce de prendre en compte le débat récent sur la torture en Algérie, déclenché par les révélations de Louissette Iglasitz et les entretiens du général Aussarresse, en complétant ses annexes « de témoignages divers compte tenu de l'actualité qui a fait resurgir les événements de cette guerre. »¹⁴¹ Les deux auteurs, en ciblant les débats de l'été et automne 2000, s'opposent-ils à travers leur discours ? Là où Jean Faure rejette, subtilement, le contenu des témoignages cités, Gérard Vallée reprend en annexe la parole de plusieurs témoins en regrettant, là aussi sur un ton qui se veut accomodant, les « fausses idées répandues » de ses camarades.

Loin des termes diplomatiques du sénateur et du responsable de la FNACA, Georges Pagé, ancien pilote pendant la guerre, fustige la parole de ses anciens camarades du contingent :

Certains appelés ont diffusé une image mensongère et péjorative sur les français d'Algérie. Très souvent, le discours des militaires donne à entendre que la

¹³⁹ Ugo IANNUCCI, *Soldat dans les gorges de Palestro*, op. cit., p. 12.

¹⁴⁰ Gérard VALLÉE, *Les petites bêtes rouges*, Elbeuf, Éditions Page de Garde, 2001 (1^{re} édition : 2000), p. 11.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 12.

tâche de l'armée est de garder les fermes des colons milliardaires, de protéger les grosses propriétés.

La profondeur de l'impact de ces inventions mesquines a dépassé de loin les aliénations habituelles du colonialisme. La divagation de ces irresponsables, colportée par certains journaux, a hélas trouvé en métropole un terrain propice, aidé par la propagande du parti communiste.¹⁴²

Publié en 2002, le témoignage reprend les thèmes établis par la droite anti-communiste, malgré la perte d'influence du Parti dans la dernière décennie. La répétition du mot « certains » pour parler des appelés et des journaux est une tentative de l'auteur de ne pas généraliser sa défiance malgré ses sous-entendus. Plus que la responsabilité du contingent, le rôle des médias est montré du doigt par Georges Pagé dans la suite de son témoignage. Suspectés par une minorité du corpus d'adopter un traitement idéologique de l'information, les médias dits traditionnels font l'objet d'une salve de critiques. Pierre Olaizola, appelé entre mai 1960 et juin 1962, dénonce ainsi « une certaine presse » qui « s'insurge contre les tortures infligées par les militaires aux rebelles »¹⁴³ avant de terminer sur une diatribe :

Quand on ne sait pas on se tait !

Les patrons de revues sont intéressés par la vente de leurs quotidiens ou de leurs hebdomadaires. Ils veulent gagner de l'argent, peu importe si les appelés crèvent ! Vendre coûte que coûte, quitte à déshonorer l'armée française toute entière ! Messieurs les journalistes, cesser de criminaliser les soldats appelés du contingent, nous n'avons pas besoin de cela !¹⁴⁴

La nature de l'attaque est incertaine, s'agit-il des journaux qui entre 1954 et 1962 dénoncent, témoignages à l'appui, les exactions de l'armée française en Algérie ou ceux qui relayent les mêmes accusations, ainsi que les prises de parole de victimes et de bourreaux au début des années 2000 ? Ou bien les deux ? Entre des deux périodes, la relation entre les Français et les médias a considérablement évolué. Depuis la fin des années 1980, celle-ci décline progressivement jusqu'à descendre régulièrement sous la barre des 50 % du taux de

¹⁴² Georges PAGÉ, « *Il était une fois l'Algérie* » d'un appelé de 1960 à 1962, Villedieu-du-Clain, Édition PG, 2002, p. 112.

¹⁴³ Pierre OLAIZOLA, *Algérie ! : nous aurions dû tant nous aimer*, Anglet, Sauve Terre, 2002, p. 120-121.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 121.

confiance accordés par les Français aux médias entre 1990 et 2005. Seule la radio est relativement épargnée par le phénomène, ce qui n'est pas le cas des journaux et encore moins de la télévision.¹⁴⁵

Pour la presque totalité du corpus, c'est le fait d'être associé, systématiquement selon eux, aux exactions de l'armée française qui leur font condamner l'action des médias. Claude Aurrière, membre de la FNACA, justifie de mettre en avant son expérience de la guerre, « parce que nous n'avons pas fait que tuer ou torturer comme pourrait le penser certains qui regardent les émissions à la télévision sur le sujet »¹⁴⁶. Lui, au contraire, juge que sa parole est d'autant moins encline à la méfiance et au détournement qu'elle est dépourvu d'enjeu, aucune révélation n'est à atteindre de son récit : « Aussi ce n'est pas un écrivain, mais un pauvre type du contingent (...) qui va vous narrer son Algérie à "lui", comme plusieurs d'entre nous l'ont déjà fait et tous d'une manière différente avec des points de vue divers selon nos occupations et notre grade. »¹⁴⁷ Si son témoignage relève bien de sa singularité, il s'inscrit dans un ensemble d'individualités qui finira, d'après l'auteur, par donner une vue d'ensemble assez fidèle de ce que fut la guerre du contingent et par recréer par l'écriture la communauté d'appartenance nouée en Algérie.

Pour qu'il soit suffisamment représentatif, cet ensemble doit aussi être alimenté par des récits qui ne soit pas nécessairement épiques : « Je n'ai jamais été un héros, je ne le serai jamais. Je n'étais pas militaire, ni anti, je ne le serais jamais. Je n'ai pas d'embuscades ni de tortures à raconter, ni même de faits de "guerre". Je n'ai jamais participé à un quelconque accrochage. »¹⁴⁸ L'anaphore appuie le propos de Claude Aurrière, il faut qu'il brise tout ce qui semble procurer traditionnellement la légitimité au témoin de guerre pour parvenir à se présenter, lui et son expérience, comme ceux de leur temps. En ça, la démarche de l'auteur démontre la rupture à l'œuvre entre les deux précédentes « générations de feu » et celle du contingent.¹⁴⁹ La vérité de l'expérience ne se situerait pas dans une expérience commune, au contraire de l'œuvre de Jean Norton Cru¹⁵⁰ – ancien combattant de la Première Guerre mondiale connu pour sa critique de

¹⁴⁵ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/les-francais-et-les-medias-entre-confiance-et-mefiance-depuis-trente-ans-9949019> article consulté le 30 mai 2023.

¹⁴⁶ Claude AURRIÈRES, *37 ans de réflexions, la guerre : et si on commémorait le 19 mars témoignage d'un appelé en Algérie, 1958-1959*, Paris, C. Aurières, 2004, p. 9.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 11.

¹⁴⁹ Raphaëlle BRANCHE, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire&Politique*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 6.

¹⁵⁰ Jean Norton Cru entreprend de juger les récits d'anciens combattants français de la Première Guerre mondiale à l'aune de sa propre expérience, *Témoins*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006.

la littérature des poilus – mais dans une expérience individuelle qui s’inscrirait dans un ensemble hétérogène.

Alors que Jean Norton Cru prétendait saisir le « vrai »¹⁵¹ de l’expérience dans les livres d’anciens combattants de la Grande Guerre, il n’est plus question pour les auteurs de la guerre d’Algérie d’homogénéiser les expériences vécues en Algérie, et moins encore de dresser un système de valeur entre elles, sauf, comme le fait Claude Aurrière, aux fins de le renverser.

Cependant, ces différences n’empêchent pas la validation par d’autres témoins. Gérard Vallée et Edmond Coëdelo sont ainsi tous les deux affectés au même poste à la frontière tunisienne, de 1957 à 1958 pour le second ; de 1957 à 1959 pour le premier. Gérard Vallée est le premier à publier son témoignage, en 2000, dans lequel il cite son ami Edmond Coëdelo. À l’occasion d’une seconde édition de son livre l’année suivante, le premier fait mention d’une lettre que lui aurait écrit ce dernier, et intègre sa correspondance nouée à cette occasion en annexe de son témoignage. Après l’échange, Edmond Coëdelo entreprend à son tour de témoigner :

Ne vous attendez pas à trouver, ici, le récit d’aventures extraordinaires. En réalité, jamais l’idée ne m’avait effleuré d’écrire un livre. J’en ai eu envie, subitement, en mars 2000, après avoir lu celui d’un camarade de régiment, sur la guerre d’Algérie.

Je me suis dit que je pourrais peut-être essayer de décrire le chemin, qui, tout jeune encore, avait fait de moi un rebelle.

En même temps, ce serait un témoignage sur la guerre d’Algérie et la lutte contre le colonialisme au sein même de l’armée.¹⁵²

Le mimétisme d’Edmond Coëdelo s’arrête là. Le témoignage diffère ensuite rapidement de celui de son ami en proposant, dans plus d’un tiers du livre, un retour sur son enfance afin de retrouver selon lui les raisons qui l’ont poussé à adopter un comportement « rebelle » au sein de l’armée. En exploitant la singularité de son parcours, en cherchant même dans sa généalogie des exemples d’esprit rebelle, l’auteur entend mêler récit de vie et témoignage de la guerre pour dresser le portrait d’un témoin, celui de l’Algérie mais aussi celui de son temps et de sa famille.

¹⁵¹ Christophe PROCHASSON, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l’histoire », *Revue d’histoire moderne contemporaine*, 2001, vol. n° 48, p. 160-189.

¹⁵² Edmond COËDELO, *Rebelle dans les djebels : guerre d’Algérie, lutte contre le colonialisme témoignage*, Agen, Impr. du Travailleur du Sud-Ouest, 2002, p. 5.

On peut y voir une réflexion de sa part sur sa condition de témoin. En effet, l'auteur ne tente pas seulement de rapporter ses dires et gestes en Algérie, mais de retrouver les raisons de son comportement et de ses choix lors de ces événements en replaçant son expérience dans un cadre temporel plus long, où son enfance est tout aussi sujet que son service militaire.

Son témoignage n'est cependant pas exempt de référence à celui de Gérard Vallée, dont les propos sont parfois cités et validés. Ainsi, se déploie un recoupage des informations fournies par les deux auteurs, qui apportent des précisions sur leur vie en commun dans le fortin auquel ils sont affectés, et illustrent un dispositif collégial de vérité qui repose sur une validation réciproque de leurs témoignages.

Pour Claude Herbier, sergent au 48^e régiment d'infanterie, la démarche va plus loin dans le collectif, puisqu'il intègre dans son livre les témoignages de trois de ses camarades au sujet d'une attaque sur un convoi d'appelés survenue non loin de la frontière marocaine. Dans un premier temps, l'agriculteur de la Nièvre raconte comment l'alerte est donnée au poste où il se trouve, et son inquiétude au sujet d'un de ses amis, puis revient sur les conséquences de l'attaque, plusieurs morts et blessés, et reproduit une photographie, datée du lendemain de l'attaque, d'une voiture criblée de balles. Ce n'est qu'ensuite qu'il fait le récit du début de l'embuscade avant de renvoyer aux témoignages situés en annexe de son livre : « Je laisse la suite et les détails à lire dans les témoignages de Daniel Beaujard, Roger Gaillard et Jean Boch qui ont vécu cette journée intégralement, à des postes différents, par conséquent avec des visions variant un peu sur certains points, nuances dues notamment à l'étalement du convoi. »¹⁵³ La démarche collective ne s'arrête pas à ces extraits : il prévoit, comme il l'annonce lui-même dans son livre, de publier un nouvel ouvrage qui rassemblerait le témoignage de quarante anciens soldats d'AFN, qui sort effectivement trois ans plus tard en 2003.

Claude Herbier privilégie l'expérience directe pour raconter l'événement de l'attaque du convoi ; il se met ainsi lui-même en retrait pour laisser la parole à ceux qui ont assisté et participé à l'événement. Cependant, il rapporte tout de même son expérience vécue, c'est-à-dire entendue, lorsque le camp bruisse de rumeurs sur une attaque qui serait survenue. La radio fonctionne alors à plein régime et les hommes sont suspendus aux nouvelles. Sans qu'il n'ait rien vu de l'événement, peut-on considérer Claude Herbier comme témoin par l'ouïe ? Pour dire « le vrai », doit-on nécessairement avoir vu ?

¹⁵³ Claude HERBIER, *Malgré tout : du valdahon à Figuiè, les pérégrinations d'un rappelé de 1956*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 121.

La légitimité du témoin est associée à sa présence lors d'un événement, dont il est capable de rendre compte. La question de l'ouïe pose celle fondamentale de la nature de la perception du témoin. Cinq appelés du corpus certifient avoir entendu les cris d'Algériens torturés par des soldats de l'armée française, sans pour autant voir la scène. Parmi eux, Jacques Inrep se souvient de la première nuit où il a entendu ces cris. Un peu avant minuit, alors qu'il s'endort dans son baraquement qu'il occupe seul, il se réveille en sursaut sans saisir la source du bruit entendu. Pour en repérer la localisation, il entreprend d'inspecter les bureaux tout en essayant de comprendre sa nature :

Le silence pensant... puant... s'installa. Un hurlement déchira la nuit. Je frissonnais de nouveau. Les poils de mes avant-bras se dressèrent, figés au garde-à-vous. Éberlué, j'écoutais ce long hululement de sirène. Un cri d'au-delà de la douleur. Je m'imaginai une femme accouchant, une femme au travail selon le vocabulaire médical. Mais il me semblait entendre une voix d'homme. Son cri démarrait dans les graves. Et le hurlement montait... montait pour finir dans un cri strident et aigu. La plainte s'achevait dans un semblant de gargouillis et de sanglots.¹⁵⁴

Ce n'est qu'après quelques jours et plusieurs questions laissées sans réponses qu'il comprend la nature des cris. Ils proviennent d'un bâtiment non loin, où des hommes qui pourraient appartenir au dispositif opérationnel de protection (DOP) torturent des prisonniers. Dans un premier temps, avant que cela soit corroboré par des discussions et des documents officiels, seule l'ouïe de l'auteur permet de lui faire deviner la scène qui se déroule à proximité. Jusqu'à quel point peut-il être considéré comme un témoin de la torture ? Le fait qu'il confonde, lors du premier soir, les cris des suppliciés avec ceux d'une femme qui accouche indique la difficulté du problème. Pour autant, ce dernier est au centre du « dire vrai » puisque Jacques Inrep certifie ce qu'il entend :

Mon inconscient m'avait protégé quelques temps de la réalité. Pourtant la vérité était aveuglante. En venant habiter le baraquement, je m'étais approchés de l'ancre des supplices, j'en étais désormais à moins de cent mètres (...). La conséquence était claire, j'étais maintenant aux premières loges pour percevoir les

¹⁵⁴ Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, Jouaville, Ed. Scripta, 2003, p. 179.

cris des suppliciés. Le soupirail de la cave débouchait dans la rue, les hurlements se répercutaient de mur en mur, si bien qu'il devenait difficile de localiser leur origine.¹⁵⁵

Plus que l'ouïe, c'est en réalité l'absence de visualisation de la scène qui interroge et détermine l'enjeu de la question, est-ce que l'ouïe suffit-elle à faire le témoin ? De quoi peut-il attester ? Pour qu'il soit considéré en tant que tel, le témoin doit *assister* à un événement. Or la définition du mot ne tranche pas sur ce point et renvoie à la définition du témoin : « Être le témoin de quelque chose, le constater, le remarquer. »¹⁵⁶ Le dictionnaire du Littré, quant à lui, résume l'enjeu à « être présent ». Cette dernière définition demanderait donc comme seule condition au témoin d'être présent physiquement pour assister à un événement. Or, Jacques Inrep est présent puisqu'il entend les cris des suppliciés. Pour Nicolas Siron, qui étudie les dépositions des témoins judiciaires dans la Grèce antique, la présence suffit au tribunal athénien : « À partir du moment où les déposants peuvent justifier d'une expérience directe des éléments évoqués, le moyen de perception des faits attestés au tribunal importe peu. L'opposition entre la vue et l'ouïe s'efface ainsi derrière la distinction entre perception immédiate et perception médiata des faits. »¹⁵⁷

Ce qui vaut pour Jacques Inrep ne vaudrait donc pas pour Luc Fredefon. Le brigadier affecté dans le sud de l'Oranie évoque la « gégène » en affirmant ne l'avoir jamais vue à l'œuvre : « Mais je tombe dans le mélo. Le déjà-dit. Le "rebattu". D'ailleurs, je n'ai pas vu tant de tortures ! De loin, entre les véhicules, un corps suspendu à qui l'on ingurgite des cantines d'eau... J'en ai entendu parler, mais comme dans tous les contes et les légendes, il faut en prendre et en laisser. »¹⁵⁸ Bien qu'il ait assisté, « de loin », à une scène de torture, et qu'il en ait « entendu parler », il s'avoue incapable de certifier la présence généralisée de la torture en Algérie ; sa perception est médiata. Cela n'empêche cependant l'appelé girondin de relativiser ce qu'il entend, en comparant les rumeurs qui viennent à lui à des « contes », plaçant de fait la torture dans un domaine imaginaire où la vérité n'en est que plus inextricable.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 180.

¹⁵⁶ Définition proposée par Le Larousse.

¹⁵⁷ Nicolas SIRON, *Témoigner et convaincre*, *op. cit.*, p. 186.

¹⁵⁸ Luc FREDEFON, *Le grand guignol, ou, La vie quotidienne d'un appelé en Algérie: récits*, Méridien, Eddibor, 1981, p. 43.

De fait, le rôle du témoin se résume à « dépeindre comme des certitudes ce qui n'apparaissait avant son témoignage que comme des simples affirmations. »¹⁵⁹ Pour remplir leur mission, les témoins du corpus ont cependant plusieurs outils à leur disposition.

b) Le paratexte, outil de légitimation

Défini par Gérard Genette dans son essai *Seuils*, le paratexte est utilisé, dans le cas d'un texte, « pour assurer sa présence au monde, sa "réception" et sa consommation, sous la forme aujourd'hui du moins d'un livre. »¹⁶⁰ C'est-à-dire qu'il a pour rôle d'effectuer la médiation entre le texte à proprement parler et la société. Le paratexte est donc essentiel dans la relation nouée entre le lectorat et l'objet littéraire. « En fonction de leur distance par rapport au texte (soit à l'intérieur du livre soit à l'extérieur du livre), l'auteur distingue deux catégories, à savoir respectivement : le péri-texte (situé à proximité du texte, dans le livre) et l'épi-texte (à l'origine en dehors du livre). »¹⁶¹

Pour les auteurs du corpus, le paratexte représente donc un enjeu important, d'une part pour la diffusion et la réception de l'œuvre, d'autre part, pour accréditer ce qu'ils y exposent, « lui assurer un sort conforme au dessein de l'auteur. »¹⁶² En cela, le paratexte rentre dans le dispositif de vérité construit par les anciens appelés.

Parmi les éléments appartenant au péri-texte, le titre représente le premier contact avec les lecteurs. Au sein du corpus, les titres et sous-titres des témoignages sont l'occasion de permettre l'identification rapide du sujet par le lectorat. Les deux tiers intègrent le mot « Algérie » et, pour la moitié, il est accompagné de « guerre ». 22 sur 60 témoignages ont dans leur titre ou sous-titre « appelé » ou « rappelé », quatre ont « témoignages » et trois « chroniques ». Les dates apparaissent 16 fois, et un lieu précis est nommé dans neuf témoignages. Plusieurs intitulés sont volontairement ésotériques. Ainsi, « Cactus » de Michel D., « À chacun sa vie » de Pierre Puicercus, ou encore « Les Petites Bêtes Rouges » de Gérard Vallée. Censés attirer le regard, ces titres volontairement déroutant procèdent d'une stratégie

¹⁵⁹ Nicolas SIRON, *Témoigner et convaincre*, op. cit., p. 87.

¹⁶⁰ Gérard GENETTE, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 7.

¹⁶¹ Lise RENAUD, « Le paratexte pour penser la configuration des pratiques numériques », *Communication & langages*, 2019, vol. 202, n° 4, p. 83-95.

¹⁶² Gérard GENETTE, *Seuils*, op. cit., p. 374.

éditoriale autant que d'un choix esthétique. Ils invitent les lecteurs à entamer la lecture pour en comprendre la signification.

Les intitulés contribuent aussi à convoquer un imaginaire autour de la guerre. Les huit apparitions des « djebels » dans les titres font directement appel à l'image des opérations dans les montagnes algériennes, une représentation élargie à l'ensemble du contingent alors même que beaucoup n'en ont pas eu l'expérience. Cet imaginaire se prête particulièrement à une esthétisation des titres : « Djebel Amour... et de haine »¹⁶³ ; « Le silence du Djebel » ; « Rebelle dans les Djebels » ; « Les larmes du djebel ». Le romantisme à l'œuvre semble évident mais il permet aussi au lectorat de plonger directement dans le sujet du livre.

Utilisée à seulement trois reprises, la première personne est suppléée, dans 21 témoignages – essentiellement dans les sous-titres –, par des articles indéfinis : « La guerre d'un appelé » ; « Un appelé se souvient... » ; « un sous-lieutenant appelé en Algérie ». Par souci d'efficacité, ou par choix esthétique, l'usage des articles indéfinis renvoie au groupe, l'auteur étant identifié comme un appelé parmi d'autres au sein du contingent.

Ceux qui, au contraire, préfèrent l'emploi de la première personne mettent l'accent sur la singularité de leur expérience : « J'ai été appelé en Algérie » ; « J'ai eu vingt ans en Kabylie... j'abats mon je » ; « Ma vérité sur la guerre d'Algérie » ; « Telle fut ma guerre d'Algérie ». L'utilisation d'articles possessifs pour désigner son expérience renforce la subjectivité de l'expérience. Elle entend appuyer le propos de l'auteur en certifiant d'emblée la vérité de son témoignage. En cela, l'auteur initie la relation déséquilibrée entre celui qui dit et celui qui tient pour dit :

L'importance de l'expérience directe conduit à un paradoxe que les philosophes et sociologues ont déjà identifié. Comme le signale Paul Ricœur, le témoignage n'est pas la perception elle-même, mais la narration de l'événement, ce qui fait passer les choses vues au stade des choses dites. Le témoignage crée une situation intermédiaire entre un sujet qui constate un fait et un autre qui l'écoute.¹⁶⁴

Affirmer, dès le premier contact, la véracité de son expérience témoigne de l'enjeu en cours. Pour faciliter la lecture mais aussi pour accompagner le propos de références à même de légitimer le récit divers outils de paratexte sont utilisés par les auteurs du corpus. Une annexe

¹⁶³ Du nom d'un djebel situé au sud-est de l'Oranie.

¹⁶⁴ Nicolas SIRON, *Témoigner et convaincre*, op. cit., p. 205.

est présente dans 24 témoignages, trois d'entre eux contiennent une bibliographie, trois un lexique, deux un glossaire, deux autres une chronologie, trois une ou plusieurs cartes, et un seul un index. S'ils ne sont pas majoritaires, les documents placés en annexe œuvrent pour la certification du témoignage en tant qu'apport de preuve.

Publié en 2002, le témoignage de Pierre Olaizola se termine par un rappel de l'état de ses services :

Cet ouvrage a été écrit par :

Pierre Olaizola, dit Peio (ainsi que m'appelait mon frère Charles).

Soldat appelé du contingent du 4 mai 1960 au 28 juin 1962.

Titulaire de la Carte d'Ancien Combattant n°65 637

Médaille commémorative AFN avec agrafe 'Algérie'.

Médaille Croix du Combattant.¹⁶⁵

La suite contient notamment un « témoignage de satisfaction » en direction de l'ancien maréchal des logis, dans lequel un officier supérieur souligne ses « qualités d'entraîneur d'hommes ». La date d'émission est enregistrée et clôture le témoignage. La présence d'un tel texte répond à une recherche de validation par l'auteur. Sa parole ne peut seule être considérée comme garante de son expérience, il faut qu'elle soit associée à d'autres, plus neutres. Dans ce cas précis, l'accréditation est d'autant plus légitime qu'elle est officielle.

D'autres auteurs intègrent des validations d'autorité par d'anciens acteurs de la guerre. Ainsi, Jacques François, appelé de la classe 60-2/A, incorpore dans son témoignage *Faire le Zouave à 20 ans* une dédicace de Marcel Bigeard, un des principaux acteurs de la « bataille d'Alger » en 1957, dont le nom reste après la guerre associée durablement par l'opinion publique à la guerre d'Algérie et particulièrement à la torture commise à Alger. Habitant dans le même département de l'auteur, la Meurthe-et-Moselle, Marcel Bigeard reçoit Jacques François chez lui, à Toul. C'est peut-être durant cet événement qu'il signe le manuscrit de l'ancien appelé : « À Jacques François, mon jeune ami ! Bravo vous êtes dans le vrai, je suis si fier de vous. »¹⁶⁶ Plusieurs aspects de la dédicace sont à noter. Le témoignage est tout avant tout jugé par sa capacité à être « dans le vrai », et son auteur est félicité pour y être parvenu. Cela emmène loin plus qu'une simple validation de ses propos, ce n'est pas seulement le

¹⁶⁵ Pierre OLAIZOLA, *Algérie !*, op. cit., p. 147.

¹⁶⁶ Jacques FRANÇOIS, *Faire le zouave à 20 ans : Alger, mars-octobre 1962*, Barisey-au-Plain, J. François, 2006, p. 7.

témoignage mais bien le témoin, en premier lieu, qui est « dans le vrai ». Ensuite, les derniers mots empruntent au paternalisme de l'ancien général rappelé en début de dédicace par la précision de « jeune ami ». L'intensité affective contenue dans la phrase « je suis si fier de vous », notamment par l'emploi de l'attribut « si fier », marque profondément la signification de la dédicace en créant une relation sensible entre l'auteur et l'ancien général.

Enfin, la dédicace exerce une double fonction. Elle sert d'abord de validation pour celui qui la reçoit, mais elle permet aussi à son auteur d'être validé dans son rôle de juge, suffisamment au-dessus des autres pour que son avis fasse autorité. Dans le cas de Marcel Bigeard, ce n'est pas le seul témoignage où sa figure est sollicitée, donc confortée. Jean Forestier, appelé originaire de l'Yonne et « gueule cassée » de la guerre d'Algérie, confie le soin de préfacier son ouvrage au général étoilé.

La préface est un élément clef du paratexte. Elle a pour fonction de présenter l'auteur et son texte. Au sein du corpus, elle peut être réalisée par d'autres anciens appelés, parfois auteurs eux-mêmes d'un témoignage. Ainsi, Gilles Perrault signe la préface de Gérard Vallée dans sa deuxième édition publiée en 2002. Celle de Claude Aurrière est réalisée par le président du comité de la FNACA de Paris, qui loue la sincérité du propos de l'auteur. Mais le plus souvent, celui qui valide l'ouvrage de l'auteur est extérieur au contingent, parfois juste un proche.

Le livre d'Ugo Iannucci est préfacé par Claude Burgelin, un professeur à l'Université de Lyon II. Spécialiste en études littéraires, il apporte un jugement esthétique au récit. De cette manière, dans le choix du préfacier transparaît la volonté de l'auteur de mettre en avant telle ou telle caractéristique de son témoignage. Les valeurs guerrières pour Jean Forestier qui charge Marcel Bigeard de rédiger sa préface. La rigueur de l'œuvre achevée par Bernard Landry dont c'est un ami sociologue à l'IFOP qui en est chargé. La valeur littéraire pour Ugo Iannucci ou encore Gérard Vallée dont la quatrième de couverture reprend les mots de Gilles Perrault : « Écrit quarante ans après l'événement, ce témoignage garde une incroyable fraîcheur. L'auteur sait nous restituer faits, pensées et sensations avec une vivacité rare. C'est sans nul doute pourquoi nous prenons, au récit d'une triste histoire, un vrai plaisir de lecture. »¹⁶⁷ Là où le témoignage de Jean Forestier est présenté d'emblée sous des auspices guerriers et épiques, celui de Gérard Vallée est loué comme une expérience de lecture agréable.

Si les quatrièmes de couverture sont primordiales dans la présentation de l'œuvre, parfois une rapide biographie et une photographie de l'auteur complètent le descriptif du contenu, ce sont bien les premières de couverture qui sont l'objet d'un choix déterminant, ils

¹⁶⁷ Gérard VALLÉE, *Les petites bêtes rouges*, op. cit.

représentent ainsi le premier contact noué avec le lecteur ; parfois le seul. Les couvertures des livres du corpus sont extrêmement hétérogènes.¹⁶⁸ Qu'elles soient épurées ou surchargées d'informations, elles relèvent d'un accord passé entre l'éditeur, s'il y en a un, et l'auteur. Jacques Inrep dans son témoignage intitulé *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !* esthétise par exemple légèrement le titre, en faisant apparaître le mot tortionnaire en rouge, contrastant avec le reste de la phrase en noir. La couleur est une référence explicite à celle du sang, associée logiquement à la figure du tortionnaire. Traditionnellement, la couverture est un jeu de couleurs entre la dominance de l'illustration, quand il y en a une, et le texte.

La moitié des témoignages utilisent des photographies, jamais référencées, en couverture. Dans la même optique que le titre, elles servent à plonger les lecteurs dans le récit de l'auteur. Celle en noir et blanc d'Alain Maillard de La Morandais remplit toute la page. Elle montre un officier accrochant une médaille à l'uniforme d'un soldat français au garde-à-vous. La scène se passe dans un désert, comme le signale le sol rocailleux, sans végétation, et les collines nues à l'arrière-plan.¹⁶⁹ Surtout, ce sont les uniformes et les chèches blancs des hommes alignés sur le soldat récompensé qui marquent l'appartenance au monde du désert. Si aucune légende accompagne la photographie, le soldat médaillé pourrait, à première vue, être l'auteur. Son identité peut être corroborée par la présence discrète de cavaliers au loin, cachés par les hommes au premier plan. Or, l'auteur dirige à la fin de la guerre une trentaine de cavaliers mokhazni¹⁷⁰, dédiés à la protection des Sections Administratives spécialisées (SAS). Le visage de l'homme est d'apparence jeune, correspondant au 25 ans de l'officier SAS.

Le choix d'utiliser la photographie d'une cérémonie de médaille devant le front des troupes est cohérent avec celui du titre : *L'honneur est sauf*, en lettres capitales. Le périphrase de la couverture dévoile ainsi le programme du témoignage : défendre l'honneur de l'armée française. Ainsi, si l'usage de la torture est étayé par l'auteur, elle fait l'objet d'une condamnation sans appel. Mû par sa foi chrétienne, il est séminariste au moment de réaliser son service militaire, il construit son témoignage contre la torture pour racheter ce qu'il pense être l'honneur de l'armée qui est *in fine* associé au sien. Le titre de son livre renvoie aussi bien à la scène présentée en couverture qu'à son combat humaniste. La légitimité de l'auteur est associée à sa lutte, avant de renforcer celle de son ouvrage.

¹⁶⁸ Voir annexe p. 331

¹⁶⁹ Voir annexe p. 333

¹⁷⁰ À l'origine les mokhazni désignent des cavaliers marocains, puis des supplétifs musulmans chargés de la protection des SAS.

Ces photographies présentes dans les couvertures ou dans le corps du texte, parfois regroupées au milieu de celui-ci, sont d'autant de preuves à l'appui du récit. Dans le cas de Michel D., elles jouent même contre le récit construit par l'auteur. Michel D. est la signature de Michel Ducros, Francilien né en 1940 à Eaubonne dans le Val-d'Oise. Son texte, dès l'avertissement – un autre élément du paratexte – prévient le lecteur : « Il est donc inutile de chercher dans ces “chroniques d'un appelé en Algérie” toute ressemblance à quelque chose de réel, ce serait vraiment une pure coïncidence. »¹⁷¹ Malgré l'avertissement, le recoupage des photographies avec le récit indique que c'est bien l'expérience de l'auteur dont il est question. Le dénommé « Martin » fonctionne comme un double de l'auteur, et, si les noms de régiment auxquels est censé appartenir le narrateur sont improbables¹⁷², un visage aux traits encore juvéniles revient souvent sur les photographies laissant penser que c'est bien l'auteur, qui commence son service militaire à 20 ans, dont il s'agit.

Ces photographies proposent, indépendamment aux textes, un récit de l'expérience algérienne de l'auteur. Elles posent aussi une relation différente avec le lecteur, qui n'appréhende pas de la même manière un texte qu'une image. En fin de compte, les photographies ne présentent pas juste l'intérêt d'illustrer le texte ou de faciliter la lecture : elles participent au dispositif de vérité déployé par l'auteur pour affirmer la véracité de son expérience.

Si, jusque-là, l'analyse a pris en compte l'intention et le geste des seuls auteurs et éditeurs dans l'utilisation du paratexte, est-il possible de reconnaître un tiers producteur en regard des annotations réalisées à la main dans les ouvrages ? Non pas seulement reconnaître dans le sens de relever, mais bien d'accepter, de prendre en compte cette contribution comme un élément à part entière du péri-texte, donc du livre. L'inconvénient de cette reconnaissance est évident : cela signifierait l'individualisation de l'objet matériel aux dépens de l'irréductibilité du texte. Pourtant, la présence de remarques, parfois inintelligibles, participe bel et bien à l'expérience de lecture et à la réception du témoignage. Ces ajouts sont même parfois apparemment du fait de l'auteur, des dates sont ainsi corrigées systématiquement ou des précisions sont apportées à la main, laissant penser à une correction sur la totalité des exemplaires imprimés.

¹⁷¹ Michel D., *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie [roman historique]*, Chantesse, Éditions de la Quille, 1998, p. 6.

¹⁷² Le 33^e régiment d'infanterie coloniale (RIC) n'existe plus durant la guerre d'Algérie, la devise que l'auteur lui donne, « Debout les morts ! » appartient en réalité au 95^e régiment d'infanterie (RI), lui aussi dissous avant la guerre.

Pour d'autres, la majorité, ce sont des remarques de lecteurs anonymes réalisées au crayon à papier, bien souvent, plus rarement au stylo. Dans le livre de Jacques Inrep, *Soldat peut-être... tortionnaire, jamais !*, des mots écrits aux crayons de couleur bleu et rouge parsèment les marges de certaines pages ou soulignent des phrases pour les mettre en évidence. Aléatoires, ces remarques interrogent parfois la véracité de certains passages du récit, un point d'exclamation suivi d'un autre d'interrogation signe ainsi l'incrédulité du lecteur à la fin de la page 242, lorsque Jacques Inrep rapporte les propos du réalisateur René Vautier sur l'histoire du déserteur Noël Favrelière. A la page 170, alors que l'auteur affirme que « sans nous [le contingent], le putsch aurait pu réussir, le sens de l'interrogation « toi ?! » rajoutée à la marge n'est pas certain, entre remarque ironique ou reconnaissance de son action. Quatre pages plus loin, un « oh ? » d'interjection accompagne l'aveu de l'auteur de son désir de désertir en cas de réussite du putsch.

Ces ajouts d'éléments extérieurs à l'action de l'auteur représentent un point limite des paratextes. En interrogeant certains dits de l'auteur, ils mettent à mal le dispositif de vérité. Cependant, en soulignant certains passages, en ajoutant des remarques, l'effet peut produire un mouvement inverse et renforcer la crédibilité de l'auteur. Finalement, s'il apparaît difficile d'intégrer totalement ces ajouts d'une tierce personne, leur abstraction se révèle impossible puisqu'ils modifient l'expérience de lecture, et renvoient à la matérialité de l'œuvre.

Parmi les ouvrages au titre volontairement accrocheur, celui de Roland Chatard retient l'attention. *Putain de guerre* est une expression popularisée et employée durant la Première Guerre mondiale qui renvoie à l'expérience des tranchées.¹⁷³ Le choix du titre témoigne d'une tentative de l'auteur d'apparenter son expérience de la guerre à celle de la première « génération de feu ».¹⁷⁴

c) S'inscrire à la suite des autres générations du feu

Les références aux combattants de la Première et la Seconde Guerre mondiales sont nombreuses dans le corpus. Le souvenir de la Grande Guerre a façonné la société de leur enfance ; son

¹⁷³ Voir plus précisément des mutineries : André LOEZ, "« Si cette putain de guerre pouvait finir » : histoire et sociologie des mutins de 1917", thèse de doctorat, Université Paul Valéry, France, 2009. La série de bande-dessinée de Jacques Tardi, « Putain de guerre ! », sort à partir de 2008, soit trois ans après la publication de Roland Chatard.

¹⁷⁴ François BUTTON, « Une "génération du feu" ? Perspectives de recherche sur les appelés de la guerre d'Algérie », *Pole Sud*, juillet 2012, vol. 36, n° 1, p. 31-48.

imaginaire est autant présent dans le paysage physique que mental de la population française des années 1930.¹⁷⁵ La Seconde Guerre mondiale, quant à elle, représente une expérience directe pour les enfants ou adolescents appelés quelques années plus tard en Algérie. Cette expérience directe n'empêche cependant pas la construction d'un imaginaire dont se font l'écho les auteurs du corpus.

Les références aux deux conflits mondiaux servent de grille de lecture aux auteurs qui sont amenés à juger leurs expériences à l'aune de celles de leurs aînés. « C'était pas Verdun » se fait admonester l'historien et ancien appelé Antoine Prost lorsqu'il évoque son service militaire aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale, ces derniers étant le sujet de sa thèse.¹⁷⁶ Si l'expérience du service militaire en Algérie n'avait en effet pas la même intensité que la bataille de Verdun (1916) ou de Monte Cassino (1944), la connaissance de ces deux guerres fonctionne comme un outil paradigmatique pour les auteurs afin, d'une part, de comprendre leur propre expérience, d'autre part de légitimer cette dernière en se référant aux représentations glorieuses des combats de leurs aînés.

Relevée par Raphaëlle Branche, la comparaison de la guerre du contingent avec les précédentes « générations de feu » permet aux appelés d'interroger la nature de leurs combats :

Les générations masculines qui les ont précédés dans les conflits sont susceptibles de leur offrir deux types de réponse. D'une part, elles peuvent les ancrer dans une lignée masculine familiale en abondant dans le sens social qui sanctionne leur masculinité adulte par l'expérience du service militaire. D'autre part, au-delà du service militaire, elles peuvent les reconnaître comme des hommes ayant fait leur devoir national et en faire des anciens combattants.¹⁷⁷

Si la convocation de ces expériences questionne la légitimité de leur guerre, des démarches collectives peuvent aider à y répondre. Ainsi, Yves Salvat, membre de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC), laisse le soin à Pierre Paraf, ancien combattant des deux guerres et ami d'Henri Barbusse, de rédiger la préface de son témoignage publié en 1984. La démarche de l'auteur et de son préfacier indique une continuité entre les « générations

¹⁷⁵ Antoine PROST, *Les Anciens combattants et la société française : 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

¹⁷⁶ Antoine PROST, *Carnets d'Algérie*, Paris, Tallandier, 2005.

¹⁷⁷ R. BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, *op. cit.*, p. 281.

de feu ». En effet, peu de temps avant la publication, l'ARAC accueille pour la première fois une délégation d'anciens combattants d'AFN.

Au sein du livre, le rapprochement ne s'arrête pas à la préface, initié par un texte essentiellement tourné vers la Grande Guerre, le témoignage se termine par celui de la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière est rappelée en deux temps, d'abord par l'entremise d'un passage écrit par un résistant et ancien déporté de Buchenwald, Pierre Poursicot, qui souligne l'importance du fait testimonial et plaide en faveur d'une continuité pour un monde de paix entre la Résistance et la guerre d'Algérie. Puis, par l'expression d'une lycéenne de 16 ans, participante au concours de la Résistance, qui clôture le livre. Celle-ci dresse un parallèle entre les « atrocités nazies » et la guerre d'Algérie.¹⁷⁸ Après une citation d'Henri Barbusse, écrivain renommé et fondateur de l'ARAC, les violences entre les deux conflits sont explicitement rapprochées : « Et nous ? Quel coup de poignard au cœur quand on connaît ou on rencontre un homme jeune encore, mais mutilé ou infirme, et qu'il vous dit que "c'est la guerre d'Algérie", comme cet homme malade de 60 ans et plus, "c'est Buchenwald, Dachau... !" »¹⁷⁹ Le cadre collectif exprime la recherche d'une légitimité de la guerre de l'auteur, qui la construit au sein des associations, loin du discours officiel de l'État. La démarche de l'ARAC est emblématique du fonctionnement de l'association par l'espace accordé à l'expression collective et au souci assumé d'y associer la jeune génération dans une démarche pédagogique de transmission emplie de valeur intergénérationnelle.

La continuité entre les deux conflits s'inscrit dès les premières pages pour André Pierre-Canale, ancien maréchal des logis en Kabylie. Son livre est en effet dédié à son père « chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire, Croix de guerre 39-45, médaillé de la Résistance ».¹⁸⁰ Dans celui d'Albert Nallet, s'il fait appel à la mémoire des poilus et de la Résistance, le témoignage semble réfuter dans un premier temps toute ressemblance avec sa propre expérience en Algérie : « Ce livre n'est pas un récit d'ancien combattant. Je ne tire aucune gloriole de tout ce temps passé en Algérie, bien au contraire. Il s'agit tout simplement de l'évocation de mon vécu lié aux faits historiques et aux personnes rencontrées. »¹⁸¹ Pourtant, si l'auteur se refuse à se définir en ancien combattant, les auteurs de témoignages de la Seconde Guerre mondiale semblent agir de modèle pour le natif de Saint-Just :

¹⁷⁸ Yves SALVAT, *Souvenirs de guerre en Algérie*, Millas, Y. Salvat, 1984, p. 47.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ Pierre André CANALE, *Mission pacification : Algérie 1956-1958*, Paris, France-Empire, 1998, p. 57.

¹⁸¹ Albert NALLET, *On n'efface pas la vérité : comment j'ai vécu la guerre d'Algérie témoignages*, Lyon, Aléas, 2004, p. 11.

Quarante-trois ans se sont donc écoulés ! J'ai beaucoup hésité à écrire. À quoi bon ? C'est du passé ! Il en est d'ailleurs de même pour d'autres époques historiques. Les anciens de 14-18 n'ont pas écrit ou très peu¹⁸², n'ayant pas les moyens de le faire. Les résistants de 39-45 (*sic*) ont témoigné et publient encore actuellement leur mémoire.¹⁸³

La confusion induite par la qualification de résistant à l'ensemble des combattants de la Seconde Guerre mondiale témoigne d'une caractéristique propre à la mémoire du conflit : ceux qui agissent majoritairement comme modèle sont ceux ayant fait partie de la Résistance, et pratiquement jamais les mobilisés de 1939-1940 associés à la défaite. Aussi, lorsque Jacques Goudrot se réfère spécifiquement aux mobilisés de la Seconde Guerre mondiale, c'est en souvenir de la débâcle de mai-juin 1940 : « Nous ne pouvons que rire de notre condition ridicule, car nous voici accoutrés avec les tenues des vaincus de 1940, qui, avec une veste trop longue, qui avec un pantalon trop court. »¹⁸⁴ Les stocks d'habillement disponibles de l'armée sont en effet encore remplis par les uniformes de la dernière guerre et rappelle sa proximité ; les témoins endossent aussi bien physiquement que symboliquement les habits de leurs prédécesseurs, ce qui renforce l'identification.

Pour les auteurs encartés au Parti communiste français (PCF), les combats de la Résistance sont emprunts d'une légitimité absolue qui entraîne une dévalorisation de leurs expériences algériennes. Claude Vinci se sert ainsi de la mémoire de la Résistance pour étayer son refus de participer à une guerre coloniale :

Mais je ne partirai pas, c'est sûr. Insoumis, oui ! La question ne se pose même pas. Non mais, je ne vais pas aller combattre un peuple qui se bat pour son indépendance, pour sa libération, pour la Liberté. Trahir mes onze-douze ans de 43-44 ; mes onze-douze ans de la Résistance, de « ma » compagnie FTP de Frédille ; trahir mon grand frère du maquis, Adrien et ses cinq camarades, massacrés par les Allemands le 28 août 1944 ; trahir mon grand-père paternel qui fut le premier rebelle de la famille ; trahir mes parents qui, bien que viscéralement pacifistes, n'hésitèrent pas une seconde à prendre les armes de la Résistance ; trahir mon Parti,

¹⁸² Textes bruts.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 13.

¹⁸⁴ Jacques GOUDROT, *La guerre d'Algérie d'un appelé*, Cholet, Hérault, 1996, p. 16.

celui des Fusillés, en acceptant d'être intégré dans une armée d'occupation, de répression, de crimes. Pas question !¹⁸⁵

Il justifie sa décision initiale – il y revient par la suite – par ses convictions politiques en convoquant les figures martyres des résistants communistes, notamment en reprenant la désignation du Parti des Fusillés, qualification utilisée par le PCF, pour souligner son rôle au sein de la Résistance et son lourd tribut payé durant la guerre. L'histoire familiale de Claude Vinci lui interdit, selon lui, de partir en Algérie, ce qui serait vécu non seulement comme une contradiction profonde mais bien comme une trahison envers la mémoire de son frère et de ses camarades tués.

Un second adhérent au PCF, Ugo Iannucci, entreprend lui aussi la même réflexion sans pour autant désertir. Responsable des étudiants communistes de Lyon, diplômés en droit, il avoue qu'il aurait « aimé avoir vingt ans pendant l'occupation »¹⁸⁶ afin d'imiter son père et ses frères qui avaient, eux, intégré la Résistance. Lui, au regard des glorieux faits d'armes de sa famille, se désole de sa situation : « Ma guerre à moi fut celle d'Algérie. »¹⁸⁷ Paradoxalement, la comparaison lui permet de se focaliser sur ses souffrances, lui qui est amené non seulement à se battre contre l'ennemi que l'armée lui désigne, mais doit aussi lutter pour ses valeurs, dans un environnement difficile où tout le pousse à transiger avec elles.

Ainsi, plusieurs théâtres d'affrontement s'additionnent et complexifient la situation et la nature des témoignages. Plusieurs sources de légitimité apparaissent et s'intègrent entre elles pour fournir une échelle de valeur et une grille de lecture aux appelés du corpus. Les souvenirs des deux précédentes « générations de feu » s'ajoutent à une mémoire plus intime ; la mémoire familiale est en effet convoquée pour s'assurer d'une continuité intergénérationnelle entre les combattants des différents conflits. Au sein de cette mémoire, une figure semble dominer les autres, celle du père.

d) La légende de nos pères

¹⁸⁵ Claude VINCI, *Les portes de fer : « ma » guerre d'Algérie et « ma » désertion récit*, Pantin, Temps des cerises, 2002, p. 13-14.

¹⁸⁶ Ugo IANNUCCI, *Soldat dans les gorges de Palestro*, op. cit., p. 13.

¹⁸⁷ *Ibid.*

Dans son livre *La Légende de nos pères*¹⁸⁸, l'écrivain Sorj Chalandon évoque la transmission de la mémoire paternelle au sujet de la Seconde Guerre mondiale. Pour les deux protagonistes de l'histoire, cette transmission s'opère différemment ; l'une se construit sur de nombreux récits d'exploit – en réalité imaginaires – tandis que l'autre est faite de silence. Étudiées par Raphaëlle Branche, les conséquences de la Seconde Guerre mondiale dans le rapport père-fils est essentiel dans l'expérience des appelés du contingent.¹⁸⁹ Elles le sont tout autant dans celui de leurs témoignages.

Le moment du départ pour l'Algérie est une étape symbolique. Elle représente pour le père et le fils une filiation d'autant plus importante qu'elle peut faire l'objet des conseils des premiers sur ce qui attend les seconds à l'armée. Mais tout n'est pas fait de parole. À l'annonce de son départ prochain pour l'Algérie, René Trouchaud s'heurte au mutisme de son père : « Mon père reste silencieux, il n'y a jamais eu de très grand dialogue entre nous. Savait-il que j'allais vers un cauchemar ? Je ne connaîtrais jamais la réponse, car même à mon retour de cet enfer il n'en a jamais parlé. »¹⁹⁰ Pour ceux dont le départ ne provoque pas de réaction visible, tous s'interrogent sur les pensées de leurs pères. Pensent-ils à leurs propres guerres ? Se retrouvent-ils eux-mêmes dans ces jeunes hommes en uniforme ? L'expérimentation du silence paternel semble entraîner un effet de mimétisme, au moins dans un premier temps.

Âgé de 22 ans à son retour d'Algérie, le jeune Isérois Jean Faure exprime ses difficultés à parler de sa guerre sitôt de retour dans la maison familiale, avant de convoquer le souvenir de son père :

Mon père, homme discret et sensible, d'une grande rigueur intellectuelle, dépourvu de mesquinerie, élevait ses quatre enfants dans un esprit religieux. Il avait fait la guerre de 14-18 : trois ans dans les tranchées, et l'impossibilité d'en parler. À son retour, il a cessé de chasser et n'a plus touché un fusil.¹⁹¹

¹⁸⁸ Sorj CHALANDON, *La légende de nos pères*, Paris, Grasset, 2009.

¹⁸⁹ « Très souvent, en tout cas, les enfants de prisonniers expérimentent le silence de leur père. (...) Ce silence au sein de la famille renvoie à la manière dont est construite la figure paternelle. Les anciens prisonniers ne sont pas différents des autres pères et les récits de leurs enfants convergent bien plus tard, quelles que soient les expériences de la Seconde Guerre mondiale. » Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, op. cit., p. 43.

¹⁹⁰ René TROUCHAUD, *Haine et passion en Kabylie*, Nîmes, C. Lacour, 1994, p. 7.

¹⁹¹ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur*, op. cit., p. 13.

Contrairement à son père, Jean Faure finit par témoigner de son expérience guerrière en publiant son livre en 2001. Pourtant, lui aussi évoque des séquelles dues à la tension permanente dans les montagnes kabyles où il est affecté. Une filiation est ainsi opérée entre les souffrances du père et celles du fils. Ce dernier, s'il semble éprouver à son retour d'Algérie une semblable « impossibilité de parler », finit par se détacher du modèle paternel et exprimer ses émotions et souvenirs de la guerre qui « depuis », le « hante ». ¹⁹²

Une scène reproduite dans le témoignage de Jacques Inrep révèle les difficultés de certains appelés à être écoutés. Alors qu'il dîne en famille et en compagnie d'amis à son retour d'Algérie, plusieurs convives bravaches lui demandent des précisions sur la guerre tout en ne tenant pas compte des réponses que leur formule le jeune homme. Lui décide alors d'exprimer la violence crue de ce qu'il a vécu :

personne n'a jamais voulu nous entendre. Personne n'a jamais voulu écouter la souffrance des appelés de la guerre d'Algérie. Ma souffrance. J'explosais. Ma mère essaya de me réprimander. Ensuite, elle me reprocha d'avoir raconté toutes ces saloperies. Puis sur un ton de plaisanterie, elle me trouva un peu amaigri... mais bien bronzé ! Ces seize mois de 'vacances' dans les Aurès m'avaient fait du bien.

J'étais devenu un étranger dans ma propre famille. La rage au cœur, les larmes aux yeux, avec violence, je quittai la pièce... renversant au passage une chaise... qui se cassa ! Ma souffrance. Comment la cacher ? Sur quel mode l'exprimer ?¹⁹³

Le caractère stéréotypé de la scène, les larmes et la chaise cassée, sert d'exutoire à Jacques Inrep qui montre de manière spectaculaire le décalage ressenti, qui s'ajoute aux souffrances de l'auteur. Plus tard, ce décalage s'exprime en un témoignage où ces mêmes scènes du retour apparaissent finalement comme partie intégrante de l'expérience algérienne. Le récit de l'épisode n'est pas seulement l'occasion de questionner le manque d'écoute que subit l'auteur. Présent sobrement dans la dédicace¹⁹⁴, la figure du père de Jacques Inrep traverse discrètement le témoignage de l'auteur avant de finalement intervenir suite au coup d'éclat du dîner :

¹⁹² *Ibid.*, p. 11.

¹⁹³ Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, op. cit., p. 198.

¹⁹⁴ « À mon père : René Inrep » Inrep, Jacques *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, op. cit.

Mon père me rejoignit dans la cour. Nous eûmes alors une conversation d'homme à homme. De soldat à soldat. Il m'expliqua : « Ils ne peuvent pas comprendre. Surtout, ils ne veulent pas entendre. C'est trop horrible ce que nous avons à raconter. Il y a comme une coupure entre les soldats et les planqués de l'arrière. Ce sont des civils, ils ne peuvent pas nous comprendre. Après Verdun, c'était pareil. Ne leur en veux pas, c'est comme ça ! ». Mon cher père.¹⁹⁵

L'expérience combattante unit les deux hommes, entre le « nous » du père et du fils et le « ils » des proches, un fossé est creusé. Même après la guerre, l'opposition est maintenue entre « civils » et « soldats ». Les trois derniers mots concentrent toute l'émotion ressentie alors par l'auteur envers son père. Une autre barrière, qui pouvait sembler insurmontable jusqu'à présent, est franchie : la mention de Verdun, référence absolue des souffrances des combattants pour la société française depuis la Première Guerre mondiale, est associée à la mémoire de la guerre du fils. Revanche symbolique des déclarations « C'était pas Verdun » dont témoigne Antoine Prost, le discours du père possède un caractère initiateur. En affirmant l'impossibilité de communiquer ses souffrances, c'est le silence qui est transmis au fils. Pourtant, dans le cas de Jacques Inrep, malgré la certitude d'être, lui et le contingent, « condamnés au silence », l'expérience combattante débouche sur l'écriture et la publication d'un témoignage. Signe d'une évolution personnelle tout autant qu'une évolution sociétale où, désormais, l'air du temps est celui de l'« ère du témoin »¹⁹⁶ et du recueil de sa parole.

Condition *sine qua non* du témoin, le « dire vrai » est protéiforme au sein du témoignage. D'abord centré sur l'intention des auteurs, les paroles initiales se fondent ensuite sur un dispositif de vérité qui permet d'assurer au lectorat la véracité des faits relayés. Le paratexte joue ainsi un rôle déterminant, aidé par la contribution d'éléments extérieurs qui s'engagent aux côtés des auteurs. Au-delà d'une simple vérification des faits, il s'agit pour les auteurs de parvenir à être identifiés en tant qu'anciens combattants, dans le sillage des précédentes « générations de feu ».

Parmi les soixante anciens appelés du corpus, tous sans exception partagent la même conviction que leurs guerres méritent d'être (re)connues et qu'un lectorat existe. Pour atteindre ce dernier, plusieurs stratégies, parfois contraintes, sont mises en place.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 198.

¹⁹⁶ Annette WIEVORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

Chapitre 4 – Publier son témoignage : stratégies éditoriales, entre grande maisons d'édition et compte d'auteur

De l'ufologie au Goncourt, les maisons d'édition des auteurs du corpus présentent une grande diversité. À cela, s'ajoutent les éditions à compte d'auteur et l'auto-édition qui composent ensemble près d'un tiers du corpus. En interrogeant la production des témoignages du contingent, on est ainsi amené à revenir sur la matérialité de l'objet. Du manuscrit de l'auteur à l'objet imprimé, plusieurs intermédiaires sont nécessaires. Parmi eux, les éditeurs appartiennent à un secteur en pleine mutation lors de la période étudiée, entre le milieu des années 1970 et celui des années 2000. L'étude du processus d'édition des livres d'anciens

appelés offre une image de l'évolution des pratiques éditoriales, et permet de questionner l'existence d'un lectorat pour les témoignages issus du contingent.

a) Des productions locales ?

À l'image de nombreux secteurs économiques en France, la capitale concentre la majorité des maisons d'éditions et parmi elles, les plus célèbres. Si environ un tiers des témoignages sont édités à Paris, la carte ci-dessous permet de visualiser la répartition géographique des lieux d'éditions en France métropolitaine.

Après Paris, Lyon arrive en deuxième position avec cinq livres publiés grâce notamment à un tissu associatif et culturel important. Bernard Gerland¹⁹⁷ et Jean Molard¹⁹⁸ sont ainsi publiés par une maison d'édition de Villeurbanne fondée en 1994, les éditions Golias, engagées politiquement à gauche et qui cherchent à promouvoir des combats humanitaires. Ugo Iannucci, quant à lui, est publié par les éditions lyonnaises Alias, spécialisées dans les textes d'art dramatique. Pour Serge Lambert¹⁹⁹, autre ancien appelé à être publié à Lyon, ce sont les éditions Belier, à l'origine destinées à éditer des ouvrages régionaux, avant de s'ouvrir à d'autres domaines.

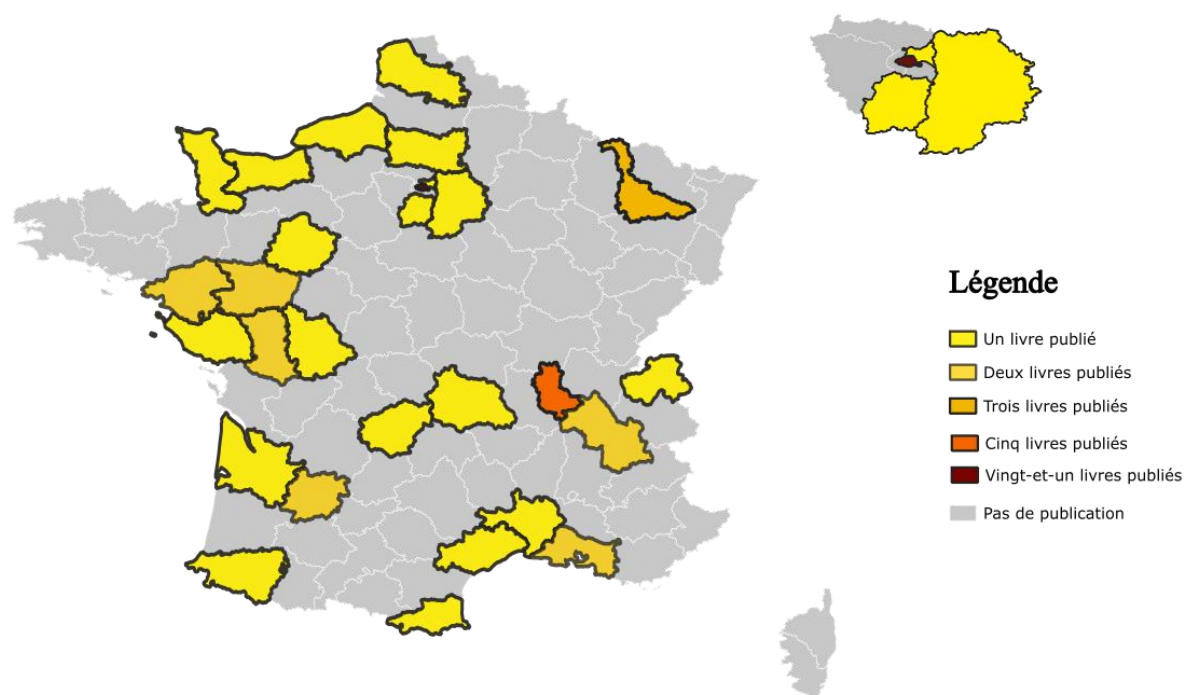
Figure 8 – Carte des lieux d'édition des témoignages du corpus par département

¹⁹⁷ Gerland, Bernard, *Ma guerre d'Algérie*, Villeurbanne, Éd. Golias, 2001.

¹⁹⁸ Molard, Jean, *Djebel amour... et de haine*, Villeurbanne, Golias, 2003.

¹⁹⁹ Lambert, Serge, *Piton 1064 : un sous-lieutenant appelé en Algérie 1960-1962*, Lyon, Editions Bellier, 2003.

Lieux d'édition des soixante témoignages du corpus

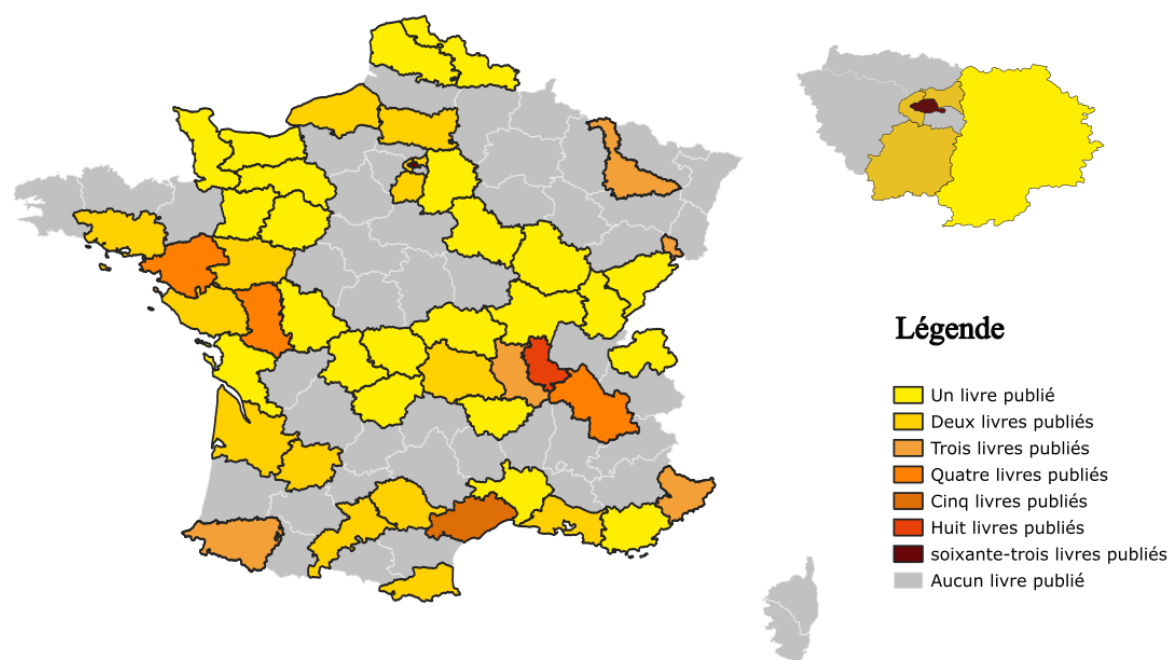


À l'ouest de la France, les départements que traverse la Loire avant de se jeter dans l'Océan (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire), ou limitrophes de ces derniers (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne) concentrent – en-dehors des métropoles de Paris et de Lyon – la part la plus importante des lieux de publication du corpus. Plus au nord, la Normandie est représentée dans ses trois départements côtiers, tandis que la Bretagne est entièrement absente des lieux d'édition. Dans l'est de la France, seule la Meurthe-et-Moselle se distingue avec trois témoignages publiés ; c'est le seul département du nord-est à être représenté.

Ces données limitées au corpus de soixante témoignages qui le composent peuvent être comparées à la liste globale de 156 témoignages d'anciens appelés dont les lieux d'éditions dressent une représentation complémentaire.

Figure 9 – Carte des lieux d'édition des 156 témoignages par département

Lieux d'édition des témoignages d'anciens appelés entre 1974 et 2005



Sur cette carte, les principaux foyers de publications ne changent pas. Paris domine toujours largement le classement, avec 63 livres publiés, suivi de loin par le département du Rhône et ceux emmenés par la Loire-Atlantique. Plusieurs évolutions sont cependant à signaler. La façade atlantique s'est développée, intégrant le Morbihan et la Charente-Maritime. Du côté de la Méditerranée, seul l'Aude ne possède aucun auteur tandis que l'Hérault voisin en revendique à présent cinq, soit le troisième département le plus représenté.

Pratiquement absents de la première carte, l'Auvergne et le Limousin passent de deux auteurs à sept, et leurs départements sont pratiquement tous représentés à l'exception du Cantal. Pour la Bourgogne, la Nièvre manque à l'appel, l'agriculteur Claude Herbier, qui en est pourtant originaire, étant édité par l'Harmattan, éditions situées à Paris.²⁰⁰ Malgré le passage de 60 à 156 auteurs, la région centre, au même titre que la Corse, ne comptent aucun auteur de témoignages entre 1974 et 2005. Même situation pour la Lorraine et la majeure partie de l'ancienne région du Midi-Pyrénées. La Bretagne, elle, reste largement sous-représentée malgré deux publications dans le Morbihan.

²⁰⁰ Claude HERBIER, *Malgré tout : du valdahon à Figuièr, les pérégrinations d'un rappelé de 1956*, Paris, l'Harmattan, 2000.

Comment expliquer cette répartition des lieux d'édition ? Si la situation de Paris et Lyon s'explique aisément par l'importance culturelle et politique des deux métropoles, un autre facteur peut être avancé pour expliquer la situation de la façade atlantique. Plusieurs maisons d'édition de l'ouest de la France ont été créées en pleine dynamique régionaliste dans les années 1960-1970.²⁰¹ En consacrant leurs lignes éditoriales au service de la promotion du patrimoine régional, ces maisons d'édition s'efforcent, en éditant des récits de vie éclectiques, de dresser une image la plus complète possible de leur région.

La maison d'édition La Geste, située dans les Deux-Sèvres dans la commune de La Crèche, possède deux témoignages du corpus dans leur catalogue. Le premier auteur, Franck Courdavault, est originaire de l'île d'Oléron. Il entreprend au début de son livre un récit pédagogique de la vie insulaire, en s'arrêtant notamment sur l'occupation de l'île par les Allemands entre 1940 et 1944, devenu un maillon essentiel du mur de l'Atlantique édifié par l'Organisation Todt.²⁰² Le second auteur, Roger Albert, est originaire de Vendée et n'évoque que très rapidement sa vie avant le service militaire. Pour La Geste éditions, « la zone de diffusion principale s'étire » bien au-delà de ces départements, « de la Bretagne aux Pyrénées »²⁰³ définissant une région délimitée par la façade atlantique.

Moins étendues, les éditions Cheminements proposent des témoignages de la vie en Anjou tout comme les éditions Hérault et Siloë qui disposent chacune de témoignages d'anciens appelés dans leurs catalogues.²⁰⁴ Plus au nord, la maison d'édition Heimdal présente une évolution de sa ligne éditoriale entamée alors que Jean-Pierre Duval publie son témoignage.²⁰⁵ À l'origine, cette dernière est centrée sur le régionalisme politique et culturel normand, puis sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et du Moyen Âge dans la région, avant de dériver dans la célébration du folklore scandinave, en y accédant notamment par les runes, jusqu'à adopter des positions situées à l'extrême droite.

L'ouest n'a cependant pas le monopole et d'autres maisons d'édition entendent promouvoir leur patrimoine. Comme les éditions Montmarie, situées dans le Puy-de-Dôme ou

²⁰¹ Romain PASQUIER, « Chapitre 1. Régionalisme et construction identitaire », in *Le pouvoir régional*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 47-82.

²⁰² Courdavault, Franck, *Le silence du djebel*, La Crèche, Geste éditions, 2004.

²⁰³ <https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/la-creche/deux-sevres-a-30-ans-la-geste-veut-marcher-sur-ses-deux-jambes>. Consulté le 5 mai 2023.

²⁰⁴ Jean DEMAY, *Troufion en Algérie : en grande Kabylie avec le 27e BCA, 1955-1957*, Le Coudray-Macouard, Cheminements, 2004 ; Jacques GOUDROT, *La guerre d'Algérie d'un appelé*, Cholet, Hérault, 1996 ; Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002.

²⁰⁵ Jean-Pierre DUVAL, *Section bordel : la guerre d'Algérie d'un appelé, Oranie, printemps 1958 chasseur astu vu ?*, Bayeux, Heimdal, 1998.

celles de Lacour-Ollé dans le Gard. Ces lignes éditoriales, concentrées sur la défense du patrimoine de leur région, témoignent d'un mouvement de fonds au sein de la population en faveur d'un sentiment d'appartenance local et surtout régional.²⁰⁶ Un phénomène qui ne pâtit pas de l'échec du référendum sur la réforme du Sénat et de la régionalisation de 1969 qui conduit à la démission du général de Gaulle de la présidence de la République.

Si l'on s'intéresse aux résultats par département du référendum, plusieurs territoires se distinguent en votant majoritairement en faveur du projet, contrairement au reste de la France. Ainsi, la partie sud de la Normandie, la Bretagne à l'exception des Côtes-du-Nord (devenues en 1990 les Côtes-d'Armor), et d'autres départements de l'ouest (la Vendée, les Deux-Sèvres, la Mayenne, le Maine-et-Loire, auxquels on peut rajouter les Pyrénées-Atlantiques), se prononcent pour la création des régions. En-dehors de l'ouest de la France, seuls les départements de l'Alsace-Lorraine, à l'exception de la Meurthe-et-Moselle, la Corse, et quatre autres départements du sud de la France, adoptent une position similaire.

La répartition des votes en faveur du projet se concentre dans les territoires où les sentiments d'appartenance régionale sont les plus forts (Bretagne, Corse, Alsace, Pays Basque). Les maisons d'édition situées à l'ouest, en se focalisant sur la défense du patrimoine local, se font ainsi les relais de ce mouvement tout en y associant les auteurs du contingent qui, par opportunisme – rares sont les occasions d'être publié – ou par adhésion, en deviennent eux aussi des acteurs.

Une dernière explication peut être avancée pour expliquer le phénomène à l'œuvre, mis en lumière par l'étude des maisons d'édition du contingent. À l'issue de la Première Guerre mondiale, l'édition française se reconstruit à l'image d'autres secteurs de l'économie. Les années 1950 permettent aux maisons d'édition déjà existantes de se développer rapidement, à l'instar des éditions Gallimard, et à d'autres d'être créées. Cependant, la décennie suivante voit émerger de nouveaux acteurs qui remettent en question le modèle existant. En effet, quelques mois avant le début de la guerre d'indépendance algérienne, en juillet 1954, la Fédération Nationale d'Achat des Cadres (Fnac) est fondée à Paris. Spécialisée dans la distribution d'objets

²⁰⁶ En France, notre enquête confirme l'existence d'identifications multiples dans les régions françaises, à l'instar d'autres régions européennes (...). La variable discriminante pour expliquer cette différenciation identitaire est justement à rechercher dans les mobilisations culturelles et politiques spécifiques à certaines régions qui ont contribué à consolider des représentations et des récits politiques concurrents à ceux de l'État-nation. (...) En 1999, à la question de l'OIP, « Pouvez-vous me dire si vous êtes très attaché, plutôt attaché, pas attaché ou pas attaché du tout à votre région ? », une grande majorité de Français répondaient par l'affirmative. L'intensité de l'attachement variait certes d'une région à l'autre mais, à l'exception de l'Île-de-France, le sentiment de fort attachement s'avère dominant, atteignant 36,3 % dans le Centre, 41,5 % dans les Pays de la Loire et 46,1 % en Picardie, et culminant à 65 % en Bretagne et à 78,3 % en Corse. Romain PASQUIER, « Chapitre I. Régionalisme et construction identitaire », *op. cit.*

culturels, elle concurrence la vente de livres et met à mal l'existence des librairies indépendantes sur lesquelles s'appuyaient les maisons d'édition locales. Le développement des magasins Leclerc, champion de la grande distribution, s'ajoute par ailleurs à la rude concurrence.²⁰⁷

La loi Lang du 10 août 1981 qui instaure un prix unique du livre – pour les ouvrages neufs –, parvient à stabiliser la situation avant que la vente par l'Internet ne bouleverse de nouveau le secteur ; la multinationale Amazon vend ainsi son premier livre en 1995. Contre l'irruption de nouveaux acteurs nationaux, puis mondiaux, les maisons d'édition régionales proposent, elles, un autre récit à échelle humaine, centré sur des histoires individuelles ou valorisant un patrimoine local. Dans cette évolution des pratiques, les témoignages des anciens appelés du contingent s'inscrivent dans une stratégie de défense plus large des maisons d'édition, entre promotions du patrimoine et crise existentielle.

b) Auto-édition et compte d'auteur, la démocratisation du livre ?

L'étude des témoignages d'anciens combattants d'Algérie permet d'identifier un autre phénomène en cours dans le secteur de l'édition, celui des publications dites à compte d'auteur. Contrairement à l'auto-édition, aussi présente au sein du corpus, les publications à compte d'auteur sont l'objet d'un contrat signé entre une maison d'édition et un particulier. L'auteur dépose son manuscrit et avance la somme nécessaire à la fabrication des livres, ce qui sous-entend aussi bien l'impression des exemplaires que le travail autour du paratexte. Parfois, des assurances de promotion et de distribution sont formulées oralement ou présentes dans le contrat, bien que leurs réalisations soient aléatoires. Dénoncées par la plupart des acteurs du monde de l'édition, les éditions à compte d'auteur, en faisant porter la charge et le risque financiers aux seuls auteurs, répondent à une logique économique. L'exemple de l'évolution des éditions de l'Harmattan, spécialisées dans les sciences humaines, témoigne de la mutation du secteur, à laquelle participent les auteurs de témoignages du contingent.

Quatre auteurs du corpus émergent en effet dans le catalogue de la maison d'édition située rue de l'École-Polytechnique, dans le cinquième arrondissement de Paris. Créée en 1975, et nommée en référence à un vent du Sahara, l'Harmattan s'impose rapidement dans le paysage éditorial parisien en raison du sérieux dont l'entreprise témoigne. Cependant, le modèle initial

²⁰⁷ Jean-Yves MOLLIER, *Une autre histoire de l'édition française*, Paris, Fabrique éditions, 2015, p. 356.

évolue pour s'orienter vers un autre, économiquement plus rentable. À la fin du XXe siècle, dorénavant, un travail de pré-édition, ainsi qu'une avance correspondant aux coûts de l'impression sont demandés aux auteurs, correspondant peu ou prou au modèle des comptes d'auteur, bien que l'éditeur s'en défende, en arguant d'un travail de promotion (épitexte) et de distribution que ne proposent pas selon lui les maisons d'édition à compte d'auteur.²⁰⁸ Si son affirmation est erronée, bien souvent les contrats comprennent un volet qui assure à l'auteur une équivalence – sans que ce ne soit toujours vérifiée –, le discours des éditions L'Harmattan, contre lequel plusieurs plaintes ont été déposées en 2005²⁰⁹, illustre la zone grise dans laquelle évoluent un certain nombre d'éditions.

Au-delà des quatre auteurs édités par L'Harmattan (Henry Descombin²¹⁰, Claude Herbier²¹¹, Bernard Lévy²¹², Daniel Marceau²¹³, tous entre 1994 et 2003), combien sont-ils parmi les auteurs de témoignages à connaître cette expérience ? Par définition, aucun retour n'est possible au sein des livres. Seuls l'examen des contrats passés et des entretiens organisés avec les auteurs pourraient fournir une réponse. Néanmoins, un premier tableau récapitulatif des ouvrages édités à compte d'auteur, et ceux publiés en auto-édition, a pu être réalisé en tenant compte des informations disponibles.

Figure 9 – Les différentes natures d'édition des témoignages d'anciens appelés entre 1974 et 2005

²⁰⁸ « L'Harmattan, la maison d'édition qui ne paie pas ses auteurs », *Le Monde.fr*, 30/01/2015, consulté le 6 juin 2023.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ Henry DESCOMBIN, *Guerre d'Algérie 1959-60 : le Cinquième bureau, ou, « Le théorème du poisson »*, Paris, L'Harmattan, 1994.

²¹¹ Claude HERBIER, *Malgré tout, op. cit.*

²¹² Robert LÉVY, *Les lauriers-roses de Kabylie : carnets de route de Pitchoun-Toubib récit*, Paris, L'Harmattan, 2003.

²¹³ Daniel MARCEAU, *J'ai eu vingt ans en Kabylie : j'abats mon je*, Paris, L'Harmattan, 1996.

| | Compte d'auteur | Auto-édition | Total | Total en % rapporté aux autres types d'éditions |
|--------------------------|-----------------|--------------|-------|---|
| Témoignages du corpus | 9 | 13 | 22 | 36,6 % |
| Ensemble des témoignages | 34 | 34 | 68 | 43,5 % |

Correspondant à environ 15 % du total du corpus, les témoignages à compte d'auteur représentent avec les livres auto-édités plus d'un tiers du corpus. Lorsqu'on se réfère au groupe global des témoignages, ce chiffre monte à un peu plus de 21 % pour les seuls comptes d'auteurs et à 43,5 % en y ajoutant l'auto-édition. Ces chiffres pourraient cependant être plus importants, tant est compliqué parfois d'opérer la distinction entre les différents types d'éditions. Si « Les Editions de la Quille »²¹⁴ ne laisse que peu de doutes sur leur provenance, d'autres noms plus ésotériques demandent une vérification plus approfondie, à l'image des « Editions de la Grangette » finalement aussi du fait de son auteur.²¹⁵

À l'image des Editions de l'Harmattan, d'autres maisons d'édition entretiennent un système mixte – sinon opaque – entre éditions traditionnelles et à compte d'auteur. La plus importante d'entre elles, la société des écrivains détenue par le groupe AParis-Edilivre – parmi les dix plus gros éditeurs en France – est représentée au sein du corpus par Louis Guerre.²¹⁶ Dans l'ensemble des témoignages publiés entre 1974 et 2005, la société des écrivains édite en tout 16 témoignages d'anciens appelés, ce qui en fait l'édition la plus représentée.

Ces chiffres confirment la démocratisation de l'édition ; n'importe quel auteur d'un manuscrit disposant d'un minimum pécuniaire peut, s'il le souhaite, le publier. Cependant, cette évolution pose la question des intermédiaires dans le processus de production des témoignages. Du manuscrit au produit fini, la situation aboutit-elle à une désintermédiation ?

La société française se transforme à partir de la deuxième moitié du XXe siècle en une société de plus en plus tournée vers le service.²¹⁷ Le secteur de l'édition, encore

²¹⁴ Michel D. *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie [roman historique]*, Chantesse, Éditions de la Quille, 1998.

²¹⁵ Jean LYONNAZ-PERROUX, *Parcelles d'oubli : témoignage d'un ancien d'Algérie*, Larringes-sur-Évian, Éditions de la Grangette, 1992.

²¹⁶ Louis GUERRE, *Combattants et copains : Souvenir Tunisie-Algérie, 1957-1959*, Paris, Editions des écrivains, 1998.

²¹⁷ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283207#consulter> statistiques consultées sur le site de l'INSEE le 20 mai 2023.

majoritairement ouvrier en raison de l'importance des imprimeries, n'échappe pas à ces changements. Plusieurs nouveaux acteurs émergent et proposent de faciliter le processus d'édition en supprimant les intermédiaires, ce qui aurait pour résultat, selon eux, de réduire les coûts autrefois considérés comme incompressibles. Or, confronté à une augmentation des manuscrits proposés – en 1997 plus de 35 000 titres sont édités contre 53 000 en 2005²¹⁸ – les maisons d'édition traditionnelles en refusent toujours plus. Les nouveaux acteurs répondent donc à une demande plus forte d'édition.

Ainsi, Albert Nallet prend la décision de témoigner après avoir assisté à la pièce de Bernard Gerland *Ma guerre D'Algérie*. Peu après, il participe à un débat sur le sujet dans une salle de son village en présence d'anciens combattants d'AFN et d'autres guerres, d'associations, du maire, et d'un public de tout âge :

Certains participants de la rencontre m'encouragent à mettre en forme mes témoignages écrits ? C'est ainsi que commence l'écriture de ce propre livre, très modestement, en « bricoleur de l'écriture », pas en écrivain dont le talent littéraire et les divers moyens pratiques le transforment en « professionnel de l'écriture ». La décision d'écrire, qui plus est de publier, n'est pas facile à prendre, encore moins facile de trouver l'éditeur intéressé par la publication. Une fois le travail d'écriture commencé, la passion l'emporte sur l'hésitation.²¹⁹

Dans le cas d'Albert Nallet, le choix d'écrire et de publier succède à un premier témoignage oral, durant lequel l'auditoire l'encourage à s'investir davantage. L'auteur exprime par ailleurs la difficulté de convaincre un éditeur de publier son manuscrit. Finalement, il parvient à être publié aux éditions Aléas, situées à Lyon, rejoignant un catalogue resserré ; 450 titres publiés depuis 1987 selon les chiffres de 2011.

L'offre permise par l'auto-édition et les éditions à compte d'auteur sont un effet d'aubaine pour les appelés qui cherchent à se faire éditer et sont confrontés à un verrouillage de la part des maisons du secteur. Cette voie a pu combler les attentes de certains. A l'ouvrage terminé et surtout matérialisé s'ajoute le prestige social de l'écrivain communiqué par l'objet édité.

²¹⁸ François MOREAU et Stéphanie PELTIER, « La diversité culturelle dans l'industrie du livre en France (2003-2007) », *Culture études*, 2011, vol. 4, n° 4, p. 1-16.

²¹⁹ Albert NALLET, *On n'efface pas la vérité : comment j'ai vécu la guerre d'Algérie témoignages*, Lyon, Aléas, 2004, p. 281.

Il est cependant possible que des auteurs du corpus aient été déçus, sans que cela ne soit vérifiable en l'absence de retour effectué après l'édition. En effet, à défaut de proposer une désintermédiation, les acteurs non-traditionnels présentent en réalité une réintermédiation de l'offre.²²⁰ L'intérêt financier repose sur une nouvelle conception de l'édition, qui entraîne une nouvelle expérience pour ces auteurs qui doivent s'investir davantage dans le travail de pré-édition tout en permettant à ces acteurs de réaliser des marges en s'abstenant de réaliser ce travail coûteux.²²¹

Pour autant, les anciens appelés ont-ils voulu être lus ? L'aboutissement du processus de témoignage s'arrête-t-il à la publication ou bien à la lecture ? Si la publication met l'accent sur la diffusion, et l'édition sur la mise en vente, rares sont les auteurs à avoir été rémunérés pour leurs témoignages, mis à part les écrivains de métier déjà connus, comme Gilles Perrault ou Jean-Claude Carrière.²²² En effet, peu de témoignages ont fait l'objet d'une réédition. Mais des exceptions existent comme Fabien Hillairet dont le livre *J'étais appelé en Algérie* publié en 2002 fait l'objet de deux éditions totalisant 4 000 exemplaires vendus, selon les chiffres avancés par l'auteur.²²³ Ce premier succès l'encourage à écrire un second témoignage publié en 2005 en s'arrêtant spécifiquement sur ses classes passées à Vannes. Les chiffres des autres auteurs ne sont que rarement disponibles. Georges Pagé évoque le chiffre de 300 exemplaires imprimés en auto-édition pour son témoignage "*Il était une fois l'Algérie*" d'un appelé de 1960 à 1962 tandis que Bernard Landry indique 60 exemplaires de *Réveries d'un soldat solitaire* édités par les Editions du Soleil Natal, spécialisées dans la poésie et le spiritualisme.²²⁴

La plupart des ouvrages semblent destinés à un anonymat et sont pour certains avant tout pensés à destination de la famille ou des proches. Dans cette logique, à qui appartient le « vous » omniprésent dans les témoignages ? Lorsque Edmond Coëdelo s'interroge sur l'intérêt de son livre, « Certes, je me demande si l'histoire de ma famille, et la mienne jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, fera monter en vous une irrésistible envie de me lire. »²²⁵, à qui est destiné le

²²⁰ Stéphanie PELTIER et François MOREAU, « Le Net va-t-il avoir raison des intermédiaires ? », *Nectart*, janvier 2016, n° 2, p. 130-136.

²²¹ « L'Harmattan, la maison d'édition qui ne paie pas ses auteurs », *op. cit.*

²²² Gilles PERRAULT, *Go! : roman*, Paris, Fayard, 2002 ; Jean-Claude CARRIÈRE, *La paix des braves*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1989.

²²³ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie*, *op. cit.* ; Fabien HILLAIRET, *J'ai fait mes classes en 1957 à Vannes*, Saint-Mars-la-Réorthe, Atena concept, 2005.

²²⁴ Georges PAGÉ, « *Il était une fois l'Algérie* » d'un appelé de 1960 à 1962, Villedieu-du-Clain, Edition PG, 2002 ; Bernard LANDRY, *Réveries d'un soldat solitaire : le quotidien d'un appelé du contingent au temps de la guerre d'Algérie 1960-1962*, Étréchy, Éditions familiale du Bois Bonnet, Éditions du Soleil natal, 2005.

²²⁵ Edmond COËDELO *Rebelle dans les djebels : guerre d'Algérie, lutte contre le colonialisme témoignage*, Agen, Impr. du Travailleur du Sud-Ouest, 2002, p. 7.

message puisqu'il remet en cause le fait qu'on puisse le lire ? Relève-t-il du seul effet rhétorique ? Pour le besoin de l'écriture, il apparaît nécessaire de s'adresser à un lectorat imaginaire, sans que les auteurs ne soient assurés que celui-ci se transforme un jour en un lecteur de chair et de sang, bien réel.

C'est tout l'enjeu du pari pour les auteurs qui misent sur l'existence d'un lectorat pour leurs témoignages, sans que leurs hypothèses ne se vérifient. Les auteurs ne sont pas les seuls à parier, les éditeurs gagent aussi d'une potentielle demande tout en inscrivant ces récits dans la ligne éditoriale de leurs maisons d'édition.

c) Quelle place des témoignages dans les catalogues ?

Il n'est pas toujours simple de parvenir à définir la ligne éditoriale d'une maison d'édition. Pourtant, celle-ci en définit l'identité et la réputation auprès du lectorat. Livres publiés et éditions sont ainsi identifiés par la relation qu'ils nouent. Dans le cas des témoignages du contingent, certains n'ont pas besoin de justifier leurs inscriptions dans les catalogues de maison d'édition, tandis que la place prise par d'autres interroge sur la politique éditoriale.

Le choix de Claude Vinci de faire paraître au Temps des Cerises son témoignage est cohérent avec la nature de son récit. Communiste et en faveur de la décolonisation en Algérie, l'interprète des poèmes de Paul Éluard, dont les œuvres font aussi l'objet d'une publication par la même maison d'édition, entreprend de faire l'histoire de sa désertion et de ses activités en faveur du FLN. Durant la guerre, il est exclu du PCF sitôt que sa section apprend sa situation, avant d'être réintégré en 1964, peut-être en raison de ses ventes d'album de reprise des chansons de la Résistance. Un premier livre est d'abord publié au 1995 au Temps des cerises, dans lequel il relate des souvenirs du maquis et la mémoire de son ancien camarade Adrien, tué par les Allemands en août 1944.²²⁶ Sept ans plus tard, son second livre, *Les Portes de Fer* est à son tour publié.²²⁷ Les deux livres de Claude Vinci prennent place aux côtés d'ouvrages consacrés à La Commune, dont une chanson qui y est associée a donné le nom aux éditions²²⁸, ou des rééditions de Marx, d'Engels et autres penseurs révolutionnaires. Les convictions

²²⁶ Claude VINCI, *La trop courte vie d'Adrien*, Pantin, Le Temps des cerises, 1995.

²²⁷ Claude VINCI, *Les portes de fer : « ma » guerre d'Algérie et « ma » désertion récit*, Pantin, Le Temps des cerises, 2002.

²²⁸ Écrites par Jean-Baptiste Clément en 1866, elle est associée durablement à la mémoire de La Commune.

révolutionnaires de l'auteur s'ancrent de cette manière dans des éditions qui en partagent l'idéologie.

À Lyon, les éditions de l'Atelier sont le produit d'une fusion entre deux maisons d'édition de traditions humanistes, dont l'une fut associée aux Jeunesses Ouvrières Chrétiennes (JOC), organisation d'éducation populaire. La maison créée en 1993 a gardé son héritage et continue de publier des ouvrages sur le religieux, tout en gardant une sensibilité de gauche ; elle est une des productrices du Maitron, dictionnaire du mouvement ouvrier et social. Aussi, la présence du témoignage de Bernard Mercier ne trahit pas les idéaux de la maison.²²⁹ Séminariste envoyé en Algérie, le Sarthois d'origine est ordonné prêtre à son retour. Quarante ans plus tard, il décide de revenir sur son service militaire en Algérie qu'il considère *a posteriori* avoir été une expérience spirituelle fondatrice pour sa foi. En produisant un récit centré sur ses questionnements intérieurs et la dénonciation des violences, l'auteur adhère à la démarche humaniste des éditions de l'Atelier.

Une autre maison d'édition située à Lyon partage des convictions semblables à celles de l'Atelier. Les éditions Golias, catholiques et revendiquées, publient en 2003 le témoignage de Jean Molard, *Djebel d'Amour... et de Haine*²³⁰, dans lequel l'ancien séminariste revient sur son expérience algérienne en tant qu'infirmier afin de respecter sa promesse de ne pas porter une arme. Devenu prêtre après la guerre, il démissionne finalement pour garder son métier d'ouvrier spécialisé, devenu incompatible aux yeux de l'Eglise. Très critique envers l'action de cette dernière en Algérie, l'auteur épouse la position défendue par Golias, à savoir provoquer l'émergence d'une parole critique des institutions religieuses au sein de la communauté catholique. L'avant-dernier chapitre de l'auteur est ainsi consacré à sa foi, qu'il considère « purifiée » depuis qu'il s'est écarté de l'institution ecclésiastique : « Pour moi l'Eglise dans laquelle je me retrouve encore aujourd'hui est davantage faite de ces réseaux de croyants où s'entrecroisent des intuitions profondes, des convictions, partagées avec d'autres et en particulier avec les défenseurs de l'humanité de tous bords ». ²³¹ Pour Jean Molard, cela se traduit par un retour à l'essentiel, c'est-à-dire dans son cas à l'Évangile.

Son témoignage apparaît au côté d'autres ouvrages critiques envers l'Eglise. En effet, depuis 1990, les éditions Golias publient régulièrement un trombinoscope des évêques de France, questionnant leurs conduites dans leurs évêchés. À l'instar de Jean Molard, les éditions

²²⁹ Bernard MERCIER, *Plonger dans les ténèbres : un appelé dans la guerre d'Algérie*, Paris, Editions de l'Atelier, 2002.

²³⁰ Jean MOLARD, *Djebel amour... et de haine*, *op. cit.*

²³¹ *Ibid.*, p. 177.

s'engagent contre l'antisémitisme et le racisme, et se réjouissent des manifestations contre l'extrême droite en 2002.

Une tout autre ligne éditoriale est menée par les éditions Page après Page qui publient le témoignage de Roger Soncarrieu, *Ma vérité sur la guerre d'Algérie*.²³² Appartenant à la collection dirigée par Raphaël Delpart (cinéaste et écrivain connu du grand public pour avoir réalisé le film comique *Les Bidasses aux grandes manœuvres* en 1981), le livre du Lyonnais assume sa nostalgie à l'égard de l'Algérie française et critique la politique mémorielle de certains groupes : « Mis à part celles et ceux qui ont soutenu le FLN, c'est-à-dire mis à part le Parti communiste, la FNACA et nous nos "bienpensants" de gauche, aucun Français ne peut admettre que l'on commémore le 19 mars, à la fois victoire de l'Algérie et défaite politique de la France. »²³³ Surtout, l'auteur s'engage dans la campagne de Jean Louis Tixier-Vignancourt, candidat d'extrême-droite, frappé d'indignité nationale à la Libération.

En tant que directeur de la collection, Raphaël Delpart est censé relire et donner son accord pour toute publication dans ce cadre. Lui-même est un auteur prolifique, dont certains de ses livres ont été édités par Page après Page, qui entend défendre des combats humanistes, comme la lutte contre l'antisémitisme. De fait, une grande partie de sa publication est consacrée à la mémoire de la Shoah, dans des livres enquêtes sur le rôle de l'État français dans la déportation des Juifs. De 2001 à 2003, il publie trois livres chez Michel Lafon consacrés aux pieds-noirs, présentés comme *Les oubliés de la guerre d'Algérie* (2003). L'année d'après, le témoignage de Roger Soncarrieu est publié. Est-il possible que Raphaël Delpart n'ait pu voir les mentions, situées à la fin du livre, sur la participation active de l'auteur aux comités TV coordonnés par Jean-Marie Le Pen en faveur de la candidature de Jean-Louis Tixier-Vignancourt, ancien avocat de Céline et de Raoul Salan ?

Une ambiguïté demeure sur la ligne éditoriale des éditions Page après Page. Hétéroclites, leurs publications n'enlèvent pas le flou. Seuls 26 livres ont été publiés par la maison d'édition à l'existence éphémère, de 2002 à 2006. De l'érotisme, *Ech@nchisme* (2005) *L'île du sexe* (2004), à la société israélienne, *Une saga séfarade* (2006) *La Nouvelle société israélienne* (2006), en passant aux publications conservatrices, *Que veulent les arabes ?* (2004), *Le futur selon Georges Bush* (2005), la ligne éditoriale semble indéfinissable. Au centre de toutes ces sorties, deux livres ayant pour thème « l'abandon » de l'Algérie française par l'État accompagnent l'ouvrage de Roger Soncarrieu. Chercher les motivations et les choix de l'éditeur

²³² Roger SONCARRIEU, *Ma vérité sur la guerre d'Algérie*, Paris, Page après page, 2004.

²³³ *Ibid.*, p. 136.

ainsi que de Raphaël Delpart reviendrait à étudier les circulations entre les différents acteurs qui ont à un moment ou à l'autre, été mis en contact pour publier ces livres. Commencées en 2001, alors que depuis quelques années se succèdent plusieurs débats ayant pour trait l'histoire de la guerre d'Algérie²³⁴, les publications de Raphaël Delpart sur les rapatriés semblent témoigner d'un nouvel intérêt sur la question. Ainsi, les débats de la fin des années 1990 et du début des années 2000 auraient-ils débouché sur une nouvelle offre mémorielle ?

Si les anciens appelés du contingent sont plus nombreux à publier leurs témoignages au moment de la retraite, aucune étude ne permet de quantifier le nombre de témoignages qui ne trouvent pas d'éditeur. Cependant, il est indéniable que le mouvement de publication s'accélère à la fin des années 1990, et plus encore à partir de 2001. Ce mouvement se fait tous azimuts, et concerne tous les types d'éditions. Les polémiques des années 1990-2000 auraient ainsi pu permettre à un plus grand nombre de manuscrits d'être publiés par des maisons d'édition désireuses de s'investir dans les débats politiques et mémoriaux, répondant à une double demande : celle exprimée par les témoins de voir publier leur expérience, et une autre qui viendrait du lectorat. Les auteurs n'ayant pu accéder aux maisons d'édition se rabattent sur d'autres moyens, comme l'auto-édition et celles à compte d'auteur.

Une demande importante de sujets mémoriaux est en effet identifiée par les éditeurs. Elle est ancienne. Les éditions France-Empire sont par exemple fondées en 1945 et publient essentiellement des livres ayant pour trait l'histoire de la Seconde Guerre mondiale avant de s'intéresser spécifiquement à la déportation et à la décolonisation. En 1998, elles publient l'ouvrage de André-Pierre Canale *Mission Pacification*.²³⁵ En 2005, deux maisons d'édition généralistes, mais dont les catalogues s'étoffent en intégrant des ouvrages à dimension historique en raison de leurs succès, publient les témoignages de deux appelés. Les éditions Lucien Souny et les éditions de l'Officine accueillent respectivement dans leurs publications "*Putain de guerre*" de Roland Chatard²³⁶ et *Algérie 1959-1961, un appelé raconte* de Jean-Marie Lentz.²³⁷ Habituellement dévolues à l'histoire de la Résistance, ou de la Grande Guerre,

²³⁴ Dès 1997, le procès de Maurice Papon met en lumière son rôle dans la répression du 17 octobre 1961. En 1999, le Parlement adopte officiellement l'utilisation de « guerre d'Algérie » pour qualifier les événements survenus entre 1954 et 1962. L'année suivante, la prise de parole de Louisette Ighilahriz dans *Le Monde* enclenche une série de débats sur l'usage de la torture en Algérie par l'armée française. Le général Aussarresse, nommé accusé, enchaîne alors les interviews et publie un livre en mai 2001 dans lequel il assume avoir donné l'ordre de torturer.

²³⁵ Pierre André CANALE, *Mission pacification : Algérie 1956-1958*, Paris, France-Empire, 1998.

²³⁶ Roland CHATARD, *Putain de guerre : témoignage la guerre d'Algérie le dénouement, 1961-1962*, Saint-Paul, L. Souny, 2005.

²³⁷ Jean-Marie LENTZ, *Algérie : 1959-1961 un appelé raconte*, Paris, les Éditions de l'Officine, 2005.

les collections *Histoire* de ces deux éditions enregistrent leurs premiers livres sur le thème de la guerre d'Algérie, témoignant d'un intérêt nouveau pour le conflit.

Ainsi, à partir de la deuxième moitié des années 1990, les maisons d'édition qui publient des ouvrages à vocation historique sont plus nombreuses à incorporer dans leurs catalogues des livres ayant pour sujet la guerre d'indépendance algérienne. Il est compliqué d'y mesurer la part de l'actualité et du renouvellement historiographique opérés en parallèle sur le sujet. Mais à cette dynamique de publication sur la guerre d'Algérie participent les auteurs du contingent, et la réponse se trouve sûrement dans l'histoire des circulations visibles et invisibles de la mémoire du conflit.

Parmi les acteurs de cette mémoire figurent les éditions Mémoires de Notre Temps situées dans l'Hérault, dans la commune de la Grande-Motte. L'association créée en 1987 a pour but de sauvegarder et valoriser la mémoire de la présence française en Algérie. En 2001, les éditions publient l'ouvrage de Michel Leribel, écrit en 1997, *Les djebels de l'illusion*. L'auteur s'y avoue xénophobe, et demande à ceux qu'il nomme les « Arabes », vocable vague et non-exempt de racisme, de faire des efforts pour s'intégrer et calmer ainsi sa « peur des Arabes. »²³⁸ La suite est une longue litanie de plaintes d'une dizaine de pages au sein desquelles Michel Leribel dévoile sa nostalgie du pétainisme et de l'Algérie française. Son livre côtoie d'autres ouvrages de ce que nomme Benjamin Stora la « nostalgéria »²³⁹, c'est-à-dire la nostalgie de l'Algérie française dans les communautés de rapatriés. Bien que la maison d'édition s'en défende, sa devise « Non à la nostalgie, oui à l'héritage » ne lève pas l'ambiguïté de l'association, dont le catalogue est presque exclusivement consacré à la remémoration du passé. En outre, plusieurs auteurs semblent partager des positions politiques similaires à Michel Leribel, comme Jean-Pierre Hollander, Français né en Algérie et principal auteur des éditions, dont les livres se caractérisent par une animosité envers les Algériens.

Outre ces maisons d'édition, dont l'inscription dans leurs catalogues de témoignages d'ancien appelés relève de choix cohérents avec la ligne éditoriale, plusieurs autres interrogent. Ainsi, les éditions Grancher, fondées à Paris en 1952, publient le témoignage en 1995 de Pierre Paulian, *800 jours dans l'Ouarsenis*.²⁴⁰ Pourtant, le témoignage historique semble loin de leurs publications habituelles, historiquement concentrées sur les livres de cuisine, d'énigme, de

²³⁸ Michel LERIBEL, *Les Djebels de l'illusion : Récit d'un appelé de la Guerre d'Algérie*, Artistes en Languedoc, 2001, p. 9.

²³⁹ Phénomène notamment observé dans les écrits des femmes rapatriées. Benjamin STORA, « La solitude des incomprises. La guerre d'Algérie dans les écrits des femmes européennes (1960-2000) », in *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Autrement, 2003.

²⁴⁰ Pierre PAULIAN, *800 jours dans l'Ouarsenis : un appelé dans les djebels*, Paris, J. Grancher, 1995.

spiritualité et d'ésotérisme. En 2006, les éditions se signalent par la publication de l'autobiographie de Marine Le Pen *À contre flots* avant de finalement en restituer les droits à l'intéressée quelques années plus tard.²⁴¹ Seul livre de cette nature, *800 jours dans l'Ouarsenis* ne peut prétendre au même intérêt économique que celui de la principale représentante de l'extrême droite en France, après le retrait de son père Jean-Marie Le Pen de la vie politique.

Au même titre que d'autres témoignages (comme celui de Pierre Potty²⁴², publié en 2004 aux éditions JMG, spécialisées dans le paranormal et l'ufologie), les motivations qui mènent à la publication de Pierre Paulian sont difficilement perceptibles mais résident dans les relations nouées entre éditeur et auteurs.

Parmi les grandes maisons d'édition parisiennes qui choisissent de publier des témoignages d'anciens appelés, les éditions Flammarion sont les plus représentées avec deux auteurs du corpus : Jean Faure et Pierre Godeau.²⁴³ Les deux auteurs ont pu utiliser leur notoriété comme ressource, Jean Faure en tant que vice-président du Sénat entre 1992 et 2001, Pierre Godeau suite à sa prestigieuse carrière dans les Hôpitaux de Paris. De même, c'est la qualité du travail photographique de Marc Garanger qui lui permet d'être publié au sein des éditions Seuil.²⁴⁴ Jean-Claude Carrière et Gilles Perrault, tous les deux écrivains de métier, sont publiés respectivement aux éditions Le Pré aux Clercs et Fayard, déjà éditeurs de plusieurs de leurs ouvrages. Sur les cinq derniers auteurs, deux sont nés à Paris (Gilles Perrault et Pierre Godeau), et la totalité y a vécu au moins pendant quelques années durant leur période d'activité. Cette caractéristique questionne la représentation de l'expérience des appelés. Souvent mieux distribués et vendus, les livres publiés par les grandes maisons d'édition parisiennes donnent à lire des récits qui appartiennent à un cercle limité de témoins.

Finalement, un dernier auteur s'en distingue. Claude Schmitt, peut-être né en 1939, publie son livre *Empreinte* en 2004 chez Actes Sud. Pratiquement aucune information n'est disponible sur le profil du témoin. Son témoignage est volontairement déroutant, organisé autour d'éléments extérieurs (lune, soleil, neige) qui définissent l'expérience de l'appelé. Très travaillé²⁴⁵, le style de l'auteur correspond à celui présent dans d'autres ouvrages publiés par l'éditeur parisien.

²⁴¹ « Marine Le Pen, une auteure qui fait peur », *Le Monde.fr*, 18/02/2012. Consulté le 07 juin 2023.

²⁴² Jean-Claude POTTY, *Guerre d'Algérie : un appelé se souvient*, Agnières, JMG éditions, 2004.

²⁴³ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur : carnets d'Algérie, 1957-1959*, Paris, le Grand livre du mois, 2001 ; Pierre GODDEAU, *Une aventure algérienne : récit*, Paris, Flammarion, 2001.

²⁴⁴ Marc GARANGER, *La guerre d'Algérie : vue par un appelé du contingent*, Paris, Seuil, 1984.

²⁴⁵ La quatrième de couverture laisse voir un texte travaillé : « Derrière les carreaux constamment embués des petites fenêtres je regardais le camp étendu sous un ciel bas, menaçant et gris, en me demandant s'il faudrait sortir,

Faute d'informations suffisantes sur le nombre d'exemplaires tirés et vendus, ainsi que sur les contrats signés entre auteurs et éditeurs, la question de l'existence d'un lectorat pour les témoignages issus du contingent ne peut être entièrement résolue. Plusieurs conclusions peuvent néanmoins être retirées de cette étude. Tout d'abord, il semble exister une confusion entre l'offre et la demande. Auprès des maisons d'édition, les manuscrits des anciens appelés sont censés représenter une offre pour les entreprises ou associations désireuses de publier des témoignages de la guerre d'indépendance algérienne. La demande des maisons d'édition augmente ainsi à partir de la fin des années à 1990 dans un contexte où la société débat de l'héritage de la guerre et de la place de sa mémoire ; elle correspond donc à celle supposée de la société. Pour les éditions indépendantes et locales, publier des témoignages d'auteur du cru permet aussi d'inclure dans leurs catalogues une diversité de récits, pour peu que l'auteur évoque sa région natale.

Pourtant, une augmentation des publications à compte d'auteur témoigne d'une inversion des normes : les auteurs sont à présent à l'origine de l'offre et de la demande de témoignages. La même logique est assurée dans l'auto-édition avec une prise de risque plus importante mais aussi plus consciente. La réintermédiation proposée par ces nouveaux acteurs, dont le fonctionnement s'oppose au milieu traditionnel de l'édition, provoque un renouvellement des pratiques observables dans la période étudiée dans notre étude, et transforme la production des témoignages du contingent en démocratisant, certes, l'accès à la publication, mais au prix d'une confusion de statut : de la société ou des auteurs du contingent, qui est le véritable demandeur de témoignages ?

La question du « devenir témoin » renvoie à un processus politique, économique et symbolique où interviennent plusieurs acteurs (auteurs, éditeurs, lectorat...). Ainsi, l'auteur d'un témoignage est en partie défini par son œuvre, qui participe à son identité – et son identification –, prolongeant d'autant ce processus. Au sein des récits, le contenu des témoignages, notamment le traitement des violences de guerre, pose la question de l'évolution des témoins, de l'appelé à l'auteur du contingent.

angoissante idée. Les ornières d'eau noire glacée qui couraient en tous sens sur l'esplanade attestaient que les camions ne renonçaient pas à tracer les voies de notre destin... », Claude SCHMITT, *L'empreinte : récit de la guerre d'Algérie*, Arles, Actes Sud, 2004.

Partie II – Les violences de guerre, cœur des récits

Partie II – Les violences de guerre, cœur des récits

Plutôt qu'employer le vocable violence de guerre au singulier, il apparaît plus approprié de parler de violences de guerre au pluriel. L'objectif de cette partie est de les identifier puis de les analyser à partir du regard subjectif des appelés de notre corpus. Des regards qui eux-mêmes peuvent être assimilés à une forme de violence dans certains cas.

Alors que la société française entre dans un processus d'apaisement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale¹, les hommes du contingent doivent s'adapter en Algérie à la réalité d'une guerre asymétrique et coloniale où le danger n'est pas cantonné à un front. Pour la plupart des appelés métropolitains, le sentiment de violence précède l'arrivée sur le terrain algérien : autrement dit, la guerre est d'abord imaginée avant d'être vécue. Les souvenirs de la Seconde Guerre mondiale sont ainsi convoqués pour servir de représentations afin d'anticiper ce qui peut les attendre et fournissent des clefs de compréhension face à la violence ensuite déployée et subie. Par la suite, cette tension entre imaginaire et expériences des violences ne cesse de se confondre dans les récits, modifiant profondément l'expérience des témoins.

Si tous les appelés ne participent pas aux opérations contre le FLN², un grand nombre d'entre eux découvrent le combat dans les djebels ou dans les villes et villages algériens. Selon la date et le lieu, l'expérience des auteurs n'est pas la même, ni même parfois l'ennemi, ce qui nourrit à une analyse spécifique des espaces où s'exercent les violences lors d'opérations militaires.

Rendre compte de la spécificité des expériences des 60 témoins relève d'une gageure tant la manière d'appréhender le danger et plus encore les violences diffère. Le regard posé sur la population, par exemple, ne peut être le même quand une partie du corpus associe

¹ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 ; Paul FUSSEL, *À la guerre : psychologie et comportements pendant la Seconde guerre mondiale*, Paris, Éditions du Seuil, 2003. Dans le livre de Robert MUCHEMBLED, *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 2008, l'auteur fait remonter à la fin du Moyen-Âge ce processus d'apaisement, interrompu par plusieurs épisodes de tensions (guerres de religion, conflits territoriaux, guerres mondiales, etc.) qui n'inversent cependant pas la tendance. L'ouvrage évoque l'élargissement de la définition de la violence par la société occidentale. Alain CORBIN dans *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, 1990., entreprend une analyse comparable en s'arrêtant spécifiquement sur la violence rurale en Dordogne et le décalage de son acceptation entre la ville et les campagnes en 1870.

² Ludvine BANTIGNY évalue à 80 % la proportion d'appelés ayant participé à des opérations, « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : La mémoire, l'histoire, l'oubli des appelés en Algérie », *Revue historique*, décembre 2007, vol. 641, n° 1, p. 165-179. Celle de notre corpus est quant à lui d'environ 70 %.

systématiquement celle-là à l'ennemi. Pour tous, cependant, le regard posé sur les femmes et les hommes algériens est de nature coloniale : qu'il soit empli de sympathie ou de méfiance, ce regard entretient un héritage de domination française sur la population algérienne.

Revenir sur la transmission des violences de la guerre d'indépendance algérienne revient donc à étudier à la fois le service militaire effectué en Algérie et la période qui lui succède. Les témoignages peuvent alors se lire comme des récits sur les violences engendrées par la guerre, et, même s'ils ne peuvent s'y réduire – de nombreuses autres expériences s'y ajoutent –, elles en constituent néanmoins la trame.

Chapitre 5 – Imaginer la guerre

Imagine-t-on la guerre à travers ces témoignages écrits ? En produisant des récits, leurs auteurs réinventent-ils nécessairement leurs expériences guerrières ? L'exercice demandé aux auteurs n'est pas simple. En dépit de la distance chronologique, les anciens appelés doivent se replonger dans leur appréhension d'alors – souvent avec l'aide de documents – pour essayer de se (re)figurer non seulement les événements dont ils ont été témoins, mais aussi la manière dont ils les ont vécus. Il s'agit de retrouver les émotions, les échanges, les nombreux détails des scènes qui se sont succédées en Algérie et en France durant leur service militaire. Parmi toutes ces émotions, la seule qui semble réunir et toucher tous les témoins du corpus est la peur entretenue par un imaginaire collectif.

a) La peur, dénominateur commun

Algérie ! Nous aurions dû tant nous aimer est un témoignage publié par Pierre Olaizola en 2002. Né en 1940 au Pays Basque, il a vingt ans quand il est appelé pour le service militaire. Bénéficiant après ses classes en Allemagne d'une permission avant de partir en Algérie, il arrive en août 1961 chez lui, près de Saint Jean-de-Luz, alors que les fêtes estivales battent leur plein. L'auteur profite de ces dernières pour échanger avec d'anciens appelés de retour au pays :

Pieo a beaucoup discuté avec ses copains « les quillards », certains ont contracté « le palud ». On parle d'Alger, du bled, des attentats, des patrouilles, des fells, des opérations hélicoptées, « du crapahut », des accrochages... il a peur. D'ailleurs, ils ont tous peur. Peio a bu, un peu trop mais cela lui importe peu.³

Alors même que l'ambiance est propice à la détente, le jeune Basque appréhende ce qui l'attend en Algérie. Au risque du « palud » – pour paludisme –, s'ajoute la description d'une véritable guerre. La peur qu'il dit ressentir est partagée par ses copains, elle est transmise par l'intermédiaire de ces derniers et matérialisée par les témoignages directs de la situation algérienne. Les mots utilisés « crapahut », « bled », « fells », dessinent un imaginaire collectif auquel est à présent intégré Pierre Olaizola.

La soirée se poursuit, l'auteur est invité à danser par une jeune estivante dont le frère se révèle être aussi en Algérie. Après une nuit passée en sa compagnie, il la retrouve le lendemain à la plage. Bien qu'une romance semble se dessiner, entre mention de la Vespa, du volley et du camping où réside son amie, plusieurs rumeurs alourdissent l'ambiance. Elles prennent notamment la forme d'un marchand de journaux qui crie à voix haute les dernières nouvelles : embuscade à Blida, plusieurs morts à déplorer côté français ! Après avoir acheté le numéro pour rassurer la jeune fille, qui s'inquiétait pour son frère, le couple repart de la plage. En remontant vers la ville, l'auteur croise une connaissance, un ancien ami tout juste revenu d'Algérie.

Alors qu'il voudrait profiter de sa dernière permission avant son départ imminent, Pierre Olaizola est sans cesse ramené à sa condition d'appelé et à sa prochaine affectation. Les rumeurs qui parviennent jusqu'à lui, les descriptions des combats en ville et dans le djebel provoquent une angoisse qui l'étreint lorsqu'il prend le train Hendaye-Paris pour retourner dans son régiment :

Sa gorge se serre, il ne peut plus avaler sa salive. Des larmes envahissent ses yeux. La tête dans ses mains, il pleure, il pleure. Il voudrait se contenir, mais il n'y arrive pas. Les gens le regardent, mais personne ne dit rien.

C'est un gosse, à 21 ans aller à la guerre, c'est inhumain. Le train roule de plus en plus vite, l'amenant vers sa destinée.⁴

³ Pierre OLAIZOLA, *Algérie ! Nous aurions dû tant nous aimer*, Anglet, Sauve Terre, 2002, p. 18.

⁴ *Ibid.*, p. 48.

À la peur s'ajoute un sentiment d'injustice et de fatalisme. Le danger est bien déterminé par les récits rapportés par les soldats et ceux des journaux : c'est une véritable guerre à laquelle il s'imagine participer. Cette impression est confirmée par d'autres appelés, comme Roland Chatard qui part en 1961 accomplir son service militaire de l'autre côté de la Méditerranée : « Vue de Métropole, l'Algérie c'était la guerre ». ⁵ Un autre encore décrit l'effet que provoque sur le bateau l'apparition dans leur champ de vision du port d'Alger : « Ce fut un silence total sur le pont du bateau lorsque les côtes algériennes se dessinèrent sur la mer. L'hostilité en paraissait presque tangible. Qu'allait-il nous arriver sur cette terre inconnue ? ». ⁶ Ces trois témoins ont en commun une arrivée tardive dans le conflit, en 1961. Ce facteur chronologique peut expliquer le haut niveau d'information de ces jeunes hommes du contingent qui imaginent et craignent ce qui les attend. Contrairement à ceux qui débarquèrent dès 1955, tous les appelés ont alors entendu parler de l'embuscade de Palestro du 18 mai 1956. ⁷

L'épisode sanglant, connu de tous, est massivement relayé au sein du contingent. Plusieurs auteurs du corpus témoignent de l'importance de l'embuscade dans l'imaginaire de la guerre. Elle frappe l'imaginaire des soldats d'autant plus facilement qu'ils s'identifient facilement à cette unité formée en majorité d'appelés. Edmond Coedolo, dont le train roule à proximité des lieux pratiquement un an après le massacre, s'en fait l'écho : « En passant à Palestro, je pensais à l'embuscade meurtrière du 18 mai 1956, qui fit dix-huit morts parmi les rappelés. (...) Nous-mêmes, dans ce train, à cette bien triste évocation, nous étions angoissés. Surtout que, parfois, la voie ferrée était surplombée de djebels escarpés et de pitons » ⁸. On retrouve un témoignage comparable dans le livre récit de Robert Lévy, médecin auxiliaire affecté en Kabylie en 1956 : « Très vite, un mouvement des voyageurs me précipite à la fenêtre : "Venez voir, ce sont les gorges de Palestro ! " ». ⁹ Chez Robert Lévy, à la découverte du site macabre s'ajoute une angoisse extrêmement présente depuis les premiers jours de classe à Vincennes où sa femme s'efforce de lui remonter le moral. Mais elle ne peut empêcher plusieurs crises de panique d'intervenir durant cette période. Le médecin, né en 1928

⁵ Roland CHATARD, *Putain de guerre : témoignage la guerre d'Algérie le dénouement, 1961-1962*, Saint-Paul, L. Souny, 2005, p. 10.

⁶ Paul MÉRIAU, *Mizab : aveuglements d'un appelé du contingent trimbalé dans la guerre d'Algérie*, Nantes, P. Mériaux, 2001, p. 11.

⁷ Voir l'analyse historique de l'épisode dans le livre de Raphaëlle BRANCHE, *L'embuscade de Palestro : Algérie 1956*, Paris, Armand Colin, 2010. (dites en deux phrases en quoi à consister l'embuscade).

⁸ Edmond COËDELO, *Rebelle dans les djebels : guerre d'Algérie, lutte contre le colonialisme témoignage*, Agen, Impr. du Travailleur du Sud-Ouest, 2002, p. 81.

⁹ Robert LÉVY, *Les lauriers-roses de Kabylie : carnets de route de Pitchoun-Toubib récit*, Paris, France, L'Harmattan, 2003, p. 55.

à Tunis, souffre d'insomnies. Ces crises atteignent un sommet lorsqu'il apprend sa mutation dans la vallée de la Soumman, dont il connaît le nom par les récits qu'en ont fait les journaux. Particulièrement durs, les combats sont rendus compliqués par la topographie de la région : des montagnes boisées entourent la vallée étroite, à l'ouest la forêt d'Akfadou en borde la limite. Dans cet environnement, Robert Lévy ne s'imagine pas tenir plusieurs mois et appelle sa mère à Tunis, dans une nouvelle crise de panique, pour lui demander de le sortir de là en faisant jouer leurs relations - une tentative désespérée vouée à l'échec.

L'embuscade de Palestro n'est pas le seul épisode de la guerre à alimenter la peur et les fantasmes, bien qu'il ait un retentissement national ; d'autres, plus locaux, jouent aussi dans l'imaginaire du contingent. Les souvenirs de massacres sont ainsi transmis d'unité en unité. Jacques Goudrot, sous-officier d'origine alsacienne, est l'auditeur involontaire de ces récits :

Les « Anciens » nous racontent des histoires fantastiques et terribles, sans ménagement, cherchant même les exemples les plus morbides. Nous ressentons cela comme une agression avant l'épreuve inévitable de la découverte et le contact avec les fells dont on croirait qu'ils ressurgissent sans fin de leurs cendres.¹⁰

Transmis entre appelés, le souvenir de ces massacres – et de la peur provoquée – appartient à la mémoire commune du contingent. L'acquisition de cette dernière participe à l'intégration des jeunes hommes au sein du corps militaire et constitue un des marqueurs communs de la génération d'appelés envoyés en Algérie.

Cependant, si les écrits des témoins révèlent un imaginaire de la peur très développé avant l'engagement, celui-ci se retrouve confronté au terrain lors d'opérations auxquelles sont astreints les deux tiers de notre corpus. Jacques Goudrot qualifie d'« épreuve inévitable [...] la découverte et le contact » avec l'ennemi¹¹. C'est en effet ce qui se produit pour Fabien Hillairet, caporal d'origine vendéenne de 22 ans, affecté dans l'Oranais. Alors qu'il se repose sur son lit Picot, le jeune homme reçoit l'ordre de se préparer pour une embuscade prévue le soir même. Celle-ci semble sérieuse : « Après son départ, je reste un moment seul sur mon lit. J'ai la chair de poule et je suis pris de frisson. Et c'est alors que tout me passe dans la tête, même les situations les plus extrêmes. »¹² Lui aussi, à l'image du médecin Lévy, avait « craqué » en

¹⁰ Jacques GOUDROT, *La guerre d'Algérie d'un appelé*, Cholet, Hérault, 1996, p. 37.

¹¹ *Ibid.*

¹² Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002, p. 85.

apprenant son affectation. L'annonce de la première opération est particulièrement redoutée, elle plonge Fabien Hillairet dans l'inconnu. Plusieurs questions se posent à lui, sur son rôle, son attitude prochaine dans certaines situations, auxquelles il tente de répondre en visualisant mentalement toutes les possibilités.

Dans ces situations, où l'auteur appréhende les événements et essaye de se figurer lui-même ce qui l'attend, peut-on parler de guerre anticipée ? A travers des choix personnels, des stratégies d'évitement – qui le plus souvent échouent – ou de préparatifs, l'expérience algérienne apparaît dans les récits précédée par des gestes et des pensées. La guerre ne commence pas pour les appelés quand résonnent les bruits de combat, bien que ceux qui les vivent s'en font systématiquement l'écho ; elle a commencé bien avant, dès la lettre de convocation où un départ pour l'Algérie devient une réalité tangible. Les sentiments diffèrent généralement, certains peuvent ainsi s'en réjouir, à l'image de Jacques François, jeune zouave de vingt ans qui débarque en mars 1962 à Alger : « Cette sensation, que je ressentais en mon for intérieur, n'était-elle pas tout simplement la révélation du goût du risque, de l'aventure, qui sommeillait en moi et qui, subitement, prenait forme et devenait réalité ? ». Plusieurs émotions coexistent, de l'excitation jusqu'à l'angoisse, mais une seule agit comme dénominateur commun pour tous les auteurs : la peur. Elle est facteur d'unification, ce sont en effet les mêmes peurs que partage le contingent, celle en premier lieu d'être tué bien entendu, mais aussi d'être fait prisonnier par le FLN, d'avoir son cadavre mutilé. Cette peur est alimentée par de nombreux récits journalistiques, amplifiée parfois par l'armée, racontée entre soldats. Elle produit un effet sur le comportement de ces derniers, notamment envers la population algérienne, dont la plupart se méfie en la considérant par défaut comme soutien du FLN, d'où peut émerger certaines violences envers elle.¹³

En 1920, Gaston Leroux publie son roman, *La bataille invisible*. Le livre raconte dans un registre fantastique une bataille sous-marine que se livrent les forces allemandes et américaines autour d'un trésor enfoui. Au-delà d'une guerre anticipée ou imaginée, les émotions – en premier lieu celles provoquées par la peur – constituent-elles à leur manière une nouvelle bataille invisible ? Caractérisée par leur absence relative de traces, elles se retrouvent pourtant dans les souvenirs et les écrits des anciens combattants, ou des autres acteurs de l'événement. Bien qu'absentes du paysage visible de la guerre, elles n'en restent pas moins présentes dans la topographie sensible des violences infligées aux hommes du contingent. La

¹³ Les réactions violentes produites par la peur sont notamment étudiées par Jan GROSS dans *La peur : l'antisémitisme en Pologne après Auschwitz*, Paris, Calmann-Lévy, 2010 (édit. originale : 2006 ; trad. de l'anglais par Jean-Pierre Ricard).

bataille invisible nourrit un récit qui apporte des clefs de compréhension des gestes des appelés dans le cadre de la guerre d'indépendance algérienne.

Pour comprendre la place des peurs dans le paysage des hommes du contingent, plusieurs espaces où celles-ci s'expriment peuvent être étudiés. Parmi eux, un en particulier est d'autant plus propice à l'imagination qu'au développement des peurs : la nuit. Si elle ne rend pas le paysage invisible, tout au plus elle l'assombrit. Et la nuit de se révéler source d'imaginaire.

b) La nuit remue

La nuit venue, l'environnement n'est plus le même pour les hommes du contingent. Des repères disparaissent, tandis que d'autres font, au contraire, leur apparition. De nouveaux animaux sortent de leur sommeil, remplaçant ainsi la faune diurne. Parfois, la lune éclaire d'une lumière spectrale les lieux, tantôt elle laisse place à l'obscurité complète. Une chose est certaine, la nuit n'est jamais silencieuse ou vide. Au contraire, notamment pour les cantonnements ruraux, elle recrée un paysage, un espace nouveau où des interactions ont lieu, des pensées s'expriment. Durant la nuit, la guerre continue.¹⁴

Si les témoignages évoquent systématiquement la nuit, c'est qu'elle nécessite de la part de chaque appelé une adaptation et une prise en compte de ses dangers. Elle est d'ailleurs parfois décrite pour elle-même. Ainsi, Jean Molard, dans son témoignage, y consacre un chapitre entier intitulé « Nuits » :

L'âme, le cœur, les vibrations d'un pays se contemplant, se découvrent, se ressentent aussi dans la profondeur de ses nuits. Celles d'Algérie pouvaient être ensorcelantes, autant que glaciales ou détrempées. Mais toujours plus ou moins polluées par une guerre que parfois, un instant, on arrivait à oublier. Le bivouac, cette simplification extrême du couchage jusqu'au retour à l'élémentaire, permet ces moments où le corps fatigué se colle à la terre, respirant au plus près ses odeurs

¹⁴ « Si la conspiration est essentiellement liée à la nuit, sur le plan proprement militaire l'obscurité présente une ambivalence indéniable. La nuit attire et repousse les actions armées selon que l'on met en avant telle ou telle qualité, la ruse ou la force. » Verdon, Jean, *La nuit au Moyen Age*, Paris, Perrin, 1994, p. 42.

d'humus, de racines, tout en sentant ses pierres pénétrer le dos ou taler la pointe de la hanche.¹⁵

Ces nuits, bien qu'abordées sous un angle poétique par l'auteur, infirmier au 29^e bataillon des tirailleurs algériens, sont vécues principalement dans un climat de guerre. L'auteur en distingue quatre : une « Nuit noire à jamais » qui renvoie au récit d'un tirailleur algérien blessé à mort ; une seconde, appelée « Nuit de lucioles », qui est une référence aux fusées éclairantes dont l'usage sert à distinguer l'ennemi dans l'obscurité et lui interdire tout mouvement ; optimiste, la troisième – une « Nuit de paix » – indique certaines nuits où l'impression d'être en guerre s'estompe et durant lesquelles l'auteur réfléchit à sa vie d'avant et à celle qui interviendra sitôt le service militaire accompli. Viennent, enfin, celles qui sont les plus évoquées par les auteurs du corpus : les « Nuits de garde » que le natif de Saint-Just, au début de son livre, imagine « mystérieuse peuplée de fantômes imaginés ou peut-être dangereusement présents ».¹⁶ La qualification de « mystérieuse » et la mention des « fantômes » convoquent un imaginaire traditionnel de la nuit, qui mêle incertitude de ce que l'on voit, ou de ce que l'on croit distinguer, et peur d'un danger rendu invisible.

En effet, les nuits de garde, mentionnées par près de la moitié des soixante auteurs du corpus, sont avant tout synonyme de crainte. Jean Forestier, qui réalise son service militaire de juillet 1937 à septembre 1960, parle ainsi des nuits dans les Aurès :

De minuit à deux heures, deuxième tour de garde. Cette fois aucun bruit au camp. Le moteur du groupe¹⁷ s'est endormi lui aussi. Il fait froid, très froid. La lune éclatante de santé m'épargne l'utilisation du phare, mais que d'ombres dessine-t-elle ! Que de bruits le vent entretient-il. Le moindre son, le plus petit mouvement deviennent aussitôt dans mon esprit, le rampement d'un « fel » qui se dissimule derrière un arbre ou un buisson. Quelle frousse vous pouvez me croire ! Souvent je pose le fût de mon fusil sur un créneau, les doigts crispés sur la crosse, la main droite manœuvrant la culasse en silence. Mais non ! à chaque fois je constate que mes visions sont purement imaginaires. La peur est bien difficile à maîtriser et il me

¹⁵ Jean MOLARD, *Djebel amour... et de haine*, Villeurbanne, Golias, 2003, p. 113.

¹⁶ *Ibid.*, p. 12.

¹⁷ Il s'agit ici du groupe électrogène.

faudra beaucoup de nuits de garde pour acquérir une parfaite assurance doublée de beaucoup d'insouciance.¹⁸

La fraîcheur des nuits algériennes est évoquée, à laquelle s'ajoutent surtout les visions nocturnes qui perturbent le jeune sergent de 21 ans. La difficulté de percevoir rend chaque bruit suspect, de même que pour les mouvements de la nature environnante. Cette description se retrouve dans nombre de témoignages. Jacques Goudrot, affecté comme radio dans un poste dans les Aurès partage une description proche : « La garde revient presque quotidiennement. On s'y habitue, mais, par des nuits plus noires et plus froides, lorsque le vent nous cingle le visage, le temps est sans fin, sans fin... et la peur finit par nous saisir. Le moindre bruit vous tient en haleine ? Quel est-il ? D'où vient-il ? ». Pour le sous-officier cependant, cette peur est alimentée par une autre, visible de sa position :

Solitaire sur sa crête, le Krum, fort abandonné, abrite son histoire sinistre et perpétue le souvenir de cet horrible massacre où, durant la nuit, la douzaine d'hommes de la garnison européenne fut égorgée par les harkis qui vivaient avec elle. Depuis cette nuit d'horreur, le poste ne fut jamais récupéré. Comme un mausolée maléfique, il témoigne du sort qui, demain, peut-être, nous est réservé. Inévitable au regard, puisqu'il est en face de nous, sur l'autre rive de l'oued, il devient une hantise.¹⁹

Confronté à la présence hostile du fort abandonné, l'auteur ne parvient pas à se défaire des impressions que sa vision procure. L'impression d'isolement est renforcée par la présence de ce vestige de l'armée française qui dégage, pour la garnison d'une quinzaine d'hommes située en face, un terrible rappel de ce que peut être la guerre, et l'issue qu'elle offre à ceux qui se laissent surprendre. Elle rappelle la peur, précédemment analysée, qui touche chacun des soldats déployés en Algérie, et en fait de la nuit le terrain privilégié de ses manifestations. Face à cette hostilité, la sentinelle se présente comme le premier défenseur de son poste : « Me voilà seul, face à la nuit obscure qui me cerne et face à l'ennemi qui m'épie à distance. Je suis le dernier obstacle, le dernier rempart à franchir avant de pouvoir pénétrer à l'intérieur du camp. »

¹⁸ Jean FORESTIER, *Chronique d'un appelé en Algérie : 1957-1959 10e Bataillon de chasseurs parachutistes, 18e Régiment de chasseurs parachutistes*, Vert-Saint-Denis, Isachris J. Forestier, 1986, p. 13.

¹⁹ Jacques GOUDROT, *La guerre d'Algérie d'un appelé*, *op. cit.*, p. 45.

Fabien Hillairet témoigne même par ces mots d'un amalgame entre l'ennemi et la nuit, qui semble ne faire qu'un dans l'obscurité oranaise.

Si la nuit, tous les chats sont gris, selon le célèbre proverbe, les chacals semblent l'être aussi. Les animaux nocturnes sont en effet nombreux à polluer la nuit des sentinelles. Certains, comme Jean Lyonnaz-Perroux, infirmier en Kabylie, s'en font l'écho : « Le jour meurt, la nuit s'éveille. De petits bruissements au sol révèlent quelques rongeurs. Je suis en éveil. (...) Quelques cris s'élèvent loin de nous et s'amplifient. On nous avait averti. Les chacals !²⁰ Ah ça, je ne connaissais pas, mais je n'aurais jamais cru. C'est épouvantable ! Le grand frisson ! ». ²¹ D'autres confondent même le bruit d'oiseaux avec des détonations d'armes de guerre : « Au-dessus de moi, tout à coup, des rafales violentes de mitrailleuse, ou de fusil-mitrailleur, ou de mitrailleuse pourquoi pas ; je suis incapable de discerner. »²² En réalité, le bruit provient des cigognes qui claquent leurs becs donnant l'illusion de coup de feu suffisamment crédibles pour l'inexpérimenté appelé dont c'est la première nuit en Algérie. La nuit comme espace étranger et dangereux²³ est intériorisée par l'auteur, il circonscrit même la domination du terrain aux heures de la journée : « Le jour, c'est nous. La nuit, le chacal et le fell reprennent leurs droits. »²⁴ Jean Lyonnaz-Perroux opère une association entre les chacals, espèce connotée négativement, et le FLN, amalgame les deux en un seul ennemi qui se partage la nuit.

Pourtant, nombre d'opérations militaires montées par l'armée française ont aussi lieu la nuit, partant du principe que la plupart des unités de l'ALN préfèrent attendre l'obscurité pour se déplacer, espérant ne pas être repérées. La nuit est disputée par les protagonistes. Chacune des deux parties tente de monter des embuscades pour piéger l'autre. Arrivé en urgence sur les lieux de l'une d'entre elles, l'auteur tente de se repérer :

²⁰ Récemment, un groupe de chercheurs français a démontré que ceux qu'on a pris longtemps pour des chacals en Algérie, étaient en réalité des loups dorés. <https://www.leparisien.fr/archives/il-y-a-bien-des-loups-en-afrique-14-10-2012-2230815.php> consulté le 26 juin 2023.

²¹ Jean LYONNAZ-PERROUX, *Parcelles d'oubli : témoignage d'un ancien d'Algérie*, Larringes-sur-Évian, Éd. de la Grangette, 1992, p. 23.

²² Claude VINCI, *Les portes de fer : « ma » guerre d'Algérie et « ma » désertion récit*, Pantin, Temps des cerises, 2002, p. 28.

²³ Le premier chapitre du livre de Verdon, Jean *La nuit au Moyen Age op. cit.* est consacré à la violence et ses nombreuses déclinaisons, la nuit étant reconnu comme le « domaine de la peur ». p. 21

²⁴ Jean LYONNAZ-PERROUX, *Parcelles d'oubli, op. cit.*, p. 48.

Il fait noir. Le faisceau de lumière me fait découvrir la première ombre. Immobile, de face, le bras cache la tête. Je découvre le visage. Il est livide, les yeux fixes. Je touche les pupilles. Aucun réflexe. Le pouls ? Rien. Trop tard pour celui-là. À un autre ! Après, je ne sais plus.²⁵

La scène tragique est restée parcellaire dans son esprit. L'épisode, une « nuit sinistre » à l'« évocation » de laquelle il se sent « démuni »²⁶, donne le titre à l'ensemble de son témoignage « Parcelle d'oubli », signe de sa valeur fondatrice. À l'obscurité environnante – la vision est réduite à quelques mètres et le jeune engagé doit se mouvoir en faisant attention aux cris qui l'appellent pour trouver les blessés – répond l'obscurité de sa mémoire : « Il ne me reste rien de cette nuit sinistre, sinon, à mon insu, les stigmates qui marquèrent ma mémoire et sans doute mon caractère et mon jugement. »²⁷ Jusqu'au bout, la nuit est restée pour lui une source de vulnérabilité où les déplacements nocturnes, notamment pour évacuer des blessés ou des malades, sont décrits dans son récit comme de véritables exploits, comme des défis lancés à la nuit.

Dans un paysage nocturne où chacun tente de pallier les difficultés à visualiser l'ennemi, les soldats s'en remettent à leurs sens. Sans voir l'ennemi, ils imaginent alors leurs mouvements, tentent de déterminer leur nombre avant d'engager le combat. C'est le cas de l'unité Jean-Pierre Canale, maréchal des logis en Kabylie ; le rapport de force est incertain : « Un caillou a roulé loin devant nous. La nuit devient suspecte. Le silence enflé de bruissement. Est-ce le vent ? Si c'est eux combien sont-ils ? Des pas, cette fois c'est sûr. Beaucoup ont entendu et plus personne ne bouge ? La section, prise de peur, se fait toute petite : on marche vers nous ».²⁸ Le pronom indéfini « on » marque l'hésitation de l'auteur. Alors même que son unité est censée être en position de force en jouant l'affrontement surprise, elle ne peut concevoir l'engagement sans une estimation du nombre d'hommes et d'armes susceptibles de se retrouver face à elle. La nuit plonge la guerre dans un brouillard dont peinent à sortir les soldats. Elle-même est considérée comme « suspecte », personnalisation du danger qu'elle représente.

Pierre Olaizola, le jeune Basque originaire de Saint-Jean-de-Luz, est lui confronté lors de sa première sortie à une situation comparable, qui rend l'unité embusquée finalement

²⁵ *Ibid.*, p. 85.

²⁶ *Ibid.*, p. 84.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Pierre-André CANALE, *Mission pacification : Algérie 1956-1958*, Paris, France-Empire, 1998, p. 70.

inoffensive. La troupe débutante, qu'un lieutenant cherche à aguerrir, regarde des lumières s'allumer et s'éteindre dans la nuit, accompagnées par les cris des chacals, paysage sonore et visuel dont elle tente de s'habituer, avant qu'il ne change radicalement :

Finis les hurlements ! les chacals se sont tus ! On entend le silence de la nuit. Ce silence fait peur. Plus il dure, plus l'angoisse saisit la section. À présent arrivent comme un souffle, des bruits très légers de pas. Des dizaines de pas glissent doucement dans la nuit. Toute une bande de rebelles passe près de nous, sans un seul bruit. Leurs ombres défilent. Combien sont-ils ? Nombreux, très nombreux. Les ombres succèdent aux ombres, ils sont au moins cent. La trouille au ventre, les gars voient passer cette armée.

La peur est anticipée devant l'interruption des bruits communs nocturnes, avant de se voir confirmée par l'irruption d'une importante force ennemie. Sous forme d'ombre, celle-ci semble dégager un caractère incertain, les pas des hommes sont présentés comme « un souffle », quand ils ne sont pas effacés. L'apparition de ces hommes dégage un aspect irréel qu'on retrouve dans de nombreux témoignages. Nobert Maisonneuve, maréchal des logis au 586^e bataillon du train, monte une embuscade lorsqu'il voit des silhouettes apparaître et disparaître non loin :

La bouche sèche, la langue plombée, la colonne vertébrale rendue douloureuse par la peur maîtrisée et par notre progression en rampement, nous faisons mille efforts pour supprimer le bruit qui nous condamnerait inévitablement. Cinquante mètres, vingt mètres. Rien. Aplatis, collées, mariés avec le sol, nous sommes en sueur malgré l'heure et la nuit. Mes gars sont en arc de flèche, le PM prêt à faire feu. Le doigt sur la bouche, j'impose le silence, mes yeux exorbités, mes tempes me renvoyant les battements de mon cœur, je fouille de toutes mes acuités le lieu de passage emprunté par les fellaghas, il y a quelques minutes à peine.²⁹

La description est saisissante. Au caractère nébuleux de l'apparition, répond une précision des sensations corporelles qui renvoie à une peur intense. Aucun contact n'a lieu ; pourtant, l'appréhension enveloppe l'auteur et ses soldats, dont les corps tendent vers un affrontement qu'ils imaginent mener de manière imminente contre les silhouettes aperçues plus

²⁹ Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel*, Nantes, Éditions du Petit véhicule, 1995, p. 317.

tôt. Cependant, quelle est la réalité de cette vision ? Comment être certain de ce qu'on voit alors même que la nuit forme et déforme le paysage ? Le maréchal des logis Maisonneuve rend compte de ces difficultés : « Le djebel ne parle pas la nuit, il agresse. Un oiseau débusqué prend l'allure d'un vampire, une pierre qui roule fait le bruit d'une chaîne, une branche que l'on casse devient coup de fusil, un bois mort devient serpent. »³⁰

Les termes employés pour désigner les sons et images appartiennent au champ lexical de l'épouvante. Le registre fantastique de l'auteur témoigne de la violence ressentie par les hommes à travers la nuit.³¹ Les silhouettes aperçues plus tôt, au sommet de la crête, ne seraient-elles pas des fantômes ? Tout est rendu incertain par la nuit, alors même que ce type de guerre, où il s'agit d'occuper le terrain, implique d'en avoir une bonne connaissance. Mais comment faire lorsque les sens eux-mêmes ne parviennent pas à se défaire de l'obscurité ? Qui croire ? L'enjeu n'appartient pas seulement au domaine de l'écriture, mais représente un caractère vital pour les hommes du contingent et une responsabilité pour ceux qui les mènent, ce qui est le cas de l'auteur. Il s'agit, enfin, d'appivoiser sa peur. En effet, la peur et la nuit semblent inextricablement liées dans ces récits où tous les sens sont convoqués pour transmettre le plus fidèlement possible son expérience.

Espace où intervient la violence, la nuit peut se révéler aussi comme un moment à soi pour les appelés. Dans l'ouvrage collectif *Retour à l'intime : au sortir de la guerre*³², Bruno Cabanes et Guillaume Piketty parlent du bouleversement qu'implique, pour les soldats démobilisés, le retour à une forme d'intimité dont ils avaient dû se dépouiller. L'intime, en temps de guerre, demande un espace pour soi qui n'est pas nécessairement compris par l'armée en Algérie. Pourtant, il est essentiel pour que l'appelé conserve un équilibre psychique. La nuit représente ainsi une opportunité de temps pour soi. L'auteur précédemment cité, Norbert Maisonneuve, évoque ce temps disponible qu'il passe à écrire :

Les deux cahiers d'écolier sur lesquels pendant toute ma présence en Afrique du Nord, jour après jour, souvent la nuit, sans jamais omettre ni sélectionner je notais mon vécu quotidien, m'imposent aujourd'hui une rigueur

³⁰ *Ibid.*, p. 319.

³¹ « L'éclairage lunaire permet de créer une atmosphère d'étrangeté, de passer à l'irréalité. Le crépuscule constitue un excellent moment pour entraîner le lecteur dans un monde fantastique ; le soleil, en se couchant, transforme le paysage », in Verdon, Jean *La nuit au Moyen Age*, *op. cit.*, p. 84.

³² Guillaume PIKETTY et Bruno CABANES (dir.), *Retour à l'intime*, *op. cit.*

d'écriture que je dédie à tous ceux qui, comme moi, tant d'années après, restent taraudés par les souvenirs et par l'insomnie.³³

Aux nuits d'écritures du temps de la guerre répondent les insomnies de l'auteur après-guerre. Le geste d'écriture assure la continuité entre les deux périodes de sa vie, la rigueur imposée en Algérie est réemployée pour la rédaction du témoignage publié en 1995, soit 36 ans après la fin de son service militaire. Sans se servir de l'écrit, Roger Soncarrieu, officier du contingent dans l'Oranais, attend lui aussi la nuit et l'intimité que lui procure sa chambre d'officier, pour revenir sur les événements de la journée : « Le soir dans ma chambre, le scénario de cette embuscade défile à nouveau dans ma tête. Ma peur peut enfin s'exprimer et je me mets à trembler comme jamais je n'ai tremblé de ma vie. Il me faudra du temps pour retrouver la sérénité, mais quelle frousse j'ai ainsi eue à retardement ! »³⁴ La nuit sert d'exutoire à la peur provoquée quelques heures plus tôt, mais dont l'expression avait été empêchée par l'adrénaline du combat.

Si elle n'est pas conditionnée à la fin du jour, l'écoute de la radio la nuit, ou en soirée, est autant une occasion de détente qu'un moyen de garder le lien avec la vie culturelle de la métropole. Hugues Artèse, affecté dans les Aurès entre 1958 et 1960, se souvient particulièrement d'une nuit d'écoute :

La nuit, la qualité de la transmission est généralement excellente, et je viens d'entendre, dans un silence quasi-absolu, une des dernières chansons d'Elvis Presley qui s'est bien assagi. Son interprétation est remarquable, et les quelques instants de quiétude totale que je suis en train de vivre, me paraissent irréels. Aujourd'hui encore, lorsque j'écoute cette chanson, je me revois comme si c'était hier dans ce poste miteux, et quelques quarante ans plus tard, j'ai du mal à contenir une certaine émotion qui dépasse de loin le simple vague à l'âme.

L'instant passé à écouter la star américaine provoque une « émotion » qui dépasse le seul temps de la guerre pour revenir à l'auteur plusieurs décennies plus tard.³⁵ La nuit fonctionne comme un réceptacle d'émotions. Elle représente plus qu'un décor pour le

³³ Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel*, op. cit., p. 11.

³⁴ Roger SONCARRIEU, *Ma vérité sur la guerre d'Algérie*, Paris, Page après page, 2004, p. 43.

³⁵ Sur l'intérêt de penser le son, les bruits qui nous entourent, et notamment les conséquences en terme d'émotions procurées par l'écoute voir l'essai de François NOUDELMAN, *Penser avec les oreilles*, Paris, Max Milo, 2019.

témoignage, elle est une actrice décisive de son expérience, puisqu'elle influe sur les perceptions.

Cependant, la guerre n'est jamais loin. Gérard Vallée, affecté à un poste isolé d'une quinzaine d'hommes du contingent dans le Constantinois à proximité de la frontière tunisienne, témoigne d'une inquiétude sourde qui envahit les soldats un soir précis de la semaine : « Lorsque la nuit tombait, notre inquiétude commençait, surtout le samedi soir, lorsque nous écoutions, nostalgiques le "petit bal d'Europe N°1" ». Sûrement au fait des pratiques des soldats, les hommes de l'ALN choisissent, à plusieurs reprises, d'attaquer le poste alors qu'est diffusée une des émissions emblématiques de la radio, ramenant les appelés à la réalité de la guerre que l'émission tentait pourtant à les en faire sortir le temps de quelques chansons. Très populaire parmi le contingent, le « petit bal du samedi soir » fait référence aux bals populaires de la première moitié du XX^e siècle. Événements culturels de première importance dans les villes comme dans les campagnes, ils sont les principaux lieux de rencontre pour la jeunesse.³⁶ Pour Roger Albert, maréchal des logis au 30^e régiment de dragons, et ses camarades, l'écoute de l'émission fait basculer le moral, atteint par les souvenirs des nuits de fêtes :

Ce soir c'est le spleen, le cafard actif. *Europe n° 1* en est la cause. La grande station de radio retransmet le "petit bal du samedi soir" depuis Châteauroux. L'accordéon de Marcel Azzola emporte nos pensées et entraîne de brutales réactions chez les sous-offs appelés. Chaque fois qu'un joli tango ou une valse entraînante vient chatouiller nos oreilles, une ou plusieurs canettes de bière se brisent en cadence et avec fracas sur le mur. Au petit matin, le sol est jonché d'un dangereux tapis de verre brisé.³⁷

Reconnu comme un des premiers lieux de rencontre et formation du couple³⁸, le « petit bal du samedi soir » renvoie à l'absence de femme, surtout dans les postes isolés, durement vécue au sein du contingent. La nuit, espace traditionnellement dévolue à la sexualité et au couple, sert pour certain d'exutoire où s'expriment violemment leurs (res)sentiments.³⁹

³⁶ Voir le mémoire publié d'Alain QUILLÉVÉRÉ, *Bals clandestins pendant la Seconde Guerre mondiale*, Morlaix, Skol Vreizh, 2014.

³⁷ Roger ALBERT, *Carnets de route d'un soldat d'Algérie*, La Crèche, Geste, 2002, p. 108.

³⁸ Voir Pierre BOURDIEU, *Le bal des célibataires : crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, 2002.

³⁹ « La nuit constitue un moment favorable pour les rapports sexuels qui peuvent se dérouler loin des regards indiscrets » ; « Lorsque des amants ne peuvent satisfaire leur passion, la nuit devient le moment où la douleur est ressentie plus vivement. » Jean VERDON, *La nuit au Moyen Age*, op. cit., p. 53 et p. 59.

Titre phare d'un de ses premiers succès, *Retiens la nuit* est une chanson interprétée par Johnny Hallyday au tout début de sa carrière. Sortie en février 1962, elle apparaît la même année dans le film *Les Parisiennes*, où la figure de proue du mouvement yéyé la chante, guitare à la main, pour séduire l'actrice Catherine Deneuve dans un de ses premiers rôles au cinéma. La chanson exprime le souhait de ne pas voir terminer la nuit (« Retiens la nuit, avec toi, elle paraît si belle. Retiens la nuit, mon amour, qu'elle devienne éternelle »), afin que les deux amants puissent profiter éternellement de leur étreinte (« Serre-moi fort contre ton corps, il faut qu'à l'heure des folies. Le grand amour raye le jour et nous fasse oublier la vie »). Diffusée à la fin de la guerre, la chanson témoigne du thème amoureux associé à la nuit. Pour les auteurs du contingent cependant, très rares sont ceux dont les nuits se passent en compagnie d'une femme. Plus souvent, les soldats font appel à leurs souvenirs et à leur imagination : « Au milieu de tous ces militaires, la douceur des femmes manquait tragiquement. La plupart d'entre nous avions vingt ans, le désir à fleur de peau. Il nous restait comme échappatoires le rêve et l'introspection. »⁴⁰ Jean Faure évoque dans son livre le sentiment de manque sexuel que ressentent les appelés et qui trouve à s'exprimer dans les rêves. D'autres appelés se montrent plus directs et témoignent, comme Pierre Puicercus, de pollutions nocturnes, ou de la pratique régulière de la masturbation.⁴¹

Ainsi, dans un chapitre de son livre titré « La fille », Georges Londiche, radio dans une unité de parachutiste en Kabylie, décrit comment il s'« étai[t] organisé un petit "commerce" qui consistait, une fois passé [son] tour de veille, à continuer à la place de celui prévu pour [le] remplacer »⁴² moyennant 5 francs par tour. Ce « commerce » était aussi prétexte, outre allonger sa paye, à une activité intime :

Pense donc, lecteur, si j'en avais du temps à consacrer, à la Fille. Ne t'inquiète pas pour ma recette, la Fille ne me prenait que du temps. Un peu de temps contre beaucoup de rêves. Et d'autre chose.

C'était toujours la même mais elle changeait. D'apparence au gré de mon désir. Tantôt blonde, tantôt brune, sa peau dénudée faisait bouillir mes vingt ans.⁴³

⁴⁰ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur : carnets d'Algérie, 1957-1959*, Paris, le Grand livre du mois, 2001, p. 15.

⁴¹ Pierre PUICERCUS, *A chacun sa vie*, Paris, la Pensée universelle, 1988.

⁴² Georges LONDICHE, *Guerre et « guerre » d'Algérie : notes de guerre d'un maquisard algérien et souvenirs de guerre d'un appelé réflexions sur ce passé et ses conséquences sur l'actualité*, Sassenage, G. Londiche, 2002, p. 89.

⁴³ *Ibid.*, p. 89.

Plus tard dans le texte, la mention explicite de la masturbation est une relative exception au sein du corpus. Seul trois soldats, en effet, l'évoquent. Henri Pouillot, qui passe plusieurs mois dans un centre de torture, la mentionne pour expliquer comment il parvient à s'interdire tout désir de viol envers les femmes détenues : « Je suis parvenu à tenir aussi longtemps grâce à la masturbation, même si cette pratique reste frustrante, insatisfaisante⁴⁴. » Le dévoilement de ce qui touche au plus intime, la sexualité, trouve ses limites sur cet aspect. Alors que les mentions de relations consenties avec les femmes sont systématiquement signalées et valorisées, il n'en est pas de même pour l'onanisme qui, sans être un tabou dans les témoignages, ne semble pas relever d'une importance particulière pour que les auteurs la retranscrivent - la pratique pouvant relever d'une évidence pour les soldats réduits pour la plupart au dilemme entre l'abstinence et les relations tarifées.⁴⁵

La nuit est une source d'imaginaires riches pour les appelés. Elle est le cadre de nombreux récits de guerre autant qu'elle est actrice des événements - espace décrit comme dangereux, inquiétant, voire mortel. Ses représentations historiques et traditionnelles sont développées et relayées dans les témoignages du corpus. Les violences auxquelles participe ou que subit le contingent interviennent parfois dans l'obscurité, forçant les hommes à s'adapter, à écouter les bruits de la nuit, à les reconnaître. Le paysage sonore devient alors aussi important que le paysage visuel, il met les témoins au défi de rapporter fidèlement leur expérience. Ce paysage est aussi celui de la musique, des chansons sortant des transistors. Heures où l'intime trouve parfois une place pour s'exprimer, la nuit peut aussi servir d'exutoire, de réceptacles aux désirs qui peinent à pouvoir s'exprimer. Suspecte, incertaine, agressive, la nuit ne peut être seulement étudiée comme cadre de la violence, car elle apparaît aussi comme un espace particulier et protéiforme. Elle n'est pas seulement l'unique espace à être source d'imaginaire, d'autres émergent à la faveur des récits sur la guerre d'indépendance algérienne.

⁴⁴ Henri POUILLOT, *La villa Susini : tortures en Algérie un appelé parle, juin 1961-mars 1962*, Paris, Tirésias, 2001, p. 112.

⁴⁵ Sur la sexualité des Français voir le livre d'Anne-Marie SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve : la sexualité des Français au quotidien, 1850-1950*, Paris, Aubier, 1996.

c) Il était une fois dans l'Algérie coloniale : regards du contingent sur le désert

Comment s'imagine-t-on l'ennemi ? À défaut de voir ceux qui luttent pour l'indépendance de l'Algérie, les hommes du contingent tentent de se figurer les hommes contre lesquels ils seront amenés à combattre. Ces représentations n'échappent pas à l'imaginaire colonial auquel les appelés empruntent plusieurs stéréotypes. Ainsi, Jean Molard, séminariste incorporé en 1956, emploie une image pour parler des indépendantistes : « Il n'y a qu'au cinéma qu'on sait d'avance où se trouvent les indiens. On les a vus se préparer à l'attaque ou monter leur embuscade ».⁴⁶ L'emploi du vocable « indiens » pour qualifier les hommes de l'ALN n'est pas anodin. Il renvoie à un imaginaire de la colonisation américaine, dans un combat réduit à un enjeu civilisationnel : les sauvages contre l'Occident. La différence de moyens entre une armée française moderne et une ALN pauvre en matériel, le fait que l'Algérie soit une colonie de peuplement, renforcent la comparaison. Est-il possible que les westerns, productions américaines très en vogue en Europe après la Seconde Guerre mondiale, fournissent des représentations au contingent ? Plusieurs spécialistes affirment que le western ne peut être cantonné à l'espace américain car le genre est suffisamment universel pour servir dans d'autres pays.⁴⁷

Les films de cow-boys et d'Indiens occupent aussi une place très importante dans l'imaginaire français.⁴⁸ En Algérie, les projections de films par l'armée ne font pas exception, ce dont témoigne Michel D., Parisien affecté en grande Kabylie : « On ne joue que des westerns »⁴⁹. Cet imaginaire particulier a une incidence sur les références utilisées. René Trouchaud, sergent au 72^e génie en grande Kabylie, emprunte à l'imaginaire du western pour décrire sa position inconfortable lors d'une embuscade : « Je ne dois pas bouger, pourtant j'ai des crampes à force de rester immobile, j'ai envie d'éternuer, d'uriner, de me gratter, mais pas un geste si je ne veux pas me faire "scalper" ».⁵⁰ La sauvagerie du geste, qui ne répond à aucune

⁴⁶ Jean MOLARD, *Djebel amour... et de haine*, op. cit., p. 36.

⁴⁷ « En déplaçant la perspective – comme le suggère Susan Kollin – de la spécificité culturelle nationale vers l'expérience commune de l'impérialisme, il devient possible de sortir du paradigme de l'exceptionnalisme pour soulever ce qui rapproche à la fois les cultures impériales de la fin du XIX^e siècle et leurs expressions au XX^e siècle. Vu sous cet angle, le western peut alors se comprendre non plus comme un genre spécifiquement américain, mais comme la version américaine d'un cinéma colonial », Hervé Bourget, Jean-Loup Paquet-Deyris, Anne-Marie et Zamour, Françoise (dir.), *Histoire, légende, imaginaire : nouvelles études sur le western*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2022.

⁴⁸ Paul BLETON, *Western, France : la place de l'ouest dans l'imaginaire français*, Paris : Amiens, Belles lettres ; Encre, 2002.

⁴⁹ Michel D., *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie [roman historique]*, Chantesse, Éditions de la Quille, 1998, p. 185.

⁵⁰ René TROUCHAUD, *Haine et passion en Kabylie*, Nîmes, C. Lacour, 1994, p. 79.

pratique de l'ALN, est peut-être associé par l'auteur aux nombreux récits de mutilations attribués aux combattants algériens.

Un autre appelé du corpus, Michel Leribel, lieutenant dans une unité parachutiste, évoque un ancien *desperado*, Butch Cassidy, célèbre pour avoir attaqué de nombreuses banques et trains à la fin du XIX^e siècle aux Etats-Unis. Lorsque l'auteur s'essaye à décrire les Aurès, il utilise l'image du Grand Canyon avant de poursuivre sur le thème de l'affrontement entre les sioux et l'*US cavalry*, les Indiens étant les Algériens et les cavaliers américains les soldats français.

À l'origine de scènes cinématographiques spectaculaires, l'attaque du « cheval de fer » est un topos des westerns. Plusieurs voies de chemin de fer ont été créées en Algérie par la puissance coloniale française. La première ligne relia ainsi Alger à Blida et fut ouverte en 1862. D'autres suivent pour atteindre un réseau d'un peu plus de 5 000 kilomètres de voies à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Durant la guerre d'indépendance algérienne, ces lignes sont mises à contribution pour transporter les soldats et le matériel français. Elles deviennent alors des cibles pour l'ALN qui entreprend de saboter des tronçons, ou de faire sauter les voies au passage des trains. Robert Lévy, médecin au 28^e bataillon des chasseurs alpins, tente de rejoindre son affectation en Kabylie. Censé l'atteindre par le train, il doit se résoudre à prendre un car où se mêlent militaires et civils : « Il ne manque même pas les indiens, puisque ceux du coin, heureusement invisibles, sont ceux qui ont fait sauter la voie. »⁵¹ Les attaques de trains, la disproportion de moyens entre les deux armées, le facteur colonial ne sont cependant pas les seuls éléments qui tendent à faire émerger des représentations communes.

Le désert n'est évoqué que par six auteurs du corpus. Mais l'expérience marque profondément ceux qui y sont confrontés. Paysage célébré dans les westerns et dans la littérature, il charrie un imaginaire riche qui trouve écho chez les appelés. Luc Fredefon, brigadier originaire de Gironde, entreprend de décrire une scène restée irréelle à ses yeux. Lors d'une balade en jeep, un cavalier apparaît à l'horizon, le colonel du régiment descend du véhicule pour aller, seul, lui parler :

Lorsque le colonel revint vers nous, le cavalier demeura immobile, comme pétrifié, jusqu'à ce que nous ayons disparu, au loin, dans le nuage de poussière soulevé par le camion.

⁵¹ Robert LÉVY, *Les lauriers-roses de Kabylie*, op. cit., p. 56.

Cette rencontre m'a toujours semblé très bizarre, une sorte de création artistique comme par le désir d'un peintre de fixer sur une toile une scène imaginaire, mais qui ne pouvait pas se produire réellement.⁵²

L'apparition d'un cavalier dans le désert suffit à l'auteur pour que sa mémoire en garde le souvenir et qu'il apparaisse plus tard dans son témoignage. Lui, comme d'autres, attribue au désert une nature mystérieuse, irréelle, qui s'étend aux hommes qui le parcourent. Mais le désert, outre son caractère poétique, est aussi un espace parcouru par les violences de la guerre - le Sahara n'est pas exempt de combats, même si la zone ne figure pas parmi les principaux foyers d'insurrection. Pourtant, sa valeur est essentielle aux yeux du gouvernement français depuis la découverte de larges gisements de pétrole et de gaz en 1956. Le désert est aussi le cadre d'expériences atomiques pour la France, 17 essais nucléaires sont ainsi menés entre 1960 et 1965.

Bernard Landry, qui réalise son service militaire entre novembre 1960 et octobre 1962 en Algérie, est un cas à part dans le corpus. Né au Maroc en 1938, il est affecté dans un premier temps comme chef de poste dans l'Algérois. Après avoir caché son métier de cantinier, par peur d'y être cantonné, il est chargé du contrôle routier et de la circulation au niveau d'infrastructures sensibles. Il fait une demande de mutation pour le Sahara qui est mal reçue par la hiérarchie puisque son poste n'est pas à plaindre. Il est aussitôt envoyé intégrer l'école de sous-officier de Dellys. Sur place, il réitère sa demande et obtient sa mutation au 13^e régiment d'artillerie à l'oasis de Laghouat, avant d'être transféré à 200 km de là, dans l'oasis de Tadgeouna, un des postes les plus avancés dans le désert algérien. Son affectation change une nouvelle fois, puisqu'il devient conseiller militaire en Kabylie des Forces Locales Algériennes, unités algériennes créées par les accords d'Évian. Promu maréchal des logis, il est envoyé avec son unité à Alger en juin, pour sécuriser notamment les bureaux de vote. Enfin, il finit son service au 620^e groupe des armes spéciales (GAS)⁵³ à Reggan, dans le désert du Tanezrouft.

Ce riche parcours aboutit à un témoignage qui l'est tout autant. Les pages les plus intéressantes, ainsi que l'expérience qui semble avoir le plus comptée pour lui, concernent le désert. Plusieurs fois, son expérience est comparée à celle du *Désert des Tartares*⁵⁴. Il y retrouve

⁵² Luc FRÉDEFON, *Le grand guignol, ou, La vie quotidienne d'un appelé en Algérie : récits*, Mérignac, Eddibor, 1981, p. 74-75.

⁵³ Unité dissoute en 1964.

⁵⁴ Dino BUZZATI, *Le désert des Tartares*, Paris, Pocket, 2004, (1^e édi. : 1940 ; trad. de l'italien par Michel Arnaud).

la même charge poétique. La comparaison ne lui est cependant pas réservée, deux autres appelés intègrent la même référence dans leur témoignage. Le spleen et l'alcool sévissent aussi dans le désert qui n'est pas exempt d'ennui malgré la fascination qu'il exerce.

En poste à Reggan le 25 avril 1961, il fait partie de l'unité chargée de la décontamination après l'explosion de Gerboise verte, le quatrième essai nucléaire français. Équipé d'une combinaison censée le protéger des radiations, il doit récupérer les objets irradiés. Quarante ans plus tard, l'auteur est confronté à ce qu'il pense être une conséquence de l'essai nucléaire. Son ami Marc Eudes, qui appartenait à la même unité que lui, est hospitalisé à 60 ans sans que les premiers examens n'en indiquent clairement les raisons. Bernard Landry écrit alors au professeur du service de médecine interne chargé de son cas pour l'informer qu'il est possible que son ami ait été irradié quarante plus tôt, dans le désert de Reggan. Quatre jours après la lettre, à laquelle il ne reçoit pas de réponse et qui figure en annexe de son témoignage, l'ancien camarade de service s'est éteint. Le livre de Bernard Landry lui est dédié.

Début 1998, des documents appartenant aux archives militaires de la direction des centres d'expérimentations militaires (DIRCEN) fuient dans la presse. L'opération « Gerboise verte » aurait exposé des appelés du contingent à de forts taux de radiations. Bertrand Delanoë, sénateur socialiste de Paris, relaie l'information au ministre de la Défense d'alors, Alain Richard, qui oppose un démenti ambigu.⁵⁵

Les conséquences des essais nucléaires français dans le désert saharien appartiennent à une forme de violence de guerre particulière. Si les explosions atomiques ont lieu loin des combats, les retombées radioactives, bien que difficilement détectables, constituent une nouvelle bataille invisible pour les populations et les personnels civils et militaires qui y ont assisté, et dont les corps finissent parfois par en ressentir les conséquences.

⁵⁵ « Les événements évoqués par l'honorable parlementaire concernant le tir "Gerboise verte" du 25 avril 1961 doivent être situés dans le contexte historique dans lequel ils sont survenus. Il faut rappeler qu'à cette époque le risque d'un conflit nucléaire était réel. A l'instar de tous les pays possédant l'arme nucléaire, la France a procédé aux recherches et aux expérimentations nécessaires afin de définir de manière optimale les équipements et les matériels de protection destinés aux soldats. Il convient de souligner que tous les participants à ces travaux et expériences ont fait l'objet d'un contrôle de contamination. Les contrôles radiotoxicologiques et spectrogammamétriques ont montré que les doses reçues se sont toujours situées au-dessous de la norme publique admise. Il est précisé que le service de protection radiologique des armées détient tous les dossiers de dosimétrie des personnels de la défense ayant participé aux essais nucléaires qui se sont déroulés soit au Sahara, soit au centre d'expérimentations du Pacifique. » Consulté sur le site du Sénat <https://www.senat.fr/questions/base/1998/qSEQ980206269.html> le 17 avril 2023.

Chapitre 6 – Le corps des autres

Adapté du roman éponyme écrit par Laurent Mauvignier, le film *Des hommes* sorti en 2020 raconte l'histoire de deux cousins appelés lors de la guerre d'indépendance algérienne. Le scénario, fidèle au livre, est construit sur un va-et-vient permanent entre le temps de la guerre et celui de la vieillesse, le premier ressurgissant brutalement à la faveur du second. Toute la trame du film se fonde sur le souvenir d'un traumatisme – qui explique le mal être des deux principaux protagonistes – causé par le massacre de leur poste. Acmé du film, la découverte macabre de la scène ne montre aucun des corps suppliciés. Le réalisateur, Lucas Belvaux, a choisi de se concentrer, à l'aide de plan serrés sur les visages des soldats qui découvrent le massacre, sur les réactions provoquées par le spectacle. Ce sont les yeux qui témoignent de l'horreur, et à travers lesquels l'émotion est transmise.

Dans ce chapitre, le corps est ainsi visualisé non pas pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il transmet comme émotion aux auteurs du corpus. Ainsi, il s'agit de faire l'histoire des regards portés sur les corps en guerre tel que retransmis par les anciens appelés de la guerre d'indépendance algérienne.⁵⁶

a) Ce que le contact des cadavres provoque chez les appelés

La découverte de la guerre par les appelés passe notamment par le fait de s'habituer à la présence de la mort au quotidien. Le premier cadavre aperçu est l'objet, pour une quinzaine des auteurs du corpus, d'une description. Il est le signe de la réalité de la guerre et peut donner lieu à une répulsion ou à une fascination – souvent les deux. Jacques Inrep, appelé normand de 21 ans, rend compte dans son témoignage de la découverte d'un cadavre mutilé :

Mon premier cadavre, du moins pendant la guerre d'Algérie. Dans mon petit village de Mieuxcé, la mort faisait partie de notre horizon au même titre que les pommiers ou les vaches. J'avais rencontré la Camarde jeune ; certes, elle n'était pas banalisée, ici, on respectait les morts comme on disait dans ce temps-là. Mais la

⁵⁶ Ce chapitre doit beaucoup aux travaux de Christophe GRANGER, notamment son ouvrage *La saison des apparences : Naissance des corps d'été*, Anamosa, 2017, qui met en évidence le lien entre l'histoire du corps et le regard que la société lui porte ainsi que son jugement.

mort était considérée comme quelque chose de naturel, on ne cachait pas la fin de vie et un certain nombre de rites entouraient encore les deuils. (...) J'en ai vu beaucoup, de cadavres, par la suite. Seul ce garde champêtre éviscéré émerge de mon inconscient.⁵⁷

Le décalage apparaît aux yeux de l'auteur dans le traitement des morts. C'est la mort violente du garde champêtre et les mutilations dont il a fait l'objet qui marquent le jeune homme. De même, l'apparente banalité qui entoure le mort le projette dans un état second : « Mon respect pour le genre humain a singulièrement flanché, failli, que dis-je, touché le fond du fond, ce matin-là, au lieu-dit le Village Nègre à Batna. Aurès. Algérie ! » Avec la dernière exclamation, l'émotion qu'il ressent à la vue du mort est associée directement à l'Algérie et n'est pas limitée à la seule ville de Batna, lieu où il découvre le corps du garde champêtre. C'est le pays tout entier qui devient le cadre de cette mort. Par la suite, lors de la découverte de nouvelles scènes de violence, la dimension émotionnelle apparaît comme moins importante et l'auteur n'en fait plus le récit systématique.

Gilles Perrault, pseudonyme de Jacques Peyroles, témoigne lui aussi de la différence entre les cadavres qu'il a eu l'occasion de voir en métropole et ceux auxquels il est confronté en Algérie : « Le bateau entra dans le port de Bône, aujourd'hui Annaba. Des dockers algériens s'agitaient sur les quais. L'absence de nez et de lèvres faisait à certains une tête de mort. Des cadavres, j'en avais vu pendant la guerre, et parfois horriblement mutilés. La définitive immobilité les mettait à part. Ils n'étaient plus des nôtres. »⁵⁸ La vision des dockers mutilés marque les nouveaux arrivants : « L'étrangeté du spectacle nous médusait. Nous échangeons des regards incrédules. »⁵⁹ Paradoxalement, la description de la scène met sur un point équivalent les dockers mutilés, mais bien vivants, et des cadavres. L'apparence des corps aux visages de « tête de mort » prend le pas sur la réalité et sépare Jacques Peyroles et ses camarades des hommes dont les visages sont rendus immobiles, pareils aux crânes vides de toute chair présents dans les sépultures. La frontière que dresse l'auteur entre les vivants et les morts tient donc de l'apparence des corps, plus précisément du regard qu'il porte sur eux. Cependant, une autre frontière est identifiée dans ce passage. La scène rapportée inaugure en effet l'entrée du jeune parachutiste en Algérie. En débarquant sur le port, l'auteur franchit la frontière qui le fait entrer

⁵⁷ Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, Jouaville, Editions Scripta, 2009, p. 124-126.

⁵⁸ Gilles PERRAULT, *Go! : roman*, Paris, Fayard, 2002, p. 132.

⁵⁹ *Ibid.*

symboliquement dans la guerre. Les dockers aux têtes de mort matérialisent ainsi l'état de guerre et les violences qui l'attendent en Algérie.

Jacques François, qui arrive à Alger en mars 1962 alors que la ville est la cible quotidienne d'attentats de l'OAS, est confronté à la banalisation de la mort. Dans un chapitre de son témoignage intitulé « La mort au quotidien », il décrit le choc ressenti devant le spectacle d'une scène tragique où un Algérien gît, tué par une arme à feu, dans l'indifférence générale. Alors qu'il marche dans Alger, il entend un coup de feu éclater, mais n'en voit pas l'auteur :

Quant à la victime, elle était bien visible, gisant, là, à quelques mètres face contre terre.

Tout d'abord, les passants s'en détournèrent sans lui accorder le moindre regard, d'autres l'enjambèrent comme un vulgaire obstacle.

J'étais stupéfait, atterré. Le moment de stupeur passé je me suis approché de ce corps inerte qui, hélas avait déjà cessé de vivre.

L'attitude des passants, leur passivité déconcertante ne laissaient planer aucun doute sur la nationalité de la victime.⁶⁰

Deux photographies prises par l'auteur illustrent le témoignage de la scène. L'une montre le corps dans la rue, la seconde est prise alors qu'il repose sur un brancard, porté par des brancardiers. Pourquoi photographier ce corps, seul au milieu des passants indifférents, qui semblent habitués à la scène ? La double démarche de Jacques François, le geste du photographe et celui de la publication au sein de son témoignage, peut être interrogée. Le décalage entre l'attentat et son traitement par la population provoque la stupeur de l'appelé, est-ce là une manière de signaler autre chose que son indifférence devant une scène qui le révolte ? Est-ce par souci pédagogique, montrer le corps inerte pour mieux expliquer ce que représente à Alger, parmi la population pied-noir, la mort d'un Algérien dans l'espace public ? Un autre soldat appelé à la fin de la guerre, Roland Chatard, se fait l'écho lui aussi d'une scène équivalente à Alger au printemps 1961. Profitant de sa première permission, l'élève-officier de Cherchell part retrouver Françoise chez elle à Alger, une jeune femme rencontrée sur le bateau qui les menait en Algérie. Pratiquement arrivé à l'école libre que tient la famille de Françoise, il s'arrête, interdit devant un spectacle auquel il n'est pas encore habitué :

⁶⁰ Jacques FRANÇOIS, *Faire le zouave à 20 ans : Alger, mars-octobre 1962*, Barisey-au-Plain, J. François, 2006, p. 71.

(J') aperçus, devant moi, au détour de la rue, un arabe allongé en travers du trottoir. Le jeune homme et la jeune fille n'avaient pas l'air de le voir et si, arrivée à sa hauteur, la jeune fille contourna le corps, le jeune homme lui passa sur les jambes. J'arrivai sur place en même temps que le fourgon de police. Indéniablement l'arabe était mort. (...) Alors pour le métropolitain que j'étais, je vis un spectacle ahurissant. Dans l'indifférence générale deux agents de police descendirent ; l'un prit le mort par les épaules en disant : "Il va me tacher ce salaud". (...) Je devais voir pire par la suite ; cependant, lorsque je pénétrai dans le hall de l'école, j'étais encore ému.⁶¹

Le Limousin de 20 ans découvre brutalement la réalité de la société coloniale à Alger en 1961.⁶² Seul spectateur de la scène à être choqué du traitement réservé au cadavre, il ne peut s'empêcher de s'en ouvrir à Françoise qui s'efforce de minimiser l'événement. Les spécificités de la guerre coloniale se révèlent alors à lui, et lui imposent ses codes, parmi lesquels la différence de traitement entre les corps européens et ceux des Algériens associés systématiquement à l'ennemi. La guerre accentue la violence déjà présente dans la société coloniale d'avant 1954 en déshumanisant la population algérienne. Les corps des Algériens ne sont plus respectés, voire même remarqués.

Souvent, la mention des premiers spectacles macabres s'accompagne de la formule que reproduit Roland Chatard : « Je devais voir pire par la suite. » En effet, ces récits des premières fois consacrent par la suite l'absorption du décalage. L'exposition à la violence est spécialement pensée par l'auteur. Elle intervient dans le récit pour appuyer la nature hors norme de l'expérience et du témoignage de l'auteur. Mais, plus que sa simple exhibition, elle est prétexte pour interroger les émotions du témoin. Or, ce sont les premières impressions qui sont les plus fortes et agissent comme révélatrices de l'évolution du rapport à la violence dont témoigne l'appelé.

L'exposition de la violence dans le récit se fonde sur les impressions des appelés. Elle se raconte à travers leur ressenti. La fréquentation des cadavres n'est pas seulement une expérience purement visuelle. C'est en termes de contact qu'elle doit être appréhendée. Roland

⁶¹ Roland CHATARD, *Putain de guerre*, op. cit., p. 24.

⁶² Sur la normalisation de la violence en Algérie sous domination française : Sylvie THÉNAULT, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Jacob, 2012.

Chatard évoque ces impressions, la violence du contact peau contre peau de son corps avec un cadavre qu'il doit transporter :

C'est une sale impression lorsque, pour la première fois, il faut porter un cadavre. À chaque pas, la tête encore chaude du mort heurtait mon dos ou mon poignet et son nez s'écrasait sur mon omoplate. Ses mains pendantes et crispées frottaient sur le bas de mon dos me produisant des frissons dans tout le corps. Le sang se mélangeant à ma sueur donnait une odeur âcre insupportable. (...) Je venais d'avoir mon premier contact sérieux avec la guerre.⁶³

Si la charge symbolique et émotionnelle est moins forte pour le corps d'un ennemi auquel on s'identifie moins, le caractère initiatique que revêt le contact avec un cadavre est renforcé par le cadre qui précède. Il s'agit en effet du résultat du premier accrochage auquel l'élève-officier prend part pour terminer sa formation. Les premiers coups de feu comme les premiers cadavres ennemis participent à la transformation du civil appelé débarquant de métropole en soldat guerrier.

Cependant, tous les cadavres ne se valent pas aux yeux des auteurs du corpus. Après un accrochage, certains sont amenés à transporter les corps de camarades tués. Ces récits sont l'occasion de descriptions précises, autant sur la manière dont leur regard appréhende la violence de la scène que sur leur impression ressentie physiquement. André Canale, maréchal des logis de 22 ans en Kabylie, se remémore dans un des passages de son témoignage la découverte des corps de camarades tués par le FNL :

On a débouché dans une assez grande clairière (...) Il y faisait presque nuit et c'est la blancheur des corps nus éparpillés qui a attiré mon attention. Nous n'avions été prévenus de rien. J'ai d'abord pensé à ces mannequins aux geste larges, (...) Les blessures étaient sanglantes, au cou, au ventre et entre les jambes. Ils étaient quatre ou cinq, tous à la fois pareils et différents.⁶⁴

Le tableau du massacre – des corps nus dans une clairière à la tombée de la nuit – agit fortement sur les appelés devenus témoins des conséquences de la violence de guerre. Face à la

⁶³ Roland CHATARD, *Putain de guerre : témoignage : la guerre d'Algérie le dénouement, 1961-1962*, Saint-Paul, L. Souny, 2005, p. 43.

⁶⁴ Pierre André CANALE, *Mission pacification : Algérie 1956-1958*, Paris, France-Empire, 1998, p. 77.

scène, l'auteur et ses camarades ne savent quelle attitude adopter : « Nous les avons enveloppés dans nos couvertures de laine marron et réglementaires, sans dire un mot, en évitant de nous regarder. Peur d'avoir plus peur que le voisin. Honteux de ne pas avoir honte. »⁶⁵ L'extrait montre les hésitations des témoins : comment réagir face au spectacle de la violence ? Quelle est la normalité de ce type de spectacle dans le cadre de la guerre d'indépendance algérienne ?⁶⁶ L'influence du regard des autres présents est à ce titre déterminante en ce qu'elle décide en partie de leur propre attitude. Deux aspects définissent finalement l'aspect hors norme du spectacle et expliquent pourquoi cette scène apparaît spécifiquement dans le récit. Le premier correspond à l'identification des témoins aux hommes tués – eux aussi appartenaient à l'armée française. Si les appelés sont régulièrement informés de découvertes macabres des hommes du contingent⁶⁷, la confrontation à ce type de spectacle demeure une relative exception qui frappe durement la conscience des témoins. Le deuxième aspect, dans le cas de Pierre-André Canale, tient au fait qu'à cette première particularité s'ajoute la tâche de transporter les corps dans des conditions particulièrement difficiles. Alors qu'il en porte un sur son épaule, le sang de la victime coule sur lui : « J'ai maudit tous ensemble ce mort pesant, ce commandement inhumain, l'aridité du pays et l'opacité de la nuit. »⁶⁸

La vision des corps saccagés interroge la capacité de réception – et de la mise à distance – de ces images par l'appelé.⁶⁹ René Trouchaud est l'auteur d'un témoignage publié en 1994 sur son expérience de la guerre. Suite au récit d'une opération meurtrière, il avoue qu'il n'a pu écrire à ses parents que quinze jours plus tard : « Une fois le moral un peu meilleur et surtout après avoir, au cours de la dernière embuscade, vengé mes camarades morts. »⁷⁰ La vengeance évoquée, qu'il se refuse à détailler, est motivée par l'expérience de la mort de ses camarades. Que s'est-il passé lors cette opération pour que seulement quelques jours après son arrivée en

⁶⁵ *Ibid.*, p. 78.

⁶⁶ Sylvie THÉNAULT consacre un chapitre sur l'idée reçue de la violence comme « permanence de l'histoire de l'Algérie ». Elle souligne que les représentations d'une inclinaison des Algériens à l'usage des armes blanches étaient très répandues en métropole. S'il n'existe pas d'étude anthropologique pour les vérifier, les découvertes macabres de ce type ont fortement marqué les appelés du contingent. Voir « La violence est une pertinence de l'histoire de l'Algérie », *Algérie : des événements à la guerre*, Paris, le Cavalier bleu éditions, 2019 (1^e édit. : 2012), p. 177-183.

⁶⁷ À l'image du traitement médiatique concernant l'embuscade de Palestro en mai 1956 analysé dans le livre de Raphaëlle BRANCHE, *L'embuscade de Palestro : Algérie 1956*, Paris, Armand Colin, 2010.

⁶⁸ Pierre-André CANALE *Mission pacification, op. cit.*, p. 79.

⁶⁹ Pour une analyse complète des conséquences de la violence sur les corps, voir Chauvaud, Frédéric (dir.), *Corps saccagés : une histoire des violences corporelles du siècle des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

⁷⁰ René TROUCHAUD, *Haine et passion en Kabylie, op. cit.*, p. 39.

Algérie il s'engage dans une entreprise vengeresse jusqu'à se refuser d'en évoquer les résultats ?

À l'été 1958, alors qu'il vient d'être affecté dans une unité opérationnelle en grande Kabylie, René Trouchaud part en opération. Son unité est accrochée par une partie adverse, dans ce qui représente son baptême du feu. Caché derrière un olivier, il est dépassé par les événements : « Je tremble de la tête aux pieds, incapable de faire quoi que ce soit. J'entends les balles qui ricochent sur les rochers à deux mètres de moi et les figuiers de barbarie qui nous gênaient pour avancer sont déchiquetés par les balles. »⁷¹ Non loin de lui, à 30 mètres, un de ses amis est tué :

C'était un gars de ma classe, nous étions arrivés en même temps. Comme moi la peur a dû le clouer sur place mais il n'a pas eu l'idée de se coucher à plat ventre et la mitrailleuse l'a fauché.

Je suis chargé de redescendre le malheureux, avec l'aide d'un autre copain. Nous le transportons sur un brancard de fortune, fait avec deux fusils. Bien sûr il y a d'autres morts et beaucoup de blessés aussi, mais je ne pense qu'à ce copain. (...) Il est très lourd, j'ai peur de le laisser tomber, il a les yeux grands ouverts et je viens de m'apercevoir qu'un morceau de son cerveau vient de tomber sur mon mollet droit. J'ai envie de chialer mais je n'y arrive pas, j'ai comme une grosse boule dans la gorge qui m'empêche de parler.⁷²

Le choc ressenti par l'auteur est renforcé par l'identification des itinéraires. Les deux jeunes hommes appartenaient à la même classe, ils étaient arrivés au même moment dans l'unité. Ils partageaient le même baptême du feu. Finalement, seule la réaction de l'un devant le feu les sépare. La symbolique du transport du cadavre, mise à mal par les difficultés de son évacuation et la perte de son intégrité, est décrit précisément par l'auteur. Incapable de réaliser le geste, le morceau de cervelle est enlevé par le chauffeur du camion qui prend le relais du corps.

Dans cinq autres témoignages, le transport des corps de camarades tués au combat fait l'objet d'une description appuyée, au moins autant que pour le combat précédent. Paul Mériaux est l'un d'eux. Marsouin au 24^e Régiment d'Infanterie de Marine (24^e RIMA) entre octobre

⁷¹ *Ibid.*, p. 37.

⁷² *Ibid.*, p. 37-38.

1960 et septembre 1962, il est envoyé dans les Aurès, non loin de Biskra, où il participe aux opérations. Dans un combat de nuit, son ami Guillaume est tué près de lui :

Avec l'infirmier on a plutôt traîné que porté le cadavre. Le corps était tellement lourd et tellement mou. Ses membres refusaient la prise. Il était tout flasque. J'ai roulé à terre plusieurs fois. Le corps heurtait les pierres. (...)
Le feu a cessé. Deux autres soldats sont venus nous prêter main forte pour transporter le mort. Chacun son membre. La tête renversée frôlait le sol et on voyait l'éclat de sa gorge blanche déployée sous la lune.⁷³

Déjà évoqués dans le témoignage précédent, la mention du poids conséquent du corps et les difficultés à le transporter sont des topoï présents dans presque tous les récits de ce type. Le cadavre est alors renvoyé à sa condition pratique, même si la métaphore n'est pas loin avec la mention de sa « gorge blanche » qui fait écho à un précédent témoignage dans lequel l'auteur est frappé par la blancheur des corps éclairés par la lune.

Pour l'auteur, le choc survient plus tard, à la fin de l'opération lorsqu'il est hors de danger. Il se matérialise alors physiquement : « Ensuite je n'ai pas dormi pendant trois nuits. Et j'ai tremblé tout le temps, pendant trois jours et trois nuits. Impossible d'arrêter ce tremblement. Comme quelqu'un qui grelotte de froid en cachette, le cœur débordant de haine, contre cette guerre, cet officier. »⁷⁴ Le corps « flasque » et désarticulé du camarade tué laisse place au corps de l'auteur qui tremble sans répit pendant plusieurs jours. Dans la manière de décrire ces événements tragiques, tels la mort d'un camarade, les renvois au corps sont nombreux. Ils permettent aux auteurs d'exprimer les émotions qu'ils ressentent devant la vision et le contact des corps sans vies. Ces derniers sont mis en parallèle avec les corps en mouvement des témoins qui transportent les cadavres. Ainsi, la difficulté d'exprimer ses émotions fait du corps, de sa description, un refuge ou plutôt un recours pour donner au lecteur un récit de la scène. Les opérations sont alors résumés en un contact de corps contre corps.

Une profession représentée dans le contingent cultive particulièrement un lien avec les corps : les médecins. Ainsi, Robert Lévy, né en 1928 à Tunis, doit à 28 ans accomplir son service militaire après avoir épuisé tous ses sursis. Muni d'une solide expérience, il a l'habitude de côtoyer des corps, y compris sous forme de cadavre. Pourtant, une unique fois durant son

⁷³ Paul MÉRIAU, *Mizab, op. cit.*, p. 28-29.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 31.

service, il se surprend à témoigner d'un malaise devant l'un deux. À Constantine, en effet, il est amené à rédiger un rapport d'autopsie pour le corps d'un médecin tué et mutilé sur la ligne Morice. L'auteur s'identifie au défunt qui partageait sa profession et lui rappelle les dangers de sa présence en Algérie. Pour Robert Lévy comme pour les autres auteurs, il semble que leurs regards portés sur les corps saccagés renvoient à leur propre condition, à la fragilité de leurs corps, aux violences que la guerre peut leur faire.

Cependant, qu'en est-il du regard sur les corps ennemis ? Existe-t-il un regard spécifique dessus ?

b) Les corps de l'ennemi

Les corps et leur description bénéficient d'une place importante dans les témoignages de guerre qu'on retrouve dans notre corpus. Au-delà de l'interprétation du sens à donner pour leur service militaire, à la légitimité de la guerre ou non, le recours aux corps permet aux auteurs de raconter les combats, d'être au plus près des impressions à l'origine de souvenirs. Plus que de l'enjeu performatif, la description des corps répond à des images, des sensations qui marquent les témoins. Les regards portés sur les corps environnants racontent aussi une certaine manière de considérer la guerre. Du regard aux actes, il s'agit ici de déterminer comment la manière de visualiser un homme aboutit à son classement dans le camp d'en face et entraîne, à son encontre, une violence particulière.

Jean Molard, est incorporé dans l'armée à 22 ans en septembre 1956. Séminariste, il refuse de porter une arme durant son service militaire en arguant de sa foi. Il accepte cependant de devenir infirmier au 29^e Bataillon de Tirailleurs algériens. Souvent en opération, il est au plus près des combats et doit soigner les corps de ses camarades sous le feu ennemi à plusieurs reprises. Lors de ses excursions sur le terrain, il prend soin de prendre plusieurs clichés avec son appareil photographique pour témoigner plus tard des atrocités de la guerre menée par l'armée française. Il avoue cependant une certaine pudeur à photographier certains cadavres algériens, tout en s'obligeant à le faire. Une photographie, présente dans son livre, attire particulièrement l'œil du lecteur. Il s'agit d'un corps calciné entouré d'herbes et d'arbres brûlés. Contextualisée par l'auteur, la scène est le résultat d'un bombardement au napalm. Il se souvient s'être « imposé un certain recul. En photographiant de plus près, j'aurais eu l'impression de

voler un cadavre. »⁷⁵ Plus loin dans le texte, le séminariste opère une distinction de valeur entre les cadavres ennemis et alliés en avouant qu'il n'aurait pas pu prendre en photo un camarade mort. Dans une autre scène de violence extrême, il se retrouve confronté à la torture pratiquée par des militaires français. Alors qu'il entre dans une pièce consacrée à son usage, un supérieur lui donne l'ordre de rendre présentable un homme qui agonise au centre de la pièce – le corps devant être rendu à la famille. Placé sur une table, celui-ci a les bras et les chevilles écharpés par les attaches. Une serviette mouillée, qui a sûrement servi pour le torturer⁷⁶, cache le sexe de l'homme. Le séminariste ne peut s'empêcher de se représenter la figure du Christ, et tente de lui apporter un peu d'humanité en lui lavant ses plaies dans ses derniers instants de vie.

Dans les témoignages du corpus, ce récit fait figure d'exception, notamment due à la double identité de l'auteur, séminariste et infirmier, dont le travail consiste à soigner les âmes autant que les corps. Pour ceux amenés à participer aux opérations en Algérie, il est d'abord question de détruire l'ennemi, jusqu'à basculer dans la violence extrême dans certaines situations. Ainsi, Philippe Grün, soldat de deuxième classe au 1^{er} Régiment de chasseur parachutiste, témoigne d'une importante opération dans le Djebel Amour, vers Aflou – aux limites de l'Oranais –, qui se conclut par de nombreux morts de chaque côté : « Le lendemain nous faisons des patrouilles. Le 2^e Bureau vérifie l'identité des cadavres ennemis. Certains les mutilent et les jettent dans l'oued. »⁷⁷ La mutilation des cadavres ennemis est un geste commun à beaucoup de guerres, mais les témoignages qui en font état sont rares, c'est d'ailleurs le seul du corpus. La question du dicible, comment témoigner de l'extrême violence, est au centre de plusieurs témoignages. Ainsi, tous les récits de ces violences ne se ressemblent pas. Certains choisissent de tout dévoiler, quand d'autres expriment leur incapacité.

Paul Mériaux, appelé vendéen dans les Aurès, met une limite au récit des violences en évoquant le cas d'un officier français, source de terreur pour lui, qu'il qualifie de « nazi » : « il était de notoriété publique que parmi les cent façons qu'il y a de tuer un homme, il en avait pratiqué une qui me donne encore aujourd'hui des cauchemars. Il ne m'est vraiment pas possible d'en dire plus. »⁷⁸ Le témoignage ne peut ici aller à son terme. Relais de ses tourments, de ses regrets – notamment au sujet de coups portés contre les civils – son témoignage ne peut

⁷⁵ Jean MOLARD, *Djebel amour... et de haine*, op. cit., p. 83.

⁷⁶ La serviette mouillée revient souvent dans les témoignages de torture, placée sur le corps supplicié, elle sert à amplifier la charge électrique.

⁷⁷ Philippe GRÜN, *Para malgré lui : chronique algérienne 1958-1960*, Bougival, P. Grün, 1996, p. 67.

⁷⁸ Paul MÉRIAUX, *Mizab*, op. cit., p. 67.

dépasser les limites de ce qu'il juge incommunicable tant la terreur que lui inspirent l'officier et ses pratiques agit encore sur lui, à 62 ans, quarante ans après en avoir entendu les récits. Plus loin dans le texte, il développe son choix de taire les détails des violences :

Un Harki (...) détaché au poste m'a un jour invité à découvrir une séance de torture. (...) J'ai été ahuri qu'il me fasse une telle proposition. C'était comme s'il avait voulu me pervertir, me rendre complice. (...)

Ses dires étaient insoutenables. Je ne veux pas les rapporter. (...) Pourquoi révéler des détails atroces qui n'auraient pas d'autre effet que d'accabler les consciences et de faire peser sur les gens une énorme angoisse.⁷⁹

Seules les modalités des violences sont évoquées : mutiler, torturer, exécuter. Le corps ennemi est absent du récit, son traitement constitue-t-il la limite que se refuse à franchir l'auteur ? Les verbes d'actions sans leurs finalités empêchent le lectorat de se représenter la scène, conformément au souhait de l'auteur dont l'objectif est de convaincre qu'une violence extrême a existé durant la guerre d'Algérie. L'essentiel est présent : le traumatisme que l'exposition aux violences a provoqué chez l'auteur. Ce dernier est ainsi présenté comme une seconde victime par ricochet de ces violences. La victime indirecte prenant la place dans le récit des victimes principales. Seul le regard a sa place dans le témoignage, tandis que les corps suppliciés des Algériens, eux, disparaissent.

Le refus de l'auteur de devenir témoin visuel de la torture s'oppose au choix opéré par un autre appelé, devenu curé après la guerre, Alain Maillard De La Morandais. Dans son témoignage « L'honneur est sauf » publié en 1990, l'ancien sous-lieutenant évoque le passage fondateur de son expérience de témoin en Algérie. Après avoir arrêté un suspect algérien, il a la possibilité d'assister à son interrogatoire, et par là de devenir témoin de la torture :

Assailli brutalement par l'impossible question, qui m'avait tant rongé, et qui réapparaît avec une soudaineté toute nouvelle, je suis obligé maintenant d'agir, de choisir, ne pouvant plus me contenter des protestations verbales et des refus rigides. J'ai là, sous la main, l'occasion proche d'un fait, un fait brut qui pourrait être le point de départ, la preuve, la démonstration par une expérience vécue personnellement de ce que l'exaction condamnée, qui brise l'ordre surnaturel qui est dans l'homme

⁷⁹ *Ibid.*, p. 71.

comme la présence même du Divin, n'est pas du seul ressort imaginatif des journalistes et des intellectuels « de gauche ».⁸⁰

À plusieurs reprises, au début de son installation dans la SAS, le sous-lieutenant prend publiquement position contre la torture, dont il a lu des récits dans les journaux avant de partir en Algérie, à chaque fois que l'occasion lui est donnée notamment au mess des officiers. Pour légitimer sa parole, donner du poids à son argumentation, il engage une réflexion pour devenir témoin. Contrairement à Paul Mériaux, c'est volontairement qu'il endosse ce rôle. Il conduit donc son prisonnier à deux soldats. Interrogé, l'homme refuse de parler, des fils électriques sont sortis. L'auteur lutte contre un sentiment de dégoût : « Je m'oblige à ramener mon regard vers la scène »⁸¹, avant que la torture à l'électricité commence : « Je serre les dents et me contrains violemment pour continuer à voir et ne point crier : "Arrêtez ! Arrêtez" ». ⁸² L'auteur décrit la victime, s'arrêtant sur son visage, les sévices infligés ainsi que ses hurlements. Puis, il compare l'homme avec le sergent, son bourreau : « Je vois ce regard extasié dans l'horreur immobile, dont ses propres plaintes ne peuvent le distraire, et je me retourne vers le sergent, proche de moi : les pupilles brillantes, il sourit. »⁸³ Les deux corps, celui du bourreau et de la victime sont décrits et comparés par l'officier, devenu témoin. S'il s'arrête aussi sur les regards que l'un et l'autre se renvoient, le sien ne semble pris en compte que dans un rôle de spectateur. Pourtant, il est partie prenante, en étant présent dans la pièce où est torturé l'homme, à la scène à laquelle il ne pense qu'assister. En effet, la victime ne subit pas seulement le regard de son bourreau, souligné par l'auteur, il subit aussi celui de tous ceux qui le regardent souffrir.

Le témoin est-il partie prenante de la scène à laquelle il assiste ? La difficulté d'interprétation touche chaque appelé renvoyé aux exactions commises par l'armée française en Algérie et provoque chez certains un sentiment d'injustice. Pour questionner la notion de responsabilité collective, Raul Hilberg, historien de la Shoah, propose ainsi une grille d'interprétation qui rassemble les acteurs d'un crime : les exécuteurs, les victimes et les témoins.⁸⁴ Dans chacun de ces groupes, tous les acteurs n'observent cependant pas la même

⁸⁰ Alain MAILLARD DE LA MORANDAIS, *L'Honneur est sauf : prêtre, officier en Algérie*, Paris, Ed. du Seuil, 1990, p. 265.

⁸¹ *Ibid.*, p. 268.

⁸² *Ibid.*, p. 269.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Raul HILBERG, *Exécuteurs, victimes, témoins : la catastrophe juive 1933-1945*, Paris, Gallimard, 1994.

attitude. Les témoins passent selon les cas du statut passif, « *eux-mêmes*⁸⁵ ne se voyaient nullement comme des spectateurs passifs. Mais ils se croyaient impuissants, si bien qu'ils le devinrent »⁸⁶, au statut d'allié actif à travers une large palette de nuances.

Henry Descombin, Savoyard affecté entre 1958 et 1960 au 15^e bataillon des chasseurs alpins dans l'Oranais, évoque la difficulté de se considérer comme un spectateur neutre :

J'ai été un spectateur de la torture. Un spectateur révolté, bouleversé, mais un spectateur muet. (...) J'ai vécu le plaisir trouble et désaltérant du spectacle. Une salle d'interrogatoire. Une femme dénudée. Pas d'images, ce serait trop facile. Pas d'excuses. Il fallait crier, témoigner. Certains l'ont osé, pas moi.⁸⁷

Le regard que porte le témoin sur la scène constitue en soi une participation à la violence produite sur la victime. Il ne peut être considéré inactif dans ce cadre. L'auteur rend compte de la fascination qu'il ressent devant le « spectacle » de la torture et illustre le glissement opéré entre le témoin et le tortionnaire. Les violences extrêmes telles que décrites dans son témoignage, exécutions sommaires, massacres, tortures, sont le résultat d'un travail collectif, un « travail d'équipe » pour reprendre le terme proposé par Raphaëlle Branche. Dans sa thèse publiée⁸⁸, l'historienne rapporte les propos d'un compte-rendu d'interrogatoire incriminant le maréchal des logis Claude Lecerf pour traitement cruel envers un prisonnier. À la question « combien de fois (il a) participé à des séances de tortures », le soldat répond « participé ou vu ? »⁸⁹, avant de témoigner de ses difficultés à séparer les deux actions.

Dans une scène intervenant à la fin de son témoignage⁹⁰, Roger Clair fait le récit d'une séance de torture d'un homme baptisé « le fou du village » que son supérieur soupçonne d'être un informateur du FLN. La violence que fait subir son supérieur au « suspect » est extrême : « Il est tellement au bout de son rouleau qu'Astier a mis fin à la séance de "gégène". Insister encore aurait probablement signé son arrêt de mort. »⁹¹ Lui-même a du mal à assister à la fin

⁸⁵ En italique dans le texte « *eux-mêmes* » désignent les dirigeants juifs de Grande-Bretagne, des États-Unis et d'Israël.

⁸⁶ Raul HILDBERG, *Exécuteurs, victimes, témoins*, op. cit., p. 15-16.

⁸⁷ Henry DESCOMBIN, *Guerre d'Algérie 1959-60 : le Cinquième bureau, ou, « Le théorème du poisson »*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 18-19.

⁸⁸ Raphaëlle BRANCHE, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie* op. cit.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 450.

⁹⁰ Roger CLAIR, *Commando spécial : Algérie 1959-1960*, Paris, Pygmalion, Gérard Watelet, 1997.

⁹¹ *Ibid.*, p. 273.

de la séance : « À plusieurs reprises, j'ai dû me détourner et me boucher les oreilles pour ne plus entendre les hurlements qui mettaient mon cerveau en rupture d'humanité. Insoutenable ! » Pourtant, l'auteur torture lui aussi, de sa propre initiative, la victime :

Et je ne suis pas resté inactif ou spectateur-voyeur sadique. J'ai également tourné la manivelle de la magnéto, au début tout au moins, dont les décharges torturaient l'interlope personnage d'horrible manière. Et sans en avoir expressément reçu l'ordre ! Je ne pourrai pas, ultérieurement, me dédouaner en me retranchant derrière la lâche affirmation de n'avoir agi que sur commandement.⁹²

40 ans après, aucune condamnation de l'usage de la torture n'accompagne le récit. Pas plus que les exécutions sommaires, qu'il qualifie seulement de « dégueulasses »⁹³, ne sont dénoncées. Seule la défense de l'Algérie française, qui constitue un « devoir » pour tout un chacun à ses yeux, compte. Le rapport noué avec son supérieur hiérarchique, le lieutenant pied-noir Rodriguez, semble avoir été décisif dans son attitude et le conduit à agir par mimétisme. Sa participation à la séance est motivée par la confiance que lui accorde son lieutenant en l'incorporant à la mission et par le sentiment que son rôle consiste bel et bien à suivre l'exemple des autres membres du commando.

Cependant, tous ne parviennent pas à rendre compte de leurs participations de la même façon que Roger Clair. L'ancien appelé lyonnais, Bernard Gerland, adapte son registre pour dévoiler sa participation à une exécution sommaire. Par l'intermédiaire d'une pièce de théâtre et à l'aide d'une ponctuation émotive, il prend à partie le spectateur : « Peut-être en a-t-on déjà parlé ensemble... Une exécution. Comme il y en a eu beaucoup. Même pas dans les règles de la guerre, dans le dos. Lâchement. Les mains attachées, les pieds... Je ne m'en souviens plus. »⁹⁴ C'est lui-même qui finit par tuer le prisonnier. Se considérant comme un « presque volontaire », il dénonce les effets de l'action psychologique qui lui aurait enlevé toutes les barrières morales érigées depuis son adolescence :

Tu sais, ça, ça marche. Au début tu résistes, plus ou moins, d'accord. Mais à force... si tu ne réfléchis plus, si tu ne combats plus l'ennemi qui est en toi, si tu

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*, p. 163.

⁹⁴ Bernard GERLAND, *Ma guerre d'Algérie*, Villeurbanne, Éditions Golias, 2001, p. 41.

n'échanges plus [...] si tu es seul – et pas plus fort que les autres –, si tu ne fais plus crapahuter, à force... tu te laisses aller tu perds le sens, ça peut t'amener au pire, le pire... comme tuer froidement.⁹⁵

Une différence d'appréciation est relevée par les appelés entre l'acte de torturer et celui d'exécuter. De fait, très peu sont ceux, dans les récits, que l'on force à procéder aux exécutions. Selon Raphaëlle Branche, « les cas de soldats contraints d'exécuter des Algériens semblent très rares : les volontaires sont en nombre suffisant. »⁹⁶ La complexité à exprimer les pensées qui ont conduit Bernard Gerland à ce geste constitue la naissance du récit. Pour l'auteur, c'est le résultat d'un conditionnement mené par l'armée dès le début du service militaire : « Ainsi, en deux ans, j'avais cessé de combattre, j'avais baissé les bras. »⁹⁷ Le renversement sémantique du verbe combattre doit être souligné. Par arrêter de combattre, l'auteur signifie qu'il cesse de contester la torture ou les exécutions et se résigne à participer aux opérations militaires et policières. Ainsi, pour lui, le combat est celui des valeurs à défendre, non celui mené par l'armée.

Jean Forestier, lui, avance le sentiment de vengeance pour expliquer la violence dont il fait preuve à l'encontre d'un blessé du FLN fait prisonnier après un accrochage. Alors que deux hommes de sa compagnie sont blessés gravement et agonisent, il se dirige vers les fellagas prisonniers : « La rage me gonfle le cœur. L'instinct bestial reprend le dessus. Armé d'un bloc de pierre, je le laisse retomber sur la tête d'un blessé qui gémit douloureusement. Dégoûté, je m'écarte et laisse travailler la voltige⁹⁸. »⁹⁹ Aucun jugement n'est ensuite porté sur son acte. Pourtant, sa propre violence sur le corps d'un prisonnier se différencie dans son récit de celle exercée par un lieutenant qui, peu après, s'acharne sur les mêmes blessés puis les torture avant de les achever au couteau. Personne, ni lui, ni les officiers supérieurs, n'interviennent malgré l'extrême violence de la scène. À la suite de cet épisode, Jean Forestier considère l'homme comme un sadique mais avouera plus tard sa sympathie envers le seul officier à oser défendre sa compagnie devant le colonel du régiment dans une réflexion révélatrice quant à une

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Raphaëlle BRANCHE, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, *op. cit.*, p. 441.

⁹⁷ Bernard GERLAND, *Ma guerre d'Algérie*, *op. cit.*, p. 45.

⁹⁸ Désigne en métropole les brigades d'intervention de la police ou de la gendarmerie. Ici semble désigner une unité dirigée par un officier de renseignement (OR).

⁹⁹ Jean FORESTIER, *Chronique d'un appelé en Algérie*, *op. cit.*, p. 91.

hiérarchie des valeurs, la défense du groupe étant présentée dans son récit comme supérieure à la vie humaine.

La variabilité du jugement de Jean Forestier ainsi que la passivité complice dont ses camarades et lui-même font preuve à l'égard des violences gratuites commises sur des prisonniers illustrent l'importance du collectif dans le comportement du bourreau. Celui-ci n'agit pas seul, il le fait sous le regard des autres soldats qui, qu'ils approuvent ou réprouvent la scène, ne cherchent pas à l'arrêter et, par leur silence, lui assurent un assentiment collectif.

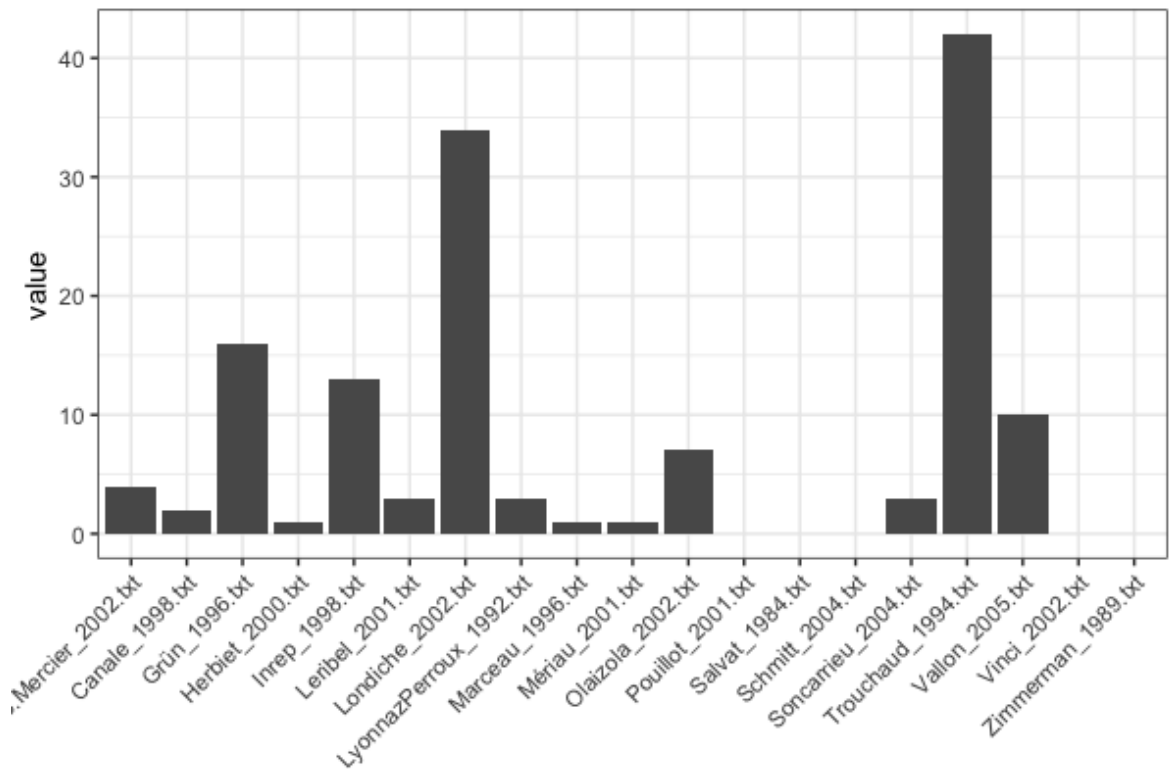
Ainsi, le basculement de ces auteurs dans l'extrême violence s'inscrit dans un phénomène collectif. Si la responsabilité n'est pas la même selon ceux qui se tiennent à l'écart des exactions et ceux qui les commettent, ces dernières sont cependant permises par un niveau d'acceptation élevé dans les rangs de l'armée, y compris du contingent. Les voix discordantes se considèrent trop peu nombreuses pour peser sur les agissements de l'armée ; elles se rendent impuissantes à les contrer.

Si la notion de responsabilité collective est souvent avancée pour étudier les violences de guerre, les témoignages des anciens appelés leur permettent de se réapproprier leur individualité, réduite le temps de la guerre, et d'interpréter les gestes de violences commis.

Réappropriées, les représentations du temps de la guerre laissent place à celles forgées durant plusieurs décennies avant d'être exprimées par le témoignage. Ainsi, qui est l'ennemi ? Comment est-il désigné ? Sa représentation évolue-t-elle entre le temps du récit et celui de l'écriture ? Enfin, existe-t-il une incidence entre le terme utilisé pour le désigner et le traitement de son corps ? L'usage de la textométrie met en évidence les dénominations utilisées. Ainsi, le terme *fellaghas*¹⁰⁰ (orthographié de différentes manières : *fellagas*, *fellas*, *fellouzes*) est utilisé 379 fois dans le corpus de 19 témoignages soumis à la textométrie. Il est de loin, le terme le plus utilisé pour désigner l'ennemi, devançant même le terme d'*algérien* (317) qui peut cependant signifier autre chose que la population. Il s'agit donc, pour les témoins du corpus sélectionné, moins de désigner la population que de nommer l'ennemi. À moins que les deux ne soient associés, ce qui est le cas dans une minorité de témoignages. Le terme *ennemi*, lui-même utilisé à 140 reprises, est présent dans 14 des 19 témoignages analysés.

¹⁰⁰ Mot signifiant « coupeur de route » et qui désigne à l'origine les combattants indépendantistes tunisiens avant d'être étendu aux insurgés algériens.

Figure 10 – Occurrences du mot « ennemi » dans le corpus étudié



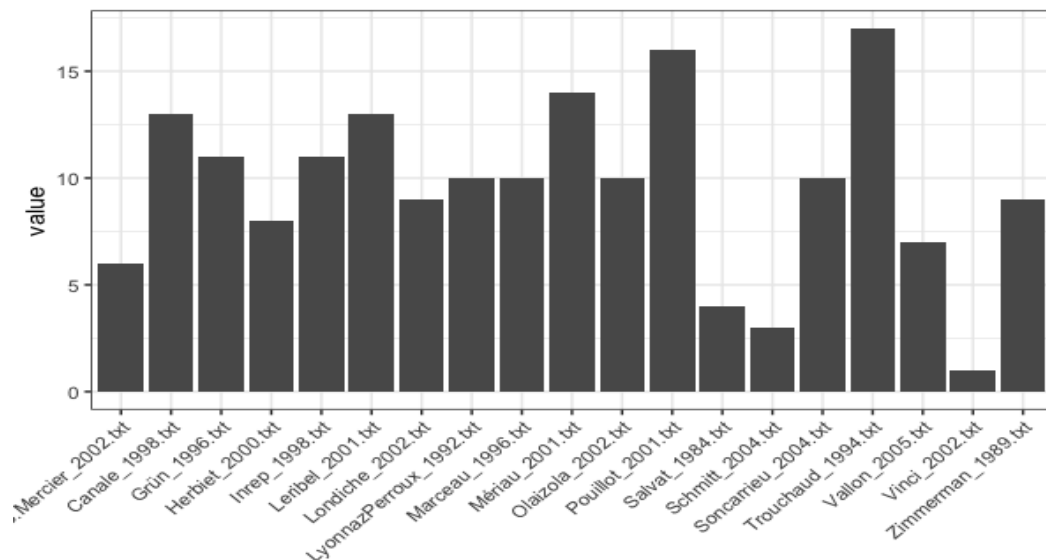
Le tableau ci-dessus montre la diversité de l'emploi du mot « ennemi ». Deux auteurs concentrent la majorité de son emploi : Georges Londiche et René Trouchaud. Ces deux appelés ont en commun d'avoir servi en Kabylie, et d'y avoir mené de nombreuses opérations, le premier en tant que radio dans une unité parachutiste et le deuxième sergent dans le 72^e génie. Les deux évoluent souvent au contact des hommes de l'ALN, ils sont logiquement amenés à désigner l'ennemi auquel ils font face. Le témoignage de Georges Londiche présente pourtant une particularité, il n'en est pas le seul auteur. En effet, conscient du déséquilibre que sa seule parole de soldat français engendre sur le récit de la guerre, il tente d'y remédier en la complétant par le carnet de note d'un maquisard algérien trouvé en opération. Les expériences des deux hommes séparés par la guerre se rejoignent finalement pour aboutir à un témoignage où le sens du mot ennemi se trouve vidé de son sens, Georges Londiche faisant sien le récit de son ennemi d'hier. À plusieurs moments dans le texte, il tente d'imaginer les sentiments du maquisard, il invente ainsi une nuit où il serait sorti – en adoptant un registre qui se veut poétique – ou tente de comprendre les difficultés soulevées par la vie dans le maquis.

Le double témoignage trouve cependant ses limites, malgré tous les efforts de l'auteur, les souffrances, les impressions évoquées sont celles du soldat français. Celles du combattant

de l'ALN ne peuvent être formulées, et, si son récit est réapproprié par l'ancien appelé, son corps lui échappe. Jusqu'à ignorer sa fin. Est-il encore vivant ? A-t-il été tué ? La fin de son carnet à l'été 1958 laisse peu de chance de croire à sa survie, dans une période où les opérations françaises s'enchaînent, conformément au plan Challe.¹⁰¹

Parmi ceux qui n'emploient pas le mot « ennemi », on retrouve Claude Schimtt, dont le témoignage repose exclusivement sur une description de la guerre par ses éléments extérieurs (comme la lune ou la neige) et ne prête pas à son usage. Claude Vinci, quant à lui, déserte le lendemain de sa première opération et ne considère pas les partisans de l'indépendance comme des ennemis mais comme des héros. Deux membres du corpus, Daniel Zimmerman et Henri Pouillot, qui n'utilisent pas le terme posent question. Le premier, à travers des courtes nouvelles, multiplie les récits de violences de guerre en Algérie. Le second est affecté durant plusieurs mois à la villa Susini, connue pour avoir été un des principaux centres de tortures durant la guerre à Alger. Les deux témoignages sont de loin ceux qui contiennent le plus de descriptions sur les violences commises par l'armée française en Algérie. Si l'ennemi n'est pas désigné comme tel, comment les Algériens qui subissent les exactions des soldats sont-ils nommés ?

Figure 11 – Occurrences du mot « corps » dans le corpus étudié



¹⁰¹ Dans son livre *Algérie 1962 : une histoire populaire*, Paris, La Découverte, 2022. L'historienne Malika Rahal estime qu'au sein des wilayas "La mortalité parmi les combattants dans les quatre dernières années de la guerre peut aisément avoir été de 100 % de l'effectif de 1958 ou, pourquoi pas, du double. L'on entrevoit dans tous les cas une mortalité considérable." p. 160.

Le tableau ci-dessus permet de visualiser l'usage, très important, du mot « corps » qui intervient à 182 reprises dans le corpus sélectionné. Henri Pouillot est ainsi le deuxième à y recourir le plus fréquemment. Son livre raconte le fonctionnement de la villa, et décrit les moyens de torture utilisés par les soldats. Les corps des prisonniers sont ainsi évoqués pour leurs souffrances et les humiliations qu'ils subissent. Cependant, ce n'est pas le seul propos de l'auteur. Dans les premières pages de son ouvrage, il précise la forme qu'il voulait donner à son témoignage :

Une autre raison pour la quelle (sic) je n'avais pas rédigé de témoignage plus tôt, c'est que je considérais que ne parler que de la torture n'était pas suffisant. (...) Ce qui me semble le plus important c'est d'analyser comment j'ai pu être confronté à cette pratique, comment de nombreux autres appelés ont pu l'être aussi et dans la plupart des cas entraînés à leur corps défendant. Ce qui me semble tout aussi important c'est tenter d'expliquer comment ceux qui ont été mêlés à ces pratiques ont pu être traumatisés, profondément, durablement, qu'ils ont cru que le temps allait effacer peu à peu ces séquelles mais que les souvenirs restent tenacement incrustés dans la mémoire. Mais un tel travail à consigner par écrit nécessite de longues heures de mise en forme.¹⁰²

Ainsi, le témoignage d'Henri Pouillot n'est pas présenté comme la parole du bourreau, mais comme celle de la victime. Pourtant, le récit n'est pas celui des corps d'Algériens suppliciés, mais celui du regard et des gestes qui causent la violence. Peut-on être bourreau à 20 ans et en être victime à 60 ans ? L'auteur « ne pense pas avoir de trop lourdes responsabilités personnelles. » en plaidant le fait qu'il aurait été torturé et/ou exécuté en cas de refus. Il s'interroge sur sa liberté d'action : « S'opposer seul à de telles pratiques ? C'était une pure utopie. Heureusement j'avais "accepté" cette affectation pour y effectuer en priorité des tâches administratives, d'intendance. »¹⁰³ Il pense avoir trouvé un équilibre avec sa conscience en évitant le plus possible de pratiquer la torture, mais doit, selon lui, parfois s'y résoudre :

Mon engagement moral, mes convictions, et ma possibilité de « justifier » mon « travail » administratif m'ont permis de ne pas être contraint de pratiquer trop directement ces actes de barbarie. J'ai dû, de temps en temps, apporter quand même

¹⁰² Pouillot, Henri *La villa Susini, op. cit.*, p. 21.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 111.

ma contribution aux violences. Et là, ma souffrance était terrible, sans commune mesure avec le seul spectacle passif.

Le renversement de valeurs, présent dans le reste du témoignage, est clairement formulé dans la dernière phrase. La souffrance évoquée n'est pas celle du corps supplicié, bien qu'elle ne soit absolument pas niée, au contraire, mais elle laisse place à celle du bourreau, qui témoigne d'une différence entre le statut passif et celui actif. S'il dit assumer sa part de responsabilité, il « se sent une double victime, victime de ce que j'ai souffert en étant inclus dans ce groupe de tortionnaires avec ce traumatisme psychologique que je conserverai toujours, et victime de cette culpabilité que je dois assumer »¹⁰⁴ Sa position ambivalente apparaît dans la dernière page de son témoignage :

Mais je voudrais dire à tous les Algériens qui ont été victimes de cette barbarie, qu'ils ne sont pas les seules victimes de cette guerre. Des militaires français eux aussi ont énormément souffert. (...) de la même façon il n'est pas possible de condamner globalement tous les militaires qui ont exécuté les corvées de bois, les tortures ou certaines autres exactions.¹⁰⁵

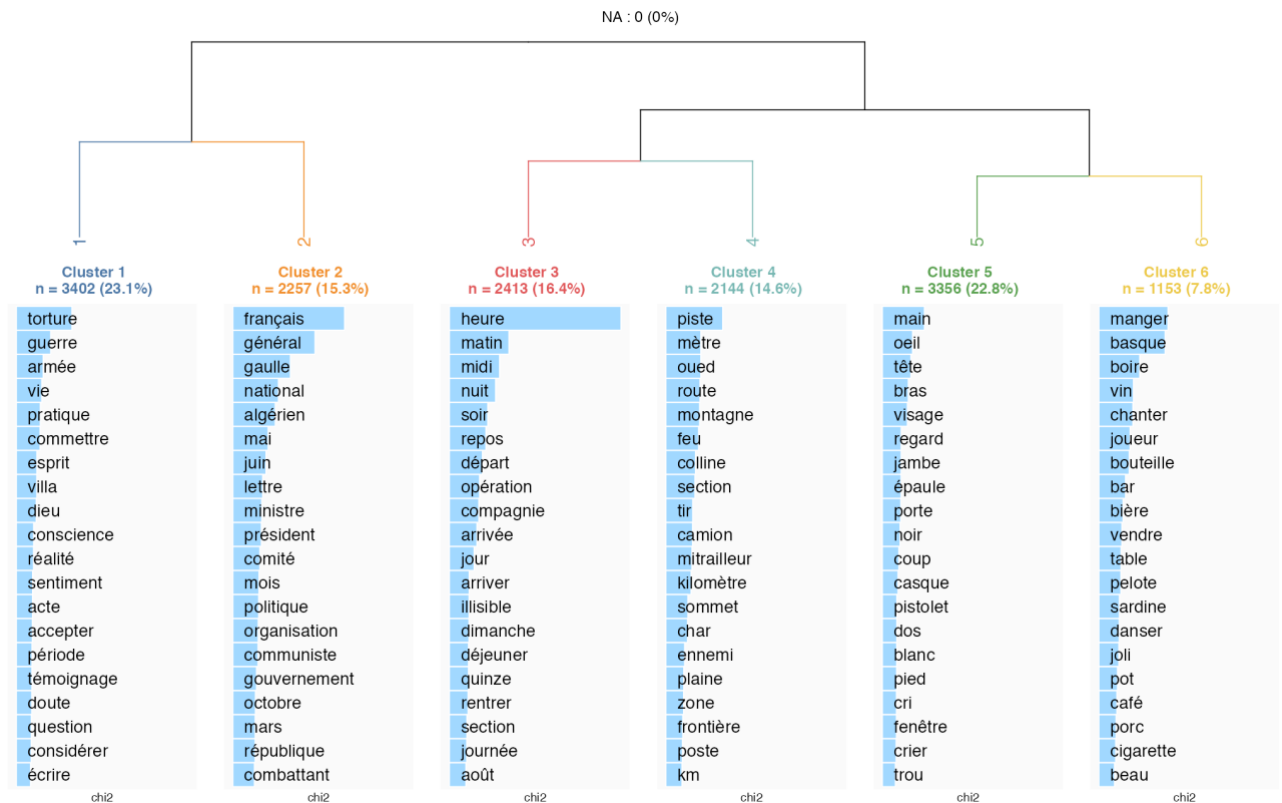
Tous victimes ? L'interrogation, si elle ne peut que difficilement être résolue, met en lumière le processus historique à l'œuvre à partir de la fin du XXe siècle. L'ère du témoin, tel que défini par Annette Becker¹⁰⁶, s'accompagne d'un processus de légitimation de sa parole par la reconnaissance des souffrances endurées. Les appelés du corpus ne font pas exception. C'est avant tout leur souffrance qui est l'objet de leurs témoignages. Dans cet horizon d'attente, quelle est la place de la torture ? Grâce à l'outil textométrique, nous pouvons dresser un tableau qui regroupe les principaux thèmes du corpus de témoignage.

Figure 12 – Classification Reinert R studio

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 147.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 152.

¹⁰⁶ Annette WIERVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.



Parmi les principaux thèmes retenus dans le logiciel, le premier groupe (Cluster 1) rassemble les mots qui ont le plus trait à la torture. Avec 23 % du corpus, il est le plus représentatif des thèmes donnés. Il illustre l'aspect crucial de la thématique dans les témoignages des anciens appelés de la guerre d'Algérie. Les mots qui y sont associés (dieu, conscience, sentiment, accepter, doute, question, considérer, écrire) révèlent que c'est bien son acceptation ou non qui est l'élément structurant de la plupart des témoignages. Sur les 19 appelés du corpus sélectionné pour la textométrie, six ne font aucune mention de la torture en Algérie. René Trouchaud est l'un d'eux, mais en fait le récit sans employer le terme : « De suite nous le descendons à la cave pour l'interroger. Nous lui attachons les mains dans le dos puis nous le suspendrons (sic) en tirant sur la corde jusqu'à ce que les pieds se trouvent à 10 cm du sol. » Le suspect algérien, citoyen venu dans un village kabyle, ne parle pas malgré les sévices infligés. Le lendemain :

Nous continuons l'interrogatoire en lui introduisant un entonnoir dans la bouche que nous remplissons d'eau. Toujours rien, il est vraiment très coriace.

Pourtant, nous ne pouvons pas laisser un type comme lui en liberté. Évidemment nous n'avons aucune preuve, mais nous sommes en guerre. Nous ne sommes pas des civils et nous ne pouvons prendre aucun risque.¹⁰⁷

Plus tard, l'homme est exécuté : « Des volontaires ce n'est pas ce qui manque. » La description des souffrances qu'infligent l'auteur et ses camarades n'est pas nommée mais fait l'objet d'un récit précis. L'exemple montre les limites de l'outil textométrique sans une connaissance approfondie des textes. Sans qu'elle soit nommée – plusieurs pages plus loin le verbe torturer est remplacé par cuisiner – la torture est bel et bien présente dans le témoignage de René Trouchaud. Pour ce qui est des cinq autres qui n'emploient pas le terme, seuls quatre n'en font pas réellement mention – Daniel Zimmerman s'abstient de l'utilisation du terme tout en décrivant aussi des scènes qui révèlent l'utilisation de la torture.

Ainsi, le corps de l'ennemi est prétexte à interroger le regard que lui accordent les auteurs. Ces regards, qu'ils soient empathiques, fascinés, dégoûtés ou autres, traduisent une domination effective des soldats sur les corps algériens. Le colonialisme s'exprime aussi par le geste, parfois au dépend des auteurs, la réduction des victimes à leur corps prive la population colonisée d'une parole. Si l'exemple des corps torturés est particulièrement prégnant, le regard des appelés du corpus sur les corps des femmes algériennes peut révéler une autre source de violence.

c) Les corps des femmes et les violences sexuelles

En septembre 2001, Georges Londiche, ancien appelé âgé de 63 ans, écrit une lettre à une journaliste du *Monde*, Florence Baugé, pour lui signifier sa désapprobation suite à une phrase prononcée par une psychologue dans un de ses articles : « Ils [les appelés] m'ont parlé de viols comme de quelque chose de systématique dans les mechtas. »¹⁰⁸ Le même reproche est formulé à l'encontre de Raphaëlle Branche et une lettre est de nouveau rédigée pour répondre à une journaliste de *L'Humanité*. L'auteur affirme ainsi que, « s'il est vrai qu'il faut dénoncer avec force les viols qui eurent lieu en Algérie et sans aucun doute de façon systématique au cours des séances de tortures, c'est un mensonge de parler des viols comme quelque chose de systématique dans les mechtas. »¹⁰⁹ Si son témoignage n'en évoque effectivement aucun, les

¹⁰⁷ René TROUCHAUD, *Haine et passion en Kabylie*, op. cit., p. 122-123.

¹⁰⁸ Georges LONDICHE, *Guerre et « guerre » d'Algérie*, op. cit., p. 137.

¹⁰⁹ *Ibid.*

violences sexuelles commises par les soldats français à l'encontre des Algériennes font partie du paysage de la guerre. De fait, un peu moins de la moitié des auteurs du corpus décrivent dans leurs récits des formes de violences sexuelles, dont ils sont parfois eux-mêmes à l'origine.

D'après Raphaëlle Branche, qui consacre un article sur la question en 2002, « au travers des archives militaires on peut observer l'évolution du regard de l'armée sur elle : les femmes accèdent peu à peu au rang de sujets dans la guerre et elles sont dès lors, comme les hommes, mises en fiches, suspectées, arrêtées pour leurs propres activités. (...) Cette inclusion des femmes dans le groupe des ennemis de la France implique une généralisation des violences contre elles. »¹¹⁰ Aux violences que connaît plus largement la population algérienne, se rajoutent les violences spécifiques aux femmes, dont une lecture intersectionnelle peut rendre compte.¹¹¹ Les corps des femmes deviennent un enjeu du conflit, sont instrumentalisés par les protagonistes, ce qui n'est pas propre à la guerre d'Algérie en particulier.¹¹² Ainsi, le concept de viol de guerre est né à la fin du XX^e siècle, pour analyser la stratégie de domination des corps, les femmes devenant des cibles aussi bien que des objectifs militaires. Plus récemment, la formule « viol en temps de guerre » a été créée pour « refuser l'inscription a priori de cette violence dans une catégorie différente de celle des autres viols ».¹¹³

Jacques Peyroles, né en 1931 à Paris, est avocat depuis quelques années lorsque son sursis est résilié. Il évoque dans son témoignage les affaires de viol auxquelles il assiste : « Avec la justice de ce temps-là, les femmes n'étaient pas à la fête. Les affaires de viol offraient une récréation appréciée. Certes, les violées obtenaient condamnation quand les faits étaient établis au-delà du doute raisonnable, mais au prix d'un parcours du combattant qu'elles terminaient pantelantes. »¹¹⁴ Dans une société française où les viols ne sont que très rarement condamnés, et encore moins portés à la connaissance de la justice, comment se représenter ce que fut

¹¹⁰ Raphaëlle BRANCHE, « Des viols pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 75, n° 3, p. 123-132.

¹¹¹ Kimberlé W. CRENSHAW et Magali BESONNE, « Démarginaliser l'intersection de la race et du sexe : une critique féministe noire du droit antidiscriminatoire, de la théorie féministe et des politiques de l'antiracisme », *Droit et société*, 2021, vol. 108, n° 2, p. 465-487.

¹¹² Sur l'enjeu des corps féminins durant la Première Guerre mondiale, et la propagande dessus, lire Emmanuel DEBRUYNE, « Femmes à Boches » : *occupation du corps féminin dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2018. Un autre livre s'arrête spécifiquement sur la question du sexe dans la guerre d'Algérie : Todd SHEPARD et Catherine BRUN (dir.), *Guerre d'Algérie : le sexe outragé*, Paris, CNRS éditions, 2016. Avec notamment un chapitre rédigé par la professeure de littérature Zineb Ali-Benali le « Corps refait » qui analyse une « guerre des corps » à travers notamment une photographie présente dans le livre – qui est aussi reproduite sous une forme stylisée pour la couverture du livre – d'une Algérienne nue, attrapée par deux soldats français. Le choix a été fait dans ce mémoire de ne pas imiter la démarche, les photographies qui montrent les corps féminins sexualisés dans les témoignages sont analysés mais non reproduites.

¹¹³ Raphaëlle BRANCHE (dir.), *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot, 2011, p. 17.

¹¹⁴ Gilles PERRAULT, *Go!, op. cit.*, p. 127.

pendant la guerre le comportement des jeunes soldats envoyés en Algérie en situation coloniale, où la possession du corps de l'autre, et son exploitation, sont une norme admise ? Peut-on retrouver dans les écrits des témoins, les regards que les auteurs de témoignages portent sur les corps des Algériennes ?

Michel D., né à Eaubonne dans le Val d'Oise en 1940, publie en 1998 un témoignage volumineux (Voir Annexe p. ??) de son expérience de la guerre d'Algérie.¹¹⁵ Comme l'indique la page de couverture, « plus de 600 photos, dessins et illustrations » sont reproduits dans le livre. Si les liens entre les images et le récit ne sont pas explicités, on parvient à retrouver les références aux images présentes dans le texte. Ainsi, lorsqu'est évoquée la circulation dans son unité d'une image d'un soldat français décapité à Palestro, une photographie – située dans le corps du texte – montre le corps d'un homme dont la tête est absente, sans qu'il soit possible de vérifier ni la provenance de la photo ni son authenticité. Ainsi, aucune illustration n'est référencée ou datée. Des images montrant des prisonniers Algériens blessés surgissent entre les pages. Dans le récit d'une fouille à laquelle participe le narrateur – sans qu'il soit possible de distinguer s'il s'agit bien de l'auteur – une jeune fille est découverte seule dans une mechta. Celle-ci, affolée par l'irruption dans la maison d'un soldat français, est à moitié nue et laisse entrevoir qu'elle est enceinte. Le narrateur décide alors de s'abstenir de la fouille et sort de la mechta. Sur la même page, une photographie montre une jeune femme algérienne poitrine nue.

Plus loin dans le livre, un dessin – sûrement de la main de l'auteur qui est passé par une école d'art – d'une femme en sous-vêtement prend l'entièreté de la page.¹¹⁶ Celle-ci tient une quille à la main, dans une posture suggestive. Quelle est la place du corps des femmes algériennes dans ce témoignage ? La réponse peut venir d'une comparaison avec le traitement des corps d'apparence européenne présents dans le livre. Deux photographies placées côte à côte montrent chacune une femme en maillot bain. L'une est debout, devant un décor neutre, elle regarde droit l'objectif, sa coiffure en gondole est typique du début des années 1960, tandis que la seconde est allongée sur une roche ensoleillée. Dans le texte, une mention faite des copines qui envoient au narrateur des photos de vacances les présente peut-être : Monique et Marie-Claude. Deux autres photographies suivent, deux portraits de jeunes femmes dont les yeux sont barrés par un trait noir qui anonymise maladroitement le regard. D'autres, encore,

¹¹⁵ Michel D., *Cactus op. cit.*

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 180.

montrent une même femme blonde, entièrement nue, dont les yeux sont barrés de la même façon.¹¹⁷

L'anonymisation partielle des photographies de femme à l'apparence européenne n'apparaît pas systématiquement, sans pouvoir en distinguer les raisons. Certaines photographies semblent être en réalité des tirages en série, comme le cas de la jeune femme blonde, tandis que d'autres peuvent très bien être tirés des propres archives de Michel D. Cependant, ce qui se vérifie dans le reste de l'ouvrage, c'est la non anonymisation systématique des femmes algériennes, presque toutes photographiées nues ou poitrines dénudées. À cet état de fait s'ajoute les dessins représentant des Algériennes qui puisent dans les codes de l'orientalisme.¹¹⁸ Les crédits des photos répertoriés à la fin du livre indiquent que la plupart des images proviennent de la collection privée de l'auteur, sans qu'il soit permis de connaître leur provenance. Le témoignage illustre la différence de traitement entre les corps des femmes européennes, à l'anonymisation aléatoire, et ceux des femmes algériennes qui sont toujours montrés, dévoilés. Les dessins indiquant aussi une nette sexualisation de ces dernières.

En dehors de ces images, quels sont les événements où les femmes algériennes sont rendues visibles aux appelés du contingent ? Les fouilles, notamment dans les villages, nécessitent des contacts corporels entre les soldats et les femmes qui sont propices aux exactions. Ainsi, lorsque Pierre Puicercus est envoyé en Algérie, il se voit « là-bas, pour quelques jours ou quelques mois, gardant les fermes, où vivaient paisiblement de jolies filles et de belles "fatmas", que je servirai avec beaucoup de cérémonie. »¹¹⁹ Une fois en Algérie, la représentation ne se vérifie pas et c'est d'abord par la fréquentation des prostituées qu'il assouvit ses désirs. À la fin de son service, alors qu'il est muté pour raison disciplinaire au Sahara, il reçoit l'ordre de fouiller une mechta éloignée avec un camarade. Une fois arrivés sur place, les deux appelés font irruption dans l'habitation et surprennent deux très jeunes filles qui s'y trouvaient. Les quelques secondes où les deux hommes font face à elles marquent une hésitation de l'auteur qui ne sait pas comment réagir. La description de la scène est portée par le « désir » qu'exprime Pierre Puicercus envers les corps des deux jeunes algériennes. Finalement, l'auteur et son camarade décident, à regret semble-t-il, de quitter les lieux. Combien de fois le choix inverse a-t-il été fait ? L'auteur évoque dans la suite du témoignage de situations qui révèlent des agressions sexuelles routinières : « Bredouilles, nous en étions

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 186.

¹¹⁸ Edward W. SAID, *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil, 1997 (1^{er} édit. : 1978 ; trad. de l'anglais par Catherine Malamoud).

¹¹⁹ Pierre PUICERCUS, *A chacun sa vie, op. cit.*, p. 71.

pour nos frais, alors, pour compenser un peu, nous caressions les plus jolies sous ce beau clair de lune. »¹²⁰

La relation de l'auteur avec les femmes est particulière. Le témoignage débute avec le récit de son expérience de la Seconde Guerre mondiale lorsqu'il était enfant. Plusieurs histoires tirées de cette période sont alors racontées. L'une détaille les relations entre une famille française de son village en Gironde et des soldats allemands. L'histoire, alambiquée, est l'occasion pour l'auteur de condamner la sexualité de ces femmes et de justifier la tonte des femmes à la Libération. L'imaginaire autour de la sexualité est présent largement dans ses expressions. Ainsi, il se « demande si l'on ne se prostitue pas un petit peu » en témoignant.¹²¹ Un récit de voyage en Autriche avec deux femmes est aussi prétexte à raconter une supposée tension sexuelle entre les trois voyageurs. Plus significative est la description sur plusieurs pages de sa relation avec les prostituées – avec qui il perd sa virginité – notamment une qui se transforme en relation suivie lorsqu'il était soudeur sur les chantiers navals de La Rochelle.

En Algérie, il fréquente assidument les bordels, à Biskra et à Constantine, au Lynx où il vole le « slip noir » d'une prostituée pour le garder en souvenir. Ce qui s'apparente à une obsession dans le récit se mêle à un racisme assumé : ces hommes [les Algériens] plus bornés que leurs bourricots (...) Ils auraient dû savoir que l'Arabe vous sourit hypocritement pardevant (sic) pour vous planter un couteau dans le dos lorsque vous vous retournerez. »¹²² ; « L'Arabe, dans les moments cruciaux, ne parle que très peu, afin de ne pas se trahir. Il s'exprime généralement par le regard et par le geste. »¹²³ Dans un témoignage où le racisme se mêle à une sexualisation systématique du corps des femmes, les Algériennes ne sont comprises que dans un schéma où seuls les désirs de l'auteur rentrent en compte. La guerre lui procure ainsi un espace d'impunité quant aux violences sexuelles qu'il commet, et dont il se fait l'écho jusqu'en 1988, sans témoigner d'un changement de jugement.

Plusieurs témoins racontent des scènes de viols lors des fouilles de mechta. Pierre-André Canale, maréchal des logis en Kabylie, tente d'excuser ce qu'il voit comme une exception :

Ce fut [un viol, ndlr] pour moi le seul incident du genre. Les gars ne semblaient pas particulièrement travaillés par la chose. Le cas échéant, Madame Simone et sa bande y pourvoyaient. J'avoue ne pas avoir balancé entre

¹²⁰ *Ibid.*, p. 248.

¹²¹ *Ibid.*, p. 8.

¹²² *Ibid.*, p. 63.

¹²³ *Ibid.*, p. 113.

condamnation et indulgence. Nous avons tous, trop souvent, porté atteinte à la dignité de la personne humaine. La cloison, pourtant difficilement édifiée pendant vingt ans, entre bien et mal, beau et laid, blanc et noir, bons et méchants, se fissurait. Ces grandes circonstances avaient fait de nous des jouets, des mécanismes non-pensants. La jeunesse fut-elle notre seule excuse ? j'en garde le souvenir d'un gigantesque gâchis.¹²⁴

Si des remords sont évoqués implicitement quarante ans après l'indulgence éprouvée envers ses camarades, l'auteur déresponsabilise les actes du contingent en mettant l'accent sur les circonstances et la jeunesse des appelés. Les bordels sont aussi vus comme un moyen d'apaiser les pulsions des soldats, reprenant là une vision traditionnelle de l'armée française. Cependant, un flou demeure quant aux circonstances où le viol s'est déroulé. L'entrée en matière, abrupte, témoigne d'une gêne à évoquer un crime commis par les camarades de l'auteur. Si le sujet n'est pas tabou, pratiquement la moitié du corpus évoque des violences sexuelles, la peur de ternir l'image du contingent entraîne une minimisation du phénomène chez certains, souvent en plaidant l'exception.

Un des enjeux de la question des viols en temps de guerre est de connaître la réaction de la hiérarchie militaire. Cette dernière, qui a conscience du phénomène, a le pouvoir de réprimer les exactions. Aussi, la plupart des soldats qui violent des Algériennes cherchent à se soustraire au regard des officiers. Paul Mériaux, lors de la fouille d'une mechta dans les Aurès, événement auquel il participe pour la première fois, reçoit l'ordre par le caporal-chef de son unité de surveiller les issues :

Les deux fatmas sont fouillées, la plus jeune outre mesure. On nous a prévenus qu'elles sont très rusées pour dissimuler une grenade.

Mais la fouille terminée, le caporal-chef en tête et deux anciens se relayent pour passer à l'acte (viol collectif). Par crainte de voir arriver le chef de section, il double la surveillance à l'entrée.¹²⁵

L'auteur se dit sous le choc au moment où l'événement se produit. En faisant le guet, puis en ne dénonçant pas le crime, il se rend alors complice de ses camarades, ce dont il peine

¹²⁴ Pierre André CANALE, *Mission pacification*, op. cit., p. 126.

¹²⁵ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie*, op. cit., p. 69.

à prendre conscience. D'autres épisodes, qui racontent sensiblement le même mode opératoire, se succèdent dans les récits. Ainsi, Paul Mériaux revient sur les viols et tentative de viol auxquels il assiste en tant que témoin :

Je n'ai guère entendu parler d'exactions à caractère sexuel. Sous mes yeux, j'ai assisté à un (sic) sorte d'attentat à la pudeur. Un soldat a serré de près une jeune fille, l'a bousculé sur un lit et a tenté d'abuser d'elle. La fille s'est débattue et le soldat l'a laissée tranquille. Ca (resic) n'a pas duré plus de trois ou quatre secondes.

Une seule fois, au cours d'une opération, trois ou quatre soldats se sont succédés sur une femme qui avait une quarantaine d'années. Je n'ai pas vu de menaces ni de violences. Un soldat est d'abord entré dans la mechta avec elle. On n'y avait guère prêté attention. Ensuite j'ai vu que le manège se reproduisait avec un autre soldat. Et ainsi de suite. Ce n'est que plus tard qu'ils ont dit avoir "baisé" cette femme, debout, contre le mur. Ils ont raconté qu'elle se laissait faire et n'avait pas l'air mécontente. Mais une escouade de soldats est forcément une menace.

Les premières perceptions de l'auteur, qui a du mal à comprendre les deux scènes, sont remplacées *a posteriori* par une analyse ambivalente. La première scène est minimisée, une tentative de viol est alors qualifiée d'« attentat à la pudeur » puis requalifiée. La durée de la tentative, quelques secondes, est soulignée pour l'atténuer. Pour ce qui est de la deuxième scène, le mot viol n'est pas non plus prononcé, seul le terme « baisé », celui des soldats, est retenu. Un doute émerge quant au consentement de la femme alors même que l'auteur convient qu'« une escouade de soldats est forcément une menace. » Le fait que les auteurs se vantent dans un second temps de leur acte témoignent d'un sentiment d'impunité largement intériorisé. La formule de Raphaëlle Branche : « Le viol, ce crime si particulier dont l'auteur se sent innocent et la victime honteuse »¹²⁶ apparaît ici tout à fait approprié pour analyser la manière dont les témoins rendent compte des réactions des violeurs après le crime commis. Contrairement aux deux autres « générations de feu », les récits rapportent de nombreux cas de viol. La mentalité coloniale, dont on a vu qu'il pouvait encourager le viol, semble agir alors en deux temps : celui de la guerre, où ils sont commis, et celui de l'écriture, où ils sont rapportés en atténuant la réaction devant la nature du crime.

¹²⁶ Raphaëlle BRANCHE, « Des viols pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 75, n° 3, p. 123-132.

Les fouilles corporelles, et les attouchements qui s'y ajoutent, sont ainsi présentés comme une nécessité par René Trouchaud, pourtant dubitatif lorsqu'il assiste pour la première fois à un interrogatoire d'une femme kabyle dans sa mechta :

L'officier ordonne qu'on lui hôte sa robe, où veut-il en venir ? Je n'aime pas du tout ça ! (...) Le kabyle la couche sur le tapis crasseux, lui glisse un morceau de bois entre les dents, qu'il attache derrière la tête avec une ficelle, puis il lui fait couler de l'eau dans la bouche avec sa gourde. La pauvre fille ne peut pas crier, elle se débat et gémit qu'elle ne sait rien. (...)

Les gifles commencent à tomber comme à gravelotte, de plus en plus fortes. L'officier lui passe la main sur le ventre et descend doucement. Cette jeune femme doit avoir vingt ans, est-ce que ce gars là est vicieux ou quoi ? Il continue jusqu'au bas-ventre, cette fois-ci c'est mon regard plein de dégoût qui croise le sien. Comment peut-on prendre du plaisir à torturer une fille attachée, rouée de coups ?¹²⁷

Alors que l'auteur témoigne timidement de sa désapprobation, l'officier lui explique que, si son pubis est rasé, c'est qu'elle a vu son mari. René Trouchaud, exprime alors sa curiosité et ne désavoue pas la méthode, présentée comme nécessaire. Dans un deuxième temps, alors que l'officier et lui-même sont sortis de la mechta, il retourne à l'intérieur pour empêcher l'interprète, rester seul avec la femme, de commettre un viol.

Le récit est l'occasion de décrire le corps de la femme, en mettant l'accent sur ses expressions et sur la pilosité de son pubis. La fascination – qui s'apparente à du voyeurisme – qu'exercent sur les appelés le sexe féminin des Algériennes et sa pilosité se retrouve dans de nombreuses discussions rapportées dans les foyers en Algérie et jusqu'aux comptoirs de bar en métropole. Le corps des femmes algériennes est un sujet de discussions, de blagues, qui peut se transformer en expéditions violentes notamment lorsque des Algériennes sont faites prisonnières. La responsabilité de la hiérarchie peut alors être questionnée. Ainsi, lorsque l'unité de Roger Albert fait prisonniers un rebelle et sa femme, prénommée Aïcha, les officiers tardent à réagir avant de proscrire les visites de soldats la nuit : « Aïcha est une femme bavarde qui s'exprime dans un français parfait. Elle est hébergée à l'infirmerie. Les visites masculines sont nombreuses. Trop nombreuses. Il faudra mettre une garde de nuit afin de protéger Aïcha

¹²⁷ René TROUCHAUD, *Haine et passion en Kabylie*, op. cit., p. 137.

d'une... invasion ou la dissuader d'une... évasion ? »¹²⁸ Les viols sous-entendus par l'auteur ne font pas l'objet d'une condamnation ni ne sont explicités. Son témoignage est un récit égal, sans compassion pour le sort de la population algérienne, dont il décrit pourtant l'extrême violence qu'elle subit, notamment la torture et les exécutions. À la fin de la guerre, il se dit pro-Algérie française avant de se revendiquer gaulliste. Lorsqu'il publie son livre, en 2002 à l'âge de 67 ans, il affirme ne pas regretter les violences commises à l'encontre de la population, mais juge impossible l'intégration de 30 millions de musulmans à la France, ce que justifie, selon lui, son revirement politique où la violence est totalement absente de sa réflexion.

Le traitement particulier des détenues algériennes est notamment longuement décrit par Henri Pouillot, affecté pendant plusieurs mois en 1961-1962 à la villa Susini. Dans son témoignage, il différencie notamment les « femmes musulmanes » des « femmes judéo-chrétiennes » qui seraient moins atteintes que les premières, pour qui le viol serait sceau d'infamie et leur interdirait de fonder un foyer. S'il s'en défend, la distinction raciale entre les corps et ses souffrances marque le début du récit. Il s'attelle dans un second temps à détailler le modèle opératoire et la systématisation des viols de jeunes femmes : « Dès qu'une femme était arrêtée, si elle avait entre seize et trente ans, mariée ou non, et en plus, surtout si elle avait un joli corps, elle avait toutes les chances d'être violée par presque tous les militaires de la Villa. »¹²⁹ Ces viols sont en outre intégrés dans la dynamique du collectif et assure sa cohésion : « Pour la majorité des appelés, on peut dire que c'était le moment de distraction de très loin le plus attendu. C'était la satisfaction sexuelle, et très souvent l'enjeu de paris. »¹³⁰ Les corps des femmes deviennent en enjeu des jeux collectifs qui soudent entre eux les hommes. Celui qui gagne aux cartes obtient par exemple la « faveur » de violer une détenue en premier. Durant son séjour, Henri Pouillot estime « entre une soixantaine et une centaine de femmes qui ont dû subir ces viols collectifs, seulement pendant les dix mois où j'ai séjourné dans cette Villa. »¹³¹ Si l'auteur participe de manière irrégulière aux tortures réalisés sur les détenus, il affirme cependant ne pas participer aux viols. Prétendant sa fidélité envers une fiancée – fictive – restée en métropole, il affirme aussi aux autres soldats qu'il ne pourra « jamais faire l'amour avec une Algérienne ». ¹³² Ces deux motifs, la fidélité et le racisme, sont ainsi présentés comme des valeurs lui permettant de s'abstenir.

¹²⁸ Roger ALBERT, *Carnets de route d'un soldat d'Algérie*, op. cit., p. 150.

¹²⁹ Henri POUILLOT, *La villa Susini*, op. cit., p. 79.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 80.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*, p. 112.

Malgré tout, le corps des Algériennes détenues est l'objet de désir qu'il peine à écarter : « Je suis parvenu à tenir aussi longtemps grâce à la masturbation, même si cette pratique reste frustrante, insatisfaisante. »¹³³ La pratique de la masturbation, déjà évoquée, témoigne d'une initiative personnelle de se prémunir contre la tentation du viol. À aucun moment l'auteur n'envisage une remise en question collective de la torture et des viols. L'accent est mis sur la camaraderie, les bières bues entre soldats, pour affirmer qu'il n'était pas possible de s'y opposer. Publié en 2001, le livre adopte un parallèle avec les affaires des « tournantes », viols collectifs médiatisés au tout début des années 2000, pour ce qui concerne les phénomènes de groupe. L'alcoolisme et le manque sexuel sont aussi avancés pour expliquer les crimes commis. Résumées, les raisons qui amènent selon l'auteur les appelés de la villa à commettre de tels atrocités relèvent pour la majorité d'éléments extérieurs :

Le conditionnement du commandement,

Le climat d'insécurité permanente, conforté par des informations sur les nombreux attentats et les victimes qui en découlaient,

L'effet de groupe, sans doute l'élément déterminant,

L'isolement du monde, de la société, des proches,

Une certaine forme de plaisir, de défoulement, parfois pour certains.¹³⁴

Finalement, le témoignage de l'auteur se termine, comme pour les tortures, par une défense des appelés, le corps du contingent invisibilisant celui des victimes algériennes : « Les militaires du contingent ayant torturé ne sont pas sortis indemnes de cette péripétie. Ce sont également des victimes. Ils en souffrent en permanence. »¹³⁵ L'effet de corps auquel se rattache Henri Pouillot est significatif du processus de déresponsabilisation entamé au début de son livre. La responsabilité est mise sur la faute du collectif, dit-il en substance. Le « conditionnement » décidé par l'armée, « l'effet de groupe » sont des pressions collectives qui n'autorisent une autonomie individuelle qu'aux marges. Ainsi, il opte pour un compromis en acceptant la torture tout en refusant le viol. Le témoignage, 40 ans après la fin de son service militaire, peut-être alors vu comme une entreprise de reconquête de ses gestes et de sa parole confisqués, le temps du service, par l'autorité militaire.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*, p. 100.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 121.

Reconquête ou non de l'individualité, le témoignage est un acte qui implique une mise en scène de soi de la part des auteurs. Daniel Marceau, né en 1940 et affecté dans un poste en Kabylie, revendique sa singularité dès le titre de son livre : « J'ai eu vingt ans en Algérie, j'abats mon je ». La première partie de son récit est épuré, avare en détails. Peu d'informations sur l'homme sont données, seules ses qualités d'infirmier et secrétaire sont nommées. Dès les premières pages, un passage étonne :

Pourquoi revenir sur des événements si lointains ? Pourquoi réveiller ces souffrances, enfouies maintenant au plus profond de la mémoire de si peu de personnes ? Deux peut-être tout au plus. Puisqu'il le faut je témoignerai donc... Après m'être tu si longtemps. Mais cela ne risque-t-il pas de se produire un de ces fameux coups de théâtre, comme dans ces procès où le témoin quitte la barre, pour prendre place parmi les accusés ?¹³⁶

À quoi peut bien songer l'auteur, en évoquant d'abord une histoire connue seulement de lui, et, semble-t-il, d'une deuxième personne, avant d'évoquer un possible retournement de situation où le témoin devient accusé ? Soupçonne-t-il que certains lecteurs vont interpréter son récit comme relevant du judiciaire ? Dans un premier temps, l'auteur s'attache à décrire l'espace dans lequel son histoire commence : « L'évocation excite la mémoire, et de m'être appliqué à faire le compte-rendu topographique du poste fait ressurgir mille souvenirs sans intérêt, parmi lesquels je fais un choix. »¹³⁷ Les latrines aussi bien que l'ensemble du poste sont décrits, le douar situé en contrebas aussi. Après les bâtiments, le récit s'attarde sur la vingtaine de soldats qui composent le poste, avant de venir aux villageois, puis plus spécifiquement aux jeunes filles. Très vite, la description du corps de ces dernières devient un élément récurrent du récit. Lors d'une intrusion dans une mechta, dans le but de réaliser le recensement¹³⁸, Daniel Marceau surprend les femmes de l'habitation réunies devant une lessiveuse : « Autour, quatre ou cinq femmes et quelques très jeunes filles, étaient agenouillées devant des cuvettes émaillées, la chevelure épanchées dans l'eau. (...) Toutes étaient torse-nu. Leurs épaules et leurs poitrines me troublèrent. »¹³⁹ La scène est surprenante, aucune des femmes et jeunes filles présentes ne se

¹³⁶ Daniel MARCEAU, *J'ai eu vingt ans en Kabylie : j'abats mon je*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 7.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 11.

¹³⁸ Secrétaire du capitaine, il est en charge de tâches administratives qui l'amènent à être au contact de la population.

¹³⁹ Daniel MARCEAU, *J'ai eu vingt ans en Kabylie, op. cit.*, p. 20.

couvrent à l'entrée du soldat, certaines vont même jusqu'à lui demander de leur rincer les cheveux avec l'eau chaude. Sans pouvoir déterminer la véracité de la scène, d'autres récits semblables se succèdent :

Une autre fois, je surpris involontairement les femmes, alors qu'elles tendaient au soleil pour le faire sécher le linge d'une lessive. Certaines avaient les épaules nues, et transportaient dans leurs bras de lourds vêtements mouillés, plaqués contre leurs poitrines. L'eau dégoulinait jusqu'à terre, mouillait les sarouels, en soulignant les ventres et les cuisses. Mais ce qui attirait le plus mon regard, c'était justement les sarouels féminins qui séchaient sur les cordes.¹⁴⁰

Les corps dénudés sont objet de fantasme pour l'auteur. Les vêtements sont aussi l'occasion d'animer son imaginaire orientaliste, les sarouels attirant particulièrement son regard, les mouvements réalisés avec lui font deviner les corps recouverts. Ces passages, un autre le mentionne également occupé à observer les jeunes femmes lorsqu'elles descendent chercher de l'eau, tranchent avec le reste du récit pour leur précision. La vie du soldat n'est en effet que rapidement abordée. Il faut attendre la page 27 pour que le véritable sujet du livre est dévoilé :

En ai-je tant dit ? Ce n'était que pour retarder l'apparition de Lahila. J'ai usé de pauvres ruses pour n'avoir pas à parler d'elle. J'espère que depuis mes premières lignes, Lahila s'est glissée silencieusement entre elles, comme une ombre assassine entre les positions ennemies.

Maintenant, tout est en place pour que Lahila apparaisse. Je voulais brosser un portrait, et je donne dans le théâtre. Je désire que Lahila soit l'héroïne d'un opéra baroque dont je conduirais l'orchestre. (...) J'ai amené toutes les pièces, tous les considérants, et maintenant passons au fait. Mais il me manque la trogne des jurés, car ce serait un procès d'assises, l'avachissement cynique des juges, la flagornerie des avocats. Non ce ne sera pas un procès : bien qu'il y ait culpabilité, Lahila est trop innocente.¹⁴¹

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 21.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 27-28.

Une femme, Lahila, semble être le deuxième personnage de l'histoire. La métaphore judiciaire, interrompue après les premières pages, est de nouveau filée. Mais, en lieu et place de l'auteur, il est cette fois question de la culpabilité de Lahila, avant qu'elle soit elle aussi rapidement mise de côté.

Qui est cette femme ? L'auteur la découvre lorsqu'elle vient l'informer – en tant que secrétaire il est l'interlocuteur privilégié de la population - de son arrivée au douar après avoir été répudiée par son mari. L'auteur parle rétrospectivement d'un coup de foudre et s'arrête longuement sur son corps. Celui-ci est voilé, ce sont les phalanges de ses mains ainsi que ses pieds qui font l'objet d'une description, avant qu'elle ne laisse voir son visage. Sa poitrine, que l'auteur compare à deux « colombes », est détaillée en un paragraphe.

Peu de temps après cette première rencontre, le major qui commande le poste fait arrêter tous les hommes du douar en rétorsion des concerts de you-you réalisés le soir par les femmes, et interprétés par le major comme une diversion sonore afin de cacher les mouvements du FLN. Le lendemain, les hommes sont échangés par les femmes, emprisonnées pour la nuit avec une menace proférée par le gradé : « Si on entendait un seul you-you de faire violer toutes les femmes. »¹⁴²

Les femmes détenues sont réunies dans la salle d'interrogatoire, une sentinelle est placée devant la porte. C'est cette dernière qui apostrophe l'auteur, venu faire un tour du côté de la cellule, et lui déclare, en parlant des femmes du douar, qu'« il les connaissait bien, elles étaient comme toutes les autres. Il en était sûr, elles ne pensaient qu'à forniquer, et l'unique chose qui comptait pour elles, c'était que cela ne se sache pas. »¹⁴³ Alors que la nuit est tombée, Daniel Marceau s'introduit dans le bureau du major, récupère la clef de la cellule et en ouvre la porte. À l'intérieur, il se place devant une silhouette – se révélant être Lahila – et lui intime de le suivre à l'infirmerie : « Je m'approchais de Lahila, et allai m'agenouiller à son côté. Je tirai sur le cordonnet de son sarouel, sans qu'elle n'esquisse le moindre geste. »¹⁴⁴ Il décrit ensuite précisément ses gestes et ceux de la femme. Son corps est là encore l'objet d'une longue analyse, notamment concernant la pilosité de son pubis et son vagin. Au moment où le soldat pénètre la femme avec ses doigts, la sentinelle apparaît derrière, et lui somme de finir vite pour lui laisser sa place. L'auteur s'arrête, dégaine son PA et menace l'homme. Profitant de

¹⁴² *Ibid.*, p. 50.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 52.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 56.

l'interruption, la femme se rhabille avant d'être renvoyée dans la prison non sans que l'auteur ait fait « avaler à Lahila une grosse dose de calmant » : « Je pensais naïvement qu'elle serait assommée, qu'elle dormirait profondément, et que grâce à cela, elle oublierait que le monde un instant s'était défendu d'être ce qu'il était. »¹⁴⁵

Les jours suivants, Lahila lui annonce qu'elle refuse de revenir au poste, malgré l'ordre que subissent toutes les femmes du douar d'y venir pointer chaque jour, et le major lui annonce qu'une condamnation à mort vient d'être prononcée par le FLN pour viol. L'auteur nie farouchement, se dit effondré, il ne comprend pas pourquoi, selon lui, Lahila aurait menti. Que peut-on tirer de ce récit ? La guerre d'indépendance algérienne ne semble être qu'un décor, ou un prétexte, pour illustrer ce que Daniel Marceau présente comme une histoire d'amour réciproque. Pourtant, le décalage semble complet avec ce qui s'apparente à un viol. Le consentement de la femme n'intervenant jamais, aucune parole n'est ainsi reproduite, le tout dans une relation de détenue à soldat. Par ailleurs, la scène se déroule avec la présence constante d'une arme placée à la hanche de l'auteur, menace explicite pour la femme.

Si la raison d'être du témoignage est la confrontation entre l'auteur et le corps d'une femme qu'il désire ardemment, ce sont bien les violences à l'encontre de ce corps qui apparaît comme son enjeu principal *a posteriori*. En effet, il semble qu'en lieu et place d'une histoire classique et usité d'amour impossible, il soit en réalité question d'un viol ou de sa tentative. Inattendu, ce genre de témoignage où l'auteur s'incrimine sans s'en rendre compte, à moins que la métaphore du procès du début, où le témoin devient accusé, n'y fasse référence, révèle un système de pensée où le corps colonisé est à la disposition du soldat, de son regard, de ses gestes. Des décennies plus tard, ces regards et ces gestes sont retranscrits sans qu'une autre interprétation ne succède à la première, témoignant d'une continuité dans le discours.

Cependant, se pourrait-il que ce récit ne soit que pure fiction ? Une référence présente au début du témoignage sème le doute. Lors de la première apparition de Lahila, il est dit qu'elle est « plus séduisante que l'héroïne du film "Belles de nuit" » sorti en 1952. Le long-métrage, récompensé par la Mostra de Venise, raconte l'histoire d'un jeune compositeur d'opéra frustré par son non-succès. Au fur et à mesure du film, il s'échappe dans ses rêves où il s'imagine des destins héroïques à travers le temps. Révolutionnaire en 1789 ou officier conquérant de l'Algérie en 1830. Dans ce dernier rêve, il constitue un harem où une jeune femme appelée Leïla l'attire irrésistiblement. Une interrogation tirée du témoignage évoquant la Lahila du récit prend alors peut-être tout son sens : « Existe-t-elle ailleurs que dans ma mémoire ? » Existe-t-

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 60.

elle seulement ? La mention d'un opéra baroque où Lahila serait « l'héroïne principale » et l'auteur le chef d'orchestre entretient le doute. « J'ai eu vingt ans en Algérie » serait une œuvre imaginée, fictive ? Parmi les soixante noms d'auteurs transmis au SHD de Caen, huit seulement n'ont pas pu être identifiés, dont celui de Daniel Marceau. La guerre de l'auteur a-t-elle eu lieu ? Lahila est-elle le personnage d'un roman tout droit sorti de l'imagination de son auteur ? Aucune réponse définitive ne peut pour l'heure être donnée. Que ce soit dans le récit même ou dans la réalité de son expérience, il est difficile d'en faire ressortir la vérité des faits. Cependant, quelle que soit la nature de l'œuvre, le corps féminin est une caractéristique essentielle des témoignages des auteurs du corpus, il représente par excellence le corps de l'autre, et son dévoilement un enjeu de la guerre, autant pour l'armée que pour ses chroniqueurs des années plus tard.¹⁴⁶

Chapitre 7 – Au combat, les paysages de la guerre

Pour qui veut comprendre les effets des violences de la guerre d'indépendance algérienne sur l'expérience des auteurs, anciens appelés du contingent, s'intéresser aux espaces dans lesquels ces violences s'expriment apportent des éléments de réponse.¹⁴⁷ En effet, pour près des deux tiers du corpus, ce sont les combats qui en sont les premiers lieux. Cependant, en quasi huit années de guerre, ces espaces changent, ou bien le contexte évolue. Être affecté à Alger en 1957 ne fournit pas la même expérience que cinq ans plus tard, au plus fort des attentats de l'OAS.¹⁴⁸ Plusieurs périodes peuvent ainsi être définies pour analyser la complexité de ces changements sur le terrain. La première, de 1955 au début de 1959, peut représenter la première phase de guerre que connaissent les appelés et rappelés du contingent. À partir de février 1959 jusqu'en 1961, le plan Challe – du nom du commandant supérieur interarmées en Algérie – est ensuite appliqué. Plusieurs grandes opérations sont alors décidées et exécutées pour gagner la bataille

¹⁴⁶ Marc ANDRÉ, « Femmes dévoilées : des Algériennes en France à l'heure de la décolonisation », ENS éditions, Lyon, 2016.

¹⁴⁷ « Regarder un peu attentivement les champs de bataille de la guerre moderne conduit en outre à s'interroger sur le rôle que jouent leurs traits spécifiques en termes d'expériences physiques comme en termes de représentations construites, par les combattants eux-mêmes, de leur propre violence et de celle de leurs adversaires. » Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne, XIXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2008, p. 248-249.

¹⁴⁸ « Face à un adversaire souvent invisible, un appelé de la fin 1954 garde un souvenir du conflit qui n'a que peu de rapport avec celui d'un camarade plus jeune au combat sur la frontière orientale en 1958 ou lors des déchiements de l'année 1962 », in Tramor QUEMENEUR, Ounassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THÉNAULT (dir.), *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Bouquins, 2023, p. 68.

dite de « l'intérieur » et réduire les poches des maquisards algériens. Après avoir emporté plusieurs succès sur le plan des opérations, la dernière phase de la guerre s'ouvre. De l'été 1961 jusqu'en septembre 1962, les auteurs du corpus ont découvert une autre guerre dans la perspective de la fin de l'Algérie française, où de nouveaux acteurs – et au premier rang l'OAS – viennent contester le contrôle de l'espace urbain.

a) 1954-1959, rappelés et appelés mêmes combats ?

La décision d'envoyer le contingent en Algérie augure une relation difficile entre ce dernier et l'État. Les euphémismes employés pour qualifier la situation en Algérie (« maintien de l'ordre », « opérations de pacification ») entraînent un manque d'appréciation chez les jeunes appelés de ce qui les attend en Algérie, du moins dans les premières années du conflit (1954-1959) ; cela débouche sur une situation inconfortable et contradictoire pour ceux chargés des opérations sur le terrain : participer à une guerre qui ne dit pas son nom. La rupture avec le gouvernement est particulièrement importante chez les rappelés : ceux ayant fini leur service militaire mais sommés de revenir servir sous les drapeaux sont astreints à une période de disponibilité de trois ans. La mesure prise par le gouvernement de Guy Mollet à l'été 1955 est immédiatement impopulaire chez les concernés. Les rappels « provoquèrent une série de manifestations. Nombre de trains transportant les hommes vers le Sud d'où ils devaient embarquer, furent empêchés de partir : alarme indûment tirée, voie occupée, matériel saboté... »¹⁴⁹. Si la crise est temporairement réduite, elle ressurgit au printemps 1956 avec la décision de rappeler les classes 52 et 53-1, ce qui représente environ 200 000 hommes.

Claude Vinci, de la classe 53-1, reçoit l'ordre de rejoindre la base de Satory pour être envoyé en Algérie. Militant encarté au Parti communiste français (PCF), il envisage d'abord de ne pas répondre à la convocation : « Mais je ne partirai pas, c'est sûr. Insoumis, oui ! La question ne se pose même pas. Non mais, je ne vais pas aller combattre un peuple qui se bat pour son indépendance, pour sa libération, pour la Liberté. »¹⁵⁰ Finalement, il s'y rend après avoir consulté un camarade du parti qui lui cite un passage de Lénine dans *Que faire* (1902), où le théoricien encourage les soldats à porter la parole révolutionnaire dans l'armée.

¹⁴⁹ Sylvie THENAULT, *Algérie : des événements à la guerre*, Paris, le Cavalier bleu éditions, 2019, 2^e éd. (1^{er} éd. : 2012) p. 62. On peut voir par ailleurs dans les premières minutes du film de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman *La guerre sans nom* (1992) des Grenoblois se souvenir des manifestations contre ces rappels.

¹⁵⁰ Claude VINCI, *Les portes de fer : « ma » guerre d'Algérie et « ma » désertion récit*, Pantin, Temps des cerises, 2002, p. 13.

Cependant, le précepte idéologique ne passe pas l'épreuve du combat. Débarqué en Algérie à l'été 1956, Claude Vinci participe à sa première opération le 8 août en Kabylie. Le lieu de l'opération, les Portes de Fer, est un passage stratégique entre l'Est et l'Ouest algérien. Il est composé de plusieurs gorges qui commandent l'accès entre Alger et les villes de Sétif et de Constantine ; plusieurs forêts de pins émergent de ses pentes avant de laisser place à des crêtes abruptes. En 1839, c'est par leur franchissement que le duc d'Orléans rompt le traité de la Tafna signé deux ans auparavant et poursuit la conquête de l'Algérie. En août 1956, le passage revêt toujours un intérêt stratégique lorsque Claude Vinci y est envoyé. Déployé sur un versant montagneux, il couvre avec ses camarades la progression des parachutistes et des légionnaires en direction de plusieurs habitations. Plusieurs coups de feu se font entendre, donnant à penser que les soldats français sont accrochés par un parti adverse, avant que l'auteur ne s'aperçoive de sa méprise : « Et nous nous rendons compte que, au contraire, ce sont nos élites qui tirent en direction du douar, puisque des femmes et des enfants s'enfuient dont certains tombent, touchés sans doute. »¹⁵¹ Tandis que des lance-flammes brûlent les maisons, Claude Vinci tente d'intervenir, apostrophe l'officier présent avec eux, sans succès.

La première expérience du combat que connaît l'auteur le conduit à préparer activement sa désertion dès son retour à la base. Sa décision, s'il n'est pas seul à la prendre au sein du contingent¹⁵², est unique parmi les soixante auteurs du corpus. Pour la majorité d'entre eux, le récit des combats représente une occasion de défendre la mémoire du contingent ; l'expérience du feu est souvent dépeinte comme source de légitimité. Bien qu'une partie, environ le tiers, du corpus n'appartienne pas à une unité opérationnelle, cette minorité témoigne de son expérience autrement que dans le récit des combats.

Jean Moriot propose, lui, un témoignage aux antipodes de celui de Claude Vinci. Rappelé, lui aussi, à l'été 1956 pour commander en tant que sous-lieutenant une harka¹⁵³, il défend la mémoire de son groupe dans l'ouvrage qu'il publie en 2001 : « Mon carnet de route s'ouvre à la date de mon rappel sous les drapeaux. Que n'a-t-on dit et écrit sur les rappelés ? ... sans jamais évoquer – ou si peu – les conditions de leur retour forcé à l'activité militaire. »¹⁵⁴ Ce sentiment d'invisibilisation s'observe au même titre chez les maintenus, ceux dont le service militaire est allongé, et de manière plus générale dans le contingent. Le livre de Jean Moriot,

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 42.

¹⁵² Tramor QUEMENEUR, « Les oppositions françaises à la guerre d'indépendance », in *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2014, p. 595-601.

¹⁵³ Unité composée de supplétifs algériens dans l'armée française.

¹⁵⁴ Jean MORIOT, *Telle fut ma guerre d'Algérie*, Champigneulle, Azur éd, 2001, p. 15.

publié en 2001, *Telle fut ma guerre d'Algérie*, est organisé en trois parties. La première est consacrée à son expérience spécifique de rappelé, notamment à son souci de bien exercer son commandement ; elle se concentre sur l'aspect militaire et sa fonction de sous-officier. On y retrouve un problème récurrent de l'armée en Algérie : celui de l'encadrement des hommes, dont les effectifs moyens atteignent environ 400 000 hommes au plus fort de la guerre. L'issue des combats dépend en effet beaucoup de la qualité de cet encadrement qui fait défaut à l'armée française.¹⁵⁵

La deuxième partie du même ouvrage concerne les appelés qui font l'objet eux aussi d'une défense de leur action : « Dans le bilan global, ne sous-estimons pas les résultats engrangés par les appelés dans les combats, aussi variés que fréquents, auxquels ils prirent part. »¹⁵⁶ Il s'agit, de nouveau, de leur rendre hommage tout en soulignant les différences d'expériences au sein du contingent entre les appelés et les rappelés. Enfin, la troisième partie s'intéresse aux harkis : « Cette dernière partie sera mon témoignage de la fidélité de nos tirailleurs à la France et à leurs chefs jusqu'à la mort la plus horrible parfois – par le récit de faits démontrant l'attachement d'hommes en qui j'ai cru mais surtout – je le regrette encore – qui m'ont fait confiance ». ¹⁵⁷ Dans son témoignage, Jean Moriot s'interroge ainsi sur l'absence de remise en cause par les syndicats de la décision du rappel des disponibles et dénonce la faillite des partis politiques dans le débat public. Mais, ses principales critiques sont destinées à l'État, en premier lieu à son chef, Charles de Gaulle, qui n'aurait pas cherché à empêcher le massacre des harkis.¹⁵⁸

L'auteur n'est pas le seul à découvrir le combat au côté des supplétifs algériens. Pierre Paulian effectue son service militaire en Algérie de 1956 à 1957 dans les Aurès et le Constantinois. Il est affecté dans un « groupe nomade », une unité mixte : « Ce n'était qu'une poignée d'appelés, échoués on ne sait comment dans une compagnie d'ex-tirailleurs algériens, tous rescapés de la guerre d'Indochine. (...) Avant, ils n'existaient pas. Après, ils n'existeront plus. »¹⁵⁹ Dans l'intervalle, le natif de l'île d'Oléron prend part à de nombreux combats. Par

¹⁵⁵ Dans l'enquête de Véronique GAZEAU et Tramor QUEMENEUR, *Mourir à Sakiet : enquête sur un appelé dans la guerre d'Algérie*, Paris, PUF, 2022, qui fait le récit de l'embuscade meurtrière du 11 janvier 1958, plusieurs erreurs à tous les niveaux du commandement sont relevées, aboutissant au massacre des 15 appelés, et illustre la carence de l'armée française.

¹⁵⁶ Jean MORIOT, *Telle fut ma guerre d'Algérie*, op. cit., p. 17.

¹⁵⁷ Jean MORIOT, *Telle fut ma guerre d'Algérie*, op. cit., p. 17.

¹⁵⁸ Les anciens harkis sont victimes de représailles durant l'été 1962, à la suite du désengagement progressive de l'armée française. Sylvie THÉNAULT, *Algérie*, op. cit.

¹⁵⁹ Pierre PAULIAN, *800 jours dans l'Ouarsenis : un appelé dans les djebels*, Paris, J. Grancher, 1995, p. 11.

définition, le groupe nomade est destiné à être extrêmement mobile pour prendre de vitesse l'ennemi. Amenée à évoluer dans des paysages montagneux, son unité demande de la part des soldats une endurance et une adaptation pour poursuivre l'ennemi et engager le combat. Très souvent en opération, l'auteur consacre de nombreuses pages aux descriptions des paysages et aux images qu'ils lui renvoient. L'impératif du combat prend cependant le dessus sur la contemplation. Son premier accrochage, une embuscade montée par son unité, est l'occasion de la mise en scène d'un dilemme moral :

Mon MAS 49 est froid¹⁶⁰. Je tremble un peu. Je dois tuer un homme. Il le faut. C'est la guerre. Lui n'hésiterait pas, mais j'ai peur de ce que je dois faire. [...] Une pluie de feu s'abat sur les hommes en djellaba. Ceux qui ne sont pas touchés essaient de gagner les fourrés. Mon MAS 49 a craché deux fois. C'est idiot, mais je sais qu'inconsciemment j'ai relevé la ligne de mire.¹⁶¹

La notion de devoir avancée par l'auteur est à souligner. Un décalage apparaît entre ce qu'il interprète comme relevant de son devoir – « tuer un homme » – et le geste final qui épargne sa cible. La prise en compte des intentions de l'adversaire réduit l'affrontement entre deux êtres à une lutte pour leur vie – « c'est lui ou moi » – et apporte une autojustification à l'acte de violence, qu'il n'accomplit cependant pas entièrement et renvoie à la question posée par l'historien Nicolas Mariot sur la nécessité ou non d'« être motivé pour tuer ».¹⁶²

Dans le cas du contingent, les motivations avancées par les appelés pour se battre et pour tuer sont multiples. Alors que Franck Courdavault témoigne de ses difficultés à tirer lors de son premier engagement, du moins pour tuer ; la mort d'un camarade de combat, un jeune harki abattu ses côtés, le fait basculer : « L'infirmier arrive. Mon regard se trouble et dans les yeux de Murraci je vois perler des larmes de sang. Moi aussi j'ai envie de tuer. »¹⁶³ Le sentiment de vengeance est convoqué pour expliquer son changement d'état d'esprit. À présent, il dispose d'une motivation pour se battre : la défense de ses camarades de combat. Si elle agit dans un premier temps comme un détonateur pour l'auteur, celui-ci finit par adhérer totalement aux affrontements auxquels il participe.

¹⁶⁰ Fusil semi-automatique produit par la Manufacture d'armes de Saint-Etienne et qui équipe l'armée française à partir de 1950.

¹⁶¹ Franck COURDAVAULT, *Le silence du djebel*, La Crèche, Geste éd, 2004, p. 37.

¹⁶² Nicolas MARIOT, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, 2003, vol. 53, n° 4, p. 154-177.

¹⁶³ Franck COURDAVAULT, *Le silence du djebel, op., cit.*, p. 37.

La suite du récit s'inscrit en effet dans un registre épique : plusieurs épisodes de combats spectaculaires – et quelque peu exagérés – sont racontés, le jeune homme qui voulait devenir footballeur avant son service militaire semble s'être évaporé dans son récit pour laisser place à un soldat efficace et déterminé. Dans la narration consacrée à une journée de combat, l'auteur enchaîne les exploits. Il manque de mourir deux fois, parvient à secourir des camarades, avant de se montrer magnanime avec deux jeunes fellaghas qu'il laisse s'échapper. Le soir, il ne parvient pas à contenir son excitation : « Hypnotisé par les impacts de la rafale qui découpe la terre jusque sous mon nez, je revis la poursuite infernale avec Assani sur mon dos... Et les grenades... et les roquettes qui pleuvent de tous côtés. »¹⁶⁴ Lui-même en convient après plusieurs mois durant lesquels il enchaîne les opérations : « Il est loin le temps où je relevais la ligne de mire. »¹⁶⁵ Son dernier chapitre, intitulé « "Qu'ils" le veulent ou non c'était la guerre », est une réponse formulée à l'égard de l'État, l'expérience guerrière se mesurant à l'intensité des combats que relaye l'auteur.

Si Franck Courdavault s'investit intensément dans les combats, d'autres adoptent une position intermédiaire. Ainsi, Jean-Pierre Duval, deuxième classe radio dans une unité en Kabylie, adapte son degré d'engagement en fonction de la nature de l'activité militaire qui lui incombe. Lui ne considère pas son service militaire comme un service pour son pays, mais comme une corvée à réaliser avant d'exercer son métier de journaliste. Dans son récit, il ne conçoit apparemment pas de problème à exercer la violence, lui-même est à l'origine d'une bagarre avec un camarade pied-noir – des couteaux sont sortis –, tant que le contexte convient à ses principes. Il ne se considère pas comme un témoin moral, mais tente dans son récit d'expliquer sa façon de s'adapter à ce que l'armée demande de lui – et en dehors des combats, comment faire passer le temps ainsi que les efforts fournis pour saper l'autorité et l'image de l'armée.

Malgré son inconstance, son capitaine parvient à lui trouver des qualités suffisantes pour l'envisager comme un « bon officier de commandos », mais lui se refuse catégoriquement à monter en grade :

C'était bien la pire de toutes les perspectives ! Je me sentais, je me savais tout à fait apte à avoir la peau du gars d'en face, et à défendre la mienne. Bref, à tenir correctement mon rôle dans un accrochage ou une embuscade, comme on

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 140.

¹⁶⁵ *Ibid.*

nous y avait entraînés. Mais de là à emmener des camarades tuer, ou se faire tuer...¹⁶⁶

À l'intérieur même des combats auxquels il participe, Jean-Pierre Duval distingue plusieurs degrés d'engagement. S'il adhère aux principes de se battre et d'exercer la violence, il en fuit les responsabilités. On retrouve dans cette citation la formule du duel et la nécessité d'en sortir vainqueur pour sauver sa peau. Mais l'auteur reste conscient des dangers, sa volonté de survivre à ces affrontements constitue la seule boussole de son engagement. Entrer dans un commando de chasse, qui l'entraînerait à participer à plus d'opérations, représente pour lui un danger supplémentaire qu'il refuse. La suite de son témoignage met en lumière ses efforts pour ne plus répondre aux attentes de son supérieur. L'engagement au combat devient ainsi une variable dans son adaptation à l'environnement militaire. Son témoignage met en lumière les techniques accommodantes employées par une partie du contingent devant les situations de combat auxquelles il se retrouve confronté.

Au contraire de l'auteur, le futur écrivain Gilles Perrault, Jacques Peyroles pour l'état civil, considère son service militaire comme une opportunité de reprendre sa vie en main : « À vingt-quatre ans, ma vie était engluée. »¹⁶⁷ L'occasion d'expérimenter la vie militaire, de ressembler aux héros de son enfance – il garde des souvenirs émerveillés des soldats alliés à Paris en 1944 – et surtout de mettre fin à la monotonie : « Si j'avais l'imaginaire aventureux l'étriqué régnait sur mon existence vécue. J'avais monté deux étages pour trouver ma femme (sa famille habitait au quatrième) et j'en avais descendu un pour entrer dans la vie professionnelle. »¹⁶⁸ Le cabinet de son père avocat se trouvait à l'étage en-dessous des appartements de la famille. Convoqué dans un régiment de parachutiste, il y découvre l'ambiance : « Ce n'étaient que hurlements, gesticulations, embrassades, rires, tapes dans le dos, engueulades, le tout rythmé par une consommation effarante de canettes de bière. »¹⁶⁹ Comme il est père de deux enfants, la hiérarchie lui annonce qu'il est exempté d'AFN. Cependant, il parvient à passer outre en signant un papier dédouanant d'avance l'armée en cas de décès ou blessure. Bien qu'il ne présente aucune valeur juridique, le papier est montré en exemple à la troupe par un officier parachutiste.

¹⁶⁶ Jean-Pierre DUVAL, *Section bordel : la guerre d'Algérie d'un appelé, Oranie, printemps 1958 chasseur as-tu vu ?*, Bayeux, Heimdal, 1998, p. 89.

¹⁶⁷ Gilles PERRAULT, *Go ! : roman*, Paris, Fayard, 2002, p. 129.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 130.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 33.

Arrivé sur place, alors qu'il espérait vivre en Algérie des aventures guerrières, conformément à l'image qu'il s'en faisait, il est troublé par les regards que lui renvoient les passants algériens : « Les enfants me serraient le cœur. Je me revoyais à leur âge dans les rues de Paris. Eux osaient nous regarder. Je lisais dans leurs yeux la peur mêlée de défi qui m'avait habité pendant quatre ans. »¹⁷⁰ Finalement, la guerre rêvée de l'auteur n'aura pas lieu. Il n'aura vécu que trois mois en Algérie, au début de l'année 1957, sans avoir réellement l'occasion de connaître l'aventure et les combats escomptés. Il assiste cependant à l'entrée d'une nouvelle phase de la guerre, avec les débuts de « la bataille d'Alger » en janvier 1957.¹⁷¹ L'animosité que son uniforme projette – conséquence directe de la violente réputation des parachutistes – sur les trottoirs de Constantine le force à revisiter son jugement : « Je n'ai aucune estime pour l'homme que j'étais alors. Hanté par l'épopée de la Résistance et de la France libre, il me fallait une imbécillité sidérante pour espérer retrouver dans une guerre coloniale, côté oppresseur, le souffle d'un combat libérateur. »¹⁷² L'expérience déçue et limitée de Gilles Perrault s'inscrit dans l'imaginaire parachutiste qui prend, paradoxalement, toute sa mesure lors des opérations policières dans les zones urbaines.

Cependant, loin d'Alger ou de Constantine, une autre guerre a lieu. La « bataille des frontières » est la dénomination utilisée pour parler d'une série d'opérations ayant lieu principalement sur la frontière tunisienne dans les premiers mois de l'année 1958 pour couper les voies de ravitaillement entre les combattants de l'intérieur et l'armée dite « des frontières ». Ces opérations sont menées en parallèle de la construction de la ligne Morice, du nom d'André Morice, ministre de la Défense nationale en 1957. Cette ligne est un ensemble de barrages électrifiés et surveillés, installés le long des frontières tunisiennes et marocaines. Les travaux débutent au printemps 1957, la ligne n'est donc pas encore tout à fait opérationnelle – elle ne l'est qu'au printemps 1958 – quand Gérard Vallée et Edmond Coëdelo, deux appelés de la classe 56-2, débarquent en Algérie cette année-là. Ils passent quelques semaines dans le même poste à quelques kilomètres de la frontière tunisienne. Le poste, d'une quinzaine d'hommes, fait partie d'un réseau de fortins destiné à protéger l'exploitation des mines de phosphates, nombreuses dans la région. Essentiel au développement de l'agriculture, le phosphate est utilisé en France sous la forme d'engrais. Le schéma défensif français doit ainsi, en plus de tenter de

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 188.

¹⁷¹ Pour l'historienne Sylvie Thénault, l'épisode est cependant « mal nommé, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un combat militaire mais d'une vaste opération de démantèlement des structures algéroises du FLN par les forces françaises sous la conduite du général Massu », Sylvie THÉNAULT, *Algérie, op. cit.*, p. 65.

¹⁷² Gilles PERRAULT, *Go !, op. cit.*, p. 189.

rendre imperméable la frontière, prendre en compte la protection de l'exploitation, par des entreprises françaises, des ressources naturelles de l'Algérie.

Ces deux missions ont une incidence sur la gestion de l'espace algérien par l'armée française. Si la découverte de gisements importants de pétrole et de gaz au Sahara conduit l'État à envoyer plusieurs unités sécuriser leurs exploitations, alors même que le FLN présente dans la région une menace minime. Dans le Constantinois, cette menace prend la forme d'infiltrations régulières des troupes de l'ALN, auxquelles tentent de faire face Gérard Vallée et Edmond Coëdelo. Cependant, la volonté d'occuper le terrain entraîne une monotonie chez les soldats isolés dans leur fortin :

Et puis les journées passèrent sans caravane, sans incident, la monotonie, l'ennui pour certains, avec mon copain Michel, on s'occupait. Nous allions à la chasse, en transformant les cartouches du garant (on retirait la balle pour mettre des graviers et on bouchait avec un peu de savon) pour tirer un pigeon malheureux, coriace dans l'assiette.¹⁷³

Les journées cèdent progressivement à l'ennui. Seuls quelques combats interrompent brièvement la routine. Ils ont lieu presque exclusivement la nuit, une force indéterminée de combattants algériens tirent alors sur le poste, sans réellement causer de dégâts. Dès que la mitrailleuse sur pied est actionnée dans leur direction, les fellaghas se replient. Les combats que connaissent les deux auteurs sont ainsi brefs et limités. Ils sont cependant suffisamment réguliers pour causer une angoisse constante la nuit ; ils contribuent à élargir la définition de l'expérience combattante, qui englobe donc aussi son appréhension par les soldats.

Dans un premier temps, Gérard Vallée parvient à limiter les risques d'affrontement en se portant volontaire pour décorer le mess des officiers, ce qui lui procure une exemption de patrouille de dix jours. Une autre fois, il est choisi afin de dessiner des repères visuels pour l'utilisation des mitrailleuses des postes environnants : quinze jours lui sont donnés. Ancien élève de l'école des Beaux-Arts, il parvient de cette manière à mobiliser son talent de dessinateur comme ressource pour réduire la probabilité de tomber en patrouille dans une embuscade. Mais la stratégie tourne court, l'auteur est muté dans un autre poste, plus petit et plus proche de la frontière. Épaulé par son ami Edmond Coëdelo, l'auteur s'était porté volontaire pour surveiller le référendum constitutionnel du 28 septembre 1958 : les deux amis

¹⁷³ Gérard VALLÉE, *Les petites bêtes rouges*, Elboeuf, Editions Page de Garde, 2001, p. 30.

avaient constaté de nombreuses irrégularités, ce qui avait provoqué l'ire du commandement. Dans son nouveau poste, une tour de guet isolée à laquelle sont rattachés huit appelés – tous mal vus par la hiérarchie –, la menace se fait bien plus pressante :

Deux à trois fois la semaine, nous sommes mitraillés, harcèlement vers 10h du soir. Nous renforçons notre défense en installant des pièges constitués d'une grenade offensive dégoupillée, coincée dans une boîte bloquée dans les pierres, un fil de fer entre la grenade et un piquet enfoncé dans le sol. Ces ensembles sont placés dans certains passages connus de nous par un schéma.¹⁷⁴

Les hommes sont quotidiennement la cible de tirs nourris. Une nuit, le poste est bombardé au mortier : « Nous avons peur, nous ne voyions qu'au moment des éclairs, le bruit est assourdissant, il devenait insupportable. »¹⁷⁵ Craignant un assaut, ils se retranchent tant bien que mal dans leur tour, cassent du verre pour répartir les débris autour du poste et disposent du barbelé autour. L'ennemi reste pourtant invisible. Les combats à distance, dont se fait l'écho l'auteur, créent une situation particulière et entraînent une autre conception de l'expérience combattante. Plus que l'ennemi en lui-même, c'est l'espace environnant, auquel est associé le danger, qui fait l'objet d'une réflexion. La connaissance des lieux, l'adaptation du système défensif au terrain sont des enjeux dont se font l'écho les témoignages des appelés isolés dans leur fortin, qui étendent la définition des combats à leur préparation.

Le témoignage de Michel Leribel, dont l'unité est déployée dans les Aurès, contraste fortement avec l'expérience de Gérard Vallée, immobilisé dans son poste. L'officier parachutiste produit le récit d'une opération, dont la description renvoie à un paysage montagneux et remarquable :

Lorsque la noria des hélicos s'achève, nous nous retrouvons effectivement sur une crête où serpente un sentier comme en tracent les troupeaux en estive. Nous cheminons en file indienne, silencieux et éblouis. Le décor est en effet majestueux et sa beauté ne fait que croître et embellir, au fur et à mesure que le soleil affiche sa présence sur le relief. Il s'accroche d'abord aux arêtes rocheuses, dont le gris flamboie brusquement. Puis il aborde successivement le vert foncé des bruyères et

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 86.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 91.

des tamariniers, le vert tendre des chênes zéens, et enfin, tout en bas, le vert argenté des oliviers. Ce dégradé de couleurs est absolument féérique.¹⁷⁶

L'auteur plante son décor en multipliant les adjectifs pour témoigner de sa sensibilité à la beauté du paysage, à grand renfort de nuances de couleurs. Le contemplatif cède pourtant très vite à l'action. La suite de l'opération tourne au désordre complet : l'ennemi est repéré et fixé, l'artillerie reçoit l'ordre de se mettre en action. Mais les distances sont trop courtes, les obus tombent sur les lignes françaises. Plusieurs blessés graves sont à déplorer. Désorganisée, l'unité de Michel Leribel est accrochée par des éléments ennemis qui parviennent à provoquer la fuite de plusieurs soldats. Finalement, un officier parvient à reprendre le contrôle de la situation et réorganise la ligne avant de repartir à l'assaut des positions ennemies. Pour l'auteur, c'est l'occasion d'un baptême du feu : « Surtout la première fois que je tire sur autre chose qu'une cible en carton ! Cette prise de conscience est brutale, mais extrêmement fugace. En réalité, le subconscient doit agir à une vitesse infernale : tuer ou être tué, s'imposer ou subir, progresser ou s'enfuir, tel est le non choix qui s'impose en quelques secondes. »¹⁷⁷ Son témoignage est l'occasion de se mettre en scène *a posteriori* dans des situations de combat. Le témoignage agit ainsi comme le prolongement du combat, il en retire un récit dans lequel l'épisode est contextualisé, les décisions analysées ; il en ressort une réflexion spécifique sur l'expérience vécue.

Au printemps 1958, l'auteur participe à la bataille de « Souk-Arras », qui se déroule non loin de la frontière tunisienne. Pendant plusieurs semaines, des unités de l'ALN tentent de percer les défenses françaises, des unités d'élite de l'armée française y sont dépêchées, les combats sont alors féroces et figurent parmi les plus meurtriers de la guerre. Les assauts des parachutistes sur les positions ennemies impressionnent l'auteur qui développe un complexe : « Nous essayons bien de l'imiter [le REP, ndlr], mais, en comparaison, nous restions des amateurs, des appelés, des guenilleux. »¹⁷⁸ Prélude aux grandes opérations de 1958 et 1961, la bataille des frontières et principalement celle de Souk-Arras produit une forte impression sur l'auteur. Alors que les rappelés retournent progressivement en métropole, le reste du contingent encore présent en Algérie assiste à de profonds changements au sein du paysage de la guerre.

¹⁷⁶ Michel LERIBEL, *Les Djebels de l'illusion : Récit d'un appelé de la Guerre d'Algérie*, Artistes en Languedoc, 2001, p. 62.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 75.

En effet, le début du plan Challe change la nature des opérations et des conditions d'engagement, influant l'expérience guerrière des appelés du contingent.

b) Les grandes opérations de 1958-1961 racontées par le contingent

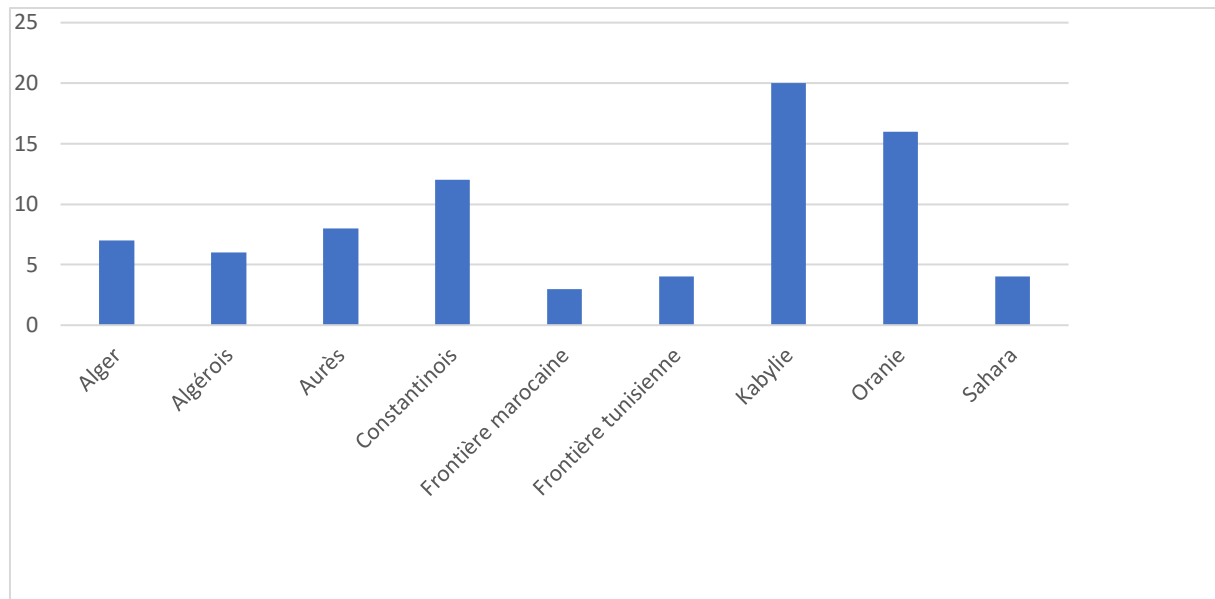
Nommé à la place du général Raoul Salan en décembre 1958, le général Maurice Challe prend la tête du commandement interarmées en Algérie. Un plan qui porte son nom est décidé avec le général de Gaulle, de retour au pouvoir suite au coup de force du 13 mai 1958, pour mettre fin à l'activité des wilayas. De février 1959 au mois d'avril 1961, une série d'opérations mobilisant des dizaines de milliers d'hommes est déclenchée. Depuis la mise en service de la ligne Morice et la fin de la bataille des frontières, les forces de l'intérieur peinent à se ravitailler. Le commandement militaire espère ainsi profiter de la situation. Le principe du plan consiste à occuper l'espace sur un temps long pour forcer l'adversaire à se découvrir avant de l'anéantir.

Si la zone concernée est dans un premier temps confinée à l'ouest algérien, l'Oranie, l'Atlas saharien et l'Algérois, les opérations se déplacent très vite à partir de juillet 1959 à l'est avec l'opération « Étincelle », à cheval entre la Kabylie et les Aurès. Les opérations « Jumelles » et « Pierres précieuses » ciblent respectivement les wilayas III (Kabylie) et II (Constantinois) de l'été 1959 à septembre 1960. D'autres opérations se concentrent sur les Aurès, Trident d'octobre 1960 à avril 1961, ou à ses marges, « Flammèches » du 21 au 31 mai 1960.¹⁷⁹

Toutes ces opérations dessinent une géographie des combats durant la période. Si elles ne représentent pas exclusivement tous les affrontements, elles sont l'occasion d'un déploiement d'hommes et de matériel tel qu'elles impressionnent les appelés qui y prennent part.

Figure 13 - Zones d'engagement des auteurs du corpus en Algérie

¹⁷⁹ Une carte récapitulative du plan « Challe » est disponible dans le court ouvrage de Guy PERVILLÉ, *Atlas de la guerre d'Algérie : de la conquête à l'indépendance*, Paris, Autrement, 2011, p. 39.



Le tableau ci-dessus récapitule les régions où sont affectés les auteurs du corpus, sachant qu'un appelé peut être affecté à plusieurs endroits durant son service militaire, tandis que trois auteurs ne font aucune mention de leur lieu d'affectation. Les zones frontalières, compte tenu de leur spécificité, sont distinguées de leur région d'appartenance (le Constantinois pour la frontière tunisienne et l'Oranie pour la frontière marocaine) et apparaissent en tant que telles.

La Kabylie est la première région représentée dans le corpus. Vingt auteurs, soit le tiers du corpus, y a séjourné pendant la guerre. Région stratégique située au centre-nord du pays, la Kabylie figure parmi les wilayas les plus engagées dans la lutte contre la puissance coloniale. Son profil géographique montagneux est propice à la guérilla et complique la tâche de l'armée française. En outre, de nombreuses grottes parsèment le paysage et sont utilisées comme repaire ou cache d'arme et de matériel par l'ALN. Ciblée par l'armée lors de l'opération « Jumelles », une unité spéciale est créée pour intervenir dans les anfractuosités de la Kabylie. Roger Clair, en Algérie de janvier 1959 à juin 1960, intègre un régiment de chasseurs alpins au sein duquel il se porte volontaire pour intégrer « le commando des grottes », une unité formée à combattre les combattants ennemis retranchés dans les grottes en Kabylie :

Les arguments de Grandgoerges [le commandant de la section] n'avaient fait qu'aviver l'étincelle qui a allumé ma résolution, il avait prêché un converti qui n'a jamais su se plier à un conformisme de béni-oui-oui hurlant avec les loups.

Manipuler la pelle et la pioche tout bêtement au bord d'une piste, c'est le genre de joug que mon tempérament n'accepte guère.¹⁸⁰

Très au clair avec lui-même quant à ce que doit être son expérience en Algérie, l'appelé cherche à connaître le feu autant que d'autres tentent d'y échapper. Son témoignage correspond à l'image de son horizon d'attente formulé au départ : il enchaîne les opérations, notamment aux côtés de parachutistes, passe son baptême du feu, puis s'habitue au combat. Surtout, il parvient à s'identifier aux soldats durs à cuire qu'il admire et dont il affectionne de d'imiter les gestes et expressions.

Même les horreurs de la guerre ne le détournent pas de ce qui commence à ressembler à une vocation : « Je me suis cru au centre d'un phénomène hallucinatoire mais je n'ai pas eu besoin de me frotter les mirettes ou de me pincer pour émerger d'un mauvais rêve. Tout cela est bien réel. Cette guerre se révèle sous mes yeux encore plus dégueulasse que je me l'imaginai. »¹⁸¹ Il attribue les exactions dont il est témoin – il s'agit d'exécutions sommaires – aux nécessités de la guerre inévitables, selon lui, dans ce cadre. L'utilisation – illégale – de gaz de combats lors de ces opérations contre les grottes ne fait pas non plus l'objet de condamnation. Le nom est même donné, « adamite », produit extrêmement toxique et potentiellement létal dans un espace fermé. Si l'auteur décrit son emploi et ses effets sur les combattants algériens, il affirme aussi que les parois des grottes étaient aspergées de ce produit pour empêcher leur utilisation ultérieurement.¹⁸² Finalement, seules la perte de son ami Jean-Claude et la certitude de la fin prochaine de l'Algérie française l'empêchent de rempiler¹⁸³. Entre-temps, son service militaire a comblé toutes ses attentes, le passage sous l'uniforme s'est fait d'autant plus naturellement qu'il était ardemment désiré.

Un autre auteur a participé à la totalité de l'opération « Jumelles » de juillet 1959 à mars 1960. René Trouchaud, sergent au 72^e génie, donne à son témoignage un titre explicite : « En Kabylie : haine et passion ». Par la mention géographique de la Kabylie, préférée à la référence plus large de l'Algérie, il indique précisément le cadre de son récit et souligne le caractère particulier de son expérience kabyle. Déjà sur place avant le lancement du plan Challe, il participe à la traque du colonel Amirouche¹⁸⁴ durant les premiers mois de 1959, prélude aux

¹⁸⁰ Roger CLAIR, *Commando spécial : Algérie 1959-1960*, Paris, Pygmalion, Gérard Watelet, 1997, p. 42.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 163.

¹⁸² Sur le sujet, une enquête menée par la journaliste Claire Billet est sortie en avril 2022 dans la revue *XXI*.

¹⁸³ La possibilité est offerte aux appelés de s'engager dans l'armée à la suite de leur service militaire.

¹⁸⁴ Commandant de la wilaya III (Kabylie), Amirouche Aït Hamouda est tué le 28 mars 1959 par l'armée française après une longue traque. Habile à échapper ses poursuivants, il construit une légende de rebelle insaisissable

Jumelles. Ainsi, il consacre vingt pages pour raconter l'opération K17, au début de janvier 1959. Le récit laisse voir un luxe de détails :

Le pipier vient dans notre direction, puis il fait demi-tour, a juste le temps de signifier que l'ennemi se trouve à vingt mètres en dessous et c'est l'assaut, les fells montent à l'attaque en gueulant : « Mort aux Français » ! Je tire sur les genêts qui bougent devant moi. A ma gauche on a fait mouche, un soldat hurle de douleur, c'est notre tireur au F.M. qui a pris une décharge de pistolet mitrailleur, il s'était levé pour prendre un chargeur de rechange dans ses poches. Il souffre atrocement. L'infirmier lui injecte une dose de morphine pour le calmer. Toutes nos compresses individuelles ont servi à colmater l'énorme trou. Il vient de perdre connaissance. La radio réclame immédiatement un hélicoptage d'urgence.

Le registre épique adopté par l'auteur dresse un récit très dynamique où peu de place est laissée à la respiration. De même, la figure d'Amirouche ajoute une dimension légendaire aux combats. Des corps à corps sont décrits. Bien que relevant d'une définition large, sans véritable usage d'armes blanches, ces mentions indiquent un summum du combat. La description des souffrances du camarade touché à ses côtés constitue un marqueur du réalisme des combats autant que de la légitimité du soldat. Ainsi, alors qu'un nouveau capitaine est nommé à la tête de sa compagnie, René Trouchaud se permet d'opposer son expérience de la guerre au sermon que l'officier lui adresse pour sa tenue :

Avant toute chose, je me présente au nouveau capitaine, qui me réprimande sur ma tenue, il ne s'est pas encore rendu compte qu'ici nous faisons la guerre et que nous ne risquons pas d'être aussi disciplinés qu'à la caserne. Aussi, avec tout le respect que je lui dois, je lui rappelle que depuis quatre heures, ce matin, je fais le chouff au milieu des genêts et que mes gars et moi ne sommes pas en colonie de vacances.

Par la suite, l'auteur remettra même en cause publiquement les ordres de son supérieur. Le fossé que dresse le sergent entre le capitaine et lui est symptomatique de l'incorporation

alimentée par les déconvenues françaises. Néanmoins, l'affaire de la « bleuite », importante opération d'intoxication menée par le capitaine Léger, l'entraîne dans une spirale paranoïaque de violence à l'encontre de ses propres hommes. L'épisode participe cependant de la construction de sa mémoire de part et d'autre de la Méditerranée.

réussie de l'appelé dans l'armée. En effet, les critiques des soldats envers leurs supérieurs accusés d'être hors sol, de ne pas connaître réellement les violences des combats, sont un cliché des relations entre soldats et officiers supérieurs. Que ce dernier soit repris par René Touchaud indique son degré d'intégration et de confiance en lui, favorisés par plusieurs mois de combats en Kabylie.

Parmi les lieux d'affectations dévoilés par les témoignages du corpus, seuls huit évoquent un séjour dans les Aurès. La région est pourtant la première à se soulever en novembre 1954, grâce à un réseau de maquis déjà bien implanté. Jusqu'à la fin de la guerre, la zone est particulièrement redoutée des appelés du contingent qui craignent d'y être affectés. Après la guerre, les Aurès – aussi orthographié au singulier – entretiennent un imaginaire poétique, bien aidé par le succès du film *Avoir 20 ans dans les Aurès* (1972), en raison de la beauté de ses paysages que découvrent les soldats. « Seul massif montagneux qui ait conservé son nom depuis l'Antiquité », les Aurès sont décrites en 1965 par l'historien et géographe Jean Despois, comme « une véritable région naturelle doublée d'une originale région humaine » qui les distinguent des autres régions de l'Algérie.¹⁸⁵

Sur les huit appelés dans les Aurès, cinq y séjournent entre 1959 et 1961. Tous appartiennent à des unités opérationnelles amenées à intervenir rapidement sur le terrain. Jean Forestier est l'un d'eux. Affecté au 18^e régiment de chasseurs parachutiste (18^e RCP), il multiplie à vingt ans les patrouilles dans le massif et rencontre souvent l'ennemi. Après quelques mois d'entraînement en métropole, il passe son brevet de parachutiste en 1958 avant d'arriver en Algérie. Les sorties se déroulent selon un schéma quasi immuable : le départ est donné tôt le matin, le transport vers les lieux d'opération se fait en camion. Les hommes, à terre, progressent dans la zone visée. Puis, au bout de quelques heures ou d'un ou deux jours, s'il n'y pas d'accrochage, les hommes sont récupérés par les camions pour retour à la base. Plus rares sont les convoyages en hélicoptère. Réservés pour les situations d'urgence, ils déposent les hommes à proximité des combats. Ainsi, de longues journées se passent à crapahuter dans les montagnes des Aurès, provoquant d'importantes fatigues :

Ma tête est dans un étau, mon fusil-mitrailleur pèse de plus en plus, mes jambes flageolent. Des types s'affalent brusquement au travers de la piste, d'autres vomissent leurs rations, certains titubent, le corps plié en deux, s'agrippent aux

¹⁸⁵ Jean DESPOIS, *La géographie régionale en Algérie*, éditeur inconnu, 1965.

moins atteints. Mon cœur se soulève. Depuis ce matin, je n'ai rien de consistant dans l'estomac.¹⁸⁶

Très éprouvantes, les opérations dans les Aurès supposent une excellente condition physique pour parvenir à se battre contre les unités de l'ALN disséminées dans le massif, ce qui peut expliquer la moindre proportion de représentation des appelés par rapport aux soldats engagés. Cependant, étant donné l'important besoin en hommes pour occuper la région, comme pour le reste de l'Algérie, le contingent est mis à contribution pour fournir des hommes aux unités, dites d'élite, comme les régiments de parachutistes ou les chasseurs alpins. Intégrés dans des unités qui bénéficient bien souvent d'un meilleur encadrement, ces appelés se sentent plus aguerris que leurs anciens camarades, comme en témoigne Hugues Artèse par l'intermédiaire d'un éloge à son ancien lieutenant. Au-delà de transformer des simples appelés en « excellents combattants », l'ancien chasseur à pied considère que l'officier en a fait des « hommes », « Et ça, ça n'a pas de prix. »¹⁸⁷ Le discours de l'ancien appelé procure une dimension viriliste à l'expérience combattante, reprenant un système de valeur historiquement présent dans l'armée française.

Parmi les groupes lexicaux identifiés par la textométrie, le quatrième plus représentatif comprend une série de mots associés aux opérations en montagne : « piste », « mètres », « route », « montagne », « feu », « tir », « camion », « kilomètres », « sommet », « ennemi » et « km » sont d'autant de mots qui indiquent une proportion importante du thème dans le corpus retenu pour la textométrie. La distance est mentionnée à plusieurs reprises, preuve de l'enjeu qu'elle revêt dans la manière de témoigner des opérations. Dans un paysage montagneux tel que celui des Aurès, les distances évoluent en fonction des obstacles naturels et des dénivelés. Pierre Olaizola, maréchal des logis au sein d'un régiment d'artillerie, effectue une opération dans les Aurès lorsqu'un de ses camarades s'effondre d'épuisement. Le jeune Basque s'arrête pour le relever : « Putain de crapahut ! Pourquoi ne pas nous avoir hélicoptés dans des bananes ?¹⁸⁸ Pourquoi faut-il autant souffrir ? »¹⁸⁹ Le verbe « crapahuter » est popularisé par la guerre d'Algérie, son usage se répand dans la population française par l'intermédiaire du

¹⁸⁶ Jean FORESTIER, *Chronique d'un appelé en Algérie : 1957-1959 10^e Bataillon de chasseurs parachutistes, 18^e Régiment de chasseurs parachutistes*, Vert-Saint-Denis, Isachris J. Forestier, 1986, p. 53.

¹⁸⁷ Hugues ARTÈSE, *Aures Nemencha : hommage aux combattants du Djebel*, Colayrac-Saint-Cirq, H. Artèse, 2000, p. 122.

¹⁸⁸ Type d'hélicoptères de transport de troupes utilisé pendant la guerre d'Algérie, reconnaissable à sa forme particulière en « banane ».

¹⁸⁹ Pierre OLAIZOLA, *Algérie ! : nous aurions dû tant nous aimer*, Anglet, Sauve Terre, 2002, p. 113.

contingent. À l'origine, c'est un mot d'argot militaire, qui aurait été créé à l'école d'officier de Saint-Cyr pour désigner une progression dans un terrain accidenté. Utilisé à 65 reprises dans le corpus de 19 témoignages, le terme est avant tout employé par les appelés affectés en Kabylie et dans les Aurès.

Le lendemain de l'opération éprouvante décrite par Pierre Olaizola, l'unité de ce dernier participe au bouclage d'une vallée où sont retranchés plusieurs hommes de l'ALN. Un peu avant l'assaut final, des légionnaires viennent au contact de l'auteur :

Un sergent légionnaire demande quel est le chef de la section, Peio est nommé. Il s'approche du légionnaire. Accroupis les hommes se saluent. Le sergent de la légion dit à Peio avec un accent allemand :

- Vous, les appelés derrière, nous, les légionnaires devant, c'est notre métier !

Cette phrase restera définitivement gravée dans la mémoire de Peio et des gars qui l'ont entendue. Voilà des soldats, des combattants, des hommes d'une bravoure exemplaire. Devant eux, chapeau bas !¹⁹⁰

Entre l'unité exclusivement professionnelle qu'est la Légion étrangère, et la section d'appelés de l'auteur, venue spécialement d'Oranie pour participer à l'opération, une barrière est dressée. L'assaut, acmé des combats, n'est plus le fait du contingent, dont le rôle se limite à rendre hermétique le bouclage, mais est dévolue aux soldats de métier. Ainsi, hors situations exceptionnelles, seuls les appelés affectés dans des régiments rompus aux opérations, comme les parachutistes, les chasseurs alpins, ou encore les commandos de chasse, connaissent régulièrement des épisodes d'assaut où le coût humain est de part et d'autre très élevé. Dans celui donné par les légionnaires, plusieurs d'entre eux tombent au sol, touchés par des balles ennemies, sous les yeux de l'auteur resté en retrait.

Le paysage de la guerre dessiné par le corpus semble tendre vers l'est algérien. 44 auteurs séjournent en Kabylie, dans le Constantinois ou les Aurès. Contre 29 à l'Ouest, en Oranie, à Alger et sa région. Plus avancée dans la « pacification » voulue par le général de Gaulle, l'Oranie est la première à être concernée par le plan Challe, du 6 février au 6 avril 1960, mais seule une minorité d'auteurs y font mention de leur participation, soit parce que l'opération se révèle être courte, pas plus de deux mois, soit parce qu'ils ne participent pas aux combats. Au contraire de la situation dans l'Oranie, la multiplication des opérations à l'est se retrouve

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 115.

dans les témoignages. « Jumelles », « Pierre précieuses », « Étincelles » sont d'autant de noms d'opération auxquelles les auteurs revendiquent fièrement leur participation, et dont les descriptions des combats ne manquent pas.

Cependant, à partir de 1961, le paysage testimonial de la guerre évolue. Ce ne sont plus, ou moins, les montagnes kabyles et les combats aux frontières qui jalonnent les écrits des appelés. La ville, et avant tout celle d'Alger, redevient un élément central des témoignages et propose une autre expérience ainsi qu'un autre récit que la guerre dans les djebels.

c) Entre deux feux (1960-1962), les derniers combats

Le 8 janvier 1961, les électeurs français de métropole et d'Algérie, y compris selon la dénomination officielle, les Français musulmans, sont appelés à voter sur l'autodétermination de la population algérienne.¹⁹¹ Si, en Algérie, le scrutin fait l'objet de nombreuses fraudes organisées par l'armée, le résultat est sans appel : pratiquement 75 % des électeurs se prononcent en faveur de la politique algérienne du général de Gaulle. Le même mois, en réponse à ce que certains militants radicaux de l'Algérie française considèrent comme un abandon de l'Algérie française, aurait été créée l'Organisation de l'Armée secrète (OAS). Ses militants tentent de s'organiser et de s'aguerrir en vue de lutter les armes à la main contre la fin de la présence française en Algérie. Dans une période où les villes sont en effervescence, où les attentats entre communautés se multiplient, plusieurs officiers supérieurs de l'armée française décident de tenter un putsch contre le pouvoir en place. Le putsch des généraux intervient le 22 avril 1961. Si l'épisode tourne court au bout de quelques jours - les dernières troupes putschistes partent d'Alger le 26 avril -, il est un épisode fondateur pour la mémoire du contingent accédant même au rang d'un mythe relayé abondamment dans les témoignages.

Ainsi, Jacques Inrep, appelé dans les Aurès, rend compte des quelques jours d'incertitudes durant lesquels ses camarades et lui construisent une opposition active au putsch : « Il y eut un vrai et authentique sursaut républicain de la part des appelés. **Sans nous, le putsch aurait pu réussir.** »¹⁹² Le refus du contingent de se joindre aux putschistes, malgré plusieurs appels en ce sens diffusés par Radio Alger – rebaptisée à l'occasion « Radio France » –, est un

¹⁹¹ La question posée était : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination ? »

¹⁹² Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, Jouaville, Ed. Scripta, 2009, p. 170. En gras dans le texte.

acte déterminant pour l'échec du projet, mais n'est pas le seul. Seule une minorité de régiments rallie les généraux d'Alger, « chez les engagés, l'esprit de discipline, qui imprègne la culture militaire, a fini par l'emporter, malgré des désertions au profit de l'OAS. »¹⁹³ Pourtant, le témoignage de Jacques Inrep, publié en 2003, insiste sur la résistance du contingent, à laquelle il participe activement, en courant de compagnie en compagnie avec la jeep de son colonel, et considère que sa participation n'a pas encore à cette date été suffisamment reconnue :

Je l'ai déjà dit, mais l'histoire de ce putsch reste à faire, jusqu'ici les historiens ne se sont intéressés qu'au point de vue des putschistes, négligeant le rôle déterminant du contingent dans son échec. Il est certainement plus facile, et surtout plus médiatique, de recueillir le point de vue de certains colonels 'grandes gueules', tortionnaires de surcroît, que de parler du courage de simples pinpins, des appelés de toutes les origines sociales, défendant avec hardiesse leur République.¹⁹⁴

Le récit de Jacques Inrep a pour objectif d'ouvrir la voie à une histoire par le bas, c'est-à-dire par les hommes encore mal considérés selon lui : les appelés du contingent. La défense de la mémoire du groupe se construit en opposition avec l'armée d'active, et redonne une image positive du contingent, où celui-ci apparaît pour la première fois acteur et vainqueur des événements, à contre-courant de la représentation de l'appelé subissant sa situation en Algérie.

Certains auteurs se trouvent directement au contact des putschistes. Ainsi, avant même que les rumeurs du putsch ne leur parviennent, René Trouchaud et sa compagnie sont mis en alerte avant de recevoir l'ordre de monter dans les camions pour une destination inconnue. Dans la nuit du 22 avril, le convoi grossit peu à peu, des dizaines de camions se joignent pour traverser la Kabylie en direction d'Alger. Mis au courant de la situation par un officier, le sous-lieutenant du contingent laisse éclater sa colère qu'expriment aussitôt ses camarades eux aussi immédiatement informés de ce qu'ils considèrent comme une trahison de la part des officiers putschistes. Au petit matin, ils parviennent dans les faubourgs de la ville et se déploient face à un bâtiment occupé par des éléments de la Légion étrangère, peut-être le 1^{er} régiment étranger de parachutiste (1^{er} REP), fortement impliqué dans le putsch.

Si René Trouchaud est déterminé à faire face aux éléments séditionnels, il relève une appréhension chez lui et chez ses camarades à l'idée d'affronter un des régiments d'élite de

¹⁹³ Sylvie THÉNAULT, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, p. 214.

¹⁹⁴ Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !, op. cit.*, p. 173.

l'armée. Venant directement de la Kabylie, l'apparence de l'auteur tranche avec le décor urbain. Sa tenue est celle endossée en opération, encore sale de plusieurs jours passés sur le terrain. Un ressentiment envers les régiments putschistes est exprimé : « Les généraux sont appuyés par les paras aux bérets rouges, ceux que nous n'avons encore jamais rencontrés puisqu'ils restent à Alger et draguent toutes les Européennes, pendant que nous autres, dans le bled, nous n'avons que le bordel. »¹⁹⁵ Le retour à Alger est l'occasion de redécouvrir la vie urbaine. Ainsi, lorsque son unité est relevée, l'auteur et ses hommes font un tour à la caserne d'Hussein-Dey dévolue au 72^e génie, où ils sont accueillis comme des héros par leurs camarades de régiment, impressionnés par les récits qui accompagnent l'une des deux seules unités opérationnelles du régiment. Ces derniers, après leur avoir formé une haie d'honneur, leur procurent du savon et des tenues. Revenu sur les lieux du face-à-face, Roland Chatard est informé de l'échec du putsch : « Nous apprenons à la radio que les paras se rendent car les généraux ont fui, leur régiment est dissout et les soldats mutés dans le bled. Ça va leur faire du bien ! Fini les patrouilles en tenue léopard dans la capitale ! Le Sahara ou la montagne ? »¹⁹⁶ Bien que beaucoup de parachutistes soient quotidiennement déployés sur le terrain, ceux qui restent en ville sont pointés du doigt pour la légèreté de la vie qu'ils mèneraient, loin des combats meurtriers dans le bled. Le Sahara et la montagne sont en outre définis comme un lieu de punition, loin du confort citadin, illustration d'une échelle de valeur entre les régions algériennes.

Pour Alain Maillard de la Morandais, sous-lieutenant d'une section administrative spécialisée (SAS) dans l'Oranie, le putsch est l'occasion d'inverser le rapport de pouvoir, jusqu'ici défavorable, avec sa hiérarchie. Très critique des méthodes de l'armée française, surtout vis-à-vis de la torture employée dans son secteur, il est par ailleurs profondément légaliste et soutient la politique du général de Gaulle en faveur de l'indépendance algérienne. À plusieurs reprises, il est transféré toujours plus à l'est, le long de la frontière désertique avec le Maroc, en raison de ses prises de position répétées. Lorsque le putsch est annoncé, il choisit de désobéir à son capitaine qui ne condamne pas les généraux factieux. Pour la première fois, il bénéficie d'un soutien hiérarchique en la personne du préfet qui l'appuie contre son capitaine et le sous-préfet, lui aussi hostile au sous-lieutenant. Sa situation personnelle évolue positivement dans les mois suivants, il prend le commandement d'une force de trente cavaliers mokhaznis et cesse d'être désavoué par ses supérieurs.

¹⁹⁵ René TROUCHAUD, *Haine et passion en Kabylie*, Nîmes, C. Lacour, 1994, p. 141.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 146.

L'épisode putschiste est un basculement pour le contingent. Courtisés par les officiers entrés en rébellion, promesse leur est faite notamment de les renvoyer chez eux à court terme, les appelés choisissent majoritairement de rester fidèles aux institutions légales, marquant ainsi l'échec du projet. Si l'action du contingent s'avère cruciale, son rôle est souvent exagéré dans les témoignages. L'épisode est l'acte fondateur d'une mythologie propre au groupe des appelés. La certitude d'avoir sauvé la République est une récurrence du discours du contingent. Elle permet de témoigner d'un rôle positif en Algérie pour un groupe préoccupé par la défense de son image, atteint par les accusations d'exactions portées à son encontre.

La fin progressive de l'Algérie française change profondément la nature des opérations. Le succès militaire du plan Challe met un terme aux grandes opérations des dernières années, et le 19 avril 1962, conformément aux accords d'Évian signés la veille, les combats entre l'ALN et l'armée sont suspendus. Les violences ne cessent cependant pas. Elles dessinent une nouvelle topographie des affrontements, les complexifient, et placent de nouveaux les principales villes au cœur de la guerre, ce qui modifie l'expérience du contingent.

En prévision des tensions naissantes dans la population, à la suite de l'annonce des négociations à Évian entre le gouvernement et les représentants du FLN, plusieurs unités de l'armée sont retirées du terrain pour être envoyées dans les centres urbains. Pierre Olaizola, promu maréchal des logis, fait partie d'une des unités chargées de sécuriser Alger. Peu habitués à la population pied-noir, lui et ses hommes réagissent bruyamment à leur contact : « Et bien sûr, nous voyons des femmes ! On les salue, on les siffle, on les trouve belles... ».¹⁹⁷ Les femmes ne sont pas le seul spectacle urbain auquel réagissent les soldats, déshabitués de la ville. L'auteur évoque ainsi avec beaucoup d'émotion la découverte d'un mur de pelote basque à côté du stade municipal. Il patiente devant pendant des heures avant que plusieurs pieds-noirs d'origine basque viennent et jouent avec lui. Très heureux d'avoir pu renouer avec un sport pratiqué plus jeune, et d'échanger de nouveau en basque, il décline néanmoins l'invitation à dîner. L'armée est en effet en état d'alerte suite à l'augmentation des attentats de l'OAS. Plusieurs appels à des manifestations circulent et font craindre des violences entre communautés et envers l'armée.¹⁹⁸

¹⁹⁷ Pierre OLAIZOLA *Algérie !, op. cit.*, p. 137.

¹⁹⁸ « Au lendemain des négociations avec le GPRA et le gouvernement français, les responsables de l'OAS proclament, dans un tract du 21 mars 1962, que les forces françaises sont considérées "comme des troupes d'occupation" en Algérie. Les activistes partisans de l'Algérie française prennent le contrôle de Bab-el-Oued. Ils transforment le quartier en un énorme fort Chabrol, attaquent des camions militaires », Benjamin STORA, *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954 - 1962*, Paris, La Découverte, 1992, p. 77.

La compagnie de Pierre Olaizola est chargée de patrouiller dans une zone qui englobe le stade municipal et une portion de la rue Michelet. Une ambiance de peur est relayée par l'auteur, dont les hommes se déploient le long des murs, face à la rue. Alors que plusieurs appelés du contingent ont été tués par l'OAS le 22 mars, l'ennemi est difficilement discernable. Comment considérer les civils européens ? La foule manifestante qui apparaît soudainement à l'auteur rue Michelet constitue indéniablement un danger, plusieurs soldats de sa section sont pris à partie par des hommes avant d'être secourus par l'intervention du sous-officier basque. Face à des problèmes politiques qui les dépassent, les appelés doivent redéfinir leur disposition de combat, les yeux rivés vers les toits et les fenêtres des immeubles, mais aussi discerner de potentielles menaces provenant de la population européenne.

Un autre auteur se fait l'écho de l'ambiance lourde régnant sur la ville. Jacques François, sergent au 9^e bataillon des Zouaves, débarque à Alger en mars 1962. Quelques jours après son arrivée, il découvre un matin le résultat d'une nuit de plasticage réalisé par l'OAS dans les rues de la ville : « Ce désastre qui s'étalait face à moi n'avait rien de comparable avec ce que j'avais lu dans la presse française quelques jours auparavant, la réalité était tout autre. Je l'avoue, cette vision apocalyptique me fit vraiment peur. »¹⁹⁹ La guerre de l'auteur prend la forme d'une bataille urbaine : « Au cours de ce conflit, dans cette aveugle guerre de rue, l'homme pouvait mourir dans l'indifférence la plus totale, sans le moindre soupçon d'humanité ni droit au respect. »²⁰⁰ Hormis une excursion pour diriger un convoi à Blida, durant laquelle il essuie plusieurs coups de feu, les seuls terrains d'opérations qu'il connaît durant son service en Algérie sont circonscrits à la zone urbaine d'Alger.

Alors que la ville bruisse de rumeurs d'attentats, de bruits de combats entre les différents acteurs armés, pas toujours distinguables mais qui constituent autant de menaces, l'auteur est affecté avec sa compagnie à la protection de l'Hôtel de ville d'Alger, et particulièrement de son fichier signalétique qui répertorie les résidents de la ville. Les autorités craignent un plasticage par l'OAS qui cherche à détruire le fichier. Les jours se succèdent et une sourde inquiétude monte chez Jacques François et ses compagnons qui voient le danger s'approcher au fur et à mesure que la date du référendum sur l'indépendance de l'Algérie, prévu le 1^{er} juillet 1962, se rapproche. Une première alerte à la bombe a lieu le 6 juin. Ordre est donné d'évacuer l'édifice et les services de déminage inspectent le bâtiment sans rien trouver de suspect.

¹⁹⁹ Jacques FRANÇOIS, *Faire le zouave à 20 ans : Alger, mars-octobre 1962*, Barisey-au-Plain, J. François, 2006, p. 23.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 72.

Quelques jours plus tard, le bar fréquenté par les zouaves – situé à proximité de l’Hôtel de ville – saute dans la nuit. La menace se rapproche encore un peu plus lorsque sa patrouille échappe à l’explosion d’une voiture piégée. La vision de la scène, avec des corps déchiquetés dans la rue, lui procure un choc et un sentiment de peur tels que 45 ans plus tard, il raconte une ville sur le point d’exploser. Si l’écriture du témoignage favorise les avertissements téléologiques, la ville est de fait en proie à la violence quotidienne de l’OAS.²⁰¹ Annoncée le 31 mai, la trêve décidée par l’OAS est rompue le 7 juin par l’incendie de la bibliothèque d’Alger – dont rend compte l’appelé Michel D. qui s’installe dans les locaux adjacents.²⁰²

Les pages suivantes, après cet épisode de la voiture piégée, racontent l’acmé de son séjour algérien et versent dans le témoignage : l’explosion puis l’incendie de l’hôtel de ville d’Alger. Tout le récit est travaillé pour converger en réalité vers ce moment. Le témoignage se construit autour des heures, voire des minutes, du chapitre intitulé « Vendredi 15 juin 1962, vingt heures dix-sept ».²⁰³ Le titre crée un avant et un après, renforcé par la précision horaire qui rajoute à l’effet dramatique. En effet, la journée est détaillée, avec un souci accordé aux détails des quelques minutes avant l’explosion : « Rien de particulier n’était à signaler, si ce n’est qu’à l’extérieur l’air y était très étouffant, presque suffocant. »²⁰⁴ La température élevée semble annoncer la suite, avant que le topos du silence annonciateur de la catastrophe soit utilisé par l’auteur :

Je commençais à gravir les premières marches de l’escalier, l’air y était pesant, tout à cet instant était calme, d’un calme inhabituel, aucun bruit, une atmosphère bizarre m’enveloppait, de ma vie je n’avais jamais ressenti pareille sensation, c’était le vide absolu, une sorte de néant, quand, tout à coup, un souffle d’une puissance inouïe, un souffle chaud, puis brûlant me projeta face contre terre.²⁰⁵

L’explosion a soufflé tout l’étage où se trouvait l’auteur. Immédiatement, un incendie se déclenche et ravage le bâtiment. Une description épique prend le relais de l’écriture.

²⁰¹ Malika RAHAL, "L'angoisse des Français d'Algérie", *Algérie 1962 : une histoire populaire*, Paris, La Découverte, 2022, p. X-XX.

²⁰² Michel D., *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie [roman historique]*, Chantesse, Éditions de la Quille, 1998.

²⁰³ Jacques FRANÇOIS, *Faire le zouave à 20 ans*, *op. cit.*, p. 117.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 118.

L'auteur, qui a perdu connaissance sous le choc de la déflagration, est bloqué sous une poutre tandis que tout brûle autour de lui : « L'instinct de conservation décupla mes forces, ondulant, tel un reptile, je me suis, au terme d'efforts surhumains, dégagé de ce qui aurait pu être mon cercueil. »²⁰⁶ Finalement, il parvient à monter les étages et à retrouver cinq camarades hébétés et blessés par l'explosion :

Instinctivement, ou plutôt par espoir, je me suis penché à l'une des fenêtres, j'y ai découvert un spectacle indescriptible à vous glacer les veines. Dans les étages inférieurs, l'incendie faisait rage, des flammes de plusieurs mètres s'échappaient des fenêtres, les échelles des pompiers étaient beaucoup trop courtes pour nous atteindre.²⁰⁷

Le chaos prend fin progressivement grâce à l'action des pompiers, l'incendie se calme, permettant aux rescapés de descendre quelques étages plus bas avant d'être évacués à l'hôpital. L'auteur s'en sort avec une fracture du péroné et quelques côtes cassées, mais d'autres camarades n'ont pas cette chance et plusieurs morts ou mutilés sont à déplorer.

Loin des combats dans le djebel, le récit de Jacques François témoigne d'un affrontement urbain diffus, incertain, où les rumeurs viennent brouiller la situation. Les ennemis demeurent invisibles à ses yeux, seul le résultat de leurs violences lui apparaît, ainsi une fois sous la forme d'un cadavre algérien tué par un coup de feu anonyme, une autre sous la forme d'une rue ensanglantée par une explosion proche, et enfin le piège de l'hôtel de ville en proie aux flammes.

Dans ces combats urbains, la population européenne civile est elle-même difficile à discerner. Son degré de participation est questionné par les appelés qui apprennent, surpris, la mort de sept hommes du contingent à Bab-El-Oued, tués par l'OAS. Mis en alerte dans un premier temps avant d'être déployé en avril 1962 à Alger, Roland Chatard, sous-lieutenant au 2^e régiment d'infanterie de marine (2^e RIM), développe le récit d'une véritable guerre civile opposant l'OAS à l'armée française. Juste avant d'intervenir sur la ville, l'homme fait le point sur les différentes positions des acteurs à Alger : « Comme un homme fatigué qui s'arrête et fait le point, je profitai de cette période confuse où les exercices d'alerte-départ, tout en se succédant, me laissaient quelques répit, pour essayer de comprendre à travers les discussions

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 119.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 121.

et les journaux. »²⁰⁸ Envoyé avec son unité reprendre en main le quartier européen de Bab-El-Oued, le plus engagé dans la défense de l'Algérie française, l'auteur subit des tirs nourris de partisans de l'OAS. La situation est décrite avec beaucoup de précisions plusieurs décennies plus tard, son livre est publié en 2005, grâce notamment à l'aide de nombreux prospectus ramassés sur place et conservés depuis.

Le temps a consacré ce mois d'avril comme un événement particulier de son expérience : « J'ai gardé de cette période et de cette activité un profond souvenir. De plus, mon régiment n'avait pas été gâté : djebels, combat de rues s'étaient succédés. C'est à Bab-El-Oued, à partir de ce jour, que je repris mon second souffle. »²⁰⁹ L'épisode d'Alger complète son expérience, et finit par l'habituer à la guerre. C'est aussi l'occasion pour l'auteur de s'arrêter sur les situations cocasses qu'il vit lors des combats. Le comique devient un ressort de l'écriture où l'adaptation de l'auteur à son environnement est soulignée.

Ainsi, dans des circonstances similaires, Jacques François et Roland Chatard proposent deux récits différents de leur expérience. Là où Jacques François choisit d'insister sur la tension diffuse de la ville et sur les effets qu'elle provoque en lui, Roland Chatard livre un récit méticuleux de ses interventions. Le témoignage du premier est une longue mise en exergue de l'événement fondateur de son expérience, tandis que celui du deuxième propose un récit linéaire, où un événement chasse l'autre. Surtout, deux registres se confrontent. Le jeune zouave cherche à créer une atmosphère tragique, ayant pour trame une violence permanente – dont les auteurs restent dans l'ombre – que subit le personnage principal, lui-même, en n'ayant aucune prise sur les événements. Roland Chatard cherche au contraire à affirmer sa personnalité, et à témoigner de son action dans les combats meurtriers d'avril 1962. Le comique est utilisé pour souligner l'assurance de l'appelé, à l'aise aussi bien dans le djebel qu'en ville, quel que soit l'ennemi.

Les récits du corpus témoignent d'une diversité des paysages de la guerre en Algérie. Si les combats dessinent une topographie des violences entre les djebels et les villes, d'autres espaces, pas nécessairement géographiques, sont aussi concernés. Les violences de guerre sont en effet protéiformes, et l'étude de leurs conséquences sur le contingent permet de redéfinir le temps de l'expérience de guerre.

²⁰⁸ Roland CHATARD, *Putain de guerre : témoignage la guerre d'Algérie le dénouement, 1961-1962*, Saint-Paul, L. Souny, 2005, p. 131.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 165.

Chapitre 8 – Ces violences qui restent ou les stigmates chez les anciens du contingent

Après que les combats se sont tus, les effets des violences provoqués par l'expérience algérienne peuvent continuer à résonner chez certains appelés. C'est une évidence pour le cas des hommes mutilés lors des combats ou par accident. Pour eux, aucune échappée de la guerre n'est possible, elle leur est constamment rappelée par leur infirmité. Cependant, ce n'est pas la seule catégorie d'anciens combattants à ressentir des violences plusieurs décennies après la guerre. Des blessures moins visibles affectent ceux qui ont pu perdre des camarades, qui ont parfois même assisté à leurs derniers instants, ceux que la guerre a abîmés. Enfin, si ces souffrances peuvent être étudiées sur le long terme, les nombreux mois passés à effectuer le service militaire sont diversement jugés par les anciens appelés, entre ceux qui estiment légitime l'action de l'armée en Algérie, ceux qui considèrent leur participation comme une expérience enrichissante, et ceux qui s'estiment floués d'avoir dû participer à une guerre coloniale et illégitime, et jugent durement le temps perdu en Algérie. La diversité des sorties de guerre des anciens du contingent interdit toute généralisation. Les témoignages permettent de retrouver une individualisation des parcours et des pensées des appelés. Après les violences en temps de guerre, quelles violences en temps de paix ?

a) Être atteint dans sa chair

Le récit change de nature lorsque les témoins sont amenés à être eux-mêmes confrontés dans leur chair à la violence. Les impressions, à l'origine des souvenirs, prennent alors une intensité supplémentaire en termes de valeur descriptive. Dans ces passages, on retrouve la démarche performative dont doivent tenir compte les auteurs : c'est l'occasion pour eux de s'essayer à dépeindre avec le plus de justesse possible leurs souffrances des années plus tard. Relater ces atteintes revient aussi à questionner l'empreinte de cette violence quelques décennies, entre 12 et 43 ans, après en avoir été victime, ainsi que de trouver les mots pour exprimer cette distance.

Le récit que livre Louis Guerre sur son expérience en Algérie ne figure pas parmi les plus spectaculaires du corpus.²¹⁰ Stationné le long de la frontière tunisienne, il appartenait au 23^e régiment d'infanterie. L'auteur qu'il est devenu ne fait pourtant que peu de cas des combats auxquels il a participé. La plus grande part de son récit est consacrée à rendre compte de la naissance de liens amicaux avec d'autres appelés du régiment. Son climax est pourtant l'épisode de sa blessure en opération. Lors du ratissage d'une zone interdite – espace délimité où aucune population ne peut théoriquement se trouver sous peine d'être considérée comme ennemie et d'être abattue –, une compagnie voisine est accrochée. La 7^e compagnie à laquelle il appartient est alors appelée en renfort. Lors de l'opération, un feu de forêt se déclare à la suite d'un échange de tirs ; pour y échapper, les soldats montent jusqu'au poste de commandement (PC), installé sur une colline. Lourdemment chargé, Louis Guerre prend une branche sur la tête, ce qui entraîne un saignement superficiel. Ses pieds le démangent et il souffre de déshydratation. En arrivant au PC, « un médecin pense que j'ai été blessé par balle, mais malgré ma grande fatigue, j'arrive à expliquer la nature de ma blessure. D'un seul coup, je me sens défaillir. »²¹¹ Évacué par hélicoptère, il est hospitalisé durant 15 jours.

L'importance du passage est déterminée par le récit détaillé des peines et des souffrances vécues lors de cette journée, puis par le séjour en hôpital. Dans un récit largement dominé par la figure de l'amitié, le passage dénote par son caractère unique. De fait, malgré la dimension épique plus ou moins exagérée de la blessure, due à une branche d'arbre et à un manque

²¹⁰ Louis GUERRE, *Combattants et copains : Souvenir Tunisie-Algérie, 1957-1959*, Paris, Éditions des écrivains, 1998.

²¹¹ *Ibid.*, p. 67.

d'hydratation, son récit reprend les codes des autres témoignages de combat : description des objectifs et des moyens alloués ; recherche de l'ennemi ; excitation au bruit des armes ; engagement court mais détaillé ; fin de l'opération et relève des blessés. Même si la violence n'est pas le cœur du sujet du livre – comme en témoigne le titre *Combattant et copain* –, elle reste structurante pour le témoignage. Elle est un attendu pour le public, et si Louis Guerre semble y sacrifier, il se permet cependant de rappeler que, malgré ses propres souffrances, c'est avant tout pour ses amis toujours en opération qu'il témoigne de l'inquiétude. Son point de vue est inversé : ce n'est pas la guerre qui est analysée à l'aune de ses amitiés, mais ses amitiés qui sont analysées à travers la guerre, qui en constitue la toile de fond.

À un autre degré dans la souffrance, le témoignage de Jean Forestier, *gueule cassée* de la guerre d'indépendance algérienne, est quant à lui entièrement tourné vers le récit de la violence. Elle éclaire l'ensemble de son ouvrage pour aboutir au moment décisif de la vie de son auteur : la blessure au visage qui manque de le tuer lors d'une opération. De ce combat, Jean Forestier tente d'en restituer l'intégralité. 26 ans plus tard, ses souvenirs sont aussi précis que ses impressions. Une attention particulière est portée à la restitution de ses propres pensées : « Un coup d'œil à droite, encore un visage ennemi, un masque dur. Brrr !... Il me fait peur !... Peut-être a-t-il les mêmes pensées. Il semble me chercher. »²¹² Le luxe de détails narratifs témoigne de l'importance de la scène pour son auteur. Plus que la simple reconstitution du combat, l'auteur prend le temps de construire son récit. Il crée un intermède pour essayer de trouver le sens de l'affrontement, mais ne parvient pas réellement à lui donner une signification et s'interroge sur la futilité de toute cette violence pour finalement revenir au combat :

Cette fois-ci les « fels » réagissent mieux en s'attaquant directement au lanceur. Ainsi, une ou deux secondes après la détonation, il s'en produit une autre beaucoup plus sonore et surtout nettement plus douloureuse, car le point d'impact de ce "boum" est ma figure ! Comme un fétu de paille, je tombe à la renverse et suis immédiatement inondé de sang. Chapel [son camarade qui agonise juste à côté, ndlr] revient à ma mémoire, ainsi que les cercueils salués tant de fois, le jeu de massacre à la foire, cette figure que l'on vise et qui bascule, le "fel" qui doit avoir la même idée et qui doit bien rire maintenant !... Telles sont mes pensées saugrenues et que je respecte scrupuleusement dans ce récit.²¹³

²¹² Jean FORESTIER, *Chronique d'un appelé en Algérie*, op. cit., p. 128.

²¹³ *Ibid.*, p. 130.

Le point saillant de son témoignage est aussi celle de sa vie. C'est la spécificité du livre, et sa dimension en est rendue d'autant plus personnelle. La question de l'empreinte de la violence sur les témoins prend chez cet auteur tout son sens : son livre ne répond pas à un besoin d'exposer la violence, d'en faire témoignage, puisque son empreinte est déjà visible sur son visage qui porte à jamais le stigmate de son expérience combattante. Le témoignage écrit lui permet d'en retracer l'origine, de mettre des mots sur son expérience – des mots sur les maux – et de s'en réapproprier le récit.

À l'instar de Jean Forestier qui ne révèle la nature de sa blessure qu'aux dernières pages de son livre, Fabien Hillairet, appelé vendéen affecté en Oranie de novembre 1957 à décembre 1959, choisit de taire sa mutilation jusqu'aux quinze dernières pages de son témoignage, après avoir fait le récit de ses deux années de présence en Algérie. La fin de son livre correspond aussi à celle de son service, le départ prochain de sa classe 57-1/C est prévu pour la fin du mois d'octobre 1959. La même journée où la nouvelle est apprise, les hommes sont astreints au rangement des munitions. Un officier décide d'épuiser un stock de grenades dans un champ alentour. L'auteur se saisit alors d'une grenade, « enlève la goupille de sécurité » mais ne parvient à maîtriser son lancer, l'arme explose sitôt qu'elle quitte sa main :

Ce qui se produit est terrible et, sans perdre connaissance, je ne mesure même pas la gravité de la blessure. Pourtant, l'avant-bras droit est presque sectionné derrière le poignet. Je suis un genou en terre (sic) et penché du côté atteint par les éclats. Mon regard reste figé sur le sang qui se répand sur la manche de ma veste de treillis.²¹⁴

La nature tragique de l'incident est renforcée par la proximité de la « quille ». Pourtant, la blessure est amenée pudiquement par l'auteur avant qu'il ne laisse voir les sentiments qui l'animent lors des premiers instants après le choc. La soixantaine passée – plus de quarante ans après l'explosion de la grenade –, les ondes de celle-ci semblent encore atteindre l'auteur lors de l'écriture. La confusion entre « genoux à terre » et « genoux en terre » dans le premier paragraphe dédié à la blessure, dans un livre où les fautes sont rares, trahit-elle une émotion de l'auteur, voire de ses relecteurs, au moment d'écrire le récit des secondes où sa vie a basculé ? Très vite, un garrot est posé pour stopper l'hémorragie. Rapatrié au camp, des discussions s'engagent pour les conditions de son évacuation alors que l'urgence se fait sentir :

²¹⁴ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002, p. 215.

Je me rends compte à présent que je me vide doucement mais sûrement de mon sang et que ma vie fout le camp. Mes yeux sont hagards et ma vue devient trouble. C'est comme un brouillard qui passe, repasse et voile la lumière du jour qui décline. Je sens la fin venir. Que c'est dur de se voir mourir à 20 ans, à la fleur de l'âge.²¹⁵

À présent, le récit devient celui de ses impressions, de ses souvenirs de la souffrance physique endurée mais aussi de la douleur morale et psychologique de se projeter sans sa main droite, arrachée dans l'explosion. Son premier métier, non précisé, ne peut plus être qu'être exercé. Treize pages en tout sont consacrées à la perte de son membre. Pour Fabien Hillairet, existe-il une sortie de guerre ? De ce point de vue, l'écriture de son témoignage lui apparaît comme une entreprise cathartique : « Je crois que ces pages que je viens d'écrire vont m'aider à me libérer de ces souvenirs toujours vivaces. »²¹⁶ Si pour les deux mutilés de la guerre d'indépendance algérienne, Fabien Hillairet et Jean Forestier, leur blessure n'est pas au centre de leur témoignage, mais elle se révèle décisive dans leur démarche. Leurs stigmates symbolisent les violences qui restent après la guerre, prolongeant indéfiniment pour eux l'expérience guerrière.²¹⁷

Terminer son témoignage par le récit de sa blessure n'est pas un cas isolé dans le corpus. Jean Demay, sergent dans un régiment de chasseur alpin en Kabylie, est gravement blessé à la jambe droite par des tirs lors d'une patrouille en montagne. Au début de son récit, l'auteur affirme essayer de construire une histoire intéressante sur son service militaire. Il détaille la routine militaire, raconte les embuscades, les accrochages, se veut pédagogue en expliquant comment se monte une opération. Les ellipses sont nombreuses, mais la chronologie est respectée.

La dernière page du livre, publié en ?, concerne sa blessure. Son unité tombe dans une embuscade de l'ALN, pris sous le feu ennemi ; Jean Demay est touché par un tir. Il est évacué

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Ibid.*, p. 226.

²¹⁷ « La figure du blessé et ses représentations ont été profondément altérées depuis les guerres de la fin de l'époque moderne, au gré des mutations du sens et des valeurs que les sociétés ont assignées à la guerre, et que l'on résumerait, de façon trop schématique sans doute, par le glissement du héros à la victime. Au-delà d'un certain nombre de constantes anthropologiques, la blessure est historiquement façonnée par des déterminants extérieurs, dont les changements ont pesé sur la condition des blessés : d'une part, les formes de l'atteinte corporelle qui résultent de l'évolution technique des armes et des moyens de protection dont dispose le combattant ; d'autres part, la prise en charge sanitaire devenue, au cours du XIX^e siècle, une activité professionnelle, logistique et thérapeutique déployée sur les théâtres d'opérations et à l'arrière. » source ? Pour une analyse complète sur les blessures à la guerre, voir la contribution d'Anne RASMUSSEN « Blessures et blessés », in Bruno CABANES (dir.), *Une histoire de la guerre : du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2018, p. X-Y, p. 440.

en urgence par hélicoptère : « Je jette un regard angoissé au pilote de l'hélico, au-dessus de moi, qui semble me sourire, mes yeux s'embuent, ils sont tous là figés sur mon habitacle de plastique. Un dernier geste de la main, l'appareil décolle. Je crois bien que je pleure. »²¹⁸ Les derniers mots du livre consacrent l'amitié entre le blessé et ses camarades du contingent. Même la douleur physique est mise à l'écart de l'émotion suscitée. La blessure est double, physique parce qu'elle met en danger la vie de Jean Demay, mais aussi psychologique parce qu'elle signifie un adieu bâclé aux amis. Le « nous » présent tout au long du témoignage, laisse place au « je » qui termine le récit. La séparation de l'auteur avec son unité le renvoie à son individualité et à sa dernière expérience d'Algérie, l'évacuation et l'opération prochaine dans un hôpital, qu'il doit cette fois vivre seul. L'arrêt du témoignage sur cette dernière image – lui, sanglé dans l'appareil qui décolle ; en bas ses amis inquiets qui le regardent partir – peut aussi signifier son choix de ne pas poursuivre sur un récit qui serait exclusivement celui de ses souffrances à la première personne du singulier. Dès le propos introductif, l'auteur s'était en effet excusé « d'employer très souvent la première personne dans [sa] narration, ce n'est pas par tentation d'orgueil mais pour la facilité d'expression. »²¹⁹ Le témoignage, s'il est individuel, se veut avant tout au service d'une histoire collective et pédagogique du contingent. Ainsi, le récit se termine comme il a commencé, fraternel.

Cependant, tous les auteurs ne revendiquent pas de produire un témoignage afin de participer à une mémoire commune. Jean-Pierre Duval, journaliste originaire du Calvados, dresse le récit d'une deuxième classe dont la première préoccupation est de faire le moins possible en attendant la quille. À plusieurs reprises, son poste de radio en Oranie lui demande de participer à des opérations où il oscille entre réel engagement et nonchalance. Sa blessure témoigne de ce double état d'esprit. À l'occasion d'un déplacement, son G.M.C²²⁰ subit un tir nourri. Par réflexe, le jeune appelé saute sur le bas-côté mais passe à travers un muret de pierre, qu'il renverse, avant de continuer à rouler sur la pente plusieurs mètres plus bas :

J'ai tâtonné, dans le noir. Et j'ai retrouvé mon pistolet du premier coup. En passant un pouce dans le pontet. La queue de détente était sensible : je le savais. Et la sécurité était déverrouillée : je ne le savais pas. Au passage en force à travers le

²¹⁸ Jean DUVAL, *Troufion en Algérie : en grande Kabylie avec le 27e BCA, 1955-1957*, Le Coudray-Macouard, Cheminements, 2004, p. 423.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 8.

²²⁰ Anciennement GMC Truck, l'acronyme désigne officiellement une division de l'entreprise américaine General Motors. Par abus de langage, le mot est utilisé pour parler des camions de transports produits en masse lors de la Seconde Guerre mondiale qui équipent ensuite un grand nombre d'armées à travers le monde, dont l'armée française qui en fait un usage intensif en Algérie.

muret, le petit levier avait dû racler une pierre... Le canon du pistolet, - que je ne voyais pas, « noir de guerre » dans la nuit noire, - était orienté vers mon mollet gauche : ç'aurait pu être mieux ? A 90 degrés, par exemple, vers l'extérieur, entre la fourche de mes jambes. Ou bien pis : à 90° aussi, mais vers l'intérieur...²²¹

Bien que sérieuse – il craint un moment d'être amputé –, la blessure est rapportée sur un ton comique, ce qui n'est pas une exception dans son livre ; en témoigne le titre *Chasseur as-tu vu ?*, emprunté à une chanson de corps de garde. Quarante ans plus tard, en 1998, date à laquelle il publie son témoignage, il affirme encore souffrir de sa blessure au mollet. Là aussi, l'épisode intègre le récit sans le dominer. Comme pour les trois précédents témoins, les blessures des auteurs sont relativisées au profit d'un discours plus large sur le service militaire en Algérie.

Plus souvent que les blessures – un peu plus de 60 000 blessés sont répertoriés dans les bilans militaires français²²² – les maladies affectent les soldats en Algérie.²²³ Parmi elles, le paludisme, maladie infectieuse connue et crainte par la population, mais aussi toutes celles provoquées par l'absorption d'eau non potable. Pour se prémunir de ce dernier cas, des pastilles de javel sont distribuées aux hommes pour purifier l'eau, sans que l'usage soit systématique ni d'une efficacité complète. Jean Demay, soldat deuxième classe qui séjourne dans les Aurès, est ainsi hospitalisé à plusieurs reprises. La première fois à cause d'une morsure d'un serpent, il est évacué en urgence par un Piper²²⁴. La deuxième fois, son envoi à l'hôpital de Biskra est motivé par des symptômes de dysenterie. La maladie, finalement résorbée, affecte son organisme. Les blessures et maladies, si elles ne sont pas toutes permanentes, sont récurrentes dans les témoignages du corpus et illustrent les multiples facettes du corps en guerre, sans omettre sa souffrance.

Les corps des appelés sont l'objet de nombreuses souffrances. Le deuil figure parmi les violences qu'ont à subir les soldats déployés en Algérie. Autour de 25 000 soldats français meurent en Algérie, parmi eux 6 400 appelés du contingent.²²⁵ Pour leurs camarades, la blessure, si elle est invisible, est néanmoins présente et interroge la chronologie de la guerre.

²²¹ Jean-Pierre DUVAL, *Section bordel*, op. cit., p. 165.

²²² Fonds généraux de l'Armée de Terre, GR 1 K/841 603, documentation sur la revendication officielle de la notion de guerre d'Algérie, [1997-1999].

²²³ Problème ancien et récurrent de l'armée française en Algérie. Déjà responsables de la majorité des morts français lors de la conquête du pays.

²²⁴ Avion léger d'observation en service dans l'armée française en Algérie.

²²⁵ *Ibid.*

b) Le contingent meurtri : les blessures invisibles de ceux qui restent

Un tiers du corpus évoque un deuil ressenti après la mort d'un camarade en Algérie. Le deuil de guerre est un champ historiographique complexe, en raison de la spécificité de chacun mais aussi au regard du degré d'intimité que cela sous-entend. Comme le montre Stéphane Audoin-Rouzeau²²⁶, le deuil interroge la souffrance des proches, ou de la société, et nécessite une prise en compte de la sensibilité des personnes atteintes. Enfin, le deuil est un processus dont les caractéristiques évoluent à travers le temps, propre à chacun, comme le signale l'expression « le temps du deuil ».²²⁷

En Algérie, le deuil n'est pas celui de la société tout entière, contrairement à la Première Guerre mondiale par exemple, où les pertes françaises sont de l'ordre d'1,5 million de soldats.²²⁸ Le sujet, devenu récemment un objet d'étude²²⁹, interroge la mémoire du groupe des appelés et la manière dont ils vivent individuellement et collectivement les décès de leurs 6 400 camarades du contingent.

Jean Forestier est confronté très tôt à la perte de son ami, dont il doit faire le deuil en même temps qu'il découvre le feu. Affecté dans les Aurès en 1958, il se repose au mess lorsque le poste est soudainement attaqué :

Mon camarade passe devant moi, soulève la toile qui sert de porte et s'écroule en pivotant sur lui-même. Je ne peux éviter son corps. Mort instantanée...

Un trou béant au milieu du front : sortie de balle. Un flot de sang mêlé de cervelle

²²⁶ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « Il s'agit bien plutôt de savoir quels gains d'intelligibilité pourraient produire le rapprochement entre une « histoire du sensible » – et, pour le dire plus nettement, d'une histoire de la souffrance induite par la « perte » en temps de guerre – avec l'historiographie du fait guerrier. (...) La vraie question est simple en effet, qui pourrait s'énoncer de la sorte : « *Comment a-t-on souffert ? Comment souffre-t-on ?* » de la mort des autres, de la mort des siens, pendant et après la guerre ? La question n'est simple qu'en apparence, car l'on se doute bien qu'il ne peut s'agir d'ériger la souffrance de la perte en une sorte d'invariant partout identifiable dans les mêmes formes, dans les mêmes termes », « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre ? », *Revue historique des armées*, 15 juin 2010, n° 259, p. 3-12, p.

²²⁷ L'expression a donné le titre à un chapitre d'ouvrage collectif dans lequel l'historienne Annette Becker affirme que « les anciens combattants des fronts militaires comme les hommes, femmes et enfants des arrières doivent désormais vivre dans la valeur des morts, entre héroïsme et pacifisme », dans « Le temps du deuil », in Bruno CABANES (dir.) *Une histoire de la guerre op. cit.*, p. 694.

²²⁸ François HÉRAN, « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Population & Sociétés*, 2014, vol. 510, n° 4, p. 1-4.

²²⁹ Voir la thèse en cours de Manon WALIN « Mourir sous les drapeaux en Algérie. Gestion, conséquences et mémoire des morts de l'armée française pendant la guerre d'Algérie », université de Nanterre, dir. de Raphaëlle Branche.

bouillonne et se répand sur le sol en fumant. La peur me cisaille les jambes. Je ne pense qu'à mon ami tout souriant il y a encore cinq minutes. Ce n'est pas possible, ce Noël devient tragique. Quel baptême du feu ! Extrême confusion dans mon esprit. Que dois-je faire ? Je suis seul.²³⁰

Le sentiment de solitude qui envahit l'auteur aussitôt que son ami est tué indique de quelle ressource peut bénéficier le soldat auprès de ses camarades. En réalité, aucune aide n'est possible sur le moment, la violence introduite par la mort brutale de son ami est vécue individuellement et l'empêche d'agir. L'expérience est double, celle du deuil ajoutée au baptême du feu. Cependant, après une telle situation, quelle place accorder à la mémoire de son ami dans un récit rédigé 26 ans plus tard ? Une première réponse parcellaire est donnée :

Les souvenirs douloureux demeurent bien sûr, mais doucement, s'effriteront comme les semelles de nos pataugas sur la dure et longue route de cette aventure militaire.

Au contact de la réalité, les sentiments généreux s'estompent, on devient dur avec les autres, dur avec soi-même. J'ai pleuré la mort de mon premier ami, qu'en sera-t-il pour d'autres ?²³¹

Dans le témoignage de Jean Forestier, le deuil est vu comme temporaire, destiné à disparaître au fur et à mesure que l'auteur intègre son statut de soldat. Ainsi, les « sentiments généreux » du début seraient remplacés par une dureté communiquée par la réalité de la guerre. Ce point de vue de l'auteur est résumé par la dernière question introspective qui sous-entend que la mort de son ami est une épreuve au même titre que celle du feu. Celles-ci passées, existe-t-il encore une place pour les émotions ? Ou cela représente-t-il un passage nécessaire afin de parachever l'adaptation de l'homme en soldat ?

La position qu'évoque l'ancien parachutiste n'est pas unanime. Hugues Artèses, intégré au 4^e bataillon des chasseurs à pied, intercale au milieu de son témoignage, paru en 2000, un chapitre intitulé « La mort d'un ami ». Le titre est explicite, l'auteur raconte les dernières heures d'un soldat de son unité, touché à la tête lors d'un accrochage nocturne. Évacué en civière par

²³⁰ Jean FORESTIER, *Chronique d'un appelé en Algérie*, op. cit., p. 17.

²³¹ Ibid., p. 18.

ses camarades puis hélicoptère, il meurt en vol avant d'arriver à l'hôpital de Batna. Son unité rassemblée est informée de son décès :

La triste nouvelle jette la consternation parmi les hommes. Ils n'ont que trop souvent l'occasion de voir un ami mourir à leur côté, mais les circonstances font que cette fois, la pilule leur paraît vraiment trop amère. Un voltigeur, petit rouquin originaire du Nord de la France, un ancien peu bavard mais qui en a vu pourtant bien d'autres, semble particulièrement affligé. Assis un peu à l'écart, recroquevillé sur lui-même, d'un geste lent il a rabattu sa casquette délavée sur son visage en marmonnant quelques mots vengeurs. Peut-être ses yeux rougis par la fatigue et une très longue veille ont-ils pleuré de rage ? Sans doute en cet instant s'en prenait-il au monde entier. Il n'en pouvait plus, il avait sommeil, il aurait bien voulu dormir longtemps pour oublier. Oubliera-t-il jamais ?²³²

La question d'Hugues Artèse se pose en parallèle de celle Jean Forestier. Les deux hommes pleurent tous les deux la mort d'un ami, mais tandis que l'un s'interroge sur son insensibilité à venir, l'autre s'engage dans une autre voie et se questionne sur l'impossibilité de ne jamais oublier. Les deux approches différentes mettent en lumière l'individualisation du deuil par le témoignage. Les deux récits se rapprochent cependant sur la place allouée aux émotions du témoin survivant. Paradoxalement, là où le corps du mort devient inerte, les corps des témoins sont secoués par des émotions intenses. Jean Forestier voit la peur qui lui « cisaille les jambes » ; Hugues Artèse décrit un corps « recroquevillé sur lui-même », presque fiévreux. Ce dernier est-il déjà entré dans le processus du deuil ? Difficile de savoir quand commence le deuil à la guerre pour les témoins. Hugues Artèse fait le récit de l'annonce, aucun n'a assisté à ses derniers instants, et choisit de se focaliser sur la réaction de ses camarades; un en particulier retient son intention. Le « petit rouquin originaire du Nord de la France » ne serait-ce/ne pourrait-il pas être l'auteur ? Pourquoi le récit dominé jusqu'à présent par la première personne du singulier basculerait-il à l'occasion de cette scène à la troisième personne ? Nous touchons dans cet extrait à l'intime, aux choix éminemment subjectifs de l'auteur pour exprimer son affectivité. Le deuil peut être ainsi une affaire de distance, celle que prend potentiellement l'auteur pour décrire une scène qui en appelle à l'intimité de l'auteur et du témoin.

²³² Hugues ARTÈSE, *Aures Nemencha*, *op. cit.*, p. 83.

L'interrogation quant au déclenchement du deuil se pose également dans le témoignage de Franck Courdavault. L'Oléronais fait partie d'un « groupe nomade » ayant pour objectif de sillonner le Constantinois pour harceler les forces de l'ALN. Constamment en opération, il assiste à la mort de plusieurs camarades, un supplétif algérien meurt même dans ses bras, mais son deuil ne commence véritablement qu'à partir de son retour, lorsqu'il apprend la mort de deux de ses amis d'enfance, l'un dans les gorges de Palestro, l'autre dans l'Oranais. Tue par ses parents jusqu'à son retour, la mort du premier est un véritable déchirement pour l'auteur, auquel il rend hommage à travers son témoignage : « Et enfin, toi, Yves AUGER, dit Vivi, mon copain de football, tué dans les gorges de Palestro au cours d'une terrible embuscade, toi qui auras manqué au moins cinquante ans de vie, toi à qui je dédie ce silence du djebel. »²³³ Le deuil véritable, celui qu'il exprime dans les lignes de son témoignage, n'est ainsi pas celui de ses camarades de combat, mais celui de son ami d'enfance tué dans la même guerre.

Pour les autres, un voile volontaire est tendu entre ce qu'il aurait pu leur advenir et la volonté de ne pas savoir. Par la presse, il apprend que son unité tombe dans une embuscade meurtrière quelques mois plus tard après l'avoir quittée en 1957 mais il refuse de s'informer sur le détail des morts : « J'ai décidé de ne pas chercher à savoir en espérant que ceux avec qui je fraternisais aient pu s'en sortir. Je préfère vivre en me disant que, comme moi, rien n'aura pu ou ne pourra les atteindre. »²³⁴ L'auteur développe par sa cécité volontaire une technique d'évitement du deuil ; qu'il devine inéluctable. En s'imposant cette décision, qu'il semble avoir respectée jusqu'à la publication de son livre en 2004, il se protège des souffrances qu'il aurait endurées en apprenant la mort probable de ses anciens camarades.

Dans bien des cas, l'écriture est comprise comme une forme d'hommage, pour leurs morts de la guerre.²³⁵ Franck Courdavault n'est pas le seul à dédier son ouvrage à un camarade tué en Algérie. Contrairement aux précédentes « générations de feu » où les pertes massives entraînent des deuils collectifs²³⁶, la guerre d'indépendance algérienne ne déclenche pas de

²³³ Franck COURDAVAULT, *Le silence du djebel*, op. cit., p. 13.

²³⁴ *Ibid.*, p. 203.

²³⁵ Nicolas BEAUPRÉ, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, novembre 2011, vol. 112, n° 4, p. 41-55 ; Judith LYON-CAEN, « Les mots et les récits des morts », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2018, vol. 65-2, n° 2, p. 54-67 ; Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

²³⁶ « Culture de guerre, cultures de deuil : on passe de la génération des sacrifiés à la génération perdue, de la communauté de sacrifice et de souffrance en guerre (Jules Isaac) à la communauté de deuil, du cercle de l'intime, où dans tant de foyers des pièces entières sont transformées en autels familiaux, aux ensembles collectifs : des villages aux capitales, paroisses, lieux d'étude, de passage, de travail, de loisir. » Annette BECKER « Le temps du deuil » in Bruno CABANES (dir.), *Une histoire de la guerre*, op. cit., p. 694.

culte des morts comme cela a pu être le cas après la Première Guerre mondiale.²³⁷ Le deuil est donc individualisé, sans que la société ne s’y associe. Si, peu à peu, les noms des tués en Algérie, en Tunisie et au Maroc, sont inscrits sur les monuments aux morts des communes en France, la mémoire des morts repose d’abord sur le travail d’associations d’anciens combattants, comme la FNACA ou l’UNC, et sur celui des proches. Les témoignages portent ainsi la mémoire des morts en Algérie en remplissant un espace mémoriel non occupé par la société.

Plusieurs hommages peuvent aussi se recouper. Bernard Landry dédie son œuvre à un ami dont il soupçonne que le décès fut causé par son exposition à des radiations, à la suite d’un essai nucléaire dans le désert de Reggane. Dix ans avant la parution de son témoignage *Rêverie d’un soldat solitaire*, l’ancien sous-officier né au Maroc publie un autre livre, sous forme d’hommage, sur Maurice Kopec, mort en Algérie en juin 1960. L’ancien appelé a en commun avec lui d’avoir vécu au village de Pontcarré, en Seine-et-Marne. Le court ouvrage relate sa mort, puis comment le village de quelques centaines d’habitants a fait vivre sa mémoire avec, dès juillet 1960, l’ajout de son nom au mémorial des morts pour la France de la commune. La mémoire de Maurice Kopec est associée durablement à l’histoire de la commune. Elle est défendue par un autre ancien appelé qui, sans l’avoir connu, participe par son initiative visant la construction d’une mémoire commune du contingent dans laquelle s’inscrit celle du jeune Pontcarréen.

Les hommages aux anciens amis du contingent dépassent le seul cadre chronologique de la guerre et interrogent les frontières de celle-ci : quand la guerre s’arrête-t-elle pour ceux qui continuent d’en subir les dégâts ? Plusieurs anciens appelés évoquent des suicides de soldats de retour en France. Pierre Godeau, médecin auxiliaire en Kabylie, se remémore une conversation avec un ami, responsable d’une SAS, lors de laquelle il raconte comment il avait dû à l’été 1962 abandonner sa compagnie de Harkis : « C’est quelques mois plus tard que sa 4CV rencontrait un poids lourd. Était-ce réellement un accident ? » La question est insoluble, mais illustre les difficultés du retour. Que l’auteur puisse soupçonner un suicide démontre qu’il existe pour lui une possibilité que les souffrances causées par la guerre se poursuivent en métropole. Un autre auteur, Jean Molard, explose plus directement un cas de suicide. Dans son témoignage *Djebel d’amour... et de haine*, l’ancien séminariste dresse le portrait de ses amis

²³⁷ « Dans les années qui suivent la Première Guerre mondiale, encouragé par les anciens combattants, le gouvernement décide d’élever des monuments pour honorer les morts de la guerre. Le souvenir du sacrifice ne cesse d’envoûter les anciens poilus. » Philippe PASTEAU, « Honorer les morts », *Inflexions*, 2017, vol. 35, n° 2, p. 123-128. Les monuments aux morts ont notamment été étudiés par Antoine PROST dans Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*. Tome II *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986.

du contingent, dont un en particulier, qui après la guerre « ne s'en est jamais vraiment remis et qui en est mort. »²³⁸ La formulation pudique relève peut-être de ses convictions religieuses, il est ordonné prêtre peu après la guerre avant de se défroquer quelques années plus tard, et de l'interdit moral prononcé par l'Église sur le suicide. Aucune statistique sur les suicides d'anciens appelés n'existe aujourd'hui, mais les exemples rapportés dans ces témoignages démontrent que plusieurs cas existent.²³⁹

De façon moins tragique, de retour à la vie civile, les appelés du corps évoquent un décalage. Jean Faure, Isérois de naissance, rentre chez lui après avoir combattu en Kabylie. Le journal qu'il tient durant la totalité de la guerre continue pratiquement un an après la fin de son service. Que l'auteur puisse encore écrire dans son journal – dévolu au récit de sa guerre – de nombreux mois après être rentré illustre l'allongement de son expérience guerrière : « Au retour à la vie civile, je me suis retrouvé nu, sans attache, sans protection. Personne ne pouvait comprendre ce que nous avons connu. Dès le premier jour, j'ai rencontré l'incompréhension. »²⁴⁰ Le retour dans la maison de ses parents est de fait compliqué : « Premier soir. Contact : moyen. Impression ? Je ne sais pas. Je suis perdu. [...] je lutte pour essayer de conserver présent un passé tout récent. »²⁴¹ Quel est ce passé proche dont parle l'auteur et qui l'empêche de réellement revenir à sa vie d'avant ? Affecté au sein d'une unité opérationnelle, Jean Faure a participé à de nombreux combats de 1957 à juin 1959, dont plusieurs dans le cadre du plan Challe. Dans ses carnets, il y décrit la peur, les opérations, la torture :

S'il m'est arrivé de tuer, c'était exclusivement dans des actes de guerre. Nous étions en guerre. [...] J'ai perdu des dizaines d'amis. Jamais je n'ai ressenti autant la sincérité, la générosité de l'amitié que pendant cette époque. Pourtant elle existe aussi dans le milieu montagnard. C'était notre seul recours.²⁴²

²³⁸ Jean MOLARD, *Djebel amour... et de haine*, Villeurbanne, Golias, 2003, p. 142-143.

²³⁹ Sur les conséquences psychologiques de la guerre, voir l'ouvrage de Bernard W. SIGG, *Le silence et la honte : névroses de la guerre d'Algérie*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1989. Lui-même ancien appelé, médecin aspirant durant la guerre, il reçoit en tant que psychanalyste d'anciens appelés du contingent qui lui parlent des problèmes psychiques suite à l'exposition aux violences de guerre. Dans son livre, il critique l'action de l'État et se désole que son appel à témoigner n'ait provoqué que peu de retours. Il plaide ainsi pour une prise en charge des anciens d'Algérie souffrant de pathologies.

²⁴⁰ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur : carnets d'Algérie, 1957-1959*, Paris, le Grand livre du mois, 2001, p. 20.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 115.

²⁴² *Ibid.*, p. 19.

Les amitiés forgées en Algérie représentent le passé proche qu'évoque l'auteur ; les perdre lui procure une impression de manque. Elles sont autant source de souffrance, occasionnée par les pertes durant la guerre, que remède à ces dernières. Même le milieu montagnard que fréquente l'Isérois ne représente pas autant de gage de « sincérité » et de « générosité » que la fréquentation des autres soldats et en premier lieu du contingent. Le parallèle est cependant intéressant. La pratique alpine n'est pas sans danger ; en 1958 sont ainsi créées les unités de montagne de la Gendarmerie nationale (PGHM) après un drame intervenu deux ans plus tôt sur un versant du Mont Blanc.²⁴³ Le milieu montagnard connaît régulièrement des accidents, qui déclenchent une solidarité proche de ce que vit Jean Faure en Algérie, sans atteindre les mêmes intensités. Ainsi, les deuils entretiennent des liens de sociabilité et d'amitié très forts entre les membres d'un même groupe, comme le contingent ou les montagnards. L'expérience de la violence vécue au sein de ces groupes et plus encore de la mort de membres d'entre eux créent un mécanisme d'intégration unique où les souffrances, quand elles sont communes, se vivent à plusieurs. Aussi, lorsque Jean Faure est sevré de cette solidarité, la seule à même de comprendre et de partager son expérience, il ne rencontre qu'une « incompréhension » et se sent « désaxé ».²⁴⁴

Sur le long terme, l'auteur fait état d'une souffrance quotidienne :

Entre 1957 et 1959, j'ai été soldat en Algérie. Depuis, cette guerre me hante. Pendant une vingtaine d'années, j'en ai rêvé presque chaque nuit : je tombais en embuscade, mon arme s'enrayait... Le matin, je me réveillais, sain et sauf. Beaucoup de mes camarades n'ont pas eu la chance de faire des cauchemars. Ils sont morts. En publiant ce livre, je pense d'abord à eux.²⁴⁵

La publication de son témoignage est associée au souvenir de ses camarades décédés. Le deuil se trouve ainsi au centre de sa démarche, qui devient collective. À l'aune de la mémoire du contingent se comprennent les souffrances de Jean Faure. Son livre démontre une solidarité restée intacte dans l'esprit, quatre décennies après la fin de son service militaire. Cette solidarité se fonde avant tout dans le deuil, au centre du mécanisme de la mémoire des appelés. Pour

²⁴³ Fin décembre 1956 et début janvier 1957, deux étudiants égarés par les mauvaises conditions sur le Mont Blanc agonisent pendant dix jours, en attendant des secours qui ne parviendront à les rejoindre que trop tard.

²⁴⁴ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur*, op. cit., p. 118.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 11.

autant, Jean Faure est-il un témoin moral ?²⁴⁶ S'il porte effectivement la mémoire de ses camarades tués, il ne se sent pas redevable au point d'écrire pour eux. Il écrit pour défendre sa propre expérience de la guerre, contre celles dévoilées par d'autres acteurs dont les témoignages, de son propre aveu, l'« ont dérangé » : « Je ne suis ni procureur ni avocat. J'ai été un acteur anonyme, un nom parmi des milliers d'autres. Je souhaite seulement faire part de mon point de vue, dans une perspective historique. »²⁴⁷ L'auteur agit comme un témoin oculaire mais aucunement comme un témoin moral. Les souffrances des autres n'apparaissent qu'à travers la sienne, revenant à la singularité de son expérience. Démarche par bien des aspects collectifs, son témoignage, s'il est associé effectivement à la mémoire des camarades, est avant tout le sien, celui de ses impressions, comme l'illustre le titre de son livre *Au pays de la soif et la peur*, sa soif et sa peur.

Plusieurs figures du témoin semblent coexister au sein du corpus. Ainsi, Jean Moriot, sous-lieutenant du contingent rappelé en 1956, entreprend d'écrire son témoignage conformément à une promesse formulée à la fin de la guerre, à la suite de la vision horrifique de ses anciens Harkis suppliciés. Après une première expérience au sein du contingent en 1956, il se porte volontaire pour rempiler et commander une unité de supplétifs algériens. Peu avant la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, il est envoyé inspecter en avion son ancien terrain d'affectation :

J'ai subitement reconnu, alors qu'ils levaient la tête vers l'avion, Traouch et le harkis Ben Kaddem. J'ai eu envie de fuir, à l'instant où les miens étaient précipités dans deux chaudrons remplis de liquide fumant... Quelle peine, quelle honte... J'ai maudit le chef de l'État, les Grands Chefs en place, ses féaux, ceux qui m'ont refusé il y a peu d'intervenir près d'Akbou. Et je me suis maudit, pour avoir accepté un jour la confiance des Tirailleurs de la 2^e compagnie.

Lorsque nous nous sommes posés à Aïn Arnat, j'avais décidé de m'en aller dès demain, à la recherche du bataillon, avant de tenter un retour rapide en métropole. Et j'ai promis – à ceux qui mouraient de si atroce façon – de témoigner.²⁴⁸

²⁴⁶ Sur le sujet du témoin moral, voir l'ouvrage de Carolyn J. DEAN, *The moral witness : trials and testimony after genocide*, Ithaca - London, Cornell University Press, 2019 ; Avishai MARGALIT, *L'éthique du souvenir*, Paris, France, Climats, 2006 (édit. originale : 2002 ; trad. de l'anglais par Claude Chastagner).

²⁴⁷ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur*, op. cit., p. 11-12.

²⁴⁸ Jean MORIOT, *Telle fut ma guerre d'Algérie*, op. cit., p. 451.

La figure du général de Gaulle cristallise la colère de l'ancien rappelé, il lui donne la responsabilité de l'abandon des Harkis et des autres supplétifs algériens qui ont conduit à leur massacre. Le sort des Harkis fonctionne comme un topos ; il est dénoncé dans un peu plus de la moitié des témoignages. Le deuil du contingent leur est ainsi étendu. La dénonciation des violences délivrées à leur encontre alimentent celles dont font part les anciens appelés et se constituent en une critique globale contre la politique algérienne des gouvernements qui se succèdent durant la guerre.

Le thème des Harkis a un rôle structurant pour une vingtaine de témoignages. Pour ceux qui, comme Jean Moriot, ont évolué à leurs côtés, le souvenir des Harkis fonctionne comme un deuil, parfois culpabilisant : « Cette dernière partie sera mon témoignage de la fidélité de nos tirailleurs à la France et à leurs chefs jusqu'à la mort la plus horrible parfois – par le récit de faits démontrant l'attachement d'hommes en qui j'ai cru mais surtout – je le regrette encore – qui m'ont fait confiance. »²⁴⁹ L'avant-dernier chapitre de l'ouvrage est un hommage à ses anciens soldats. Une dernière question termine l'extrait, elle illustre le prolongement de son expérience algérienne : « Mais la guerre d'Algérie sera-t-elle terminée un jour, pour moi ? »²⁵⁰ L'interrogation redéfinit le temps de la guerre en mettant l'accent sur les souffrances causées par celle-ci et avant tout celles causées par le deuil.

Si l'on prend le contingent comme un groupe cohérent, un corps partageant des émotions et des références communes, il présente plusieurs stigmates qui évoluent à travers le temps. Elles ne s'expriment pas de la même manière selon les auteurs et la proximité ou non de la guerre dans le temps. La temporalité est elle-même questionnée à travers les témoignages et en est un sujet récurrent. Pour les auteurs, le temps de la guerre correspond aussi à celui de leur jeunesse – l'âge de l'entrée dans le service militaire varie de 19 à 28 ans parmi les soixante appelés du corpus – et représente un objet de réflexion, non dénué d'interrogations sur le bilan des mois passés en Algérie et sur leurs pertinences.

c) Le temps (en)volé ?

D'une durée théorique de 18 mois, le service militaire est allongé par décisions successives du gouvernement « de sorte que les appelés se divisent en deux catégories : les PDL (pendant la durée légale, soit 18 mois), et les ADL (au-delà de la durée légale). En fait chaque

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 17.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 451.

homme est tour à tour PDL puis ADL, car la situation en Algérie ne cesse de se dégrader ». ²⁵¹
La promesse formulée par Guy Mollet de ne pas dépasser 24 mois de service n'est pas respectée. 27 et 28 mois sont les chiffres courants pour les membres du contingent. Certains atteignent trente mois ; d'autres les dépassent même comme pour les appelés sanctionnés par la hiérarchie. Les jours d'arrêts sont convertis en temps supplémentaire en Algérie, allongeant de fait le temps de service.

Jusqu'à quel point l'expérience temporelle du service militaire peut-elle se révéler source de violence pour les auteurs du contingent ? L'écriture du témoignage est une occasion pour eux de repenser le temps vécu en Algérie, et plus largement du service militaire. Les termes « temps » et « heures » figurent parmi les termes les plus employés au sein du corpus sélectionné pour la textométrie. Respectivement utilisés à 866 et 878 reprises, ils indiquent un enjeu de fournir un cadre temporel au récit. En outre, le sujet est représenté dans le tableau thématique ²⁵² comme le troisième groupe nominal le plus représentatif avec « heure », « matin », « midi », « nuit », « soir », « dimanche » et « déjeuner » parmi les premiers mots. Ils indiquent une organisation de la journée dont rendent compte les auteurs. La journée militaire étant avant tout une répétition de gestes, d'horaires à respecter.

Gérard Vallée, appelé originaire de Rouen, décrit un quotidien rempli d'ennui ²⁵³ qu'il passe à attendre la quille dans un poste situé près de la frontière tunisienne :

Toutes les anecdotes racontées sont véritables – n'y voyez pas une certaine nostalgie car la vie continuait, les journées étaient longues ; il fallait s'occuper.

Vivre entre hommes, en collectivité donc – rire dans notre épreuve, manger, dormir au maximum et se distraire de tout et de rien.

La camaraderie obligatoirement s'affirme par la discussion franche et loyale avec certains et pas avec d'autres qui refusent de réfléchir sur la situation du jour et du temps perdu qui s'écoule, volé par l'obligation imposée. ²⁵⁴

Une grande partie du témoignage de Gérard Vallée consiste à énumérer les nombreuses initiatives prises pour occuper son esprit et son corps. Plusieurs parties de football sont ainsi mentionnées ; un jour, il décide de construire un piège à souris et tente d'appriivoiser celles

²⁵¹ Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie 1954-1962*, op. cit., p. 30.

²⁵² Voir page 168.

²⁵³ L'ennui est une des trois émotions du soldat analysé par Thomas DODMAN dans son chapitre « Toutes sortes d'émotions extravagantes » in Bruno CABANES *Une histoire de la guerre*, op. cit.

²⁵⁴ Gérard VALLÉE, *Les petites bêtes rouges*, op. cit., p. 145.

faites prisonnières. Plus tard, il s'ingénue à faire exploser un rocher non loin du fortin. Il est décrit par son ami Edmond Coëdelo – autre auteur du corpus – comme un homme n'aimant pas l'inactivité : « Il fallait qu'il s'occupe. C'était un intrépide. »²⁵⁵ Pour autant, le temps qui passe ne se rattrape guère, et celui du service militaire est considéré comme un temps perdu qui ne se rattrape plus pour l'auteur qui accuse l'armée française de lui avoir « volé » 26 mois de sa jeunesse, de septembre 1956 à novembre 1958. Sa situation est d'autant plus mal vécue qu'elle débouche sur une déception à son retour à la vie civile : son ancien employeur lui annonce qu'il ne peut pas le reprendre, son poste ayant été de fait occupé depuis son départ.

Théorisées par l'auteur, les conceptions différentes du temps entraînent même une coupure dans son unité. La « camaraderie » dépend selon lui de la manière de questionner ce temps du service militaire, de remettre en question sa pertinence. Elle constitue aussi une ressource dans laquelle puise l'auteur pour se distraire et occuper ses journées.

Le temps volé est une antienne du service militaire, mais dans le cas de la guerre d'indépendance algérienne, elle est renforcée par son allongement décidé par le gouvernement de Guy Mollet (dates ?). Nombreux sont les appelés à évoquer des calendriers improvisés, parfois humoristiques, où les jours sont rayés méthodiquement dans l'attente du « Père Cent » : tradition bien établie dans le contingent où cent jours avant la date présumée de la « quille », la fin du service est fêtée autant que possible. Pour beaucoup, le temps du service militaire est vécu comme une expérience à part.²⁵⁶ Ainsi, l'écrivain et cinéaste Jean-Claude Carrière évoque les calendriers de ses camarades en les comparant à la vie pénitentiaire :

On ne voit qu'en prison (et encore) pareille obstination méthodique à vieillir. Car ce temps-là, celui qu'on raye, il ne compte pas, c'est un temps perdu, un temps volé. Le vrai temps, c'était hier et ce sera demain. Nous sommes ici entre parenthèses. Peu importe que chaque matin les cellules de notre corps aient vingt-quatre heures de plus.²⁵⁷

La parenthèse qu'évoque l'auteur entraîne une confusion temporelle. Si « le vrai temps, c'était hier et ce sera demain », comment appréhender l'aujourd'hui, le temps de l'appelé en Algérie ? Le trouble est de plus favorisé par le flou quant à la réalité de la situation

²⁵⁵ Edmond COÉDELO, *Rebelle dans les djebels : guerre d'Algérie, lutte contre le colonialisme témoignage*, Agen, Travailleur du Sud-Ouest, 2002, p. 106.

²⁵⁶ Raphaëlle Branche parle ainsi de "domestication du temps" pour analyser la manière dont les appelés conçoivent la durée de leurs séjours en Algérie, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020, p. 125.

²⁵⁷ Gérard VALLÉE *Les petites bêtes rouges*, op. cit., p. 23.

militaire, la guerre étant présentée comme du maintien de l'ordre. La paix et la guerre se confondent même dans le texte de quatrième de couverture de Jean-Claude Carrière :

Mais la guerre, même devenue une des formes de la paix, endort toujours les uns, et aiguise les autres. Elle permet un regard plus vide, plus dur, et d'autant plus saisissant qu'on le sait éphémère. Burlesques, irréelles ou sanglantes, les images que j'ai gardées de ce temps-là en Algérie sont les plus fortes de ma vie. Loin de s'effacer, elles se précisent chaque année, à ma surprise.

L'expérience temporelle est remise au centre de la démarche testimoniale. La relation entre le temps de la guerre et l'auteur évolue à travers les souvenirs – tout sauf reviviscents – gardés de la période. Plus la guerre s'éloigne dans le temps, puis elle semble se préciser dans sa mémoire.²⁵⁸ Le caractère éphémère de la guerre se retrouve dans le regard du soldat, avant que ce dernier ne s'efface puis soit remplacé par un autre, celui de l'écrivain ? Témoigner par écrit de son expérience peut être une manière de fixer les images, de passer du kaléidoscope au livre.

Tout d'abord confondue, la guerre « devenue une des formes de la paix » est pourtant radicalement distinguée de cette dernière. Selon l'auteur, elle intervient sur la personnalité de ses acteurs, elle en change le regard, mais, puisque son temps est à part, c'est bien qu'elle compte dans la vie des témoins. Pourtant, le fait de signaler une sensation d'être hors-du-temps, témoigne de l'existence d'une « texture du temps », qui pousse les auteurs à tenter de restituer, ou plutôt à reconstruire²⁵⁹, les impressions que leur procure le temps qui passe.²⁶⁰

Le rapport de l'appelé au temps influence le contenu du témoignage. Maurice Fourche ne produit pas seulement un récit sur son service militaire en Algérie, mais propose un récit de

²⁵⁸ « Mais, si les souvenirs sont des images aussi réelles les unes que les autres, on ne voit pas en quoi leur éloignement dans le temps constituerait un obstacle à leur retour à la conscience. (...) Si les souvenirs sont des images simplement juxtaposées dans le temps, et si c'est en vertu d'une poussée interne propre à chacune d'elles qu'elles tendent à reparaître, il n'y a pas plus de raison pour que les plus anciennes se dérobent », Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 2014 (1^{ère} édit. : 1925), p. 90.

²⁵⁹ « Mais reproduire n'est pas retrouver : c'est, bien plutôt, reconstruire. » *Ibid.*, p. 92.

²⁶⁰ Le temps est une notion éminemment compliquée à rendre compte, Judith LYON-CAEN tente d'en définir l'intérêt pour l'historien : « L'historien peut ainsi dégager dans les romans de Barbey des motifs de ce qu'il ne saurait ni documenter dans les archives ni figurer : la part de l'immémorial, le caractère feuilleté du temps historique, l'emprise de certains passés révolus sur les êtres. Arrimé au présent de sa recherche et de son écriture, voué à la successivité temporelle, au flux mouvant des phénomènes et des événements, l'historien même braudélien, ne peut ni penser ni représenter la coprésence d'un passé absolu et d'un temps historique ; le passage de l'un à l'autre par l'échappée d'un personnage qui sort de son cadre – impassible et intemporel – pour mettre les pieds littéralement, dans la fange mouvante de l'historicité appartient au roman. », *La griffe du temps : ce que l'histoire peut dire de la littérature*, Paris, Gallimard, 2019, p. 225.

vie en englobant ses premiers souvenirs d'enfance dans les années 1930 jusqu'à la fin du XX^e siècle :

Je vais donc me laisser guider par le temps, mes disponibilités, mes humeurs, sans trop me soucier de chronologie, de cohérence ni de rigueur historique. Les souvenirs apparaissent ainsi, surgissent et s'effacent comme ces structures, ces images furtives qu'enfants nous faisons naître dans un kaléidoscope de fortune.²⁶¹

Les propos de l'auteur s'inscrivent dans les « cadres sociaux de la mémoire » tels que définis par Maurice Halbwachs.²⁶² Le récit de vie implique une « reconstruction du passé », les souvenirs de Maurice Fourche évoluent à travers des cadres successifs, dont les clefs de compréhension sont fournies par la société.²⁶³ Dans ce récit de vie, quelle est la place de l'expérience algérienne ? Introduite au deuxième tiers du livre, sans réellement en être le sujet principal, elle refait cependant surface à sa fin :

Après quelques mois, nous avons beaucoup changé ; physiquement nous étions devenus plus secs, plus « affûtés » comme l'on disait. Psychologiquement aussi. Je prenais conscience qu'il n'y avait plus que le présent qui comptait, le petit moment agréable, une bière, une cigarette grillée à l'abri d'un rocher. En quelque sorte, comme le chantait Juliette Gréco, « il n'y avait plus d'après ». Nous étions devenus plus durs, plus insensibles aussi à nos souffrances et à celles des autres.²⁶⁴

Si la cuisine militaire ajoutée aux exercices physiques et la vie dans le djebel, pour une partie du moins, « affûtent » les corps, le temps passé dans l'armée, et la manière de le considérer, influent sur la perception de soi. La violence permanente qui caractérise la société coloniale algérienne en guerre oblige le conscrit à s'adapter à son nouvel environnement, et à se focaliser sur le quotidien, sans pouvoir se projeter au-delà du service. Ainsi, la violence

²⁶¹ Maurice FOURCHE, *Mes devoirs de mémoire*, Egletons, Éditions Lara, 2002, p. 8.

²⁶² Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit.

²⁶³ « C'est en ce sens qu'il existerait une mémoire collective et des cadres sociaux de la mémoire, et c'est dans la mesure où notre pensée individuelle se replace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir. (...) Il fallait montrer, d'autre part, que les cadres collectifs de la mémoire ne sont pas constitués après coup par combinaison de souvenirs individuels, qu'ils ne sont pas non plus de simples formes vides où les souvenirs, venus d'ailleurs, viendraient s'insérer, et qu'ils sont au contraire précisément les instruments dont la mémoire collective se sert pour recomposer une image du passé qui s'accorde à chaque époque avec les pensées dominantes de la société. » Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p. 6-8.

²⁶⁴ Maurice FOURCHES, *Mes devoirs de mémoire*, op. cit., p. 247.

fonctionne comme cadre au sein duquel le temps est appréhendé. Les dangers potentiels accaparent la réflexion des appelés, et ce n'est que lorsqu'elle se fait moins sentir que l'auteur déclare profiter d'un « moment agréable » mais éphémère, le futur étant rendu incertain par l'état de guerre.

Au centre des témoignages sont les émotions. La distance affecte cependant leurs souvenirs et demande à l'auteur une entreprise de remémoration avant leur éventuelle retranscription. Mais les résultats ne sont pas toujours couronnés de succès. Norbert Maisonneuve, appelé de la classe 1956-2/C, évoque au début de son récit son départ pour le service, alors que son amie Thérèse lui promet de l'attendre : « Mon opinion est en désaccord avec mes souvenirs. Je ne maîtrise plus très bien passé et présent et la pluie qui frappe les vitres du car est en harmonie avec notre départ. »²⁶⁵ Norbert Maisonneuve avoue son incapacité à retrouver les émotions qui escortent son départ. L'incertitude entre passé et présent illustre la relecture systématique des auteurs de leur souvenir. En effet, chaque fois que ressurgissent ces souvenirs, elles entraînent systématiquement une relecture différente de l'événement, changeant de fait le sens du souvenir. Ce que lit le lecteur apparaît ainsi comme une double interprétation de l'événement, la sienne à travers celle de l'auteur.²⁶⁶

Plus loin dans le récit, alors que l'auteur est affecté à un poste dans l'Algérois, un appelé est tué par une mine artisanale. Son deuil entraîne pour les soldats une redéfinition du temps :

Les jours suivants sont longs et lourds. Ils sont longs par la durée des heures, par l'amertume et par la colère difficilement maîtrisée. Ils sont longs par le fossé qui se creuse entre les soldats français et la communauté arabe. Ils sont longs pour tous ceux qui veulent en découdre avec ces « pourris de fellouses ». Ils sont longs pour tous ceux qui aimaient bien Compain. Ils sont longs pour tous ceux qui attendent la quille et qui entrent dans leur vingt-huitième mois. Ils sont longs, chacun pour soi.²⁶⁷

L'événement accentue l'impression de l'allongement des jours et renvoie à l'individualité de chacun. Une nouvelle fois, la violence en est la raison. La mort de l'appelé

²⁶⁵ Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel*, Nantes, Éditions du Petit véhicule, 1995, p. 21.

²⁶⁶ « L'écrit appartient au passé, le manuscrit et les premières éditions l'attestent, mais chaque geste d'édition, à travers le temps, chaque nouvelle lecture rend présent le texte à notre monde en produisant à nouveau son sens. Ils l'actualisent. L'enjeu était de rattacher ce texte à son passé, de l'inscrire dans le temps comme un objet littéraire : non d'en faire l'histoire, mais de faire de l'histoire avec lui, en le tenant pour ce qu'il est, un objet à lire, échappé du passé, désituable. ». Judith LYON-CAEN, *La griffe du temps*, *op. cit.*, p. 241.

²⁶⁷ Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel*, *op. cit.*, p. 194-195.

Compain questionne chacun sur le quotidien de la guerre et ses souffrances. Par ailleurs, la violence de la situation est renforcée par l'annonce communiquée quelques temps plus tôt de leur maintien au-delà de la durée légale. La nouvelle provoque un changement de comportement qui se mesure à la consommation d'alcool : « C'est le soir, au moment où ils se retrouvent au bar qu'ils se noient dans la bière. Nous sommes quelques-uns à les cacher pour leur éviter des punitions, mais ce n'est pas toujours possible. »²⁶⁸ Rapportée par la quasi-totalité des auteurs, la consommation d'alcool – ou plutôt son abus – est recherchée pour son effet désinhibant et fonctionne pour certains comme une échappatoire au quotidien.

Dès la Première Guerre mondiale, l'allongement du temps en guerre a été consacré par l'écrivain autrichien Stefan Zweig : « Il y a moins de sommeil dans le monde d'aujourd'hui, plus longs les jours et plus longues les nuits. »²⁶⁹ Constaté par l'écrivain, la dilution du temps en guerre est la conséquence des souffrances ressenties par les acteurs du conflit. Pour eux, la fin de la guerre est impossible à prédire, la possibilité de ne pas l'atteindre ronge les esprits de ceux qui sont sur le terrain et limite les projections au-delà du conflit. Pour l'écrivain, la guerre est cause d'incertitude et remet en question la perception du temps en raison des angoisses qu'elles généreraient.

La succession des sentiments d'angoisse et d'ennui provoque chez le zouave Jacques François, en poste à Alger en 1962, la perte de ses repères : « La lente chimère du temps commençait à me saisir et à estomper les heures et les jours, à tel point que je me demandais si j'étais là depuis toujours ou pour toujours. »²⁷⁰ Ainsi, ce sont les émotions induites par le degré de violence dans la principale ville algérienne, et par le répétitif des journées, qui entraînent chez le jeune zouave une déprise des circonstances. Dans ce cas, ainsi que pour les autres, l'écriture du témoignage marque-t-elle une volonté de reprendre la main sur le narratif des événements ? de recontextualiser les gestes et paroles de l'époque ?

La perte de repère temporel s'exprime aussi par le décalage du retour en métropole, où le temps n'est pas celui de la guerre. Lors de sa permission à Paris, dans sa famille, le personnage « Martin » – double de l'auteur Michel D. – tente une sortie au bal mais comprend très vite qu'il n'a plus les codes ; entre-temps ceux-ci ont évolué :

Les filles n'ont pas attendu Martin. Bref, ce 1^{er} samedi soir de perm, il s'est retrouvé au bal tout seul. Ses copains d'avant l'armée sont aussi à l'armée.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 175.

²⁶⁹ Stefan ZWEIG, *Seuls les vivants créent le monde*, Paris, Robert Laffont, 2018 (édition posthume).

²⁷⁰ Jacques FRANÇOIS, *Faire le zouave à 20 ans*, *op. cit.*, p. 28.

Qu'importe il va bien se lever une poulette, Martin c'est le roi du tango. Immense déception. Tout à changé (sic) : les danses, les coiffures, les costumes et la musique.²⁷¹

Alors que des centaines de milliers d'appelés sont en Algérie, une révolution culturelle intervient en France et bouscule les modes traditionnels chez une partie de la jeunesse. Créée en 1959, l'émission de radio « Salut les copains » est emblématique de l'évolution des goûts musicaux et de ce qu'on appelle bientôt la « vague yéyé » symbolisée par le succès sur scène de Johnny Halliday ou Sylvie Vartan. Dans ce contexte, le décalage de « Martin » avec la jeunesse parisienne illustre l'« explosion juvénile » à l'œuvre.²⁷²

La relation avec sa famille est aussi brouillée par une dissonance. Personne ne l'écoute quand il souhaite parler de l'Algérie. En revanche, l'acquisition récente d'une télévision, achetée deux mois auparavant, est au centre des discussions. Si le service militaire de « Martin » n'est pas daté, on peut cependant déduire qu'il intervient entre 1959 et 1962, d'après certaines références. Or, en 1960, seuls 13 % des Français possèdent un poste de télévision et son adoption révèle là aussi un changement de comportement culturel. Tenu à part de ces mutations, « Martin » est déphasé, jusqu'à se sentir exclu. Alors qu'il est assis seul à une terrasse en face de la gare Saint-Lazare, il prend conscience de ce qu'il lui manque : « Cette foule lui fait peur. Voilà, c'est ça ! Ce n'est plus son monde. Il est anonyme, personne ne le regarde. Pire, il est transparent. Là-bas, quand il parle, on l'écoute.²⁷³ Ici tout le monde ignore tout le monde. »²⁷⁴ Finalement, le quotidien de l'armée lui apparaît préférable en comparaison d'une société qu'il ne reconnaît plus. Le contingent, où se situe à présent l'essentiel de sa sociabilité, constitue à ce titre une ressource précieuse pour le jeune parisien.

D'autres auteurs du corpus évoquent les bouleversements culturels à l'œuvre. Albert Nallet, dont le service militaire débute en mai 1957 et se termine en août 1959, témoigne d'un sentiment d'endurcissement causé par sa guerre en Algérie, puis évoque la « rupture » causée par son retour en métropole : « La quille, c'est vite dit. Je ne m'en tirerai pas comme ça, les

²⁷¹ Michel D., *Cactus*, *op. cit.*, p. 175.

²⁷² « Une explosion juvénile s'est bel et bien produite dans les années soixante : en France comme dans le reste des pays industrialisés, des enfants du baby-boom arrivés à l'âge adolescent, doté d'un petit pouvoir d'achat, s'imposent comme acteurs sociaux. Tout semble les distinguer : leurs loisirs, leur « look », leurs manières d'être ensemble, leurs affects. » Pascale GOETSCHER « Histoire culturelle de la France au XXe siècle », Documentation photographique, Paris, 2010, p. 42.

²⁷³ Sur le retour à l'anonymat, voir l'article de Guillaume PIKETTY, « Economie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde guerre mondiale », *Histoire & Politique*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 5.

²⁷⁴ Michel D., *Cactus*, *op. cit.*, p. 178.

vingt-sept mois passés là-bas m'ayant profondément marqué, véritable cassure, comme une rupture à la vie civile où je suis brusquement propulsé avec l'impression de débarquer sur une autre planète. »²⁷⁵ Symbolisé par les nouvelles vedettes, Johnny Halliday, Sheila, et Françoise Hardy, dont l'explosion sur la scène musicale est pourtant plus tardive, le « modernisme » est analysé comme un phénomène exclusif dont, d'après l'auteur, ne bénéficie pas le contingent. Pourtant, la radio permet aux appelés qui en sont munis de suivre l'évolution du répertoire de la musique française, surtout à partir de 1956 quand apparaissent les transistors, une « innovation technologique [qui] révolutionne l'écoute de la radio »²⁷⁶ en la rendant très mobile. Présenté un an plus tôt au public du Salon de la pièce détachée, le transistor est vendu à 900 000 exemplaires en 1959. Il s'adapte parfaitement aux conditions des appelés, nombreux à la fin de la guerre à s'en procurer un modèle pour pallier l'ennui du service militaire et s'informer : « Nous nous ennuyons parfois. Gourdon a un transistor, nous écoutons un peu la radio. La politique ne nous apprend pas grand-chose, on parle de réduire le service militaire, il vaut mieux ne pas y compter tant que la guerre durera en Algérie »²⁷⁷, témoigne Raymond Mercier qui fait son service militaire entre mars 1960 et mai 1962.

L'écoute de la radio est souvent collective, les appelés maintiennent ainsi une activité culturelle et sociale en partageant des références musicales communes avec la métropole grâce aux émissions et aux chansons diffusées. Parmi les chanteuses et chanteurs appréciés, Édith Piaf – qui meurt un an avant la fin de la guerre d'Algérie -, les compagnons de la Chanson, Gloria Lasso, Brassens.

L'expérience du temps, de sa « texture », est une dimension essentielle des témoignages. Elle permet de souligner le caractère exceptionnel du temps de guerre, mais aussi d'exprimer le décalage avec le reste de la société puisque le conflit est majoritairement circonscrit à l'Algérie, bien que le territoire métropolitain ne soit pas exempt de violences. Les nombreux mois passés en Algérie sont dénoncés par une partie du corpus, présentés comme un temps volé de la jeunesse. La parenthèse, évoquée par plusieurs auteurs, intervient alors que de profonds changements culturels sont à l'œuvre, notamment en ce qui concerne la jeunesse, qui en déstabilisent plusieurs de retour en permission ou à la fin du service. Finalement, l'expérience guerrière provoque chez les auteurs une redéfinition de leur rapport au temps, entre un passé

²⁷⁵ Albert NALLET, *On n'efface pas la vérité : comment j'ai vécu la guerre d'Algérie témoignages*, Lyon, Aléas, 2004, p. 239.

²⁷⁶ Patrice CAVELIER et Olivier MOREL-MAROGER, *La radio*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, p. 45.

²⁷⁷ Raymond MERCIER, *Ma guerre d'Algérie : un appelé témoigne (juillet 1960 - mai 1962)*, Le Puy-en-Velay, Raymond Mercier, 2008, p. 35.

chargé de référence, un présent omniprésent, et un futur incertain - la guerre induit une rupture temporelle.

Ainsi, l'expérience de la violence est protéiforme. Au travers de la nuit, des représentations, des combats, ou du regard, les violences en temps de guerre s'expriment dans les relations des soldats à leurs environnements, elles déterminent leur rapport à l'espace et leur manière d'être, d'agir. La confrontation aux violences conduit leurs identités à évoluer ; témoigner n'est pas seulement faire la somme de ces violences, mais consiste aussi à décrire les effets que ces violences ont sur les individus. Le témoignage est l'occasion pour les auteurs de produire une réflexion sur le sujet et ses conséquences, de reprendre la main sur un narratif qui, jusque-là, leur a échappé.

**Partie III – Exprimer les violences après la guerre,
construire un récit sur soi**

Partie III – Expliquer les violences après la guerre, construire un récit sur soi

Témoigner peut s'avérer être un voie afin de reconquérir sa propre individualité. Selon Georges Didi-Huberman, cette reconquête repose avant tout sur le partage des émotions des témoins.¹ Pour le philosophe français, l'analyse de l'œuvre de Victor Klemperer lui faire dire « que les émotions méritent d'être rappelées au même titre que tous les autres documents pour l'histoire. Elles apparaissent dans les âmes et les corps parallèlement aux faits effectifs qui adviennent dans la réalité concrète et aux faits de langue échangés dans l'espace social : comme des symptômes ».² Les écrits des témoins permettraient ainsi de dresser l'état des « symptômes » de la guerre sur les auteurs, et l'évolution de la relation des anciens appelés avec le souvenir de cette dernière. Il s'agit donc de considérer l'écriture testimoniale comme une médiation entre les auteurs et la société. Véritable enjeu des récits, les émotions comme leurs mises à l'écrit offrent l'occasion de mettre des mots sur les maux, d'entraîner le lectorat sur le terrain intime afin de lui faire saisir toute la complexité de l'expérience algérienne.³

Élément central des récits de la guerre, la question de la communication des violences – et son rôle dans la formation du témoin – sont essentielles dans la construction des témoignages. À l'origine de nombreuses émotions, la transmission de la violence renvoie à l'enjeu de leur communicabilité et du travail nécessaire pour ce faire.

L'écriture des témoignages du corpus se distingue d'abord par son caractère masculin. Elle épouse en effet les représentations à l'œuvre sur la masculinité des jeunes hommes selon la société où elles ont été forgées, celles de leurs enfance et adolescence puis/ainsi que celle de la société où ces représentations sont énoncées, entre 1974 et 2005. Par ailleurs, si l'écriture représente une ressource pour les témoins, elle permet aussi d'en distinguer d'autres dans les

¹ « "Témoigner jusqu'au bout" : c'est donc ne pas éviter de s'inclure soi-même dans ce dont on témoigne. C'est donc témoigner de ses émotions. De plus, s'il est vrai que l'observation de la langue totalitaire montre comment celle-ci parvient à imposer à ses sujets des émotions disjointes qui rendent la tyrannie acceptable et, même, efficace, alors il faudra savoir témoigner de ces propres émotions retrouvées. » Georges DIDI-HUBERMAN, *Le témoin jusqu'au bout: une lecture de Victor Klemperer*, Paris, Les éditions de Minuit, 2022, p. 75-76.

² *Ibid.*, p. 76-77.

³ Michel LEIRIS, « dès le moment qu'on admet que l'activité littéraire, dans ce qu'elle a de spécifique en tant que discipline de l'esprit, ne peut avoir d'autre justification que de mettre en lumière certaines choses pour soi en même temps qu'on les rend communicables à autrui et que l'un des buts les plus hauts qui puissent être assigné à sa forme pure, j'entends : la poésie, est de restituer au moyen de mots certains états intenses, concrètement éprouvés et devenus signifiants, d'être ainsi mis en mots. » *L'âge d'homme*, Paris, Gallimard, 2010 (1^{re} édition : 1939), p. 763.

récits, comme celles que constituent les adjuvants, des personnages qui aident les anciens appelés dans l'expérience de la guerre et qui se retrouvent ensuite en élément indispensable des témoignages.

Si l'acte du témoignage relève d'une reconquête de l'individualité des auteurs, il leur offre une large palette pour atteindre cet objectif. Paradoxalement, une mise à distance peut s'avérer nécessaire pour les témoins afin d'exprimer leur vécu. La fiction peut alors être un moyen d'accéder au témoignage, de transformer les émotions en langage. Plus largement, la maîtrise de l'écriture devient donc l'autre enjeu principal de l'acte testimonial. D'elle dépend la capacité des auteurs à exprimer fidèlement leur expérience et leurs émotions. Ainsi, le témoignage ne peut fonctionner comme une matrice des événements, qui permettrait de reproduire à l'identique l'empreinte de la guerre. Les témoignages se comprennent comme des récits médiats, à même d'exprimer cette empreinte, mais nécessairement retravaillés par les auteurs pour être compris du lectorat supposé.

Chapitre 9 – Être un jeune homme appelé en Algérie : la construction d'une masculinité dans un territoire en guerre

L'Algérie en guerre représente un espace particulier pour la construction d'une identité des jeunes appelés. Entraînés à adopter les codes de la masculinité, ces derniers le font au regard des représentations qui dominent la société française. Les gestes et paroles associés à l'identité masculine se fondent notamment au contact des femmes, qui elles aussi se doivent de respecter les représentations que leur assigne la société. Cependant, dans le cadre d'un territoire en guerre, ces contacts se font moins nombreux, et interviennent dans un contexte de violence, qui influence les relations et pose la question de la perception de soi et de l'autre, au temps de la guerre mais aussi dans celui de son énonciation.

a) Le service militaire au prisme de la masculinité

La masculinité est une construction sociale alimentée par un discours permanent de la société sur le sujet. Elle entraîne généralement les hommes à se conformer à une image précise de ce qu'ils doivent être : conquérant, sportif, vigoureux, viril, etc.⁴ Des adjectifs qui deviennent, pour la société, des représentations communes des jeunes hommes et teintent par la suite les rapports tissés entre eux, comme avec le genre opposé. Cette attente de la société envers les hommes est à son paroxysme lors de l'entrée dans l'âge adulte, à une période où ils consolident leurs rapports à l'autre genre et leur place dans le monde social. Pour les appelés de notre corpus, (re)construire son personnage revient à refaire vivre ces représentations, avec plus ou moins de distance.

Ainsi, le séjour militaire apparaît comme une étape décisive dans la construction de l'estime de soi. Les appelés font état des changements physiques et comportementaux intervenus sur eux ou sur leurs camarades. En 2002, âgé de 72 ans, Maurice Fourches note :

Après quelques mois, nous avons beaucoup changé ; physiquement nous étions devenus plus secs, plus « affûtés » comme l'on disait. Psychologiquement aussi. Je prenais conscience qu'il n'y avait plus que le présent qui comptait, le petit moment agréable, une bière, une cigarette grillée à l'abri d'un rocher. En quelque

⁴ Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO, *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2012.

sorte, comme le chantait Juliette Gréco, « Il n’y avait plus d’après ». Nous étions devenus plus durs, plus insensibles aussi à nos souffrances et à celles des autres.⁵

Si la cuisine militaire ajoutée aux exercices physiques et la vie dans le djebel, pour une partie du moins, « affûtent » les corps, le temps passé dans l’armée et la manière de le considérer influent sur la perception de soi. La violence permanente qui caractérise la société coloniale algérienne en guerre oblige le conscrit à s’adapter à un nouvel environnement. En effet, l’armée l’incite à se conformer à l’image qu’elle promet du soldat français, c’est-à-dire avant tout discipliné, déterminé et viril.⁶ Cette image-là est aussi construite à partir de représentations plus anciennes, en particulier celles datant de l’enfance dans une société dominée par l’image du poilu, considéré comme la figure exemplaire du soldat qui se sacrifie pour la patrie. Le combattant viril des tranchées, dont témoigne le qualificatif de poilu, agit comme modèle. C’est sur le terrain de la masculinité que se joue une partie de l’estime de soi du soldat ; elle se construit d’abord par un rapport genré au sexe opposé, auquel s’ajoute la tentative de la part des auteurs d’accorder leur récit à la représentation qu’ils se font d’eux-mêmes jeunes. Ainsi, Roger Clair, qui s’est porté volontaire pour intégrer un commando spécialisé dans le combat des grottes en Kabylie pour ne pas avoir à « manipuler la pelle et la pioche tout bêtement », tente de recréer la figure du soldat dur à cuire qu’il observe chez les chasseurs alpins de son régiment :

Je m’octroie un litre d’eau pour éteindre l’incendie qui ravage mon gosier. Pour éliminer aussi les relents d’anisette qu’un vigoureux brossage de dents ne parvient pas à effacer totalement. Jus dans la baraque. (...) [J’attrape] une « chaude-lance » carabinée contractée sous les draps d’une charmante créature dont les superstructures alléchantes et la coquetterie agressive ne laissaient pas présager qu’elle eût pu être porteuse de blennorragie galopante ; ses gonocoques – qui devinrent les miens – devaient avoir la danse de Saint-Guy car j’avais dragué et « soulevé » la mignonne et chaude-pisseuse dans un dancing de la cité des images, au Chalet !⁷

⁵ Maurice FOURCHE, *Mes devoirs de mémoire*, op. cit., p. 247.

⁶ « Au mythe viril, toute l’évolution occidentale au cours du XIX^e siècle avait lié étroitement le fait militaire et l’activité guerrière, au point de faire de la préparation au combat, et du combat lui-même, le critère unique, du moins décisif de la virilité. » Stéphane AUDOIN-ROUZEAU « Armée et guerres : une brèche dans le modèle viril ? » in (incomplet) *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2012, p. 208.

⁷ Roger CLAIR, *Commando spécial*, op. cit., p. 48.

37 ans après s'être efforcé de ressembler au modèle souhaité, Roger Clair continue de se dépeindre de cette façon en jouant sur le style et sur une description particulièrement travaillée et imagée. L'enjeu présent en 1960 réapparaissant ainsi en 1997 à l'heure de publier son livre. On peut souligner la description qu'il fait de sa maladie vénérienne qui est pourtant la peur bleue de l'armée et des soldats. Loin d'être omise par l'auteur, elle témoigne de l'importance de se montrer sexuellement actif. Ce qui compte ce n'est pas tant la partenaire⁸ ou le cadre, mais la mention d'une relation, ou du moins l'intention, et d'un accomplissement.

Jean Faure, vice-président du Sénat entre 1992 et 2001, se souvient du sentiment du manque provoqué par l'absence de présence féminine lors de son service militaire en Algérie : « Au milieu de tous ces militaires, la douceur des femmes manquait tragiquement. La plupart d'entre nous avions vingt ans, le désir à fleur de peau. Il nous restait comme échappatoires le rêve et l'introspection. »⁹ Un état de fait que souligne aussi Raphaëlle Branche : « Autant les femmes en chair et en os sont absentes de la vie quotidienne de la majorité des militaires en Algérie, autant elles sont extrêmement présentes dans leurs discussions et leur environnement, mental comme visuel. »¹⁰

En effet, l'absence des femmes cristallise le désir aux yeux des auteurs du corpus. Luc Frédefon, brigadier d'origine girondine, interroge ses sens dans une scène datant de mai 1959 – sûrement le soir du 14 – où à l'annonce de la mort de Sidney Bechet, grand musicien de jazz, plusieurs de ses morceaux sont passés à la radio. Dans la chaleur du sud de l'Oranie, la musique est prétexte à l'échappatoire en inventant une présence féminine :

Dans la chambre où trente garçons somnolaient quelques instants avant, dans cette lourde odeur militaire de l'Algérie du Sud. Sueur et sable. Arrêtés dans la gorge. L'écoeurement à la bouche. Nous avons oublié toutes ces misères de notre vie. Nous n'étions plus que des corps innervés. Plus de chahut mâle et bruyant. Le féminin régnait. Rôdant autour des lits grossiers, Odile, Janine, Hélène (...) Fantômes trop doux à nos rêves, irritants à nos désirs exacerbés, que venez-vous

⁸ Il n'est fait mention que de rapports hétérosexuels dans les trente et un témoignages étudiés.

⁹ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur : carnets d'Algérie, 1957-1959*, Paris, le Grand livre du mois, 2001, p. 15.

¹⁰ Raphaëlle BRANCHE, « La sexualité des appelés en Algérie », in (incomplet), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, p. 402.

faire parmi nous ? Avec vos corps de femmes tendres, souples, qui se coulaient contre le nôtre aux heures chaudes de la danse. Passé des jambes emmêlées...¹¹

À grand renfort de termes charnels, l'auteur s'emploie à substituer à l'univers masculin de la chambrée une domination féminine éphémère. Plus qu'autre chose, c'est exclusivement le corps féminin qui est appelé à la rescousse. Aussi, contrairement à ce qu'affirme l'auteur, la masculinité ne disparaît pas de la scène, puisqu'elle consacre l'irruption des femmes seulement à travers une dimension charnelle et sensuelle, voire fantasmée. Âge et désir de sexualité sont dans ces extraits associés, les représentations auxquelles doit s'accorder l'individu – le jeune homme sexuellement actif évoqué plus haut – aggravent le sentiment de mal-être et augmentent l'impression du manque. Pourquoi alors une si grande présence physique des femmes dans le récit des appelés ?

On peut avancer l'hypothèse que, lorsqu'elles apparaissent dans le quotidien de ces derniers, l'importance de leur présence est telle qu'ils tendent à retranscrire systématiquement l'événement. De même, quand certains parviennent à établir des relations plus durables, ils se plaisent à se construire l'image du soldat désirable et désiré, conformément à ce que promeut la masculinité de l'époque. Ces histoires-là, quand elles adviennent, sont des ressources importantes pour l'estime de soi de l'appelé. Des décennies plus tard, le protagoniste l'utilise toujours mais, cette fois, comme une ressource pour construire son personnage, c'est-à-dire lui-même, à travers un aspect valorisant dans une forme de récit qui ne laisse pas beaucoup d'espace à l'expression de ce genre de sentiment.

Roland Chatard, sous-lieutenant au 2^e régiment d'infanterie motorisé (2^e RIM), dans son livre sorti en 2005, *Putain de guerre*, effectue cette association dès les premières pages, alors qu'il est tout juste installé sur le pont supérieur du bateau qui l'emmène de Marseille à Alger : « L'âge reprenant ses droits, dans le grouillement du port que nous surplombions, je me mis à observer, comme les autres, les rares tâches claires et multicolores des filles brunes attirées par ce départ de guerriers. » Il remarque en particulier une jeune pied-noire, Françoise, « petite blonde en robe verte », qu'il parvient à accoster durant la traversée et dont il obtient l'adresse. Il consacre un luxe de détails à cette relation, avec un soin particulier accordé aux descriptions des vêtements de la jeune femme. Plus tard, au cours du récit, il affectera de dévoiler une autre

¹¹ Luc FREDEFON, *Le grand guignol, ou, La vie quotidienne d'un appelé en Algérie : récits*, Méridien, Eddibor, 1981, p. 83.

relation alors qu'il est appelé avec son unité à sécuriser le quartier de Bab-el-Oued en avril 1962. Bien que la ville soit en proie à de vives tensions, une partie de son témoignage est employé à décrire ses soirées passées en compagnie du médecin de sa compagnie au domicile d'une mère et de sa fille pieds-noires.

Si le temps de la guerre n'est pas, pour la majorité des appelés, propice aux rencontres amoureuses, quand cela arrive tout de même, comme pour le cas de Roland Chatard, elles sont l'objet de récits détaillés. Ainsi, Jacques Inrep, s'estime avoir « été mieux loti que [ses] camarades » : « Un physique agréable et une certaine timidité m'avaient permis de faire deux conquêtes au cours de ce séjour dans les Aurès. »¹² La première est une pied-noire tandis que la deuxième est une prostituée algérienne. Paradoxalement, le retour à la vie civile est vécu comme une période de solitude, alors même qu'il enchaîne des rencontres : « J'eus de nombreuses maîtresses. Je fus bien inconstant. Je souffrais de "désertitude". Mon cœur et mon corps étaient secs. »¹³ Ainsi, et jusqu'au bout du témoignage qui intègre largement l'après-guerre, les femmes apparaissent régulièrement dans le récit selon un mode passif ; ce sont en réalité leurs corps qui font leur apparition. « L'amour !... Rien n'avait changé. Les filles étaient toujours aussi jolies, leur peau aussi douce. Leurs seins aussi ronds. »¹⁴ Pour l'auteur, qui se plaît à se construire un personnage de séducteur, le contact avec les femmes fonctionnent comme une ressource du temps de la guerre et de l'après-guerre, avant de devenir une ressource littéraire pour le récit.

Pour le médecin auxiliaire Robert Lévy, cette ressource est bien identifiée. Jalosé par les autres soldats en raison de son contact privilégié avec le corps des femmes en raison de sa qualité de médecin, il l'est encore plus lorsque sa femme Colette le rejoint sur place en Kabylie. Ressource morale, elle l'est aussi financièrement grâce à son travail. Les deux séjours de sa femme l'aident alors que sa situation d'appelé est source de profondes angoisses. Avant même le départ pour l'Algérie, la visite de sa femme à Vincennes – où il faisait ses classes – et l'acte sexuel qui s'en était suivi, étaient parvenus à calmer son appréhension au moins un temps.

Le deuxième médecin du corpus, Pierre Godeau, bénéficie aussi du soutien de son épouse. Alors que l'âge moyen au premier mariage est de 26 ans pour les Français en 1957, contre 23 ans pour les Françaises, les deux médecins sont âgés respectivement de 28 ans pour Robert Lévy et de 25 ans pour Pierre Godeau. Ce sont dans le corpus des cas à part, l'écrasante majorité étant célibataire au moment du service militaire. Ce sont aussi les seuls à faire venir

¹² Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, Jouaville, Ed. Scripta, 2009, p. 202.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

leurs épouses sur les lieux de leur affectation, en profitant de leur position particulière de médecin. Malgré son statut de jeune marié, Pierre Godeau fait allusion à des tentatives de séduction lors d'un séjour à Philippeville, « Je suis en pleine forme, bronzé, mon uniforme de lieutenant attire les regards féminins et on lie rapidement connaissance sur une plage. »¹⁵, avant de les relativiser et d'en parler comme des « flirts innocents sans lendemain. »¹⁶ Pour le Parisien, né dans le IV^e arrondissement, l'absence de sa épouse se révèle dur à vivre lorsqu'une femme, institutrice volontaire pour enseigner en Algérie, intègre son quotidien : « C'est à la fois agréable et frustrant. Marcelin et moi, nous sommes évidemment réceptifs et sous le charme. Aucune autre femme à El-Ouloudj. Notre "veuvage" nous pèse et la perspective d'une permission reste lointaine. »¹⁷ Il n'y a pas d'autres femmes européennes, sous-entend l'auteur. En effet, l'exclusion des femmes algériennes, dans le cas des relations amoureuses, de son esprit correspond à la séparation des deux communautés en vigueur dans le village où il est affecté, alors même qu'il est constamment en contact des femmes kabyles du fait de son statut de médecin.

La séparation intériorisée entre les femmes européennes et algériennes – ou musulmanes selon la dénomination officielle de l'époque – est répercutée lors du passage du Bordel Militaire de Campagne (BMC) durant lequel Pierre Godeau assiste à l'arrivée des femmes qu'il juge selon des critères commerciaux et superficiels – non exempts de racisme : « Aucune n'est réellement consommable. »¹⁸ Dans cet environnement, ce sont les souvenirs des moments passés avec sa femme qui sont convoqués pour soutenir son moral, notamment son voyage de noces dans ce même pays décrit comme une « plénitude sentimentale et sexuelle ».¹⁹

Si pour les deux médecins le mariage présente une ressource dans le cadre de leur service militaire, il peut en revanche être source d'inquiétude, voire d'anxiété, pour ceux qui voient leur couple s'effriter au fur et à mesure du temps passé en Algérie. Identifiée par Raphaëlle Branche, la question de « l'absence peut, plus classiquement, mettre à l'épreuve la solidité des liens : en métropole, des femmes choisissent de ne pas attendre »²⁰. Ugo Iannucci, en Algérie de janvier 1959 à septembre 1960, confie dans son journal son angoisse due à la séparation : « Pourrais-je me taire alors que cela me ronge comme un cancer, et me réveille la nuit. Saura-t-elle jamais ce qu'elle m'a fait souffrir, ce qu'il peut y avoir d'atroce, à être lié ici

¹⁵ Pierre GODEAU, *Une aventure algérienne : récit*, Paris, Flammarion, 2001, p. 169.

¹⁶ *Ibid.*, p. 170.

¹⁷ *Ibid.*, p. 169.

¹⁸ *Ibid.*, p. 140.

¹⁹ *Ibid.*, p. 29.

²⁰ Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020, p. 153.

et la savoir là-bas ? à ne pas être attendu ? »²¹ Ses émotions ne peuvent pas toutes être transmises à l'être aimé, mais elles font l'objet d'une tentative de mise à l'écrit :

Il n'est pas une heure où, par mes pensées, mes conversations, mes lectures, j'ai été séparé de toi. Rien n'a pu me distraire totalement, pas même les instants du danger où l'on croit tout perdu. Tu es un peu comme le Parti. Tu m'as apporté bien des déceptions, mais c'est toi que j'ai dans la peau.²²

Devant l'impossibilité de partager ses sentiments avec celle qu'il aime, mais dont il s'aperçoit peu à peu de la non-réciprocité, le journal sert alors de refuge, l'écriture de ressource devant l'implacabilité de son sort. 40 ans plus tard, ses écrits deviennent témoignage, dans une démarche intéressante à plus d'un titre. À l'impossibilité première de communiquer a succédé une initiative testimoniale permise par la distance temporelle : ce qu'il taisait, peut-être par pudeur, devient l'objet d'une communication importante puisqu'il ne s'agit plus d'une seule personne, mais d'un lectorat plus nombreux. Entre les deux périodes, quatre décennies de barreau à Lyon l'ont rendu plus habile dans la maîtrise de la langue. Son journal est accompagné d'un texte qui le présente comme une démarche de vérité, celle, avant tout, de ses émotions d'alors.

Plusieurs strates d'écriture se superposent dans le témoignage. Le 19 juillet 1959, l'auteur reprend des réflexions écrites sur le vif en sentinelle : « "Maintien de l'ordre. Sommes-nous des combattants". (...) De qui ? "La femme redevient vierge, chaque matin, après l'amour". »²³ La réflexion est décousue, tout semble se bousculer entre les mentions de son amie Zize et ses considérations sur la guerre. Repris dans son journal, ces écrits présentent une grande différence avec ceux rédigés ne serait-ce que plusieurs heures après, plus posément dans le dortoir ou au mess, et ceux qui le sont des années plus tard à des fins de publication. Le temps d'énonciation change ainsi radicalement la forme dans lequel les pensées de l'auteur sont reproduites. Alors que l'urgence peut survenir à tout moment, le jeune appelé ne s'embarrasse pas à développer sa réflexion, celle-ci surgit à travers quelques questions essentielles, qui trahissent pour certaines ses angoisses sur la sexualité. La multiplicité des mentions sur le mutisme de Zize, qui tarde à lui répondre en ce mois de juillet 1959, témoigne, sans que l'auteur

²¹ Ugo IANNUCCI, *Soldat dans les gorges de Palestro : journal de guerre*, Lyon, Aléas, 2001, p. 33.

²² *Ibid.*, p. 46.

²³ *Ibid.*, p. 47.

ait besoin d'y revenir, de son malheur. Le 20 juillet, « Toujours rien de Zize. »²⁴ Six jours plus tard, une nouvelle mention précède le compte rendu des opérations : « Nuit sans sommeil. Zize est toujours présente. Je la maudis. »²⁵ Son amie a beau être absente de son environnement physique, ses pensées sont accaparées par sa présence.

Plus le temps passe, plus sa relation avec Zize devient souffrance, là où l'auteur espérait y puiser une ressource pour surmonter l'épreuve du service militaire :

Zize. J'ai t'ai maudite mille fois pendant ces longues semaines d'attente. (...) Ici, nous n'avons, pour subsister, que le courrier, la lecture et la bière. Je me suis longtemps accroché à l'espoir que ce déracinement, cette guerre horrible, cette lente dégradation me libèreraient un peu de toi. Mais tu es toujours aussi envahissante, et ce n'est pas ton silence qui m'aidera.²⁶

Entre l'incorporation en janvier 1959 et ce mois de juillet 1959, l'enjeu a changé. Il n'est plus question de surmonter la distance, mais au contraire de la renforcer pour faire disparaître autant que possible les souffrances causées par le souvenir de la jeune femme. Cette stratégie se révèle perdante : « Le mois s'achève. Pas de nouvelle de Zize. La garce ! »²⁷ L'absence de réponse remplit les réflexions mortifères de l'auteur. Les émotions sont inconstantes chez lui, et ce n'est que lorsque, finalement, une réponse lui parvient que leur relation redevient une ressource positive : « Je reçois une lettre de Zize, très gentille. Elle réagit maintenant sincèrement en amie. »²⁸

Aux tourments de la séparation s'ajoutent ceux causés par l'incertitude de la nature de leur relation et de son devenir. Si l'écrasante majorité des récits du corpus sont écrits longtemps après la guerre, plusieurs comme celui de Ugo Iannucci sont incorporés leur journal, qui relate au jour le jour les événements et les sentiments de son auteur. Ils mettent en évidence certaines différences d'écriture, dans le contexte rédactionnel et dans les attentes que cela suscite. Interrogations existentielles et resserrées pour les écrits pris sur le vif, plus d'épanchement en émotion lors des sessions quotidiennes d'écriture, et enfin, une recontextualisation des précédents contenus dans les passages écrits plusieurs décennies après.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*, p. 48.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*, p. 60.

S'il n'a suffi que d'une seule lettre pour sortir Ugo Iannucci de sa tristesse, d'autres appelés témoignent des difficultés de leurs camarades de sortir des chagrins que causent la séparation à distance. Norbert Maisonneuve, maréchal des logis au 586^e bataillon du Train dans l'Algérois, se fait l'écho de scènes d'abattement, lorsque ses hommes apprennent la fin unilatérale du couple. Un soir, le sous-officier commence son tour d'inspection des sentinelles quand il entend des pleurs. Ces derniers proviennent d'un soldat qui a reçu une lettre de sa fiancée qui lui annonce qu'elle le quitte pour un autre homme : « Son chagrin le déborde et replié, la tête sur les genoux, il s'abandonne, malheureux, écrasé, anéanti. Que sa souffrance doit être grande pour le déchirer à ce point. »²⁹ Pour le soldat, l'affaire est d'autant plus cruelle qu'il assure connaître l'autre homme, réformé par l'armée : « - J'ai reçu une lettre de ma fiancée, il y a trois jours. Elle me quitte, elle ne veut pas m'attendre. Elle dit que c'est trop long et qu'elle a connu un autre gars... Bon dieu ! C'est pas juste, je ne suis pas là par plaisir, bordel ! »³⁰ Cette scène de détresse émotionnelle se reproduit avec d'autres hommes sous les ordres de l'auteur, qui devient leur l'interlocuteur privilégié et tente tant bien que mal de soulager leurs peines, en prenant parfois, comme ici, le temps d'écouter et de remplacer la sentinelle dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche :

Le jour est revenu, et, sur le cahier du poste, avant de confier la relève à mon copain Biraux, un petit R.A.S. cache, au milieu de la page, la détresse d'un homme dont la douleur m'a été confiée comme cela, derrière un mur de pierres, confessionnal improvisé aussi dépouillé que les parois d'une catacombe.³¹

Responsable de ses subordonnés, Norbert Maisonneuve se transforme peu à peu en confident lorsqu'un second soldat, puis un autre, reçoivent les lettres fatidiques et reproduisent la même scène, un homme prostré, une lettre à ses pieds : « L'écriture, grande et hésitante, ne laisse aucun espoir. Elle annonce le mariage depuis huit jours de la fiancée infidèle. C'est la maman qui écrit et je devine dans les mots maladroits tout son amour de mère démunie et malheureuse pour son fils soldat et sacrifié. »³² Ici, la lecture de la lettre désignée par son destinataire à son supérieur remplace les mots qu'est incapable de prononcer le soldat. Là où Norbert Maisonneuve utilise l'écriture pour s'exprimer, une ressource familière pour celui qui

²⁹ Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel*, Nantes, Éd. du Petit véhicule, 1995, p. 116.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*, p. 117.

³² *Ibid.*, p. 291.

devient instituteur temporairement en Algérie, d'autres se servent de l'alcool comme expédient : « Ce n'est pas la première fois qu'un soldat s'enivre suite à une lettre. Le laisser "cuver" sa cuite est la seule façon de soulager sa douleur. »³³ Les souffrances dues aux séparations ne sont pas les seules à faire l'objet d'une tentative d'évacuation par la boisson. À l'annonce de leur maintien au-delà de la durée légale, certains hommes restent tard au bar, et – détail peut-être plus important encore – leurs camarades choisissent de les couvrir : « C'est le soir, au moment où ils se retrouvent au bar qu'ils se noient dans la bière. Nous sommes quelques-uns à les cacher pour leur éviter des punitions, mais ce n'est pas toujours possible. »³⁴ Lieu de la sociabilité masculine par excellence depuis la fin du XIX^e siècle, le bar est aussi celui où peut s'exprimer une solidarité virile.³⁵

Il est notable que les lettres de rupture reçues par les appelés ne sont pas les seules à causer un désarroi. Toujours dans son rôle de confident, Norbert Maisonneuve se voit confier par un de ses hommes en partance pour la France la source de son chagrin, attitude qui détonne au milieu de la joie exprimée par ses camarades. En effet, le libérable a appris peu de temps auparavant la séparation de ses parents, nouvelle qui l'affecte profondément. Aussi, le retour chez lui est redouté en raison du récent bouleversement familial.

Alors qu'il est devenu l'interlocuteur privilégié de ses hommes dans de pareils cas, qu'en est-il de la propre situation de l'auteur ? Parti en Algérie en laissant sa fiancée Thérèse sur le bord de la route, les deux jeunes personnes correspondent régulièrement par lettres. Éprouve-t-il, en écoutant les récits de ses soldats, des inquiétudes sur la viabilité de sa relation ? Aucun passage n'en fait allusion. Son journal, qui aurait pu contenir des informations, n'est pas repris dans son témoignage. Présente au début du livre, Thérèse ne ressurgit qu'à l'avant-dernière page dans un texte qui lui est consacrée. Elle l'a bien attendu, le projet auquel il s'était raccroché pendant la guerre peut prendre forme.

Modèle pratiquement exclusif des jeunes personnes dans les années 1950-1960, le mariage est un attendu de la société et des individus qui leur permettent de dresser des perspectives de vie. Pour ceux dont les plans matrimoniaux sont reportés en raison de la séparation décidée par l'autre partie, l'injustice ressentie est profonde. Raphaëlle Branche avertissait déjà dans son enquête qu'« il serait déplacé d'en sourire : ni la jeunesse de leurs protagonistes ni la courte durée de ces histoires au regard des relations qui ont pu les suivre

³³ *Ibid.*, p. 315.

³⁴ *Ibid.*, p. 175.

³⁵ Sur le sujet de la sociabilité masculine dans les bars, voir la maîtrise de Fabien THÉOFILAKIS, « À l'ombre du comptoir : débitants et débits de boissons à Belleville (1860-1914) ».

n'atténuent leur caractères injuste aux yeux de ces hommes. Est advenu, à cet endroit, une bifurcation importante de leur vie à laquelle ils se sont sentis totalement impuissants ». ³⁶ Le mariage est considéré comme une étape décisive de la construction social de l'individu, il peut symboliser la fin de la jeunesse. Aussi, lorsque le service militaire met à mal cette chronologie, les témoignages rendent compte d'un sentiment d'iniquité. Cependant, à quel schéma de masculinité renvoient ces récits ?

Dans les récits que font les appelés de leurs relations affectives et sexuelles, le schéma hétérosexuel domine exclusivement. Seuls deux mentions, sur les soixante témoignages que comptent le corpus, concernent l'homosexualité. Celles-ci se font sur un ton négatif : l'une est associée à une tentative d'abus sexuel de la part d'un sergent envers une sentinelle ³⁷ ; l'autre est le résultat d'une moquerie de l'auteur envers l'importance du groupe chez les soldats : « Avec un bon fumet d'homosexualité traînant sur les chaudes ambiances de camaraderie. » ³⁸

Le corpus reproduit le schéma dominant de la société. Ainsi, Jean Vallon, né à Gap en 1936 puis placé à la DASS, entreprend dans son témoignage l'écriture de plusieurs récits fictionnels ayant pour thèmes communs la guerre d'Algérie et l'Assistance Publique (AP). Les quelques histoires successives reproduisent le même schéma : un jeune homme se lie avec une femme, un des deux personnages est issu systématiquement de la DASS, commence alors une histoire amoureuse interrompue par l'appel du jeune homme sous les drapeaux pour servir en Algérie. Si ces histoires ne se terminent pas toujours par des retrouvailles entre les deux êtres aimés, elles s'achèvent toutes par l'embauche du jeune homme à son retour de la guerre, puis un mariage et, parfois, un enfant. Dans la dernière histoire fictionnelle, Paul rencontre Olivia, une ancienne enfant de l'AP : « Oh ! Combien il est heureux ! Hélas, quand il rentrera d'Afrique du Nord, tout sera différent... Mais cela, il ne le sait pas encore. En effet, la guerre d'Algérie continue. » ³⁹ Finalement, Olivia tombe enceinte et Paul tombe amoureux d'une jeune Française d'Algérie. Olivia, abandonnée, devient la maîtresse de plusieurs hommes de sa région et finit par s'enfuir de chez elle. Elle tombe sous l'emprise d'un proxénète qui l'a force à se prostituer puis finit par mourir dans un accident d'avion.

Une histoire précédente met en scène un certain Roger, dont le comportement change radicalement à son retour d'Algérie :

³⁶ Raphaëlle BRANCHE *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, op. cit., p. 154.

³⁷ Robert LÉVY, *Les lauriers-roses de Kabylie : carnets de route de Pitchoun-Toubib récit*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 70.

³⁸ Henry DESCOMBIN, *Guerre d'Algérie 1959-60 : le Cinquième bureau, ou, « Le théorème du poisson »*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 18.

³⁹ Gérard VALLÉE, *Les petites bêtes rouges*, Elbeuf, Editions Page de Garde, 2001, p. 100.

Roger de la classe « 53 » était revenu d'Algérie. Il avait été maintenu sous les drapeaux et, de ce fait, avait effectué plus de trente mois en opération dans le bled. Comme il avait changé, Roger, d'ordinaire si gentil, si joyeux ! A son retour, sa maman, qui s'était privée pour lui envoyer argent et colis, ne comprenait rien à son comportement ? Son fils ne parlait plus...⁴⁰

Si le style de l'auteur est parfois maladroit, ses histoires peuvent sombrer dans le *pathos*, l'effort d'écriture de Jean Vallon se concentre pour illustrer des sorties de guerre complexes et exprimer le décalage entre l'Algérie en guerre et la société française en métropole. Les anciens appelés de retour voient ainsi leur comportement changer, ce qui a pour finalité de causer une souffrance à l'individu et à son entourage. À quel point la guerre d'indépendance algérienne bouleverse-t-il le comportement des appelés ? L'expérience algérienne modifie-t-elle la construction de la masculinité des jeunes hommes ?

L'influence de la guerre n'est pas simple à déterminer, entre ce qui relève de l'héritage du conflit et du comportement de l'époque.⁴¹ Le cas de Jean-Pierre Olaizola peut être mis en avant. Très investi dans la séduction, il décide de ne pas poursuivre une relation avec une jeune femme rencontrée en vacances, juste avant son départ pour l'Algérie. Son poste dans l'Oranie l'éloigne de la communauté européenne et du contact avec des femmes, sauf des Algériennes mais lui, comme la plupart des membres du corpus, les distingue des femmes européennes. Aussi, lorsque pour Noël un film, *La Violetera* (1958), est projeté pour son régiment, les soldats réagissent bruyamment à la vue du personnage principal, une marchande de fleurs : « Trois mois, trois mois sans voir un jupon, une jolie nénette ! Et Dieu sait qu'elle est jolie cette marchande de fleurs. Dans la salle les gars n'en peuvent plus, ils sifflent dès que la jolie fille apparaît, et les réflexions, que la moralité et les bons usages m'interdisent de citer ici, fusent de tous côtés. »⁴² Les sifflements ne sont pas réservés aux seules images cinématographiques et lorsque son unité est appelée à Alger en 1962, le même scénario se reproduit : « Et bien sûr, nous voyons des femmes ! On les salue, on les siffle, on les trouve belles... »⁴³ Geste sexiste, le sifflement n'est pas réservé à l'Algérie, mais l'ambiance virile et le manque de contact avec

⁴⁰ Jean VALLON, *Toi et tous les autres*, Olliergues, Éd. de la Montmarie, 2005, p. 43.

⁴¹ Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, op. cit., p. 347.

⁴² Pierre OLAIZOLA, *Algérie ! : nous aurions dû tant nous aimer*, Anglet, Sauve Terre, 2002, p. 132.

⁴³ *Ibid.*, p. 137.

les femmes européennes intensifient la pratique pour Jean-Pierre Olaizola et ses hommes. Lui-même est déshabitué lorsqu'il est amené à fréquenter de nouveaux des Européennes.

Après avoir fait la rencontre d'un instituteur d'origine basque dans la commune où il est affecté, l'auteur est invité à une soirée organisée par une famille pied-noire. Alors qu'ordinairement, l'appelé ne quitte jamais son arme, même la nuit, « pour la première fois, Peio sort sans aucune arme », avec pour effet, « sitôt le pied dehors », de se sentir « plus nu que jamais ». ⁴⁴ Arrivé sur place, il est très ému de se retrouver à table, et participe aux danses et aux chants. Très heureux de pouvoir à nouveau profiter d'une ambiance légère et festive, il est invité par une jeune femme à danser :

Peio est ravi, la fille est belle et le tango : "La Comparsita" est un classique, ils commencent quelques pas, tout va bien. La cavalière danse à merveille, un peu lascive et s'approche de son danseur. Les seins de la fille touchent la poitrine de Peio, son parfum l'envahit... alerte rouge, que se passe-t-il ? Ses jambes ne le tiennent plus, il se met à trembler de tout son corps, et ses bras ne peuvent plus tenir la fille. ⁴⁵

Au contact physique provoqué par la danse, Jean-Pierre Olaizola est submergé par l'émotion et doit s'asseoir, ce qui a pour effet de provoquer l'inquiétude autour de lui. Incapable d'exprimer la vraie raison de son malaise, l'appelé basque prétexte les effets du paludisme – qu'il n'a pourtant pas attrapé –, explication qui contente les convives, habitués à la présence de la maladie infectieuse. Son livre débute par une scène similaire de fête à Saint-Jean-de-Luz où l'auteur invite une jeune femme à danser, avant de passer la nuit avec elle. Situé dans les dernières pages, la scène du malaise traduit un changement dans le comportement de Jean-Pierre Olaizola. Son refus de donner la véritable raison de son malaise s'explique par l'atteinte portée à sa fierté masculine, moins gêné de se dire porteur du paludisme que d'avouer la fièvre de retrouver un corps féminin. Mais les effets de la guerre vont bien au-delà de la masculinité : pendant un temps, le jeune Basque ne peut réfréner des tremblements et est en proie à des cauchemars.

S'il est difficile de distinguer le comportement dû à la guerre et celui qui préexistait, la participation au conflit amène les jeunes hommes, dans un univers strictement masculin, à se

⁴⁴ *Ibid.*, p. 193.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 195.

confronter les uns aux autres et à conforter les codes de la masculinité. Notamment en adoptant ostensiblement une attitude viriliste, comme pour Roger Clair, et de séducteur impénitent à la manière de Jacques Inrep. Mais l'expérience algérienne peut aussi se traduire par une perte de repère comme dans le cas de Jean-Pierre Olaizola, déboussolé dans les bras de sa cavalière.

L'affectation en Algérie ne signifie pas pour autant l'absence totale de possibilité de contact, et même de relation sexuelle, avec les femmes. La fréquentation des BMC ou des « bordels » est organisée et régulée par l'armée pour satisfaire ce qu'elle considère comme des besoins naturels pour ses soldats.

b) Les bordels en Algérie, théâtres de la masculinité

Pourquoi un théâtre ? Parce que dans les bordels algériens que fréquentent les soldats s'y jouent des représentations. Celles que doivent respecter et adopter les soldats pour mettre en scène leur masculinité. Ainsi, chacun y joue un rôle, soldats, prostituées, institutions militaires, etc. Tout un chacun regarde, et se laisse regarder aussi. D'après les récits, ceux qui y entrent ne franchissent pas obligatoirement le seuil des chambres, beaucoup restent entre camarades à observer le manège des femmes qui les invitent à monter. Acteurs et spectateurs se confondent, et les paroles et gestes ont leur importance dans la mise en scène. Le nom des lieux laisse par ailleurs voir une dimension de spectacle, d'exotisme parfois. Ainsi, le Sphinx, le plus connu des bordels algérois situé en bas de la Casbah – qui tient peut-être son nom du célèbre bordel parisien rue Edgar-Quinet, fermé en 1946 –, mais aussi le Chat noir, l'Arc-en-Ciel, ou encore le Lynx à Constantine.

Comme dans toute pièce, le décor a son importance. Jacques François est amené à visiter le Sphinx en 1962, alors que l'établissement vit ses dernières semaines d'existence. Avec quelques hommes, il est affecté à sa protection :

Cette grande bâtisse de forme cubique était remarquable. A sa base, un immense bar où se pressaient des hommes avides de plaisirs sexuels et de charmantes jeunes filles de toutes nationalités.

Les murs étaient recouverts d'un velours rouge sombre, les mains courantes des escaliers, permettant l'accès aux étages, de couleurs or s'harmonisaient à la perfection et donnaient à cet ensemble un aspect cosu et théâtral.⁴⁶

D'apparence luxueuse, le Sphinx est en effet le plus célèbre bordel d'Algérie, réservé à une clientèle exclusivement européenne. Les décors des lieux reprennent et participent à l'imaginaire oriental, déjà signifié dans le nom. De tels lieux attirent la curiosité des appelés, dont certains cherchent à s'en procurer des souvenirs comme dans le cas du personnage de Michel D., « Martin », qui accompagne son camarade rugbyman avide de découvrir les lieux. L'Arc-en-Ciel fait ainsi l'objet d'une description précise et révèle une plus grande sobriété que le Sphinx. Plusieurs photographies accompagnent le récit, dont l'une présente une jeune femme algérienne à la poitrine dénudée, sans pouvoir certifier qu'il s'agit d'une prostituée rattachée aux lieux, et que Michel D. est l'auteur de la photographie. Parmi les services proposés, une série de photographies est proposée à la vente. L'auteur ne précise pas s'il les acquiert mais son livre est illustré par plusieurs photographies présentant une jeune femme blonde nue, dans diverses positions.

Par le biais de son témoignage, Michel D. renoue avec son regard de l'époque en mettant à disposition du lectorat de nombreuses photographies lubriques. Pour d'autres, le témoignage est l'occasion de prendre du recul avec des pratiques dont ils se sont peu à peu détachés. C'est le cas de Bernard Gerland, auteur d'une pièce de théâtre qui, en 1995, met en scène ses souvenirs de la guerre : « Tu sais à vingt ans, quand on te met une arme dans les mains, des rangs aux pieds, une tenue de combat, un galon – te voilà chef et tu dois commander – tu te sens plus tu fais le mac. »⁴⁷ L'utilisation du mot « mac » pour définir sa personnalité en Algérie est intéressante car elle renvoie à un comportement extérieur et à une dimension d'abus de pouvoir sur les autres. Le « mac », pour maquereau, se distingue en effet dans l'imaginaire populaire par un soin apporté à son apparence qui permet de l'identifier. De la même manière que le « mac » tire autorité sur ses « protégées », dont il abuse en réalité, Bernard Gerland considère que, si son uniforme de sergent semble lui procurer l'obéissance de ses hommes, celui-ci ne peut cacher la réalité de la situation ; son grade n'est qu'une illusion et sa légitimité à commander est très faible par rapport au pouvoir qu'on lui transmet.

⁴⁶ Jacques FRANÇOIS, *Faire le zouave à 20 ans : Alger, mars-octobre 1962*, Barissey-au-Plain, J. François, 2006, p. 84.

⁴⁷ Bernard GERLAND, *Ma guerre d'Algérie*, Villeurbanne, Éditions Golias, 2001, p. 37.

L'idée exprimée que la jeunesse se forge dans un rapport de domination, même supposée, est reprise par plusieurs autres appelés. Pierre Paulian, 25 ans au début de son service militaire, a bénéficié d'un sursis pour finir ses études à Paris – il est titulaire d'un doctorat d'histoire – et est envoyé en tant que maréchal des logis dans le sud de l'Oranais. Lors d'une permission en métropole, il choisit de passer quelques jours dans la ville où il fut étudiant :

La ville s'offrait à moi. Sans y prendre garde j'avais quitté les boulevards éclairés, marchant au hasard et gagné une rue plus sombre. Elles furent soudain devant moi, parfumées et tendant au-dessus du col de leurs fourrures douces des têtes souriantes d'anges déchus. Par-delà le sourire, je ne remarquai pas le regard dur et avide. D'un seul coup le désir m'avait pris tout entier. J'en passai une ou deux, déjà déçues, mais vint buter sur une grande fille brune (...) Ce fut rapide. Je bénéficiai d'une attention experte et impersonnelle d'où n'étaient exclues toutefois ni la conscience professionnelle ni même une certaine sympathie.⁴⁸

Ce passage doit être lu en regard d'un autre situé dans la page précédente dans laquelle il livre une réflexion sur la sexualité et son sentiment d'être à présent un homme. Chez lui, la sexualité et l'expression du désir illustrent le changement qu'il observe chez lui à force d'opérations et de patrouilles militaires : « Il fallait bien que je le reconnaisse : à la place de cet étudiant, c'est un soldat qu'on trouvait, un vrai, un professionnel, même s'il était un appelé [...] Quelque chose avait disparu, aussi, qui ne renaîtrait pas. »⁴⁹ La « passe » avec la prostituée se révèle à bien des égards symbolique. Le lieu, dans un premier temps, consacre ce changement d'identité. Parti étudiant de la capitale, il en revient soldat, « un homme tout court, peut-être ».⁵⁰ C'est un sentiment de puissance, traduction de la masculinité dont il témoigne pratiquement quarante ans après, envers la ville d'abord qui « s'offre » à lui, et les femmes qu'il imagine « avide[s] » de sa personne. Le service militaire tend en effet à encourager la fréquentation des prostituées, comme en témoigne la formule populaire : bon pour le service, bon pour les filles.

En tout, 23 appelés du corpus sur 60 évoquent directement la fréquentation d'un bordel en Algérie. La moitié d'entre eux seulement dit y être entrés en tant que client tandis que plusieurs affirment y avoir été à des fins de surveillance et de protection. Aucun chiffre n'existe sur le taux de fréquentation des « maisons de tolérance » ou des BMC par le contingent. Le

⁴⁸ Pierre PAULIAN, *800 jours dans l'Ouarsenis : un appelé dans les djebels*, Paris, J. Grancher, 1995, p. 94.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 92

⁵⁰ *Ibid.*

sujet n'est pas tabou dans les années 1960, même si certains ont pu éviter d'évoquer devant leurs proches une telle fréquentation, mais il est difficilement quantifiable.

En 1972, on estime à un Français sur dix la proportion de ceux qui réalisent leur premier rapport sexuel avec une prostituée⁵¹, les maisons closes – bien qu'interdits en France métropolitaine depuis 1946 – sont encore présents dans l'espace géographique et mental de l'Algérie coloniale. En particulier, le développement des BMC renvoie à une fonction traditionnelle de l'armée française qui, par peur des maladies vénériennes, s'efforce de contrôler ces services : « Ainsi des prostituées spécialisées pour une clientèle militaire sont mises à la disposition de certaines troupes. (...) Il y a donc bien en Algérie une prise en charge par l'armée des besoins sexuels supposés de ses hommes. »⁵² Déjà très présent en Indochine, les bordels militaires s'ajoutent au réseau de maisons de tolérance déjà installées en Algérie. La qualification de « besoins sexuels supposés » rédigée par Raphaëlle Branche est importante. L'idée que l'armée doit contenter les besoins sexuels des soldats repose sur une représentation de la masculinité, où les hommes, *a fortiori* dans un environnement guerrier, doivent exprimer, et non réfréner, leur virilité présentée comme naturelle. Cette idée est partagée par les soldats, bien que certains au sein du corpus pensent que l'armée tente de tempérer leurs ardeurs, en mélangeant du bromure au vin : « Nombre de soldats étaient intimement convaincus que le vin contenait du bromure destiné à tempérer leur ardeur sexuelle », affirme le Vendéen Paul Mériaux, à l'instar de deux autres témoins.⁵³ La rumeur est antérieure au conflit, déjà présente au cours de la Première Guerre mondiale, et souligne la persistance des rumeurs à travers les différentes guerres.⁵⁴

Dans son récit présenté comme fictif, Michel D. procure à son personnage une kyrielle d'émotions lors de la découverte de l'Algérie, qui le laissent abasourdi avec pour principal effet « des envies » : « Voilà, pour lui l'Algérie ce n'est que ça : des pulsations, des impressions, des couleurs et des odeurs, des bruits et des cris. Des envies de foule et des envies de femmes. »⁵⁵ Pour l'auteur, dont le témoignage précédemment analysé montre la présence quasi obsédante des femmes dans le récit, la découverte de l'Algérie est aussi celle des femmes dans son esprit, et ce au moyen de la prostitution. Cette expérience est considérée bel et bien comme un besoin.

⁵¹ Rapport Simon réalisé en 1972 cité dans Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, op. cit.

⁵² Raphaëlle BRANCHE, « La sexualité des appelés en Algérie », op. cit. p. 403-405.

⁵³ Paul MÉRIAUX, *Mizab : aveuglements d'un appelé du contingent trimbalé dans la guerre d'Algérie*, Nantes, P. Mériaux, 2001, p. 19.

⁵⁴ Sur le rôle de la rumeur dans la Première Guerre mondiale, voir la référence en la matière : Marc BLOCH, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris, Allia, 2012 (1^{er} édition : 1922).

⁵⁵ Michel D., *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie*, Chantesse, Éditions de la Quille, 1998, p. 119.

Pourtant, l'expérience de la prostitution n'est pas réductible à l'Algérie. D'autres auteurs en font état avant d'y être envoyés.

Passage quasi obligé pour les hommes du contingent, Marseille est l'occasion pour les appelés de profiter d'une dernière soirée en ville avant d'embarquer le lendemain à destination de l'Algérie. En transit au camp de Sainte-Marthe, beaucoup en profitent pour dîner dans le centre-ville, boire des coups ; une tournée de pastis leur est souvent offerte à cette occasion. Une partie non quantifiable d'appelés en partance cherche à s'offrir les services d'une prostituée. Rétif à l'engouement de ses camarades pour le sexe tarifé, Norbert Maisonneuve se porte volontaire pour rester au camp et laisse les hommes de son unité partir en direction de la rue « Tubano », qui s'écrit en réalité « Thubaneau », un des lieux symboliques de la prostitution à Marseille.

Plus enthousiaste que Norbert Maisonneuve, Pierre Puicercus raconte sa première relation sexuelle dans une maison de tolérance à Marseille. La rencontre avec la prostituée est relatée dans ses moindres détails, la manière dont elle l'alpague puis le moment d'entrer dans la chambre. Plusieurs pages sont consacrées à faire le récit d'une relation suivie qu'il a eue avec une prostituée du temps où il était soudeur sur le port de La Rochelle, après son service militaire : « Je reviens à mes filles de Marseille, lesquelles, pour moi qui ne connaissais par (*sic*) grand-chose des femmes, m'ont beaucoup appris ce jour-là, en bien, ou en mal, je ne le saurais jamais. »⁵⁶ Ces premières mentions laissent place à de nombreuses autres dans le livre. Plusieurs scènes où l'auteur entre dans une maison close se suivent, une à Biskra, une autre au « Lynx » où il vole un dessous noir à une prostituée en guise souvenir. Plus que l'épreuve du feu, ces expériences sexuelles lui procurent de la confiance. Ainsi, lorsqu'il rentre chez lui en permission, il fait état d'un changement d'attitude : « Je me sentais plus vieux, et m'appliquais à marcher comme un homme, lorsque j'approchai le seuil de la porte. »⁵⁷ Comparable aux sentiments de Pierre Paulian, cité au début du chapitre, la fréquentation des prostituées amène chez les deux jeunes hommes un même sentiment de virilité nouvellement acquise.

On observe une similitude de l'effet transmis par l'expérience des maisons de tolérance chez le témoin Franck Courdavault. Ainsi, sa relation avec Leïla, une prostituée dont il tombe amoureux durant son séjour en Algérie, est employée comme une ressource positive pour son expérience. La description de la scène avant l'acte sexuel est notamment l'occasion de mettre en scène son « soi » à vingt ans dans une description charnelle :

⁵⁶ Pierre PUICERCUS, *A chacun sa vie*, Paris, la Pensée universelle, 1988, p. 92.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 193.

Elle m'entraîne sur le pouf. Son corps brun et souple s'enroule autour du mien. Il me semble qu'il y a longtemps, peut-être jamais, que je n'ai parcouru une peau aussi douce. Nous partons tous deux loin d'ici, là où il n'y a plus d'Algérie, ni de France, plus de djebel ni de bordel. Groupes nomades et fellaghas font partie d'un autre monde.⁵⁸

Le caractère intime de la scène marque une différence d'époque où les relations tarifées sont plus communément admises, notamment dans le cadre d'une guerre, qu'en temps de paix. Né en 1934, douze ans avant la promulgation de la loi interdisant les maisons closes en France métropolitaine, Franck Courdavault fait de l'épisode, l'espace de quelques pages, une des scènes les plus décrites de son témoignage et une des plus marquantes de son expérience. Elle prend racine notamment dans l'imaginaire colonial et l'alimente en entraînant une confusion entre le rêve et l'acte sexuel.⁵⁹ Si la pratique sexuelle tarifée est communément admise, elle est même normalisée au sein du témoignage d'Albert Nallet :

Du point de vue santé, c'est toujours pareil, je ne vais pas mieux, malgré une certaine sérénité intérieure, non contrarié, je ne pense à rien. Il faudrait pourtant que j'en finisse avec cette déprime et surtout que je sache. Comme les copains, je vais au bordel. Quelle vie ! L'Algérie ne m'arrange pas et m'endurcit.⁶⁰

L'intégration de l'auteur dans le groupe de camarades facilite l'évocation. Surtout, elle présente une cause implicite, la « déprime », et une conséquence : l'endurcissement de l'auteur. Sans qu'un lien soit réalisé directement, il semble que les visites au « bordel » participent de la transformation de l'individu. Au point qu'il s'interroge sur les répercussions de l'ensemble de son expérience algérienne : « La quille, c'est vite dit. Je ne m'en tirerai pas comme ça, les vingt-sept mois passés là-bas m'ayant profondément marqué, véritable cassure, comme une rupture à la vie civile où je suis brusquement propulsé avec l'impression de débarquer sur une autre planète. »⁶¹ En effet, comment parvenir à réintégrer la société tout en sachant que l'Algérie est

⁵⁸ Franck COURDAVAULT, *Le silence du djebel*, La Crèche, Geste éditions, 2004, p. 54.

⁵⁹ La dimension onirique est très liée à l'orientalisme dont les auteurs parlent de l'Orient comme un lieu où se mélange le rêve, l'irrationalité et la magie. Sur le sujet voir Edward W SAID, *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, (édit. originale : 1978 ; trad. de l'anglais par Catherine Malamoud).

⁶⁰ Albert NALLET, *On n'efface pas la vérité : comment j'ai vécu la guerre d'Algérie témoignages*, Lyon, Aléas, 2004, p. 222.

⁶¹ *Ibid.*

une expérience déterminante pour ces hommes plus tout à fait jeunes au sortir de la guerre ? La guerre consacre la fin de la jeunesse, une grande partie des appelés intègre l'armée en étant mineur à vingt ans et en ressortent majeur, le passage dans l'armée conforte la masculinité des appelés, notamment à travers leurs relations avec les femmes, placées sous l'angle de la domination.

Si, comme l'affirme Raphaëlle Branche, aucune étude ne semble possible à réaliser sur les conséquences de la guerre sur le rapport homme-femme, avec par exemple une augmentation ou non des violences conjugales chez les anciens appelés, notre corpus permet d'identifier des cas où une violence s'exprime envers les prostituées. Ainsi, Paul Mériaux, client quotidien du bordel de Biskra, agresse verbalement sa prestataire habituelle :

je piquai un jour dans ces lieux une violente colère. J'avais mis de côté de l'argent pour passer la nuit avec la femme que je préférais et qui me manifestait une affection amusée. C'était convenu. J'arrivai le soir dit. Mais la femme en question se récusa au profit d'un riche client qui venait du bled et lui offrait certainement plus que moi.

J'explosai, la traitant de tous les noms, y compris de putain...⁶²

La dimension absurde de la scène, traiter une prostituée de « putain », ne parvient pas cependant à cacher la violence de la réaction de l'appelé, qui juge qu'il est dans son bon droit de réclamer l'exclusivité de la femme, alors même qu'elle répond aux exigences d'un autre client. L'épisode n'est pas isolé. Quelque temps plus tôt, au cours d'une convalescence – due à une morsure de serpent – dans la même ville saharienne, Paul Mériaux avait écumé les « bordels » de la ville en compagnie de son ami « Paulo », tous les deux ivres : « On a chahuté les prostituées. Et là ça a commencé à dégénérer car j'avais emporté un pistolet que j'ai agité sous le nez d'une fille qui s'est mise à hurler. »⁶³ Partis en courant pour échapper à la Police Militaire (PM), les deux appelés parviennent à revenir au camp. La violence de la scène est euphémisée, alors même qu'il s'agit d'une menace avec arme sur une civile. De ce point de vue, l'alcool désinhibe, et favorise ces défouloirs.

⁶² Paul MÉRIAUX, *Mizab op. cit.*, p. 101.

⁶³ *Ibid.*, p. 48.

Déjà identifiée comme une des sources principales d'exactions par les soldats durant la Seconde Guerre mondiale⁶⁴, la consommation excessive d'alcool par l'auteur et les hommes de son unité participe à augmenter leur taux de violence : « Il n'était pas rare que la section sorte de nuit presque entièrement ivre. »⁶⁵ Le témoignage de Paul Mériaux révèle une dépendance accrue qui interfère sur le comportement, jusqu'à dépasser largement les limites de la discipline militaire : « L'alcool constituait un bon somnifère. Certains s'endormaient avec une caisse de bière sous le lit pour se ravitailler en cours de nuit. Parfois, à une heure tardive, on entendait les sous-officiers complètement ivres beugler des chants nazis dans leur foyer. »⁶⁶ Interrogé par Raphaëlle Branche, le rôle de l'Algérie dans la consommation d'alcool, et en premier lieu de la bière, des appelés bien après la guerre est dans un premier temps sous-estimé avant d'être étudié par l'historienne.⁶⁷ Source certaine de violences domestiques et responsable d'une détérioration de la santé, l'alcoolisme est pourtant normalisé dans certains pans de la société, mais seulement pour les hommes, les femmes, elles, ne bénéficient pas de la même bienveillance.⁶⁸

Outre l'alcool, la guerre entraîne un déchaînement de violence sur les corps des femmes. Théâtre de la masculinité, les bordels algériens peuvent être aussi celui des souffrances pour les femmes. Bernard Mercier, jeune séminariste de 22 ans lorsqu'il est envoyé en Algérie en 1961, s'attarde en début de témoignage sur une scène particulièrement dure de son expérience. Bien qu'il se refuse en sa qualité de futur prêtre à toute relation sexuelle, encore moins quand celle-ci est tarifée, il adopte une position de compromis en acceptant d'accompagner ses camarades dans leurs virées aux bordels pour assurer leur sécurité. Une fois rentrée d'une de ses missions, il entend raconter par un de ses camarades qu'il qualifie de « brute », le récit de ce qui s'est passé plus tôt dans l'intimité de la chambre. La narration, particulièrement éprouvante, décrit le viol d'une très jeune fille prostituée par le soldat. En n'omettant aucun détail, l'auteur s'interroge sur sa position dans l'épisode ; lui monte la garde à proximité. Finalement, sans remettre en question son rôle, ni sa participation bien qu'involontaire, l'ancien séminariste décide d'appeler intérieurement la victime « petite sœur » sans pour autant agir plus ou

⁶⁴ Vincent CARPENTIER, « La guerre et la consommation d'alcool. Vestiges archéologiques de la Seconde Guerre mondiale », *Archéopages. Archéologie et société*, 1 juillet 2020, n° 47, p. 86-93. Une autre étude s'intéresse à l'évolution de la prise en compte de l'alcool dans les jugements d'agresseurs : Baptiste SUBRA et Laurent BÈGUE, « L'alcool, une excuse ? Rôle de l'alcoolisation des agresseurs dans l'attribution de responsabilité et de blâme », *Revue internationale de psychologie sociale*, 2014, vol. 27, n° 1, p. 5-34. (vous aviez celui sur alcool et Shoah sur le front de l'Est au premier semestre du séminaire...)

⁶⁵ Paul MÉRIAUX, *Mizab, op. cit.*, p. 36.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 36-37.

⁶⁷ « Le lien entre l'expérience algérienne et l'alcoolisme n'a pas été mesuré à l'époque. Il semble pourtant indéniable. » Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, *op. cit.* p. 345.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 343-346 ; Baptiste SUBRA et Laurent BÈGUE « L'alcool, une excuse ? », *op. cit.*

prononcer le mot « viol ». L'épisode vient en réalité s'ajouter aux récits des violences qui interviennent durant son séjour algérien, qui servent ensuite à mettre en scène le renforcement de sa foi. La description du viol intègre le témoignage comme annexe dont la trame de fond reste centrée autour de l'auteur et la manière dont, lui, surmonte et se construit face à cette exposition aux violences.

L'expérience de la guerre d'indépendance algérienne participe à la construction des jeunes hommes du contingent. L'univers masculin et viriliste de l'armée les conduit à adopter des pratiques associées à une masculinité traditionnelle qui, s'il est déjà acquis par l'intermédiaire de la société, est renforcée par le contexte guerrier. Ainsi, cette construction se caractérise par le rôle de la violence, dont les conséquences sont difficilement vérifiables après-guerre mais peuvent être appréhendées dans les relations qu'ils entretiennent avec les femmes, notamment les prostituées. Pour la majeure partie du corpus cependant, c'est l'absence de présence féminine qui reste la norme. Ainsi, habituellement construite pour partie dans leur relation avec l'autre genre, la masculinité des appelés se fait en son absence physique mais non mentale, renforçant par ce biais le rôle des représentations.

Chapitre 10 – Les adjuvants dans le récit, des ressources ambiguës

L'adjuvant est un personnage essentiel au récit. En littérature, il désigne un personnage qui procure une aide au personnage principal. En Algérie, les adjuvants permettent à l'appelé de tenir moralement durant la durée du service militaire, alors que celui-ci est confronté à des situations traumatisantes. Ce sont des personnes sur lesquelles l'auteur s'appuie pour conduire son récit lors de l'écriture.

Amenés à évoluer pendant plusieurs mois dans un contexte de violences, les appelés du contingent mobilisent durant la guerre des ressources pour parvenir à s'adapter. Parmi ces dernières, le rôle des rapports sociaux est essentiel. Une analyse historique du récit peut être réalisée en établissant la cartographie des rapports sociaux développés entre les appelés eux-mêmes, mais aussi avec le reste de la composante militaire (hiérarchie, engagés). Même réalisé par l'auteur lui-même, « tout entretien "individuel" met en jeu, indirectement, une multitude de définitions du groupe et de liens au passé ». ⁶⁹ Dans l'Algérie en guerre, quel soutien peut représenter l'Autre ? Le groupe des appelés fonctionne-t-il comme une ressource morale pour l'appelé ?

a) Le contingent, une camaraderie à toute épreuve ?

Norbert Maisonneuve de la classe 56-2/C arrive en 1957 en Algérie après avoir réalisé ses classes en France pendant quelques mois. Sur place, il bénéficie d'une formation complémentaire jusqu'à participer à un premier combat de loin. Très liés à d'autres appelés depuis le début du service, il est séparé d'eux au moment des affectations, ce qui provoque chez lui une émotion intense qui l'inquiète : « De qui je tiens cette hypersensibilité qui me fragilise à l'extrême ? (...) Il va falloir que je m'aguerrisse, me faire d'autres copains, m'endurcir dans l'évidence, ne plus couper un cheveu en quatre. » ⁷⁰ Sans eux, ses repères disparaissent. Conscient de l'importance des amitiés dans un environnement militaire, il investit beaucoup d'énergie à construire des lieux solides avec ses nouveaux camarades, avec succès puisque deux

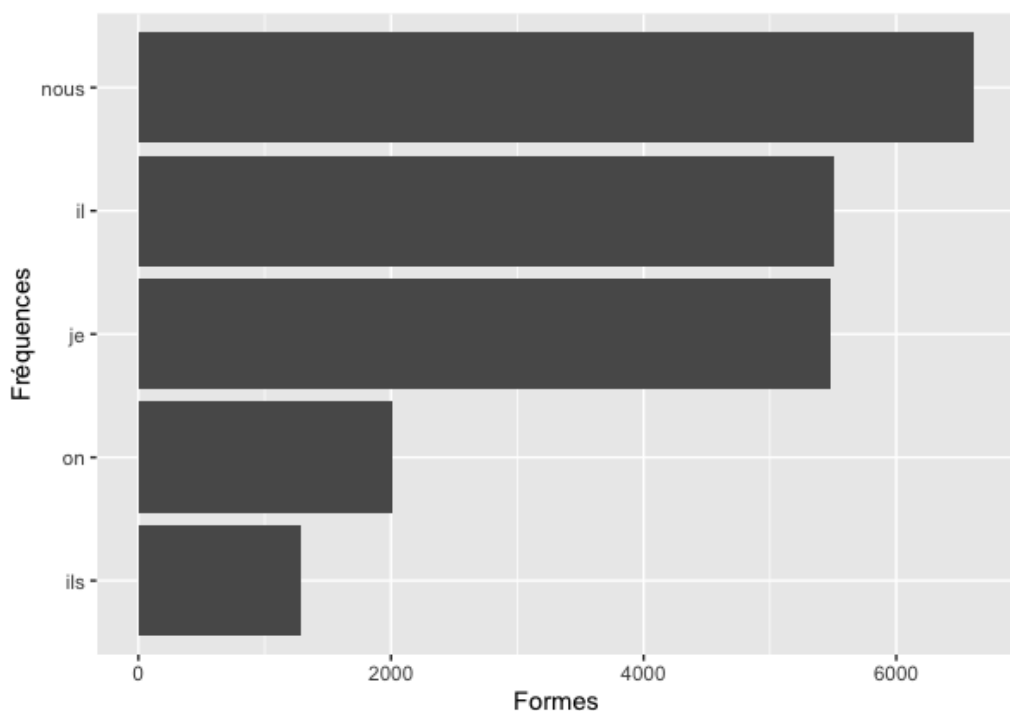
⁶⁹ Michael POLLAK, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990, p. 12.

⁷⁰ Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel*, Nantes, Éd. du Petit véhicule, 1995, p. 65-66.

appelés de sa nouvelle unité deviennent des amis : « Leprince et Tessier sont mes dimanches. »⁷¹ La délicate formule illustre la ressource que revêt le collectif, l'importance de forger un groupe solidaire dans un contexte exigeant.

Plus tard dans le témoignage, l'auteur fait de nouveau appel à son sens du collectif. Lors d'une sortie en opération, un chauffeur de camion est blessé par une mine disposée sur la route et qui explose sous le véhicule. Un hélicoptère arrive à temps pour l'embarquer et l'amener à l'hôpital le plus proche. Éprouvée émotionnellement autant que physiquement, l'unité de l'auteur rentre au camp avec beaucoup de retard : « Je suis fatigué et j'ai faim. Je devrais dire, nous sommes fatigués et nous avons faim. »⁷² L'erreur intentionnelle, réalisée pour être ensuite corrigée, atteste de l'enjeu de la définition du groupe, il s'agit pour l'auteur de se percevoir à travers les autres. Le basculement du « je » au « nous » traduit l'extension des souffrances de l'individu au groupe, et par-là au contingent dans son ensemble. Le témoignage n'est plus celui du témoin, mais est étendu au corps des appelés.

Figure 14 – Utilisation des pronoms personnels par les auteurs du corpus sélectionné



⁷¹ *Ibid.*, p. 82.

⁷² *Ibid.*, p. 109.

Par le biais de la textométrie, nous pouvons établir un sondage sur les pronoms utilisés par les auteurs des 19 témoignages sélectionnés. Le tableau ci-dessus indique une claire domination du pronom « nous » dans la narration, devant le « je » pourtant essentiel au témoin auteur d'un livre sur son expérience. Ces résultats démontrent le caractère éminemment collectif du témoignage pour les anciens appelés du contingent. Il n'y a pas que la guerre qui s'énonce à la première personne du pluriel ; celui du temps d'après, des anciens combattants, est toujours une affaire collective pour Jean Moriot, trente-sept ans après la fin de son service militaire : « Entre Anciens d'Algérie, point n'est besoin de camper le décor : nous nous comprenons. »⁷³ Par rapport au temps de la guerre, où le « nous » concerne principalement l'unité de l'appelé dans un enjeu de narration, à l'exception de l'épisode du putsch manqué durant lequel il est étendu à l'ensemble du contingent, dès la fin du service celui-ci comprend la totalité des appelés, comme en témoigne Hugues Artèse tandis que son bateau – le Ville de Tunis – s'éloigne en octobre 1960 des côtes algériennes et que le silence s'impose sur le pont :

Peut-être la perte brutale de nos repères habituels y est-elle pour quelque chose. Et puis et surtout, parce que nous y avons passé beaucoup de temps, une partie de nous-mêmes est restée là-haut dans les Aurès où nous savons que nos camarades un peu plus jeunes vont continuer sans nous, à connaître des moments très pénibles. Pour cette raison, sans doute aurions-nous souhaité partir tous à la fois.⁷⁴

Dans les propos de l'ancien sous-officier, une génération se dessine, fondée sur une expérience commune. En effet, face à la diversité des expériences du contingent, c'est un imaginaire collectif qui s'impose peu à peu dans la mémoire des appelés. Celui-ci se forge autour de plusieurs symboles autour desquels sont censés se réunir la mémoire des uns et des autres. Ainsi, lorsque Pierre-André Canale retourne en Algérie en 1970, il choisit de se rendre dans les gorges de Palestro, sur les lieux de l'embuscade meurtrière du 18 mai 1956. Durant son expédition, il croise des enseignants français en vacances qui ne connaissent pas l'histoire du lieu. Incrédule devant l'ignorance des vacanciers, voire révolté, l'auteur questionne l'ensemble du contingent : « Le temps aura-t-il passé si vite, ou nous sommes-nous devenus rapidement si vieux ? »⁷⁵ Ainsi, le sentiment d'appartenance à une même génération, celle des anciens d'Algérie, se maintient et même se renforce avec les années. Ce ne sont pas les seules

⁷³ Jean MORIOT, *Telle fut ma guerre d'Algérie*, Champigneulle, Azur éd, 2001, p. 11.

⁷⁴ Hugues ARTÈSE, *Aures Nemencha : hommage aux combattants du Djebel*, Colayrac-Saint-Cirq, H. Artèse, 2000, p. 11.

⁷⁵ Pierre-André CANALE, *Mission pacification : Algérie 1956-1958*, Paris, France-Empire, 1998, p. 138.

années de la guerre qui font l'objet d'une expérience commune revendiquée, mais aussi celles de l'après-guerre qui voient les anciens appelés évoluer dans la société à l'instar de leur mémoire.

Un autre appelé, Louis Guerre, fait intervenir le « nous » au cœur du récit. Dans son premier témoignage publié, *Combattants & copains*, l'ancien membre du 23^e régiment d'infanterie s'attache à décrire chaque rencontre importante vécue de la guerre :

Déjà, au sein de toutes les sections et dans les chambrées, des amitiés naissent. Il y a des affinités qui surgissent, même entre soldats d'horizon et de milieux différents. Il s'agit là d'une expérience et d'une découverte intéressantes. Ainsi, indépendamment de Debré déjà cité, je deviens rapidement copain avec des soldats d'origines diverses : bourguignonne, c'est loin du midi, mais il y a une affinité viticole, un agriculteur, originaire du département du Gers, là encore, affinité paysanne. Ces soldats ont des prénoms : Dédé, Jean, Claude et Charly.⁷⁶

Partant dans un premier temps de sa découverte du service militaire, l'enjeu de son récit, comme spécifié dans le titre, devient peu à peu celui de remonter à la source des amitiés fondées durant la guerre. Ces liens sont idéalisés, ils deviennent l'unique moteur du récit et même sa raison d'être : « Dans ce livre, mon intention n'a pas été d'écrire des faits historiques sur la guerre en Algérie. Je veux seulement évoquer des souvenirs, raconter des anecdotes, lorsque nous avions vingt ans, là-bas. D'avoir fait connaissance au fil des mois avec des camarades issus de régions différentes, et devenir par la suite de vrais copains. »⁷⁷ Le récit historique, s'il est toujours présent, laisse d'abord place aux récits fraternels. Le souvenir relaté de l'épisode fondateur d'une de ces amitiés est ainsi révélateur de l'adoption du rôle d'adjuvant. Un camarade, « Charly », et l'auteur se portent volontaires pour s'entraîner au tir avec pour objectif de participer à un championnat interarmes : « C'est un moment important, pour Charly et moi-même. Notre amitié, notre complicité, notre entente sont sans failles, et je crois que c'est le début de notre réussite. Ira-t-on plus loin ? Nous l'espérons, mais nous sommes dans une situation qui ne nous appartient pas. »⁷⁸ L'auteur et son camarade fondent l'espoir d'aller plus loin dans la compétition. Pour atteindre leurs objectifs, ils décident de s'épauler. Les occurrences de « Charly et moi » et « d'avec Charly », tout au long des quelques pages

⁷⁶ Louis GUERRE, *Combattants et copains : Souvenir Tunisie-Algérie, 1957-1959*, Paris, Editions des écrivains, 1998, p. 20.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 34.

consacrées à l'épisode, associent la réussite de l'un à celle de l'autre, elle est renvoyée au « nous » des deux amis. La situation est résumée par l'auteur : « Nous contre le formateur »⁷⁹ et dresse symboliquement une barrière avec le formateur qui est aussi leur supérieur hiérarchique.

La première chaîne de solidarité durant la guerre se concentre sur un groupe, une section, quelques hommes de l'unité, parfois réductible à deux, comme pour Jean-Pierre Olaizola qui se lie avec un appelé corse durant ses classes en Allemagne : « C'est son copain le corse. (...) Tout un programme à eux deux. Si l'on touche à l'un, attention, l'autre arrive très vite. Personne n'ose les braver. On préfère rire avec eux, bref on leur fout la paix, ça vaut mieux. »⁸⁰ Utilisé comme ressource en toutes situations, celle-ci peut s'avérer vitale lors d'opérations. Envoyé pour la première fois sur le terrain, Fabien Hillairet tente de lutter contre la peur avec l'aide de ses camarades à proximité : « La frousse s'empare de moi, je suis sans voix. Néanmoins, j'essaie d'analyser sereinement la situation. En l'occurrence, le fait de sentir la présence de camarades à côté de moi m'aide beaucoup. C'est un bon stimulant. »⁸¹ Dans le témoignage du Vendéen, un chapitre intitulé « Un vrai pote » est même consacré à un ami, Français musulman : « On s'est rencontré la première fois à Aflou où il est versé dans la même section que moi. Depuis ce jour, on ne s'est jamais séparé. »⁸² En effet, plusieurs autres auteurs incorporent à leurs témoignages des chapitres entiers qui font le portrait d'un ou plusieurs camarades, devenus amis. À chaque récit se rattache une histoire d'amitié, à l'exception d'un sur lequel nous reviendrons plus tard, et la liste des auteurs qui louent ces souvenirs amicaux est longue, pratiquement autant que celle du corpus.

Parfois, l'amitié ne suffit pas, et la souffrance l'emporte. Jean Molard, de la classe 56-2/A, cultive ses amitiés en Algérie qui perdurent après la guerre : « Ce groupe de copains, devenus des amis, m'a beaucoup apporté. Ensemble, on s'est aidé, sans se le dire, comme ça, et sans en avoir conscience, à rester des hommes. »⁸³ Si le soutien moral fonctionne durant le service militaire, l'après-guerre se révèle impossible à gérer pour l'un d'entre eux qui se donne la mort au retour. Au sein du contingent, le deuil est l'événement qui met le plus en scène les liens tissés entre les hommes. C'est la mort d'un de ses amis qui empêche Roger Clair de rempiler – ainsi que la certitude de la fin de l'Algérie française – malgré l'envie évidente d'en

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Pierre OLAIZOLA, *Algérie ! : nous aurions dû tant nous aimer*, Anglet, Sauve Terre, 2002, p. 50.

⁸¹ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002, p. 61.

⁸² *Ibid.*, p. 155.

⁸³ Jean MOLARD, *Djebel amour... et de haine*, Villeurbanne, Golias, 2003, p. 142.

faire son métier. Tue jusqu'au bout, son amitié avec Jean-Claude n'apparaît qu'à cette annonce située à la fin du livre, peut-être par pudeur.

Publié en 2005, le témoignage de Jean Vallon privilégie le prisme de l'amitié, à travers le concept de personne de référence, pour traiter de sa guerre. La couverture du livre montre une photographie en pied, en noir et blanc, d'un jeune homme en uniforme, les manches retroussées virilement à la mode parachutiste. Sans grade apparent, il porte un béret sur la gauche dont l'insigne est difficilement reconnaissable, mais pourrait bien être celui des parachutiste - l'aile stylisée du « dextrochère emplumé serrant un glaive » est à peu près discernable. Debout devant une allée d'arbres, le soldat regarde l'objectif, un pistolet-mitrailleur⁸⁴ à la main, la main gauche tient le chargeur tandis que l'index de la main droite repose sur la détente. L'uniforme ne change rien à l'air juvénile de l'homme. Né en 1936, l'auteur commence son service militaire à 20 ans. Si aucune légende n'accompagne l'illustration, les lecteurs pourraient penser qu'il s'agit de Jean Vallon. Cependant, une deuxième photographie crée un doute. Celle-ci est un portrait d'un homme – d'apparence moins jeune que le premier – en uniforme aussi, un képi sur la tête. Qui sont ces deux hommes ? Le contenu du livre, l'étude de la démarche de l'auteur, permettent de formuler une hypothèse.

En effet, le titre est évocateur de sa démarche : *Toi et tous les autres*. En préambule de son livre, il affirme qu'il écrit « un hommage » destiné à son « ami Jeannot », Jean Gorce, tué lors de son service en Algérie : « La suite est un roman et les noms des personnages relèvent du domaine de l'imagination. »⁸⁵ ; « C'est pour toi Jeannot, pour que ton souvenir reste toujours parmi nous qu'avec l'aide de tes copains nous allons exprimer dans ces quelques pages ton sourire, ta gentillesse et ta vitalité. »⁸⁶ La fiction est utilisée par l'auteur car elle permet, d'après lui, de construire au mieux son hommage. A la lecture, le récit apparaît désorganisé, composé d'allers-retours entre l'Algérie et la France, l'avant et l'après-conflit. Le propre parcours de Jean Vallon n'est que très peu mentionné dans les 140 pages du livre. Le lecteur suit la vie, durant la guerre, d'un ensemble de personnages dont la moitié est issue, comme l'auteur, de l'Assistance Publique (AP). L'auteur, en imaginant ces vies, rend à sa façon hommage à son ami dont le décès prématuré en Algérie a empêché qu'il poursuive la sienne. Plus âgé que l'auteur au moment de son décès, Jean Gorce pourrait bien être l'homme au portrait, et Jean

⁸⁴ Un Mat 49, pistolet mitrailleur qui sert d'arme réglementaire pour les sous-officiers, officiers et une partie des parachutistes.

⁸⁵ Jean VALLON, *Toi et tous les autres*, Olliergues, Éd. de la Montmarie, 2005, p. 7.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 27.

Vallon celui de la photographie en pied. Mais la confusion relève peut-être d'une volonté de l'auteur.

Contrairement aux témoignages-fictions jusqu'ici étudiés, l'auteur n'est pas clairement représenté par un personnage central du roman. Son expérience de la guerre est dispersée à travers tous les personnages. Certains d'entre eux connaissent eux aussi le décès de leur meilleur ami : « Certaines nuits, il se croyait dans le bled et voulait partir en patrouille, prendre son tour de garde. Cette période de guerre d'Algérie avait réellement changé son comportement : la faim, le copain (celui qui voulait repartir faire les foires, les fêtes) tué en embuscade à un mois de la "quille" ». ⁸⁷ L'Assistance Publique est, au même titre que la guerre, le sujet du roman. Si elle est choisie pour donner le cadre et l'intrigue à l'œuvre, c'est en raison de la mort en Algérie de « Jeannot », son ami. Le témoignage est, plus que les autres, moins un récit sur la guerre qu'un récit sur ses effets. Il devient témoin parce qu'il est endeuillé, témoin par l'autre que soi.

Sans qu'il soit question d'un deuil, l'expérience d'un épisode émotionnellement éprouvant peut demander la présence réconfortante des autres soldats. Ainsi, Jean-Marie Lentz, jeune appelé de 20 ans, est affecté au sein d'une section de protection dans le Constantinois. Dans son livre, *Ma guerre d'Algérie, un appelé témoigne*⁸⁸, il livre un récit épuré de sa première opération, réalisée de nuit, durant laquelle il tire par méprise sur ses camarades, sans les atteindre cependant. Le retour au camp est l'objet d'un résumé pudique : « Nous avons passé le restant de la nuit autour d'un café. »⁸⁹ L'expérience, qui les a secoués, est surmontée ensemble, dans le cadre du foyer. Elle fait intervenir le groupe comme source de réconfort. Le choc est d'abord pensé collectivement, il l'est par la suite traité comme tel.

Une semblable intervention du groupe se déroule quand René Trouchaud connaît son baptême du feu, à l'occasion duquel son ami meurt à proximité de lui. Choqué par l'événement, il part se réfugier dans sa chambre, à son retour au camp : « Je pensais rester seul dans la chambre, mais les copains sont venus me rejoindre et m'apportent une bière. »⁹⁰ Les soldats qui comme René Trouchaud, doivent absorber un choc, ou un potentiel traumatisme, ne sont pas laissés seul. L'importance du groupe se signale dans ces moments de détresse absolue, que l'individu ne doit pas traverser seul.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 44.

⁸⁸ Jean-Marie LENTZ, *Algérie : 1959-1961 un appelé raconte*, Paris, les Éd. de l'Officine, 2005.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 80.

⁹⁰ René TROUCHAUD, *Haine et passion en Kabylie*, Nîmes, C. Lacour, 1994, p. 38.

L'après-guerre pose la question de la maintenance de ces liens et de la manière ensuite d'absorber les souffrances de la guerre, loin des foyers et des mess d'Algérie. Intégré dans une unité composée à majorité de Bretons, le Toulousain Pierre Paulian parvient à lier des amitiés durables, notamment avec un certain Kerboriou. De retour à la vie civile, les deux amis, qui s'étaient épaulés durant les combats auxquels ils avaient participé durant la guerre, subissent tous les deux des réflexes du conflit :

Nous nous efforçâmes d'oublier et crûmes que nous le pourrions facilement. Longtemps, pourtant, je ne supportai pas que l'on passât dans mon dos et je m'adossais immédiatement à tous les murs rencontrés. Ma main descendait vers mon côté et cherchait mon arme. Kerboriou, lui, ne pouvait s'arrêter en forêt. Seuls le rassuraient les espaces plats et découverts. Nous faisons tous deux des cauchemars et nous nous réveillions en criant. Lentement, progressivement, tout s'espaça et s'apaisa.⁹¹

Les expériences diffèrent, mais le « nous » s'impose au début et à la fin du passage. Son utilisation chez Pierre Paulian, comme pour les autres membres du corpus, dépassent le seul souci d'énonciation. En adoptant majoritairement le pluriel dans le récit, les auteurs témoignent d'une construction collective du contingent. Plus qu'un simple état de fait, qu'une question de circonstance, les auteurs dévoilent l'adoption d'une identité collective forgée en Algérie, pour faire face à l'adversité et au sentiment d'injustice. Elle se renforce après-guerre par les réminiscences du souvenir et une volonté commune de défendre la mémoire du groupe. Ainsi, l'idée commune d'appartenance au contingent survit à la fin de la guerre d'indépendance algérienne pour investir l'écriture des témoignages, et la construction des témoins dans la société.

Pourtant, certains ne semblent pas bénéficier de la même solidarité. En particulier dans le cas de Georges Londiche. Né en 1938, dans une commune de l'Isère, il sert comme radio dans un régiment parachutiste en Kabylie et à Alger, entre l'automne 1958 et novembre 1960. Très critique des méthodes de l'armée française par la suite, il tente dans son témoignage d'en dénoncer les abus. Plusieurs griefs à propos du contingent affleurent dans son récit, et l'appelé isérois cible même Gilles Perrault, pourtant un autre auteur issu du contingent. À la fin de son témoignage, un regret est exprimé : « Je veux ajouter que j'aurais aimé écrire ces pages avec

⁹¹ Pierre PAULIAN, *800 jours dans l'Ouarsenis : un appelé dans les djebels*, Paris, J. Grancher, 1995, p. 158.

d'autres appelés ou d'autres personnes. J'ai pourtant sollicité des concours. En vain. Oui, j'aurais aimé que plusieurs plumes remplissent ces pages. »⁹² Si une volonté de construire un récit collectif ne déserte pas complètement le livre – nous y reviendrons –, l'auteur ne parvient pas à rassembler sur son projet d'autres plumes, et doit en assumer seul la production, établissant par là une limite symbolique de l'utilisation du contingent comme ressource.

Absents dans le récit de Georges Londiche, certains adjuvants peuvent remplir le rôle de « personne de référence », concept sociologique qui consiste à décrire la forte influence, notamment morale, qu'exerce une personne vis-à-vis d'une autre dans une relation plus ou moins déséquilibrée en faveur de la première.⁹³ Dans ce cas, l'individu construit son système de valeurs en adoptant celui de la personne de référence. Jean-Claude Potty, jeune radio au 45^e régiment de transmission en 1958, semble développer ce type de relation avec son ami « Gus » qui s'emploie à lui inculquer les tenants du métier, notamment la manière de s'adapter à la vie militaire : « Paul venait simplement de croiser celui qui allait devenir son plus grand ami, jusqu'au 2 juillet 1984 où il préféra quitter ce monde dans le petit village où il s'était retiré. »⁹⁴ Dans ce cas d'amitié très forte, le souvenir de la guerre est associé systématiquement à l'autre personne. De la même façon que Louis Guerre envisage son service en Algérie avant tout comme le creuset de ses amitiés, Jean-Claude Potty analyse le sien en Algérie en compagnie de son amis « Gus » :

La plupart du temps, ils restaient figés sans s'adresser la parole, mais c'était là pourtant qu'ils communiquaient le plus intensément. Ils n'étaient pas dupes, chacun savait, dans ces moments privilégiés, qu'ils étaient ailleurs, sans doute quelque part dans le Djebel Amour où tous deux avaient laissé une partie d'eux-mêmes... Mais ils respectaient trop certains souvenirs pour briser le silence...⁹⁵

Ces moments privilégiés partagés avec son ami, aussi bien en Algérie qu'après la guerre, sont annoncés comme indispensables au récit par l'auteur. Ils sont ceux qui touchent au plus intime, à ce qui fait soi. Dans le cas de Jean-Claude Potty, le deuil se superpose au témoignage de la guerre, ce qui a pour conséquence de renforcer le degré d'intimité du témoignage.

⁹² Georges LONDICHE, *Guerre et « guerre » d'Algérie : notes de guerre d'un maquisard algérien et souvenirs de guerre d'un appelé réflexions sur ce passé et ses conséquences sur l'actualité*, Sassenage, G. Londiche, 2002, p. 139.

⁹³ Michael POLLAK, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale op. cit.*, p. 125.

⁹⁴ Jean-Claude POTTY, *Guerre d'Algérie : un appelé se souvient*, Agnières, JMG éd, 2004, p. 68.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 71.

Le plus souvent au sein du corpus, la « personne de référence » est un supérieur hiérarchique qui sert de modèle aux auteurs. Vétérans des guerres précédentes, ou très à l'aise avec l'environnement algérien, celui-ci constitue une figure charismatique à laquelle peuvent se rattacher les jeunes appelés en demande d'encadrement.

b) Un modèle hiérarchique

Les officiers peuvent aussi remplir ce rôle et servir d'exemple, de repère moral, dans une institution hiérarchique marquée, à l'image de la société, par la transmission du pouvoir et des valeurs d'homme à homme, exclusivement du haut vers le bas. Ainsi, Jean Faure, sergent en grande Kabylie de 1957 à 1959, idéalise son capitaine. Il en fait une description élogieuse, fait état de son surnom « le dieu d'Agouni » donné par la population alors que lui-même le surnomme « l'apôtre de la pacification ». ⁹⁶ C'est un « officier séducteur et courageux » qui fait « respecter l'identité et les coutumes des habitants ». ⁹⁷ Il est cependant compromis par le putsch des généraux, ce qui est le cas aussi du capitaine d'un autre appelé, Roland Chatard ; ils sont mutés en réaction à leur soutien discret et moral durant la semaine d'avril 1961.

Parmi tous les hommages rendus à leurs officiers, celui d'Hugues Artèse est le plus développé. Dans un des derniers chapitres de son témoignage, intitulé « Chapeau mon lieutenant ⁹⁸ », l'ancien sous-officier du 4^e BCP introduit le sujet. Pour juger la qualité d'une personne, affirme-t-il, « la balance penche toujours d'un côté ou de l'autre. Toujours peut-être pas, mais alors il faut que soit en cause un personnage hors du commun ; tel est votre cas mon Lieutenant ». ⁹⁹ Plusieurs pages sont consacrées à lui dresser des louanges. Des photographies de l'officier accompagnent le récit de ses exploits. En particulier, une scène marque durablement l'auteur. Alors même que le lieutenant boite, en raison d'une blessure reçue sur un autre terrain d'opération, et ne peut marcher qu'à l'aide d'une canne, il se fait l'honneur d'accompagner ses hommes crapahuter en opération :

Dur, vous l'étiez encore plus avec vous-même, et c'est là une des raisons pour lesquelles vos hommes vous estimaient beaucoup. [...] Cette fois-là, vous avez paru plus

⁹⁶ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur op. cit.*, p. 15.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Plusieurs expressions sont popularisées au sein du contingent, parmi elles « chapeau » est régulièrement employé par les appelés durant la guerre, et apparaît de nombreuses fois dans les témoignages.

⁹⁹ Hugues ARTÈSE, *Aures Nemencha op. cit.*, p. 121.

humain aux yeux de vos hommes parce qu'ils ont alors moins ressenti leurs propres souffrances. Vous avez fait du même coup, l'admiration du bataillon tout entier.¹⁰⁰

En ouvrant littéralement la voie, l'officier fonctionne comme un modèle à suivre, à imiter pour ses hommes. Le lieutenant s'abaisse à leur niveau et paradoxalement cela le grandit à leurs yeux. Même longtemps après la guerre, le militaire continue d'inspirer l'auteur, celui-ci suit la carrière de son ancien supérieur qui l'amène à devenir général, et suscite son admiration.

Ce sentiment va même plus loin chez Norbert Maisonneuve, qui cumule deux adjutants parmi ses supérieurs hiérarchiques. Le premier est un lieutenant pied-noir, « Moreno », qui inculque aux appelés les rudiments de la guerre, et développe en introduction de sa formation un discours résolument Algérie-française : « Sa voix devient rauque, il a la conviction des gens qui y croient. Son discours est beau parce que sincère, grand parce qu'improvisé, courageux parce qu'à contre-courant de la doctrine militaire. Il reprend après avoir fermé les yeux comme s'il cherchait la fin d'une prière. »¹⁰¹

Chagriné de le quitter suite aux affectations, l'auteur remplace sa figure rassurante par une autre, celle de son capitaine. Le témoignage est l'occasion pour lui de livrer la profondeur de ses sentiments envers celui qu'il va jusqu'à considérer comme un père de substitution : « C'est curieux, et personne ne le sait, mais j'ai trouvé en la personne du capitaine Solaire, le père qui m'a manqué. Cette force tranquille, ses résolutions, son allure de "gros dur", parfois ses remontrances, tout y était et il s'en va. »¹⁰² Ces phrases, qu'on peut deviner chargées d'émotion, interviennent alors que l'auteur annonce penser à son père, mort en 1952, quand son fils avait 15 ans. Les deux hommes, le père et le capitaine, avaient en commun d'être militaires tous les deux. En effet, le père de l'auteur avait fait la guerre du Rif (1921-1927) dans les troupes françaises. Il n'a pas eu le temps ou le désir de raconter sa guerre à son fils, et c'est son sabre qui sert de support pour l'imaginaire de Norbert Maisonneuve. La proximité géographique entre l'Algérie et la région du Rif, au nord du Maroc, a sans doute été l'objet d'un rapprochement dans l'esprit du jeune Nantais. Avant de partir en Algérie, l'auteur accorde d'ailleurs une dernière considération pratique qui révèle la place symbolique du père : « Qui fera la taille des poiriers et de la vigne au Bois-Chrétiens ? Qui huilera la girouette en forme de pipe que mon

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 122.

¹⁰¹ Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel op. cit.*, p. 49-50.

¹⁰² *Ibid.*, p. 272.

père regardait chaque matin. »¹⁰³ Ces mentions du père disparu témoignent de l'importance qu'accorde l'ancien appelé à son capitaine en rapprochant les deux figures d'autorité.

Aussi, la première fois que le capitaine l'appelle « mon vieux » est dûment notée par le sous-officier.¹⁰⁴ De même, au départ du capitaine, le dernier contact dévoile une intense émotion de la part de l'auteur : « Il me serre longuement la main et ces quelques secondes sont pour moi des instants de fierté et d'émotion que le silence enchâsse dans les reliques de ma mémoire. »¹⁰⁵ L'écriture sensible de Norbert Maisonneuve lui permet d'exprimer toute son affection envers l'officier, peut-être plus que d'autres qui auraient davantage de mal à dévoiler leurs sentiments.

Il est notable que le premier officier adjutant de l'auteur est d'origine pied-noir. On retrouve cette particularité chez Roger Clair, dont l'officier qui dirige le commando auquel il appartient est originaire d'Oran. Décrits comme charismatique, les deux officiers, Moreno pour Norbert Maisonneuve et Rodriguez pour Roger Clair, savent l'importance de créer une adhésion la plus large possible à leurs discours pour la sauvegarde de l'Algérie française. Pour cela, ils développent un discours qui alterne l'émotion, notamment en parlant de leur lien avec la terre algérienne, et la compétence militaire. Dans le cas de l'officier Oranais, l'adhésion emmène Roland Chatard jusqu'à la pratique de la torture à ses côtés. L'officier Rodriguez le prévient avant l'expédition, et joue l'affectif pour le convaincre de l'accompagner.

Jusqu'à quel point l'influence des adjutants a joué sur l'expérience des appelés ? On l'a vu, certains officiers remplissent ce rôle et parviennent à créer un enthousiasme autour de leur personne. Dans sa conception du « rôle social de l'officier », le maréchal Lyautey posait les bases de ce que doit amener, selon lui, l'encadrement aux troupes :

L'essentiel est de connaître parfaitement les hommes dont on a charge : nous savons tel officier qui dès l'arrivée d'un contingent commençait une véritable enquête sur ses recrues, profitant des relations qu'il pouvait avoir au centre de leur recrutement, écrivant dans les localités, s'informant de leurs familles, de leurs antécédents, de leurs aptitudes, de leurs ambitions. Avant même d'avoir parlé à aucun d'eux, ce travail souterrain, pour ainsi dire, lui avait donné une première notion de leur physionomie morale.¹⁰⁶

¹⁰³ *Ibid.*, p. 18.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 180.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 184.

¹⁰⁶ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, Panazol, Lavauzelle, 2004 (1^{ère} édit. : 1891), p. 14.

Sans aller jusqu'à se lancer dans une « véritable enquête », bien que les fiches militaires contiennent des éléments personnels sur les soldats, les bons officiers se distinguent par la profondeur de la relation partagée avec leurs subalternes. Tous les officiers de carrière ont certainement lu ou entendu parler des préceptes du maréchal Lyautey, bien que leurs applications diffèrent selon les hommes.

Que se passe-t-il lorsque l'encadrement ne parvient pas à susciter l'adhésion nécessaire chez les appelés ? Jean Molard, infirmier au 29^e bataillon des tirailleurs algériens, présente une opposition aux officiers qui légitiment l'usage de la torture. Il se décrit comme un « non-combattant au milieu de combattants »¹⁰⁷, et « militant plus que militaire » selon le titre de son deuxième chapitre. En raison de sa formation de séminariste, l'armée lui propose un poste de secrétaire qu'il refuse pour garder une parole libre, ce qui ne tarde pas à se vérifier lors d'une scène où un jeune berger est torturé par son unité. Il proteste, mais n'est pas entendu. Les soldats autour l'assaillent de questions, essayent de le convaincre de la nécessité supposée de la pratique, mais lui se refuse au dialogue pour ne pas être tenté d'infléchir sa position. Il juge en effet qu'on ne peut être que totalement en accord ou radicalement contre, sans quoi le chemin de l'acceptation de la torture est ouvert.

Peu à peu, en raison de son inflexibilité face à la torture, le séminariste devient un repère moral pour les officiers qui viennent discuter avec lui et parfois se justifient de leurs actions. Ainsi, les rôles s'inversent et c'est Jean Molard qui tente de développer un discours et de créer une adhésion autour de lui, pour lutter contre la torture. Cependant, contrairement aux officiers adjouvants, ce discours ne le met pas directement en scène. Malgré tout, son témoignage revient sur la manière dont il parvient à ne pas transiger sur sa ligne de conduite. Il se considère chanceux « d'être parti là-bas [avec], bien ancrées dans sa tête, un certain nombre de convictions »¹⁰⁸, sous-entendu pour signifier que cela n'était pas le cas de tous les appelés envoyés en Algérie, dont une partie a adhéré au discours de l'armée. L'homme a en effet pu bénéficier du contenu humaniste du séminaire, où il a beaucoup évoqué la guerre avec ses camarades. Ces discussions, auxquelles s'ajoute sa lecture de journaux comme *Témoignage Chrétien*, *Le Canard Enchaîné* et *Le Monde* – tous critiques de l'action de l'armée française en Algérie – participent à la préparation du jeune homme à son entrée dans la guerre : « Quand en octobre 1957 j'ai quitté Billom pour Marseille et son port d'embarquement, je savais déjà ce que j'allais trouver en Algérie. Et c'était essentiel. Je ne débarquais pas dans un monde

¹⁰⁷ Jean MOLARD, *Djebel amour... et de haine op. cit.*, p. 9.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 10.

complètement inconnu. »¹⁰⁹ Sa participation à la guerre d'indépendance algérienne est vue comme une mission, préparée en tant que telle, afin de vérifier sur le terrain ce qu'il a lu, et « essayer de devenir un modeste témoin. »¹¹⁰ Cette préparation révèle une profonde anticipation de ce qu'il l'attend et une volonté de ne pas entièrement subir les événements.

S'il n'apparaît pas d'officier modèle dans son récit, bien qu'un futur général soit grandement apprécié par l'auteur, un professeur de son séminaire marque son autorité sur son élève, et influence son expérience à venir, en l'avertissant solennellement avant son départ : « Et n'oublie pas, Jean, que j'aimerais mieux te savoir mort que complice de torture. »¹¹¹ L'avertissement trouve une résonance particulière chez le jeune homme, bien décidé de ne pas perdre ses convictions une fois en Algérie. Son engagement contre la torture démarre ainsi bien avant son arrivée à Alger, il est le fruit d'une démarche construite intellectuellement qui trouve son application une fois confrontée aux ordres de ses supérieurs hiérarchiques. Bien qu'il soit issu d'une institution religieuse fortement hiérarchisée et collective, dont le sommet est ambigu sur l'usage de la torture en Algérie, Jean Molard révèle dans son témoignage une individualité forte, souvent à contretemps des discours officiels. Ainsi, sa pensée peut être résumée par une phrase d'ordre plus général que son utilisation ne le laisse à penser : « Voilà ce qui reste quand la structure officielle ne répond plus. Par la force des choses, chacun est renvoyé à sa propre conscience. »¹¹² Les institutions visées sont autant celles de l'Église que celles de l'armée, coupables à ses yeux d'avoir laissé prospérer l'usage de la torture.

Après-guerre, d'autres adjuvants ont pu apparaître dans la production du témoignage ; comme analysé dans le chapitre 3, l'appel à d'anciens officiers comme le général Marcel Bigeard pour préfacer et valider les propos des anciens appelés respecte la logique d'adjuvant. Marcel Bigeard, considéré comme grand soldat pour quelques-uns des auteurs, tandis que d'autres lui attribuent la principale responsabilité dans les exactions durant la bataille d'Alger en 1957, représente par son approbation une ressource positive, qui consacre par un mouvement de balancier la figure de l'officier modèle.

Cependant, pour tous les autres appelés qui ne bénéficient pas de cette vision, dont les relations se révèlent compliquées voire conflictuelles avec la hiérarchie, comme pour Gérard

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 18.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*, p. 104.

¹¹² *Ibid.*, p. 178.

Vallée et Edmond Coëdelo punis pour avoir rapporté des faits de tricherie lors du référendum sur la politique du Général de Gaulle, d'autres ressources sont disponibles.

c) Aux animaux la guerre

L'environnement hostile de la guerre d'indépendance algérienne nécessite une adaptation de la part des appelés, amenés à déterminer des ressources à cette fin. On a pu voir que le contingent pouvait remplir ce rôle de soutien, d'adjuvant, tout comme certains officiers.

Cependant, qu'en est-il des animaux ? Ces derniers ont une place importante dans le récit des appelés, qui témoignent dans leurs récits des nombreux contacts noués avec eux. L'étude des relations entre les hommes et les animaux est un champ historiographique en profond renouvellement depuis quelques années. Plusieurs spécialistes du domaine se signalent avec une recrudescence de publication.¹¹³ L'historien Michel Pastoureau dont la thèse soutenue en 1972 est consacrée au *Bestiaire héraldique au Moyen Âge*, reprend ainsi ses premières études dans des ouvrages publiés dans les années 2000, et lance à partir de 2018 une série de publications d'histoire culturelle au Seuil en prenant à chaque fois un animal en particulier.¹¹⁴ Dans l'histoire des conflits du XX^e siècle, les animaux utilisés dans le cadre de la Première Guerre mondiale ont fait l'objet de recherches récentes.¹¹⁵

Qu'en est-il pour l'Algérie ? Dans le dictionnaire de la guerre d'Algérie sorti en 2023, l'historien spécialiste du contingent Tramor Quemeneur considérait que le sujet était encore sous-exploité.¹¹⁶ Pourtant, les témoignages révèlent une présence continue des animaux au cours du conflit. Nombre d'appelés possédaient un animal de compagnie recueilli, parfois acheté, pour tromper l'ennui. D'autres ont pu être le résultat de vols afin de servir de repas aux

¹¹³ Éric BARATAY, *Les animaux historicisés : pourquoi situer leurs comportements dans le temps et l'espace ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2022.

¹¹⁴ Michel PASTOUREAU, *Le loup : une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2018 ; Michel PASTOUREAU, *Le taureau : une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2020 ; Michel PASTOUREAU, *Le corbeau : une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2021. Par ailleurs, un ouvrage en préparation concerne la baleine.

¹¹⁵ Éric BARATAY, *Bêtes des tranchées : des vécus oubliés*, Paris, CNRS, 2017.

¹¹⁶ « Si les animaux ont fait l'objet de recherches dans le cas d'autres conflits, force est de constater que ce champ est encore largement à creuser dans le cas de la Guerre d'indépendance algérienne. Pourtant, les animaux ont été largement concernés par ce conflit, comme auxiliaires et comme victimes des hommes. », Tramor QUEMENEUR, Ounassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THÉNAULT (dir.), *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Bouquins, 2023, p. 62.

soldats français. Ce sont ces deux situations qui nous amènent à nous intéresser aux rôles des animaux dans la guerre des appelés, entre auxiliaire et ressource bienvenue.

Titre du livre de Gérard Vallée, *Les Petites Bêtes Rouges* renvoient à une sorte d'insecte proche des gendarmes dont la procession par milliers à travers le poste militaire fascine l'appelé. Tout au long du récit, l'auteur introduit leur présence en plaçant au milieu du récit plusieurs mentions, à l'aide d'une police gras, sans qu'un lien soit facilement identifiable. Malgré tout, une scène parvient à expliquer l'objectif de l'auteur. Pour freiner la traversée du poste par ces insectes, Gérard Vallée tente de couper la colonne en deux, puis d'en tuer quelques-uns avant de mettre le feu aux éclaireurs. Peine perdue, la colonne continue son chemin, imperturbable malgré les pertes. L'auteur incite alors le lecteur à opérer un rapprochement avec l'action de l'armée française en Algérie : « Merci au lecteur qui doit réfléchir à ce moment entre la convergence des PETITES BÊTES ROUGES et de l'indépendance de l'Algérie. »¹¹⁷ Un parallèle est dressé avec la situation que connaît l'appelé retranché dans son poste isolé. Malgré tous ses efforts, l'avancée des insectes est inéluctable, de la même manière qu'il considère la victoire du FLN certaine. Ainsi, l'expérience des insectes, qui offre une distraction à l'appelé durant son service militaire, sert comme ressource littéraire à l'auteur qui en fait un fil rouge – si l'on ose dire – de son témoignage.

Ce ne sont cependant pas les seuls animaux à intervenir dans son récit. Pour tromper l'ennui, Gérard Vallée s'ingénue à bricoler un piège à souris, qui infestent le poste, à l'aide de tubes métalliques. Astucieux, son piège est conçu sur un double étage avec une seule entrée possible sans que la souris puisse revenir en arrière. En l'utilisant à l'aide d'une technique de chasse intéressante qui repose sur un jeu d'interrupteur, l'appelé Normand parvient à en capturer une douzaine qu'il enferme dans une cage construite par lui-même et qu'il place dans le dortoir :

Au bout de quelques jours, j'avais au moins une douzaine de pensionnaires, ça sentait le fauve, les copains se moquaient ou râlaient. J'avais mis dans la cage une boîte de sardines remplies d'eau, elles se baignaient et devenaient dociles, elles étaient apprivoisées. Chaque jour, je leur glissais une "vache qui rit".¹¹⁸

¹¹⁷ Gérard VALLÉE, *Les petites bêtes rouges*, Lieu de publication inconnu, Editions Page de Garde, 2001, p. 55, 2e édition.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 69.

Finalement, lors d'une absence de son propriétaire, la cage est sabotée et les souris s'enfuient. L'auteur, bien que triste et en colère, ne retente pas l'expérience et trouve d'autres occupations à même de le distraire. En parallèle, un autre appelé du poste parvient à capturer puis apprivoiser un corbeau, jusqu'à ce que qu'un camarade donne du vin à l'animal, ce qui a pour conséquences de le tuer. Ces expériences éphémères et funestes témoignent des tentatives constantes des appelés du poste à s'occuper et à tromper l'ennui. À cette fin, les animaux sont l'objet d'une grande attention, et, pour leur malheur, de créativité pour ceux qui tentent d'en faire des animaux de compagnie.

Les animaux peuvent aussi être un objet de tension entre les soldats et la population. Dans les « zones interdites » à la population, sous peine d'être considéré automatiquement comme des ennemis et traités comme tels, les vols de bétails sont fréquents. Il arrive tout aussi fréquemment que ce soit le cas en dehors de ces zones, en toute illégalité. Jean-Claude Carrière consacre ainsi tout un chapitre à une tentative de réparation. Un jour, des soldats de son régiment mitraillent une vache. Son propriétaire s'en plaint auprès du colonel qui décide de confier à son secrétaire, l'auteur, la mission de lui en procurer une nouvelle. Accompagné d'autres appelés, celui-ci parvient à en trouver une. Son apparence – à la limite de l'anémie –, ne parvient pas à contenter le malheureux propriétaire de la vache décédée malgré des efforts de toilette de la part des appelés. Le séjour de la vache est donc prolongé pour qu'elle soit requinquée :

Il nous faut lui trouver un coin sous un hangar, à côté de quelques véhicules militaires hors d'usage, lui apporter de l'eau, de la nourriture, prendre soin d'elle. En quelques jours elle devient un personnage que les fantassins vont saluer, dont il se racontent l'histoire, qu'ils appellent « Grassette » ou « Pouponnette ». Malgré les quolibets qui l'abreuve, sa vie est paisible.¹¹⁹

Écrit sur un ton comique, le récit atteste du réconfort moral que représente l'irruption de la vache dans la vie des appelés. L'affaire les occupe, et leur procure une légèreté très importante dans un environnement violent. Par ailleurs, le potentiel comique de la vache est bien identifié par Jean-Claude Carrière et son lectorat lors de la publication de son livre en 1989. En 1959 sort *La Vache et le Prisonnier* d'Henri Verneuil, avec Fernandel en rôle principal accompagné de la vache Marguerite. Le film signe un important succès populaire, avec

¹¹⁹ Jean-Claude CARRIÈRE, *La paix des braves*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1989, p. 48.

pratiquement 9 millions d'entrées en France. Cette année-là, le troisième film inscrit au *box-office* en France est *La Jument verte* avec un peu plus de 5 millions d'entrées. Le film est tiré du roman éponyme de Marcel Aymé (1933), qui raconte l'histoire d'une querelle entre deux familles lors de la guerre entre la France et la Prusse (1870-1871). Dans cette histoire, la jument verte meurt rapidement, après avoir rendu célèbre son propriétaire. C'est son portrait qui orne à présent le salon et qui assiste aux différents événements de l'histoire. C'est aussi elle qui raconte l'histoire en adoptant la première personne, elle se fait alors témoin et juge des hommes.

Au sein du corpus, aucune voix n'est accordée aux animaux, ceux-ci sont l'objet de violences, de convoitises, et de rapt. Parmi les violences identifiables qui leur sont faites, le médecin-appelé Robert évoque quelques cas de zoophilie, mais le sujet reste un tabou ou alors inconnu pour le reste du corpus. Dans le poste militaire oranais de Jean-Pierre Olaizola, une place importante est consacrée au bétail. Celui-ci est volé à leurs propriétaires légitimes des alentours pour améliorer l'ordinaire de la cantine, rapt commis sous la passivité bienveillante des officiers. Ces vols sont réalisés la nuit, et concernent, d'après l'auteur, aussi bien la population algérienne que pied-noir. « Afin de loger les captures de la nuit, un grand poulailler a été construit le long du bâtiment où réside Arthur, et nous avons des œufs frais. »¹²⁰ Jusqu'à deux cents poules sont capturées par les appelés. Ces dernières ne sont pas seules, Arthur, signalé par la mention anthropomorphe « réside », n'est en effet pas loin.

Arthur est un cochon que se sont procurés les soldats du poste. Celui-ci pèse 150 kilos et fait l'objet d'une grande attention de la part de ses propriétaires qui cherchent à l'engraisser pour Noël. En décembre, ils apprennent qu'ils partent en janvier pour Alger, il s'agit alors de ne pas traîner : « L'affaire est très sérieuse : il s'agit de bouffe, et de cet enfoiré d'Arthur qu'on engraisse depuis longtemps. »¹²¹ Le temps manque, et contrairement à l'idée première qui était de solliciter l'intervention d'un boucher civil, une équipe d'appelés se forme, en majorité des hommes ayant grandi dans des fermes. Si aucun n'en a abattu lui-même, ils ont pu voir comment procéder. L'auteur en fait partie, et tous vont à la recherche d'armes pour mettre à mort la bête tout en consommant quelques bières. Finalement équipée, l'équipe s'approche de l'enclos ce qui a pour effet de provoquer les cris du cochon :

Il faut avoir vu tuer un cochon à la campagne, comme nous essayons de le faire, pour savoir ce que peut crier cet animal au moment où on le met à mort. Sans exagérer on entend son cri aigu à des kilomètres. C'est fou ! Les musulmans ne mangent pas de cochon,

¹²⁰ Pierre OLAIZOLA, *Algérie! op. cit.*, p. 103.

¹²¹ *Ibid.*, p. 124.

donc ils ne les tuent pas, maintenant ils ont rejoint leurs gamins et c'est la moitié du douar qui est là, à regarder. Ils sont effarés par les cris du cochon !¹²²

Devant une foule amassée, l'équipe d'appelés parvient à tuer le cochon, malgré l'agressivité de ce dernier. « Après avoir arrosé comme il se doit l'événement, nous revenons tous travailler sur la bête, et chacun se rappelant les gestes anciens vus dans les fermes aide à découper le cochon. »¹²³ De l'alcool est consommé avant et après la mise à mort de l'animal. Il permet aux appelés de se donner courage, puis sert de récompense. Le soir, des grillades sont organisés autour d'un banquet auquel est convié le capitaine qui s'enquiert de « l'avenir » :

- Qu'est-ce que vous avez fait des jambons ?

-Peio s'en est occupé mon Capitaine.

-Où est-il mon Basque ?

(...).

-Toujours aussi démerdard celui-là !¹²⁴

Bien vu par la hiérarchie qui reconnaît ses compétences militaires, Jean-Pierre Olaizola est promu maréchal des logis peu de temps après l'épisode. Que nous apprend ce passage consacré au cochon Arthur ? La mise à mort du porc est prétexte à des festivités qui réunissent la batterie du cantonnement. Autour de lui se pressent des hommes avides de le tuer mais qui profitent aussi du spectacle. Il permet aux hommes de se retrouver ensemble, en compagnie du capitaine, pour qui c'est l'occasion de se détacher un peu des tensions de la guerre. Arthur est-il un adjutant ? L'anthropomorphisme dont témoigne l'auteur, en lui donnant un prénom, puis en l'associant à des dénominations dévolues aux hommes (« cet enfoiré d'Arthur », « ce con-là ») révèle un traitement particulier du cochon.¹²⁵ En outre, son sacrifice est d'une grande aide pour Jean-Pierre Olaizola et ses camarades qui savourent des plats qu'ils ont perdu l'habitude de manger. Qu'en conclure ? Ressource alimentaire autant que symbolique, Arthur joue jusqu'au bout son rôle, il parvient à réunir autour de sa viande la troupe et stimule la collectivité.

¹²² *Ibid.*, p. 126.

¹²³ *Ibid.*, p. 129.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 130.

¹²⁵ Michel PASTOUREAU a consacré une étude sur le sujet, en soulignant la proximité aussi biologique que physiologique des hommes avec les cochons : *Le cochon*, Paris, Gallimard, 2013.

Hasard ou non¹²⁶, un autre suidé répondant au nom d'Arthur apparaît dans le témoignage du médecin Pierre Godeau. Il s'agit d'un sanglier auquel des soldats français ont donné l'habitude dangereuse de boire de l'alcool, en l'occurrence du pastis. L'auteur le découvre à cette occasion, assis dans un bar, Arthur le sanglier vient boire sa dose d'alcool habituelle à ses côtés. Sa fin est cependant différente du cochon homonyme :

Ce pauvre Arthur terminera sa carrière quelques mois plus tard : lors d'une patrouille où il trottinait en tête selon son habitude, il reçut une décharge de chevrotine de plein fouet. Les militaires, à qui il avait ainsi sauvé la vie, le vengèrent avec rage et il fut enterré recouvert du drapeau français avec la sonnerie *Aux morts* : il avait mérité de la Patrie.¹²⁷

Le potentiel comique des trois histoires, la vache de Jean-Claude Carrière, le cochon Arthur et son homonyme sanglier, réside dans l'anthropomorphisme de ces récits. Aux trois animaux est donné un prénom. Cependant, cela va plus loin dans le cas du sanglier. Si le cochon est finalement abattu et sa viande consommée, sa condition animale est bel et bien rappelée à cette occasion. Ce qui n'est pas le cas pour le sanglier puisque son corps est enterré selon les rites des hommes et avec l'honneur militaire. Sa mort est même vengée, dernier signe d'anthropomorphisme et preuve du renversement à l'œuvre : la vie d'un animal est plus considérée que celles des Algériens qui font l'objet d'une vengeance pour avoir abattu la bête.

De nombreux autres animaux accompagnent les récits. Jean-Pierre Olaizola et Pierre Godeau ont adopté un chien lors de leur séjour en Algérie. Pour Claude Vinci, c'est un caméléon avant de désertir tout comme Paul Mériaux. Fabien Hillairet achète une tortue et noue une « amitié » avec une cigogne : « Je ne l'ai pas effarouchée. Alors, je peux la regarder longuement et je me mets à penser dans mon for intérieur, si un jour je me sens trop seul, je viendrai te tenir compagnie et je pourrai reporter mon amitié sur toi. »¹²⁸ Des relations avec les animaux sont créées par les appelés pour passer le temps et pour parfois trouver un soutien émotionnel, notamment dans le cas des chiens, ou procure un « amusement » comme pour les trois oisillons recueillis par Jean Lyonnaz-Perroux : « Ce qui était un amusement 'sentimental' devint vite une attraction et toute la compagnie, de tous grades, vint officiellement ou subrepticement

¹²⁶ Nos recherches ne sont pas parvenues à déterminer entièrement si le fait de nommer son cochon Arthur était chose courante, même si quelques indices penchent pour l'affirmative.

¹²⁷ Pierre GODEAU, *Une aventure algérienne : récit*, Paris, Flammarion, 2001, p. 167-168.

¹²⁸ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie op. cit.*, p. 95.

visiter nos petits piafs algériens. »¹²⁹ Dans ce témoignage, les animaux sont même omniprésents. Aussi bien les chacals qui l'épouvantent par leurs cris que les mouches, insectes nuisibles abhorrés par l'auteur : « La mouche fut certainement l'un de nos premiers ennemis. Permanente et insidieuse, elle a véhiculé l'infection et la contagion. Elle a mis hors de combat un grand nombre de nos gars, voire des compagnies, par la dysenterie et la jaunisse. »¹³⁰

À cette omniprésence animale s'ajoute une plus officielle : celle des mascottes des régiments, une tradition militaire bien établie. Michel D. évoque successivement un singe et un mouton comme mascottes, tandis que Pierre Godeau affirme que « les animaux tiennent une grande place au sein de la compagnie » :

Juliette, que j'ai récemment revue, me rappelle qu'au 14 juillet de cette même année 1956 les militaires lui avaient apporté un agneau peint en bleu-blanc-rouge avec du bleu de méthylène et du mercurochrome ! L'adjudant Adam, un solide barbu au physique de théâtre, avait adopté un âne qui faisait la joie de la compagnie et que l'on chargeait des victuailles et du courrier à l'arrivée de chaque convoi.¹³¹

Vieux de quelques décennies, les souvenirs qui mettent en scène des animaux marquent les spectateurs, comme le prouve la mention de l'agneau par une amie de l'auteur. Il ne faut cependant pas oublier le côté pratique des animaux utilisés par l'armée française en Algérie. Outre les chevaux montés par les spahis, ou encore les dromadaires par les méharistes dans le Sahara, « les ânes étaient aussi appréciés par les soldats français, qui s'en servaient comme animaux de compagnie, de corvées, mais aussi de mascottes. Souffrant de mauvaise réputation, ils pouvaient être moqués et servir d'amusement ». ¹³² Un dernier exemple est celui en effet de l'ânon « Martin », dont l'histoire est relayée par Roger Albert :

Dans le lointain, en direction de Souk-el-Tine, on entend un âne braire. Il me semble que c'est 'Martin', notre mascotte. Martin a une histoire : ânon 'récupéré' sur le marché de Souk, on le coucha dans le lit de Ménard, de garde ce soir-là. On le prit en photo, avec un casque léger sur la tête. D'abord nourri au lait en tube, acheté au foyer, l'alimentation s'avéra rapidement onéreuse. On lui proposa une bière et il prit goût à ce

¹²⁹ Jean LYONNAZ-PERROUX, *Parcelles d'oubli : témoignage d'un ancien d'Algérie*, Larringes-sur-Évian, Éd. de la Grangette, 1992, p. 43.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 35.

¹³¹ Pierre GODEAU, *Une aventure algérienne op. cit.* p. 167.

¹³² Tramor QUEMENEUR, Ounassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THÉNAULT (dir.), *Dictionnaire de la guerre d'Algérie op. cit.*, p. 64.

brevage (...). Au réveillon de fin d'année, il vida les fonds de bouteilles de vin rouge.
Martin devient vite alcoolique mais, rendait de grands services.
Il servait de monture lors des tours de garde.¹³³

Dans la guerre d'Algérie, les animaux n'échappent pas aux violences causées par les hommes. Si la maltraitance de « Martin » est relativisée par l'auteur, son addiction à l'alcool est d'autant plus cruelle que la maladie est transposée de l'homme à l'animal. Combien d'animaux de compagnie ont ainsi fait l'objet d'un tel traitement de la part des appelés ? Ressource pour les uns, maltraitance pour les autres, les animaux anthropomorphisés subissent alors le sort de ses nouveaux congénères, pris dans les violences de guerre.

Pour qualifier certaines violences faites entre hommes, on parle parfois d'« animalisation », de « bestialité » des esprits. Des violences sont ainsi parfois analysées comme le fruit d'un discours qui vise à déshumaniser des hommes pour rendre acceptables les violences commises à leur encontre. Pourtant, l'inverse n'existerait-il pas ? Arthur le sanglier est tué en vertu de son appartenance à la patrouille française, le corbeau et « Martin » l'ânon sont empoisonnés par des soldats qui leur font boire de l'alcool, ce qui a pour effet de causer la mort du premier sans que le sort du second ne soit connu. Dans ces cas précis, la violence est le résultat de leur anthropomorphisation.¹³⁴

À quoi peut bien servir l'anthropomorphisation dans les récits ? Le plus célèbre de ses utilisateurs, Jean de La Fontaine, se servait de l'imaginaire très fort autour des animaux pour exprimer toute la complexité des rapports sociaux. Non exemptes de brutalité, ses fables explorent les violences des relations entre individus. Dans *Les Animaux malades de la peste* (1678), La Fontaine met en scène un jugement auquel participent tous les animaux afin de désigner le plus responsable entre tous du châtement divin. Finalement, c'est l'Âne qui est jugé coupable, plus par méconnaissance des dynamiques de pouvoir que par réelle culpabilité (« À ces mots, on cria haro sur le baudet »). Cependant, avant cela la terrible maladie faisait qu'« ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés ». En guerre, les animaux autant que les

¹³³ Roger ALBERT, *Carnets de route d'un soldat d'Algérie*, La Crèche, Geste, 2002, p. 122-123.

¹³⁴ Sur les violences commises par l'anthropomorphisme, les travaux d'Hélène DUMAS se révèlent novateurs. Parmi les violences génocidaires commises contre les Tutsi au Rwanda qu'étudie l'historienne, les vaches "apparaissent parmi les pertes immenses du *rugô*". En effet, à cause d'un "système de représentations racistes fondé sur l'homologie entre les vaches et leurs propriétaires [qui] trouve une traduction concrète sur les collines. Les violences exercées contre les bêtes s'inscrivent dans une grammaire de la cruauté commune aux tueurs et aux victimes, centrée sur une vision anthropomorphisée des vaches." *Sans ciel ni terre : paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, Paris, La Découverte, 2020, p. 155-157.

hommes vivent dans un état d'exception ; la violence domine à nulle autre pareille les relations et la mort trouve sa normalité. Aux hommes, aux animaux, la guerre ?

Identifiée comme « l'image même de notre émotion », la tauromachie correspond pour Michel Leiris à un miroir où la mise à mort du taureau renvoie à soi l'image de sa mort prochaine, et permet ainsi de projeter nos angoisses et nos maux. Par ce fait, la tauromachie nous fait sentir « tangent » au monde et nous apprend à ne pas dérober notre regard sur ce qui nous fait peur.¹³⁵ Enfin, dans « de la littérature considérée comme une tauromachie », il est question selon lui de se dévoiler tout en cherchant une manière de séduire les autres, de présenter un récit d'où ne serait pas absente une certaine esthétique. Pour les appelés du contingent, l'enjeu est ainsi double : il s'agit de se dévoiler, notamment par ses souffrances, et de trouver pour cela les mots – l'esthétique – qui parviendront à atteindre le lectorat.

¹³⁵ Michel LEIRIS, *L'âge d'homme*, Paris, Gallimard, 2010, (1^e édit. : 1939), p. 959.

Chapitre 11 – Les mots pour leur dire

Les témoignages sont des outils d'expressions et de médiations en direction d'un lectorat souhaité. La dimension de la réception de ces écrits est essentielle. En effet, le passage des maux aux mots représente un enjeu considérable pour le témoin dont la démarche est performative, et demande une esthétisation de la mise à l'écrit de l'expérience. L'écriture ainsi que la lecture créent des émotions qui unissent l'auteur et le lecteur, le témoignage agit comme une relation médiante entre les deux. Il confirme le rôle primordial de l'écrit dans ce transfert d'émotion.

a) Le rôle des émotions : le « dévoilement de soi »

Pourquoi révéler tant d'aspects intimes à travers leurs témoignages de la guerre ? Et parfois même des participations aux violences de guerre ?¹³⁶ Les auteurs du corpus savent qu'ils seront jugés par les lecteurs à l'aune de ces révélations. Bien que la notion de vérité soit inhérente au témoignage, telle que la définit Philippe Lejeune dans son *Pacte autobiographique*¹³⁷, un critère esthétique peut être avancé. Ainsi, Michel Leiris met la prise de risque au centre de la démarche littéraire. C'est elle qui selon lui procure la valeur à l'œuvre :

Ce que je méconnaissais, c'est qu'à la base de toute introspection il a goût de se contempler et qu'au fond de toute confession il y a désir d'être absous. (...) Me dévoiler devant les autres mais le faire dans un écrit dont je souhaitais qu'il fût bien rédigé et architecturé, riche d'aperçus et émouvant, c'était tenter de les séduire pour qu'ils me soient indulgents, limiter – de toute façon – le scandale en lui donnant forme esthétique.¹³⁸

¹³⁶ Lois promulguées en décembre 1964, juin 1966 et juillet 1968. Le président de la République, François Mitterrand, promulgue une dernière loi d'amnisties en 1982 conformément à la promesse qu'il avait faite aux rapatriés d'Algérie lors de sa campagne présidentielle.

¹³⁷ Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1994 (1^e édit. : 1975).

¹³⁸ Michel LEIRIS, *L'âge d'homme*, Paris, Gallimard, 2010, p. 14.

À la volonté de transmettre une expérience historique s'ajouterait un désir personnel de se dévoiler tout en maîtrisant la forme et le contenu des révélations. La lecture des témoignages ne permet pas de trancher sur la motivation, par nature subjective, d'absolution. Cependant, l'analyse effectuée sur les efforts de Bernard Gerland pour fournir une forme « audible » à sa « confiance » aboutit à une mise en scène à l'esthétique très soignée.¹³⁹ Alors qu'il révèle sa participation à une exécution, l'insistance sur l'esthétisme du témoignage peut amener à différencier le personnage de l'auteur, l'appelé de l'ancien combattant. Son préfacier, André Benedectto, s'interroge ainsi sur les effets du dévoilement par le théâtre : « Il se montre et à travers lui il le montre, celui qui devint bourreau, parce que victime. Et cela avec la distance. La distance de la situation et la distance du verbe. Là-même se tient le théâtre, debout devant les hommes. »¹⁴⁰ L'acte de s'exprimer devient une marque de courage. Il permet un renversement de statut, de bourreau à victime.

La place importante attribuée à la description des émotions par les appelés a pour finalité d'atteindre les lecteurs par l'empathie, de susciter de la compassion pour les souffrances endurées. Le récit de ces émotions nécessite un travail d'écriture mais aussi une rétrospection. Parfois, au souvenir de certaines expériences, des sentiments ressurgissent et leurs retranscriptions deviennent eux-aussi un enjeu du récit. La distance temporelle peut tout aussi bien atténuer qu'exagérer les sentiments éprouvés par les témoins.

Le désir d'être absous peut-il être avancé pour expliquer la démarche d'Henri Pouillot ? Dans la préface signée par Bernard Sigg, le psychanalyste revient sur la prise de parole de l'ancien tortionnaire à l'occasion du visionnage du film consacré au général de la Bollardière, *Un destin : général de la Bollardière*, d'André Gazut (1974). À l'issue du visionnage, des débats ont lieu parmi les spectateurs, de nouveaux témoignages émergent : « Un homme se leva, au fond de la salle, et dit alors : "Je fus de ceux-là, des tortionnaires, et c'est vrai." Cet homme c'était Henri Pouillot, calme précis, contenant son émotion. »¹⁴¹ Dans le choix de son intervention, seul, au milieu des spectateurs, Henri Pouillot met en scène le dévoilement de son passé. Il s'agit de placer son choix de témoigner sous l'angle du courage, en mettant en évidence le caractère volontariste de sa démarche.

La publication de son témoignage participe de sa volonté de contrôler le récit de son action en Algérie. De même, les plaintes portées contre le général Schmitt, qui accusait l'auteur

¹³⁹ Bernard GERLAND et Ugo IANNUCI, *Ma guerre d'Algérie*, op. cit., p. 65.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 5.

¹⁴¹ Henri POUILLOT, *La villa Susini : tortures en Algérie un appelé parle, juin 1961-mars 1962*, Paris, Tirésias, 2001, p. 5-6.

de mentir dans son témoignage, ont pour objectif de défendre l'authenticité de son propos. Plusieurs décisions capitales sont prises par l'auteur afin de rendre compte des pratiques au sein de la Villa Susini :

Ce qui me semble le plus important c'est d'analyser comment j'ai pu être confronté à cette pratique, comment de nombreux autres appelés ont pu l'être aussi et dans la plupart des cas entraînés à leur corps défendant. Ce qui me semble tout aussi important c'est tenter d'expliquer comment ceux qui ont été mêlés à ces pratiques ont pu être traumatisés, profondément, durablement, qu'ils ont cru que le temps allait effacer peu à peu ces séquelles mais que les souvenirs restent tenacement incrustés dans la mémoire. Mais un tel travail à consigner par écrit a nécessité de longues heures de mise en forme.¹⁴²

Son témoignage est le fruit d'une longue réflexion, et d'un travail préparatoire conséquent. L'auteur, originaire du Loiret, réalise son premier choix ; son témoignage sera avant tout centré sur les bourreaux pour expliquer comment lui-même et ses camarades ont pu franchir le pas de la torture. Bien qu'il réfute toute volonté d'être excusé, plusieurs éléments sont avancés pour expliquer son comportement, aussi bien collectif, qu'individuel. Le fait d'avoir échappé à un attentat par miracle à Alger peu avant son affectation à la Villa – l'arme braquée sur lui s'enraye – joue, selon lui, un rôle décisif dans sa participation aux tortures. La décision de limiter son témoignage à une description générale des pratiques de tortures relève, d'après lui, d'une limite du langage : « Il n'est pas possible de décrire des séances de torture. Les mots pour tenter d'expliquer la douleur, la souffrance des suppliciés ne sont pas suffisants. Même l'image, ne peut restituer l'horreur. »¹⁴³ Pour appuyer son propos, il cite le film *Garage Olympe* (1999) de Marco Bechis sur la torture en Argentine, sous la dernière dictature militaire (1976-1993). Le film met en scène la relation entre un bourreau et sa victime, une femme dont le premier était amoureux auparavant. S'il déclare retrouver de nombreux points communs dans les scènes de torture, il considère que les souffrances restent indicibles.

Il entreprend alors de détailler les techniques de torture – sans s'arrêter sur une scène en particulier – celles réalisées à l'aide de la baignoire, la « gégène », le « courant alternatif », les viols mais refuse de continuer plus loin :

¹⁴² *Ibid.*, p. 21.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 69.

Je ne veux pas développer plus. Pendant dix mois, j'ai vu tellement d'horreurs, qu'il faudrait des pages et des pages pour tenter de raconter des détails qui, en définitive, n'apporteraient rien de plus. Je n'ai cherché qu'à tenter de donner quelques aperçus des procédures de torture employées dans cette Villa. Mais les propos, le texte ne peuvent donner la mesure de ce type d'ignominie.¹⁴⁴

En choisissant de ne pas s'arrêter sur les descriptions des souffrances des victimes, peut-être pour ne pas verser dans le voyeurisme, mais sur celles des bourreaux, et en premier lieu sur ses propres souffrances à lui, Henri Pouillot replace le sujet du témoignage sur sa personne. Les autres acteurs de la Villa se limitent ainsi à n'être que des personnages de son récit.

Bernard Mercier, le jeune séminariste qui fait son service à Oran et devient prêtre après la guerre, fait état dans son témoignage d'une rencontre qui secoue le jeune homme de 22 ans qu'il était ; son souvenir continue de provoquer une émotion lors de sa mise à l'écrit. Dans un chapitre intitulé « Assassins de beauté », il décrit la beauté, quasiment d'« origine divine » d'après lui, d'une jeune femme européenne. Au moment de poursuivre son récit, il s'interroge : « Pourquoi m'est-il si difficile d'écrire ces quelques lignes ? » La réponse prend notamment la forme d'une description de la rencontre à Oran en 1961, alors qu'il est chargé de surveiller une rue :

Jour après jour les bouclages de rues se succédaient. Et ce matin-là, surprise ! Une jeune fille, européenne à n'en point douter, traversait la cour du lycée d'un pas rapide. (...) Je pourrai vous parler de sa peau bronzée éclairée par le soleil levant, de sa démarche fière et déterminée, de ses longs cheveux bruns, mais vous ne pouvez pas comprendre avec ces quelques mots-là ce que je ressentais.¹⁴⁵

Plus tard, il retrouve des corps noyés, crimes attribués à l'OAS : « Ainsi punissaient-ils de mort infamante celles et ceux qui les avaient trahis. La jeune fille dont je viens de vous parler était du nombre. Permettez-moi, une minute, de garder le silence... » Le souvenir d'une jeune femme constitue paradoxalement pour le prêtre Bernard Mercier un souvenir encore vivace, il prend même à partie le public pour exprimer ses sentiments qui l'animent alors. La dernière

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 75.

¹⁴⁵ Bernard MERCIER, *Plonger dans les ténèbres : un appelé dans la guerre d'Algérie*, Paris, Editions de l'Atelier, 2002, p. 66.

phrase s'adresse en effet directement à son lectorat, il cherche ainsi à franchir la distance qui l'en sépare par l'usage, avec les points de suspension, d'une ponctuation émotive. En dévoilant la femme admirée, son corps, il dévoile par-là même ses émotions. Ce n'est pas le seul à procéder de la sorte. Alors que le corps des femmes est minutieusement commenté, ce n'est pas le cas de celui des auteurs qui se concentrent sur les émotions suscitées par l'observation des corps féminins. Le dévoilement est ainsi rendu inégal, physique pour les unes, émotionnel pour les autres.

D'autres, par des procédés narratifs similaires, tentent aussi d'atteindre leurs lecteurs en dévoilant mais aussi en suscitant des émotions intimes au moment de l'écriture. Jacques Inrep, appelé devenu psychiatre, livre à travers son témoignage une auto-analyse très poussée de son expérience de guerre grâce à un style efficace :

Mon stylo est resté suspendu quelques minutes, non, quelques secondes au souvenir de ce moment pathétique de mon existence. Cette scène dramatique, je ne l'avais jamais racontée à personne. Ni à mes différentes compagnes. Ni à mon analyste. Voilà. On prend le Bic, la barrière du refoulement disparaît et la scène traumatisante réapparaît en pleine clarté.¹⁴⁶

Ce procédé suscite une impression d'une confiance adressée au lecteur. Comme dans le cadre d'un pacte autobiographique, l'auteur se veut transparent dans le récit de ses émotions, laisse entrevoir les souffrances qui l'animent. Plus tard, il reconnaît la difficulté de l'exercice :

Les mots pour le dire. Les mots en travers de la gorge. Les mots trop faibles, trop fragiles pour écrire la réalité. Il y a une épaisseur de la réalité. L'écrivain se heurte à l'opacité du vocabulaire, comme si les noms, verbes, adjectifs, adverbes, pronoms se dérobaient ; comme si les phrases se révélaient de peu de secours pour décrire la réalité de l'horreur.¹⁴⁷

Ces interrogations situées au milieu du livre témoignent tout autant des limites de l'exercice que des moyens de les repousser. Les exprimer, admettre que certaines choses sont incommunicables, c'est faire état d'une indicibilité de l'expérience, donc d'une souffrance dont

¹⁴⁶ Jacques INREP, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, Jouaville, Editions Scripta, 2009, p. 67.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 126.

le lecteur ne peut qu'imaginer la profondeur et l'amène à le convaincre de la légitimité de l'expérience du contingent. La continuité à travers les guerres est celle de la souffrance racontée, plus que les faits d'armes ; elle est le résultat du changement de paradigme intervenu dans les mémoires, celles-ci sont dorénavant victimaires.¹⁴⁸ En effet, selon Michael Rothberg, la figure du témoin tend à se rapprocher de celle du survivant, générée par les témoignages de la Shoah, dans le cas de la guerre d'indépendance algérienne. Ce rapprochement crée un modèle de témoignage, de prise de parole dans l'espace public favorable à l'émergence de prise de parole des témoins des conflits. Le dévoilement de soi devient dans les années 1990 l'élément constitutif des mémoires contemporaines.

Jean Faure, le militant syndical isérois devenu vice-président du Sénat, publie en 2001 son journal commencé en Algérie et poursuivi jusque dans les mois suivant la fin de son service militaire. Il y exprime jour après jour ses émotions, sa dépression qui le fait sentir « désaxé ». Dans sa préface, il revient sur les impressions procurées par la relecture de ses carnets, quarante ans après les avoir écrits : « Des carnets noirs, chaotiques, d'un jeune homme de vingt ans, croyant, naïf, plongé d'un coup au pays de la peur et de la soif. Aujourd'hui, je décide de les porter au grand jour. Bruts, intacts. L'homme mûr que je suis devenu n'a pas nuancé son propos. »¹⁴⁹

L'intérêt du livre réside dans sa construction. Le journal, laissé tel quel selon l'auteur, est précédé d'une vingtaine de pages introductives et se conclut par un dernier chapitre dans lequel il revient sur ses deux visites en Algérie après la guerre. Les impressions de la relecture de son journal sont ainsi notifiées et permettent d'apercevoir la réception par l'auteur de ses propres écrits. Le récit qu'en fait Jean Faure témoigne du rôle central des émotions dans l'expérience de lecture. Albert Nallet, motivé par Bernard Gerland et par le visionnage de *La guerre sans nom*, se décide à publier son journal seulement après en avoir lu plusieurs extraits devant un public. Devant l'émotion visible sur les visages des spectateurs, il est rassuré du bien-fondé de son entreprise et se décide à toucher un public plus large. La reconnaissance de la performance narrative apparaît comme un enjeu décisif dans la production du témoignage et, dans ce cas précis, un préalable à la publication.

Pourtant, certains auteurs s'interrogent sur le caractère intimiste de la démarche. Michel Leribel, officier dans les parachutistes d'octobre 1956 à décembre 1958, se questionne dans les premiers pages de son livre sur les véritables raisons de son témoignage :

¹⁴⁸ Didier FASSIN, « De l'invention du traumatisme à la reconnaissance des victimes. Genèse et transformations d'une condition morale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2014, vol. 123, n° 3, p. 161-171.

¹⁴⁹ Jean FAURE, *Au pays de la soif et de la peur*, op. cit., p. 11.

j'avais l'impression d'en vouloir à la terre entière et me demandais si je n'étais pas devenu une sorte de caractériel. Je décidais donc de rester dans mon coin, bien sage et silencieux, convaincu que l'oubli allait me guérir de tous ces maux.

Alors, d'où viennent ce soudain revirement et ce besoin incongru d'effectuer, à 65 ans, cette sorte de mise à nu, alors que, comme chacun sait, le strip-tease est un exercice généralement réservé à de jeunes beautés ayant beaucoup de choses intéressantes à dévoiler ?¹⁵⁰

L'acte du témoignage est considéré comme suffisamment intime pour être associé à une pratique sexuelle. On retrouve ici le dévoilement du corps de la femme tandis que celui de l'auteur s'astreint aux émotions. Fil rouge inattendu de son livre, le récit se termine par la description d'un numéro de *strip-tease* dans un « bordel » de Constantine. Ce n'est pas le seul à opérer une comparaison sur le sujet. Pierre Puicercus, dont l'ensemble est parcouru par des mentions du corps féminin, s'interroge en début de témoignage : « Je me demande si l'on ne se prostitue pas un petit peu, en narrant sa vie sur un bout de papier. Bien sûr, les gens riront de mes bêtises, de mes faiblesses, de ma force aussi... car tous les secrets de mon cœur seront dévoilés à "ciel ouvert". »¹⁵¹ Peut-on y lire une crainte de se dévoiler autant devant un lectorat inconnu ? Pour ces deux auteurs, habitués à fréquenter des « bordels » en Algérie, la référence aux *strip-teases* et à la prostitution intègre une logique où la norme est celle de l'exhibition des femmes. En opérant une comparaison improbable, Michel Leribel et Pierre Puicercus cherchent-ils à cacher leur malaise devant leur propre dévoilement ? Peut-être que l'accent mis sur les corps féminins traduit-il une pudeur des anciens appelés devant le déballage de leurs émotions. Ou bien, reflète-il simplement des habitudes prises au cours de leurs existence.

Il y a une dimension de risque dans le fait de se découvrir aux autres. Les jugements de ces derniers échappent aux auteurs qui ne peuvent que maîtriser le contenu du discours, mais pas ou peu son utilisation ou son interprétation. Norbert Maisonneuve en est conscient, et le reconnaît dans sa présentation : « Cher ami lecteur, entrez dans ces pages comme dans un jardin. Trouvez mes doutes et mes certitudes, mes joies et mes peines, la vie et la mort, le partage du temps, la peur et le courage, bref... mon jardin n'est plus un secret, il est à vous nu

¹⁵⁰ Michel LERIBEL, *Les Djebels de l'illusion : Récit d'un appelé de la Guerre d'Algérie*, Artistes en Languedoc, 2001, p. 7.

¹⁵¹ Pierre PUICERCUS, *A chacun sa vie*, Paris, la Pensée universelle, 1988, p. 8.

et pauvre. »¹⁵² Le « jardin secret » est en effet une expression qui désigne des sentiments ou des gestes que l'on désire garder pour soi. Il est au cœur de l'intime. Mais sa nature secrète n'a plus cours à l'occasion de la publication du témoignage de l'auteur. Ses émotions devenues accessibles définissent ainsi le récit de l'auteur. Par sa démarche, l'ancien appelé acte sa vulnérabilité, lui qui se dévoile sans rien recevoir en retour. Peut-être alors s'agit-il pour lui de rétablir un semblant d'équilibre en décrivant les corps des autres ou en leur attribuant des émotions.

Michel Leiris évoquait la tauromachie comme un spectacle révélateur de nos propres souffrances. Cependant, là où les taureaux ne peuvent échapper au narratif imposé par le spectacle, et à une fin certaine, les auteurs du corpus décident seuls de la conduite de leur récit, et de travailler l'esthétisation de leurs sentiments.

b) L'emprise des sens

D'après le dictionnaire Le Littré, les sens mettent « l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par le moyen des impressions que ces objets font directement sur lui ». ¹⁵³ Pour les auteurs du corpus, il apparaît nécessaire de parvenir à les énoncer. En effet, les souvenirs reposent sur les impressions, qui eux-mêmes sont « l'effet que les objets extérieurs ont sur les organes des sens » selon la définition qu'en donne l'ethnologue Marc Augé.¹⁵⁴

La proportion à inclure ses impressions dans les récits diffèrent selon les témoins. Claude Schmitt, par exemple, organise son témoignage d'après des éléments extérieurs. Le chapitre intitulé sobrement « La neige » revient sur le contact des soldats avec cette dernière¹⁵⁵ : « Pas une impression qui elle-même ne parût se liquéfier. Plus rien de dur, de solide ne se rencontrait. »¹⁵⁶ Le passage renvoie à la sensation des soldats de s'enfoncer dans la neige sans anticiper le sol dur. Dans la même veine, le froid est aussi l'objet d'un chapitre : « Au creux des rochers coupants le froid lui-même devenait anguleux et s'avivait à pénétrer sous les vêtements couverts d'une rosée blanche qui troublait le verre des jumelles que des doigts gourds n'arrivaient plus à mettre au point. »¹⁵⁷ Le style de l'auteur est très travaillé. Peu d'événements

¹⁵² Norbert MAISONNEUVE, *Les larmes du djebel*, Nantes, Éditions du Petit véhicule, 1995, p. 12.

¹⁵³ Définition proposée Le Littré en ligne, <https://www.littre.org/definition/sens#var1>, consulté le 20/06/2023.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 23-24.

¹⁵⁵ La présence de la neige en Algérie a surpris un grand nombre d'appelés.

¹⁵⁶ Claude SCHMITT, *L'empreinte : récit de la guerre d'Algérie*, Arles, Actes Sud, 2004, p. 44.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 39.

sont distillés au cours du court récit de 50 pages. Pratiquement aucune information n'est donnée sur l'auteur dont la trace n'a pu être retrouvée dans les archives du Service Historique de la Défense à Pau.

Publié chez Gallimard, son témoignage donne à voir une esthétisation très importante de son expérience de guerre. L'originalité de son ouvrage est de déplacer le regard du témoin non pas sur les hommes, mais sur l'environnement où ils évoluent. Ainsi, le chapitre « Les moutons » donne à voir l'attente d'une unité en embuscade, mais le récit de l'assaut est précédé par une description du lieu à l'aide des sens du témoin :

Une odeur de tourbe et de bois brûlés montait dans le ciel acidulé. Rien ne bougeait encore. La nuit s'était accomplie sans incident de même que toutes les autres nuits que l'officier avait connues dans cette contrée à peine hostile à la présence française, plutôt indifférente mais secrètement liguées au profond des cafés maures et des mechtas solitaires. (...) Ce matin les quinze qui avaient passé la nuit autour de la mechta bruissant de bêlements étouffés se réveillaient (...) les hommes ouvraient les yeux.¹⁵⁸

Tous les sens sont utilisés lors de cette description. L'odorat avec la « tourbe » et le « bois brûlé », la vue quand les hommes se réveillent, l'ouïe pour « la mechta bruissant de bêlements », le toucher par la suite, et même le goût avec l'image du « ciel acidulé ». Un sens imperceptible est même présent lorsque l'auteur évoque la relative hostilité de la région. Les impressions dictent le récit jusqu'à décider des souvenirs retenus. Ainsi, dans le chapitre « Le soleil », Claude Schmitt évoque le crapahutage : « La quotidienneté de ces promenades (pour les appeler par leur vrai nom) finissait par les rendre inhabiles à leur objet, et puis – songeait l'officier – elles ne se différencieraient un jour dans la mémoire que parce que telle fois il avait fait encore plus chaud que les fois précédentes. »¹⁵⁹ Autant que pour le récit, les impressions, ici la sensation de la chaleur, est au centre de l'expérience de l'appelé. Ce sont elles qui causent « *L'empreinte* » de la guerre, titre donné au témoignage.

Une empreinte, donc, mais qui la porte ? Il faut atteindre le troisième chapitre pour permettre l'irruption d'un personnage qu'on peut s'aventurer à identifier comme étant l'auteur,

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 15.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 33.

sans certitude toutefois. Ce chapitre « Le marché », commence par la description d'un officier qui surveille du coin de l'œil les étals :

Il se levait. Dans ce coin où il venait de passer quelques heures si tranquilles mais si chaudes une fois un vertige l'avait pris. Il devait se soutenir de la table en bois. Ainsi penché il demeurait plusieurs secondes les paupières closes. Quand il rouvrait les yeux il voyait autour de lui cinq personnes ou peut-être dix, attentives et sans haine, prêtes à la secourir mais soudain soulagées en le sentant reprendre ses esprits. Il n'avait même pas l'idée de toucher sa hanche, assuré qu'il était que le pistolet n'avait pas quitté sa gaine.¹⁶⁰

Outre la sensation de vertige, la seule action du chapitre, deux sentiments se confrontent : celui de la foule inquiète amassée autour de lui, et le sien, calme. La différence entre les protagonistes sur le sentiment d'insécurité est frappante. Car si l'officier témoigne d'une profonde confiance, les personnes autour de lui ne la partagent pas. Pourtant, puisque l'assurance ne va pas de soi, c'est que le danger n'est pas si absent aux alentours. Ainsi, grâce aux relevés d'impressions des personnes présentes, la scène apparemment anodine peut-être complexifiée et donner lieu à une interprétation sur l'hostilité de l'environnement.

L'originalité du témoignage par rapport au corpus réside dans le doute entretenu par le peu d'information délivrée. Il ne s'agit pas ici de dévoilement de soi. L'auteur semble être un appelé avec un grade d'officier d'après l'ensemble du livre. Une seule mention prouve qu'il s'agit bien d'un témoignage. À la première page du chapitre « Le vent », une opération est décrite durant laquelle intervient une image d'un officier qui « roulait debout comme un centurion dans un char ».¹⁶¹ Un astérisque certifie en bas de la page la scène « Chose vue », seule mention qui se réfère à une démarche testimoniale. Sinon, l'auteur prend soin de désorienter le lecteur en s'appuyant presque exclusivement sur le sens pour effacer le plus possible l'action des soldats. Il faut attendre les dernières pages pour que la première personne du singulier soit utilisée. Intitulé « Le renard », le chapitre qui clôture le livre met en scène le mammifère courant non loin d'un convoi auquel appartient le narrateur. Malgré l'interdiction formulée peu de temps avant, un soldat tire au pistolet-mitrailleur dans sa direction. Le narrateur, qui se révèle être un officier d'infanterie, ordonne l'arrêt du convoi, puis part à la

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 41.

recherche de l'animal blessé qu'il retrouve agonisant et l'achève d'un coup de carabine. Le livre se termine sur cette dernière image, sur une mention de la mort donnée par le narrateur. S'agit-il d'une métaphore ou bien d'une scène véritable ? L'un n'empêche pas l'autre. Aucun indice supplémentaire n'est présent et le récit se clôture sans donner de réponse.

Claude Schmitt n'est pas le seul auteur à organiser son témoignage en nouvelles. Daniel Zimmermann présente aussi un récit au style très travaillé et légèrement ésotérique. Cependant, contrairement au précédent, Daniel Zimmermann est un auteur bien identifié pour avoir publié un livre en 1961 qui lui valut un procès intenté par l'armée. Ses nouvelles sont courtes, pas plus d'une ou deux pages, et présentent parfois des trames obscures. En effet, lui aussi entreprend une réflexion sur la transmission de son témoignage : « *Pour mettre en mots l'odeur de l'abjection, il me fallait banalement rendre compte de ma dilution sous le soleil et traduire la persistance de la crasse et de la sueur, des forêts incendiées et des chairs pourries.* »¹⁶² L'extrait est tiré de l'« avant ou hors de propos », astuce pour montrer la différence avec le reste de l'œuvre où la première personne n'est présente qu'à une seule reprise – nous y reviendrons. Par ailleurs, le passage est écrit en italique, pratique plus intimiste qui renforce la distinction.

Tout dans son témoignage cherche à dévoiler les violences auxquelles il a été exposé. Le style est dynamique, ce sont des phrases courtes qui s'enchaînent pour parler des souffrances de la guerre. Le chapitre intitulé « maître-chien » illustre le travail autour de la forme que prennent les nouvelles du témoignage. Quatre phases en tout et pour tout : « Le séminariste verte récite des prières. Il s'était porté volontaire pour devenir maître-chien. Tout, plutôt que de devoir tirer sur un être humain, Dieu merci il n'avait pas encore tué. Son chien le fait à sa place. »¹⁶³ Suggérée, ou plutôt évoquée, la violence fait l'objet dans d'autres nouvelles d'une description détaillée, où tout est dévoilé, les corps, les regards et les émotions des personnages. Une, particulièrement crue, est le récit d'un cauchemar. Dans cette dernière, comme dans d'autre, il y est question de viols, de massacres, de tortures, d'embuscade et d'alcool. Dans une autre nouvelle, « Des mots », une seule phrase la compose, et questionne l'intérêt de l'interprétation de ses nouvelles, dans une tentative de mise en regard de sa propre démarche : « Ou qu'une phrase machinale et cadencée au long d'une piste tourmentée au bercement rouillé d'un half track qui ne signifiera jamais rien d'autre que le bercement rouillé, machinal et cadencé d'un half-track au long d'une piste tourmentée. »¹⁶⁴

¹⁶² Daniel ZIMMERMANN, *Nouvelles de la zone interdite*, Paris, L'Instant, 1988, p. 9-10.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 23.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 42.

Des nouvelles de l'auteur transparaissent les traumatismes de l'appelé. C'est en cherchant à les rendre non pas audibles, mais en exprimant pêle-mêle des souvenirs de violences, véritables ou retravaillées, pour rendre compte de son expérience. Là où Henri Pouillot affirmait ne pas pouvoir en dire plus, Daniel Zimmermann essaye de contourner les obstacles pour « mettre en mot l'abjection », et les souffrances qui ne le quittent pas.

Des souffrances à leurs transcriptions, puis à leurs publications, il existe une démarche dont les origines sont à retrouver. De retour à la vie civile en 1960, le journaliste Luc Fredefon tente de trouver la bonne formule à partir d'un premier essai en 1964 :

Alors, depuis 1964, depuis ce premier jour d'une page râleuse, les suites se sont intercalées ou rajoutées au texte primitif et les différences de ton très apparentes.

Il faut voir dans l'ensemble un texte d'humeur, malgré le temps passé, un texte instinctif. Chaque fois que je reprenais le sujet je perdais ma tranquillité, s'enfuyaient le calme et le détachement. La passion, l'ironie, l'amertume, l'agressivité, la hargne encore ne sont pas éteintes en quinze ans...¹⁶⁵

D'abord écrit sous le coup de l'émotion, il tente ensuite de mettre de l'ordre dans ses idées avant de céder à ses émotions qui finissent par guider son écriture. Exprimés d'abord sous forme orale, ses souvenirs écrits en gardent la trace et c'est un long monologue qui est présenté au lectorat auquel il s'adresse régulièrement. Au fur et à mesure du témoignage, ses émotions apparaissent encore très vives, comme précisé plus haut, et de longues descriptions sont consacrées à ses sens. Au sein du récit, l'écoute de la musique est l'occasion pour l'auteur de se remémorer ses émotions d'alors dans un environnement favorable :

Sidney Bechet est mort. Du plus ignare au plus instruit, dans la chambrée ce fut le silence. Nous écoutions les disques in memoriam pour ce musicien étrange. Nous dormions avant, refoulés de tous les souvenirs trop doux, amnésiques volontaires des passions passées.

Et la clarinette de Sidney Bechet réveilla toutes les douleurs enfouies. Chacun revoyait une réunion intime, un bal, une surprise-party. Crispés nous endurions

¹⁶⁵ Luc FRÉDEFON, *Le grand guignol, ou, La vie quotidienne d'un appelé en Algérie: récits*, Mérignac, Eddibor, 1981, p. 7.

toutes fibres exacerbées cette nostalgie d'une vie révolue. Combien la retrouveraient ?¹⁶⁶

Pourvoyeuse en sensations, l'écoute de la musique transporte les appelés dans leurs souvenirs intimes. Même quelques années plus tard, l'auteur est capable de se rappeler ce qu'avait provoqué chez lui et ses camarades les musiques du *jazzman*. L'écoute collective de la radio se révèle propice au déclenchement d'humeurs, un autre auteur avait fait état d'une semblable scène, marqués cependant par la dominance de la colère ; des bouteilles de bières étaient jetées de rage sur un mur.

Malgré tout, les émotions de l'appelé ne peuvent être que reconstruites, le témoignage n'est en effet pas immédiat, mais médiat. Jean Lyonnaz-Perroux, infirmier rappelé en Kabylie entre mai 1955 et novembre 1956, formule l'aporie de la réminiscence : « Un crayon en main, le quotidien d'il y a 34 ans n'est pas si facile à décrire. La respiration de chaque être ne se pense pas et ne s'enregistre pas en mémoire. Le contexte est plus important parce qu'il situe le moment où l'on respire, et alors le détail surgit. »¹⁶⁷ Ce point de vue tend à s'intégrer dans les études de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective et les cadres sociaux de la mémoire. En effet, d'après le sociologue, « le passé, en réalité, ne reparaît pas tel quel, que tout semble indiquer qu'il ne se conserve pas, mais qu'on le reconstruit en partant du présent. »¹⁶⁸ C'est grâce à leurs inscriptions dans une ou plusieurs mémoires collectives que les souvenirs peuvent surgir à nouveau et être utilisé par ses producteurs. « Mais reproduire n'est pas retrouver : c'est bien plutôt reconstruire. »¹⁶⁹ Selon Maurice Halbwachs, les souvenirs ne peuvent être reconstruits que dans un cadre collectif.¹⁷⁰

Dans cette analyse, quelle est la place du traumatisme ? Le champ de recherche sur le sujet est l'objet aujourd'hui comme hier d'un renouvellement régulier, tant les aspects du problème sont multiples. Peu de réponses peuvent donc être apportées sur le caractère individuel des souvenirs. Cependant, dans l'œuvre du sociologue, une part est laissée à une « nuance unique », une « coloration affective » des impressions « que nous seuls pouvions

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 83.

¹⁶⁷ Jean LYONNAZ-PERROUX, *Parcelles d'oubli : témoignage d'un ancien d'Algérie*, Larringes-sur-Évian, Éditions de la Grangette, 1992, p. 35.

¹⁶⁸ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 2014 (1ère édit. : 1925), p. 8.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 92.

¹⁷⁰ « il n'y a pas alors de souvenirs, qui puisse être dit purement intérieur, c'est-à-dire qui ne puisse se conserver que dans la mémoire individuelle. En effet, du moment qu'un souvenir reproduit une perception collective, lui-même ne peut être que collectif, et il serait impossible à l'individu de se représenter à nouveau, réduit à ses seules forces, ce qu'il n'a pu se représenter une première fois qu'en s'appuyant sur la pensée de son groupe. » *Ibid.*, p. 275.

éprouver. »¹⁷¹ Reconstruire ces impressions personnelles relèvent alors d'une gageure pour les témoins. Malgré tout, cela a pour conséquence de fournir un espace de création aux auteurs, étant donné de l'impossibilité de « trouver » ces impressions, il leur devient nécessaire de construire un récit sur des bases nouvelles, des impressions fabriquées à l'aide d'autres souvenirs. Mais cela demande une maîtrise de l'écriture, une proximité avec la pratique pour parvenir à exprimer les couleurs de ces sentiments.

c) Le réflexe de l'écriture

La maîtrise de l'écriture est un élément clef des sociétés contemporaines.¹⁷² Elle est le principal support des communications à distance durant le service militaire en Algérie. Comme leurs aînés, la génération des appelés de la guerre d'Algérie se sert des lettres qu'ils rédigent pour maintenir un lien avec leur famille et leurs amis, reproduisant un geste dont ils ont été habitués depuis les premiers bancs de l'école. L'écrit peut aussi être utilisé pour un usage réservé à soi-même, avec la tenue de carnets, journaux intimes qui permettent à leur auteur de livrer au jour le jour ses impressions et de développer une réflexion personnelle sur les événements et sur soi-même.¹⁷³ Pierre Brana, député socialiste de la Gironde, se sert de ses notes prises en Algérie pour reconstruire son parcours et ses réflexions d'appelé :

Je pus alors laisser les souvenirs remonter à la surface à partir de la lecture de mes notes de l'époque – j'ai toujours pris des notes – et des correspondances échangées avec ma famille, réfléchir sereinement à ces événements qui ne sont devenus officiellement une guerre qu'en 1999, tirer, sinon un bilan, du moins

¹⁷¹ « Mais on arrive alors à un résultat assez paradoxal : au moment où les impressions se sont produites, il y avait en elles, si l'on veut, deux sortes d'éléments : d'une part, tout ce qui nous en pouvions exprimer, tout ce qui nous permettait de connaître leur place dans le temps, et leurs ressemblances et leurs différences avec d'autres impressions perçues par nous ou par les autres ; d'autres part, ce qui, en elles, était inexprimable, ou, comme dit M. Bergson, leur « nuance unique », leur coloration affective », que nous seuls pouvions éprouver. Ce qui subsisterait de ces impressions, sous forme de « souvenirs-images, dans l'inconscient de la mémoire, ce serait uniquement cette nuance ou cette coloration. Or, c'est là, précisément, ce que nous ne nous rappelons jamais. » *Ibid.*, p. 102.

¹⁷² Lucien FEBVRE et Henri-Jean MARTIN, *L'apparition du livre*, Paris, le Grand livre du mois, 1999 (1^{er} édi. : 1958).

¹⁷³ Michel BRAUD, « Le journal intime est-il un récit ? », *Poétique*, 2009, vol. 160, n° 4, p. 387-396.

quelques considérations sur cet épisode lourd de ma vie, période complexe et douloureuse de l'Histoire.¹⁷⁴

Cette familiarité entretenue avec l'écriture est remarquée par ses camarades de chambrée : « Des camarades, me voyant souvent un stylo à la main (j'envoyais également de nombreux courriers à ma famille et à mes amis), m'avaient demandé si je pouvais les aider dans leur correspondance. »¹⁷⁵ La fonction d'écrivain public qu'il exerce auprès des autres appelés lui apporte la reconnaissance de sa maîtrise de l'écrit. Au moment de coucher son témoignage, Pierre Brana peut s'appuyer sur ses premières expériences d'écriture de la guerre, la sienne mais aussi celles de ses autres camarades.

Son témoignage est révélateur du rôle de l'écrit dans la construction de la réflexion politique entamée par le jeune appelé deuxième classe. Disposant déjà d'une culture politique conséquente grâce à un intérêt développé très tôt pour la politique, Pierre Brana confronte ses idées au terrain algérien à travers un dialogue tenu avec les différents acteurs de la guerre : pieds-noirs, civils algériens, anciens d'Indochine, appelés défendant la torture. À son retour en métropole en décembre 1960, alors que la guerre n'est pas finie, il s'engage résolument dans le monde syndical et fait ses premières armes en organisant une grève contre l'OAS dans sa section de la CGT. L'écrit est pour lui le moyen de synthétiser sa pensée, de la confronter avec celle de son père et d'autres amis grâce à une correspondance fournie.

Le désir d'écrire peut intervenir plus tard, à l'issue d'un événement particulier ou non. Georges Pagé, par exemple, ne s'investit dans l'écriture qu'après le décès de son ami Bernard Imbert, rapatrié d'Algérie :

Nous ne nous sommes pas écrit, ce n'était pas ta façon de t'exprimer et par voie de conséquence, pas la mienne non plus.

Bien des années plus tard, nous avons pris contact par téléphone, toujours en promettant de se rencontrer et nous remettions toujours ! Quelle erreur, nous croyons tous que la vie est éternelle et puis la terrible nouvelle est arrivée, donnée par Hélène, tu nous avais quittés le 9 juillet 1994.¹⁷⁶

¹⁷⁴ Pierre BRANA, *Mémoires d'un appelé en Algérie*, Bordeaux, Éditions « Sud-Ouest », 2008, p. 7-8.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 111.

¹⁷⁶ Georges PAGÉ, « *Il était une fois l'Algérie* » *d'un appelé de 1960 à 1962*, Villedieu-du-Clain, Edition PG, 2002, p. 118.

Non réciproque, l'usage de l'écriture devient facteur d'éloignement et rend caduc la correspondance entre les deux hommes. Il faut attendre le décès de son ami pour que l'écrit soit à nouveau celui de la manifestation des sentiments : « Il y a quelques jours, avant d'écrire ce livre, j'ai rencontré ton épouse Micheline et tes deux filles Anne et Isabelle. Nous avons tous les yeux larmoyants, en lisant les dizaines et dizaines de lettres écrites à ta famille, suite à décès. »¹⁷⁷ Ce sont les lettres qui parviennent à provoquer les émotions aux proches du défunt. Redevenu son canal de communication, Georges Pagé peut écrire son témoignage en l'absence de la figure centrale de sa mémoire de la guerre.

Pour l'ancien appelé et agriculteur Claude Herbier, l'écriture est une ressource bien identifiée, très pratiquée, mais n'en demeure pas moins coûteuse en énergie :

J'en reviens à la retraite et à mon avis de témoigner sur ces événements de 1956. J'ai toujours eu plaisir à écrire des histoires courtes, des poèmes, des nouvelles. Mais j'appréhendais de m'attaquer à la rédaction d'un ou deux livres. Je fus mis au pied du mur par un accident de santé assez sérieux, survenu il y a un an, m'interdisant de conduire. J'ai récupéré mes anciennes lettres adressées à mes parents, sélectionné environ soixante-dix photos illustrant cette aventure, rassemblé mes souvenirs d'il y a quarante-deux ans et... mobilisé tous mes neurones, sans toutefois aller jusqu'au dopage. Je connais les effets néfastes de l'EPO.¹⁷⁸

Publié en 2000, la mention de l'EPO est une référence au scandale causé par l'affaire Festina, du nom d'une équipe cycliste exclue du Tour de France 1998 suite à la découverte de produits dopants, dont de l'érythropoïétine (EPO). La référence au dopage témoigne pour l'auteur de la difficulté de la démarche, l'écriture mais aussi la reconstruction des souvenirs, malgré une habitude du geste littéraire. Pour réaliser son ouvrage, il réalise un important travail préparatoire durant lequel il rassemble une documentation ; une démarche commune à beaucoup d'appelés. Entre l'écriture de nouvelles et l'écriture nécessaire pour un livre, son geste doit être retravaillé pour aboutir à l'ouvrage final de 200 pages.

C'est en raison de ces difficultés que Georges Londiche hésite à écrire lui-même son témoignage, après en avoir décidé de la production :

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ Claude HERBIER, *Malgré tout : du valdahon à Figui, les pérégrinations d'un rappelé de 1956*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 141.

Retraité maçon des travaux publics, mon amateurisme en matière d'écriture m'incita d'abord à envisager de m'assurer le concours de personnes dont c'est le métier d'aider à s'exprimer par l'écrit.

Jaloux de ma liberté d'expression, j'abandonnai bien vite cette idée ne voulant pas courir le risque de m'entendre dire : "ceci ne va pas" ; "cela est confus" et que sais-je encore ?

Et, ainsi, de ne pas pouvoir vraiment livrer mes opinions et sentiments tels que je les ressens.

J'ai donc choisi d'écrire sans aide, sans conseillers, et sans fioriture ni détour mais en prenant le lecteur à témoin de mes doutes et de mes convictions.¹⁷⁹

Finalement, conscient des faiblesses de toute manière inhérente au processus du témoignage, l'auteur auvergnat décide de procéder seul, malgré son manque de maîtrise, à l'écriture de son livre. Contre l'esthétique de l'écrivain, Georges Londiche joue la légitimité du témoin. On retrouve avec l'exposition volontaire de ses faiblesses la présentation du récit de Norbert Maisonneuve qui entendait montrer au lectorat son « jardin nu et pauvre ». Il s'agit là aussi pour l'ancien maçon de recourir à une transparence des conditions d'écriture afin d'anticiper les critiques. La suite des propos de Georges Londiche oppose même la sincérité du témoin au style de l'écrivain :

L'ai-je fait bien ? Mal ? D'une manière claire ? Confuse ? Ce sera au lecteur de savoir ce qu'il en est et de savoir s'il partage mes questions – et s'il a des réponses – ou s'il préfère une lecture au cours de laquelle lui sont assénées "vérité" et "certitude" le plus souvent avec pour seules "preuves", la force de persuasion de l'auteur.¹⁸⁰

L'auteur tente de faire prévaloir l'immédiateté de son statut alors même qu'il est le premier intermédiaire entre le lecteur et son discours. Sa défense relève d'une stratégie « pour faire oublier l'intermédiaire qu'est le témoin et construire une forme d'expérience directe » des

¹⁷⁹ Georges LONDICHE, *Guerre et « guerre » d'Algérie : notes de guerre d'un maquisard algérien et souvenirs de guerre d'un appelé réflexions sur ce passé et ses conséquences sur l'actualité*, Sassenage, G. Londiche, 2002, p. 7.

¹⁸⁰ *Ibid.*

interlocuteurs.¹⁸¹ Il est donc important, dans l'analyse historique, d'examiner les témoignages des appelés comme des récits, relevant d'une construction littéraire, puisqu'il n'est pas possible de surmonter le caractère médiat des témoignages.¹⁸²

Plus largement, on observe chez Claude Herbier, agriculteur à la retraite, et Georges Londiche, ancien maçon, un début de questionnement quant à leur légitimité d'écrire, eux dont ce n'est pas le métier, finalement repoussé devant la légitimité que leur apporte leur figure de témoin. Cela pose néanmoins la question sur le statut des auteurs du corpus. Quel est celui de l'ancien appelé produisant un témoignage après l'événement ? L'historien Henry Rousso propose le terme de « témoin expressif »¹⁸³ pour différencier celui qui produit un discours du statut plus général de témoin. En effet, les témoins subissent « le prolongement du choc initial » et cherchent « la manière de s'y adapter. »¹⁸⁴ L'écriture, et le fait de montrer le résultat, est une des caractéristiques des « témoins expressifs » qui visent par le dévoilement de leur expérience à adapter leur souvenir à leur vie, une fois le choc passé. En définitive, c'est bien le statut de témoins oculaires¹⁸⁵ qui fondent, pour les auteurs, la légitimité d'écriture :

Et je me rends compte que si ma vie n'a pas toujours été agréable, si j'ai vécu souvent des événements dramatiques ou dangereux, si les conditions matérielles furent souvent précaires et difficiles, j'ai cependant eu la chance d'être témoin – mais ne le sommes-nous pas tous toujours un peu – du passage d'un vieux monde à un nouveau dans l'accélération de la spirale de l'Histoire.¹⁸⁶

Maurice Fourche montre dans cet extrait une sensibilité à dépeindre ce qu'il qualifie de « passage » entre deux mondes, dont sa vie est censée en refléter une partie. Il s'inscrit dans la tradition des récits de vie, phénomène qui prend son ampleur dans les années 1970 à la faveur d'« une démocratisation des acteurs de l'histoire qui veut que l'on donne désormais la parole

¹⁸¹ Nicolas SIRON, « Témoigner et convaincre : le dispositif de vérité dans les discours judiciaires de l'Athènes classique », Éditions de la Sorbonne, Paris, 2019, p. 219.

¹⁸² « L'analyse du paradoxe du témoin a conduit à une aporie : le témoin, qui doit avoir assisté lui-même aux événements sur lesquels il dépose, est le premier intermédiaire entre les faits et les juges qui prononceront leur verdict. Devant faire état de son expérience directe, il est le premier médiateur et constitue de ce fait le maillon qui symbolise la connaissance indirecte de l'auditoire. Ce paradoxe semble *a priori* irréductible. » *Ibid.*

¹⁸³ Henry ROUSSO, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012, p. 251.

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Renaud DULONG, *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1998.

¹⁸⁶ Maurice FOURCHE, *Mes devoirs de mémoire*, *op. cit.*, p. 7.

aux exclus, aux sans-grades, aux sans-voix. »¹⁸⁷ Ceux-ci, « à portée ethnologique »¹⁸⁸, ne bénéficient pas d'une très grande audience et sont peu lus¹⁸⁹, mais ils cependant nombreux ; ils donnent à voir ce qu'est la vie à une époque donnée dans un certain environnement. Témoignant souvent d'une nostalgie passéiste, les auteurs de récits de vie prononcent le vœu d'inscrire au nom d'un besoin sociétal leurs expériences dans la mémoire collective. Ils se veulent le lien entre la société passée et celle du présent.¹⁹⁰

L'acte d'écriture est un moyen de réfléchir sur son identité, d'en reprendre possession et de la revendiquer. C'est un procédé actif qui permet à l'auteur de se définir à ses yeux et à ceux des autres, lui permettant de refuser l'étiquette qu'on lui assigne. Paradoxalement, le témoignage permet aussi à son auteur de s'affranchir du terme d'« écrivain ». Nombreux sont ceux qui, par modestie ou par souci de clarté, préfèrent s'avancer sous la dénomination d'appelé ou de témoin. Ils opèrent alors une distinction dont se fait l'écho Albert Nallet :

Certains participants de la rencontre m'encouragent à mettre en forme mes témoignages écrits. C'est ainsi que commencent l'écriture de ce propre livre, très modestement, en « bricoleur de l'écriture », pas en écrivain dont le talent littéraire et les divers moyens pratiques transforment en « professionnel de l'écriture ».¹⁹¹

Leur souhait de se distinguer du métier d'écrivain est abondamment répétée chez d'autres, comme chez Jean Vallon qui opère lui aussi cette distinction. Alors qu'il écrit en hommage à son ami Jean Gorce, surnommé « Jeannot », il s'adresse à lui : « N'étant ni homme de lettre ni écrivain mais un simple Auvergnat de la Limagne, je le ferai avec des mots simples, mes mots, tes mots à toi. »¹⁹² L'affirmation nourrit la sincérité du récit. Les mots simples, que son ami aurait pu prononcer, sont d'autant plus forts qu'ils seraient dépourvus d'effet de style, de toute fioritures qui mettraient de la distance entre les émotions de l'auteur et son propos.

Un autre appelé ajoute une seconde distinction : « Je ne suis ni un historien ni un écrivain », écrit Jean Demay, plombier-couvreur à la retraite lorsqu'il publie son livre en 2004. La distinction peut être interprétée comme pour s'assurer d'une plus grande crédibilité. Se

¹⁸⁷ Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, p. 128.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Un nombre relativement important de ce genre d'ouvrage sont publiés à compte d'auteur.

¹⁹⁰ Ils traduisent de cette manière une angoisse du décalage qu'il observe dans la société entre les générations qui la compose.

¹⁹¹ Albert NALLET, *On n'efface pas la vérité : comment j'ai vécu la guerre d'Algérie témoignages*, Lyon, Aléas, 2004, p. 281.

¹⁹² Jean VALLON, *Toi et tous les autres*, Olliergues, Éditions de la Montmarie, 2005, p. 27.

réclamer d'un statut d'historien ou de littéraire peut donner l'impression de rajouter des grilles de lecture à son propos, alors que l'ouvrier serait plus susceptible de délivrer un témoignage brut, authentique. Si cette pensée relève d'une gageure – il y a autant de grilles de lecture que d'auteurs –, elle est au fondement des récits de vie à portée ethnologique évoqués plus haut. Il n'empêche, l'affirmation « Je suis ne suis pas écrivain » est-elle pour autant pertinente ? Le terme d'écrivain, employé par Roland Barthes ou encore plus récemment par Nicolas Beaupré, pourrait apparaître comme une solution. Cependant, ce qui détermine la distinction entre l'écrivain et l'écrivain, le fait de se créer un public pour le premier, place automatiquement les appelés du corpus, puisque leurs livres ont été publiés, dans la première catégorie.

Ainsi, l'auteur est caractérisé par une multi-appartenance. L'appelé est autant témoin qu'écrivain. S'ajoutent à cela son métier, sa région d'origine, sa retraite, sa famille qui sont autant de facteurs d'appartenance cumulables qui font la richesse des témoignages en mettant en scène des individus singuliers, aux aspirations différentes, mais porteurs d'une empreinte commune, ce dont révèle et alimente l'écriture.

L'écrit représente pour la plupart des appelés le moyen le plus sûr pour transmettre leur expérience de guerre. Déjà utilisé lors de la guerre pour correspondre avec leurs proches, le geste est une habitude. Il possède aussi d'autres vertus aux yeux des appelés. En effet, le livre, objet de légitimité par excellence dans la culture occidentale¹⁹³, rappelle l'usage par les anciens combattants de ce média.¹⁹⁴ Les correspondances entre les soldats et les familles, le phénomène de témoignage de guerre, sont des constantes du XX^e siècle. Les appelés reproduisent en réalité un schéma transmis de génération en génération qui leur accorde un certain prestige, celui de leurs aînés.

Cependant, l'usage qu'en font les appelés rompt avec celui des précédentes générations. Le livre est un outil de reconquête pour les appelés. Ils cherchent à imposer un récit dans une guerre qui n'en possède pas. Ce que ne font ni les poilus ni les résistants de la Seconde Guerre mondiale dont la légende est reprise et alimentée par l'État qui l'intègre très tôt dans la mémoire nationale.

Plus que pour les autres générations du feu, dont la mémoire n'est pas menacée à court terme, les appelés de la guerre d'Algérie utilisent le témoignage de guerre comme médiateur afin de conduire la société à adopter leur récit. L'importance accordée à la réception du lectorat est aussi plus importante, elle consacre la place des émotions dans la transmission de l'expérience

¹⁹³ Roger CHARTIER, « Du livre au livre », *Réseaux*, 1988, vol. 6, n° 31, p. 39-67.

¹⁹⁴ Renaud DULONG, « L'émergence du témoignage historique lors de la Première Guerre mondiale », in *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Editions universitaires du Sud.

algérienne, ce sont les mots pour lui dire la réalité de la guerre, des souffrances vécues. Pour autant, l'acte de témoigner peut aussi être l'occasion, en plus de partager ses émotions, de remédier aux souffrances causées par le souvenir des violences de la guerre.

Chapitre 12 – Témoigner, une violence mise à distance ?

Quel est le rôle de l'expression publique dans le traitement de l'expérience de guerre par les témoins ? Écrire, est-ce une manière de se rendre service, de se protéger ? Les questions sont nombreuses quant à la finalité du témoignage et les réponses le sont tout autant. Pour y apporter des éléments d'éclaircissement, il est nécessaire d'étudier les structures des discours, notamment celles des auteurs qui tentent de s'affranchir des schémas des témoignages classiques, et proposent un narratif original en usant de procédés fictionnels, ou en établissant une distance entre l'auteur et les choix de l'appelé en Algérie.

a) L'autre soi, comment le « je » de l'appelé devient le « il » de l'auteur

La gestion de la distance entre les faits vécus et l'écriture est un exercice complexe qui entraîne l'auteur à une introspection. Entre-temps, la société et ses représentations ont évolué, le regard porté sur le conflit – plus d'informations sont disponibles au sortir de la guerre et donnent à l'auteur la possibilité de réviser son jugement – mais le degré d'acceptation de la violence aussi a changé. Ainsi, des procédés narratifs permettent d'exprimer cette distance. Le changement de pronom, le « il » se substituant au « je » autodiégétique, parfois au « nous », est l'un de ces procédés utilisés par les appelés.¹⁹⁵

Georges Cénédèse est appelé de 1958 à 1960. Haut-Savoyard, il intègre une unité de chasseurs alpins dans l'Oranie et participe à plusieurs opérations d'ampleur. À 71 ans, il publie *Pacifier, Souvenir d'un Savoyard en Algérie*.¹⁹⁶ Dès les premières lignes, il choisit d'adopter la troisième personne du singulier et de se renommer : « Christian, au moment de son départ, est

¹⁹⁵ Selon le terme proposé par Philippe LEJEUNE afin de distinguer les trois procédés narratifs utilisés pour ce genre : le « je » comme biographie à la première personne (récit de témoin autodiégétique) ; le « tu » comme biographie adressée au modèle et le « il » ou biographie classique (hétérodiégétique), encore appelée autobiographie à la 3^e personne. *Le pacte autobiographique, op. cit.*, p. 18.

¹⁹⁶ Georges CÉNÉDÈSE, *Pacifier : souvenirs d'un Savoyard en Algérie*, La Roche-sur-Foron, 2007.

libre, joyeux, serein. La vie, jusqu'alors, lui a toujours souri. Il est dans son élément et se trouve bien dans sa peau. »¹⁹⁷ Ce qui ne l'empêche pas de basculer à certaines occasions à la première personne, notamment quand il s'agit de souvenirs intimes : « Aujourd'hui, c'est certain, je suis un soldat identique à ceux des autres guerres. À 22 ans, je suis jeune, je suis un homme. Je ne suis plus l'enfant que j'étais en ce fameux jour du 18 août 1944 »¹⁹⁸, avant de revenir très vite à la troisième personne.

Ce jeu autour des pronoms – basculement de la première à la troisième personne et inversement – est utilisé comme un outil par le témoin afin d'exprimer les sentiments de celui qui est considéré à présent comme un autre, cinquante ans après. Dans le cas de Georges Cénédèse, le changement s'étend à son nom de famille et à ceux de ses camarades. L'auteur devient ainsi Christian Scionzier, ses camarades sont renommés Michel Annecy et Maurice Combloux - Scionzier étant la commune dont est originaire l'auteur, Annecy le chef-lieu de la Haute-Savoie et Combloux une commune du même département. La démarche illustre la réflexion de l'auteur sur son identité, réflexion qu'il étend à ses camarades. En nommant ses personnages de noms de communes savoyardes l'auteur élargit le champ d'expérience de son récit, de l'Algérie où il passe son service militaire, à la Savoie dont il est originaire.

Georges Cénédèse n'est pas seulement le témoin d'une guerre, mais aussi celui de la société savoyarde à laquelle il consacre une part importante de son récit, notamment à travers une description des festivités du centenaire du rattachement de la Savoie à la France par Napoléon III, auxquelles il assiste à son retour d'Algérie. Dans ce cas précis, quel témoin l'emporte ? Est-ce le témoignage de l'appelé qui éclaire celui de la Savoie en 1950-1960 ? Ou, à l'inverse, le récit du service militaire illustre-t-il ce que peut être la vie savoyarde dans ces années-là ? Sans doute le témoin n'est pas l'auteur d'un seul témoignage. Plusieurs semblent cohabiter au sein du récit. Ainsi, Georges Cénédèse est un ensemble d'appartenances, qui fondent *in fine* son identité dans son ouvrage.

Le dédoublement de l'auteur peut aussi concerner d'autres personnages du récit ; certains écrivains utilisent ce procédé narratif pour mieux transmettre leurs expériences de guerre, et par-delà, leurs émotions. Ainsi, Pierre-André Canale, jeune maréchal des logis de 22 ans, commence son récit en reproduisant les derniers instants d'un camarade mort en Algérie. Pour lui, « ce fut le premier départ d'un ami inconnu ».¹⁹⁹ Un événement qui le marque jusqu'à le conduire à lui rendre, à sa façon, cet hommage. Il imagine la manière dont ce soldat – dont il

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 7.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 99.

¹⁹⁹ Pierre-André CANALE, *Mission pacification : Algérie 1956-1958*, Paris, France-Empire, 1998, p. 15.

ignore tout excepté les conditions de sa mort lors du contrôle des passagers d'un bus – a ressenti la lame du couteau, tenue par un membre du FLN travesti en femme, ses ultimes pensées à l'instant où il se rend compte que sa fin est proche, les dernières sensations de froid. Mais aussi, les pensées de celui qui est à présent un nom sur un monument aux morts :

Dans le marbre, le granit ou le ciment des monuments aux morts de nos places publiques, nous ne sommes pas à l'honneur. Dominés, écrasés et ridiculisés par les longues listes de ceux de la Grande Guerre, nos noms sont gravés tout en bas, dans des coins, parfois même sur le socle. C'est vrai que nous ne sommes jamais très nombreux, hélas ; un ou deux seulement.

Moi, je suis seul sur le mien. Mais comme cela fait tout juste quarante ans, ils ont repassé à la peinture dorée le creux des lettres de mon nom.²⁰⁰

Publié en 1998, le témoignage de l'auteur, qui revient par la suite à sa propre parole, est un hommage pour ses camarades morts en Algérie, mais il montre également les réflexions qui l'animent lors de sa rédaction. Quarante ans ont passé, mais il n'a pas oublié ce mort, s'essaye à imaginer comment il verrait aujourd'hui ce qu'il reste de sa mémoire. Des considérations sur sa propre expérience ont pu s'associer à ce souvenir marquant et expliqueraient la présence de ce court texte, à part du reste du récit. Sa propre peur de la mort quand il risquait lui aussi sa vie en Algérie, mais également la place de la mémoire du conflit par rapport aux deux guerres mondiales – son livre est publié un an avant la reconnaissance de l'état de guerre – alors que les noms des morts tombés au combat en Afrique du Nord sont inscrits depuis longtemps sur les monuments aux morts des communes de France.

Ce passage est aussi pratiqué lorsque l'auteur désire passer à la troisième personne, pour exprimer effectivement son témoignage mais par l'intermédiaire d'un personnage qui représente la distance entre le soi à 20 ans et celui du moment d'écriture. L'usage de tels procédés narratifs permet de rendre compte de la distance temporelle en l'associant à celle de la distance personnelle désirée par l'auteur.

De cette manière, Roger Archaud rejette violemment celui qu'il était lors de son service militaire. Durant la guerre, pressé par sa hiérarchie, il intègre à Alger une patrouille de chasse qui multiplie les arrestations de suspects. Exposé à la violence – celle de ses camarades mais aussi la sienne –, il s'écarte, après la guerre, de la politique menée par la France en Algérie. En

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 13.

2009, alors âgé de 75 ans, il publie son livre dans lequel il choisit de s'exprimer à la troisième personne sous l'initial « A » :

« Tout est écrit noir sur blanc » ai-je dit. C'est vrai. Mes enfants trouveront cela chez moi après ma disparition et cela les étonnera peut-être. Ils découvriront, sous un éclairage nouveau, peut-être surprenant, celui qui fut leur père. Il leur apparaîtra sous les traits d'un jeune homme qu'ils n'ont pas connu ayant peu de ressemblance avec l'être dont ils viendront d'ensevelir le corps. Ce sera la vérité : celui dont ils liront les souvenirs n'aura plus rien en commun avec l'homme venant de quitter notre monde. Déjà, en écrivant cela, j'ai l'impression de parler d'un autre que moi. Ne voyez donc aucune trace de vanité ou simplement de satisfaction dans ce que j'ai écrit sur celui que j'appellerai « A ». Je n'ai « rien à voir » avec lui car les années l'ont obscurci à tout jamais.²⁰¹

Il y a dans cet extrait une réflexion sur la difficulté d'assumer des actes réalisés plus jeune. Jusqu'à quel point le retraité qui revient sur son passé et juge celui qu'il était à vingt ans peut se sentir étranger vis-à-vis de ce dernier ? Le questionnement, difficilement soluble, met en lumière l'importance du témoignage pour penser la distance temporelle qui est aussi celle de son identité à un instant donné. Cela n'exclut pas les paradoxes. L'auteur refuse dans cet extrait de s'identifier au soldat coupable d'exactions. Peut-il, de cette manière, séparer l'auteur du témoignage de l'acteur-témoin ? La question illustre les réflexions d'ordre moral et psychologique propres au témoin qui ne cesse de s'interroger, ou d'être interrogé : d'où parle-t-il ? Quelle est à présent sa part de responsabilité dans les agissements dont il se fait le témoin ? Répétées, en quoi sa prise de distance et sa condamnation de sa jeunesse guerrière – « j'ai dit que j'allais m'exprimer à la troisième personne : c'est peut-être une lâche attitude mais je n'ai plus rien en commun avec "A". Qu'il aille au diable s'il n'y est pas déjà. »²⁰² – sont-elles la marque d'une volonté de s'exonérer de ses responsabilités ? Peut-on être bourreau à 20 ans et en être victime à 70 ans ?

Une des caractéristiques des témoins est de développer cette figure de victime des événements : ils n'ont pas choisi d'être là, ils doivent obéir aux ordres, qu'importe si ces derniers sont contraires à leur morale. Une figure de victime qu'on retrouve chez Roger Archaud : « Peut-on dire qu'il a été marqué à tout jamais par les six mois au cours desquels il

²⁰¹ Roger ARCHAUD, *Algérie 1959, op. cit.*, p. 7-8.

²⁰² *Ibid.*, p. 9.

n'a cessé de conduire des hommes, après les avoir brutalisés, à des interrogatoires cruels ? »²⁰³ La nuit, hanté par les cauchemars, « il voyait défiler des hommes nus, les bras levés vers le ciel, le visage déformé par la peur, comme ils lui étaient apparus la première fois, une nuit de début janvier 1959. »²⁰⁴ On touche les limites de la distanciation, les représentations de soi peuvent évoluer mais le témoignage ne peut se défaire de son producteur, par définition celui de l'individu qui vit les événements ; la seule constante du témoin.

Un autre dédoublement est présent au sein du corpus avec le témoignage de Jean-Marie Landry. Celui-ci diffère cependant de celui de Roger Archaud sur plusieurs points. *Appui feu au 15-2, Méchoui pour un chouia*²⁰⁵ est divisé en deux parties qui chacune contiennent plusieurs chapitres d'une ou deux pages.²⁰⁶ L'auteur parle à la troisième personne du singulier et raccourci son prénom en « Jean ». Né à la fin de l'année 1940 à Gennevilliers, il commence son service militaire en 1960 à l'âge de 19 ans. La première partie de son récit, « Appui feu au 15-2 », est consacrée à décrire le manque d'entrain de « Jean » pour la chose militaire. Qualifié de « fumiste » par un supérieur lors d'une session d'entraînement, il décide d'en faire le moins possible : « ils durent faire un mille mètre, Jean renonça à le courir, s'estimant trop fatigué. Il avait dépensé assez de calories pour ce jour et comme les repas ne compensaient pas cette perte, il fallait mieux s'abstenir... »²⁰⁷ Envoyé en Algérie malgré son manque de discipline et d'engagement, il est affecté dans un poste à la frontière tunisienne, dévolu à la surveillance de la ligne Morice. Peu à peu, la relation avec sa hiérarchie se détériore, jusqu'au point de rupture :

Il se permit de se couper de toutes contraintes dites supérieures, hiérarchiques ou pas. Pour la première fois depuis son incorporation, il agissait seul selon lui-seul envers et contre tout commandement, ordre, puis contrordre d'où désordre, inutile, non nécessaire et si peu méthodique.²⁰⁸

Son témoignage met en scène le personnage de « Jean » dans une solitude progressive, dans laquelle il paraît s'enfermer peu à peu. S'il semble participer aux opérations au début de son séjour, il est finalement affecté à un poste de garde statique avant que son état mental ne se dégrade trop jusqu'à avoir des hallucinations : « Au matin, Jean se leva, il vit la maisonnette

²⁰³ *Ibid.*, p. 69.

²⁰⁴ Roger ARCHAUD, *Algérie 1959, op. cit.*, p. 70.

²⁰⁵ Landry, Jean-Marie, *Appui-feu au 15-2, méchoui pour un chouia*, Querqueville, France, J.-M. Landry, 1996.

²⁰⁶ Le 15-2 fait référence au 152^e régiment d'infanterie auquel est affecté l'auteur.

²⁰⁷ Jean-Marie LANDRY, *Appui-feu au 15-2, Méchoui pour un chouia, op. cit.*, p. 14.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 40.

couverte de vigne, il se crut en Normandie, pendant le débarquement du 6 juin, avec des Canadiens français. »²⁰⁹ Pour l'empêcher de se mettre en danger lui et les autres, un caporal est chargé de le surveiller. Cela ne l'empêche pas de ramper le long des barbelés – ils appartiennent au système de défense de la ligne Morice – pendant que des soldats tentent tant bien que mal de faire attention à ce qu'il ne s'électrocute pas. Il finit par s'agiter complètement et se bat avec les soldats. Une ambulance vient alors le chercher : « C'était fantastique, tout était lumière, d'un azur lumineux, rayons d'argent. C'était la fête, partout des guirlandes de fleurs de couleur qui égayaient le parcours. »²¹⁰ Arrivé à un hôpital de Constantine, les soignants considèrent son cas comme relevant de la folie.

Très étrange, la première partie de son témoignage laisse perplexe le lecteur. L'auteur tente-t-il de faire le récit de son aliénation progressive ? Après la guerre imaginée, étudiée en amont de cette étude, la guerre hallucinée ? La deuxième partie du livre, « Méchoui pour un chouïa », est encore plus surprenante que la première. Il s'agit d'un récit parallèle au premier. On y retrouve des mêmes faits apparus dans le premier, mais avec des détails différents. Ainsi, un épisode montre un sous-lieutenant demander à « Jean » la raison de son retard à l'appel de la compagnie. La réponse du premier récit, « Jean bougonna », se mue en « Jean sourit et ne répond pas ». Plus loin dans le texte, un autre exemple témoigne d'une différence subtile au sein d'une scène où le personnage tire avec son arme en direction des barbelés suite à une alerte. « Au cours d'une garde, un soir, Jean vit des flammes sur le barrage électrique. Son P.M étant chargé, il approvisionna et tira une rafale. Rien ne se passa. Il retira son chargeur à demi vide et remit un chargeur plein. »²¹¹ devient au sein du deuxième récit : « Jean, au jugé, lâcha une rafale ; il changea le chargeur encore rempli peut-être aux trois quarts et remit un chargeur complet. »²¹² Pourquoi opérer ce qu'il semble être des changements minimes entre les deux récits ? Aucune réponse explicite n'est donnée. Néanmoins d'autres éléments apparaissent dans la deuxième partie et peuvent donner lieu à une réflexion.

Lors d'une scène de torture à l'électricité dont est témoin « Jean », ce dernier décide d'intervenir et donne un coup de poing à un sergent, ce qui aboutit à une punition. De plus, le lecteur découvre aussi les raisons du choix du titre, « Méchoui pour un chouïa » fait en effet référence à un épisode où des soldats tuent un mouton illégalement. Plus déconcertant, deux pages sont consacrées à la monarchie sans qu'il y ait de raisons explicites. À la lecture de ces

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 41.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 42.

²¹¹ *Ibid.*, p. 38.

²¹² *Ibid.*, p. 54-55.

pages, la question de la cohérence se pose. Résulte-il de la volonté de l'auteur de désorienter le lecteur ? Il se pourrait que ces récits relèvent d'un choix esthétique afin d'exprimer le mieux possible l'expérience personnelle de Jean-Marie Landry : celle d'une aliénation mentale progressive qui aboutit à la réforme de son service militaire. En dressant deux récits parallèles, ressemblants sans être tout à fait pareils, l'auteur questionne la nature même du témoignage et les différences de perception. Le premier récit aurait pu exister sans l'autre et inversement. Il relativise son témoignage puisqu'il se permet de le reprendre pour en produire un second alors qu'il s'agit d'une même expérience, ce qui équivaudrait à une exploration du genre testimonial. Ce sont des hypothèses, mais le simple fait de provoquer sciemment l'incrédulité des lecteurs induit une réflexion sur l'acte de témoigner en lui-même et de son horizon d'attente. Faut-il absolument construire une démarche historique cohérente pour transmettre son expérience ? Pour l'auteur, il semble qu'une autre écriture soit possible.

b) L'usage de la fiction

Le recours à la fiction divise le corpus. Certains auteurs, à l'instar de Fabien Hillairet, refusent catégoriquement que leurs témoignages y soient associés :

Si vous êtes amenés à penser qu'il s'agit d'une œuvre d'imagination dénuée de vraisemblance ou bien de récits curieux dans le seul but d'en tirer quelques prouesses, arrêtez-vous ici, ne continuez pas, ce qui suit ne vous concerne pas.

Tout ce qui est exprimé dans ces pages est conforme à la vérité. Tous les événements importants ou faits divers ne peuvent être contestés.

Toutes les dates, la durée et les lieux où se déroule l'action, quand ils sont mentionnés, sont exacts.

Tout ce qui est dit a été vécu par mon bataillon, mon régiment, ma compagnie, ma section ou par moi-même.²¹³

La vérité des faits est au centre de son témoignage, il n'est pas possible selon lui de remettre en question son contenu. Son témoignage semble suffire à énoncer ce qu'il s'est passé. Dans l'exercice testimonial, l'ethnologue Marc Augé conçoit, *a contrario* de la position de

²¹³ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002, p. 11.

l'ancien appelé, que chaque écrit appartient à des « configurations narratives » selon les termes de Paul Ricœur.²¹⁴ C'est-à-dire qu'il s'agit « d'un travail de composition et recomposition », où la fiction possède une place prédominante dès lors qu'il y a interprétation et donc réécriture des faits vécus. De plus, Marc Augé distingue deux niveaux différents de récit, dans la lignée des travaux de Paul Ricœur, l'intime et l'historique. Ces deux niveaux se rencontrent et s'associent pour donner lieu à un même récit. Les auteurs s'approprient donc le discours d'autres personnes, de l'État, de la société, et les réinventent dans leurs propres productions.²¹⁵ Ainsi, si Fabien Hillairet exclut d'emblée tout ce qui pourrait s'apparenter à de la fiction, la nature même de son témoignage insère pourtant nécessairement des éléments fictionnels.

Plusieurs auteurs semblent même intégrer cette perspective. Luc Frédefon parle par exemple de « contes » pour qualifier ses récits, oraux dans un premier temps, puis écrits dans un second :

Ces souvenirs furent d'abord contés. Et lorsqu'on est gascon on trie dans sa mémoire pour sortir les plus drôles. Mais j'avais la « fâcheuse » habitude de poursuivre parfois vers des passages plus amers. L'amitié attentive de certains auditeurs m'a régulièrement encouragé à transcrire ces contes.²¹⁶

Associé à un récit imaginaire, le conte est utilisé de manière positive par l'auteur né à Bordeaux en 1937. Dans l'esprit de ce dernier, le conte est d'abord le fruit d'une culture gasconne au sein de laquelle la transmission orale de la mémoire est très importante. Plus souvent comiques que sombres, les contes gascons ne suffisent plus à l'expression de l'auteur lorsque s'impose peu à peu des passages plus durs. C'est alors que le témoignage sous forme écrite devient un moyen d'expression plus adaptée même si Luc Frédefon continue d'emprunter à la tradition gasconne en considérant qu'il s'agit là encore que de contes à retranscrire. L'auteur a conscience du caractère « déformé » de ses souvenirs, qui évoluent au travers des années : « N'ayant pas tenu de journal durant cette période en Algérie, je n'ai pas cherché à décrire les pensées précises que j'ai pu avoir à l'époque. Elles sont celles qui demeurent, déformées par le

²¹⁴ « Or la "fiction", la mise en fiction à laquelle je pense pour ma part est le contraire du "tout fictionnel" qui nous menace ; elle correspond bien davantage à la "structure prénarrative" qu'évoque Ricœur et dont je veux simplement suggérer que, antérieurement à son rôle éventuel dans l'élaboration d'un récit "imitant" le réel, elle met en forme temporelle, diachronique et dramatique le réel lui-même. » Marc AUGÉ, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot & Rivages, 2001, p. 49.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 55.

²¹⁶ Luc FRÉDÉFON, *Le grand guignol, ou, La vie quotidienne d'un appelé en Algérie : récits*, Mérignac, Eddibor, 1981, p. 7.

temps... mais étayées de quelques lettres, poèmes ou textes retrouvés. »²¹⁷ L'ancien appelé Gascon cherche cependant à être le plus proche possible de la vérité en complétant son récit de plusieurs documents qui viennent l'aider dans sa démarche. Des limites sont posées sur sa capacité à retrouver exactement ses pensées de l'époque. De fait, l'accent est mis sur la sincérité de l'auteur plutôt que sur la vérité absolue du propos.

Entre les auteurs du corpus, les approches diffèrent sur leurs conceptions du témoignage. Quand Luc Frédefon revendique le terme de conte, l'ancien sous-lieutenant Serge Lambert, tente justement de s'en distancier en écrivant à l'âge de 68 ans « avant que la mémoire ne confonde ce qui fut mon vécu, ma réalité avec, ce que depuis, j'ai pu lire, voir ou entendre... ».²¹⁸ Travaillé par les années, « l'oubli » selon Marc Augé, les souvenirs évoluent entre le temps de l'expérience et celui de l'énonciation, celui-ci n'étant pas immédiat.²¹⁹

À l'instar de Fabien Hillairet, Serge Lambert revendique de proposer un récit authentique : « Ce pourrait être le début d'un conte, d'un mythe, c'est celui, bien réel, d'un témoignage. De vingt huit mois d'une vie, perdus, irrattrapables, d'indélébiles souvenirs. »²²⁰ Le dernier qualificatif employé part du principe que les souvenirs restent indéfiniment sans qu'ils puissent évoluer, malgré la peur de l'auteur, le terme s'assimile en réalité plus à une formulation littéraire qu'historique.

À rebours de la majorité du corpus, l'ancien appelé Michel Ducros affirme lui l'entière fictionnalité de son témoignage dès son « Avertissement » en début de livre :

Bien que ce roman historique s'inspire de la réalité des années algériennes, toutes les pages qui suivent relèvent de l'imagination. Ce roman n'est pas un livre d'Histoire, mais un livre d'émotion. Il est donc inutile de chercher dans ces « chroniques d'un appelé en Algérie » toute ressemblance à quelque chose de réel, ce serait vraiment une pure coïncidence.²²¹

²¹⁷ *Ibid.*, p. 8.

²¹⁸ Serge LAMBERT, *Piton 1064 : un sous-lieutenant appelé en Algérie 1960-1962*, Lyon, Editions Bellier, 2003, p. 5.

²¹⁹ « Mais c'est ce qui reste qui est intéressant. Et ce qui reste – souvenir ou traces, nous allons y revenir -, ce qui reste est le produit d'une érosion par l'oubli. Les souvenirs sont façonnés par l'oubli comme les contours du rivage par la mer. » Marc AUGÉ, *Les formes de l'oubli*, *op. cit.*, p. 29.

²²⁰ Serge LAMBERT, *Piton 1064*, *op. cit.*, p. 5.

²²¹ Michel D., *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie [roman historique]*, Chantesse, Éditions de la Quille, 1998, p. 6.

Intégré au titre du livre, la précision « roman historique » accentue encore un peu plus la volonté de l'auteur de présenter son témoignage comme un fiction indépendante de son propre parcours, malgré le fait que ce soit son expérience initiale qui soit à l'origine de la production du livre. L'opposition entre l'« émotion » et l'« Histoire » est révélateur non pas de l'intérêt historique du livre, mais des conceptions de l'auteur qui associe « l'imagination » à l'« émotion ». Pourtant, de nombreux éléments du récit, croisés avec les crédits des documents répertoriés à la fin du livre, semblent accréditer l'hypothèse qu'il s'agit en réalité essentiellement de la reconstitution de son propre parcours. Pourquoi prétendre le contraire ? La quatrième de couverture porte en elle une partie de la réponse : « Il a été aussi rédigé pas mal de témoignages, intéressants mais aussi peut-être trop auto-biographique ? » L'auteur choisit de généraliser son propos et crée un personnage « Martin » chargé d'illustrer le quotidien d'un appelé en Algérie. Il se distingue ainsi de son récit pour permettre une identification plus forte à son personnage. Sa démarche se veut aussi collaborative en associant les lecteurs à la production du témoignage :

Alors voilà CACTUS « chroniques d'un appelé en Algérie » Cet appelé, c'est toi, c'est moi... Souvenirs parmi tant d'autres, d'un temps passé, quelque part en Kabylie, mais qui aurait pu l'être dans les Aurès ou sur la frontière... Voici pourquoi j'ai laissé à la fin de ce livre un espace pour que tu y écrives tes propres souvenirs, que tu y rassembles tes propres lettres, celles que tu as reçues, ou celles que tu as envoyées et plutôt que de laisser tes photos jaunir au fond d'un tiroir, glisse-les dans ces pages : après tout, ces CHRONIQUES D'UN APPELÉS EN ALGÉRIE, c'est aussi TON histoire, et ce sera, j'espère un livre de souvenirs pour tes petits enfants !
Devoir de mémoire oblige.²²²

L'objectif de l'auteur est de produire un ouvrage composite dans lequel chaque lecteur, ou plutôt chaque ancien appelé lecteur, participe. L'objectif est ambitieux, il suppose une réappropriation du témoignage là où l'auteur affirme se désengager en prétextant la généralité du récit. Le propos de l'auteur est dominé par sa tentative de convaincre le lectorat, pour ce faire il écrit plusieurs mots en lettres capitales afin d'insister sur ses arguments, « TON histoire », et pour attirer le regard – ce qui n'empêche pas plusieurs fautes d'accords et de ponctuation.

²²² *Ibid.*, p. 9.

Une autre caractéristique du témoignage réside dans l'anonymisation partielle de son nom. Seul dans ce cas au sein du corpus, Michel D. se révèle s'appeler Michel Ducros, né à Eaubonne en 1940, à l'issue d'un travail de recoupage. Pourquoi un tel choix d'anonymisation ? Si on ne peut exclure des critères purement personnels on peut aussi envisager l'idée d'une volonté de l'auteur de renforcer la généralisation de l'œuvre : n'appartenant à personne d'identifiable, seulement à un auteur anonyme, *Cactus* est plus facilement appropriable.

L'usage de la fiction est le résultat d'un travail de réception. En choisissant ce genre, les auteurs cherchent avant tout la meilleure manière de transmettre leur expérience. Bernard Gerland, qui travaillait à l'origine dans le bâtiment puis en tant que permanent politique, devient acteur et metteur en scène suite à la diffusion de son témoignage sous une forme théâtrale. Le choix d'une pièce de théâtre ne doit rien au hasard : « Ce texte, fait autant de paroles que de silences, a été conçu pour être partagé avec un public, partout où des gens peuvent se rassembler pour écouter et échanger. »²²³ Son témoignage se construit en lien constant avec le public, ainsi son préfacier, l'avocat Ugo Iannucci, affirme qu'« au départ, il n'avait rédigé son texte que pour lui-même et pour ses amis qui l'avait aidé à parler ».²²⁴ Puis, au fur et à mesure des lectures, des représentations, sa volonté est d'atteindre un public plus large. Pour cela, son texte est retravaillé, la forme de son récit adaptée pour parvenir à toucher le public.²²⁵ Cela mène à une plus grande part accordée à l'esthétisation de son œuvre, qui devient plus littéraire. Si son témoignage repose toujours sur son expérience, celle-ci est généralisée pour représenter un peu plus celle du contingent. À des fins pédagogiques, puisque la pièce s'adresse surtout à un public scolaire. Rendre audible aux autres ses souffrances, mais à quelles fins ? Bernard Gerland affirme vouloir se libérer du souvenir de l'exécution d'un prisonnier réalisée par lui-même, et situe le témoignage dans un acte cathartique.

c) Un acte cathartique ?

La finalité du témoignage pose question pour l'ensemble du corpus. Parmi les soixante auteurs, un grand nombre affirme vouloir se libérer de leurs souffrances en faisant le choix de les partager. Pour Henri Pouillot, cependant, la transmission de son témoignage est synonyme

²²³ Bernard GERLAND, *Ma guerre d'Algérie*, Villeurbanne, Éd. Golias, 2001, p. 6.

²²⁴ *Ibid.*, p. 58.

²²⁵ On retrouve chez Primo Lévy cette idée d'adapter son témoignage à l'évolution du public.

de nouvelles souffrances : « Évoquer ces faits reste pour moi un moment tellement lourdement chargé des souvenirs pénibles, de douleurs, avec ces images toujours présentes qu'il m'arrive encore très souvent de craquer émotionnellement. »²²⁶ Sa démarche s'explique par un sentiment de devoir envers toutes les victimes du conflit. L'impact sur le public est au centre de son horizon d'attente, au point de provoquer une inquiétude en cas de non-succès de son œuvre : « Mon témoignage m'a coûté beaucoup d'effort. Il me fut très difficile à réaliser. Je ne voudrais pas qu'il reste un chiffon de papier utilisé seulement comme un document annexe pour quelque historien. »²²⁷ Au contraire de Bernard Gerland, l'acte cathartique n'est pas clairement identifiable pour Henri Pouillot.

Ce n'est pas le seul à exprimer une limite aux bénéfices du témoignage. Daniel Zimmermann, né dans une famille juive en 1935 dont une partie a été exterminée dans les camps nazies durant la Seconde Guerre mondiale, fait part des conséquences mentales dues à sa participation à la guerre d'indépendance algérienne. À sa sortie du conflit : « J'étais malade, sali. Aux cauchemars succédaient des hallucinations olfactives et visuelles, la tentation était grande de sombrer dans la folie. J'essayai donc d'écrire. »²²⁸ Après une réflexion sur la forme à donner à son témoignage, finalement un recueil de nouvelles après avoir écrit « des centaines de pages », l'auteur choisit de reprendre le terme de « zone interdite » pour le titre d'un premier témoignage publié pendant la guerre. Durant le conflit en Algérie, les zones interdites sont des espaces d'exclusion délimités par l'armée française pour lutter contre l'ALN. Toute personne, armée ou non, qui s'y trouve est assimilée directement à l'ennemi ; les tirs se font sans sommations. Dans le second témoignage publié en 1988, Daniel Zimmermann reprend l'image et l'associe de nouveau à son titre. Cette dernière clôture même le livre :

Les quillards font leurs adieux. Dans quatre jours chez soi. On n'y croira pas non plus à Sebdou, ni à Tlemcen, ni à Oran. On sera mal à l'aise. On sera abruti par la traversée, dépaysé par la France. On retrouvera, on se taira à jamais. Mais cela ne servira à rien : on peut y entrer facilement. Personne n'a jamais pu quitter la zone interdite.

Personne n'a jamais pu quitter ma zone interdite. ²²⁹

²²⁶ Henri POUILLOT, *La villa Susini : tortures en Algérie un appelé parle, juin 1961-mars 1962*, Paris, Tirésias, 2001, p. 11.

²²⁷ *Ibid.*, p. 130.

²²⁸ Daniel ZIMMERMANN, *Nouvelles de la zone interdite*, Paris, L'Instant, 1988, p. 9.

²²⁹ *Ibid.*, p. 100.

La dernière formulation donne lieu à une esthétique poétique. L'utilisation de cette image donne à voir un témoin captif de ses souvenirs, ainsi que la souffrance causée par ces derniers. Le jeu entre les temps peut être souligné, l'emploi du futur montre une projection pessimiste (« On n'y croira pas », « On sera abruti », « On se taira »), confirmée par un passé dont les deux dernières phrases fonctionnent comme une sentence qui achève tout espoir d'amélioration. À ce titre, le sens de l'emploi des temps, le futur employé avant le passé, est révélateur de la position de l'auteur : les conséquences de la guerre renversent l'utilisation des temps, le futur appartient à une époque révolue et c'est le passé qui, à présent, domine l'auteur en lui rappelant ses souffrances.

Nombreux sont ceux qui évoquent des stigmates toujours présents lors de l'écriture du témoignage, mais dont on peine à mesurer l'effet cathartique. Gérard Vallée se montre lui aussi fataliste lors d'une déclaration réalisée à l'occasion des cérémonies du 19 mars reprise dans son livre : « Nous n'avons pas le droit de gommer cette étape de notre vie. Ces événements, ces drames ont laissé des traces indélébiles. Essaie-t-on de les chasser, que l'oubli se fasse et cicatrise les plaies : peine perdue. Ils reviennent à la vitesse d'un cheval au galop. »²³⁰ Le mot « indélébile » n'est pas prononcé pour la première fois au sein du corpus. Utilisé par Gérard Vallée, il l'est aussi à deux reprises par Serge Lambert²³¹ et une fois par Claude Vinci.²³² Tous les trois l'emploie pour qualifier la persistance de leurs souvenirs, plus souvent négatifs que positifs.

Pour d'autres, dont le nombre est à peu près équivalent à ceux qui ne voient pas un effet cathartique au témoignage, l'écrit a des conséquences positives. Ainsi, l'ancien caporal au 110^e RIM, Fabien Hillairet, qui condamnait l'œuvre de fiction, exprime en fin de témoignage ses souffrances toujours vivaces au moment d'écrire. Amputé de la main à la suite d'un mauvais lancé de grenade défensive, l'auteur voit sa vie bouleversée par la guerre. Lui, pour qui le terme stigmaté n'est pas qu'une image, anticipe une fonction libératrice de ses écrits :

Je crois que ces pages que je viens d'écrire vont m'aider à me libérer de ces souvenirs toujours vivaces. J'ai voulu exhumer une mémoire enfouie. Désormais, je

²³⁰ Gérard VALLÉE, *Les petites bêtes rouges*, Elbeuf, Editions Page de Garde, 2001, p. 8.

²³¹ Serge LAMBERT, *Piton 1064*, *op. cit.*, p. 5.

²³² Claude VINCI, *Les portes de fer : « ma » guerre d'Algérie et « ma » désertion récit*, Pantin, Le Temps des cerises, 2002, p. 42.

ne serai plus le protecteur de cette fresque historique. Je joue seulement un rôle de passeur pour transmettre aux générations futures une analyse sans concession ni parti pris de faits réels de guerre sans négliger sous quelle atmosphère ils se sont déroulés.²³³

Sa relation avec l'écriture est plus complexe. Déjà, lors de sa convalescence suite à sa blessure, il avait chargé un camarade d'écrire la lettre annonciatrice du malheur – en omettant cependant d'utiliser le terme de mutilation. Quarante ans plus tard, c'est à son tour d'écrire pour faire le récit de ses souffrances. Il est notable que malgré le fait que son expérience soit rappelée à chaque instant par son amputation, il faille attendre quatre décennies pour que l'auteur accomplisse sa démarche qu'il espère libératrice. « J'ai voulu exhumer une mémoire enfouie » semble signifier qu'il a préféré mettre derrière lui ses souvenirs, avant de revenir sur son choix, peut-être par nécessité.

Dans une part importante du corpus, les témoignages sont l'occasion d'exprimer un deuil. Pour Paul Mériaux, cela va plus loin, puisque c'est directement après la mort de son ami qu'il sent un irrésistible besoin d'écrire pour libérer tous ses souvenirs :

J'ai écrit ce récit quarante ans après les événements pour plusieurs raisons. Comme je commence à vieillir, je voulais que mes enfants sachent au cas où il m'arrivait quelque chose, que leur Papa n'a ni tué, ni blessé personne en Algérie. (...) Enfin, l'ami le plus marquant que j'ai eu en Algérie est mort le 28 août 2000. Il a joué un rôle important dans ma vie. Mes yeux se sont ouverts grâce à lui sur les réalités de cette guerre.²³⁴

Le texte est écrit en italique et inséré dans le préambule du livre. L'écriture italique permet une calligraphie plus intime, en concordance avec son propos. L'idée d'écrire son témoignage était déjà présente avant la mort de son ami, mais c'est bien son décès qui rend l'écriture effective. Rencontré à la fin de son service militaire, alors qu'il est affecté à une base aérienne à Biskra à ses côtés, son ami s'avère déterminant pour son changement de regard sur la guerre. Initialement en faveur de l'Algérie française, Paul Mériaux change radicalement de point de vue à la faveur des discussions avec son ami. Après la guerre, les contacts entre le Vendéen et le Breton deviennent sporadiques : « C'est le Paulo dont je parle à plusieurs reprises

²³³ Fabien HILLAIRET, *J'ai été appelé en Algérie, op. cit.*, p. 226.

²³⁴ Paul MÉRIAUX, *Mizab : aveuglements d'un appelé du contingent trimbalé dans la guerre d'Algérie*, Nantes, P. Mériaux, 2001, p. 3.

dans les pages qui suivent. Nous nous étions revus six ans après la guerre. Puis je n'ai plus entendu parler de lui pendant vingt-cinq ans. (...) Un beau jour de 1995, j'ai été ahuri de le rencontrer à Nantes. »²³⁵ Après une première invitation à déjeuner, ils conviennent d'un rendez-vous :

Quelques mois plus tard, il m'a accueilli chez lui près de Brest. Nous avons parlé de tout ce que nous avions vécu, avec une grande pudeur. Et je ne l'ai plus revu. Seulement trois ou quatre lettres assez laconiques. Quelque chose paraissait brisé. Chez lui, chez moi, et peut-être entre nous.

Pourtant, quinze jours avant sa mort, sa dernière lettre fut pour moi. Quelques mots d'une écriture tremblée, à peine lisible. (...)

Ce message d'outre-tombe est resté sur ma table pendant plusieurs jours. Il m'obsédait. Tout le passé a resurgi. D'autant plus fort qu'il avait été bien enfoui. Un soir j'ai craqué. J'ai pleuré à gros bouillon pendant un quart d'heure. Je ne pouvais pas ne pas écrire. C'était un devoir de mémoire. Pour lui et pour tous ceux qui étaient morts ou qui avaient souffert là-bas.²³⁶

Tous ces événements se passent en quelques années seulement. La rencontre imprévue date de 1995, peu de temps après les deux anciens appelés se revoient à Brest, puis quelques lettres sont échangées durant cinq ans jusqu'en août 2000, date de la mort de « Paulo ». L'écriture est provoquée par le choc et commence en septembre 2000. Un an plus tard, en 2001, son livre est publié, en auto-édition. Puis, le 14 octobre 2005, l'auteur décède à l'âge de 66 ans. Tous ces événements, de la rencontre fortuite au décès de l'auteur, se sont passés en l'espace de dix ans. Le livre de 112 pages est écrit en seulement quelques mois, pour permettre au deuil de s'accomplir. La lettre reçue est fondatrice pour le témoignage de son destinataire, elle entraîne une résurgence du souvenir du « passé » algérien pourtant « bien enfoui ». À cette lettre fondatrice répond un témoignage libérateur, qui permet à l'auteur d'exprimer non seulement les émotions du souvenir de la guerre, mais aussi le deuil de son ami, définitivement associés dans la démarche.

Plus individuelles, les motivations de Pierre Puicercus répondent à un besoin présent. Pris dans la crise des chantiers navals des années 1980, l'auteur se retrouve au chômage, et doit

²³⁵ *Ibid.*, p. 15.

²³⁶ *Ibid.*, p. 4-5.

retourner vivre chez ses parents malgré son âge.²³⁷ L'écriture du témoignage se comprend alors comme une ressource positive :

Lorsque l'on se sent seul, abandonné, que la vie a perdu toutes couleurs, je pense qu'écrire à un monde inconnu apporte un réel réconfort moral. Cela redonne un peu de personnalité (...) Il m'arrive parfois de reprendre mon vieux porte-plume, et mon encrier mobile, ce qui me rajeunit beaucoup, afin de former, à mon gré, les pleins et les déliés. Les écoliers, de nos jours, connaissent-ils seulement la signification de ces deux mots ?²³⁸

Confronté à la perte de son emploi, Pierre Puicercus utilise à la fois le passé et l'écriture comme une ressource afin de restaurer une identité dégradée. L'écriture est ainsi directement mise au service du présent. Le temps de l'Algérie est celui qui donne lieu à une nostalgie, tandis que celui vécu au moment de témoigner est condamné. Dans un parallèle implicite, l'armée est remerciée pour lui avoir donné une chance de prouver sa valeur, cruel rappel de sa situation précaire. Ses nombreuses digressions font ressortir un vif ressentiment de sa part envers la société. Ses critiques se concentrent ainsi sur la période d'écriture, au milieu des années 1980, source de tous ses maux. Son rejet de la société s'exprime même dans sa production écrite, avec une utilisation anachronique de la plume, vestige de son enfance dans les années 1930-1940. En témoignant de sa jeunesse, l'auteur investit un passé d'autant plus enviable que ni le présent, ni le futur ne peuvent lui convenir.

Pris dans une précarité économique, l'ancien appelé se fait critique des succès commerciaux des nouveautés littéraires : « Je suis exaspéré, et un peu jaloux, du succès et du gain attribués à des ouvrages ridicules, inventés et modelé de toutes parts, dont on parle à la télé. »²³⁹ Lui, au contraire, se prétend plus légitime et authentique dans sa démarche et juge injuste sa situation :

Pour ma part, sans aucune comparaison, proportionnellement, mon mérite est plus grand, car j'écris ces longues pages, à la machine, sur la table où je mange, étant même obligé, vu ma pauvreté, de faire tremper le ruban encre dans le vinaigre,

²³⁷ Il est l'un des deux auteurs, avec Hugues Artèse, dont la date de naissance demeure inconnue, mais ses souvenirs précis de la Seconde Guerre mondiale supposent une naissance dans les années 1930.

²³⁸ Pierre PUICERCUS, *A chacun sa vie*, Paris, la Pensée universelle, 1988, p. 9.

²³⁹ *Ibid.*, p. 200.

afin de lui redonner un peu de couleur, et pouvoir continuer ce rêve... insensé !
Qui m'amuse beaucoup.²⁴⁰

Au milieu de sa pauvreté, son témoignage sert d'exutoire. Ses remarques condamnables sur les femmes, ses propos antisémites, sa justification de la Shoah, son racisme envers les Algériens et son plaisir à assister à des exécutions, trouvent un support en l'objet du témoignage pour être exprimé. Dans toute cette haine de la société, seule sa jeunesse guerrière trouve grâce à ses yeux : « En vieillissant, pour raviver sans doute sa fouge, on revient en arrière, fouillant dans les souvenirs, et l'on rencontre alors le temps de son régiment et de ses guerres. N'était-il pas celui des passions et des folies ? »²⁴¹ On retrouve dans le témoignage de l'auteur une volonté de réaliser une démarche cathartique. Mais l'événement visé n'est pas son service militaire en Algérie, le « temps de son régiment », qui au contraire agit comme une ressource positive, mais celui du temps d'expression, pour lequel l'auteur ne cache rien de ses difficultés, qu'elles soient économiques ou morales.

L'articulation entre le passé et le présent est au centre des témoignages. La relation entre le temps de l'Algérie et celui de l'expression construit le récit et dévoile les appréhensions des auteurs qui jouent avec ces différents temps, parfois au moyen d'allers-retours, comme pour Pierre Puicercus, afin de déterminer l'évolution de leur rapport avec la société. De son rapport au temps, l'ancien zouave Jacques François s'en fait l'écho, suite à son départ définitif d'Alger le 7 octobre 1962 à la fin de sa convalescence après sa blessure survenue dans l'explosion de l'Hôtel de Ville le 15 juin 1962 :

C'est à cet instant précis que j'allais devoir parler de l'Algérie au passé. Le temps des souvenirs, ce temps qui m'a meurtri, révolté parfois, fait trembler souvent, j'aurai voulu qu'il s'éloigne vite, très vite.

Mais le temps des souvenirs, je l'ai appris à mes dépens, a désormais partie liée avec le présent.²⁴²

Jacques François signifie ainsi l'impossibilité à prétendre éliminer simplement les stigmates de la guerre, dont l'expérience l'espace de quelques mois a été déterminant dans sa

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 209-210.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 105.

²⁴² *Ibid.*, p. 176.

construction au sortir de sa jeunesse. La démarche testimoniale possède ses propres limites. Elle ne peut faire oublier le passé, mais elle peut conduire les témoins à composer avec lui.

Les récits des anciens appelés dévoilent une diversité des fonctions données à la pratique testimoniale, entre acte cathartique pour les uns, devoir de mémoire pour les autres – parfois pour les mêmes. La mise à l’écrit de leurs expériences de guerre les emmène dans un champ de problématique plus vaste, où tous les enjeux ne sont pas toujours clairement identifiables. Sur le rôle dévolu au traitement de la violence, les témoignages ne provoquent pas systématiquement une mise à distance de cette dernière, mais il a pour conséquence une redéfinition de la violence et, de ce fait, entraîne une redéfinition des témoins eux-mêmes. Lesquels font surgir des identités multiples : appelé, soldat, électeur, auteur, écrivain, auto-éditeur, bourreau, victime, ancien combattant.

Conclusion

Conclusion

Notre étude se proposait de questionner le sens de la double action d'écriture et de publication des témoignages d'anciens appelés d'Algérie. L'acte, pourtant individuel, du témoignage s'est révélé être au centre d'une démarche collective, à plusieurs titres, menée par d'anciens combattants de la guerre d'indépendance algérienne.

Elle apparaît comme collective pour ce qu'elle donne à voir de la société dans laquelle elle s'inscrit. Les témoignages des anciens appelés portent en eux plusieurs mémoires collectives qui interagissent. Ainsi, la mémoire de l'expérience algérienne éclaire celle des années 1930, décennie durant laquelle naissent la majorité des appelés, et celle des deux guerres mondiales dont les références dans les récits des appelés témoignent de leur nature structurante. Ces deux dernières mémoires, au sein desquelles grandissent les appelés, fournissent un cadre de compréhension qu'ils utilisent quand, eux aussi, se retrouvent confrontés à un contexte de guerre. Au moment d'écrire leur propre récit de guerre, ils sont nombreux à faire appel aux souvenirs des deux guerres mondiales.

Cette démarche collective du témoignage se comprend aussi dans le sentiment d'appartenance à une même génération, dans laquelle s'inscrivent les parcours des appelés. Lorsque ces derniers se définissent, ils le font en rapport aux autres. Le « je » de l'appelé devient alors le « nous » du contingent. Arrivés à l'âge de la retraite, les anciens appelés sont plus nombreux à témoigner. La démarche répond ainsi à un besoin de retrouver une nouvelle fonction sociale, double, à la fois témoin et ancien combattant.

Enfin, la démarche est collective parce qu'elle s'adresse à la société. Les auteurs tentent de partager leur expérience de guerre en utilisant le témoignage comme intermédiaire envers la société et l'État. La fin de leur séjour en Algérie n'a pas forcément signifié la fin de la guerre et, avec elle, des souffrances endurées. Les appelés ont pu faire le récit de leur guerre pour accéder à une reconnaissance de ces souffrances. L'acte de témoignage représente ainsi un outil médiat pour intéresser la société et amener l'État à reconnaître la réalité de la guerre en Algérie entre 1954 et 1962, et donner à l'ensemble du contingent l'accès aux droits d'anciens combattants. Témoigner ne signifie pas pour les anciens appelés la fin du processus de l'expérience algérienne. Les témoignages sont un outil d'intégration à la société, ils représentent « l'effort » du « moi social ».¹

¹ Henri BERGSON, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 2013 (1^e édit. : 1932), p. 32

Cependant, contrairement à mes premières hypothèses, l'État n'est pas systématiquement l'interlocuteur désiré. Une minorité d'auteurs excluent de fait l'État de leurs horizons d'attente. Pour certains auteurs nostalgiques de l'Algérie française, comme Michel Esnault, la mémoire est exclusive, le témoignage est réalisé pour un groupe défini, en l'occurrence celui de la communauté des rapatriés pour l'appelé sarthois. Cette dissonance illustre la diversité des témoignages et des parcours des auteurs du corpus.

Le contingent, combien de guerres ? Les soixante auteurs étudiés présentent une grande variabilité des parcours et expériences de guerre. Des séminaristes aux agriculteurs, en passant par les médecins, tous présentent des expériences professionnelles et militaires différentes, ce qui crée la richesse, mais aussi la complexité, de notre étude. Pourtant, les témoignages présentent sur certains points un caractère homogène, notamment en ce qui concerne la défense du groupe, et révèle entre 1974 et 2005 un continuum historique. Ainsi, les auteurs de témoignages produisent le récit dans un cadre pré-narratif, où de nombreux *topoi* peuvent être relevés. La défense du contingent en premier lieu, mais aussi, à l'exception de quelques témoignages, la distanciation vis-à-vis de l'utilisation de la torture. La mention de la pratique de cette dernière par les auteurs leur permet de situer leurs témoignages et de s'en servir comme pierre d'achoppement, sur laquelle ils initient une réflexion plus large sur les violences.

En effet, c'est l'évocation et les descriptions des violences qui structurent les témoignages. Leur traitement par les auteurs du corpus permet une analyse sur la relation entre violence et identité, ouvrant la voie à une histoire intime de l'expérience du contingent. Cette histoire intime se signale notamment par la masculinité exprimée dans les témoignages. Les auteurs rendent en effet compte de leur jeunesse, au sein de laquelle leur identité est encore en construction. Se pose alors la question des conséquences du conflit sur le long terme pour les anciens du contingent. L'exposition et la participation aux violences ont directement causé des blessures physiques, deux mutilés de guerre apparaissent ainsi dans le corpus, et mentales, plusieurs auteurs décrivent leur profonde détresse au cours et à l'issue de leur service militaire, dont un est réformé à la suite d'épisodes d'hallucination. Pourtant, si les témoignages sont l'occasion de revenir sur les retombées de l'expériences, les questions affleurent sur les possibilités de comprendre, puis de transmettre, les émotions vécues en Algérie et plus largement dans le cadre du service militaire.

Un des enjeux principaux des témoignages repose sur la capacité à parler aux autres, de parvenir à communiquer les souvenirs des impressions. L'éloignement de la guerre, de treize à quarante-trois ans, conduit les auteurs à interroger son empreinte, son évolution. Cependant, les témoignages ne peuvent agir comme des matrices, dans le sens où elles reproduiraient

parfaitement l’empreinte de la guerre. L’écriture demande en effet une maîtrise, plus ou moins présente selon les auteurs, pour parvenir à restituer autant que possible les réflexions et émotions. Dans cette perspective, les témoignages représentent une médiation avec le lectorat. Ce dernier n’est d’ailleurs pas clairement identifiable, existe-t-il vraiment ? En dehors des familles, des cercles d’amis proches, la réponse n’est pas évidente. Raphaëlle Branche a choisi d’étudier la mémoire des appelés dans le cadre familial, les sociabilités entre anciens d’Algérie pourraient en constituer un autre.² Le contingent représente en effet une ressource bien identifiée pour les auteurs du corpus, qui trouvent chez leurs pairs une capacité d’écoute et de compréhension.

La mémoire du contingent à laquelle participe les auteurs de témoignages est née durant la guerre, elle s’est construite au fur et à mesure des événements, par les manifestations des rappelés en 1955 contre leurs envois en Algérie, ou encore l’échec du putsch d’avril 1961, en grande partie sur les représentations autour du sacrifice des appelés, puis sur celles de leur « silence ». Les témoignages du corpus alimentent la mémoire collective du contingent et se font les relais des représentations. Elles fondent, selon eux, la légitimité de leurs démarches, il s’agirait alors de réunir les conditions pour permettre l’émergence d’une parole issue du contingent, d’un discours commun construit autour des souffrances causées par la guerre.

En regard des témoignages des deux premières « générations de feu », les témoignages des appelés entraînent une rupture dans l’écriture testimoniale de guerre. En premier lieu, par le fait qu’il n’est pas toujours question d’expérience combattante, tous n’appartiennent pas à des unités opérationnelles et une part importante n’a même jamais connu le feu. Mais, l’expérience de la guerre ne s’arrête pas aux combats, la peur causée par un sentiment d’insécurité, le contact avec les cadavres suffisent à créer une expérience particulière de la guerre, là où les écrits des anciens combattants de la Première Guerre mondiale reposaient pour beaucoup sur l’expérience des tranchées.³ La Seconde Guerre mondiale, elle, consacrait les témoignages héroïques issues de la Résistance, ou des combattants des Forces françaises libres. Ces récits n’ont pas disparu des témoignages de la troisième « génération de feu », mais ils ne sont plus le dénominateur commun.

La rupture n’est cependant pas totale, les souffrances, comme la défense de la mémoire des soldats, structuraient déjà les témoignages de guerre, mais la société et l’État leur

² Raphaëlle BRANCHE, *Papa, qu’as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020.

³ Il est beaucoup question d’expériences combattantes pour Nicolas BEAUPRÉ dans « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l’historien », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, novembre 2011, vol. 112, n° 4, p. 41-55.

reconnaissaient ces aspects de leurs expériences et contribuaient à la mémoire des anciens combattants. Pour le contingent, il a fallu la formation d'associations, de nombreuses interpellations sur le thème de la reconnaissance pour que cela soit le cas. « Légitime à parler » pourrait tenir lieu de résumé quant aux revendications des auteurs, qui se maintiennent malgré les succès indéniables sur les plans politique et social. Quelle est la part des auteurs de témoignages dans ce processus ? Leurs démarches ont permis de créer et de construire un récit sur lequel se sont appuyées les associations pour échanger avec la société et le pouvoir politique. Ces initiatives révèlent l'importance du temps d'expression dans la construction des témoignages. Les récits ne peuvent être détachés du contexte dans lequel ils sont écrits.

Au-delà de l'empathie recherchée par les auteurs, les témoignages illustrent les changements intervenus dans la société française depuis les années 1930 jusqu'aux débuts des années 2000. Des « sabots » d'Edmond Coëdelo⁴, au « Minitel » de Claude Herbier si l'on voulait résumer.⁵ La présence encore importante des agriculteurs et des séminaristes dans le corpus signale aussi la disparition progressive d'un monde, ou du moins son érosion. Sur le plan politique, la présence des communistes renvoie à la puissance du PCF au siècle dernier, aujourd'hui marginalisé. Au contraire, celle de l'extrême droite, à travers le discours de plusieurs auteurs, montre une évolution du courant, centré sur la défense de l'Algérie française puis sur le rejet de l'immigration maghrébine. Le contenu des témoignages témoigne aussi de la filiation entre la mémoire de Vichy et celle de l'extrême droite française au cours de la période étudiée. Le renouveau du courant n'est pas sans lien avec les conséquences de la guerre d'indépendance algérienne, notamment au vu de la campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancour, dirigée par Jean-Marie Le Pen via les comités TV, auxquels participe un auteur du corpus.

Enfin, ce mémoire est aussi l'occasion d'explorer des espaces originaux, comme les nuits algériennes, et leurs effets sur les appelés, ou des acteurs qui ne le sont pas moins, avec les animaux en guerre et le rôle d'adjuvant. L'appel à des références culturelles tout au long de l'étude, parfois même présent dans les titres des chapitres ou sous-parties, a aussi permis de souligner une des natures du mémoire, culturelle, auxquelles s'ajoutent celles de l'histoire sociale et politique.

⁴ Edmond COËDELO, *Rebelle dans les djebels : guerre d'Algérie, lutte contre le colonialisme témoignage*, Agen, Impr. du Travailleur du Sud-Ouest, 2002.

⁵ Claude HERBIER, *Malgré tout : du valdahon à Figui, les pérégrinations d'un rappelé de 1956*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 143.

Les appelés, des anciens combattants d'une guerre qui n'est plus à faire ? Selon la formule consacrée, tout n'a pas été fait sur ce sujet. C'était vrai avant le début de cette étude, cela l'est encore après, mais j'espère que ce travail contribuera modestement à l'historiographie déjà existante sur la mémoire du contingent. Les pistes sont nombreuses. Un choix a, en effet, été effectué au début de la deuxième année de Master. Celui de ne pas ouvrir l'étude à des entretiens oraux, qui auraient pu permettre d'interroger les auteurs encore en vie, de consulter leurs documentations. Cependant, ma volonté était de rester focaliser sur l'écrit et le temps de l'expression. Les trois temps étudiés, l'enfance et la jeunesse – celui du service militaire – et, surtout, celui de l'écriture et de la publication me paraissaient suffisants pour ce mémoire. Mais, une ouverture de cette étude à l'histoire orale, au temps actuel – celui de l'interprétation –, pour compléter celle réalisée sur l'histoire écrite, aurait son intérêt malgré le nombre toujours moins important des acteurs de cette histoire encore présente. Par ailleurs, la présence dans les archives du SHD de Pau des dossiers militaires du contingent, et parmi eux, ceux du corpus, représentent une quantité de sources inédites, et pour les travaux historiques futurs, une promesse.

Annexes

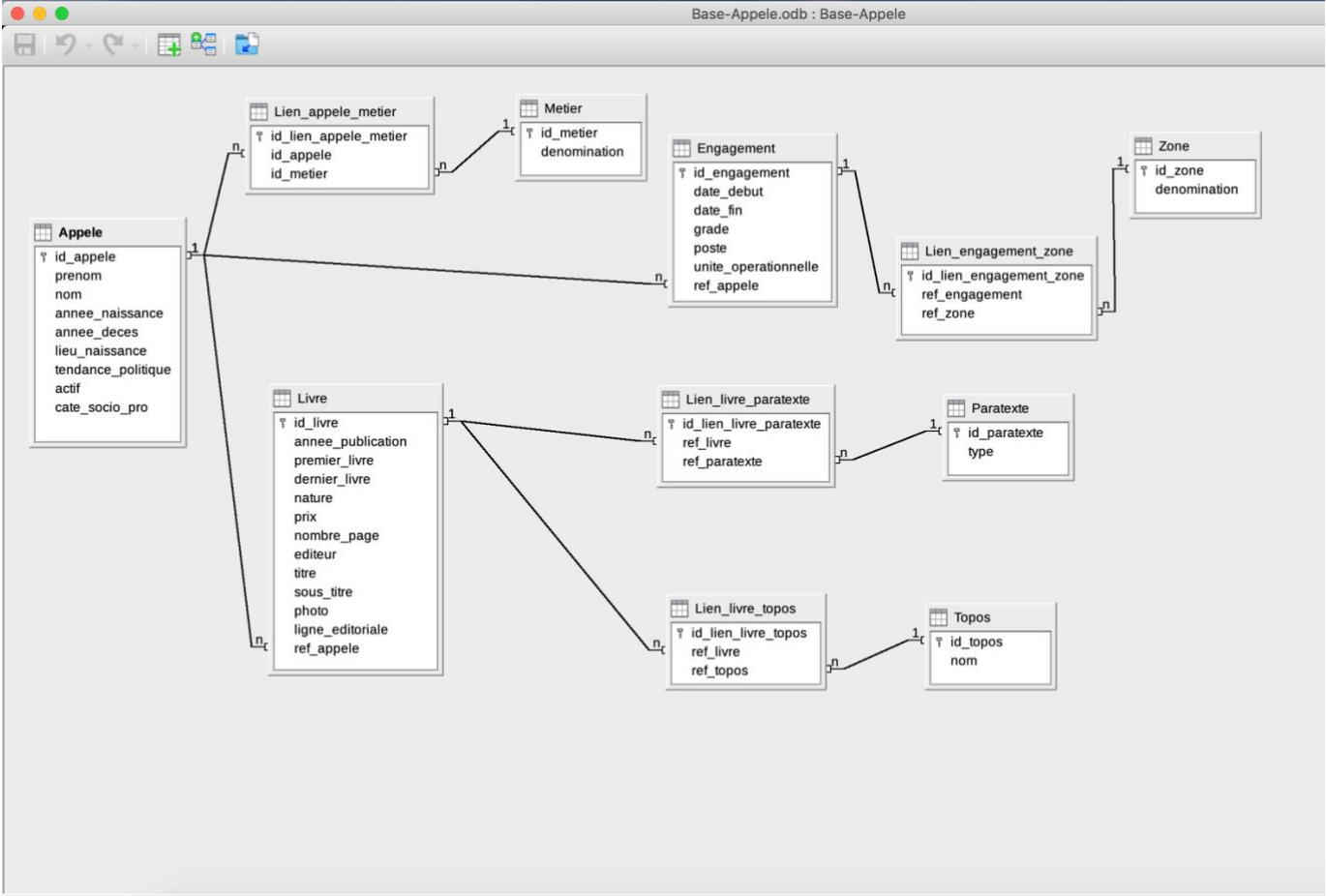
Annexe 1 – Vue d'ensemble de la base de données Excel

| corpus appelé M2 | | | | | | | | | | | | | | | | | Rechercher dans la fe... | | | | | |
|---|----------------------------------|--------|----------|------------|------------|-----------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|----------------|---------------------|----------------------------|--------------|---------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------|---------------|-------|
| Accueil Insertion Dessin Mise en page Formules Données Révision Affichage | | | | | | | | | | | | | | | | | Partager | | | | | |
| Roger ALBERT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3 | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T | | |
| 1 | Appelés du corpus | classe | Statut | Année nais | Année mort | Lieu de naissance | Année d'eng | Mois d'enga | Année de fin | Mois de fin | Age de l'appel | Grade | Poste/unité | Unité opérat | Zone d'engagem | Activité associati | Tendance politique | Métier | actif/retraite | Catégorie so An | | |
| 2 | Roger ALBERT | 56 1/C | appelé | 1935 | | Vendée (La Tardière) | 1956 | juin | 1958 | Novembre | 22 ans | maréchal des log | 30e régiment de drag | Oui | Oranie | | centre droit ou droit | agriculteur, coopérative, | retraite | agriculteur | | |
| 3 | Claude AUBREES | | appelé | 1935 | | Essonne (Saint Michel sur) | 1958 | Mai | 1959 | octobre | 23 ans | aide infirmier | l'ouïers maris | Non | Oranie | FNACA | | Dans la limonade | | employé | | |
| 4 | Hugues ARTESE | | appelé | 1935 | | AFN puis Le Nord ? | 1958 | juillet | 1960 | octobre | | sous-off | 4e BCP chasseurs à pie | Oui | Aurès | | minimise la torture | | | | | |
| 5 | Pierre-André CANALE | | appelé | 1935 | | St-Germain-en-Laye | 1956 | | 1958 | Février | 21 ans | maréchal des logis | | Oui | Kabylie | | | travaille dans le pétrole | pré-retraite | cadre | | |
| 6 | Jean-Claude CARRIERE | | appelé | 1931 | 2021 | Hérault | 1959 | | 1961 | mars | 28 ans | sergent | sorte d'ordonnance du | Non | Algérie | | | Chénais, écrivain | actif | cadre | | |
| 7 | Roland CHATAUD | | appelé | 1941 | | Ailier (Saint-Rémy-en-Roll) | 1961 | Février | 1962 | septembre | 20 ans | Sous-lieutenant | 2e RIM | Oui | Kabylie-Alger | association, AC | Gauche | Étrange, conservat | Commissaire divisional | retraite | cadre | |
| 8 | Roger CLAIR | | appelé | 1934 | | Modane (Savoie) | 1959 | janvier | 1960 | juin | 21 ans | | chasseur alpin | Oui | Kabylie | | | | | | | |
| 9 | Edmond COEDEL | | appelé | 1936 | | | 1956 | novembre | 1959 | Février | 20 ans | deuxième classe | poste de surveillance s | Oui | frontière tunisienne | gauche laïque | cooc | agriculteur | retraite | agriculteur | | |
| 10 | Jean-Pierre DOVAL | | appelé | 1934 | | Oléron | 1956 | | 1957 | | 22 ans | soldat | "groupe nomade" | Oui | Constantinois-Aurès | | | Footballeur semi-pro, for | retraite | employé | | |
| 11 | Jean DEBAY | | appelé | 1934 | 2021 | | 1955 | Septembre | 1957 | | 20 ans | sergent | chasseur alpin | Oui | Kabylie | | Conservateur | Plombier-couvreur | retraite | ouvrier | | |
| 12 | Henry DESCOMBIN | | appelé | 1931 | | Modane (Savoie) | 1958 | Mai | 1960 | Avril | 28 ans | | 15e BCA (chasseur alpi | Non | Oranais | | Centriste | prof d'histoire/psycholo | retraite | cadre | | |
| 13 | Michel D. (DUCROS) | 59-1/A | appelé | 1940 | | Paris | 1962 ? | | 1962 ? | | 20 ans ? | | 99e RIMA | Oui | Grande Kabylie | scout | complexe | école de dessin ? | | cadre | | |
| 14 | Jean-Pierre DOVAL | | appelé | 1937 | décédé | Cahadoux (Pont-l'Évêque) | 1957 | Septembre | 1959 | Janvier | 21 ans | deuxième classe | | Oui | Oranie | | pacifique | journaliste | | cadre | | |
| 15 | Michel ENSAULT | 59-2/C | appelé | 1939 | | Sarthe | 1959 | janvier | 1962 | mars | 26 ans | caporal | 1er RIM | Non | Oranie | | nostalgie AF, royaliste, catho, ré | pétainiste | actif | cadre | | |
| 16 | Jean FAURE | | appelé | 1937 | | Isère (Autrans) | 1957 | Mars | 1959 | juin | 20 ans | sergent | | Oui | Grande Kabylie | syndicat agricole, / UMP, | droite chrétien | Vice-président du Sénat | actif | cadre | | |
| 17 | Maurice FOURCHES | | appelé | 1930 | | (Comté) Tulle | 1955 | Décembre | 1958 | Janvier | 26 ans | aspirant lieutenant | 67 rgmt d'artillerie | Oui | Algérie Kabylie | Milieu associatif sy | pédagogue, républicain | mitr, professeur | retraite | cadre | | |
| 18 | Jean FORESTIER | | appelé | 1937 | | Sens (Yonne) | 1957 | juillet | 1960 | septembre | 20 ans | sergent | 18e rgt de chasseurs a | Oui | Aurès | | Oui, très invest | compositeur typographe, | actif | ouvrier artisi | | |
| 19 | Jacques FRANCOIS | 60/2A | appelé | 1940 | | Meurthe-et-Moselle | 1960 | septembre | 1962 | octobre | 20 ans ? | sergent | 9e Bataillon de Zouave | Oui | Alger | | | | | | | |
| 20 | Luc FRIEDFON | | appelé | 1937 | | Gironde | 1958 | Février | 1960 | mars | 21 ans | brigadier | secrétaire au 4e burea | Non | Sud-Oranie | | | à fait des études avortées | | | | |
| 21 | Marc GABRANGER | | appelé | 1935 | 2020 | Eure (Éry-sur-Eure) | 1960 | mars | 1962 | Février | 25 ans | sous-off | radio/ 10 C.G.P étrang | Oui | Aurès | AC | humaniste/chrétien | à la retraite devient aute | retraite | cadre | | |
| 22 | Bernard GERLAND | | appelé | 1939 | 2020 | Rhône (Villeneuve-sur-Sa | 1960 | Janvier | 1962 | Janvier | 21 ans | sergent | 117 RI | Oui | Kabylie | Militant décolonial | progressiste, gauche, | instt, bâtiment, perman | actif | profession in | | |
| 23 | PIERRE GODDEAU | 54-2/C | rapporté | 1930 | | Paris (4e arrondissement) | 1955 | | 1957 | avril | 25 ans | lieutenant, méde | SAS | Non | Petite Kabylie | | | à la retraite devient aute | retraite | cadre | | |
| 24 | Jacques GOUROU | | appelé | 1941 | | Alsace | 1959 | juillet | 1961 | | 20 ans | sous-off | radio/ 10 C.G.P étrang | Oui | Aurès | AC | humaniste/chrétien | à la retraite devient aute | retraite | cadre | | |
| 25 | Loan GUERRE | | appelé | 1936 | | Aude ou Pyrénées-Orient | 1957 | | 1959 | | 21 ans | caporal | 23e RA 1 | Oui | frontière Tunisienne | | | employé de mairie | retraite | cadre | | |
| 26 | Philippe GRIN | | appelé | 1932 | | Savoie | 1957 | novembre | 1960 | Février | 25 ans | 2e classe | 1er BCP | Oui | Alger, Kabylie | gauche | "méméliste" | és lettres, sciences po, édit | ions | employé | | |
| 27 | Claude HERBET | 52/2 | rapporté | 1932 | | Nièvre | 1956 | Mai | 1956 | décembre | 24 ans | sergent, sous off | radio/ 43, 44, 48e RI | Non | Berkane et Bou arf, JAC | puis syndicat a | gauche | psychanalyste | retraite | cadre | | |
| 28 | Fabien HILLIARD | 57/1C | appelé | 1937 | | Vendée, l'Île-d'Oléron | 1957 | novembre | 1959 | décembre | 20 ans | caporal | 110e RIM | Oui | Oranais | UAC | | photographe | actif | profession in | | |
| 29 | Ugo JANNICO | | appelé | 1933 | | Rhône (Lyon) | 1959 | Janvier | 1960 | septembre | 26 ans | 2e classe, instr | 6e RI, puis bouge bcp | Oui | Kabylie | | | CCO, poste à resp | cooc | Avocat | cadre | |
| 30 | Jacques INREP | 59-1/B | appelé | 1939 | | Orne, Mieuacé | 1959 | | 1961 | août | 21 ans | deuxième classe | bataillon disciplinaire, | Oui | Aurès | | | gauche | psychanalyste | retraite | cadre | |
| 31 | Serge LAMBERT | 59-2B | appelé | 1935 | | Marseille | 1959 | novembre | 1962 | mars | 24 ans | sous-lieutenant | EOR, chef de poste | Oui | Nord constantinois | | | socialiste ? | ingénieur en chimie | retraite | cadre | |
| 32 | Bernard LANDRY | | appelé | 1938 | | Manc | 1960 | novembre | 1962 | octobre | 22 ans | sous-off | chef de poste | Non | Algérie, Sahara, K, mil, Pol | | | FS, encarté, respons | Dans l'hotellerie, puis à | retraite | employé | |
| 33 | Jean-Marie LANGRY | | appelé | 1940 | | Andennes | 1960 | novembre | 1961 | | 20 ans | "voligeur" | 152 RIM | Oui | frontière Tunisienne | | | humaniste ? | employé service transport | port et ch | employé | |
| 34 | Jean-Marie LENTZ | | appelé | 1939 | | Haut-Rhin | 1959 | avril | 1961 | juillet | 19 ans | | section de protection, | Non | Constantinois | | | complicé, peut-être gaulliste | | | | |
| 35 | Michel LERIBEL | | appelé | 1932 | | Bayonne | 1956 | octobre | 1958 | décembre | 24 ans | lieutenant | Para | Oui | Constantinois, Aurès | | | extrême droite | agro | retraite | cadre | |
| 36 | Robert LEVY | 56-2/B | appelé | 1928 | | Tunis | 1956 | | 1958 | juin | 28 ans | médecin | 28e BCA | Non | Kabylie, Constantine | | | FCF puis gaulliste, st | médecin | retraite | cadre | |
| 37 | Georges LONDICHE | 58/2/A | appelé | 1938 | | Sassenage | 1958 | septembre ? | 1960 | novembre | 20 ans | radio | Para | Oui | Kabylie, Alger | | | extrême gauche | Maçon | retraite | ouvrier | |
| 38 | Jean LYONNAZ-PERBOUT | 52 | rapporté | 1932 | | Haute-Savoie | 1955 | mai | 1956 | novembre | 23 ans | infirmier | | Non | Kabylie | | | nostalgie AF | infirmier ? | employé | | |
| 39 | Norbert MAISONNEUVE | 56-2/C | appelé | 1936 | | Loire Atlantique | 1956 | décembre | 1959 | | 21 ans | maréchal des log | 586e bataillon du Train | Non | Algérie | | éclairéur de Frabco | gauche chrétienne | maçon, enseignant | informatique | ouvrier | |
| 40 | Daniel MARTEAU | | appelé | 1940 | | Paris (Seine-Saint-Denis) | | | | | 20 ans ? | secrétaire et infir | dans un poste | Non | Kabylie | | | | prof lycée pro | actif | cadre | |
| 41 | Bernard MERCIER | | appelé | 1939 | 2015 | Angers (Pays-de-la-Loire) | 1961 | | 1962 | | 22 ans | Officier de marine | | Oui | Sud-Oranais | Oui | "Humaniste" | | Prêtre | pré-retraite | profession in | |
| 42 | Paul MÉRÉAU | | appelé | 1939 | 2005 | Luzon Vendée | 1960 | octobre | 1962 | septembre | 21 ans | simple soldat | 24e Rima | Oui | Aurès (Mizab), Bkura | | | | | retraite | cadre | |
| 43 | Jean MOLAND | 56-2/A | appelé | 1933 | | Ain (Saint-Juste) | 1956 | septembre | 1958 | décembre | 22 ans | infirmier/ 2nd cl | 29e Bataillon des Tirail | Oui | Oranais, Ouassens cgt, FNACA | | | gauche syndicaliste | séminariste, prêtre, DS | retraite | ouvrier | |
| 44 | Alan MAILLARD DE LA MONDANIS | | appelé | 1935 | | Le Crusc | 1960 | Janvier | 1961 | | 25 ans | sous-lieutenant | SAS | Non | Oranais | (Ikermann) AEC (associations) | révisionnisme, nostalg | | docteur rhéologue et hist | actif | cadre | |
| 45 | Jean MOROT | | rapporté | 1932 | | Meurthe-et-Moselle (Frou | 1956 | Jun | 1962 | juillet | 26 ans | Sous-lieutenant | Rapporté | Oui | Oran, Constantinois | | | | | retraite | cadre | |
| 46 | Albert NALLET | | appelé | 1937 | | Ain | 1957 | mai | 1959 | août | 20 ans | | RI | Oui | Grande Kabylie | "Mouvement pour humaniste | | Prof lycée pro, enseigne | retraite | cadre | | |
| 47 | (Jean-) Pierre QUAIZOLA | 60-1/B | appelé | 1940 | | Pyrénées-Atlantique (Bord | 1960 | mai | 1962 | juin | 20 ans | caporal-chef puis | 34e regnt d'artillerie, 1/ | Oui | Oranais, Aurès | AEC | droite, gaulliste | | ingénieur, mécanographe | retraite | cadre | |
| 48 | Georges PAGÉ | | appelé | 1940 | | Ingrandes (Vienne) | 1960 | | 1962 | juillet | 20 ans | radio | 6e BCA | Non | Oranais (Ikermann) AEC (associations) | révisionnisme, nostalg | | pilote | retraite | cadre | | |
| 49 | Pierre PAULIAN | | appelé | 1931 | 2015 | Haute-Garonne (Toulouse) | 1956 | | 1958 | Décembre | 25 ans | maréchal des log | artillerie | Oui | Sud-Oranais | | | | Doctant d'histoire, ense | retraite | cadre | |
| 50 | Henri POUILLIOT | | appelé | 1938 | | Loiret | 1962 | mars | 22 ans | | 22 ans | brigadier | 584e bataillon du train | Non | Alger | | | implicé | gauche, cooc ? | ingénieur, mécanographe | retraite | cadre |
| 51 | Gilles PERRAULT/Jacques PEYROLIS | | appelé | 1931 | | Paris | 1955 | | 1957 | 3 mois en AL | 24 ans | caporal-chef | Para | Oui | Constantinois | | | carie au PCF | socialiste puis cooc | retraite | cadre | |
| 52 | Jean-Claude POTTY | | appelé | 1937 | | Gironde | 1957 | juillet | 1958/1959/97 | | 20 ans | radio | 45e rgnt de transmis | Oui | Sud-Oranais, Alger, Sahara | | humaniste | Chômage | spécialiste de | retraite | employé | |
| 53 | Pierre PUJERCIUS | | appelé | 1936 | | Gironde | 1956 | | | | | deuxième classe | 4e ; 17e bataillon des | Oui | Constantinois, Kabylie, Sahara | | front national | Chômage | soudieur sur cf | actif | ouvrier | |
| 54 | Yves SALVAT | | appelé | 1936 | | Pyrénées-Orientale | 1956 | Janvier | 1960 | | 22 ans | Soldat | | Non | Orléansville | AC | Communiste | agriculteur ? | actif | agriculteur | | |
| 55 | Claude SCHMITT | | appelé | 1939 | | | 1959 | | 1959 | | 20 ans | | | Non | précisé | | | | lauréat, éditeur, journaliste | cadre | | |
| 56 | Roger SONCARRÉU | | appelé | 1935 | | Rhône (Lyon) | 1956 | | 1959 | mars | 21 ans | aspirant sous sou | 5e régiment de tiraille | Oui | Oranais | UNCAFAN, d'autres | nostalgie AF | | organisme de formation | retraite | employé | |

Annexe 2 – Zoom sur la base de données Excel

| corpus appelé M2 | | | | | | | | | | | | Rechercher dans la feuille | | | | |
|---|----------------------|--------|------------|-------------|------------|-----------------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-----------------|----------------------------|--------------------------|----------------|----------------------------|---------------------|
| Accueil Insertion Dessin Mise en page Formules Données Révision Affichage | | | | | | | | | | | | Partager | | | | |
| A3 X ✓ fx Roger ALBERT | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | |
| | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| 1 | Appelés du corpus | classe | Statut | Année naiss | Année mort | Lieu de naissance | Année d'eng | Mois d'enga | Année de fin | Mois de fin | Age de l'appelé | Grade | Poste/unité | Unité opérat | Zone d'engagemen | |
| 2 | Roger ALBERT | 56 1/C | appelé | 1935 | | Vendée (La Tardière) | 1956 | juin | 1958 | Novembre | 22 ans | maréchal des logi | 30e régiment de drago | Oui | Oranie | |
| 3 | Claude AURIÈRES | | appelé | 1935 | | Essonne (Saint-Michel sur | 1958 | Mai | 1959 | octobre | 23 ans | aide infirmier | fusiliers marins | Non | Oranie | |
| 4 | Hugues ARTÈSE | | appelé | | | AFN puis Le Nord ? | 1958 | juillet | 1960 | octobre | | sous-off | 4e BCP chasseurs à pie | Oui | Aurès | |
| 5 | Pierre-André CANALE | | appelé | 1935 | | St-Germain-en-Laye | 1956 | | 1958 | Février | 21 ans | maréchal des logis | | Oui | Kabylie | |
| 6 | Jean-Claude CARRIERE | | appelé | 1931 | 2021 | Hérault | 1959 | | 1961 | mars | 28 ans | sergent | sorte d'ordonnance du | Non | Algérois | |
| 7 | Roland CHATARD | | appelé | 1941 | | Aillier (Saint-Rémy-en-Roll | 1961 | Février | 1962 | septembre | 20 ans | Sous-lieutenant | 2e RIM | Oui | Kabylie-Alger | |
| 8 | Roger CLAIR | | appelé | 1934 | | Vosges (Xonrupt-Longeme | 1959 | janvier | 1960 | Juin | 21 ans | chasseur alpin | | Oui | Kabylie | |
| 9 | Edmond COÉDELO | | appelé | 1936 | | | 1956 | novembre | 1959 | février | 20 ans | deuxième classe | poste de surveillance s | Oui | frontière tunisienne gau | |
| 10 | Franck COURDAVAULT | | appelé | 1934 | | Oléron | 1956 | | 1957 | | 22 ans | soldat | "groupe nomade" | Oui | Constantinois-Aurès | |
| 11 | Jean DEMAY | | appelé | 1934 | 2021 | | 1955 | Septembre | 1957 | | 20 ans | sergent | chasseur alpin | Oui | Kabylie | |
| 12 | Henry DESCOMBIN | | appelé | 1931 | | Modane (Savoie) | 1958 | Mai | 1960 | Avril | 28 ans | | 15e BCA (chasseur alpi | Non | Oranais | |
| 13 | Michel D. (DUCROS) | 59-1/A | appelé | 1940 | | Paris | | | 1962 | ? | 20 ans ? | | 99e RIMA | Oui | Grande Kabylie | |
| 14 | Jean-Pierre DUVAL | | appelé | 1937 | décédé | Calvados (Pont-l'Évêque) | 1957 | Septembre | 1959 | Janvier | 21 ans | deuxième classe | radio | Oui | Oranie | |
| 15 | Michel ESNALUT | 59-2/C | appelé | 1939 | | Sarthe | 1959 | janvier | 1962 | mars | 26 ans | caporal | 1er RIM | Non | Oranie | |
| 16 | Jean FAURE | | appelé | 1937 | | Isère (Autrans) | 1957 | Mars | 1959 | juin | 20 ans | sergent | | Oui | Grande Kabylie | |
| 17 | Maurice FOURCHES | | appelé | 1930 | | (Corrèze) Tulle | 1955 | Décembre | 1958 | Janvier | 26 ans | aspirant lieutenant | 67 rgmt d'artillerie | Oui | Algérois-Kabylie | |
| 18 | Jean FORESTIER | | appelé | 1937 | | Sens (Yonne) | 1957 | Juillet | 1960 | septembre | 20 ans | sergent | 18e rgt de chasseurs p | Oui | Aurès | |
| 19 | Jacques FRANÇOIS | 60/2A | appelé | 1940 | | Meurthe-et-Moselle | 1960 | septembre | 1962 | octobre | 20 ans ? | sergent | 9e Bataillon de Zouave | Oui | Alger | |
| 20 | Luc FREDEFON | | appelé | 1937 | | Gironde | 1958 | Février | 1960 | mars | 21 ans | brigadier | secrétaire au 4e burea | Non | Sud-Oranie | |
| 21 | Marc GARANGER | | appelé | 1935 | 2020 | Eure (Ézy-sur-Eure) | 1960 | mars | 1962 | Février | 25 ans | | Photographe | Non | Algérois | |
| 22 | Bernard GERLAND | | appelé | 1939 | 2020 | Rhône (Villefranche-sur-Sa | 1960 | Janvier | 1962 | Janvier | 21 ans | sergent | 117 RI | Oui | Kabylie | |
| 23 | PIERRE GODEAU | 54-2/C | rappelé | 1930 | | Paris (4e arrondissement) | 1955 | | 1957 | avril | 25 ans | lieutenant, médec | SAS | Non | Petite Kabylie | |
| 24 | Jacques GOUDROT | | appelé | 1941 | | Alsace | 1959 | Juillet | 1961 | | 20 ans | sous-off | radio/ 10 C.G.P étrang | Oui | Aurès | |
| 25 | Louis GUERRE | | appelé | 1936 | | Aude ou Pyrénées-Orient | 1957 | | 1959 | | 21 ans | | 23e RI | Oui | frontière Tunisienne | |
| 26 | Philippe GRÜN | | appelé | 1932 | | Savoie | 1957 | novembre | 1960 | février | 25 ans | 2e classe | 1er RCP | Oui | Alger, Kabylie | |
| 27 | Claude HERBIET | 52/2 | rappelé | 1932 | | Nièvre | 1956 | Mai | 1956 | ? | décembre | 24 ans | sergent, sous off | 43, 44, 48e RI | Non | Berkane et Bou arfi |
| 28 | Fabien HILLAIRET | 57/1C | appelé | 1937 | | Vendée, L'île-d'Olonne | 1957 | novembre | 1959 | décembre | 20 ans | caporal | 110e RIM | Oui | Oranais | |
| 29 | Ugo IANNUCCI | | appelé | 1933 | | Rhône (Lyon) | 1959 | Janvier | 1960 | septembre | 26 ans | 2e classe, instit | 6e RI, puis bouge bcp | Oui | Kabylie | |
| 30 | Jacques INREP | 59-1/B | appelé | 1939 | | Orne, Mieuxcé | 1959 | | 1961 | août | 21 ans | deuxième classe | bataillon disciplinaire, | Oui | Aurès | |
| 31 | Serge LAMBERT | 59-2B | appelé | 1935 | | Marseille | 1959 | novembre | 1962 | mars | 24 ans | sous-lieutenant | EOR, chef de poste | Oui | Nord constantinois | |
| 32 | Bernard LANDRY | | appelé | 1938 | | Maroc | 1960 | novembre | 1962 | octobre | 22 ans | sous-off | chef de poste | Non | Algérois, Sahara, Ki mili. | |
| 33 | Jean-Marie LANDRY | | appelé | 1940 | | Ardennes | 1960 | novembre | 1961 | | 20 ans | "voltigeur" | 15°2 RIM | Oui | frontière Tunisien chré | |
| 34 | Jean-Marie LENTZ | | appelé | 1939 | | Haut-Rhin | 1959 | avril | 1961 | Juillet | 19 ans | | section de protection, i | Non | Constantinois | |
| 35 | Michel LERIBEL | | appelé | 1932 | | Bayonne | 1956 | octobre | 1958 | décembre | 24 ans | lieutenant | Para | Oui | Constantinois, Aurès | |
| 36 | Robert LÉVY | 56-2/B | appelé | 1928 | | Tunis | 1956 | | 1958 | juin | 28 ans | médecin | 28e BCA | Non | Kabylie, Constantine | |
| 37 | Georges LONDICHE | 58/2/A | appelé | 1938 | | Sassenage | 1958 | septembre ? | 1960 | novembre | 20 ans | radio | Para | Oui | Kabylie, Alger | |
| 38 | Jean LYONNAZ-PERROUX | | 52 rappelé | 1932 | | Haute-Savoie | 1955 | mai | 1956 | novembre | 23 ans | infirmier | | Non | Kabylie | |
| 39 | Norbert MAISONNEUVE | 56-2/C | appelé | 1936 | | Loire Atlantique | 1956 | décembre | 1959 | | 21 ans | maréchal des logi | 586e bataillon du Trair | Non | Algérois | |
| 40 | Daniel MARCEAU | | appelé | 1940 | | Pantin (Seine-Saint-Denis) | | | | | 20 ans ? | secrétaire et infir | dans un poste | Non | Kabylie | |
| 41 | Bernard MERCIER | | appelé | 1939 | 2015 | Angers (Pays-de-la-Loire) | 1961 | | 1962 | | 22 ans | Officier de marine | | Oui | Sud-Oranais | |
| 42 | Paul MÉRIAU | | appelé | 1939 | 2005 | Luçon Vendée | 1960 | octobre | 1962 | septembre | 21 ans | simple soldat | 24e Rima | Oui | Aurès (Mizab), Biskra | |

Annexe 3 – Base de données Libre Office, relation entre tableaux de données



Annexe 4 – Logiciel R Studio

The screenshot displays the R Studio interface with the following components:

- Source Editor:** Contains R code for text analysis:


```

27
28 viepol_dfm <- dfm(occurrences)
29
30 # Analyser les composantes du corpus
31 setwd("~/Documents/texto_td/txt_auteurs")
32
33 pclc <- group_sizes(viepol_dfm, part = "titre")
34
35 plot_group_sizes(pclc, part = "titre")
36
37 # La distribution des fréquences
38
39 library(quantmod.textstats)
40
41 freq <- textstat_frequency(viepol_dfm)
42
43 plot_pareto(viepol_dfm)
44
45 # La diversité lexicale au sein du corpus
46
47 lexical_diversity(viepol_dfm)
48
49 # Étude de la forme "chambre"
50
51 feature_distrib(viepol_dfm, feature = "ennemi")
52
53 >
```
- Environment:** Shows the current environment with variables:

| Variable | Description |
|-------------|---|
| freq | 38300 obs. of 5 variables |
| occurrences | Large tokens (19 elements, 5.1 MB) |
| pclc | int [1:19, 1:3] 27096 32267 29857 31705 72213 49386 51455 23025 10... |
| textes | 19 obs. of 4 variables |
| viepol_dfm | Large dfm (727700 elements, 4.1 MB) |
- Plots:** A bar chart titled 'feature_distrib' showing the frequency of the feature 'ennemi' across 19 documents. The x-axis is labeled 'doc_id' and the y-axis is 'value'. The highest frequency is observed in document 'Valkor_2005.txt'.
- Console:** Displays a warning message:

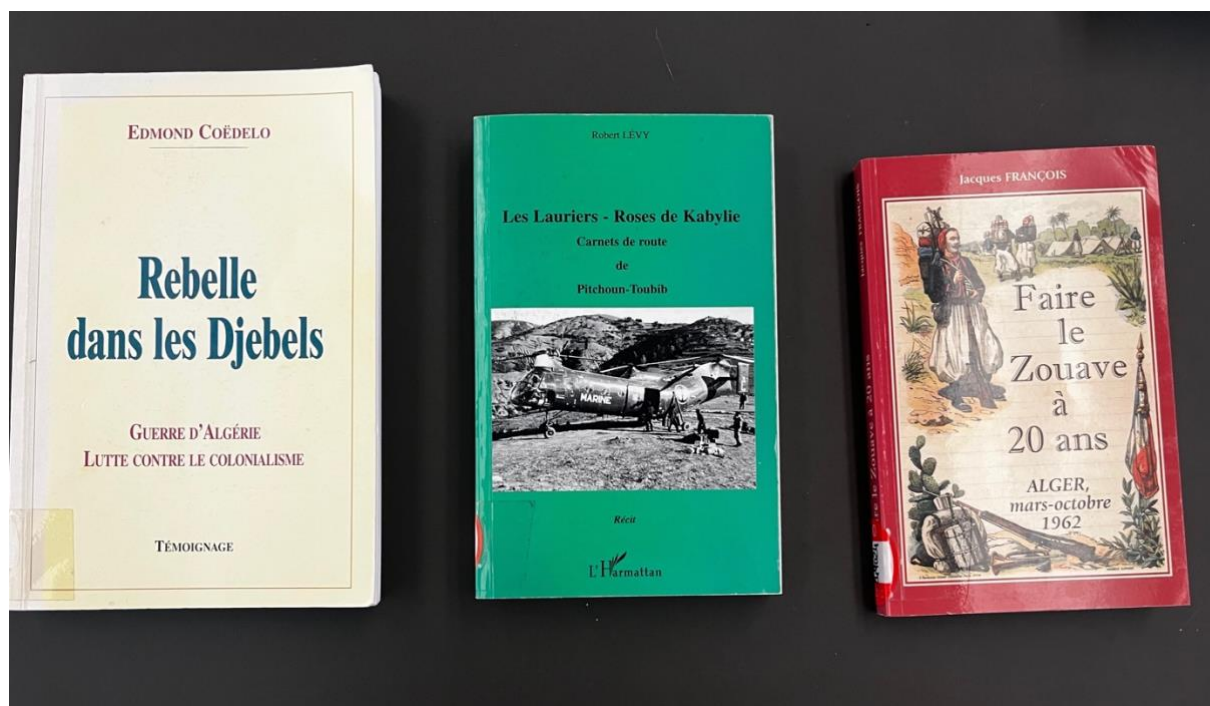

```

[[2]]

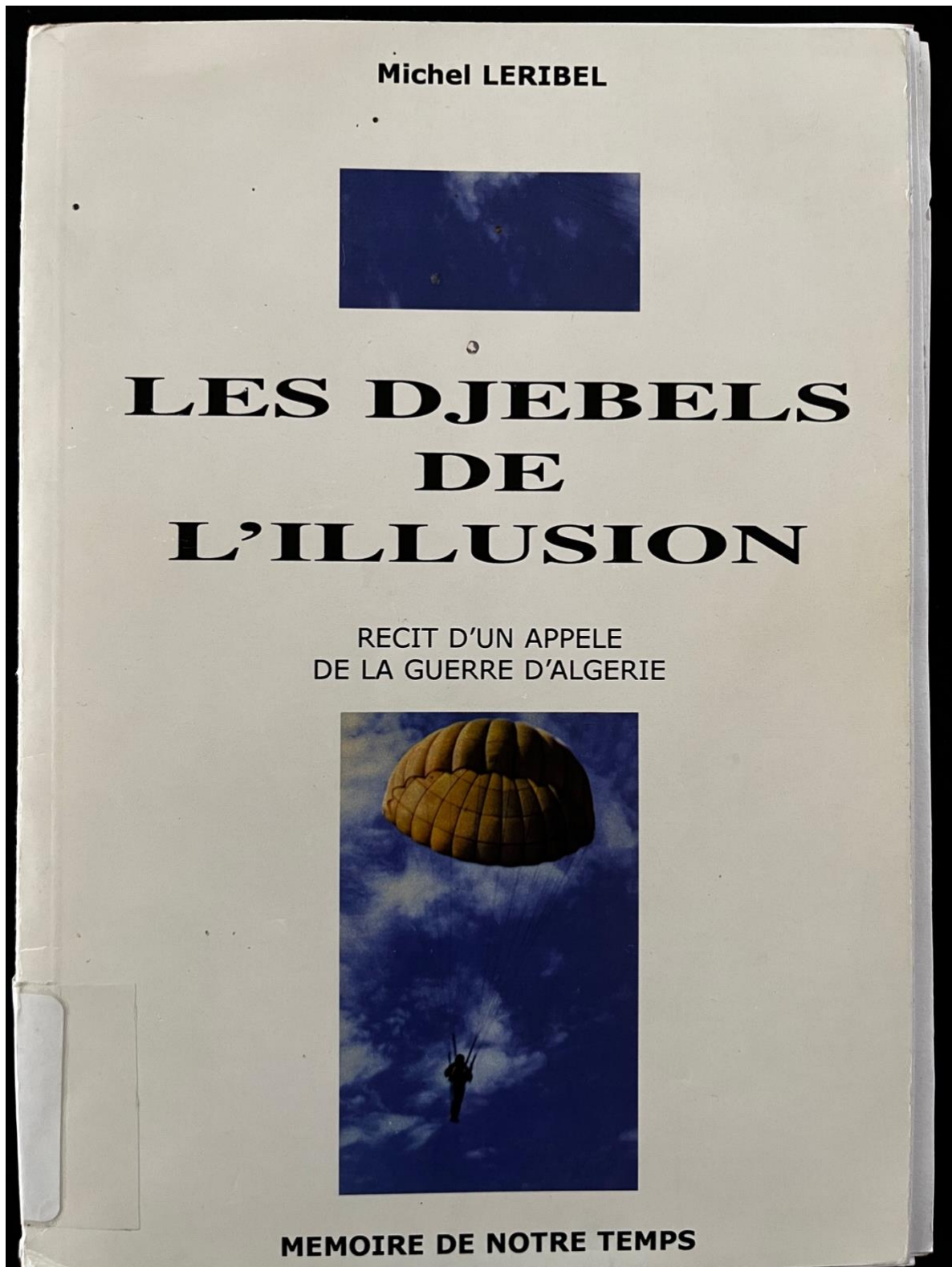
Message d'avis :
Using an external vector in selections was deprecated in tidselect
1.1.0.
Please use 'all_of()' or 'any_of()' instead.
# Was:
data %>% select(feature)
# Now:
data %>% select(all_of(feature))

See <https://tidyselect.r-lib.org/reference/faq-external-vector.html>.
This warning is displayed once every 8 hours.
Call 'lifecycle::last_lifecycle_warnings()' to see where this warning
was generated.
>
```

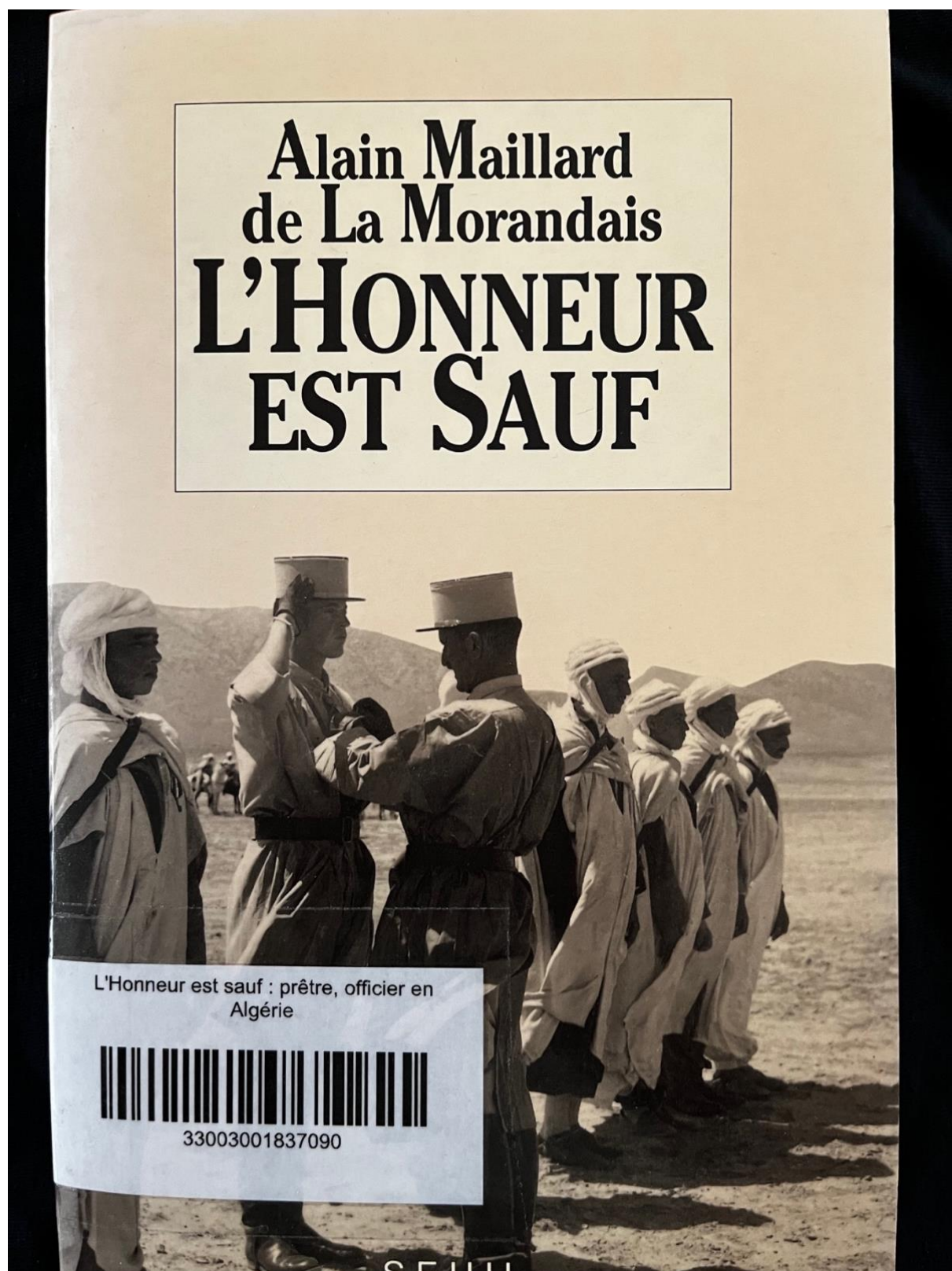
Annexe 5 – Exemples de couverture de témoignages



Source : La Contemporaine

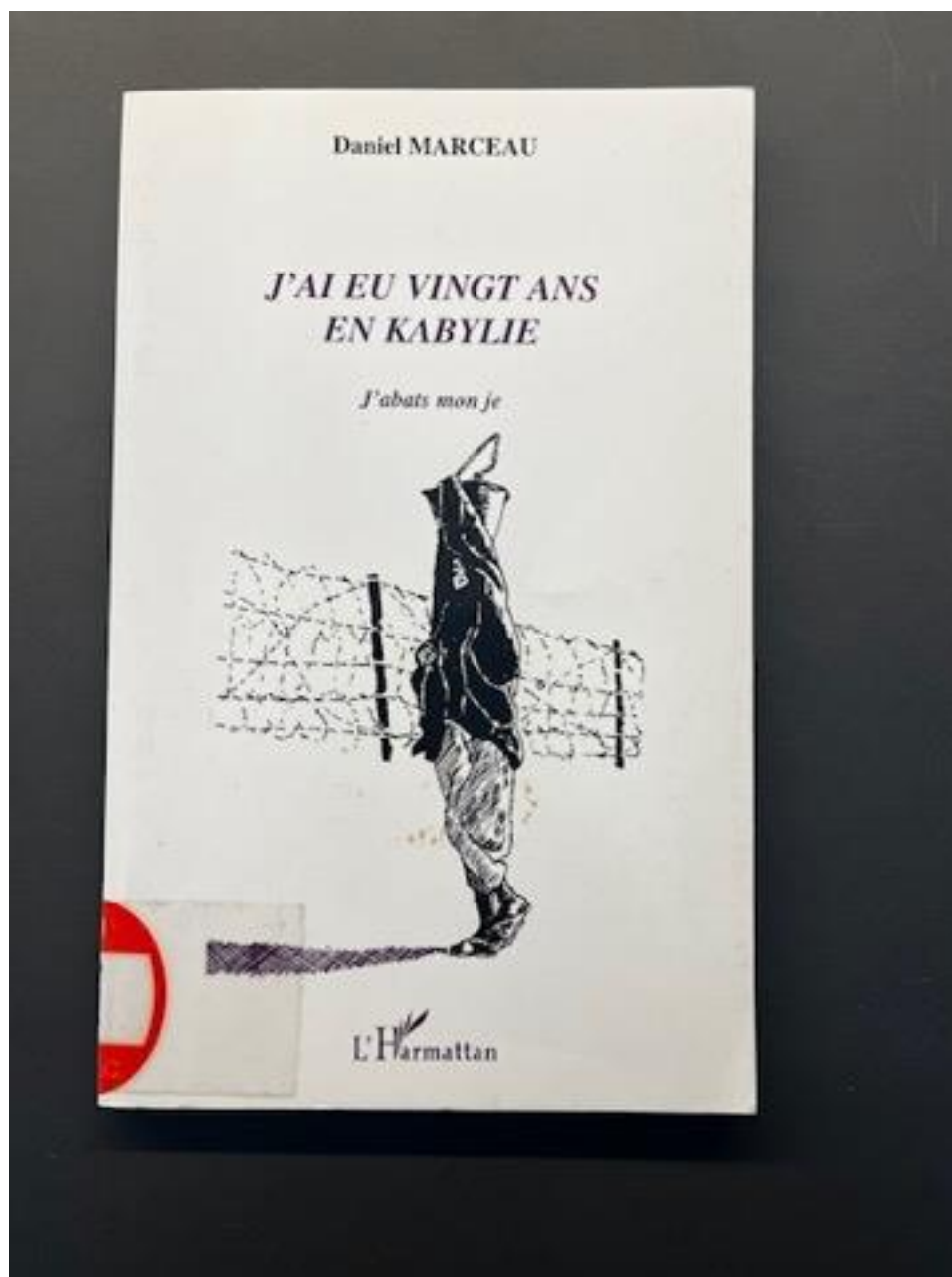


Source : Le Grand équipement documentaire



Source : La Contemporaine

Annexe 8 – Première de couverture du témoignage de Daniel Marceau



Source : La Contemporaine

Annexe 9 – Exemple d'un questionnaire du GEROJEP

Ce questionnaire est ANONYME

ORGANISATIONS PARTICIPANT AU SONDAGE

MOUVEMENTS DE JEUNESSE:

1. Etablissements de France
2. Etablissements Universitaires de France
3. Etablissements Juifs
4. Etablissements Français des Associations Chrétiennes d'Etudiants
5. Fédération Nationale des Français et Françaises
6. Jeunesse Agricole Chrétienne
7. Jeunesse de la Mer
8. Jeunesse Étrangère Chrétienne
9. Jeunesse Indépendante Chrétienne
10. Jeunesse Ouvrière Chrétienne
11. Mouvement de l'Étudiante Ouvrière
12. Scouts de France
13. Unions Chrétiennes de Jeunes Gens

ORGANISATIONS PARTICIPANT AU SONDAGE

14. Fédération Française des Mémoires des Femmes et de la Culture
15. Fédération Musicale Populaire
16. Fédération Nationale des Pères Lévites
17. Fédération Nationale des Femmes Lévites
18. Fédération Sportive et Gymnastique de France
19. Fédération "Une des Amalgames de la Jeunesse"
20. Jeunesse au Plein Air
21. Jeunesse Comète
22. Jeunesse et Reconstruction
23. Ligue Française de l'Environnement
24. Association de Libération Ouvrière
25. Peuple et Culture
26. Travail et Culture
27. Union des Volontaires et Volontaires
28. Union Latine des Campes Ruraux
29. Union Nationale Française (ouvrière)
30. Via Nouvelle

MOUVEMENTS ET INSTITUTIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE PLEIN AIR:

31. Amis de la Nature (Groupe France)
32. Centre de Loisirs de la Jase au Village, autres Adhés.
33. Centre de Vacances de la Jeunesse Rural

SYNDICATS:

34. Centre National des Jeunes Agriculteurs
35. Syndicat Général de l'Éducation Nationale

MOUVEMENTS EXCLUSIVEMENT FÉMININS:

36. Fédération Française des Bénévoles
37. Guides de France
38. Jeunesse Agricole Chrétienne Féminine
39. Jeunesse Étrangère Chrétienne Féminine
40. Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine
41. Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine
42. Unions Chrétiennes de Jeunes Filles

1 - A laquelle ou auxquelles de ces organisations avez-vous appartenu ? (Indiquez ici la(s) qui correspondent au tableau ci-dessus)

De quel âge à quel âge ?

N° de simple usager En qualité de : militant actif responsable

2 - Dans quel département résidez-vous ? SEINE

3 - Quel est le nombre d'habitants de votre commune ?

4 - Avez-vous ?

5 - Quel est votre niveau d'instruction ?

6 - Quelle était ou quelle est la profession de votre père ? ouvrier spécialisé de construction

7 - Quelle est votre profession actuelle (avec précision) ? moniteur à l'école, maître-jeune-coach

8 - Quelle est la catégorie sociale ou l'échelon de votre qualification ? 4-2 - PERM

9 - Êtes-vous ?

10 - Êtes-vous ?

11 - Avez-vous des enfants ?

SERVICE MILITAIRE

12 - Combien de mois avez-vous été présent en ALGERIE sous les drapeaux ? Au cours de quelle(s) année(s) ?

13 - Quel était votre grade à votre retour d'ALGERIE ? 4-2-11

14 - Avez-vous participé à des opérations ?

SANTÉ

15 - Combien de jours d'hôpital avez-vous fait pendant votre service en ALGERIE ?

16 - Pour quels motifs ?

17 - Souffrez-vous de troubles consécutifs à votre service en ALGERIE ?

18 - Êtes-vous titulaire d'une pension ?

19 - Estimez-vous, ou contraire, que vous êtes en meilleure forme physique depuis votre séjour en ALGERIE ?

MÉTIER

20 - Avez-vous changé de métier depuis votre retour d'ALGERIE ?

21 - Votre service en ALGERIE est-il à l'origine de ce changement ou de ce désir de changement ?

22 - Avez-vous éprouvé des difficultés de réadaptation à votre travail ?

23 - Votre service en ALGERIE vous a-t-il fait acquérir une expérience technique ou humaine utile dans votre métier ?

VIE PRIVÉE

24 - En dehors de votre travail, vous intéressez-vous aux mêmes choses qu'avant votre service ?

25 - Votre service en ALGERIE a-t-il modifié vos projets de fiançailles ou de mariage, ou votre situation de famille ?

Source : AN, fonds du Groupe d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire (GEROJEP), cote 20140160/01 : étude des répercussions du conflit algérien sur les adhérents des organisations de jeunesse en France.

État des sources

I. Archives publiques

A) Archives nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine

- Fonds de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

- 19980331 : archives de l'ONAC, Afrique du Nord (1919-1990)
 - /01 : correspondance de l'ONAC avec le ministère des Anciens combattants ; demandes individuelles d'indemnités ; échanges autour de la possibilité de créer une médaille, dite de la « Pacification » ; création d'antennes algériennes de l'ONAC pour fournir des pensions au anciens combattants des deux guerres mondiales [1954-1965]
 - /02 : échanges concernant la délivrance de pensions, statistiques sur les demandes et délivrances/rejets ; liste de soldats français disparus durant le conflit [1962-1980]

- Fonds du Groupe d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire (GEROJEP) :

- 20140160 : étude des répercussions du conflit algérien sur les adhérents des organisations de jeunesse en France
 - 1-/02 : premières centaines de questionnaires rendus ; échanges sur un projet de création d'un nouveau groupe de travail sur l'Algérie, compte rendu de réunion, ébauches d'un questionnaire masculin et féminin, [1959-1960].
 - 02-/04 : retour des questionnaires témoins, compte rendu de réunion ; lettres de jeunes appelés et rappelés transmises aux scouts de France, [1959-1961].

- 69 AP : Archives de Pierre Lefranc (1937-1995), conseiller du président Charles de Gaulle entre 1959 et 1963
 - /86 - /87 : archives générales relatives à la crise algérienne [1958-1962]

- /88 : dossier de synthèse sur l'évolution de la situation en Algérie et l'issue du conflit [1960-1962]

- Fonds de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF).

- 46 AS : Archives d'association, UNEF
 - /135 : compte-rendu des débats lors des réunions de la commission Armée-jeunesse créée en 1955, [1955-1963].
 - Correspondance des membres chargés des affaires militaires à l'UNEF, [1955-1962].

B) Service historique de la Défense (SHD), Vincennes

- GR-1/K : Guerre et Armée de Terre

- 841 : archives générales
 - /233-/234 : documentation et coupures de presse sur le 30^e anniversaire de la guerre d'Algérie [1992]
 - /582-/583 : demandes de réparations et revendications des anciens combattants de la guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord [1997-1999]
 - /602-/603 : documentation sur la reconnaissance officielle de la notion de guerre d'Algérie [1998-1999]
 - /605 – dossier 1 : documentation sur la mémoire de la Guerre d'Algérie [1997-1999]

 - 69 AP : Archives de Pierre Lefranc (1937-1995), conseiller du président Charles de Gaulle entre 1959 et 1963
 - /86 - /87 : archives générales relatives à la crise algérienne [1958-1962]
 - /88 : dossier de synthèse sur l'évolution de la situation en Algérie et l'issue du conflit [1960-1962]

- Fonds de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF).
- 46 AS : Archives d'association, UNEF
 - /135 : compte-rendu des débats lors des réunions de la commission Armée-jeunesse créée en 1955, [1955-1963].
Correspondance des membres chargés des affaires militaires à l'UNEF, [1955-1962].

II. Sources imprimées

A) Fédération nationale des Anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), Paris

- (Bi)Mensuel *L'Ancien d'Algérie*

1988

octobre : n° 270

1992

octobre : n° 310

1998

juin-juillet : n° 368

1999

août-septembre : n° 379

novembre : n° 381

2000

janvier : n° 383

février : n° 384

B) Témoignages d'anciens appelés de la guerre d'Algérie

Albert, Roger, *Carnets de route d'un soldat d'Algérie*, La Crèche, Geste, 2002, 237 p.

Archaud, Roger, *Algérie 1959 : Une file d'hommes nus, mains en l'air, sous la lune*, Polignac, Editions du Roure, 2009, 79 p.

Artèse, Hugues, *Aures Nemencha : hommage aux combattants du Djebel*, Colayrac-Saint-Circq, H. Artèse, 2000, 145 p.

Aurières, Claude, *37 ans de réflexions, la guerre : et si on commémorait le 19 mars témoignage d'un appelé en Algérie, 1958-1959*, Paris, C. Aurières, 2004, 76 p.

Canale, Pierre André, *Mission pacification : Algérie 1956-1958*, Paris, France-Empire, 1998, 140 p.

Carrière, Jean-Claude, *La paix des braves*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1989, 219 p.

Cénédèse, Georges, *Pacifier : souvenirs d'un Savoyard en Algérie*, La Roche-sur-Foron, G. Cénédèse, 2007, 205 p.

Chatard, Roland, *Putain de guerre : témoignage la guerre d'Algérie le dénouement, 1961-1962*, Saint-Paul, L. Souny, 2005, 246 p.

Clair, Roger, *Commando spécial : Algérie 1959-1960*, Paris, Pygmalion-Gérard Watelet, 1997, 317 p.

Coëdelo, Edmond, *Rebelle dans les djebels : guerre d'Algérie, lutte contre le colonialisme témoignage*, Agen, Impr. du Travailleur du Sud-Ouest, 2002, 276 p.

Courdavault, Franck, *Le silence du djebel*, La Crèche, Geste éd, 2004, 203 p.

D., Michel, *Cactus : chroniques d'un appelé en Algérie [roman historique]*, Chantesse, Éd. de la Quille, 1998, 387 p.

Demay, Jean, *Troufion en Algérie : en grande Kabylie avec le 27e BCA, 1955-1957*, Le Coudray-Macouard, Cheminements, 2004, 431 p.

Descombin, Henry, *Guerre d'Algérie 1959-60 : le Cinquième bureau ou le théorème du poisson*, Paris, Ed. l'Harmattan, 1994, 159 p.

Duval, Jean-Pierre, *Section bordel : la guerre d'Algérie d'un appelé, Oranie, printemps 1958 chasseur as-tu vu ?*, Bayeux, Heimdal, 1998, 174 p.

Esnault, Michel, *L'Algérie d'un appelé : Février 1961-mars 1962*, M. Esnault, 1975, 272 p.

- Faure, Jean, *Au pays de la soif et de la peur : carnets d'Algérie, 1957-1959*, Paris, le Grand livre du mois, 2001, 187 p.
- Forestier, Jean, *Chronique d'un appelé en Algérie : 1957-1959*, Vert-Saint-Denis, J. Forestier, 1986, 185 p.
- Fourches, Maurice, *Mes devoirs de mémoire*, Egletons, Éd. Lara, 2002, 270 p.
- François, Jacques, *Faire le zouave à 20 ans : Alger, mars-octobre 1962*, Barisey-au-Plain, J. François, 2006, 183 p.
- Frédéfon, Luc, *Le grand guignol, ou, La vie quotidienne d'un appelé en Algérie : récits*, Mérignac, Eddibor, 1981, 221 p.
- Garanger, Marc, *La guerre d'Algérie : vue par un appelé du contingent*, Paris, Seuil, 1984, 133 p.
- Gerland, Bernard, *Ma guerre d'Algérie*, Villeurbanne, Éd. Golias, 2001, 72 p.
- Godeau, Pierre, *Une aventure algérienne : récit*, Paris, Flammarion, 2001, 267 p.
- Goudrot, Jacques, *La guerre d'Algérie d'un appelé*, Cholet, Hérault, 1996, 111 p.
- Grün, Philippe, *Para malgré lui : chronique algérienne 1958-1960*, Bougival, P. Grün, 1996, 131 p.
- Guerre, Louis, *Combattants et copains : Souvenir Tunisie-Algérie, 1957-1959*, Paris, Editions des écrivains, 1998, 205 p.
- Herbiet, Claude, *Malgré tout : du valdahon à Figuig, les pérégrinations d'un rappelé de 1956*, Paris, l'Harmattan, 2000, 203 p.
- Hillairet, Fabien, *J'ai fait mes classes en 1957 à Vannes*, Saint-Mars-la-Réorthe, Atena concept, 2005, 171 p.
- Hillairet, Fabien, *J'ai été appelé en Algérie : novembre 1957-décembre 1959*, La Roche-sur-Yon, Siloë, 2002, 233 p.
- Iannucci, Ugo, *Soldat dans les gorges de Palestro : journal de guerre*, Lyon, Aléas, 2001, 99 p.
- Inrep, Jacques, *Soldat, peut-être... tortionnaire, jamais !*, Jouaville, Ed. Scripta, 2006, 255 p.
- Lambert, Serge, *Piton 1064 : un sous-lieutenant appelé en Algérie 1960-1962*, Lyon, Editions Bellier, 2003, 97 p.
- Landry, Bernard, *Rêveries d'un soldat solitaire : le quotidien d'un appelé du contingent au temps de la guerre d'Algérie 1960-1962*, Étréchy, Éd. familiale du Bois Bonnet, Éd. du Soleil natal, 2005, 309 p.
- Landry, Jean-Marie, *Appui-feu au 15-2, méchoui pour un chouia*, Querqueville, France, J.-M. Landry, 1996, 88 p.

- Lentz, Jean-Marie, *Algérie : 1959-1961 un appelé raconte*, Paris, les Éd. de l'Officine, 2005, 238 p.
- Leribel, Michel, *Les Djebels de l'illusion : Récit d'un appelé de la Guerre d'Algérie*, Artistes en Languedoc, 2001, 158 p.
- Lévy, Robert, *Les lauriers-roses de Kabylie : carnets de route de Pitchoun-Toubib récit*, Paris, France, L'Harmattan, 2003, 310 p.
- Londiche, Georges, *Guerre et « guerre » d'Algérie : notes de guerre d'un maquisard algérien et souvenirs de guerre d'un appelé réflexions sur ce passé et ses conséquences sur l'actualité*, Sassenage, G. Londiche, 2002, 143 p.
- Lyonnaz-Perroux, Jean, *Parcelles d'oubli : témoignage d'un ancien d'Algérie*, Larringes-sur-Évian, Éd. de la Grangette, 1992, 134 p.
- Maillard de La Morandais, Alain, *L'Honneur est sauf : prêtre, officier en Algérie*, Paris, Ed. du Seuil, 1990, 366 p.
- Maisonneuve, Norbert, *Les larmes du djebel*, Nantes, Éd. du Petit véhicule, 1995, 446 p.
- Marceau, Daniel, *J'ai eu vingt ans en Kabylie : j'abats mon je*, Paris, L'Harmattan, 1996, 76 p.
- Mercier, Bernard, *Plonger dans les ténèbres : un appelé dans la guerre d'Algérie*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2002, 125 p.
- Mériaux, Paul, *Mizab : aveuglements d'un appelé du contingent trimbalé dans la guerre d'Algérie*, Nantes, P. Mériaux, 2001, 111 p.
- Molard, Jean, *Djebel amour... et de haine*, Villeurbanne, Golias, 2003, 184 p.
- Moriot, Jean, *Telle fut ma guerre d'Algérie*, Champigneulle, Azur éd., 2001, 498 p.
- Nallet, Albert, *On n'efface pas la vérité : comment j'ai vécu la guerre d'Algérie témoignages*, Lyon, Aléas, 2004, 302 p.
- Olaizola, Pierre, *Algérie ! : nous aurions dû tant nous aimer*, Anglet, Sauve Terre, 2002, 201 p.
- Pagé, Georges, *« Il était une fois l'Algérie » d'un appelé de 1960 à 1962*, Villedieu-du-Clain, Edition PG, 2002, 261 p.
- Paulian, Pierre, *800 jours dans l'Ouarsenis : un appelé dans les djebels*, Paris, J. Grancher, 1995, 182 p.
- Perrault, Gilles, *Go! : roman*, Paris, Fayard, 2002, 209 p.
- Potty, Jean-Claude, *Guerre d'Algérie : un appelé se souvient*, Agnières, JMG éd, 2004, 263 p.
- Pouillot, Henri, *La villa Susini : tortures en Algérie un appelé parle, juin 1961-mars 1962*, Paris, Tirésias, 2001, 151 p.
- Puicercus, Pierre, *A chacun sa vie*, Paris, la Pensée universelle, 1988, 254 p.

Salvat, Yves, *Souvenirs de guerre en Algérie*, Millas, Y. Salvat, 1984, 68 p.

Schmitt, Claude, *L'empreinte : récit de la guerre d'Algérie*, Arles, Actes Sud, 2004, 49 p.

Soncarrieu, Roger, *Ma vérité sur la guerre d'Algérie*, Paris, Page après page, 2004, 207 p.

Trouchaud, René, *Haine et passion en Kabylie*, Nîmes, C. Lacour, 1994, 157 p.

Vallée, Gérard, *Les petites bêtes rouges*, Elboeuf, Editions Page de Garde, 2001, 181 p.

Vallon, Jean, *Toi et tous les autres*, Olliergues, Éd. de la Montmarie, 2005, 149 p.

Vinci, Claude, *Les portes de fer : « ma » guerre d'Algérie et « ma » désertion récit*, Pantin, Le Temps des cerises, 2002, 97 p.

Zimmermann, Daniel, *Nouvelles de la zone interdite*, Paris, L'Instant, 1988, 98 p.

C) Œuvre de Jean-Norton Cru

Cru, Jean Norton, *Du témoignage*, Paris, Allia, 1997, 2^e éd (1^e édit. : 1930)

Cru, Jean Norton, *Témoins*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006 (1^e édit. : 1929)

Bibliographie

Ouvrage de références

Bantigny, Ludivine et Jablonka, Ivan, « L'historien et l'œuvre littéraire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier 2007, vol. 93, n° 1, p. 183-195

Baratay, Éric, *Les animaux historicisés : pourquoi situer leurs comportements dans le temps et l'espace ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2022

Baratay, Éric, *Bêtes des tranchées : des vécus oubliés*, Paris, CNRS, 2017

Bazin, Anne et Passard, Cédric, *La peur*, Neuilly, Atlande, 2022

Bergson, Henri, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 2013 (1^e édit. 1932)

Blanc, Julien, « L'effondrement de 1940 et les débuts de la Résistance en France », *Historiens & Géographes*, juin 2015, n° 43

Bleton, Paul, *Western, France : la place de l'ouest dans l'imaginaire français*, Paris : Amiens, Belles lettres ; Encrage, 2002

Bourdieu, Pierre, *Le bal des célibataires : crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, 2002

Bourdin, Jean-Claude, « Comprendre », in *La dynamique de la violence : approches pluridisciplinaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010

Braud, Michel, « Le journal intime est-il un récit ? », *Poétique*, 2009, vol. 160, n° 4, p. 387-396

Cavelier, Patrice et Morel-Maroger, Olivier, *La radio*, Paris, Presses universitaires de France, 2008

Chalandon, Sorj, *La légende de nos pères : roman*, Paris, Grasset, 2009

Chautard, Émile, *Glossaire typographique : comprenant les mots classiques, ceux du langage ouvrier consacré par l'usage, comme les nouveaux qui le seront demain, avec les poésies & chansons de métier*, Bassac, Plein chant, 2021 (1^e édit. : 1937)

Chauvaud, Frédéric, *La dynamique de la violence : approches pluridisciplinaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010

Chenu, Alain, *Sociologie des employés*, Paris, la Découverte, 2005

Corbin, Alain, *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, 1990

Corbin, Alain et Courtine, Jean-Jacques et Vigarello, Georges, *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2012

Crenshaw, Kimberlé W. et Bessone, Magali, « Démarginaliser l'intersection de la race et du sexe : une critique féministe noire du droit antidiscriminatoire, de la théorie féministe et des politiques de l'antiracisme », *Droit et société*, 2021, vol. 108, n° 2, p. 465-487

Dauman, Nicolas, « Violence d'une agression et témoignage sur la violence », in *La dynamique de la violence : approches pluridisciplinaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010

Debruyne, Emmanuel, « Femmes à Boches » : *occupation du corps féminin dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2018

Dosse, François, « La singularité du "cas" dans l'opération historiographique », *Psychologie Clinique*, novembre 2017, vol. 44, n° 2, p. 57-70

Dumas, Hélène, *Sans ciel ni terre : paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, Paris, La Découverte, 2020

Febvre, Lucien et Martin, Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, le Grand livre du mois, 1999

Foucault, Michel, *Mal faire, dire vrai : fonction de l'aveu en justice cours de Louvain, 1981*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain University of Chicago Press, 2012

Foucault, Michel, *Le gouvernement de soi et des autres*, Paris, Gallimard, 2008

Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Editions du Seuil, 1987

Goetschel, Pascale et Loyer, Emmanuelle, *Histoire culturelle de la France de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2001

Granger, Christophe, *La saison des apparences : Naissance des corps d'été*, Anamosa, 2017

Gross, Jan Tomasz, *La peur : l'antisémitisme en Pologne après Auschwitz*, Paris, Calmann-Lévy, 2010 (édition originale : 2002 ; trad. de l'anglais par Jean-Pierre Ricard

Hartog, François, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil, 2003

Héran, François, « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Population & Sociétés*, 2014, vol. 510, n° 4, p. 1-4

- Heslon, Christian, « Âge subjectif, anticipation et sentiment d'utilité lors du passage vers la retraite », *Le Journal des psychologues*, 2010, vol. 282, n° 9, p. 28-32
- Hilberg, Raul, *Exécuteurs, victimes, témoins : la catastrophe juive 1933-1945*, Paris, Gallimard, 1994
- Jauß, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 2005 (1^e édit. : 1978)
- Leiris, Michel, *L'âge d'homme*, Paris, Gallimard, 2010 (1^e édit. : 1939)
- Lejeune, Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1994 (édit. : 1975)
- Lyon-Caen, Judith, *La griffe du temps : ce que l'histoire peut dire de la littérature*, Paris, Gallimard, 2019
- Lyon-Caen, Judith, « Les mots et les récits des morts », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2018, vol. 65-2, n° 2, p. 54-67
- Mollier, Jean-Yves, *Une autre histoire de l'édition française*, Paris, Fabrique éditions, 2015
- Moulin, Annie, *Les paysans dans la société française : de la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1988
- Monte, Michèle, « Céline Poudat et Frédéric Landragin, Explorer un corpus textuel. Méthodes – pratiques – outils. Louvain-la-Neuve et Paris, De Boeck Supérieur, 2017 », *Mots. Les langages du politique*, 2018, vol. 116, n° 1, p. 145-148
- Muchembled, Robert, *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 2008
- Noiriel, Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1988
- Noudelmann, François, *Penser avec les oreilles*, Paris, Max Milo, 2019
- Ory, Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses univ. de France, 2011
- Pasquier, Romain, « Chapitre 1. Régionalisme et construction identitaire », in *Le pouvoir régional*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 47-82
- Pasteau, Philippe, « Honorer les morts », *Inflexions*, 2017, vol. 35, n° 2, p. 123-128
- Pastoreau, Michel, *Le corbeau : une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2021
- Pastoreau, Michel, *Le taureau : une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2020
- Pastoreau, Michel, *Le loup : une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2018

- Pastoureau, Michel, *Le cochon*, Paris, Gallimard, 2013
- Paulet, Jean-Pierre, « Chapitre 4 - "Une poussée urbaine irrésistible" », in *La France : villes et systèmes urbains*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 27-33
- Peltier, Stéphanie et Moreau, François, « Le Net va-t-il avoir raison des intermédiaires ? », *Nectart*, janvier 2016, n° 2, p. 130-13
- Reinert, Max, « Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique de discours », *Langage et société*, 2007, vol. 121-122, n° 3-4, p. 189-202
- Piketty, Guillaume, « Economie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde guerre mondiale », *Histoire@Politique*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 5
- Pollak, Michael, *Une identité blessée : études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993
- Prost, Antoine, « Chapitre 6 - Les mutations de la société française entre 1945 et 1975 », in *Petite histoire de la France*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 75-90
- Prost, Antoine, *Les Anciens combattants et la société française : 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977
- Ricœur, Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983
- Rouso, Henry, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012
- Sarazin, Maurice, *666 thèses et mémoires en langue française sur la guerre d'Algérie, 1954-1962, soutenus devant les universités françaises et étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2012
- Shepard, Todd et Brun, Catherine (dir.), *Guerre d'Algérie : le sexe outragé*, Paris, CNRS éditions, 2016.
- Weber, Max, *Le savant et la politique*, Paris, Plon, 2001

La mémoire

- Augé, Marc, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot & Rivages, 2001
- Blanchard, Pascal et Veyrat-Masson, Isabelle, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire ; enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte/Poche, 2010

Chaumont, Jean-Michel, *La concurrence des victimes génocide, identité, reconnaissance*, Paris, Découverte, 2010

Halbwachs, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, édition Albin Michel, 1994, (1^e édit. : 1925)

Hartog, François, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil, 2003

Ledoux, Sébastien, *Le devoir de mémoire : une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2016

Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. du Seuil, 2003

Rothberg, Michael, *Mémoire multidirectionnelle : repenser l'Holocauste à l'aune de la décolonisation*, Paris, Pétra, 2018 (1^e édit. : 2018 ; trad. de l'américain par Luba Jurgenson)

Rousso, Henry, *Face au passé : essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016

Savarese, Éric, *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non lieu, 2007

Stora, Benjamin, « La solitude des incomprises. La guerre d'Algérie dans les écrits des femmes européennes (1960-2000) », in *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Autrement, 2003

Le témoignage

Beaupré, Nicolas, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, novembre 2011, vol. 112, n° 4, p. 41-55

Buton, François, *Témoigner, sauver ou servir. La guerre d'Algérie de deux historiens (1959-1960)*, ENS Éditions, 2021

Capdevila, Luc, « Mémoire de guerre », in *La Mémoire*, Odile Jacob, 2003, p. 69-91

Chartier, Roger, « Du livre au livre », *Réseaux*, 1988, vol. 6, n° 31, p. 39-67

Dean, Carolyn J., *The moral witness : trials and testimony after genocide*, Ithaca ; London, Cornell University Press, 2019

Didi-Huberman, Georges, *Le témoin jusqu'au bout : une lecture de Victor Klemperer*, Paris, Les éditions de Minuit, 2022

Dornier, Carole et Dulong, Renaud (dir.), *Esthétique du témoignage : actes du colloque tenu à la Maison de la recherche en sciences humaines de Caen du 18 au 21 mars 2004*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2005

Dulong, Renaud, *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1998

Dulong, Renaud, « L'émergence du témoignage historique lors de la Première Guerre mondiale », in *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Editions universitaires du Sud

Fassin, Didier, « De l'invention du traumatisme à la reconnaissance des victimes. Genèse et transformations d'une condition morale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2014, vol. 123, n° 3, p. 161-171

Gaudard, François-Charles et Suárez, Modesta, *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Editions universitaires du Sud, 2004

Himy-Piéri, Laure, « "Parfois je maudis mon regard" : le témoignage comme arrachement de soi », in *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Editions universitaires du Sud

Lefort, Pascaline et Rey, Christophe, *Guerres et témoignages de guerres*, Limoges, Lambert-Lucas, 2021

Margalit, Avishai, *L'éthique du souvenir*, Paris, France, Climats, 2006 (édit. originale : 2000 ; trad. de l'anglais par Claude Chastagner)

Piketty, Guillaume, « Générations résistantes à l'épreuve de la sortie de guerre », *Revue historique*, 1 décembre 2007, vol. 641, n° 1, p. 151-163

Pollak, Michael, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, 2014

Prochasson, Christophe, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2001, vol. 48-4, n° 4, p. 160-189

Siron, Nicolas, « Témoigner et convaincre : le dispositif de vérité dans les discours judiciaires de l'Athènes classique », Éditions de la Sorbonne, Paris, 2019

Wieviorka, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998

Wieviorka, Annette et Nickel, Séverine, *L'heure d'exactitude : histoire, mémoire, témoignage*, Paris, Albin Michel, 2011

Ouvrages généraux sur la France et la guerre au XX^e siècle

Audoin-Rouzeau, Stéphane, *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2008

Audoin-Rouzeau, Stéphane et Branche, Raphaëlle et Duménil, Anne et Grosser, Pierre, *La guerre au XX^e siècle*, Paris, La Documentation française, 2014

Bloch, Marc, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris, Allia, 2012 (édition originale : 1921)

Boblet, Marie-Hélène et Alazet, Bernard (dir.), *Écritures de la guerre aux XX^e et XXI^e siècles*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2010.

Cabanes, Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre : du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2018

Cabanes, Bruno, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français*, Paris, Points, 2014

Fontaine, Kathryne, *Poétique du récit de guerre contemporain : la littérature comme laboratoire d'éthique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021

Fussell, Paul, *À la guerre : psychologie et comportements pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éd. du Seuil, 2003

Cabanes, Bruno et Piketty, Guillaume, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire & Politique*, 2007, n° 3, p. 1

Gray, Jesse Glenn Duran, Simon et Cabanes, Bruno, *Au combat : réflexions sur les hommes à la guerre*, Paris, Tallandier, 2013

Lyautey, Hubert, *Le rôle social de l'officier*, Panazol, Lavauzelle, 2004 (1^e édi. : 1891)

Mariot, Nicolas, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, 2003, vol. 53, n° 4, p. 154-177

Piketty, Guillaume Cabanes, Bruno (dir.), *Retour à l'intime : Au sortir de la guerre*, Paris, Editions Tallandier, 2009

Guerre d'indépendance algérienne

Branche, Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001

Branche, Raphaëlle, *Prisonniers du FLN*, Paris, Payot, 2014

Branche, Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro : Algérie 1956*, Paris, Armand Colin, 2010

Branche, Raphaëlle, « Des viols pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 75, n° 3, p. 123-132

Branche, Raphaëlle et Mary, Julien, « Des prisonniers négligés ? Regards croisés sur les prisonniers français de la RDV et du FLN », *Monde(s)*, 2017, vol. 12, n° 2, p. 163-181

Branche, Raphaëlle et Thénault, Sylvie, *La guerre d'Algérie*, Paris, Direction de la documentation française, 2001

Courrière, Yves, *La guerre d'Algérie*, Paris, France, Fayard, 1968

Jauffret, Jean-Charles Ageron, Charles Robert (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003

Quémeneur, Tramor, « Les oppositions françaises à la guerre d'indépendance », in *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2014, p. 595-601

Quémeneur, Tramor Siari-Tengour, Ounassa et Thénault, Sylvie (dir.), *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Bouquins, 2023

Rahal, Malika, *Algérie 1962 : une histoire populaire*, Paris, La Découverte, 2022

Pervillé, Guy, *La guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Presses universitaires de France, coll. "Que sais-je ?", 2021, 4^e éd. corrigée (1^e édit. : 2007)

Pervillé, Guy, *Atlas de la guerre d'Algérie : de la conquête à l'indépendance*, Paris, Autrement, 2011

Rioux, Jean-Pierre, *La Guerre d'Algérie et les Français : colloque de l'Institut d'histoire du temps présent, [Paris, 15-17 décembre 1988]*, Paris, Fayard, 1990

Stora, Benjamin, *Les mots de la guerre d'Algérie*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005

Salem, André, « Les séries textuelles chronologiques », *Histoire & Mesure*, 1991, vol. 6, n° 1, p. 149-175
Pervillé, Guy, « Historiens de la guerre d'Algérie : quels engagements ? », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 22 mars 2014, n° 23, p. 105-118

Stora, Benjamin, *Le dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie : romans, nouvelles, poésie, photos, histoire, essais, récits historiques, témoignages, biographies, mémoires, autobiographies : 1955-1995*, Paris, Harmattan, 1996

Stora, Benjamin et Harbi, Mohammed, *La Guerre d'Algérie*, France, Pluriel, 2010

Thénault, Sylvie, *Les ratonnades d'Alger, 1956 : une histoire de racisme colonial*, Paris XIXe, Éditions du Seuil, 2022

Thénault, Sylvie, *Algérie : des événements à la guerre*, Paris, le Cavalier bleu éditions, 2019, 2e éd. (1^e édit. : 2012)

Thénault, Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Jacob, 2012

Thénault, Sylvie, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005

Les appelés d'Algérie

Bantigny, Ludivine, « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : La mémoire, l'histoire, l'oubli des appelés en Algérie », *Revue historique*, décembre 2007, vol. 641, n° 1, p. 165-179

Branche, Raphaëlle, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020

Branche, Raphaëlle, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire & Politique*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 6-6

Branche, Raphaëlle, « La sexualité des appelés en Algérie », in *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, p. 402-415

Brazzoduro, Andrea, *Soldati senza causa : memorie della guerra d'Algeria*, Roma, Laterza, 2012

Buton, François, « Une “génération du feu“ ? Perspectives de recherche sur les appelés de la guerre d'Algérie », *Pole Sud*, juillet 2012, vol. 36, n° 1, p. 31-48

Buton, François, « Quand les disponibles ne veulent pas l'être. Le “Mouvement des rappelés” pendant la guerre d'Algérie », in *Obéir, désobéir*, Paris, La Découverte, 2008, p. 181-197

Gazeau, Véronique et Quemeneur, Tramor, *Mourir à Sakiet : enquête sur un appelé dans la guerre d'Algérie*, Paris, PUF, 2022

Jauffret, Jean-Charles, *La guerre d'Algérie : les combattants français et leur mémoire*, Paris, Odile Jacob, 2016

Jauffret, Jean-Charles, *Soldats en Algérie 1954-1962 : expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autremont, 2000

Marinier, Gérard, *Ils ont fait la guerre d'Algérie : 40 personnalités racontent*, Cluny, JPM, 2004 (1^e édit. : 1983)

Mauss-Copeaux, Claire, *À travers le viseur : images d'appelés en Algérie, 1955-1962*, Lyon, Aedelsa, 2003

Mauss-Copeaux, Claire, *Appelés en Algérie : la parole confisquée*, Paris, Hachette littératures, 1999

Mauss-Copeaux, Claire, « Images et mémoires d'appelés de la guerre d'Algérie, 1955-1994 », Thèse de doctorat sous la direction de Annie Rey-Goldeiguer, Université de Reims Champagne-Ardenne, 1995, 595 p

Orr, Andrew, *Ceux d'Algérie : le silence et la honte*, Paris, Editions Payot, 1990

Sigg, Bernard W., *Le silence et la honte : névroses de la guerre d'Algérie*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1989

Stora, Benjamin, *Appelés en guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 1997

La mémoire de la guerre d'indépendance algérienne

Branche, Raphaëlle, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Éd. du Seuil, 2005

Dewerpe, Alain, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006

Einaudi, Jean-Luc, *La bataille de Paris : 17 octobre 1961*, Paris, Editions du Seuil, 2007

Juin, Claude, *Guerre d'Algérie : le silence des appelés*, La Crèche, Nouvelles sources, 2021

Milkovitch-Rioux, Catherine, « Les territoires littéraires de la guerre d'Algérie : de l'hétérogénéité de la mémoire », in *La guerre d'Algérie dans la mémoire et l'imaginaire*, Saint-Denis, Éditions Bouchène, 2004, p. 267-276

Morin, Paul Max, *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*, Paris, PUF, 2022

Pervillé, Guy, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Paris, Vendémiaire, 2018

Savarese, Éric, *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non lieu, 2007

Stora, Benjamin, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2011

Stora, Benjamin, *Le livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Préau des collines, 2005

Table des annexes

Annexe 1 – Vue d'ensemble de la base de données Excel 327

| | |
|---|-----|
| Annexe 2 – Zoom sur la base de données Excel | 328 |
| Annexe 3 – Base de données Libre Office, relation entres tableaux de données | 329 |
| Annexe 4 – Logiciel R Studio | 330 |
| Annexe 5 – Exemples de couverture de témoignages | 331 |
| Annexe 6 – Première de couverture du témoignage de Michel Leribel | 332 |
| Annexe 7 – Première de couverture du témoignage d’Alain Maillard de La Morandais | 333 |
| Annexe 8 – Première de couverture du témoignage de Daniel Marceau | 334 |
| Annexe 9 – Exemple d’un questionnaire du GEROJEP..... | 335 |

Table des illustrations

| | |
|---|----|
| Figure 1 – Graphique des années de naissance de 58 témoins du corpus..... | 37 |
|---|----|

| | |
|---|-----|
| Figure 2 – Graphique des années de naissance de 136 auteurs de témoignages entre 1974 et 2005 | 38 |
| Figure 3 – Carte des départements de naissance des auteurs du corpus | 40 |
| Figure 4 – Taille des communes de naissance des auteurs | 41 |
| Figure 5 – Les catégories socio-professionnelles de 48 témoins du corpus .. | 48 |
| Figure 6 – Graphique répertoriant les années de publication des témoignages du corpus | 72 |
| Figure 7 – Graphique répertoriant les années de publication de 153 témoignages du contingent | 73 |
| Figure 8 – Carte des lieux d'édition des témoignages du corpus par département..... | 108 |
| Figure 9 – Carte des lieux d'édition des 156 témoignages par département | 109 |
| Figure 10 – Occurrences du mot « ennemi » dans le corpus étudié..... | 164 |
| Figure 11 – Occurrences du mot « corps » dans le corpus étudié | 165 |
| Figure 12 – Classification Reinert R studio..... | 167 |
| Figure 13 - Zones d'engagements des auteurs du corpus en Algérie..... | 194 |
| Figure 14 – Utilisation des pronoms personnels par les auteurs du corpus sélectionné..... | 260 |

Table des matières

| | |
|---|------------|
| REMERCIEMENTS | 5 |
| SOMMAIRE | 6 |
| TABLE DES ABREVIATIONS | 8 |
| INTRODUCTION | 10 |
| LE TEMOIGNAGE, UNE DEMARCHE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE..... | 15 |
| LE CONTINGENT, UN OBJET HISTORIQUE..... | 20 |
| DE L'ACCUMULATION A L'ORGANISATION, PLUSIEURS OUTILS A DISPOSITION..... | 26 |
| LES TEMOIGNAGES, DES ECRITS MEDIATS | 29 |
| PARTIE I – PRODUIRE UN TEMOIGNAGE, DEVENIR TEMOIN ENTRE 1974 ET 2005..... | 33 |
| CHAPITRE 1 – UNE MINORITE DE PORTE-PAROLE ? | 35 |
| A) IDENTITES ET PARCOURS DES AUTEURS..... | 35 |
| B) UN REFLET DU PAYSAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE FRANÇAIS | 45 |
| CHAPITRE 2 – QUELS HORIZONS D'ATTENTES ? | 58 |
| A) 1974-1992 : L'EMERGENCE D'UN DISCOURS ? | 58 |
| B) 1992-1999 : DEVENIR INTERLOCUTEUR | 65 |
| C) 1999-2005 : UNE CONTINUITÉ DANS LE DISCOURS APRES LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT | 72 |
| CHAPITRE 3 – TEMOIN ET DISPOSITIF DE VERITE..... | 81 |
| A) DIRE LE VRAI..... | 82 |
| B) LE PARATEXTE, OUTIL DE LEGITIMATION | 93 |
| C) S'INSCRIRE A LA SUITE DES AUTRES GENERATIONS DU FEU | 99 |
| D) LA LEGENDE DE NOS PERES | 103 |
| CHAPITRE 4 – PUBLIER SON TEMOIGNAGE : STRATEGIES EDITORIALES, ENTRE GRANDE MAISONS D'EDITION ET COMPTE D'AUTEUR..... | 107 |
| A) DES PRODUCTIONS LOCALES ?..... | 108 |
| B) AUTO-EDITION ET COMPTE D'AUTEUR, LA DEMOCRATISATION DU LIVRE ? | 113 |
| C) QUELLE PLACE DES TEMOIGNAGES DANS LES CATALOGUES ?..... | 118 |
| PARTIE II – LES VIOLENCES DE GUERRE, CŒUR DES RECITS..... | 127 |
| CHAPITRE 5 – IMAGINER LA GUERRE..... | 128 |
| A) LA PEUR, DENOMINATEUR COMMUN..... | 128 |
| B) LA NUIT REMUE..... | 133 |
| C) IL ETAIT UNE FOIS DANS L'ALGERIE COLONIALE : REGARDS DU CONTINGENT SUR LE DESERT | 144 |
| CHAPITRE 6 – LE CORPS DES AUTRES..... | 148 |
| A) CE QUE LE CONTACT DES CADAVRES PROVOQUE CHEZ LES APPELES | 148 |
| B) LES CORPS DE L'ENNEMI | 156 |
| C) LES CORPS DES FEMMES ET LES VIOLENCES SEXUELLES..... | 169 |

| | |
|---|------------|
| CHAPITRE 7 – AU COMBAT, LES PAYSAGES DE LA GUERRE | 183 |
| A) 1954-1959, RAPPELES ET APPELES MEMES COMBATS ?..... | 184 |
| B) LES GRANDES OPERATIONS DE 1958-1961 RACONTEES PAR LE CONTINGENT..... | 194 |
| C) ENTRE DEUX FEUX (1960-1962), LES DERNIERS COMBATS | 201 |
| CHAPITRE 8 – CES VIOLENCES QUI RESTENT OU LES STIGMATES CHEZ LES ANCIENS DU CONTINGENT | 209 |
| A) ÊTRE ATTEINT DANS SA CHAIR..... | 210 |
| B) LE CONTINGENT MEURTRI : LES BLESSURES INVISIBLES DE CEUX QUI RESTENT..... | 216 |
| C) LE TEMPS (EN)VOLE ? | 224 |

PARTIE III – EXPLIQUER LES VIOLENCES APRES LA GUERRE, CONSTRUIRE UN RECIT SUR SOI 235

| | |
|--|------------|
| CHAPITRE 9 – ÊTRE UN JEUNE HOMME APPELE EN ALGERIE : LA CONSTRUCTION D’UNE MASCULINITE DANS UN TERRITOIRE EN GUERRE | 237 |
| A) LE SERVICE MILITAIRE AU PRISME DE LA MASCULINITE..... | 237 |
| B) LES BORDELS EN ALGERIE, THEATRES DE LA MASCULINITE..... | 250 |
| CHAPITRE 10 – LES ADJUVANTS DANS LE RECIT, DES RESSOURCES AMBIGÜES | 259 |
| A) LE CONTINGENT, UNE CAMARADERIE A TOUTE EPREUVE ?..... | 259 |
| B) UN MODELE HIERARCHIQUE | 268 |
| C) AUX ANIMAUX LA GUERRE | 273 |
| CHAPITRE 11 – LES MOTS POUR LEUR DIRE..... | 282 |
| A) LE ROLE DES EMOTIONS : LE « DEVOILEMENT DE SOI » | 282 |
| B) L’EMPRISE DES SENS | 289 |
| C) LE REFLEXE DE L’ECRITURE | 295 |
| CHAPITRE 12 – TEOIGNER, UNE VIOLENCE MISE A DISTANCE ?..... | 302 |
| A) L’AUTRE SOI, COMMENT LE « JE » DE L’APPELE DEVIENT LE « IL » DE L’AUTEUR..... | 302 |
| B) L’USAGE DE LA FICTION | 308 |
| C) UN ACTE CATHARTIQUE ? | 312 |

CONCLUSION..... 321

ANNEXES..... 326

ÉTAT DES SOURCES..... 336

BIBLIOGRAPHIE 343